This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

OXFORD UNIVERSITY

ST. GILES', OXFORD OX1 3NA

Vet. Fr. II B. 1509

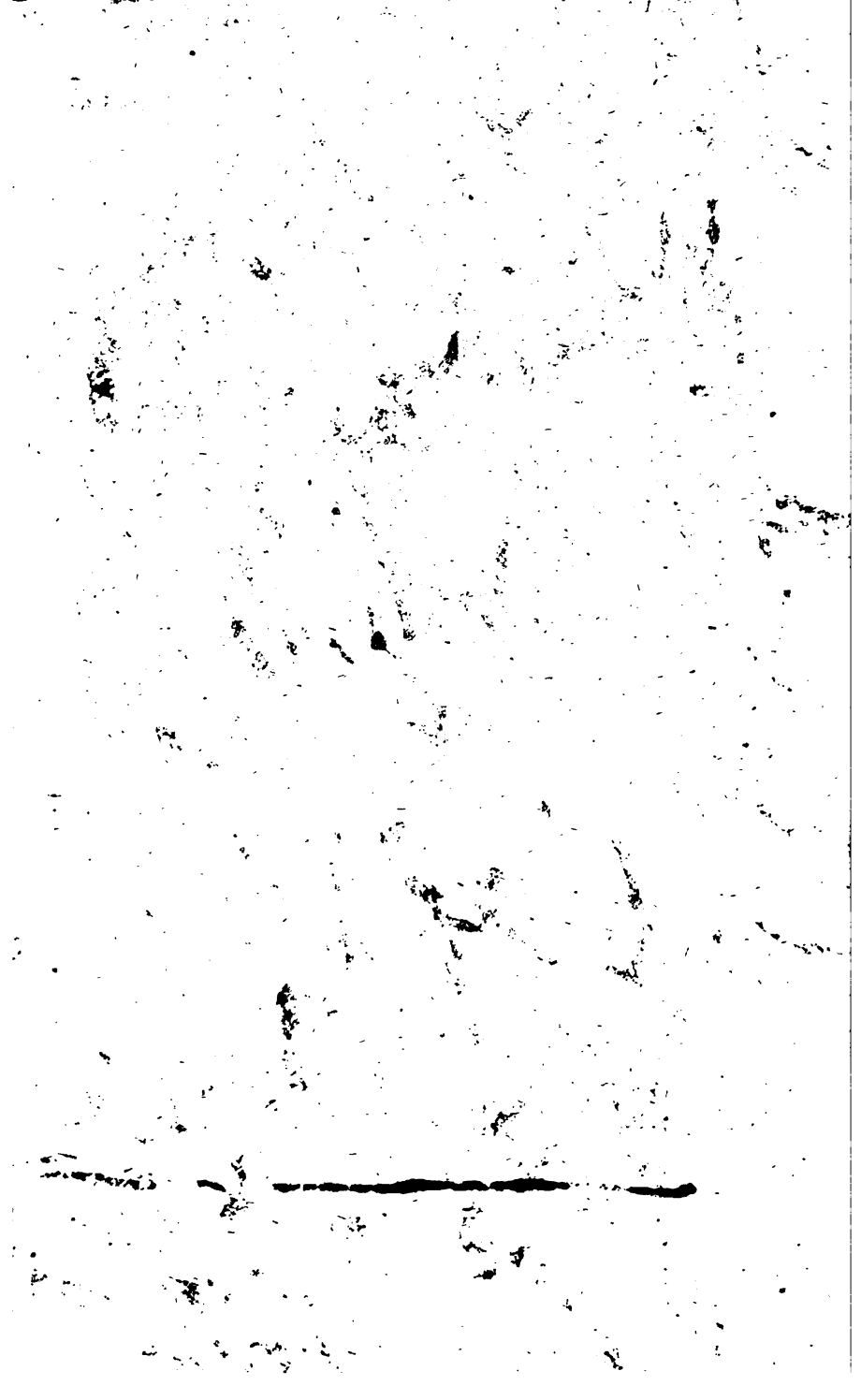

67
c1
41
L12

~~Jo. Aug. Kettembeil,~~

H. 1785.

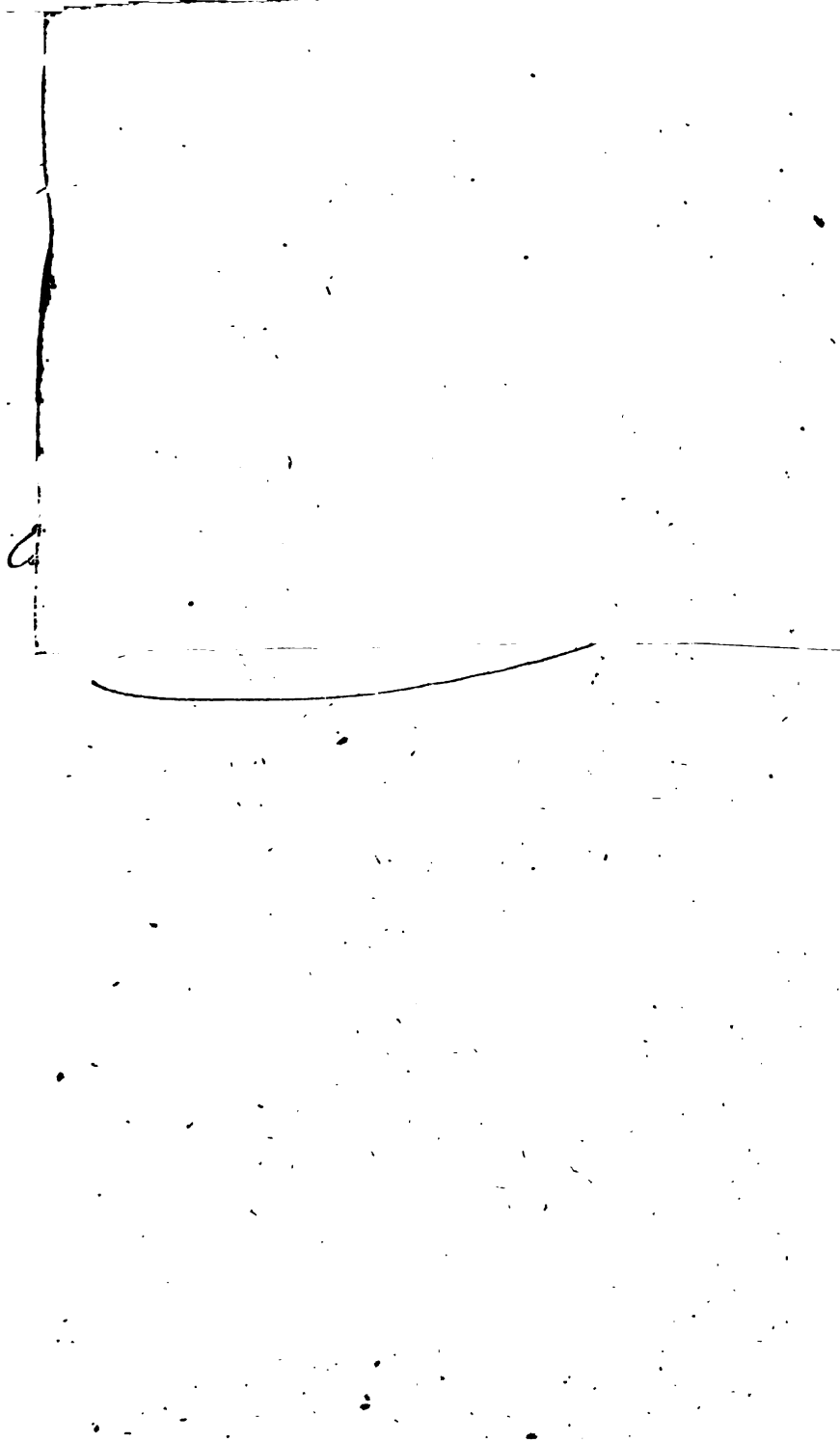

Le Portrait de BOILEAU, aporté sur le PARNASSE, par la POESIE SATIRIQVE. APOLLON tend les bras, pour le recevoir, et les MUSES lui preparent des Couronnes.

OEUVRES
DE
NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX.

AVEC DES

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES

DONNÉS PAR LUI-MÊME,

ET LA VIE DE L'AUTEUR PAR MR. DES MAIZEAUX.

NOUVELLE ÉDITION

ORNÉE DE FIGURES ET VIGNETTES.

TOME PREMIER.

AVEC PRIVILEGES.

à DRESDE, MDCCLXVII.

CHEZ GEORGE CONRAD WALTHER, LIBRAIRE DE LA COUR.

Imprimé chez C.S. WALTHER, Imprimeur de la Cour.

INSTITUTION
UNIVERSITY
2 FEB 1983
OF OXFORD
LIBRARY

PRIVILEGE.

Wir FRANZ, von Gottes Gnaden, Erwehlter Römiſcher Kayſer, zu allen Zeiten Mehrer des Reichs, in Germanien und zu Jeruſalem König, Hertzog zu Lothringen und Bar, Groß-Hertzog zu Toſcana, Fürſt zu Charleville, Marggraf zu Nomeny, Graf zu Falckenſtein &c. &c. Bekennen offentlich mit dieſem Brief, und thun kund jedermänniglich: daß Uns George Conrad Walther, *Hof-Buchhandler zu Dreßden, unterthänigſt zu vernehmen gegeben, welchergeſtalten das demſelben von dem Sächſiſchen Reichs-*Vicariat *unterm Eilften Septembris Siebenzehen hundert fünf und vierzig ertheilte, und von Uns unterm funfzehenden Februarii Siebenzehen hundert fünf und funfzig auf andere zehen Jahre, von Verlauf der vorigen anzurechnen, erneuerte Druck-*Privilegium *über das Buch, deßen Titul:* Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux avec des éclairciſſemens hiſtoriques & figures, *den Eilften Septembris lauffenden Jahres zu Ende gehe: daher Uns derſelbe unterthänigſt gebethen, daß Wir ihme ſothanes* Privilegium *wiederum zu erneuern, und auf anderweite zehen Jahre zu erſtrecken gnädigſt geruhen wolten. Wann Wir dann dieſes unterthänigſte Anlangen, auch die Koſten, Fleiß und Arbeit, welche zur Auflage ſothanen Buchs anzuwenden, und durch den Nachdruck von anderen gewinnſichtigen Leuthen unnützlich gemacht werden dürften, in Gnaden angeſehen: Als haben Wir erwehntes* Privilegium *all ſeines vorigen Innhalts unterthänigſt gebethener maßen* renoviret *und verlängert, thun das auch hiemit wißentlich in Krafft dieſes Briefes aus Römiſch-Kayſerlicher Macht und Gewalt, alſo und dergeſtalt, daß Eingangs beſagter* George Conrad Walther *obbeſchriebenes Buch unter den mit-angegebenen Titul, oder einem anderen auch vermehret oder vermindert in allerley* Format *ferner auflegen und ausgehen laßen, auch hin und wieder ausgeben, feilhaben und verkauffen, hingegen ihme ſolches Niemand ohne ſeinen* Conſens, *Wiſſen und Willen, innerhalb denen nächſten zehen Jahren von Erlöſchung des letztern* Privilegii *angerechnet, in dem Heiligen Römiſchen Reich nachdrucken, oder verkauffen ſolle, unter was geſuchten Schein es immer geſchehen mögte. Wir gebiethen darauf allen und jeden Unſern und des Reichs Unterthanen und Getreuen, inſonderheit aber allen Buchführern, Buchdruckern, Buchbindern und Buch-Verkauffern, bey Vermeydung einer Pœn von fünf Mark löthigen Goldes, die ein jeder, ſo offt er freventlich darwider thäte, halb in Unſere Kayſerliche Cammer, und den andern halben Theil ihme* George Conrad Waltherrn *oder deſſen Erben unnachbleiblich zu bezahlen, verfallen ſeyn ſolle, hiemit ernſt- und nachdrücklich, mehr-*

gedachtes Buch innerhalb denen weiter bestimmten zehen Jahren, weder selbst noch durch andere in keinerley Format *nachzudrucken oder anderwärts nachgedruckter zu distrahiren, feilzuhaben, herumzutragen, oder zu verkauffen, noch solches zu thun andern zu gestatten, in keine Weise noch Wege, alles bey Vermeydung Unserer Kayserlichen Ungnade, und obgesetzter Pœn derer fünf Mark löthigen Golds, auch Verliehrung desselben Nachdrucks, den vielgedachter* Walther, *oder dessen Erben und Befehlshabere, mit Hülfe und Zuthun jedes Orts Obrigkeit, wo sie dergleichen finden würden, sofort ohne jemands Verhinderung zu sich nehmen, und damit nach Gefallen thun und handlen mögen: Doch soll offterwehnter* Walther *schuldig und verbunden seyn, fleißig Acht zu haben, daß sein Druck rein und sauber verrichtet, das Buch von ihm um billigen Preiß verkauffet, und selbigem nichts einverleibet werde, so Uns und dem Heiligen Römischen Reiche entgegen, oder sonst anstößig, bey Verlust aller Exemplarien und Vermeydung einer absonderlichen Straffe; Ingleichen soll zu Unserm Kayserlichen Reichs-Hofrath derselbe die gewöhnliche fünf Exemplaria von diesem Buche, und zwar in jeden Format auf seine Kosten, bey Verlust dieses Unsers Privilegii, einschicken, auch dieses letztere anderen zur Nachricht und Warnung dem Buche voran drucken lassen. Geben zu Wien den funfzehenden Martii, Anno Siebenzehen hundert fünf und Sechzig, Unsers Reichs im zwanzigsten.*

FRANZ.

(L.S.)

Vt. Fürst Colloredo.

Ad Mandatum Sacr. Cæs. Majestatis proprium,

Matth. Wilhelm Edl. Hr. v. Haan.

AVIS
AU LECTEUR
SUR CETTE
NOUVELLE ÉDITION.

A bien considérer le grand nombre d'Éditions, qu'on a fait des Oeuvres de Despreaux, on peut les reduire à celles, qui ont été publiées avec le Commentaire de Mr. Brossette, & des Remarques de Mr. du Monteil.

Toutes les précédentes sont imparfaites en comparaison de ces dernieres. Parmi celles-ci les Éditions in Folio & in Quarto, très-précieuses par la Beauté des Estampes, & des autres ornemens d'Impression, ne conviennent qu'à un certain nombre de Personnes, & ne trouvent place que dans les Bibliotheques des Gens aisés.

La plus usuelle, la plus commode, & la plus convenable à la multitude des Lecteurs, c'est sans contredit l'Édition de la Haye, en IV. Volumes in douze. Aussi est-ce celle

qui a eu le plus de debit, & dont je me ſuis apperçû, que les Exemplaires commençoient même à devenir rares en Hollande. Cette Raiſon m'a déterminé à en entreprendre une nouvelle Édition, dont je vais rendre compte.

J'ai préféré le Format in Octavo à l'in douze, parce qu'avec tous les Avantages de ce dernier, il a de plus celui du coup-d'œil, des Marges, & qu'il m'a laiſſé plus de liberté pour l'arrangement des *Notes*, & le choix des Caractères. Je n'ai d'ailleurs rien negligé de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à embellir, & à perfectionner cette Édition. Papier, Caractères, Eſtampes, Vignettes, Correction, j'ai taché d'égaler en tout les Impreſſions étrangeres. J'oſe me flatter, que celle-ci ne le cédera en rien aux Éditions dont il vient d'être fait mention, & il n'a pas tenu à moi, qu'elle ne les ſurpaſſât. J'ai mis les *Notes* & *Remarques* ſur deux Colonnes, ce qui me ſemble faire un meilleur effet à la Vûe, & plus diſtinct du Texte. D'ailleurs j'ai exactement ſuivi les dernieres Éditions, dont il a été parlé ci-deſſus, à la Réſerve de *la Vie de l'Auteur*, dont j'ai augmenté celle-ci. J'ai long-temps balancé, ſi je la ferois réimprimer avec les ouvrages du célèbre Boileau, ou non. D'un coté la Pièce eſt de bonne main, & vient d'un Écrivain qui s'eſt acquis de la réputation par d'autres Ouvrages de ce genre, & particulierement par les Vies de

Bayle & de St. Evremont ; je veux parler de Mr. *Des Maizeaux*. Et d'ailleurs on eſt naturellement charmé de connoître perſonnellement, pour ainſi dire, un homme, dont on lit depuis près d'un Siecle les Ouvrages avec admiration. On s'intéreſſe à tout ce qui le regarde, & on voit avec ſatisfaction juſqu'aux moindres occaſions de ſes différentes Productions. Mais d'un autre coté, on trouve un bon Nombre de *Remarques* & des *Anecdotes*, qui entrent dans cette Vie, répandues dans les Commentaires de Mr. Broſſette, quoique ce dernier ne l'ait citée nulle part, & que le temps de l'Impreſſion de l'ouvrage de Mr. Des Maizeaux fit aſſez voir, que ce n'eſt point lui qui a été plagiaire. J'ai cru cependant devoir paſſer par-deſſus cette Conſidération, & qu'on ne ſeroit pas fâché d'avoir les Anecdotes & ces Remarques tout de ſuite, & dans un Ordre chronologique. Outre qu'il y a une infinité de choſes, dont Mr. Broſſette n'a pas fait uſage.

Il eſt pénible & ennuyant de ramaſſer une quantité de Remarques & de petits faits répandus en cent endroits d'un Livre & dans des Volumes différens, tandis qu'on peut les voir dans leur ſource, les trouver raſſemblés en un ſeul Corps, qui fait l'hiſtoire ſuivie & abregée de l'Auteur & de ſes Ouvrages. On n'eſt pas fâché non plus, de les retrouver où l'Intelligence du Texte le demande, ſans être obligé de recourir à la

Vie; Et voilà ce qui m'a enfin engagé à mettre cette Vie à la tête des Oeuvres de Despreaux, sans retrancher du Commentaire de Mr. Brossette les Remarques qui paroissent en avoir été tirées.

Quelques personnes m'avoient suggéré l'idée, de ramasser en un Volume, ce qui a été publié en différens temps contre ce célèbre Auteur, & d'en former une espece *d'Anti-Boileau*. Mais excepté ce que MM. B. & D. M. en ont récueilli dans leurs Remarques & à la fin du Livre, je ne crois pas qu'il ait rien paru contre notre Auteur qui méritât d'être réimprimé & de renchérir l'Ouvrage. Ce qu'on m'avoit indiqué de mieux, se bornoit à peu près aux *Lettres Antipoëtiques de Mlle. Hooghart*, & à celles de l'Auteur des *Lettres sur les Anglois, les François & les Voyages*, où il critique rigoureusement la Satire de Despreaux. Mais d'autres Personnes m'ont déconseillé d'en faire usage. Elles m'ont fait considérer, que les Lettres de Mlle. Hooghart attaquoient la Poësie & les Poëtes en général, & ne regardoient point directement notre Auteur; & que tous ces Reproches bien appréciés se réduisoient à celui d'avoir écrit en Vers. Encore ne le trouve-t-on pas fort bien appuyé. Il est fondé sur une Aversion, sur un Mépris de toute Poësie en général. Ce qu'on appelle Génie, Esprit poëtique, déplait souveraine-

ment à cette Savante ; elle trouve le Langage des Poëtes peu naturel, & ne ſe ſent nullement affectée de l'harmonie, qui réſulte de la Cadence & des Rimes, & qui rend les bons Vérs ſi touchans pour d'autres. Pour échapper à ſa Cenſure, il eût fallu que Despreaux eut écrit naturellement, & arrangé ſes Mots dans le même Ordre où les Idées ſe préſentent à l'Eſprit, & avec la même Préciſion ; c'eſt à dire, qu'il eut fallu que Boileau n'eût pas été Poëte, & n'eût jamais écrit qu'en Proſe. Quand on eſt fait & qu'on penſe de cette maniere-là, il n'y a qu'à rejetter toutes ſortes de Poëtes & de Poëſie, & on a tort de vouloir critiquer tel ou tel Poëte en particulier. On n'eſt pas Juge compétent, & on s'expoſe au même Reproche que méritent ceux, qui nés ſans oreilles & ſans goût pour la Muſique, s'amuſent à décider d'un Concert, ou de tel autre ouvrage dans ce genre. C'eſt ce qu'on me dit de plus modéré ſur ce ſujet. On y ajouta, que ces mêmes Réflexions pouvoient ſervir contre la Lettre de Mr. Muralt, qui témoignoit à peu près autant d'éloignement pour la Poëſie, que Mlle. Hooghart. Que d'ailleurs cette Lettre étant mieux écrite, ſe faiſoit lire avec plus de plaiſir que celles du Panégyriſte de Mlle. Schurmann : Mais qu'en revanche elle étoit remplie de faux Jugemens, & de Réflexions qui paroiſſoient viſiblement dictées par l'envie de critiquer

& de cenſurer, à quelque prix que ce ſoit. Qu'enfin elle ne méritoit nullement de trouver place dans une nouvelle Édition des Ouvrages de Boileau. On juſtifia ces Jugemens par des Remarques ſolides, qu'on oppoſa à celles de l'Auteur des ſusdites; mais qui allongeroient trop cet Avertiſſement, & me feroient peut-être ſortir de ma ſphere.

C'eſt à peu près tout ce que j'avois à dire touchant cette nouvelle Édition. Si elle eſt bien reçue, j'aurai la ſatisfaction d'avoir fait plaiſir au Public en lui facilitant les moyens de poſſeder un Ouvrage qu'on s'eſt empreſſé d'imprimer & d'embellir partout où l'Imprimerie & le bon goût fleuriſſent.

AVERTISSEMENT
SUR L'ÉDITION DE LA HAYE
DE 1729. IN DOUZE.

LA derniere Édition que Mr. Despreaux publia de ſes Ouvrages, parut en 1701. Il ſe propoſoit d'en donner une nouvelle Édition en 1710 : on en avoit même imprimé quelques feuilles, lorſqu'il reçut un ordre du Roi de n'y point mettre la *Satire ſur l'Équivoque ;* ce qui le chagrina ſi fort, qu'il aima mieux abandonner cette édition, que de la publier ſans cette Pièce. Mr. Despreaux mourut l'année ſuivante. Ses Amis donnerent en 1713. une édition de ſes Oeuvres, telle qu'il l'avoit projettée, à l'exception de la Satire ſur l'Équivoque, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'oppoſoient à l'impreſſion de cet Ouvrage, avoient moins de crédit dans les États Proteſtans qu'ils n'en avoient à la Cour de France ; on ne fit pas difficulté de l'inſérer dans l'édition des Oeuvres de Mr. Despreaux, imprimée à Geneve en 1716. Cette édition eſt enrichie d'un Commentaire, qui, outre les Remarques de Mr. Despreaux, placées à la marge des dernieres Impreſſions de ſes Ouvrages, contient pluſieurs Éclairciſſemens qu'il avoit donnés à l'Éditeur, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve auſſi quelques Pièces de Mr. Despreaux qui n'avoient point vu le jour ; & même quelques Écrits qui ne ſont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ſes Ouvrages, ou que l'Éditeur a eu des raiſons particulieres d'y ajouter.

Cette *Nouvelle Édition*, que nous devons aux ſoins de Mr. Du Monteil, a tous les avantages de celle de Geneve : elle contient les mêmes Remarques, & les mêmes Pièces ; & elle la ſurpaſſe encore à bien des égards [1]).

I. Elle eſt augmentée de pluſieurs nouvelles Remarques, qu'on a diſtinguées de celles du Commentateur [2]). On peut mettre au rang des plus im-

1) Cela doit auſſi s'entendre, en partie, des Éditions de 1718. *in folio* & *in quarto* : & de l'Édition de 1722, en 4. vol. *in douze*.

2) Les Imprimeurs n'ont pas toujours marqué cette diſtinction.

portantes, celles qui regardent la *Satire ſur l'Équivoque*. Le Commentateur oubliant qu'il étoit le dépoſitaire des intentions de Mr. Despreaux, s'eſt accommodé au temps. Il a non ſeulement évité d'expliquer les endroits où cet illuſtre Poëte deſigne certains dogmes de Morale, que Mr. Paſcal a reprochés aux Jéſuites dans ſes *Provinciales*; mais lorſqu'il s'agit de ce qu'on appelle le *Janſénisme*, il n'y a point d'artifice dont il ne ſe ſoit ſervi pour déguiſer la penſée de Mr. Despreaux, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ſes déguiſemens, & mis le Lecteur au fait ſur ces endroits-là. Mais on n'épouſe aucun parti: on ſe contente de fixer le véritable ſens de l'Auteur; ou de donner les paſſages cités par Mr. Paſcal, qui étoient l'objet de M. Despreaux.

On a auſſi relevé le Commentateur, lorſqu'involontairement il n'a pas bien pris la penſée de Mr. Despreaux; ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec aſſez d'exactitude. Quelquefois on indique les ſources d'où il a tiré ſes Remarques. On a même critiqué Mr. Despreaux; liberté, que le Commentateur ne s'eſt pas toujours refuſée. Des Marets, Pradon, & Perrault ont cenſuré pluſieurs choſes dans les Ouvrages de notre Poëte: on a donné quelques exemples de leur Critique, ſur-tout aux endroits que Mr. Despreaux a changés ou ſupprimés dans la ſuite. Des Marets travailla de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Teſtu, & quelques autres; & publia en 1674. *la Défenſe du Poëme héroïque, avec quelques Remarques ſur les Oeuvres Satiriques du Sieur D****. Il cenſura, entr'autres choſes, l'endroit de la IV. Satire, où Mr. Despreaux avoit traduit ces Vers d'Horace:

Tantalus à labris ſitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur.

La critique parut juſte à Mr. Despreaux; & il rétrancha des Vers qui, en effet, n'étoient pas dignes de lui. Les Auteurs du *Journal des Savans* ont obſervé, qu'il y ſubſtitua ces deux vers de Des Marets:

Tantale dans un fleuve a ſoif & ne peut boire.
Tu ris? Change le nom. La fable eſt ton hiſtoire:

& voici l'*Hiſtoire anecdote* qu'ils nous donnent de ces vers.

»Monſieur Despreaux, diſent-ils 3), ayant entre»pris de traduire le *Tantalus à labris* d'Horace, le tra»duiſit malheureuſement par ſix déteſtables vers; les »voici:

»Dites-moi, pauvre eſprit, ame baſſe & venale,
»Ne vous ſouvient-il plus du tourment de Tantale,
»Qui dans le triſte état où le Ciel l'a reduit
»Meurt de ſoif au milieu d'un fleuve qui le fuit?
»Vous riez! ſavez-vous que c'eſt votre peinture,
»Et que c'eſt vous par-là que la fable figure.

»Des Marets n'oublia pas, comme on croit bien, »les ſix vers que nous venons de rapporter. Mais ce »qu'on ne devineroit pas, c'eſt que la joye qu'il en »ſentit lui tint lieu d'Apollon, & lui fit faire les deux »vers dont nous parlons. Mr. Despreaux, qui ne ſa»voit point répondre aux injures, mais ſavoit à mer»veille profiter de tous les avis, ne repliqua rien à la »critique de ſon ennemi, mais corrigea ſes Ouvrages avec »ſoin, rétrancha dans les éditions ſuivantes les ſix vers »en queſtion, & y ſubſtitua hardiment les deux de »Des Marets. C'eſt là que tout le monde les a vus pen»dant très-long-temps, car ce ne fut que quand Des»preaux ſe nomma, qu'il eût la délicateſſe de rétrancher »totalement cette belle comparaiſon.

Voilà une *anecdote* bien circonſtanciée, qui vient d'une ſociété de gens choiſis pour compoſer le *Journal des Savans*; & ces Meſſieurs ne veulent pas, qu'on les en croye ſur leur parole, ils en appellent aux Oeuvres même de Mr. Despreaux: *C'eſt-là*, diſent-ils, *que tout le monde a vu pendant très-long-temps ces deux vers de Des Marets* adoptés par Mr. Despreaux. Cependant il eſt très-certain, que ces vers ne ſe trouvent dans aucune édition des Ouvrages de cet illuſtre Poëte. D'ailleurs, c'eſt connoître fort mal Mr. Despreaux, que de croire, qu'il eût voulu ſe ſervir des Vers de Des Marets.

3) *Journal des Savans*, Septembre 1728, pag. 94, 95. Édition d'Amſterdam.

Au reste, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de Remarques à celles du Commentateur, on ne prétend pas avoir dit tout ce qui se pouvoit dire. Par exemple, on n'a pas observé, que Mr. Despreaux intitula son Lutrin: *Poëme héroïque*, jusqu'en 1701, qu'il lui donna le tire de *Poëme héroï-comique*; titre, qui convient beaucoup mieux à cet Ouvrage. Dans la Lettre à Mr. Perrault, sur la dispute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. Despreaux dit: *Je passerois condamnation sur la Satire..... quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables.* Son Commentateur fait là-dessus cette Remarque 4): *Mr. Despreaux ne parle point ici de ses Satires; ce silence a bien de la grandeur.* Mais s'il avoit joint ses Satires à celles de Regnier, & en avoit fait lui-même l'éloge, n'auroit-on pas eu raison de dire: *il y a là bien de la petitesse?*

II. Nous avons dit que dans l'édition de Geneve on avoit inséré quelques Pièces qui ne sont point de Mr. Despreaux, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages: on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette nouvelle édition. On y a même ajouté quelques Ecrits qui ont une liaison nécessaire avec ceux qu'il a plû au Commentateur de faire entrer dans l'édition de Geneve.

1. On ne sauroit bien entendre la *Dissertation* de Mr. Despreaux sur les *Jocondes* de Bouillon & de la Fontaine, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Cependant la *Joconde* de Bouillon n'étoit connue que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de la Fontaine, au devant de la Dissertation de Mr. Despreaux 5]

On y trouvera aussi la *Réponse de Mr. Perrault* à ce que Mr. Despreaux a dit contre lui dans ses *Réflexions sur Longin*, au sujet de Pindare 6). Mr. Des Maizeaux nous a conservé cette petite Pièce. Il l'inséra dans le *Mélange curieux des meilleures Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond* &c. imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Préface de ce Recueil. „Mr. Perrault, *dit-il*, publia cet Ecrit

4) Tom. IV. pag. 98. 5) Tom. II. pag. 230. & 231.
6] Tom. III. pag. 189.

„en 1694; mais il ne laiſſoit pas d'être auſſi rare que s'il „n'avoit jamais été imprimé. Je me ſuis imaginé qu'on „ſeroit bien aiſe de le trouver dans la nouvelle édition „de ce Récueil. C'eſt une Réponſe à la VIII. Réflexion „critique de Mr. Despreaux, où il s'agit de Pindare. „Mr. Perrault ſe propoſoit de répondre à toutes les au„tres Réflexions de Mr. Despreaux, qui attaquoient ſon „*Parallèle des Anciens & des Modernes*; je ne penſe pas „qu'il ait exécuté ce deſſein. Mr. Despreaux avoit raiſon „pour le fonds; mais il traita trop durement ſon adver„ſaire. Mr. Perrault avoit l'avantage de la douceur, „de la modération, & de la politeſſe. Après tout, on „verra dans cet Écrit que Mr. Despreaux a imputé à Mr. „Perrault bien des choſes qu'il n'avoit pas dites, & qu'il „lui a donné un ridicule dont il n'étoit point coupable. „Pourquoi n'a-t-il donc pas rectifié ces endroits dans la „derniere édition de ſes Ouvrages? Comment accorder „ce procédé avec cette droiture & cette équité, dont il „ſe faiſoit un rempart?

On a encore ajouté ici la *Réponſe* de Mr. de la Motte à la XI. *Réflexion* de Mr. Despreaux ſur Longin 7). Mr. de la Motte dans ſon *Diſcours ſur l'Ode*, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la *Phèdre* de Mr. Racine, où Théramene parlant du Monſtre qui fut cauſe de la mort d'Hippolyte, dit:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Mr. Despreaux a défendu Racine ſon Ami, dans la Réflexion qu'on vient de marquer; & Mr. de la Motte a répondu. Le Lecteur ſera, ſans doute, bien aiſe de pouvoir comparer cette *Réponſe* avec la Réflexion de Mr. Despreaux, ſans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. de la Motte.

2. On a fait entrer dans cette édition quelques autres Pièces qui n'ont, à la vérité, aucun rapport avec les Écrits de Mr. Despreaux, mais qui ſont, comme on l'a déja remarqué, néceſſairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au Commentateur d'inſérer dans l'édition de Geneve. Ainſi on a joint à la *Lettre de Mr. Racine* contre Mr. Nicole, les deux *Réponſes* qui y furent faites 8), & la ſeconde *Lettre* de Mr. Racine, qui eſt une Replique

7) Tom. III. pag. 314. 8) Tom. IV. pag. 165, & 184.

à ces deux Réponſes 9). On a auſſi joint au *Sonnet* de Mr. de Nantes contre la Satire ſur l'Équivoque, deux autres petites Pièces, du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'Hiſtoire de ces Ouvrages 10). Le Commentateur n'a publié dans l'édition de Geneve que le ſecond Sonnet, qui eſt contre Mr. Despreaux: nous avons cru devoir y ajouter le premier, qui contient ſon éloge. La troiſieme Pièce eſt une plaiſanterie ingénieuſe ſur les deux autres. C'eſt dans le même eſprit d'équité & de déſintéreſſement qu'on a mis à la ſuite des Remarques du Commentateur ſur l'Épigramme LI, un extrait de la *Défenſe du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despreaux*, par Meſſieurs les Journaliſtes de Trevoux 11).

III. Le Commentateur a diviſé ſes Notes en trois claſſes. La premiere contient les *Changemens* que Mr. Despreaux a faits dans les nouvelles éditions de ſes Ouvrages: la ſeconde, les *Remarques* qui expliquent les expreſſions ou les alluſions de Mr. Despreaux: & la troiſieme, les *Imitations*, c'eſt-à-dire, les paſſages qu'il a imités des anciens Poëtes. On trouvera ici la même diviſion. Mais au lieu que dans l'édition de Geneve, on a ſéparé & diſtingué chaque claſſe d'une maniere qui ne ſervoit qu'à groſſir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la ſuite naturelle des Notes; nous avons placé dans celle-ci toutes les Notes ſelon l'ordre & la ſuite des vers: en diſtinguant néanmoins les *Changemens* & les *Imitations*, d'avec les *Remarques*. Si cette diſtinction ne ſe trouve pas par-tout où elle devroit être, c'eſt parce qu'on a d'ailleurs ſuivi ſcrupuleuſement l'édition de Geneve, où elle n'eſt pas toûjours obſervée. Le Commentateur s'eſt éloigné ici de ſes propres regles. Son plan l'obligeoit à comprendre ſous le titre de *Changemens*, tous les Vers que Mr. Despreaux a retranchés dans les éditions poſtérieures de ſes Ouvrages: il ne laiſſe pas de les produire très-ſouvent ſous le titre de *Remarques* 12).

Le 1. d'Avril 1729.

9) Tom. IV. pag. 202.
10) Tom. II. pag. 318, *& ſuiv.*
11) Tom. II. pag. 214. *& ſuiv.*
12) Comparez dans l'Édition de Geneve, Lutrin Chant II. v. 8. 57. avec Chant IV. v. 105. & avec Satire I. v. 65. 94. 132. &c.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR DE GENEVE.

EN publiant un Commentaire ſur les Oeuvres de Monſieur Boileau-Despreaux, j'ai eu deſſein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, j'ai raſſemblé avec ſoin tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet illuſtre Écrivain. Je donne des Pièces entieres qui n'avoient pas encore vû le jour; je conſerve les endroits qu'il avoit retranchés de quelques éditions: enfin, juſqu'aux moindres fragmens, tout ſe trouve ici, revû plus exactement que jamais.

J'ajoûte des Éclairciſſemens hiſtoriques au Texte de l'Auteur; & je n'impoſe point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnés par l'Auteur lui-même; car je n'avance preſque rien qui ne ſoit tiré, ou des converſations que j'ai eues avec lui, ou des Lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ſes Ouvrages, m'ayant fait ſouhaiter de le connoître, je ne trouvai en lui ni cette fauſſe modeſtie, ni cette vaine oſtentation, ſi ordinaires aux perſonnes qui ont acquis une réputation éclatante: &, bien différent de ces Auteurs renommés qui perdent à être vûs de près, il me parut encore plus grand dans ſa Converſation que dans ſes Écrits.

Cette premiere entrevûe donna naiſſance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de ſon âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il m'ouvrit entierement ſon cœur; & quand je donne ce commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illuſtre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaiſance de m'apprendre toutes les particularités de ſes Ouvrages, je puis dire que de mon

côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoiſſance exacte de certains faits, qu'il touche légerement, & dont il m'avouoit qu'il ne ſavoit pas trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaiſoient pas; de ſorte qu'un jour, comme je lui rendois compte de mes découvertes: *A l'air dont vous y allez*, me dit-il, *vous ſaurez mieux votre Boileau que moi-même.*

Ce n'eſt donc pas ici un tiſſu de conjectures, hazardées par un Commentateur qui devine: c'eſt le ſimple récit d'un Hiſtorien qui raconte fidélement, & ſouvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'eſt l'Hiſtoire ſecrete des Ouvrages de Mr. Despreaux. Mais c'eſt auſſi, en quelque façon, l'Hiſtoire de ſon Siecle. Car comme il y a eu peu d'Écrivains de ce temps-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'évênemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; mon Commentaire embraſſe le détail de ces diverſes matieres. Ainſi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes litteraires & hiſtoriques, peut-être aſſez curieuſes d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour ſuppléer à ces graces intéreſſantes que je ſerois peu capable de répandre ſur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai rapporté aſſez exactement les Critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'ayent paru ſenſées. J'ai cru, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Ami de ſa Perſonne, que comme l'Interprete & l'Hiſtorien de ſes Écrits.

En parlant des perſonnes qui y ſont nommées, je me ſuis attaché particulierement à faire connoître celles qui ſont plus obſcures, & dont les noms ſeroient peut-être ignorés ſans les Satires de notre Auteur. Dans le temps auquel il les publia, telle Perſonne étoit fort connue à la Cour ou à la Ville, qui ne l'eſt plus maintenant: comme l'*Angéli*, le *Savoyard*, & un tas de mauvais Écrivains qui ſont nommés dans les Satires. Tel évênement faiſoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de temps après fut entie-

entierement oublié : comme le Siege ſoutenu par les Auguſtins, dont il eſt fait mention dans le premier Chant du Lutrin. Voilà principalement quels ſont les ſujets abandonnés à la prévoyance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction eſt de fixer de bonne heure la connoiſſance des choſes, qui vraiſemblablement ne paſſeroient pas juſqu'à la Poſtérité.

Cette réflexion s'adreſſe ſur-tout à ceux qui ſeroient tentés de rejetter quelques-unes de mes Remarques, parce qu'elles leur paroîtroient moins importantes que la plûpart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu deſſein d'écrire pour tout le monde; pour les Etrangers auſſi bien que pour les François; pour la Poſtérité encore plus que pour notre Siecle. Dans cette vûe, ne devois-je pas expliquer ce qui regarde nos uſages, nos modes & nos coutumes ? Un François, qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne ſentira pas le beſoin de cette explication : mais nos Neveux ſans doute m'en ſauront gré : & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui ſemblent n'avoir été écrites que pour la ſimple curioſité, deviendront toujours plus néceſſaires, à meſure que l'on s'éloignera du Pays & du Siecle où nous vivons.

Quelle ſatisfaction & quel avantage ne ſeroit-ce pas pour nous, ſi les Anciens avoient laiſſé des Eclairciſſemens de cette ſorte, ſur Horace, ſur Perſe, ſur Juvénal ! S'ils nous avoient inſtruits ſur une infinité de faits, d'uſages, de portraits, d'alluſions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toujours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs! Au défaut de ces connoiſſances, les Commentateurs qui ſont venus après, ont été obligés de ſe renfermer dans la critique des mots, critique ſeche, rébutante, peu utile ; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obſcurs, à peine ont-ils pu s'élever au deſſus des doutes & des conjectures.

L'obſcurité que l'éloignement des temps ne manque jamais de jetter ſur les ouvrages de mœurs & de caractères, reſſemble à la pouſſiere qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit les couleurs, ſans les détruire

entierement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & decouvrir les beautés de la Peinture: il en voit l'ordonnance & le deſſein, quoique le coloris en paroiſſe preſque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainſi dire, d'enlever la pouſſiere qui couvroit ſon Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire ſous les yeux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obſcurité & conſerve juſques aux moindres traits, ces traits délicats & preſque imperceptibles qui s'effacent ſi aiſément, & qu'il eſt impoſſible de rappeller, quand une fois ils ſont effacés.

J'ai donc quelque ſujet d'eſpérer, que ce Commentaire ſera utile & agréable au Public: On peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Hiſtoire: qu'*elle plaît, de quelque maniere qu'elle ſoit écrite.* *. La peinture qu'elle fait des vertus & des vices, des guerres, des changemens d'États, des révolutions mémorables, lui donne ce privilege. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouvera des particularités ſecrettes, ſouvent plus intéreſſantes par leur ſingularité & par leur nouveauté. C'eſt double ſatisfaction, quand, à la connoiſſance générale des faits, on ajoute celle des motifs & des cauſes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir, en quelque maniere, le Confident d'un Écrivain célèbre, & d'être admis dans le ſecret de ſes penſées. Il entre dans cette eſpèce de confidence un air de myſtere qui flatte également la curioſité & l'amour propre.

Mes Notes ſont diſtinguées par les titres de *Changemens*, *Remarques* & *Imitations*.

Dans le premier ordre de Notes, j'ai rapporté les *Changemens* que l'Auteur a faits dans les diverſes éditions de ſes Ouvrages, & quand je l'ai cru néceſſaire, j'ai expliqué les raiſons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne ſe contentoit pas de dire bien: il vouloit que l'on ne put pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient paſſé pour ache-

* Hiſtoria, quoquo modo ſcripta, delectat. *Plin. L. 5. Ep. 8.*

vés, s'il n'en avoit pas fait appercevoir les défauts ou la foibleſſe, par ſes corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître ſon génie, que de rapprocher ainſi ſes différentes manieres de penſer & de s'exprimer ſur un même ſujet, quoique moins heureuſes les unes que les autres. C'eſt, ſi j'oſe uſer de ce terme, la ſucceſſion généalogique de ſes penſées. On y voit, par des exemples fréquens & bien marqués, les accroiſſemens de l'Eſprit humain, & les progrès d'une Critique auſſi ſévere qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaiſon qui ſe peut faire à tout moment, des endroits changés de mal en bien, ou de bien en mieux?

Les *Remarques* ſuivent les Changemens, & font l'eſſentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matiere ſi abondante & ſi riche n'avoit pas beſoin d'ornemens étrangers. Auſſi n'ai-je rien tant recherché qu'un ſtyle ſimple, tourné uniquement au profit des Lecteurs, & débarraſſé de toutes ces vaines ſuperfluités qui, au lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégouter de la Critique.

Enfin, après les Remarques viennent les *Imitations*, c'eſt-à-dire, les paſſages que Mr. Despreaux a imités des Anciens *. Bien loin qu'il eut honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les propoſoit, par forme de défi, à ſes Adverſaires qui s'aviſoient de les lui reprocher: & c'eſt lui qui m'a indiqué, dans la lecture ſuivie de tous ſes Ouvrages, les ſources les plus détournées où il avoit puiſé. Auſſi n'imitoit-il pas d'une maniere ſervile. Les Poëtes médiocres ne font que rapporter des paſſages, ſans y rien mettre du leur que la ſimple Traduction, n'ayant ni aſſez d'adreſſe ni aſſez de feu pour fondre la matiere, ſelon la penſée d'un de nos meilleurs

* §. Dans l'édition d'Amſterdam de 1702. on marqua preſque tous les paſſages des Poëtes Latins que Mr. Despreaux avoit imités. Les Journaliſtes de Trevoux firent là-deſſus une réflexion qui piqua Mr. Despreaux. Voyez les Remarques ſur l'Epigramme XXVII. Tom. II. pag. 234. DU MONTEIL.

Ecrivains *, ils ſe contentent de la ſouder groſſierement, & la ſoudure paroît. On diſtingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despreaux au contraire s'approprioit les penſées des bons Auteurs; il s'en rendoit, pour ainſi dire, le maître, & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. On ne doit pas cependant mettre ſur ſon compte tous les paſſages que j'ai rapportés: car il y en a pluſieurs qu'il n'a jamais vûs, ou qu'il n'a vûs qu'après-coup. Mais je ne laiſſe pas de les citer, parce qu'il eſt toujours agréable de voir comment deux eſprits ſe rencontrent, & les différens tours qu'ils donnent à la même penſée.

C'eſt l'envie d'être clair, qui m'a aſſujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage de mes Notes; & il m'a paru, qu'en prenant ſur moi le ſoin de faire cette diſtribution, j'épargnois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarraſſeront pas des Imitations, d'autres mépriſeront les Changemens, la plûpart s'en tiendront aux Remarques hiſtoriques. Si j'avois tout confondu, il auroit fallu lire tout, pour trouver ce qu'on cherchoit: au lieu que, de la maniere dont les choſes ſont diſpoſées, chacun peut, en un coup d'œil, choiſir ce qui eſt de ſon goût, & laiſſer le reſte.

Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus néceſſaire de toutes, puiſqu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoique j'y faſſe mention d'une infinité de perſonnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offenſantes, ni de ces faits purement injurieux, qui ne ſervent qu'à flatter la malignité, & qui déshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils ſont publiés. Il eſt de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachés & des perſonnalités, de diſtinguer ce que le Public doit ſavoir, d'avec ce qu'il eſt bon qu'il ignore. Suivant cette regle, je n'ai pas dit toutes les vérités; mais tout ce que j'ai dit eſt véritable, ou du moins je l'ai reçu comme tel. Enfin, je me ſuis défendu ſéverement tout ce qui n'auroit pu m'acquérir la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.

* D'Ablancourt, Lettre I. à Patru.

PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

Comme c'eſt ici vraiſemblablement la derniere édition de mes Ouvrages que je reverrai, & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé, comme je ſuis, [1] de plus de ſoixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmités, ma courſe puiſſe être encore fort longue, le Public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a eûe d'acheter tant de fois des Ouvrages ſi peu dignes de ſon admiration. Je ne ſaurois attribuer un ſi heureux ſuccès qu'au ſoin que j'ai pris de me conformer toujours à ſes ſentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été poſſible, ſon goût en toutes choſes. C'eſt effectivement à quoi il me ſemble que les Écrivains ne ſauroient trop s'étudier. Un Ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de Connoiſſeurs, s'il n'eſt

1. *De plus de ſoixante & trois ans.*] C'eſt-à-dire, *de plus de ſoixante & quatre ans*: car Mr. Despreaux étant né le 1. de Novembre, 1636. il couroit ſa 63. année en 1701. quand il compoſa cette Préface. Le Roi lui ayant demandé un jour, en quel temps il étoit né, Mr. Despreaux lui répondit, que le temps de ſa naiſſance étoit la circonſtance la plus glorieuſe de ſa vie: *Je ſuis venu au monde*, dit-il, *une année avant Vôtre Majeſté, pour annoncer les merveilles de ſon Regne.* Le Roi fut touché de cette réponſe, & les Courtiſans ne manquerent pas d'y applaudir. Mr. Despreaux, qui ne fit peut-être pas alors réflexion ſur l'année de ſa naiſſance, s'eſt cru depuis engagé d'honneur à ſoutenir un mot qu'il avoit dit en préſence de toute la Cour, & qui avoit ſi bien réuſſi. C'eſt ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en 1637. & c'eſt ce qui a cauſé l'erreur ſur les dattes de tous ſes Ouvrages, dans la liſte qu'on en avoit donnée au commencement de l'édition poſthume de 1713. après la Préface. Voyez ci-après la Remarque ſur l'Épigramme 55.

§. Le Commentateur avance un peu trop légerement que la Réponſe qu'il attribue à Mr. Despreaux, *l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en 1637.* Car pour ne donner qu'un exemple du contraire, dans l'Épître X. compoſée en 1695. vers 98. notre Poëte dit, qu'il perdit ſon Pere à l'âge de *ſeize ans.* Or le Commentateur remarque ſur ce même vers (& ailleurs) que le Pere de Mr. Despreaux mourut en 1657. Mr. Despreaux met donc ici *ſa naiſſance* en 1640. ou 1641. DU MONTEIL.

plein d'un certain agrément & d'un certain ſel, propre à piquer le goût général des Hommes, il ne paſſera jamais pour un bon Ouvrage ; & il faudra à la fin que les Connoiſſeurs eux-mêmes avouent, qu'ils ſe ſont trompés en lui donnant leur approbation. Que ſi on me demande ce que c'eſt que cet agrément & ce ſel, je répondrai que c'eſt un je ne ſais quoi, qu'on peut beaucoup mieux ſentir que dire. A mon avis néanmoins, il conſiſte principalement à ne jamais préſenter au Lecteur que des penſées vraies & des expreſſions juſtes. L'Eſprit de l'Homme eſt naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuſes du Vrai, que ſouvent il n'entrevoit qu'à demi ; & rien ne lui eſt plus agréable que lorſqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie, & miſe dans un beau jour. Qu'eſt-ce qu'une penſée neuve, extraordinaire ? Ce n'eſt point, comme ſe le perſuadent les Ignorans, une penſée que perſonne n'a jamais eue, ni dû avoir. C'eſt au contraire une penſée qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un s'aviſe le premier d'exprimer. Un bon mot n'eſt bon mot qu'en ce qu'il dit une choſe que chacun penſoit, & qu'il la dit d'une maniere vive, fine & nouvelle. Conſidérons, par exemple, cette replique ſi fameuſe de Louis Douzieme à ceux de ſes Miniſtres, qui lui conſeillerent de faire punir pluſieurs perſonnes, qui, ſous le regne précédent, & lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, avoient pris à tâche de le deſſervir. *Un Roi de France*, leur répondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Orléans.* D'où vient que ce mot frappe d'abord ? N'eſt-il pas aiſé de voir que c'eſt parce qu'il préſente aux yeux une vérité que tout le monde ſent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux diſcours de Morale : *Qu'un grand Prince, lorſqu'il eſt une fois ſur le Trône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vûe que la gloire & le bien général de ſon État ?* Veut-on voir au contraire combien une penſée fauſſe eſt froide & puérile ? Je ne ſaurois rapporter un exemple qui le faſſe mieux ſentir que deux Vers du Poëte Théophile, dans ſa Tragédie intitulée : *Pyrame & Thisbé* ; lorſque cette

malheureuſe Amante, ayant ramaſſé le poignard encore tout ſanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle querelle ainſi ce poignard:

Ah! voici le poignard, qui du ſang de ſon Maître
S'eſt ſouillé lâchement. Il en rougit, le Traître.

Toutes les glaces du Nord enſemble ne ſont pas, à mon ſens, plus froides que cette penſée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du ſang, dont eſt teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, ſoit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué? Voici encore une penſée qui n'eſt pas moins fauſſe, ni par conſéquent moins froide. Elle eſt de Benſerade, dans ſes Métamorphoſes en Rondeaux, où, parlant du Deluge envoyé par les Dieux pour châtier l'inſolence de l'Homme, il s'exprime ainſi:

Dieu lava bien la tête à ſon Image.

Peut-on, à propos d'une auſſi grande choſe que le Deluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la penſée eſt d'autant plus fauſſe en toutes manieres, que le Dieu, dont il s'agit en cet endroit, c'eſt Jupiter, qui n'a jamais paſſé chez les Payens pour avoir fait l'Homme à ſon image; l'Homme dans la Fable étant, comme tout le monde ſait, l'ouvrage de Promethée.

Puis qu'une penſée n'eſt belle qu'en ce qu'elle eſt vraie; & que l'effet infaillible du Vrai, quand il eſt bien énoncé, c'eſt de frapper les Hommes, il s'enſuit que ce qui ne frappe point les Hommes, n'eſt ni beau ni vrai, ou qu'il eſt mal énoncé; & que par conſéquent un Ouvrage qui n'eſt point goûté du Public, eſt un très-méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choſes: mais il n'eſt pas poſſible qu'à la longue une bonne choſe ne lui plaiſe; & je défie tous les Auteurs les plus mécontens du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs Écrits, de la bonté desquels eux ſeuls ſont

persuadés. J'avoue néanmoins, & on ne le sauroit nier, que quelquefois, lorsque d'excellens Ouvrages viennent à paroître, la Cabale & l'Envie trouvent moyen de les rabaisser, 2 & d'en rendre en apparence le succès douteux: mais cela ne dure gueres; & il en arrive de ces Ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant qu'on l'y retient, mais bientôt la main venant à se lasser, il se releve & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matiere d'un gros Livre: mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au Public ma reconnoissance, & la bonne idée que j'ai de son goût & de ses jugemens.

Parlons maintenant 3 de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru; & non seulement je l'ai revûe avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes Ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuyans la peine, qui ne se croyent plus obligés de rien raccommoder à leurs Écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. Ils alleguent, pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur, en les trop remaniant, de leur ôter cet air libre & facile, qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours: mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les Ouvrages faits à la hâte, &, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs, & forcés. Un Ouvrage ne doit point paroître trop travaillé; mais il ne sauroit être trop travaillé; & c'est souvent le travail même, qui, en le polissant, lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la différence entre des Vers faciles, & des Vers facilement faits. Les Écrits de Virgile, quoiqu'extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est

2. *Et d'en rendre, &c. le succès douteux.*) Mr. Despreaux citoit pour exemples, *l'École des Femmes* de Moliere, & la *Phèdre* de Mr. Racine.

3. *De mon Édition nouvelle.*) Celle de 1701. pour laquelle cette Préface fut faite.

donnée un Auteur à limer & à perfectionner ſes Écrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les liſant. Voiture, qui paroît ſi aiſé, travailloit extrêmement ſes Ouvrages. On ne voit que des gens qui font aiſément des choſes médiocres; mais des gens qui en faſſent, même difficilement, de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Écrits dans cette nouvelle édition, qui eſt, pour ainſi dire, mon édition favorite. Auſſi y ai-je mis mon nom, que je m'étois abſtenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainſi uſé par pure modeſtie: mais aujourd'hui que mes Ouvrages ſont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modeſtie pourroit avoir quelque choſe d'affecté. D'ailleurs, j'ai été bien aiſe, en le mettant à la tête de mon Livre, de faire voir par là, quels ſont préciſement les Ouvrages que j'avoue, & d'arrêter, s'il eſt poſſible, le cours d'un nombre infini de méchantes Pièces, qu'on répand partout ſous mon nom, & principalement dans les Provinces & dans les Pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume, [4] une liſte exacte & détaillée de tous mes Écrits, & on la trouvera immédiatement après cette Préface. Voilà de quoi il eſt bon que le Lecteur ſoit inſtruit.

Il ne reſte plus préſentement qu'à lui dire quels ſont les Ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus conſidérable eſt une onzieme Satire, que j'ai tout récemment compoſée, & qu'on trouvera à la ſuite des dix précédentes. Elle eſt adreſſée à Monſieur de Valincour, mon illuſtre Aſſocié à l'Hiſtoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai compoſée avec le même ſoin que tous mes autres Écrits. Je ne ſaurois pourtant dire, ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes intimes Amis, à qui même je n'ai fait que la

4. *Une liſte . . . , de tous mes Écrits.*) Elle étoit différente de celle qui depuis a été miſe dans l'édition de 1713. & dont on a parlé dans la Remarque I. ſur cette Préface.

réciter fort vîte, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui eſt arrivé à quelques autres de mes Pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les euſſe miſes ſur le papier: pluſieurs perſonnes, à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, & en ayant donné des copies. C'eſt donc au Public à m'apprendre ce que je dois penſer de cet Ouvrage, ainſi que de pluſieurs autres petites Pièces de Poëſie qu'on trouvera dans cette nouvelle édition, & qu'on y a mêlées parmi les Épigrammes qui y étoient déja. Ce ſont toutes bagatelles, que j'ai la plûpart compoſées dans ma plus tendre jeuneſſe; mais que j'ai un peu rajuſtées, pour les rendre plus ſupportables au Lecteur. J'y ai fait auſſi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Monſieur Perrault, & où je badine avec lui ſur notre démêlé Poëtique, preſque auſſi-tôt éteint qu'allumé. L'autre eſt un Remercîment à Mr. le Comte d'Ericeyra, au ſujet de la Traduction de mon Art Poëtique faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une Lettre & des Vers François de ſa compoſition, où il me donne des louanges très-délicates, & auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur ſujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole, que je lui donne à la fin de ce Remercîment, de faire imprimer cette excellente Traduction à la ſuite de mes Poëſies; mais malheureuſement † un de mes Amis, à qui je l'avois prêtée, m'en a égaré le premier Chant, & j'ai eu la mauvaiſe honte de n'oſer récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce ſont là à peu près tous les Ouvrages de ma façon, bons ou méchans, dont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une choſe qui ſera ſûrement agréable au Public, c'eſt le préſent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre Monſieur Arnauld a écrite à Monſieur Perrault à propos de ma dixieme Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Épître à mes Vers, il fait en quel-

† *Un de mes Amis.*) Mr. l'Abbé Regnier-Desmarais, Secretaire de l'Académie Françoiſe.

que sorte mon apologie. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes Écrits les Ouvrages d'un si excellent Homme; & j'avoue que leur accusation est bien fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette Lettre, que ce grand Personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, & avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas?*

Au reste, comme malgré une apologie si authentique, & malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en Vers & en Prose, il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités; je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la Préface [6] de mes deux éditions précédentes. Les voici: *Il est bon que le Lecteur soit averti d'une chose; c'est qu'en attaquant dans mes Ouvrages les défauts de plusieurs Écrivains de notre siecle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Écrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier, que Chapelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les Ouvrages de Monsieur Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile. J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'Ouvrages, qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer, qu'il y a du génie dans les Écrits de Saint Amand, de Brébeuf, de Scuderi, de Cotin même, &*

6. *De mes deux Éditions précédentes.*) De 1683. & 1694. Despreaux mit cette Préface: mais le Commentateur n'a pas connu l'édition de 1685. Voyez les Remarques sur la Préface des éditions de 1683. & 1694. Tom. IV. pag. 275.

§. Il falloit dire de 1685. & 1694. car ce sont les deux éditions qui précéderent celle de 1701, où Mr. Du Monteil.

de plusieurs autres que j'ai critiqués. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable; je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux.

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne sais point de Lecteur qui n'en doive aussi être accusé; puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des Écrits qu'on fait imprimer; & qui ne se croye en plein droit de le faire, du consentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un Ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au Public: Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvieme Satire, & il suffit d'y renvoyer mes Censeurs.

ÉLOGE
DE
Mr. DESPRÉAUX,

Tiré du Discours que Monsieur DE VALINCOUR, *Secretaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Académie, prononça à la reception de Monsieur l'Abbé* D'ESTRÉES, *à présent Archevêque de Cambrai* * *&c.*

Je ne crains point ici, MESSIEURS, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despreaux. Elle me fourniroit plutôt des larmes hors de saison, que des louanges exagérées. Ami dès mon enfance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais ayent été parmi vous, je les ai perdus tous deux ** dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre: & que dans deux occasions, où ma douleur ne demandoit que le silence & la solitude, pour pleurer des Amis d'un si rare mérite, je me sois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge!

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monsieur Despreaux, que vous n'ayez déja prévenu? J'ose attester, MESSIEURS, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteste celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ses Vers l'objet de leur admiration. Ils les savent par cœur; ils les traduisent en leur Langue; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux sentir toutes les beautés. Approbation universelle, qui est le plus grand

* *Mr. l'Abbé d'Estrées mourut le 3. Mars, 1718. dans sa 52. année.*

** *Mr. Racine, mort en 1699. Mr. Despreaux, mort en 1711.*

éloge que les hommes puiſſent donner à un Écrivain; & en même-temps la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux ſecret peut-on acquérir cette approbation ſi généralement recherchée, & ſi rarement obtenue? Monſieur Despreaux nous l'a appris lui-même: c'eſt par l'amour du Vrai.

En effet, ce n'eſt que dans le Vrai ſeulement que tous les hommes ſe réuniſſent. Différens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugés, dans leur maniere de penſer, d'écrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le Vrai paroît clairement à leurs yeux, il enleve toujours leur conſentement & leur admiration.

Comme il ne ſe trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'eſt autre choſe que la Nature même, Monſieur Despreaux en avoit fait ſa principale étude. Il avoit puiſé dans ſon ſein ces graces qu'elle ſeule peut donner, que l'Art employe toujours avec ſuccès, & que jamais il ne ſauroit contrefaire. Il y avoit contemplé à loiſir ces grands modeles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laiſſe voir qu'à ſes Favoris. Il l'admiroit ſur-tout dans les Ouvrages d'Homere, où elle s'eſt conſervée avec toute la ſimplicité, & pour ainſi dire, avec toute l'innocence des premiers temps; & où elle eſt d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveller la fameuſe guerre des Anciens & des Modernes, où Monſieur Despreaux combattit avec tant de ſuccès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut eſpérer que ceux, qui ſe ſont fait une fauſſe gloire de reſiſter aux traits du défenſeur d'Homere, ſe feront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction *, qui le faiſant connoître à ceux même à qui ſa Langue eſt inconnue, fait mieux ſon éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour ſa défenſe; Chef-d'œuvre véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire

* *Traduction de Madame Dacier.*

des Muſes, & honoré de l'approbation de ceux qui y ſont aſſis.

Mais c'eſt en vain qu'un Auteur choiſit le Vrai pour modele. Il eſt toujours ſujet à s'égarer, s'il ne prend auſſi la Raiſon pour guide.

Monſieur Despreaux ne la perdit jamais de vûe: & lors que pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des Satires, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

Juvénal, & quelquefois Horace même, (avouons-le de bonne-foi) avoient attaqué les vices de leur temps avec des armes qui faiſoient rougir la Vertu.

Regnier, peut-être en cela ſeul, fidele Diſciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuſe licence une partie de ſa réputation; & il ſembloit alors que l'obſcénité fut un ſel abſolument néceſſaire à la Satire; comme on s'eſt imaginé depuis, que l'amour devoit être le fondement, & pour ainſi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théâtre.

Monſieur Despreaux ſût mépriſer de ſi mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il oſa le premier faire voir aux hommes une Satire ſage & modeſte. Il ne l'orna que de ces graces auſteres, qui ſont celles de la Vertu même; travaillant ſans ceſſe à rendre ſa vie encore plus pure que ſes Écrits, il fit voir que l'amour du Vrai, conduit par la Raiſon, ne fait pas moins l'Homme de bien que l'excellent Poëte.

Incapable de déguiſement dans ſes mœurs, comme d'affectation dans ſes Ouvrages, il s'eſt toujours montré tel qu'il étoit; aimant mieux, diſoit-il, laiſſer voir de véritables défauts, que de les couvrir par de fauſſes vertus.

Tout ce qui choquoit la Raiſon ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas maître, & auquel peut-être ſommes-nous redevables de ſes plus ingénieuſes compoſitions. Mais en attaquant les défauts des Écrivains, il a toujours épargné leurs perſonnes.

Il croyoit qu'il eſt permis à tout homme, qui ſait parler ou écrire, de cenſurer publiquement un mauvais Livre, que ſon Auteur n'a pas craint de rendre public; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces dangereux ennemis du Genre humain, qui, ſans reſpect ni pour l'amitié, ni pour la Vérité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces ſortes de gens, & qui du fond des ténèbres, qui les derobent à la rigueur des Loix, ſe font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces ſentimens de probité & d'humanité n'étoient pas dans Monſieur Despreaux des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour ſincere pour la Religion, qui paroiſſoit dans toutes ſes actions, & dans toutes ſes paroles; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occaſions où ils ſe trouvoient conformes à ſon humeur & à ſon génie.

C'eſt ce qui l'animoit ſi vivement contre un certain Genre de Poëſie, où la Religion lui paroiſſoit particulierement offenſée.

Quoi, diſoit-il à ſes Amis, des maximes, qui feroient horreur dans le langage ordinaire, ſe produiſent impunément dès qu'elles ſont miſes en Vers! Elles montent ſur le Théâtre à la faveur de la Muſique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'eſt peu d'y étaler ces Exemples qui inſtruiſent à pécher, & qui ont été déteſtés par les Payens même. On en fait aujourd'hui des conſeils, & même des préceptes: & loin de ſonger à rendre utiles les divertiſſemens publics, on affecte de les rendre criminels. Voilà dequoi il étoit continuellement occupé, & dont il eut voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ſes Satires.

Heureux d'avoir pu d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages ſi contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la perſonne de notre auguſte Monarque, des louanges qui ne periront jamais.

LA VIE

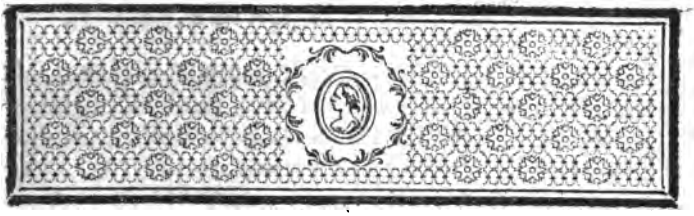

LA VIE
DE MONSIEUR
BOILEAU DESPREAUX
A MONSIEUR
ADDISON.

MONSIEUR,

Le ſoin que quelques beaux Eſprits de ce Royaume ont pris de traduire en leur Langue diverſes Pièces de Mr. Despreaux *, n'ayant fait qu'exciter la curioſité des Lecteurs Anglois pour le reſte de ſes Ouvrages ; on a enfin reſolu de les ſatisfaire en publiant une Traduction complette de tout ce qu'il nous a donné. Mais comme il eſt aſſez ordinaire que l'admiration qu'on a pour les Écrits d'un Auteur, faſſe naître des ſentimens avantageux pour ſa perſonne, & qu'on ſouhaite d'être inſtruit de ſon Origine, de ſes Mœurs, & de ſa Fortune ; ceux qui ont entrepris cette Traduction Angloiſe des OEUVRES de Mr. Despreaux, ont cru devoir

* Le Comte de Rocheſter, le Chevalier Soame, Mr. Oldham, &c.

l'accompagner de la VIE de ce fameux Ecrivain, & m'ont prié de leur fournir là-dessus quelques Memoires. Je me suis d'autant plus facilement rendu à leurs sollicitations, que je me suis flatté qu'un Ouvrage comme celui-là ne vous seroit pas desagréable.

Je prends donc la liberté de vous l'offrir, Monsieur, non seulement pour vous témoigner, combien je suis sensible à toutes les marques de bienveillance que vous m'avez données; mais aussi pour vous entretenir d'une personne illustre, que vous avez connue lorsque vous étiez à Paris, & dont la Conversation n'a fait qu'augmenter l'estime que vous en aviez déja conçue, par la lecture de ses Ouvrages. D'ailleurs comme ces Mémoires regardent la Vie d'un Auteur qui ne s'est pas moins rendu célèbre dans les Pays étrangers que dans sa Patrie; je ne pouvois choisir personne dont le Caractère eût plus de rapport au sien. Votre Nom, Monsieur, est connu de tous les Savans de delà la Mer. La Relation de vos Voyages, & les Poësies dont vous avez enrichi le Public, ont mérité leur éloge, & vous ont justement acquis la réputation d'un des plus polis & des plus judicieux Écrivains de ce Siècle *.

Mais je ne m'apperçois pas que je m'engage insensiblement dans un détail que votre Modestie ne sauroit souffrir. Je m'arrête donc ici, Monsieur, pour ne vous parler que de Mr. Despreaux. Sa manière de vivre simple & uniforme n'a pû être susceptible d'Evênemens fort considérables: ses Écrits me fourniront une plus ample moisson; & j'en parlerai avec d'autant plus de soin que quand on sait bien l'Histoire des Ouvrages d'un Auteur, ce qui a donné lieu de les faire, le tems de leur Composition, & le but qu'on

* HISTOIRE *des Ouvrages des Savans.* Octobre 1705. page 435. & suiv.
NOUVELLES *de la République des Lettres*, Septembre 1706. page 304.
ACTA *Eruditorum*, Decembre 1706. pag. 534. & seqq.

s'eſt propoſé en les écrivant, on a, pour ainſi dire, la clef d'une infinité d'endroits, qui ſans cela perdroient leur principale beauté, ou deviendroient même inintelligibles, ſur-tout dans un Auteur étranger.

MR. GILLES BOILEAU, Pere de notre Auteur, étoit Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, & pendant ſoixante ans qu'il exerça cet Emploi, il ne ſe fit pas moins eſtimer par ſa capacité que par une probité peu commune, & par un déſintéreſſement aſſez rare aux perſonnes de ſa profeſſion. Il mourut en 1653. âgé de plus de quatre-vingt ans, & regretté de tous ceux qui le connoiſſoient. Il eut pluſieurs Enfans qu'il éleva avec beaucoup de ſoin, & dont trois *Gilles*, *Jaques*, & *Nicolas*, ſe ſont acquis une grande réputation dans la République des Lettres.

GILLES BOILEAU naquit en 1631. Il s'attacha à l'étude de la Juriſprudence, & n'eut pas plûtôt achevé ſon Cours de Droit qu'il fut reçu Avocat au Parlement de Paris. Il poſſeda enſuite la Charge de Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris.

En 1655. il donna LA VIE D'EPICTETE ET L'ENCHIRIDION OU ABRÉGÉ DE SA PHILOSOPHIE AVEC LE TABLEAU DE CEBÈS, TRADUITS DU GREC EN FRANÇOIS. Mr. Bayle nous aſſure, que cette VIE d'Epictete eſt *la plus ample & la plus exacte qu'il ait vue*; & que *l'érudition & la Critique y ſont répandues habilement*. Il parle auſſi d'une manière avantageuſe de la Traduction du *Manuel d'Epictete* & de celle du *Tableau de Cebès*; ajoutant que *tout cela fut fort bien reçu du Public.* †

BIBLIOTHEQUE *choiſie*, Tome XI. (1707.) page 198.
JOURNAL *des Savans*, Février 1709. page 348. Edit. de Holl.

† RÉPONSE *aux Queſtions d'un Provincial*, Tome I. page 130.

L'année ſuivante Mr. Boileau publia un petit Ouvrage contre Meſſieurs Ménage & Coſtar, ſous le titre D'AVIS A Mr. MÉNAGE SUR SON EGLOGUE INTITULÉE CHRISTINE; AVEC UN REMERCIEMENT A Mr. COSTAR. Il fit auſſi quelques *Epigrammes* contre le fameux Scarron, qui l'avoit attaqué; & il le pouſſa ſi vigoureuſement qu'il le déconcerta.

Il fut reçu dans l'Académie Françoiſe en 1659. *& la Cabale que firent ſes ennemis pour l'empêcher d'être admis dans cet illuſtre Corps y cauſa durant quelque tems une eſpèce de Guerre civile, qui ſe termina par ſa Reception* *.

Il obtint en 1669. la Charge de Contrôleur de l'Argenterie du Roi: mais il n'en jouït que quatre Mois; la Mort l'ayant enlevé dans ſa trente-huitième Année.

Il avoit deſſein de nous donner un COMMENTAIRE SUR LA POETIQUE D'ARISTOTE. On publia à Paris en 1670. un Volume de Pièces de ſa façon en Vers & en Proſe, intitulé, LES OEUVRES DE DEFFUNT MONSIEUR B. DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, CONTROLEUR DE L'ARGENTERIE DU ROI. La plus conſidérable Pièce de ce Recueil eſt la Traduction en Vers François du quatrième Livre de L'ENEIDE: & ce qui doit nous convaincre du merite de cette Traduction, c'eſt qu'elle fait encore regretter aux Connoiſſeurs qu'il n'ait pas pouſſé ſon travail auſſi loin que le célèbre Mr. de Segrais.

Il paroit par ſes Écrits qu'il avoit beaucoup de penchant à la Satire †. Lors qu'il étoit encore fort jeune & nouvel Avocat, il fit en plaiſantant cette Epigramme, pour être miſe au bas du Portrait de ſon Pere:

Ce Greffier dont tu vois l'image,
Travailla plus de ſoixante ans,

* DICTIONNAIRE *de Moreri* à l'Article BOILEAU (*Gilles*) ſuivant l'Edition de Paris de 1707.

† Voyez la *Réponſe aux Queſtions du Provincial*, ubi ſupr. page 131, & ſuiv.

Et cependant à ſes Enfans
Il a laiſſé pour tout partage,
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
Dont ſon Fils l'Avocat enrage.

Mais ce n'eſt là, en effet, qu'une raillerie: car quoique Mr. Boileau le Pere n'eut pas amaſſé du bien à proportion de ſa capacité & de la réputation qu'il s'étoit acquiſe; il ne laiſſa pas néanmoins d'en gagner aſſez pour établir ſes Enfans dans le Monde, & pour leur aſſurer après ſa Mort une ſubſiſtance honorable.

Mr. JAQUES BOILEAU, qui eſt encore vivant, prit le parti de l'Egliſe: & ſon Merite l'a élevé ſucceſſivement aux Dignités de Docteur de Sorbone; de Doyen, Grand Vicaire & Official de l'Egliſe de Sens; & enfin de Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris *. Permettez-moi, Monſieur, de rapporter ici ce que Mr. Dupin nous apprend de ce fameux Théologien, dans les derniers Volumes de ſa BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES, où il parle des *Auteurs vivans*. Après avoir remarqué *qu'il eſt aſſez rare de trouver dans une même perſonne, beaucoup d'eſprit & beaucoup d'érudition; une Science parfaite des matières de Théologie & une connoiſſance particuliere des Belles-Lettres; une grande Lecture des Peres & une Etude plus que mediocre des Auteurs profanes;* il ajoûte que *tout cela ſe rencontre néanmoins en la perſonne de Mr. Boileau.*

»Mr. Boileau, *continue-t-il*, Docteur en Théologie »de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société de Sor»bone, iſſu d'une ancienne famille de Paris conſidérable »dans la Robe, Fils d'un Greffier de la Grand' Chambre »du Parlement, Frere aîné du célèbre Mr. Boileau Des-

* Il ne faut pas le confondre avec Mr. l'Abbé Boileau, fameux Prédicateur, mort en 1704.

»preaux . . . . . naquit le 16. de Mars de l'an 1635. »Il étudia les Humanités avec ſuccès dans les Collèges »d'Harcourt & de Beauvais de l'Univerſité de Paris, & »parut avec éclat ſur les Bancs de Sorbone ; dont il fut »Prieur depuis le Mois de Mars 1660. jusqu'au même »Mois de l'année 1661. Il reçut le Bonnet de Docteur »en 1662, & fut enlevé de Paris par Mr. de Gondrin »Archevêque de Sens, qui le fit Doyen de ſon Egliſe »Primatiale & Métropolitaine, pour ſucceder à Mr. »l'Abbé Benjamin, & qui ſe ſervit utilement de lui »dans le Gouvernement de ſon Dioceſe. Il perdit une »Bibliotheque qu'il avoit, par l'incendie du Pavillon de »la Maiſon de Sorbone, & ſupporta cet accident avec la »même conſtance qu'il avoit ſouffert auparavant les »douleurs d'une jambe qu'il s'étoit rompue tombant »d'une Echelle, en cherchant des Livres de la Biblio»theque de Sorbone. Sa Bibliotheque fut rétablie en »peu de tems, & eſt encore pleine de toutes ſortes de »bons Livres, & des plus rares, & des plus curieux ; »Après la Mort de Mr. de Gondrin il demeura Doyen »de Sens ſous Meſſieurs de Montpezat & de la Hoguet»te, Archevêques de Sens, & fut élû Grand Vicaire »& Official, par le Chapitre après la Mort de Mr. de »Montpezat. Il revint à Paris en 1694., pourvu par »le Roi d'un Canonicat de la Sainte Chapelle Royale de »Paris. Il étoit le Doyen des Députés ou Commiſſai»res pour l'examen des Livres du Pere le Comte, tou»chant l'ancienne Religion des Chinois. Les Ouvra»ges curieux & pleins d'érudition dont le Public lui eſt »redevable, lui ont attiré l'eſtime des gens de Lettres, »qui ſouhaitent qu'il vive encore long-tems pour con»tinuer à profiter de ſon érudition.

Mr. Dupin fait enſuite l'analyſe des Ouvrages de Mr. Boileau ; mais je me contenterai d'en donner ici les Titres, après avoir remarqué que Mr. Dupin n'a pas été fort exact à les rapporter, & qu'il les marque d'une manière ſi vague, qu'on diroit ſouvent, qu'il

n'en parle que de mémoire, ou par oui-dire. J'y ai ſuppléé, tant que j'ai pu, en conſultant d'autres Livres, & j'y ai ajouté le Titre de quelques Ouvrages dont Mr. Dupin n'a point parlé; de ſorte que la liſte que j'en vais donner ſera plus exacte & plus ample que la ſienne.

ÉCLAIRCISSEMENT *ſur un paſſage de St. Auguſtin, cité dans le Livre de la Perpetuité de la Foi, par le Sieur Barnabé.* A Mons chez Vaudret, 1667. in 12.

RECUEIL *de Pièces concernant les Cenſures de la Faculté de Theologie de Paris ſur la Hierarchie de l'Egliſe; & ſur le XVIII. Tome des Annales Eccléſiaſtiques de Odericus Raynaldus.* A Munſter, chez Bernard Raesfeld, 1666. in 12.

AD *Decretalem* ſuper ſpecula: de Magiſtris. *Opus Marcelli Ancyrani.* Pariſiis 1667. in 8.

TRAITÉ *du Devoir & de la Vie des Evêques par le Pere Louis de Grenade, Dominicain.* A Paris, chez Leonard, 1670. in 12.

LE *Paſtoral de St. Gregoire le Grand, ou le Livre du Soin & du Devoir des Paſteurs, traduit nouvellement.* A Paris chez Pralard, 1670. in 12.

DE *antiquo Jure Presbyterorum in Regimine Eccleſiaſtico. Auctore Claudio Fonteio.* Taurini 1676. in 8.

»La même année il donna, *dit Mr. Dupin*, un Trai»té pour prouver, que la Contrition eſt néceſſaire pour »obtenir la remiſſion des Péchés dans le Sacrement de »Pénitence.

DE *antiquis & majoribus Epiſcoporum Cauſis, Liber; ad Confutationem Errorum Davidii in Libro*, des Jugemens Canoniques des Evêques avec une Diſſertation ſur le Concile plenier de St. Auguſtin *: *Auctore Theologo Pariſienſi*, Leodii, 1678. in 4.

DISQUISITIO *Theologica de Sanguine Corporis Chriſti poſt Reſurrectionem, ad Epiſtolam CXLVI. Auguſtini.* Pariſiis 1681. in 8.

* Mr. David publia ce Livre à Paris, en 1671. in 4.

HISTORIA *Confessionis auricularis ex antiquis Scripturæ, Patrum, Pontificum & Conciliorum Monumentis, cum cura & fide expressa.* Parisiis, 1683.

DE *Adoratione Eucharistiæ, Libri duo: quibus accedit: Disquisitio Theologica de Præcepto divino Communionis sub utraque Specie.* Parisiis, 1685. in 8.

TRAITÉ *du Corps & du Sang du Seigneur, par Ratramne ou Bertram, Prêtre, Religieux de Corbie, en Latin & en François avec des Remarques.* A Paris, 1686. in 12.

„Cette même année il publia, *dit Mr. Dupin*, une „Disquisition Théologique de la Charité nécessaire pour „obtenir la Remission des Péchés dans le Sacrement de „Penitence, en Latin.

REMARQUES *d'un Théologien sur le Traité de Maimbourg* de l'Etablissement & des Prérogatives de l'Eglise de Rome. A Cologne chez P. Marteau, 1688. in 12.

„En 1691. *dit encore Mr. Dupin*, il fit imprimer un „petit Traité François sous le nom d'un Professeur en „Théologie, touchant les Empêchemens du Mariage, „où il soutient le Système de Mr. de Launoy contre les „Livres de Galesius & de Mr. Gerbais.

„En 1695. *continue-t-il*, il fit réimprimer la Disser„tation *super specula*, corrigée & augmentée, & y ajou„ta une Dissertation sur la Decrétale *ad Audientiam, de „Clericis non residentibus;* une autre contre quelques Ca„suistes relâchés & anciens Docteurs Scholastiques, „comme *Martinus de Magistris*, Confesseur de Louis XI. „qui excuse de Péché mortel les attouchemens impudi„ques qui se terminent à la seule volupté des Sens, sans „avoir la volonté, ni l'intention d'une plus grande Cor„ruption; un Dialogue entre un Théologien Catholique „& un Protestant sur quelques endroits des Peres Grecs „& Latins, où il prétend que des hommes éclairés ont „fait des fautes en voulant les corriger; c'est pourquoi

„il l'a intitulé : *Colloquium Criticum, ſive de Sphalmatis „virorum in re litteraria illuſtrium.*

„En l'année 1700. Mr. Boileau fit imprimer à Paris „avec Privilège, un Livre intitulé, HISTORIA *Flagel- „lantium, de recto ac perverſo Flagrorum uſu apud Chri- „ſtianos : ex antiquis Scripturæ, Patrum, & Scriptorum „Prophanorum Monumentis, cum cura & fide expreſſa.* „Pariſiis, 1700. in 12.

HISTORICA *Diſquiſitio de re Veſtiaria Hominis Sacri Vitam communem more civili traducentis.* Amſtelodami, 1704.

„On peut, *dit Mr. Dupin*, joindre à ces Ouvrages de „Mr. Boileau ..... une Edition Latine du Paſtoral de „St. Gregoire, ſur un ancien Manuſcrit, avec une Epî- „tre dédicatoire à Mr. l'Archevêque de Sens, & une Pré- „face : l'Edition du petit Traité de Denis le Chartreux „de la Vie des Chanoines, imprimée à Cologne en 1670, „avec une Epître Dédicatoire au même Archevêque, & „une Préface : des Obſervations Latines contre le Livre „fait par Mr. Gaudin, contre celui de Mr. Joly, ſur ce „qui eſt dit dans le Martyrologe d'Uſuard de l'Aſſom- „ption de la Vierge ..... Monſieur Boileau, *ajoute „Mr. Dupin*, a encore quelques Ouvrages curieux qui „ſont achevés ou prêts de l'être : quand il voudra bien „les communiquer, on ne doute point qu'ils ne ſoient „reçus agréablement. *

Depuis ce tems-là Mr. Boileau nous a donné :

ΔΟΚΙΜΑΣΤΗΣ, *ſive de Librorum circa res Theologicas Approbatione, Diſquiſitio Hiſtorica.* Antverpiæ, Typis Bern. Salii, 1708. in 12.

DE *re Beneficiaria, Liber ſingularis : ſive Quæſtionis celebris & difficilis, an & quibus in caſibus liceat homini Chriſtiano abſque culpa & peccato plura Beneficia Eccleſia-*

*BIBLIOTHEQUE *des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII. Siècle*; *Part. V. des Auteurs vivans* : Vol. I. pag. 184. & ſuiv. Edit. de Paris 1708.

ſtica poſſidere, Ἀνάκρισις. *Cura & Studio Theologi Pariſienſis, Abbatis Sedichembechenſis*, 1710. *in* 12.

La ſeule Liſte de ces Ouvrages ſuffit, Monſieur, pour vous faire voir, que Monſieur le Docteur Boileau n'eſt pas moins laborieux que ſavant. Pluſieurs de ces Livres ont paru anonymes ; & vous avez pu remarquer, qu'il a quelquefois deguiſé ſon nom, auſſi bien que celui du lieu où ils ont été imprimés.

Mr. Nicolas Boileau, Sieur Despreaux, dont j'entreprends d'écrire la Vie, naquit à Paris
1636 le cinquième jour de Decembre 1636 *. Son Pere réfléchiſſant quelquefois ſur les différens Caractères de ſes enfans, charmé de la douceur & de la ſimplicité qu'il croyoit remarquer en celui-ci, diſoit ordinairement de lui par oppoſition aux autres, que *c'étoit un bon Garçon qui ne diroit jamais de mal de perſonne* †. Mais ce bon Vieillard faiſoit plûtôt ſon propre Caractère que celui de ſon Fils, dont le génie ne s'étoit pas encore developpé. Il ne ſoupçonnoit point, que cet Enfant ſi débonnaire dût un jour s'ériger en Cenſeur du Vice, & devenir le fleau des mechans Auteurs : il ſe perſuadoit, qu'il hériteroit entierement de cette ſimplicité & de cette douceur qui lui étoit ſi naturelle à lui-même, & que Mr. Despreaux a décrite dans les *Vers* ſuivans faits *pour être mis au bas du Portrait de ſon Pere :*

Ce Greffier doux & pacifique
De ſes enfans au ſang critique
N'eut point le talent redouté :

* C'eſt ainſi, que Mr. de Boze, après avoir fait les perquiſitions néceſſaires, a fixé le tems de la naiſſance de Mr. Despreaux, dans l'Eloge de cet illuſtre Poëte, dont il enrichira un jour le Public, en donnant les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & des Medailles. Il eſt vrai, que Mr. Despreaux a toûjours parlé de ſon âge, comme s'il étoit né en 1637 ; mais ce qu'il a dit là-deſſus, dans ſes

Mais fameux par ſa probité,
Reſte de l'Or du ſiècle antique,
Sa Conduite dans le Palais
Par-tout pour exemple citée,
Mieux que leur plume ſi vantée
Fit la Satire des Rollets.

Cette heureuſe diſpoſition d'eſprit n'étoit pas moins naturelle à la Mere de Mr. Despreaux; comme il nous l'apprend dans l'*Epitaphe* ſuivante, où cette Dame eſt introduite parlant ainſi:

Epouſe d'un Mari doux, ſimple, officieux,
Par la même douceur je ſus plaire à ſes yeux:
Nous ne fûmes jamais ni railler, ni médire.
Paſſant, ne t'enquiers point, ſi de cette bonté
Tous mes enfans ont hérité.
Lis ſeulement ces Vers & garde-toi d'écrire.

Mr. Despreaux commença ſes Études au Collège de Beauvais; & lorsqu'il fut en troiſième, Mr. Sévin, habile homme, qui régentoit cette Claſſe *depuis près de cinquante ans, ſous qui avoient étudié les* le Maître, *les* Patru, *les* Gautier, *& dont il avoit prédit la gloire avec connoiſſance de cauſe, reconnut le premier dans ſon Diſciple le talent qu'il avoit pour les Vers; & aſſûra publiquement, qu'il acquerroit par là une grande Réputation; perſuadé que quand on eſt né Poëte, il faut abſolument l'être. La Lecture continuelle des Poëtes & des Romans*

Ecrits, ne doit pas être pris à la rigueur. Je m'y conformerai néanmoins quelquefois dans ces Mémoires.

† LE NOUVEAU MERCURE, imprimé à *Trevoux*, Mois d'Avril 1711. p 180. dans l'Extrait de l'ÉLOGE *de Mr. Despreaux par Mr. de Boze*, lû dans l'Académie des Inſcriptions & des Medailles, le 14. d'Avril, 1711.

décela le goût de Mr. Despreaux pour la Poëſie ; mais cette Lecture que lui-même appelloit une fureur, *bien loin de lui gâter l'eſprit par un amas confus d'idées bizarres, ne ſervit qu'à lui inſpirer une Critique plus exacte, & des traits plus vifs contre le Ridicule des Auteurs* *. Et cela fait voir, Monſieur, qu'un Eſprit naturellement droit & ſolide ſe perfectionne par les mêmes choſes, qui gâtent ordinairement les petits génies. Mais les Auteurs que Mr. Despreaux liſoit avec le plus de goût & de plaiſir, c'étoit ceux où il trouvoit une Satire fine & judicieuſe ; comme il nous l'apprend lui-même dans ces quatre Vers ; où, après avoir parlé de l'utilité de la Satire, il ajoute :

C'eſt elle qui m'ouvrant le chemin qu'il faut ſuivre,
M'inſpira dès quinze ans la haine d'un ſot Livre,
Et ſur ce Mont fameux, où j'oſai la chercher,
Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher †.

1656 Mr. Despreaux ne fut pas long-tems ſans ſatisfaire la paſſion qu'il avoit pour la Poëſie. A peine avoit-il dix-huit ans qu'il compoſa une ODE, ſur le bruit qui courut dans ce tems-là que les Anglois alloient faire la guerre à la France. Cette petite Pièce ne manque pas de feu ni d'élevation ; la diction en eſt pure ; & la Verſification douce & harmonieuſe. Mr. Despreaux l'a inſerée dans la derniere Edition de ſes Ouvrages, après l'avoir corrigée en quelques endroits ††.

Il eut le malheur de perdre ſa Mere lorſqu'il étoit encore au berceau, & de voir mourir ſon Pere ſeize ans après. Mais une ſi grande perte ne fut pas capable de rien diminuer de l'ardeur qu'il avoit pour l'étude. Les grands génies n'ont beſoin que d'eux-mêmes pour ſe

* LE NOUVEAU MERCURE, ubi ſupr. pag. 180. 181.

† Satire IX.

†† On trouvera cette Ode, telle que Mr. Despreaux l'avoit d'abord faite, dans le RECUEIL *de Poëſies*

pouſſer : la ſeule force de leur Eſprit les conduit à ce qu'il y a de plus fin & de plus ſublime dans le genre d'étude qui leur eſt propre. Vous verrez bien-tôt, Monſieur, que cela eſt arrivé à Mr. Despreaux.

Après qu'il eut achevé ſes Humanités, & ſa Philoſophie, ſes Parens l'engagèrent à étudier le Droit ; & il fit de ſi grands progrès qu'il fut reçu *Avocat* dans un âge très-peu avancé. Mais quoi qu'il eut *toutes les diſpoſitions déſirables pour le Barreau, l'inclination, c'eſt-à-dire, le premier de tous les talens, lui manquoit* *. Les obliquités de la Chicane ne convenoient point à ſa candeur naturelle : il ne put s'accommoder d'une Science qui roule ſur des Equivoques perpétuelles, & où l'on ſe trouve ſouvent obligé de revêtir le Menſonge des Caractères de la Verité. Il reſolut donc de prendre un autre parti ; & *regardant la Sorbone comme l'Antipode du Palais, il ſe détermina à y faire un Cours de Théologie. Mais il ne put ſoutenir long-tems les Leçons d'une Scholaſtique épineuſe.* Il fut également ſurpris & choqué d'y voir les Points les plus importans du ſalut reduits à de creuſes ſpeculations, obſcurcis par un Langage barbare, & ſoumis à des conteſtations éternelles. Enfin, *il s'imagina que pour le ſuivre plus adroitement la Chicane n'avoit fait que changer d'habit* † ; & il renonça à la Sorbone.

Il ſe livra enſuite tout entier à ſon génie ; & s'abandonnant à la paſſion qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & ſur tout pour la Poëſie, il alla, conduit *par lui-même*, prendre une des premières places ſur le Parnaſſe François. Mais vous me permettrez bien, Monſieur, de rapporter ici ce qu'il a dit ſur ce ſujet, dans quelques-unes de ſes EPITRES. Vous y trouverez en même tems

diverſes, compilé par Meſſieurs de Port-Royal, & publié par Mr. de la Fontaine, en 1671. Tom. III. pag. 28. 29.

* Le *Nouveau Mercure.* ibid.

† Le Nouveau Mercure, *ubi ſupra* p. 182.

de nouvelles particularités sur sa famille, & la confirmation de la plûpart de celles que j'ai rapportées :

Mon Pere soixante ans au travail appliqué
En mourant me laissa pour rouler & pour vivre,
Un revenu leger & son exemple à suivre.
Mais bien-tôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, Frere, Oncle, Cousin, Beaufrere de Greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.
La famille en pâlit, & vit en frémissant,
Dans la poudre du Greffe un Poëte naissant.
On vit avec horreur une Muse effrénée
Dormir chez un Greffier la grasse matinée *.

Mr. Despreaux dit encore à peu près la même chose dans l'EPITRE *à ses Vers* † :

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune,
Pour savoir mes parens, ma vie & ma fortune ;
Contez-lui qu'allié d'assez hauts Magistrats,
Fils d'un Pere Greffier, né d'Ayeux Avocats,
Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,
Reduit seize ans après à pleurer mon vieux Pere,
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul Génie en marchant secondé,
Studieux Amateur & de Perse & d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.

Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes, qui bien que très-médiocres ne laissoient pas de faire

* Epitre V. à Mr. de Guilleragues. † Epitre X.

du bruit; & il s'en trouvoit même quelques-uns de cet ordre, qu'on regardoit comme des modeles. Mr. Despreaux ne pût ſouffrir, que le mauvais Goût triomphât, & qu'on ſe laiſſât duper par des Auteurs ſans génie, & qui ſembloient écrire en depit du Bon-Sens & de la Poëſie. Il crût devoir vanger l'un & l'autre: & il compoſa là-deſſus quelques SATIRES, qui lui acquirent une grande Réputation, & en même-tems lui attirerent la haine & le reſſentiment d'une Legion de méchans Poëtes. L'attachement qu'il avoit pour la Vertu, l'engagea auſſi à ne pas épargner le Vice dans ſes SATIRES, & le porta à cenſurer vivement les mœurs corrompues de ſon ſiècle. Il ſe fit par là de nouveaux Ennemis, quoique moins redoutables que les premiers. Mais tout cela n'empêcha pas que le Public, charmé de la beauté de ſes SATIRES, ne ſe déclarât pour lui. On ne pouvoit ſe laſſer de les lui faire reciter; & à force d'en repeter les plus beaux endroits, on en fit des eſpèces de Proverbes. Mr. Despreaux nous a appris lui-même l'heureux ſuccès qu'eurent ſes premiers Ouvrages. C'eſt dans l'EPITRE *à ſes Vers*, où il s'adreſſe ainſi à ſes dernieres Productions:

Vains & foibles Enfans dans ma Vieilleſſe nés,
Vous croyez ſur les pas de vos heureux Ainés,
Voir bien-tôt vos bons Mots paſſant du Peuple aux Princes,
Charmer également la Ville & les Provinces,
Et par le prompt effet d'un ſel réjouiſſant
Devenir quelquefois Proverbes en naiſſant.
Mais perdez cette erreur dont l'appas vous amorce.
Le tems n'eſt plus, mes Vers, où ma Muſe en ſa force
Du Parnaſſe François formant les Nourriçons,
De ſi riches couleurs habilloit ſes leçons:

Quand mon Eſprit pouſſé d'un courroux légitime
Vint devant la Raiſon plaider contre la Rime,
A tout le Genre humain ſût faire le procès,
Et s'attaqua ſoi-même avec tant de ſuccès.
Alors il n'étoit point de Lecteur ſi ſauvage
Qui ne ſe déridât en liſant mon Ouvrage;
Et qui, pour s'égayer, ſouvent dans ſes diſcours
D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le ſecours.

Vous voyez par là, Monſieur, avec quel applaudiſſement les premières SATIRES de Mr. Despreaux furent reçûes. Celles de Regnier avoient eû une approbation générale; & en effet, il y en a quelques-unes de ce Poëte, qui, au jugement même de Mr. Despreaux, ſont *admirables:* mais il faut pourtant avouer qu'elles ſont encore fort éloignées de la beauté de celles de Mr. Despreaux; tant par rapport à la douceur & à l'harmonie de la Verſification, qu'à l'égard de la pureté du ſtile; & de ce caractère de chaſteté, dont Mr. Despreaux a ſu, le premier, enrichir la Satire Françoiſe. Ces avantages donnerent tant de goût pour les SATIRES de Mr. Despreaux, que chacun s'empreſſoit d'en avoir des Copies manuſcrites, qui enfin, comme cela ne manque jamais d'arriver, furent imprimées, telles qu'on les faiſoit courir, pleines de fautes, & avec quelques autres Pièces qu'on ſembloit par là attribuer à Mr. Despreaux, quoiqu'elles fuſſent bien éloignées de ſon génie & de ſon tour d'eſprit. Mr. Despreaux ne pût ſouffrir, qu'on traitât ainſi ſes Ouvrages; & ayant obtenu un Privilège du Roi*, il les publia lui-même, tels qu'il les avoit com-
1666 poſés. Cette première Edition parut en 1666. Peut-être ſerez-vous bien aiſe, Monſieur, de voir la Préface que Mr. Despreaux y mit ſous le nom de ſon Libraire.

On

* Le Privilège eſt du 6. de Mars, 1666.

On aime ordinairement à voir la manière dont un Auteur devenu célèbre s'eſt produit la première fois en public. D'ailleurs cette Préface ne ſe trouvant que dans les premières Editions des Ouvrages de Mr. Despreaux, qui ſont extrèmement rares, il y auroit lieu de craindre qu'enfin elle ne ſe perdît, ſi on ne prenoit ſoin de la conſerver. La voici donc toute entiere : „Les Satires dont „on fait part au Public, *dit le Libraire*, n'auroient ja„mais couru le hazard de l'Impreſſion, ſi l'on eût laiſſé „faire leur Auteur. Quelques applaudiſſemens qu'un „aſſez grand nombre de perſonnes amoureuſes de ces „ſortes d'Ouvrages, ait donnés aux ſiens ; ſa modeſtie „lui perſuadoit, que de les faire imprimer, ce ſeroit „augmenter le nombre des méchans Livres, qu'il blâme „en tant de rencontres, & ſe rendre par là digne lui„même en quelque façon, d'avoir place dans ſes Satires. „C'eſt ce qui lui a fait ſouffrir fort long-tems, avec une „patience qui tient quelque choſe de l'Héroïque dans „un Auteur, les mauvaiſes Copies qui ont couru de ſes „Ouvrages, ſans être tenté pour cela de les faire met„tre ſous la Preſſe. Mais enfin, toute ſa conſtance l'a „abandonné à la vûe de cette monſtrueuſe Édition qui „en a paru depuis peu. Sa tendreſſe de pere s'eſt ré„veillée à l'aſpect de ſes enfans ainſi défigurés & mis en „pièces. Sur tout lorsqu'il les a vûs accompagnés de „cette Proſe fade & inſipide, que tout le ſel de ſes Vers „ne pourroit pas relever : Je veux dire de ce *Jugement „ſur les Sciences*, qu'on a couſu ſi peu judicieuſement à „la fin de ſon Livre. Il a eu peur que ſes Satires n'ache„vaſſent de ſe gâter en ſi méchante compagnie : & il a „cru enfin que puisqu'un Ouvrage, tôt ou tard doit „paſſer par les mains de l'Imprimeur, il valoit mieux „ſubir le joug de bonne grace, & faire de lui-même „ce qu'on avoit déja fait malgré lui. Joint que ce „galant Homme qui a pris le ſoin de la première „Édition, y a mêlé les noms de quelques perſonnes „que l'Auteur honore, & devant leſquels il eſt bien aiſe

„de ſe juſtifier. Toutes ces conſidérations, dis-je, „l'ont obligé à me confier les veritables Originaux „de ſes Pièces, augmentées encore de deux autres, „pour leſquelles il apprehendoit le même ſort *. „Mais en même tems il m'a laiſſé la charge de faire „ſes excuſes aux Auteurs qui pourront être choqués „de la liberté qu'il s'eſt donnée, de parler de leurs „Ouvrages, en quelques endroits de ſes Écrits. Il „les prie donc de conſidérer, que le Parnaſſe fut de „tout tems un pays de liberté: que le plus habile „y eſt tous les jours expoſé à la cenſure du plus „ignorant: que le ſentiment d'un ſeul homme ne fait „point de loi; & qu'au pis aller, s'ils ſe perſuadent, „qu'il ait fait du tort à leurs Ouvrages, ils s'en peu„vent venger ſur les ſiens, dont il leur abandonne „jusqu'aux points & aux virgules. Que ſi cela ne les „ſatisfait pas encore; il leur conſeille d'avoir recours „à cette bienheureuſe tranquillité des grands Hom„mes, comme eux, qui ne manquent jamais de ſe „conſoler d'une ſemblable diſgrace, par quelque „exemple fameux pris des plus célèbres Auteurs de „l'Antiquité, dont ils ſe font l'application tous ſeuls. „En un mot, il les ſupplie de faire réflexion, que ſi „leurs Ouvrages ſont mauvais, ils méritent d'être cen„ſurés: & que s'ils ſont bons, tout ce qu'on dira „contre eux, ne les fera pas trouver mauvais. Au „reſte, comme la malignité de ſes ennemis s'effor„ce depuis peu de donner un ſens coupable à ſes „penſées, même les plus innocentes; il prie les hon„nêtes gens, de ne ſe pas laiſſer ſurprendre aux ſub„tilités raffinées de ces petis Eſprits, qui ne ſavent „ſe venger que par des voyes lâches, & qui lui veu„lent ſouvent faire un crime affreux d'une Élégance „Poëtique.

* Cette première Édition contient le *Diſcours au Roi* & huit *Satires.*

„J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront „faire des Satires contre les Satires, de ne ſe point „cacher. Je leur réponds, que l'Auteur ne les cite„ra point devant d'autre Tribunal que celui des Mu„ſes. Parce que ſi ce ſont des injures groſſières, les „Beurrieres lui en feront raiſon; & ſi c'eſt une rail„lerie délicate, il n'eſt pas aſſez ignorant dans les „Loix, pour ne pas ſavoir, qu'il doit porter la pei„ne du talion. Qu'ils écrivent donc librement; com„me ils contribueront ſans doute à rendre l'Auteur „plus illuſtre, ils feront le profit du Libraire, & cela „me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trou„ve, je leur conſeille d'attendre quelque tems, & de „laiſſer meurir leur mauvaiſe humeur. On ne fait „rien qui vaille dans la colère. Vous avez beau vo„mir des injures ſales & odieuſes: cela marque la „baſſeſſe de votre ame, ſans rabaiſſer la gloire de „celui que vous attaquez; & le Lecteur, qui eſt de „ſens froid, n'épouſe point les ſottes paſſions d'un „Rimeur emporté. Il y auroit auſſi pluſieurs cho„ſes à dire, touchant le reproche qu'on fait à l'Au„teur, d'avoir pris ſes penſées dans Juvenal & dans „Horace. Mais, tout bien conſidéré, il trouve l'Ob„jection ſi honorable pour lui, qu'il croiroit ſe faire „tort d'y répondre *.

Cet Ouvrage excita de grands mouvemens ſur le Parnaſſe François. Les Auteurs qu'on y attaquoit étoient au déſeſpoir de ſe voir tourner en ridicule après avoir joui d'une Réputation aſſez éclatante; & les Écrivains d'un ordre ſupérieur dont Mr. Despreaux n'avoit rien à dire, ne laiſſoient pas de redouter ſa plume. Quoi que dans le fond ils penſaſſent apparemment comme lui, ils ne laiſſoient pas de déſapprouver ſa manière d'écrire; & ils le blâmoient particulièrement de la liberté qu'il ſe donnoit

* SATIRES DU SIEUR D***, *Avis au Lecteur*, de l'Édition de 1668. in 8.

de nommer les Perſonnes. Cela l'obligea à compoſer une nouvelle Satire * pour ſe défendre contre les plaintes de ces Meſſieurs. Il fit auſſi un *Diſcours ſur la Satire*, où il juſtifie ſa conduite par l'exemple des Poëtes Satiriques Latins & François. *Quand je donnai*, dit-il, *la première fois mes Satires au Public, je m'étois bien préparé au tumulte que l'impreſſion de mon Livre a excité ſur le Parnaſſe. Je ſavois que la Nation des Poëtes, & ſur-tout des mauvais Poëtes, eſt une Nation farouche, qui prend feu très-aiſément, & que ces Eſprits avides de louanges ne digéreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Auſſi, oſerai-je dire à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux aſſez Stoïques les Libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir; quelques faux bruits qu'on ait ſemés de ma perſonne; j'ai pardonné ſans peine ces petites vengeances, au déplaiſir d'un Auteur irrité, qui ſe voyoit attaqué par l'endroit le plus ſenſible d'un Poëte, je veux dire, par ſes Ouvrages.* Mais, ajoute-t-il, *j'avoue que j'ai été un peu ſurpris du chagrin bizarre de certains Lecteurs, qui au lieu de ſe divertir d'une querelle du Parnaſſe, dont ils pouvoient être ſpectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti, & s'affliger avec les Ridicules, que de ſe réjouir avec les Rieurs. C'eſt pour les conſoler que j'ai compoſé la Satire précédente, où je penſe avoir montré aſſez clairement, que ſans bleſſer l'État ni ſa conſcience, on peut trouver de méchans Vers, méchans; & s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un ſot Livre.* Mais, continue-t-il, *puiſque ces Meſſieurs ont parlé de la liberté que je me ſuis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï & ſans exemple, & que des exemples ne ſe peuvent pas mettre en rimes; il eſt bon d'en dire ici un mot, pour les inſtruire d'une choſe qu'eux ſeuls veulent ignorer, & leur faire voir, qu'en comparaiſon de tous mes Confreres les Satiriques, j'ai été un Poëte fort*

* C'eſt la IX.

retenu *. C'eſt ce qu'il prouve enſuite par l'exemple de Lucilius, d'Horace, de Perſe, de Regnier, & de pluſieurs autres Poëtes anciens & modernes.

Quelque tems après Mr. Despreaux adreſſa au Roi une ÉPITRE, où il loue Sa Majeſté ſur la Paix qu'elle venoit de conclure avec l'Eſpagne, & ſur le ſoin qu'elle prenoit de procurer l'aiſe, l'abondance & le repos à ſes Sujets. Cette Pièce fut imprimée à part, & il s'en fit de cette manière plus d'une Édition. Mr. Despreaux l'ajouta enſuite à ſes autres Ouvrages, & il la fit préceder d'un petit Avertiſſement, qui contient quelques Particularités aſſez remarquables. La première regarde un changement qu'il avoit fait à cette Pièce ſuivant l'avis qu'avoit bien voulu lui donner le fameux Prince de Condé. *Je m'étois perſuadé*, dit-il, *que la Fable de l'Huitre que j'avois miſe à la fin de cette Épitre au Roi pourroit y délaſſer agréablement l'eſprit des Lecteurs qu'un ſublime trop ſérieux peut enfin fatiguer, joint que la correction que j'y avois miſe ſembloit me mettre à couvert d'une faute dont je faiſois voir que je m'appercevois le premier. Mais j'avoue qu'il y a eû des perſonnes de bon-ſens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé long-tems ſi je l'ôterois, parce qu'il y en avoit pluſieurs qui la louoient avec autant d'excès que les autres la blâmoient. Mais enfin, je me ſuis rendu à l'autorité d'un Prince non moins conſidérable par les lumières de ſon Eſprit, que par le nombre de ſes Victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette Fable, quoique très-bien contée, ne lui ſembloit pas digne du reſte de l'Ouvrage; je n'ai point réſiſté, j'ai mis une autre fin à ma Pièce, & je n'ai pas cru pour une vingtaine de Vers devoir me brouiller avec le premier Capitaine de notre Siècle* †.

1669

* *Diſcours ſur la Satire*, de l'Édit. de 1668.

† Mr. Despreaux fit entrer cette Fable dans *l'Épitre*, qu'il adreſſa peu de tems après à *l'Abbé des Roches*. C'eſt la II.

Mr. Despreaux désavoue après cela quelques Ouvrages qu'on faisoit courir sous son nom. „Au reste, „*dit-il*, je suis bien-aise d'avertir le Lecteur qu'il y a „quantité de Pièces impertinentes qu'on s'efforce de „faire courir sous mon nom, & entre autres une Sa„tire contre les Maltôtes Ecclésiastiques *. Je ne „crains pas que les habiles gens m'attribuent toutes „ces Pièces; parce que mon stile bon ou mauvais est „aisé à reconnoître. Mais comme le nombre des „Sots est fort grand, & qu'ils pourroient aisément „s'y méprendre; il est bon de leur faire savoir, que „hors les onze Pièces qui sont dans ce Livre †, il „n'y a rien de moi entre les mains du Public, ni „imprimé, ni en manuscrit.

Mr. Despreaux a bien raison de dire, que *le nombre des Sots est fort grand:* car la SATIRE *contre les Maltôtes Ecclésiastiques*, qu'il désavoue ici, & une autre SATIRE contre le Mariage ††, ont été fourrées parmi ses Ouvrages dans les Éditions de Hollande, & regardées dans ce pays-là comme deux de ses meilleures Pièces. Il y a quelques années qu'un de mes Amis engagea le Libraire à les retrancher dans une nouvelle Édition qu'il faisoit: mais celui-ci se repentit bien-tôt de l'avoir cru. Cette Édition pensa lui demeurer toute sur les bras: on soutenoit, qu'elle étoit *châtrée*, & personne n'en vouloit; de sorte que dans les Impressions suivantes le Libraire a été obligé de s'accommoder à la *Sottise* de ces gens-là, & d'y remettre ces deux misérables Pièces. Peut-être que Mr. Despreaux les auroit guéris de cette manie, s'il avoit conservé cet Avertissement dans toutes les Éditions de ses Ouvrages. Je souhaiterois, pour y suppléer en quelque manière, qu'on

* Elle commence: *Quel est donc ce Cahos*, &c.

† Ces onze Pièces [en Vers] étoient le DISCOURS AU ROI, neuf SATIRES, & l'ÉPITRE AU ROI. Edition de 1669. in 12.

†† Elle commence: *Non, je ne ferai pas ce qu'on veut que je fasse*, &c.

changeât un peu l'*Avertiſſement* dont elles ſont précédées, dans les Éditions de Hollande; & qu'au lieu de dire: *Le Lecteur ſera averti, que les Satires ſuivantes n'étant pas dans l'Impreſſion de Paris, on a cru qu'elles pourroient n'être pas du même Auteur; mais comme quelques Curieux ſont d'un autre ſentiment, on a trouvé à propos de les ajouter ici;* on ſe ſervit de ces paroles: *Le Lecteur ſera averti que les Satires ſuivantes ne ſont pas de Mr. Despreaux, puiſqu'on ne les trouve point dans l'Impreſſion de Paris, & que Mr. Despreaux a nommément déſavoué la première: mais comme il y a un* GRAND NOMBRE DE SOTS, *pour nous ſervir de ſon expreſſion, qui s'imaginent qu'elles ſont de lui, ou qui du moins ne les croyent pas inférieures aux meilleurs de ſes Ouvrages; le Libraire a jugé à propos de les ajouter ici, afin que ſon Édition ne ſoit pas cenſée défectueuſe, & que rien n'en arrête le débit.*

Quelque tems auparavant Mr. Despreaux avoit fait une petite Pièce en Proſe, intitulée: DIALOGUE DES MORTS, où il s'attachoit à montrer le Ridicule de quelques Pièces de Théatre & de quelques Romans, qui avoient alors beaucoup de cours. Le Poëme de *la Pucelle* de Chapelain n'y étoit pas épargné; mais le fort de la Critique tomboit ſur le Roman du *Grand Cyrus* & celui de *la Clélie*, de Mademoiſelle de Scuderi. C'eſt ſans doute de ce petit Ouvrage que parle le célèbre Mr. Arnauld, dans une Lettre dont j'aurai occaſion de vous entretenir plus particulièrement dans la ſuite. Voici ce qu'il en dit: *Madame la Princeſſe de Conti & Madame de Longueville, ayant ſu, que Monſieur Despreaux avoit fait une pièce en proſe contre les Romans, où la Clélie n'étoit pas épargnée; comme ces Princeſſes connoiſſoient mieux que perſonne combien ces lectures ſont dangereuſes, elles lui firent dire qu'elles ſeroient bien-aiſes de la voir. Il la leur récita; & elles en furent tellement ſatisfaites, qu'elles témoignèrent ſouhaiter beaucoup qu'elle fût im-*

primée. Mais il s'en excuſa, pour ne pas s'attirer ſur les bras de nouveaux Ennemis *.

L'eſtime que Mr. Despreaux avoit pour Mademoiſelle de Scuderi, qui étoit, comme je l'ai déja dit, la plus critiquée dans ce DIALOGUE, & ſon reſpect pour quelques perſonnes diſtinguées que cette Pièce auroit pû intéreſſer, l'ont empêché de la donner au Public. Je ſai même de très-bonne part qu'il ne l'avoit couchée par écrit que peu de tems avant ſa mort. Cependant comme il vouloit bien la reciter à ſes Amis, quelques-uns écrivirent ce qu'ils en avoient retenu de mémoire, & on l'imprima pour la première fois en 1688. dans un Recueil de Pièces fugitives †. On l'inféra enſuite en Hollande parmi les Ouvrages qui portoient le nom de MR. DE ST. EVREMOND: & comme Mr. Silveſtre & moi avons retranché de l'Édition que nous avons donnée des Écrits de cet illuſtre Auteur, tout ce qui n'étoit point de lui; pour empêcher que ce DIALOGUE ne vint à ſe perdre, je l'ai fait entrer dans le MELANGE CURIEUX DES MEILLEURES PIÈCES ATTRIBUÉES A MR. DE ST. EVREMOND. Il y a beaucoup d'apparence que de la manière que nous l'avons il ne reſſemble que fort imparfaitement à l'Original. Cependant il ne laiſſe pas d'avoir encore de fort beaux endroits: & je ne doute point qu'on ne ſoit bien-aiſe de le trouver ici †† pour la première fois dans les Oeuvres de Mr. Despreaux.

1672 La rapidité des Conquêtes de Louis XIV. en Hollande l'an 1672. donna occaſion à Mr. Despreaux d'adreſſer une nouvelle ÉPITRE à ce Prince, où il fait l'Hiſtoire de cette Campagne avec tout le brillant & tout le merveilleux que peut fournir la Poë-

* Arnauld, LETTRE à Mr. P** au ſujet de la dixième Satire de Mr. Despreaux.

† C'eſt dans le 2. Tome du RETOUR *des Pièces choiſies ou Bigarrures curieuſes*, imprimé à Emmerick.

†† Dans la Traduction Angloiſe des Ouvrages de Mr. Despreaux.

ſie. La Deſcription du Paſſage du Rhin eſt ſi pompeuſe, qu'elle a impoſé à pluſieurs Hiſtoriens François qui aſſurent que ce *Paſſage fut regardé comme une des entrepriſes les plus hardies qui ayent jamais été formées & exécutées* *; *& qu'on ne ſauroit s'imaginer le bruit que fit dans le monde une Action ſi hardie & ſi bien conduite* †. Cependant voici ce qu'en penſoit le Comte de Buſſi Rabutin, qui n'eſt pas ſuſpect puiſqu'étant alors exilé de la Cour il n'oublioit rien pour rentrer en faveur, & ne laiſſoit pas échapper la moindre occaſion d'exalter la gloire de ſon Prince; & qui d'ailleurs étoit très-capable d'en juger puiſqu'il étoit parvenu à la charge de Lieutenant Général des Armées du Roi & de Meſtre de Camp Général de la Cavalerie Françoiſe & étrangere. *Le Paſſage du Rhin à nage*, dit-il dans une Lettre à la Marquiſe de Sévigné, *eſt une belle action, mais elle n'eſt pas ſi téméraire que vous penſez. Deux mille Chevaux paſſent pour en aller attaquer quatre ou cinq cens. Les deux mille ſont ſoûtenus d'une grande Armée où le Roi eſt en perſonne, & les quatre ou cinq cens ſont des Troupes épouvantées par la manière bruſque & vigoureuſe dont on a commencé la Campagne. Quand les Hollandois auroient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué qu'un peu plus de gens; & enfin ils auroient été accablés par le nombre. Si le Prince d'Orange avoit été à l'autre bord du Rhin avec ſon Armée, je ne penſe pas que l'on eût eſſayé de paſſer à nage devant lui: & c'eſt ce qui auroit été temeraire ſi l'on l'avoit hazardé. Cependant c'eſt ce que fit Alexandre au paſſage du Granique. Il paſſa avec quarante mille hommes cette Rivière à nage, malgré cent mille qui s'y oppoſoient. Il eſt vrai que s'il eût été battu, on auroit dit que c'eût été*

* *Riencourt* HISTOIRE DE LOUIS XIV. Tom. I. p. m. 386.

† ESSAI *de l'Hiſtoire du Regne de Louis le Grand jusques à la Paix générale 1697.* Liv. III. p. m. 103. Voyez auſſi le Livre intitulé : LES BATAILLES MÉMORABLES DES FRANÇOIS, où l'on fait un Article particulier du Paſſage du Rhin.

un fou ; & ce ne fut que parce qu'il réuſſit, que l'on dit : qu'il avoit fait la plus belle action du monde *.

Un Hiſtorien judicieux & ſincere narrera ce fait ſur les idées du Comte de Buſſi ; & il regardera en même tems la Deſcription de Mr. Despreaux, comme un excellent morceau de Poëſie. C'eſt auſſi de cette manière qu'en jugea Monſieur de Buſſi.

1673 Cependant les Ennemis de Mr. Despreaux publièrent que ce Seigneur avoit écrit une Lettre où il maltraitoit beaucoup cette ÉPITRE, & où il n'épargnoit pas même l'Auteur. Mr. Despreaux piqué d'un bruit dont il craignoit les conſéquences, pria le Comte de Limoges d'en écrire à Mr. de Buſſi, qui lui répondit qu'il n'avoit jamais penſé à rien de ſemblable. Cela obligea Mr. Despreaux à lui écrire la Lettre ſuivante, datée de Paris le 25. de Mai, 1673 :

Je vous avoue, Monſieur, que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une Lettre, par laquelle moi & l'Épitre que j'ai écrite au Roi ſur la Campagne de Hollande, étions fort maltraités ; car outre le juſte chagrin que j'avois d'être déſapprouvé par l'homme du Royaume que j'eſtime & que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaiſir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien perſuadé. Hé ! le moyen de croire, que l'homme de la Cour qui a le plus d'eſprit, pût entrer dans les ſentimens & dans les intérêts de l'Abbé Cotin, & ſe reſoudre à avoir même raiſon avec lui. La Lettre que vous avez écrite à Mr. le Comte de Limoges, m'a entièrement déſabuſé, & je vois bien, que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très-ridicule, de mes très-ridicules Ennemis. Mais quelque mauvais deſſein qu'ils ayent eû contre moi, je leur ai obligation de m'avoir donné lieu de vous aſſurer, Monſieur, que perſonne n'eſt plus touché que moi de votre mérite, & n'eſt avec plus de reſpect, &c.

* LETTRES *du Comte de Buſſi* de la dernière Édition de Hollande, *Rabutin.* Tom. II. Lettre CLXXXV. pag. 267. & 268.

Voici la Réponſe que lui fit le Comte de Buſſi Rabutin: elle eſt datée de ſa Terre de Buſſi *, le 30. de Mai, 1673.

„Je ne puis aſſez dignement répondre à votre „Lettre, Monſieur. Elle eſt ſi pleine d'honnêtetés „& de louanges, que j'en ſuis confus. Je vous di„rai ſeulement, que je n'ai rien vû de votre façon „que je n'aye trouvé très-beau & très-naturel, & que „j'ai remarqué dans vos Ouvrages un air d'honnête „homme, que j'ai encore plus eſtimé que tout le re„ſte. C'eſt ce qui m'a fait ſouhaiter d'avoir commer„ce avec vous; & puiſque l'occaſion s'en préſente „aujourd'hui, je vous en demande la continuation & „votre Amitié en vous aſſurant de la mienne. Pour „mon eſtime vous n'en devez pas douter, puiſque „vos ennemis même vous l'accordent dans leur cœur, „s'ils ne ſont les plus ſottes gens du monde †.

Dans ce tems-là pluſieurs vieux Docteurs de l'Univerſité de Paris, appuyés ſous main des Jeſuites, travaillèrent à obtenir un Arrêt du Parlement, contre ceux qui enſeigneroient dans les Écoles de Philoſophie d'autres Principes que ceux d'Ariſtote. Un Procédé ſi ridicule engagea Mr. Despreaux à compoſer un Arrêt Burlesque, en faveur d'Ariſtote & contre la nouvelle Philoſophie, dont l'effet fut ſi heureux, qu'il obligea l'Univerſité à ſupprimer la Requête qu'elle alloit préſenter au Parlement. *On ſongeoit tout de bon*, dit-on dans le MÉNAGIANA, *à donner un Arrêt contre la Philoſophie de Deſcartes, lorsque Mr. Despreaux fit paroître le ſien. C'eſt une bagatelle, qui peut-être plus qu'aucune autre choſe, a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable. Mr. Boileau le Greffier*, ajoûte-t-on, *preſenta cet Arrêt à ſigner à feu Mr. le Premier Préſident de Lamoignon avec beau-*

* Dans le Duché de Bourgogne.

† Ces deux Lettres ſont la CCLXXX. & CCLXXXII. du 2. Tom. des LETTRES *du Comte de Buſſi Rabutin*, ubi ſupr.

*coup d'autres. Comme c'étoit un Magiſtrat fort exact, il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé ſur celui de Mr. Despreaux, il dit à Mr. Boileau : Ah, voilà un tour de ton Oncle * !* Dans ce petit Ouvrage on fait connoître les principales erreurs dont la nouvelle Philoſophie nous a guéris, & les vérités oppoſées dont nous lui ſommes redevables. Il eſt intitulé : *Arrêt donné en la Grand' Chambre du Parnaſſe, en faveur des Maîtres ès Arts, Medecins & Profeſſeurs de l'Univerſité de Stagyre au Pays des Chimères : Pour le maintien de la Doctrine d'Ariſtote.*

Quelque tems après Mr. Racine compoſa ſa Tragédie de *Phédre & Hippolite ;* mais ni le ſuccès qu'eut cette Pièce, ni la réputation de l'Auteur, n'empêchèrent pas Mr. Pradon, qui s'étoit déja fait connoître par deux Pièces de Théatre, d'entrer en concurrence avec lui, & de mettre ſur la Scène une *Phédre & Hippolite* de ſa façon. Quoiqu'à tout prendre la Tragédie de Mr. Pradon fut fort au deſſous de celle de Mr. Racine †, elle ne laiſſa pas d'avoir un ſi grand nombre de Partiſans, que Mr. Racine en conçut de la jalouſie, & fit même ce qu'il pût pour la ſupprimer. C'eſt ce que Mr. Pradon a cru devoir nous apprendre, dans la Préface dont il accompagna cette Pièce, en la donnant au Public. Après avoir dit qu'*il ſeroit à ſouhaiter pour le divertiſſement du Public que pluſieurs Auteurs ſe rencontraſſent quelquefois dans les mêmes ſujets, pour faire naître cette noble émulation, qui eſt la cauſe des plus beaux Ouvrages ;* il ajoute que *quelques Auteurs intéreſſés n'avoient pas été de ce ſentiment*, puiſque non ſeulement ils l'avoient blâmé d'a-

* *Ménagiana*, Tom. II. pag. m. 9.

† Un Anonyme qui a fait une Diſſertation ſur ces deux Tragédies, aſſure, que celle de Mr. Pradon *eſt mieux intriguée que celle de Mr. Racine, qu'elle ſuſpend davantage les eſprits, & qu'elle excite un peu plus la curioſité.* Voyez Mr. Baillet, JUGEMENS *des Savans*, Tom. V. ſur les Poëtes, 5. Partie, à l'Article de *Pradon*, pag. 424. 425.

voir traité le même ſujet que Mr. Racine, mais qu'ils avoient encore tâché d'*étouffer* ſon Ouvrage, & de l'*empêcher de paroître*. „En vérité, *reprend-il*, n'en dé„plaiſe à ces grands Hommes, ils me permettront de „leur dire en paſſant que leur procédé & leurs manié„res ſont fort éloignées de ce Sublime qu'ils tâchent „d'attraper dans leurs Ouvrages: Pour moi, *dit-il*, „j'ai toûjours cru qu'on devoit avoir ce Caractère „dans ſes Mœurs, avant que de le faire paroître dans „ſes Ecrits, & que l'on devoit être bien moins avi„de de la qualité de bon Auteur que de celle d'hon„nête Homme, que l'on me verra toujours préférer „à tout le Sublime de Longin. Ces anciens Grecs „dont le ſtile eſt ſi ſublime, & qui nous doivent ſer„vir de modeles, n'auroient point empêché dans A„thènes les meilleures Actrices d'une Troupe de „jouer un premier Rôle, comme nos Modernes l'ont „fait à Paris au Théatre de Guenegaud. C'eſt ce „que le Public a vû avec indignation & avec mépris; „mais il m'en a aſſez vengé, & je lui ai trop d'obli„gation, pour différer plus long-tems à l'avertir de „ce qui ſe trame contre lui; on le menace d'une Sa„tire où l'on l'accuſe de méchant goût, peut-être par„ce qu'il a oſé applaudir à mon Ouvrage, & l'on me „menace auſſi de la partager avec lui, pour avoir „été aſſez heureux pour lui plaire. La Satire eſt une „bête qui ne me fait point de peur, & que l'on „range quelquefois à la raiſon; de ſorte que ſi le „ſuccès de Phédre m'attire quelques traits du Sieur „D***, je ne m'en vengerai qu'en faiſant mon poſ„ſible de lui fournir tous les ans de nouvelles matiè„res par une bonne Pièce de Théatre de ma façon, „afin de mériter une Satire de la ſienne, à l'impreſ„ſion de laquelle je ne m'oppoſerai jamais, quoi„qu'on ait voulu empêcher mon Libraire d'imprimer „ma Pièce. C'eſt une trop plaiſante Nouvelle, pour „n'en pas réjouir mon Lecteur. Il ne pourra appren-

„dre ſans rire que ces Meſſieurs veulent ôter la liber-„té aux Auteurs de faire des Pièces de Théatre, aux „Comédiens de les jouer, aux Libraires de les im-„primer, & même au Public d'en juger *.

Mr. Pradon s'en prend ici à Mr. Despreaux, à cauſe de l'étroite liaiſon qu'il avoit avec Mr. Racine, dont il ſoutenoit les intérêts avec beaucoup de chaleur †.

Il le fit bien voir dans l'affaire du Duc de Nevers, Neveu du Cardinal Mazarin, & Frere de la Ducheſſe de Mazarin, que Mr. de St. Evremond a tant célèbrée. Ce Seigneur qui étoit Ami de Mr. Pradon, & qui ſavoit, que Mr. Racine aimoit la Chanmêlé, fameuſe Comédienne qui jouoit le Rôle de Phédre dans ſa Tragédie, fit un Sonnet, où, en marquant le ſujet de cette Pièce, il en fait en même tems la Critique. Le voici:

Dans un fauteuil doré Phédre tremblante & blême
Dit des Vers, où d'abord perſonne n'entend rien;
Sa Nourrice lui fait un Sermon fort Chrétien
Contre l'affreux deſſein d'attenter ſur ſoi-même.

Hippolite la hait bien plus qu'elle ne l'aime;
Rien ne change ſon air & ſon chaſte maintien ††:
La Nourrice l'accuſe, elle s'en punit bien:
Theſée a pour ſon fils une rigueur extrême.

Une groſſe Aricie au teint rouge, aux crins blonds,
N'eſt là que pour montrer deux énormes tetons
Que malgré ſa froideur Hippolite idolâtre.

* *Pradon, Préface de* PHÉDRE ET HIPPOLITE.

† Mr. Despreaux n'avoit pas alors parlé de Mr. Pradon dans ſes Ouvrages: & quoi que ſon nom ſe trouve dans la Satire VII. & IX. ce n'eſt que dans les Editions poſtérieures à celle de 1685. qu'il y a été ſubſtitué à la place de celui de Mr. Bourſault. Il en a uſé de même à l'égard de quelques autres Auteurs.

†† Vers de Mr. Racine.

Il eſt enfin trainé par ſes Courſiers ingrats *;
Et Phédre après avoir pris de la Mort-aux-rats,
Vient en ſe confeſſant mourir ſur le Théatre.

Mr. Despreaux conjointement avec Mr. Racine oppoſa à ce Sonnet une Réponſe ſur les mêmes Rimes: mais au lieu de recriminer contre la *Phédre* de Mr. Pradon, comme il ſemble qu'ils auroient dû faire, ils attaquèrent perſonnellement Monſieur de Nevers, & s'en prirent même à Madame de Mazarin, que les mauvais traitemens de ſon Mari avoient obligée de ſortir de France. Voici cette Réponſe:

Dans un Palais doré Damon jaloux & bléme
Fait des Vers où jamais perſonne n'entend rien:
Il n'eſt ni Courtiſan, ni Soldat, ni Chrétien,
Et ſouvent pour rimer ſe dérobe à ſoi-même.

Sa Muſe, par malheur, le hait plus qu'il ne l'aime;
Rien ne change ſon air & ſon fade maintien,
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien;
Il a pour le Phébus une tendreſſe extrême.

Une Sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds
Va par-tout l'Univers promener deux tetons,
Dont malgré ſon pays Damon eſt idolâtre.

Il ſe tue à rimer pour des Lecteurs ingrats.
L'Éneïde, pour lui, c'eſt de la Mort-aux-rats:
Et Pradon, à ſon gré, eſt le Dieu du Théatre.

Mr. de Nevers ayant fait de grandes plaintes contre ces Meſſieurs, ils tâchèrent de l'appaiſer en déſavouant cette Pièce Satirique. Mais il ne laiſſa pas

* Autre Vers de Mr. Racine.

de croire, qu'ils en étoient les Auteurs; & dans la chaleur de ſon reſſentiment, il leur répondit par un autre Sonnet; toujours ſur les mêmes Rimes:

Racine & Despreaux, l'air triſte & le teint blême
Viennent demander grace & ne confeſſent rien;
Il faut leur pardonner parce qu'on eſt Chrétien,
Mais on ſait ce qu'on doit au Public, à ſoi-même.

Damon, pour l'intérêt de cette Sœur qu'il aime,
Doit de ces ſcélérats châtier le maintien:
Car il ſeroit blâmé par tous les gens-de-bien,
S'il ne puniſſoit pas leur inſolence extrême.

Ce fut une Furie aux crins plus noirs que blonds
Qui leur preſſa du pus de ſes affreux tetons
Ce Sonnet qu'en ſecret leur Cabale idolâtre.

Vous en ſerez punis, Satiriques ingrats,
Non pas en trahiſon d'un ſou de Mort-aux-rats,
Mais de coups de bâton donnez en plein Théatre.

Cette affaire fut enfin accommodée par l'autorité de quelques perſonnes du premier rang, qui voulurent bien s'en mêler.

Vous ſavez, Monſieur, qu'à Paris dans le Quartier qu'on nomme *le Palais*, parce qu'en effet c'étoit autrefois le Palais des Rois de France, il y a une Chapelle Royale qui a été fondée par Saint Louis. On l'appelle *la Sainte Chapelle;* & elle eſt indépendante de l'Archevêque, ainſi que les autres Chapelles Royales. Un différent qui arriva entre le Tréſorier & le Chantre de cette Egliſe au ſujet d'un *Lutrin* ou Pupitre que le Tréſorier vouloit faire placer dans le Chœur malgré l'oppoſition du Chantre & des Chanoines, donna occaſion à Mr. Despreaux de compoſer

poſer un nouvel Ouvrage. Voici comment il y fut engagé. Mr. de Lamoignon, Premier Préſident au Parlement de Paris, & qui avoit une eſtime particuliere pour Mr. Despreaux, lui ayant demandé dans une Converſation, où, après avoir diſputé long-tems ſur la nature du Poëme Héroïque, quelqu'un rapporta le différent qu'il y avoit eu entre le Tréſorier & le Chantre de la Sainte Chapelle, s'il pourroit bien compoſer là-deſſus un Poëme dans les formes; il répondit à cette eſpèce de défi, que cela n'étoit pas ſi difficile qu'on ſe l'imaginoit; & quelque tems après il ſurprit agréablement cet illuſtre Magiſtrat, lorſqu'il lui préſenta un *Poëme Héroïque* en quatre Chants ſur le *Lutrin* de la Sainte Chapelle. Mr. Despreaux lui-même nous a appris d'une manière plus circonſtanciée, ce qui lui a donné occaſion d'écrire ce Poëme, dans l'Avertiſſement dont il l'accompagna en le publiant pour la premiere fois *. Mais comme cette Pièce ne ſe trouve point dans les autres Éditions de ſes Ouvrages, & qu'ainſi vous ne l'avez, ſans doute, pas vue, Monſieur, je la rapporterai ici toute entière. Vous verrez, que Mr. Despreaux y dépayſe tant qu'il peut les Lecteurs, & les éloigne du lieu de l'Action.

„Je ne ferai point ici, *dit-il*, comme Arioſte, qui „quelquefois ſur le point de débiter la Fable du Mon„de la plus abſurde, la garantit vraie d'une vérité „reconnue, & l'appuye même de l'autorité de l'Ar„chevêque Turpin. Pour moi je déclare franche„ment, que tout le Poëme du Lutrin n'eſt qu'une „pure fiction, & que tout y eſt inventé, jusqu'au „nom même du lieu où l'action ſe paſſe: Je l'ai ap„pellé *Pourges*, du nom d'une petite Chapelle, qui

* Dans l'Édition des OEUVRES de *Mr. Despreaux*, en 1674. in 4.

„étoit autrefois proche de Monlhery *. C'eſt pour„quoi le Lecteur ne doit pas s'étonner, que pour y „arriver de Bourgogne la Nuit prenne le chemin de „Paris & de Monlhery.

„C'eſt une aſſez bizarre occaſion qui a donné lieu „à ce Poëme. Il n'y a pas long-tems que dans une „aſſemblée où j'étois, la converſation tomba ſur le „Poëme Héroïque. Chacun en parla, ſuivant ſes lu„mières. A l'égard de moi, comme on m'en eût „demandé mon avis: je ſoutins ce que j'ai avancé „dans ma Poëtique: qu'un Poëme Héroïque, pour „être excellent, devoit être chargé de peu de ma„tière, & que c'étoit à l'invention à la ſoutenir & „à l'étendre. La choſe fut fort conteſtée. On s'é„chauffa beaucoup; mais après bien des raiſons al„léguées pour & contre, il arriva ce qui arrive or„dinairement en toutes ces ſortes de diſputes; je „veux dire, qu'on ne ſe perſuada point l'un & l'au„tre, & que chacun demeura ferme dans ſon opi„nion. La chaleur de la diſpute étant paſſée, on „parla d'autre choſe, & on ſe mit à rire de la ma„nière dont on s'étoit échauffé ſur une queſtion auſſi „peu importante que celle-là. On moraliſa fort ſur „la folie des hommes qui paſſent presque toute leur „vie, à faire ſérieuſement de très-grandes bagatelles, „& qui ſe font ſouvent une affaire conſidérable d'u„ne choſe indifférente. A propos de cela, un Pro„vincial raconta un Démêlé fameux, qui étoit arrivé „autrefois dans une petite Egliſe de ſa Province, en„tre le Tréſorier & le Chantre, qui ſont les deux „premieres Dignités de cette Egliſe, pour ſavoir, ſi „un Lutrin ſeroit placé à un endroit ou à un autre. „La choſe fut trouvée plaiſante. Sur cela un des „Savans de l'aſſemblée, qui ne pouvoit pas oublier „ſi-tôt la diſpute, me demanda: Si moi, qui vou-

* Monlhery eſt une petite Ville de l'Isle de France à 6. lieuës de Paris, vers le midi.

„lois ſi peu de matière pour un Poëme Héroïque, „j'entreprendrois d'en faire un, ſur un Démêlé auſſi „peu chargé d'incidens que celui de cette Egliſe. „J'eus plûtôt dit: Pourquoi non? que je n'eus fait „réflexion ſur ce qu'il me demandoit. Cela fit faire „un éclat de rire à la Compagnie, & je ne pûs m'em„pêcher de rire comme les autres: ne penſant pas „en effet moi-même que je duſſe jamais me mettre „en état de tenir parole. Néanmoins le ſoir me „trouvant de loiſir, je rêvai à la choſe, & ayant „imaginé en général la plaiſanterie que le Lecteur va „voir; j'en fis vingt vers que je montrai à mes Amis. „Ce commencement les réjouit aſſez. Le plaiſir que „je vis qu'ils y prenoient m'en fit faire encore vingt „autres: Ainſi de vingt vers en vingt vers, j'ai pouſ„ſé enfin l'Ouvrage à près de neuf cens. Voilà tou„te l'Hiſtoire de la bagatelle que je donne au Public. „J'aurois bien voulu la lui donner achevée: Mais „des raiſons très-ſecretes, & dont le Lecteur trouve„ra bon que je ne l'inſtruiſe pas, m'en ont empêché. „Je ne me ſerois pourtant pas preſſé de le donner „imparfait, comme il eſt, n'eût été les miſérables „fragmens, qui en ont couru. C'eſt un Burleſque „nouveau, dont je me ſuis aviſé en notre Langue. „Car au lieu que dans l'autre Burleſque Didon & „Enée parloient comme des Harangeres & des Cro„cheteurs; dans celui-ci une Horlogere & un Horlo„ger parlent comme Didon & Enée. Je ne ſais donc „pas, ſi mon Poëme aura les qualités propres à ſa„tisfaire un Lecteur: mais j'oſe me flatter, qu'il aura „au moins l'agrément de la nouveauté, puiſque je „ne penſe pas, qu'il y ait d'Ouvrages de cette na„ture en notre Langue: La *défaite des Bouts rimés* „de Sarazin étant plûtôt une pure Allégorie, qu'un „Poëme comme celui-ci.

De tous les Ouvrages de Mr. Despreaux il n'y en a point où il ait mieux fait voir la beauté & la

fécondité de ſon génie. C'eſt là principalement qu'il a rempli la véritable idée de *Poëte ;* puisque d'un ſujet auſſi ſtérile que celui-là, il a ſu faire naître une ſi grande variété d'incidens, & les orner de ſi beaux Epiſodes. Mais ce qui fait une des plus grandes Beautés de cet Ouvrage, c'eſt ſans doute les traits de Satire qui y ſont agréablement répandus, & qui montrent, que Mr. Despreaux n'a pas moins eu en vuë d'inſtruire que de divertir ſes Lecteurs, conformément à la Maxime d'Horace *. Peut-on mieux, par exemple, dépeindre la molle Oiſiveté des Chanoines qu'il le fait par ces Vers:

Parmi les doux plaiſirs d'une paix fraternelle,
Pourges voyoit fleurir ſon antique Chapelle.
Ses Chanoines vermeils & brillans de ſanté
S'engraiſſoient d'une longue & ſainte oiſiveté.
Sans ſortir de leurs Lits plus doux que leurs hermines,
Ces pieux Fainéans faiſoient chanter Matines :
Veilloient à bien diner, & laiſſoient en leur lieu
A des Chantres gagés le ſoin de louer Dieu †.

L'Ambition, la Vanité, & l'Ignorance de ces Meſſieurs eſt peinte d'après nature dans cet Ouvrage. Se peut-il rien de plus naïf que ce qu'il fait dire à Evrard, ce gros & gras Chanoine, que l'on vouloit engager à conſulter certains Livres:

Moi ? dit-il, qu'à mon Age Écolier tout nouveau
J'aille pour un Lutrin me troubler le Cerveau ?
O le plaiſant conſeil ! non, non, ſongeons à vivre.
Va maigrir ſi tu veux, & ſecher ſur un Livre.

* *Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.* De Arte Poëtica, vers 342.

† *Le* LUTRIN, *Chant I. ſuivant* l'Edit. de 1674.

Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran:
Je ſai ce qu'un Fermier nous doit rendre par an:
Sur quelle vigne à Rheims nous avons hypotheque *.
Vingt muids rangés chez moi ſont ma Bibliotheque.
En plaçant un Pupitre on croit nous rabaiſſer,
Mon bras ſeul ſans Latin ſaura le renverſer.
Que m'importe, qu'Arnauld me condamne ou m'approuve?
J'abats ce qui me nuit par-tout où je le trouve.
C'eſt là mon ſentiment. A quoi bon tant d'apprêts?
Du reſte déjeunons, Meſſieurs, & bûvons frais †.

Dans un autre endroit il fait apoſtropher de cette manière le Tréſorier, à qui il donne auſſi le nom de *Prélat*, parce que c'étoit le Chef de cette Egliſe indépendante:

Pour ſoutenir tes droits que le Ciel autoriſe,
Abîme tout plûtôt, c'eſt l'eſprit de l'Egliſe.
C'eſt par là qu'un Prélat ſignale ſa vigueur.
Ne borne pas ta gloire à prier dans un Chœur.
Ces Vertus dans Aleth peuvent être en uſage ††:
Mais dans Pourges, plaidons: c'eſt là notre partage.
Tes Bénédictions dans le trouble croiſſant,
Tu pourras les répandre & par vingt & par cent:

* L'Abbaye de St. Nicaiſe à Rheims, de neuf à dix mille livres de rente, eſt affectée au Chapitre de la Ste. Chapelle.

† *Ibid. Chant IV. ubi ſupr.*

†† Mr. (*Nicolas*) *Pavillon*, Evêque d'Aleth, Ville du Languedoc, s'étoit rendu célèbre par ſa Piété, & par l'application avec laquelle il tâchoit de rétablir l'ancienne Diſcipline dans ſon Dioceſe. Il mourut en 1677.

Et pour braver le Chantre en ſon orgueil extrême,
Les répandre à ſes yeux, & le bénir lui-même *.

Il eſt vrai, que comme c'eſt là un ſujet très-délicat, Despreaux ne s'y eſt pas beaucoup arrêté; encore a-t-il eu beſoin & du ſécours de la Fiction, & de la protection du Roi Très-Chrétien, pour en pouvoir tant dire. Quelque fondé que pût être un Auteur, il n'attaqueroit pas impunément en France les excès & le déréglement du Clergé. C'eſt la pire de toutes les Héréſies; & vous avez, ſans doute, remarqué, Monſieur, que notre illuſtre Auteur a gardé là-deſſus un profond ſilence dans ſes autres Ouvrages. Il ne faut donc pas être ſurpris, ſi même dans le LUTRIN, il a paſſé ſi légérement ſur cette matière. Je ne ſais, ſi Mr. la Bruyère ne feroit point attention à cela dans ces paroles: *Un homme né Chrétien & François, ſe trouve contraint dans la Satire; les grands ſujets lui ſont défendus: il les entame quelquefois, & ſe détourne enſuite ſur de petites choſes qu'il releve par la beauté de ſon Génie & de ſon Stile* †.

Au reſte, Monſieur, vous avez vu, que Mr. Despreaux diſoit dans l'Avertiſſement qui précédoit cette Pièce, *qu'il auroit bien voulu la donner achevée: mais que des raiſons très-ſecretes, & dont il* prioit *le Lecteur de trouver bon qu'il ne l'inſtruiſit pas, l'en avoient empêché. Qu'il ne ſe ſeroit pourtant pas preſſé de le donner imparfait, comme il étoit, n'eût été les miſérables fragmens qui en avoient couru.*

Il y a apparence qu'il parle là du V. & VI. Chant de cet Ouvrage, qu'il ne jugea pas à propos de publier alors; non ſeulement parce qu'il y fait une Déſcription du *Palais*, où perſonne n'auroit pû ſe méprendre, mais auſſi parce qu'il s'y adreſſe à Mr. de

* *Ibid. Chant I. ubi ſupr.*

† CARACTÈRES *des Mœurs de ce ſiècle*, Chap. *des Ouvrages d'eſprit*, pag. 30. de la IX. Edit. de Paris, 1696.

Lamoignon, ſous le nom d'*Ariſte*, & dépeint cet illuſtre Magiſtrat de manière qu'on l'auroit bien-tôt reconnu. On pourroit, peut-être, ajouter que ces deux Chants contiennent certaines choſes plus libres que les deux autres; telle qu'eſt, par exemple, la Déſcription du Prélat qui triomphe du Chantre & des Chanoines en les béniſſant à l'improviſte & malgré qu'ils en euſſent; & la manière dont il s'attire par cet artifice les acclamations & l'appui de la Populace. Après avoir dit que les Partiſans du Prélat avoient été terraſſés par un *Avicenne* qu'on leur jetta; il ajoute:

Au ſpectacle étonnant de leur chûte imprevûe
Le Prélat pouſſe un Cri qui pénétre la nuë.
Il maudit dans ſon cœur le Démon des Combats;
Et de l'horreur du coup il recule ſix pas.
Mais bien-tôt rappellant ſon antique proueſſe
Il tire du Manteau ſa dextre vengereſſe,
Il part, & de ſes Doigts ſaintement allongés,
Bénit tous les paſſans en deux files rangés.
Il ſait que l'Ennemi, que ce coup va ſurprendre,
Déſormais ſur ſes pieds ne l'oſeroit attendre,
Et déja voit pour lui tout le peuple en courroux
Crier aux Combattans: Prophanes, A genoux.
Le Chantre qui de loin voit approcher l'orage,
Dans ſon cœur éperdu cherche en vain du courage:
Sa fierté l'abandonne, il tremble, il céde, il fuit,
Le long des ſacrés Murs ſa brigade le ſuit,
Tout s'écarte à l'inſtant: mais aucun n'en réchappe,
Par-tout le Doigt vainqueur les ſuit & les rattrape.

Evrard ſeul en un coin prudemment retiré
Se croyoit à couvert de l'inſulte ſacré:
Mais le Prélat vers lui fait une marche adroite.
Il l'obſerve de l'œil, & tirant vers la droite,
Tout d'un coup tourne à gauche, & d'un bras fortuné,
Bénit ſubitement le Guerrier conſterné.
Le Chanoine ſurpris de la foudre mortelle,
Se dreſſe, & leve en vain une tête rebelle:
Sur ſes genoux tremblant, il tombe à cet aſpect,
Et donne à la frayeur ce qu'il doit au reſpect.
Dans le Temple auſſi-tôt le Prélat plein de gloire
Va gouter les doux fruits de ſa ſainte Victoire.
Et de leur vain projet les Chanoines punis,
S'en retournent chez eux éperdus & bénis *.

Il eſt, dis-je, aſſez vraiſemblable, que cet endroit & quelques autres purent obliger Mr. Despreaux à différer la publication des deux derniers Chants du *Lutrin* juſqu'en 1681. comme nous le verrons dans la ſuite. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que le Clergé n'a pas fort gouté cet Ouvrage, & qu'on a prétendu, qu'il choquoit la Religion. C'eſt du moins le ſentiment de Mr. Baillet. *Le Poëme du Lutrin*, dit ce bon Prêtre, *eſt peut-être celui des Ouvrages de Mr. Despreaux, qui a été le moins à l'épreuve des dents des Critiques. Il faut avouer qu'il y a quelques traits qui paroiſſent un peu trop comiques, comme celui de la Bénédiction Épiſcopale, qui eſt tout-à-fait burlesque, & qui divertit un peu trop les Rieurs & les Libertins* †.

Vous ſavez, Monſieur, que les Poëtes ne ſont pas également propres à réuſſir dans tous les genres

* *Ibid. Chant V.*

† Baillet, JUGEMENS *des Savans, Tom. IV. contenant les Poëtes, 5. Partie,* à l'Article de Mr. *Despreaux*, pag. 369.

de Poëſies. Chapelain, par exemple, s'eſt fait eſtimer par une *Ode*, & s'eſt rendu ridicule par ſon Poëme héroïque de LA PUCELLE; Quinault a échoué dans ſes *Tragédies*, & cependant il a ſi bien réuſſi dans ſes *Opera*, que perſonne n'a encore pu l'égaler dans cette eſpèce de Poëſie; &c. Mr. Despreaux ayant remarqué que la plûpart des Poëtes qu'il avoit critiqués dans ſes *Satires*, n'avoient ſi mal réuſſi que pour n'avoir pas bien conſulté leur Génie, & ne s'être pas aſſez inſtruits des Régles de la Poëſie Françoiſe; il travailla à une Poëtique, pour empêcher, s'il étoit poſſible, que les Poëtes François ne retombaſſent dans ce défaut. Ce n'eſt pas que Ronſard, Pelletier, & quelques autres n'euſſent traité cette matière: mais outre qu'ils n'avoient pas une juſte idée du génie de leur Langue, ils ne connoiſſoient encore ni la douceur, ni l'harmonie, ni la ſévérité de la Poëſie Françoiſe. Ainſi leurs Préceptes ſont trop défectueux pour ſervir aujourd'hui de Régle.

Mr. Despreaux ne pouvoit donc pas donner un Ouvrage plus utile à ſa Nation, que ſon ART POETIQUE. Mais au lieu que les Auteurs dont je viens de parler, n'avoient écrit les leurs qu'en Proſe, il compoſa le ſien en Vers, à l'imitation d'Horace, & le diviſa en quatre Chants. Il imita auſſi cet illuſtre Ancien, en ce qu'il ne ſe contenta pas de donner les Régles qu'il faut ſuivre dans chaque genre de Poëſie: mais qu'il cita auſſi divers Auteurs vivans, & les propoſa comme des exemples de pluſieurs défauts qu'il falloit ſoigneuſement éviter.

L'*Art Poëtique* parut pour la première fois dans la nouvelle Édition que Mr. Despreaux donna de ſes Ouvrages en 1674. Il y joignit le TRAITÉ *du Sublime, ou du Merveilleux dans le Diſcours*, qu'il avoit *traduit du Grec de Longin*. Cette Traduction eſt accompagnée d'une *Préface*, où Mr. Despreaux donne d'abord un Abrégé de la Vie de Longin. Il fait en-

ſuite l'Éloge de ſon *Traité du Sublime*, qui eſt le ſeul de pluſieurs Ouvrages que cet habile Rhéteur avoit compoſés, qui ſoit paſſé jusqu'à nous : & après avoir parlé des différentes Traductions Latines qui en ont été faites, il marque la Méthode qu'il a ſuivie dans la ſienne, & les difficultés qu'il a rencontrées. Enfin, il avertit que dans Longin par *Sublime* il faut entendre *l'extraordinaire*, *le ſurprenant*, &, comme il l'a traduit lui-même, *le Merveilleux dans le Diſcours* : & il en donne pour exemple ce paſſage de Moyſe rapporté par Longin même : Dieu dit : *Que la Lumière ſe faſſe, & la Lumière ſe fit.* Mr. Despreaux fit ſuivre cet Ouvrage de quelques *Remarques*, où il explique le Texte de Longin, & rend compte de ſa Traduction.

1674 Comme l'Avertiſſement que Mr. Despreaux mit à la tête de cette Édition eſt curieux, & qu'il l'a retranché des Éditions ſuivantes, je le rapporterai ici tout au long, ſans craindre, Monſieur, que vous le trouviez hors de ſa place ; & je continuerai même d'en uſer ainſi dans la ſuite, pour conſerver ces ſortes de petites Pièces.

„J'avois médité, dit *Mr. Despreaux*, une aſſez „longue Préface, où, ſuivant la coutume reçue par„mi les Écrivains de ce tems, j'eſpérois rendre un „compte fort exact de mes Ouvrages, & juſtifier les „libertés que j'y ai priſes. Mais depuis j'ai fait réfle„xion, que ces ſortes d'Avant-propos ne ſervoient „ordinairement qu'à mettre en jour la vanité de l'Au„teur, & au lieu d'excuſer ſes fautes, fourniſſoient „ſouvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs „je ne crois point mes Ouvrages aſſez bons pour mé„riter des éloges, ni aſſez criminels pour avoir be„ſoin d'Apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne „me juſtifierai de rien. Le Lecteur ſaura ſeulement „que je lui donne une Édition de mes Satires plus „correcte que les précédentes, deux Épîtres nouvel-

»les *, l'Art Poëtique en Vers, & quatre Chants du »Lutrin. J'y ai ajouté auſſi la Traduction du Traité »que le Rhéteur Longin a compoſé du Sublime ou »du Merveilleux dans le Diſcours. J'ai fait originai»rement cette Traduction pour m'inſtruire, plûtôt que »dans le deſſein de la donner au Public. Mais j'ai »cru, qu'on ne ſeroit pas fâché de la voir ici à la »ſuite de la Poëtique, avec laquelle ce Traité a quel»que rapport, & où j'ai même inſéré pluſieurs Pré»ceptes qui en ſont tirés. J'avois deſſein d'y joindre »auſſi quelques Dialogues en proſe que j'ai compo»ſés: mais des conſidérations particulieres m'en ont »empêché. J'eſpère en donner quelque jour un Vo»lume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au Le»cteur. Encore ne ſais-je, ſi je ne lui en ai point »déja trop dit; & ſi en ce peu de paroles je ne ſuis »point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

Les *Dialogues en proſe* dont parle ici Mr. Despreaux n'ont point encore paru: à la reſerve du DIALOGUE DES MORTS, dont nous n'avons même qu'une Copie très-imparfaite, comme je l'ai déja remarqué.

Au reſte, il y a dans l'Édition dont je viens de parler une choſe trop ſinguliere & trop glorieuſe à Mr. Despreaux pour ne pas la rapporter ici. Le Roi Très-Chrétien qui s'eſt toujours plû à faire fleurir les Sciences & les Belles-Lettres dans ſon Royaume, avoit voulu, qu'on lui fît la Lecture des Ouvrages de Mr. Despreaux, à meſure qu'il les compoſoit: mais il ne ſe contenta pas de l'approbation qu'il leur donnoit en particulier, il voulut la rendre publique; car Mr. Despreaux ayant ſupplié Sa Majeſté de lui accorder un Privilège pour réimprimer ſes premières Pièces, & en publier de nouvelles, Elle ordonna qu'on feroit connoître dans le Privilège le plaiſir qu'Elle avoit pris à la Lecture de ces Ouvrages. En voici les propres

* C'eſt la II. & la III.

Termes * : LOUIS &c. *Notre cher & bien Amé le Sieur D***, nous a très-humblement remontré, qu'il auroit fait divers Ouvrages; ſavoir* l'Art Poëtique en Vers, un Poëme intitulé le Lutrin, pluſieurs Dialogues, Diſcours, & Epîtres en Vers, & la Traduction de Longin, *leſquels il deſireroit faire imprimer, & réimprimer une ſeconde fois ſes Satires dont le Privilège eſt expiré, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de permiſſion ſur ce néceſſaires:* A CES CAUSES, *deſirant favorablement traiter ledit Sieur D***, & donner au Public par la lecture de ſes Ouvrages, la même ſatisfaction que Nous en avons reçue; Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes ſignées de notre main, de faire imprimer leſdits Ouvrages* &c.

Mais le Roi Très-Chrétien ne ſe contenta pas de lui avoir donné cette marque particuliere de ſon eſtime: il le gratifia auſſi d'une Penſion; comme Mr. Despreaux lui-même nous l'apprend dans une EPITRE † qu'il compoſa quelque tems après, & qu'il adreſſa à *Mr. de Guilleragues, Secretaire du Cabinet du Roi.* Après avoir dit qu'il avoit renoncé au Barreau, pour s'attacher à la Poëſie ††, il ajoute:

Dès lors à la richeſſe il fallut renoncer.
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en paſſer:
Et ſur-tout redoutant la baſſe ſervitude,
La libre Vérité fut mon unique étude.
Dans ce métier funeſte à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût cru? que pour moi le ſort dût ſe fléchir.
Mais du plus grand des Rois la bonté ſans limite,
Toujours prête à courir au devant du mérite,

* Il eſt daté du 28. de Mars, 1674.

† C'eſt *l'Épître V.*

†† Voyez ci-deſſus pag. 28.

Crut voir dans ma franchiſe un mérite inconnu ;
Et d'abord de ſes Dons enfla mon revenu.
La Brigue ni l'Envie à mon bonheur contraires,
Ni les cris douloureux de mes vains Adverſaires,
Ne purent dans leur courſe arrêter ſes bienfaits.
C'en eſt trop : mon bonheur a paſſé mes ſouhaits.
Qu'à ſon gré déſormais la Fortune me joue,
On me verra dormir au branle de ſa roue.
Si quelque ſoin encore agite mon repos,
C'eſt l'ardeur de louer un ſi fameux Héros, &c.

Vous n'ignorez pas, Monſieur, que les Habitans 1675
de Meſſine qui s'étoient ſouſtraits à la domination des Eſpagnols en 1674. pour ſe donner à la France, ſe trouverent dans une grande diſette de Vivres au commencement de l'année ſuivante. Les Eſpagnols avoient empêché, qu'ils n'en reçuſſent du côté de terre, pendant que leur Flotte, compoſée de vingt Vaiſſeaux de Guerre & de dix-ſept Galeres, bloquoit l'entrée du Fare. Cependant Mr. le Duc de Vivonne, qui étoit nommé à la Vice-Royauté de Sicile, étant parti de Toulon avec neuf Vaiſſeaux de Guerre, une Frégate légere, trois Brûlots & huit Barques chargées de Vivres, arriva à la vûe de la Flotte Eſpagnole le 11. de Février, & l'attaqua. Après un Combat de quelques heures fort rude & fort opiniatre, les Flottes ſe ſéparerent : Mais Mr. de Vivonne ayant été joint par ſix Vaiſſeaux de Guerre, qui étoient devant Meſſine, attaqua de nouveau la Flotte Eſpagnole, &, malgré l'inégalité des Forces, l'obligea de ſe retirer avec perte. Il entra le lendemain dans le Fare, avec les Vivres qu'il deſtinoit aux Meſſinois. Mr. Despreaux étoit trop connu de Mr. de Vivonne, pour ne pas le féliciter ſur une Action ſi hardie & ſi

glorieuſe : mais ne voulant pas ſuivre la route ordinaire des Complimens, & ſachant d'ailleurs, combien ce Seigneur étoit délicat ſur les louanges, il lui envoya deux Lettres, datées des Champs Eliſées, l'une dans le goût de Balzac, & l'autre dans celui de Voiture, comme ſi ces deux beaux Eſprits charmés du Récit de ſon Combat, lui avoient écrit de l'autre Monde pour l'en féliciter. Cette fiction, à ne la regarder que de ce côté-là, eſt très-ingénieuſe, & très-digne de Mr. Despreaux : mais on a cru, avec beaucoup de raiſon, qu'il avoit pouſſé ſes vûes plus loin, & que ces deux Lettres ſont *deux Satires très-fines contre Balzac, Voiture, & les partiſans de l'un & de l'autre* *. En effet, on s'efforceroit en vain aujourd'hui de ſe faire admirer, par un ſtile auſſi guindé, que celui de Balzac ; ou par un enjouement auſſi rempli de pointes & de jeux de mots, que celui de Voiture.

»Il y a très peu de vrais Modèles, *dit Mr. de la »Valterie.* Voiture même ne l'eſt pas, & beaucoup »moins Balzac. Les Gentilleſſes de Voiture, & les »Hauteurs de Balzac ont une affectation qui déplait »naturellement. L'un veut être agréable & faire »rire, de quelque humeur que l'on ſoit. L'autre veut »être admirable, & ſe faire eſtimer par le nombre »de ſes paroles, & l'excès de ſes Amplifications. Les »deux LETTRES écrites à Mr. de Vivonne, en imi»tant les manières de l'un & de l'autre, ſont une fine »Satire de leur ſtile, & découvrent facilement le Ri»dicule de ces deux Auteurs ſi célèbres il y a quel»ques années †.

Mais Mr. Despreaux s'eſt expliqué plus particulièrement ſur le ſujet de Voiture dans une de ſes dernieres Pièces, où il parle ainſi, s'adreſſant à l'Équivoque :

* Baillet, *ubi ſuprà.*

† La Valterie, *de la vraie & de la fauſſe beauté des Ouvrages d'Eſprit.* Chap. I. dans le MÉLANGE *curieux des meilleures Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond*, &c. Tom. I. p. 146. 147. Édit. d'Amſt. 1706.

Le Lecteur ne ſait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de Mots l'inſipide figure.
C'eſt à regret qu'on voit cet Auteur ſi charmant,
Et, pour mille beaux traits vanté ſi juſtement,
Chez toi toujours cherchant quelque fineſſe aiguë
Préſenter au Lecteur ſa penſée ambiguë:
Et ſouvent du faux ſens d'un Proverbe affecté
Faire de ſon diſcours la piquante beauté *.

Il parut dans ce tems-là des Écrits très-violens contre Mr. Despreaux. Les Poëtes, qu'il avoit critiqués, n'oublierent rien pour décrier les nouvelles Pièces qu'il venoit de mettre au jour. On s'en prit, & à la Verſification, & aux choſes mêmes. L'*Art Poëtique* fut le plus violemment attaqué. Les uns ſoutinrent, que ce n'étoit qu'une Traduction d'Horace; & les autres qu'il avoit tiré de Vida, pluſieurs de ſes Réflexions. Mr. Despreaux n'oppoſa aucune Réponſe à ces Écrits: il profita ſeulement de la nouvelle Impreſſion qui ſe faiſoit de ſes Ouvrages pour marquer en général ce qu'il penſoit, de toutes ces Critiques.

»Je m'imagine, *dit-il dans l'Avis au Lecteur* †, »que le Public me fait la juſtice de croire, que je »n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux Li»vres qu'on a publiés contre moi: mais j'ai naturel»lement une eſpéce d'averſion pour ces longues Apo»logies, qui ſe font en faveur de bagatelles, auſſi ba»gatelles, que ſont mes Ouvrages. Et d'ailleurs ayant »attaqué, comme j'ai fait, de gayeté de cœur plu»ſieurs Écrivains célebres, je ſerois bien injuſte, ſi »je trouvois mauvais, qu'on m'attaquât à mon tour. »Ajoutez, que ſi les Objections que l'on me fait ſont »bonnes, il eſt raiſonnable, qu'elles paſſent pour tel-

* *Satire ſur l'Équivoque.* † De l'Édition de 1675. in 12.

»les ; & ſi elles ſont mauvaiſes, il ſe trouvera aſſez »de Lecteurs ſenſés pour redreſſer les petits Eſprits »qui s'en pourroient laiſſer ſurprendre. Je ne répon»drai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à tout ce »qu'on a écrit contre moi: & ſi je n'ai donné aux »Lecteurs de bonnes Régles de Poëſie, j'eſpère leur »donner par là une leçon aſſez belle de modération. »Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils »trouveront bon, que je les remercie ici du ſoin »qu'ils prennent de publier, que ma Poëtique eſt une »Traduction de la Poëtique d'Horace. Car puiſque »dans mon Ouvrage, qui eſt d'onze cens Vers, il n'y »en a pas plus de cinquante ou ſoixante tout au plus »imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus »bel éloge du reſte qu'en le ſuppoſant traduit de ce »grand Poëte, & je m'étonne après cela, qu'ils oſent »combattre les Régles que j'y débite. Pour Vida, »dont ils m'accuſent d'avoir pris auſſi quelque choſe, »mes Amis ſavent bien, que je ne l'ai jamais lu & »j'en puis faire tel ſerment qu'on voudra ſans crain»dre de bleſſer ma conſcience.

N'êtes-vous pas charmé, Monſieur, de cette Apologie ? Elle eſt aſſurément digne d'un grand homme. Un Eſprit bien fait ne s'inquiéte, ni ne ſe chagrine point, lorsqu'on écrit contre lui. Si la Critique eſt mauvaiſe, il la laiſſe tomber d'elle-même ; ſi elle eſt bonne, il en profite pour ſe corriger. Mr. Despreaux n'a pas jugé aſſez favorablement des Écrits de ſes Adverſaires, pour s'attacher à les refuter : cependant il a profité de leur Cenſure toutes les fois qu'elle lui a paru bien fondée. Il s'eſt même ſervi, en compoſant, de l'idée de leur haine & de leur envie pour châtier ſes Ouvrages, & les rendre plus dignes du Public. C'eſt ce qu'il a voulu nous apprendre lui-même dans une EPITRE qu'il fit quelque tems après, & qu'il adreſſa à ſon Ami Mr. Racine :

Moi-

Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles envieux ne bleſſe point la vûe,
Mais qu'une humeur trop libre, un eſprit peu ſoumis
De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis:
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible & vain talent dont la France me loue.
Leur venin qui ſur moi brule de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je ſonge à chaque trait que ma plume hazarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je ſais ſur leurs Avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Si-tôt que ſur un vice ils penſent me confondre,
C'eſt en m'en guériſſant que je ſais leur répondre:
Et plus en criminel ils penſent m'ériger,
Plus croiſſant en vertu je ſonge à me venger *.

Mais pour revenir à l'Édition des Oeuvres de Mr. Despreaux faite en 1675. je remarquerai, qu'à la fin de la Préface du LONGIN, Mr. Despreaux ajouta un très-bel éloge de la RHÉTORIQUE D'ARISTOTE par Mr. Caſſandre †. Je le rapporterai ici tout entier; ne fut-ce, Monſieur, que pour vous faire naître l'envie de lire cette excellente Verſion, que vous ne connoiſſez apparemment pas.

* *Épitre VII.*

† Mr. Baillet a cru fauſſement que c'étoit dans la Préface de la premiere Édition du TRAITÉ *du Sublime de Longin*, c'eſt-à-dire, dans l'Édition de 1674, que Mr. Despreaux avoit parlé de la *Rhétorique d'Ariſtote*, traduite par Mr. Caſſandre. Voyez *Jugemens des Savans*, Tom. IV. à l'Article de *Caſſandre*, page 626. dans les Notes.

„Au reſte, *dit-il*, je ſuis bien aiſe d'avertir ici le „Lecteur, amoureux des matières de Rhétorique, que „dans peu il doit paroître une nouvelle Traduction „du Chef d'Oeuvre de l'Art, je veux dire de la Rhé„torique d'Ariſtote. Elle eſt de Mr. Caſſandre. C'eſt „l'Ouvrage de pluſieurs années. Je l'ai vue, & je „puis répondre au Lecteur que jamais il n'y a eu de „Traduction ni plus claire, ni plus exacte, ni plus „fidèle. C'eſt un Ouvrage d'une extrême utilité: & „pour moi j'avoue franchement, que ſa Lecture m'a „plus profité que tout ce que j'ai jamais lu en ma „vie". Le ſentiment de Mr. Despreaux eſt d'un ſi grand poids, & ſon approbation eſt ſi glorieuſe, que je ne doute point, Monſieur, que vous ne cherchiez avec empreſſement cet Ouvrage.

Mr. Despreaux dit, que *c'eſt l'Ouvrage de pluſieurs années;* & en effet, il avoit déja paru en 1654. Dans la Préface de cette premiere Édition Mr. Caſſandre avertit d'abord que c'eſt la même Traduction que Mr. l'Abbé de Marolles avoit annoncée d'une manière fort avantageuſe, dans l'HORACE qu'il avoit donné au Public. Il fait enſuite le dénombrement des différentes Verſions Latines, Italiennes, & Françoiſes, qu'on avoit publiées de cet Ouvrage; il porte ſon jugement ſur chacune; & après avoir marqué les difficultés qui ſe rencontrent dans une Traduction de cette nature, il reconnoit qu'il n'auroit jamais entrepris ni achevé la ſienne, *ſans l'encouragement puiſſant & les exhortations continuelles de Mr. Conrart;* ce qu'il publie, ajoute-t-il, afin que *ſi ſon travail eſt de quelque utilité, le Public lui en ait la premiere obligation, ou du moins que ſon entrepriſe ne ſoit pas jugée téméraire* *.

Dès que cette premiere Édition parut, Mr. Caſſandre en donna un exemplaire à Mr. d'Ablancourt ſon

* Préface de la Traduction Françoiſe *de la Rhétorique d'Ariſtote*, de l'Édition de 1654. in 4.

bon Ami : & celui-ci ayant envoyé peu de tems après ſa Traduction de Lucien, Mr. Caſſandre le remercie d'un ſi beau préſent ; ce qui engagea Mr. d'Ablancourt à lui faire la Réponſe ſuivante * :

„Je ne vous ai pas donné mon LUCIEN, *lui dit-*
„*il*, comme une bonne choſe, mais comme une cho-
„ſe dûe : Car après la faveur que vous m'aviez faite
„de me donner votre belle Traduction, j'étois com-
„me obligé de vous préſenter la mienne, quelque
„mauvaiſe qu'elle fut. Je ne prétens donc point,
„qu'elle vous doive ſervir de modele, elle n'eſt pas
„aſſez exacte pour cela, & ne peut porter le nom
„de Traduction qu'improprement, & parce qu'on ne
„peut lui en donner d'autre. Ce n'eſt pas que je
„croie avoir gâté ce que j'ai altéré, mais c'eſt afin
„qu'on ne croie pas, que je veuille faire paſſer pour
„des Regles de Traduction les libertés que j'ai priſes.
„C'eſt la votre, M . . . . qui peut ſupporter la plus
„exacte cenſure, & qui n'a rien ôté à ſon Auteur
„que l'obſcurité. C'eſt pourquoi je vous conjure d'en
„entreprendre de nouvelles, & d'achever la Tradu-
„ction de ce grand Homme qui eſt ſi peu intelligible
„dans les autres, car je ſoutiens, qu'Ariſtote eſt beau-
„coup plus clair chez lui que chez les Traducteurs
„Latins, & que ſouvent il faut lire l'Original pour en-
„tendre la Verſion. Le Public vous ſera obligé du
„travail que vous entreprendrez, à cauſe du profit
„qui lui en reviendra, & moi je ferai gloire de vous
„en avoir donné l'envie, comme celui qui ſuis *&c.* "

Cette Traduction fut très-bien reçue du Public, & elle *fit beaucoup d'honneur à Monſr. Caſſandre* † : mais l'approbation qu'elle eut, bien loin de perſuader à ce galant homme que ſon Ouvrage étoit accompli, & qu'il n'y avoit plus rien à retoucher, comme n'au-

* Datée de Vitry le 9. Novembre, 1654.

† Voyez le *Journal des Savans*, du 7. de Juillet 1698 ; & du 6. de Mai, 1675.

roient pas manqué de croire certains Auteurs, ne ſervit qu'à lui faire redoubler ſes ſoins pour la rendre plus parfaite. Il la revit donc avec une attention toute particuliere ; il profita des Avis qu'on voulut lui donner: enfin, il la corrigea en tant d'endroits, & fit de ſi grands changemens dans la manière de diſtinguer chaque Article, qu'elle pouvoit paſſer pour un Ouvrage tout nouveau. Il ne faut donc pas être ſurpris, ſi Mr. Despreaux, qui l'avoit vue dans cet état, en parle comme d'une Pièce qui alloit paroître pour la premiere fois.

Mr. Caſſandre dédia cette ſeconde Édition * à Mr. Colbert, qui étoit le Mécéne de ce tems-là. *Quoique cette Traduction*, dit-il à ce Miniſtre, *ait paru au jour il y a plus de vingt ans, je l'ai revue de ſi près & retouchée en tant d'endroits, qu'en l'état où elle eſt, j'ai cru que c'étoit un preſent qui pouvoit vous être offert: Car ſans dire que c'eſt une Copie aſſez fidelle du plus difficile Original que nous ayons, & qui a exercé avec émulation & en pluſieurs Langues les plus ſavantes Plumes ; c'eſt que de plus cet Original eſt ce riche Chef-d'œuvre d'Ariſtote qu'on doit appeller le Livre du Grand-monde & de la Cour, puisqu'il repréſente au naturel les caractères différens de toutes ſortes de conditions & de perſonnes ;* &c.

Cette *Épître* dédicatoire eſt ſuivie de la *Lettre* de Mr. d'Ablancourt que j'ai rapportée †, & qui tient lieu de Préface ; car celle de la premiere Édition n'y paroit point. Au reſte, l'Ouvrage de Mr. Caſſandre ayant paru presque auſſi-tôt que l'Édition des Oeuvres de Mr. Despreaux qui en contient un ſi bel éloge, Mr. Despreaux retrancha cet endroit des Éditions ſuivantes ; ſans doute, pour ne pas annoncer une Pièce, qui étoit publique depuis long-tems.

* Elle fut achevée d'imprimer le 13. Avril, 1675. in 12.

† Notez, que dans l'Édition de cet Ouvrage faite à Amſterdam en 1698. on a retranché, ſans aucune ombre de raiſon, la Dédicace, & la Lettre de Mr. d'Ablancourt.

Quoique le Roi Très-Chrétien eut déja, comme 1677
vous l'avez vu, Monſieur, donné à Mr. Despreaux des marques particulieres de ſon eſtime & de ſa faveur, il voulut bien lui en donner encore de plus fortes en le choiſiſſant conjointement avec Mr. Racine, pour travailler à ſon Hiſtoire. Et Sa Majeſté ne ſe contenta pas de leur avoir fait aſſigner à chacun une penſion pour l'Emploi dont Elle les avoit honorés, Elle voulut encore leur faire toucher d'abord une gratification conſidérable. Ce fut au Mois d'Octobre de l'Année 1677. qu'ils reçurent cet honneur. Peu de tems après ces Meſſieurs étant allés à la Cour, le Roi leur dit: *Je ſuis fâché, que vous ne ſoyiez venus à cette derniere Campagne: vous auriez vu la Guerre & votre voyage n'eut pas été long.* Mr. Racine lui répondit: *Sire, nous n'avions que des habits de Ville, nous en commandâmes de Campagne: mais les Places que vous attaquiez furent plûtôt priſes que nos habits ne furent faits. Cela fut reçu agréablement* *. Vous ſavez, ſans doute, Monſieur, que cette Campagne-là, les François prirent en Flandres Valenciennes, Cambray & St. Omer, entre le 1. de Mars & le 21. d'Avril. Mais les Affaires ſe trouvoient alors dans une ſituation bien différente de celle où elles ſont aujourd'hui.

Mr. Despreaux eut la douleur de voir mourir dans ce tems-là Mr. le Premier Préſident de Lamoignon. Cet illuſtre Magiſtrat n'étoit pas ſeulement recommandable par ſa rare Vertu; mais encore par une Érudition peu commune, & par l'Amour qu'il avoit pour les Gens de Lettres. Il ſe tenoit chez lui toutes les ſemaines des Aſſemblées, où les Savans les plus diſtingués de Paris ſe trouvoient, & où l'on parloit avec beaucoup de ſavoir & de politeſſe ſur toutes ſortes de matières. Mr. Despreaux, qui étoit,

* LETTRES *du Comte de Buſſi*, ubi ſupra, Tom. III. Lettre CCCIX. pag. 349.

comme l'Ami du cœur de Mr. de Lamoignon, fut très-ſenſiblement touché de ſa perte.

1678 L'année d'après les nouveaux Hiſtoriens du Roi allèrent voir l'Armée de Flandres. On aſſiégeoit Ypres dans ce tems-là, & le Duc d'Enghien * voulut bien les mener à la tranchée. *Monſieur le Duc*, dit Mademoiſelle de Scuderi écrivant au Comte de Buſſi Rabutin, *a mené à Ypres les Hiſtoriens du Roi à la tranchée pour leur montrer de près le péril, afin qu'ils le puſſent mieux dépeindre : mais*, ajoute-t-elle, *je penſe que la peur les a empêchés de rien voir* **. Voici la Réflexion que le Comte de Buſſi fait ſur cette nouvelle. *Quand Mr. le Duc*, dit-il, *a mené les Hiſtoriens du Roi à la tranchée, bien loin de leur faire concevoir le péril plus grand qu'ils ne le comprenoient, il leur a fait trouver qu'il étoit moindre, l'imagination agrandit ces choſes-là, plus que la vûe. Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, Grand-Pere de celui d'aujourd'hui* ***, *diſoit, que les Gens qui n'avoient jamais été à la Guerre croyoient qu'on y avoit toujours l'épée à la main* †.

1638 Mr. Despreaux donna en 1683. une nouvelle Édition de ſes Ouvrages plus ample & plus correcte que les précédentes. „Voici, *dit-il lui-même dans la „Préface*, une Édition de mes Ouvrages beaucoup „plus exacte & plus correcte que les précédentes, „qui ont toutes été aſſez fautives. J'y ai joint cinq „Épîtres nouvelles ††, que j'avois compoſées long-„tems avant que d'être engagé dans le glorieux em-„ploi qui m'a tiré du métier de la Poëſie. Elles ſont „du même ſtile que mes autres Écrits, & j'oſe me

* Le dernier Prince de Condé.

** LETTRES &c. *ubi ſupr.* Lettre CCCLXXII. pag. 417. ibid.

*** C'eſt *Henri Frederic*, qui étoit Grand Pere du dernier Prince d'Orange. *Guillaume*, étoit Pere de *Frederic*.

† LETTRES &c. *ubi ſupr.* Lettre CCCLXXIII. pag. 419.

†† La V. à Mr. de Guilleragues ; la VI. à Mr. de Lamoignon, Avocat Général ; la VII. à Mr. Racine ; la VIII. au Roi ; & la IX. à Mr. de Seignelay.

„flatter, qu'elles ne leur feront point de tort. Mais „c'eſt au Lecteur à en juger, & je n'emploierai point „ici ma Préface, non plus que dans mes autres édi„tions, à le gagner par des flatteries, ou à le prére„nir par des raiſons dont il doit s'aviſer de lui-mê„me. Je me contenterai de l'avertir d'une choſe dont „il eſt bon qu'on ſoit inſtruit. C'eſt qu'en attaquant „dans mes Satires les défauts de quantité d'Écrivains „de notre Siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter „à ces Écrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils „peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis„je, que Chapelain, par exemple, quoiqu'aſſez mé„chant Poëte, ne fut pas bon Grammairien; & qu'il „n'y eut point d'eſprit ni d'agrément dans les Ouvra„ges de Mr. Q * (*Quinault*), quoique fort éloignés „de la perfection de Virgile. (J'ajouterai même ſur ce dernier, que dans le tems où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'Ouvrages qui lui ont dans la ſuite acquis une juſte Réputation *). „Je veux bien „auſſi avouer, qu'il y a du génie dans les Écrits de „Saint-Amand, de Brebeuf, de Scuderi, (*de Cotin „même* †), & de pluſieurs autres que j'ai critiqués, „& qui ſont en effet d'ailleurs auſſi bien que moi, „très-dignes de critique. En un mot, avec la mê„me ſincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâ„mable, je ſuis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent „avoir d'excellent. Voilà, ce me ſemble, leur ren„dre juſtice, & faire bien voir que ce n'eſt point un „eſprit d'envie & de médiſance qui m'a fait écrire „contre eux “.

* Ce qui eſt renfermé ici entre deux Crochets a été ajouté dans l'Édition de 1685 : & dans les Éditions ſuivantes les paroles qui précédent ont été corrigées de cette manière : *Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne ſais comment, une aſſez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'eſprit dans les Ouvrages de Mr. Quinault, quoique ſi éloignés de* &c.

† Ceci a été ajouté dans les Éditions poſtérieures à celle de 1685.

Comme les raiſons qui avoient obligé Mr. Despreaux à ſupprimer la Concluſion du LUTRIN ne ſubſiſtoient plus, il la joignit à cette Édition; & il découvrit en même-tems ce qui l'avoit porté à compoſer ce Poëme. „Pour revenir, *dit-il dans la même* „*Préface*, à mon Édition: j'ai auſſi ajouté au Poëme „du Lutrin deux Chants nouveaux qui en ſont la „Concluſion. Ils ne ſont pas, à mon avis, plus mau„vais que les quatre autres Chants, & je me perſua„de, qu'ils conſoleront aiſément les Lecteurs de quel„ques Vers que j'ai retranchés à l'Épiſode de l'Hor„logere qui m'avoit toûjours paru trop long. Il ſe„roit inutile maintenant de nier que ce Poëme a été „compoſé à l'occaſion d'un différent aſſez léger qui „s'émût dans une des plus célèbres Égliſes de Paris, „entre le Tréſorier & le Chantre. Mais c'eſt tout ce „qu'il y a de vrai. Le reſte depuis le commence„ment juſqu'à la fin eſt une pure fiction, & tous les „perſonnages y ſont non ſeulement inventés; mais „j'ai eu ſoin de les faire d'un caractère directement „oppoſé au caractère de ceux qui deſſervent cette É„gliſe . . . . . Il ne faut donc pas s'étonner ſi per„ſonne n'a été offenſé de l'impreſſion de ce Poëme, „puisqu'il n'y a en effet perſonne qui y ſoit véritа„blement attaqué.

Ce que Mr. Despreaux nous dit ici que *tous les Perſonnages* du Lutrin *ſont inventés*, & qu'*il a même eu ſoin de les faire d'un caractère directement oppoſé au caractère* des Chanoines de la Sainte Chapelle, peut être vrai en général; mais il eſt certain, que pluſieurs des caractères qu'on trouve dans cet Ouvrage ſont réels & véritables. „Le Lutrin de Mr. Des„preaux, *dit le* MÉNAGIANA *, eſt rempli de „quantité de portraits d'après Nature. *L'Horloger la* „*Tour* eſt un Perruquier, nommé *Damour* †:

* Tome II. p. 8. & 9. ſeconde Édit. de Holl. 1695.

† Il falloit dire *l'Amour*: & c'eſt ainſi que Mr. Despreaux l'a mis dans la derniere Édition de ſes Ouvrages.

„*Cet Horloger eſt l'effroi du quartier :*

„Ce Perruquier avoit un grand fouet, avec lequel il „venoit mettre le holà quand les poliſſons du quar„tier ſe battoient les uns contre les autres. Mais „Mr. l'Abbé Aubri, Chanoine de la Sainte Chapelle, „fameux Moliniſte, frere de ce Mr. Aubri qui a fait „l'Hiſtoire du Cardinal Mazarin, y eſt ſur tous les „autres marqué avec des traits bien déſignans :

„*Alain touſſe & ſe leve, Alain ce ſavant homme*
„*Qui de Bauni vingt fois a lû toute la Somme.*

„Mr. Aubri, qu'il peint là ſous le nom d'*Alain*, „n'a jamais parlé, qu'il n'ait touſſé une ou deux fois „auparavant.

Mes yeux en ſont témoins, j'ai vu moi-même hier,
Entrer chez le Prélat le Chapelain Garnier.

„Ce *Chapelain Garnier*, qui s'appelloit *Fournier* „en ſon nom étoit grand Janſéniſte, & par conſéquent „pas trop bien dans l'eſprit de Mr. Aubri. Au reſte, „on eſt ſi aveuglé dans ce qui nous regarde, que Mr. „Aubri lut le Lutrin pluſieurs fois ſans s'y reconnoi„tre. Mr. ſon Frere s'en eſt bien apperçu.

Peut-être ſerez-vous bien aiſe, Monſieur, de voir ici les *Vers* que Mr. Despreaux dit dans ſa *Préface*, qu'il avoit *retranché à l'Épiſode de l'Horlogère qui lui avoit toujours paru trop long.* Ils ne ſe trouvent que dans les Éditions de 1674. & 1675, qui ſont très-rares. Après ces deux Vers du ſecond Chant, où l'Horloger dit à ſa chere Epouſe :

Il faut partir : j'y cours : diſſipe tes douleurs,
Et ne me trouble plus par ces indignes pleurs,

il avoit ajouté,

Pendant tout ce diſcours l'Horlogere éplorée
A le viſage pâle, & la vue égarée :
Elle tremble, & ſur lui roulant des yeux hagards,
Quelque tems ſans parler, laiſſe errer ſes regards :
Mais enfin ſa douleur ſe faiſant un paſſage,
Elle éclate en ces mots, que lui dicte la rage :
Non, ton Pere à Paris ne fut point Boulanger :
Et tu n'es point du ſang de Gervais l'Horloger :
Ta Mere ne fut point la Maîtreſſe d'un Coche :
Caucaſe dans ſes flancs te forma d'une roche.
Une Tigreſſe affreuſe, en quelque antre écarté,
Te fit avec ſon lait ſucer ſa cruauté.
Car, pourquoi déſormais flatter un infidele ?
En attendrai-je encor quelque injure nouvelle ?
L'ingrat a-t-il du moins, en violant ſa foi,
Balancé quelque tems entre un Lutrin & moi ?
A-t-il pour me quitter témoigné quelque alarme ?
Ai-je pu de ſes yeux arracher une larme ?
Mais que ſervent ici ces diſcours ſuperflus ?
Va, cours à ton Lutrin : je ne te retiens plus.
Ris des juſtes douleurs d'une Amante jalouſe :
Mais ne crois plus en moi retrouver une Epouſe.
Tu me verras toujours conſtante à me venger,
De reproches hargneux ſans ceſſe t'affliger.
Et quand la Mort bien-tôt dans le fonds d'une biere,
D'une éternelle nuit couvrira ma paupiere,
Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,
Un Pupitre à la main, ſe montrer à tes yeux :
Roder autour de toi dans l'horreur des ténebres :
Et remplir la maiſon de hurlemens funebres.

C'eſt alors, mais trop tard, qu'en proye a tes chagrins,
Ton cœur froid & glacé maudira les Lutrins :
Et mes manes contens aux bords de l'Onde noire,
Se feront de ta peur une agréable Hiſtoire.
En achevant ces mots, cette Amante aux abois
Succombe à la douleur qui lui coupe la voix.
Elle fuit & de pleurs inondant ſon viſage, &c.

Mr. Despreaux nous apprend enſuite dans cette *Préface*, ce qui lui avoit donné occaſion de compoſer le Lutrin ; mais ce n'eſt qu'en paſſant & pour avoir lieu de nous inſtruire des liaiſons qu'il avoit eûes avec Mr. de Lamoignon, & de nous faire connoître les belles qualités de ce grand homme. *Je ne dirai point*, dit-il, *comment je fus engagé à travailler à cette bagatelle ſur une eſpèce de défi qui me fut fait en riant par feu Monſeigneur le Premier Préſident de Lamoignon, qui eſt celui qui j'y peins ſous-le nom d'Ariſte. Ce détail, à mon avis, n'eſt pas fort néceſſaire. Mais je croirois me faire un trop grand tort, ſi je laiſſois échapper cette occaſion d'apprendre à ceux qui l'ignorent, que ce grand Perſonnage, durant ſa vie, m'a honoré de ſon Amitié. Je commençai à le connoître dans le tems que mes Satires faiſoient le plus de bruit ; & l'accès obligeant qu'il me donna dans ſon illuſtre Maiſon fit avantageuſement mon Apologie contre ceux qui vouloient m'accuſer alors de libertinage & de mauvaiſes mœurs. C'étoit un homme d'un Savoir étonnant, & paſſionné Admirateur de tous les bons Livres de l'Antiquité ; & c'eſt ce qui lui fit plus aiſément ſouffrir mes Ouvrages, où il crut entrevoir quelque goût des Anciens : Comme ſa piété étoit ſincere, elle étoit auſſi fort gaye, & n'avoit rien d'embarraſſant. Il ne s'effraya point du nom de Satires que portoient ces Ouvrages, où il ne vit en effet que des Vers & des Auteurs attaqués. Il me loua même pluſieurs fois d'avoir purgé, pour ainſi dire, ce genre de Poëſie de la ſaleté qui*

lui avoit été jusqu'alors comme affectée. J'eus donc le bonheur de ne lui être pas déſagréable.

Mr. Despreaux parle enſuite des charmes qu'il avoit goutés dans le Commerce d'un premier Magiſtrat, auſſi diſtingué par ſon Mérite que Mr. de Lamoignon; & de l'affliction que lui cauſoit tous les jours le ſouvenir d'une perte ſi ſenſible.

Au reſte, tout ce morceau ſe trouve à la tête du LUTRIN, dans la derniere Édition des Oeuvres de Mr. Despreaux, ſous le Titre d'*Avis au Lecteur*; & c'eſt ce qui m'empêche de le tranſcrire ici tout entier.

J'ai déja remarqué, Monſieur, que Mr. Despreaux pour mieux faire comprendre ce que Longin entend par *Sublime*, avoit cité le paſſage de la Geneſe; *Dieu dit: Que la lumiere ſe faſſe, & la lumiere ſe fit;* j'ajouterai ici que le célèbre Mr. Huet, Ancien Evêque d'Avranches, publia en 1679. un Ouvrage pour prouver la Vérité de la Religion Chrétienne intitulé: DEMONSTRATIO EVANGELICA, & adreſſé à Mr. le Dauphin, dont il avoit eu l'honneur d'être Précepteur; où il ſoutint, que cette expreſſion de Moïſe étoit *très-ſimple*, & non pas *ſublime & figurée*, comme l'avoit prétendu Longin. Trois ans après * Meſſieurs de Port-Royal donnerent une Traduction Françoiſe de la GENESE avec *l'explication du ſens litteral & du ſens ſpirituel, tirée des SS. Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques*, & dans la *Préface* après avoir allegué l'Autorité de Longin pour montrer qu'il y a du ſublime & *du grand dans le ſtile de cette Hiſtoire, qui étant mêlé avec une ſimplicité divine porte par tout un caractère de Vérité*, ils rapporterent le ſentiment de cet habile Rhéteur ſur le paſſage que je viens de marquer, & y ajouterent la Remarque, ou pour me ſervir de leurs propres termes, la *ſage réflexion*, que

* En 1682.

Mr. Despreaux avoit faite là-deſſus, dans ſa Préface.

Tout cela donna occaſion à Mr. Despreaux de faire une Addition à ſa Préface ſur Longin, où il témoigna, combien il étoit ſurpris de voir que Mr. Huet n'eut pas reconnu le *ſublime* de ce paſſage; & où il ſa félicita du ſuffrage de Meſſieurs de Port-Royal, qui en avoient jugé tout autrement que ce Prélat.

Mr. Huet ayant lu cet endroit de Mr. Despreaux, crut devoir défendre ſon ſentiment, & il écrivit là-deſſus une aſſez longue Lettre, qu'il adreſſa au Duc de Montauzier, Gouverneur de Mr. le Dauphin, & qui avoit un grand fonds d'Érudition *. Permettez-moi, Monſieur, d'en rapporter ici quelques lambeaux qui contiennent l'Hiſtoire de ce Démêlé.

„Vous avez voulu, Monſeigneur, *dit Mr. Huet*, „que je priſſe parti, dans le Différent, que vous „avez eu avec Mr. l'Abbé de Saint Luc touchant „Apollon †: j'en ai un autre à mon tour avec Mr. „Despreaux, dont je vous ſupplie très-humblement „de vouloir être juge. C'eſt ſur un paſſage de Lon„gin, qu'il faut vous rapporter avant toutes choſes. „Le voici mot à mot: *Ainſi le Légiſlateur des Juifs, „qui n'étoit pas un homme du commun, ayant connu „la puiſſance de Dieu, ſelon ſa dignité, il l'a exprimée „de même, ayant écrit au commencement de ſes Loix en „ces termes:* Dieu dit. *Quoi?* Que la lumiere ſoit „faite, que la terre ſoit faite, & elle fut faite.

„Dès la premiere Lecture que je fis de Longin, „je fus choqué de cette remarque, & il ne me pa„rut pas, que le paſſage de Moïſe fut bien choiſi, „pour un exemple du Sublime. Il me ſouvient, qu'é„tant un jour chez vous, Monſeigneur, long-tems

* Le Duc de Montauzier étoit un de ceux qui n'approuvoient pas que Mr. Despreaux eut nommé les Poëtes qu'il critique dans ſes Satires, ni qu'il les eut traités ſi durement.

† Cet Abbé ſoutenoit, qu'*Apollon* & le *Soleil* ne ſont pas le même Dieu.

„avant que j'euſſe l'honneur d'être chez Monſeigneur „le Dauphin, je vous dis mon ſentiment ſur cette „Obſervation ; & quoique la Compagnie fut aſſez „grande, il ne s'en trouva qu'un ſeul, qui fut d'un „avis contraire. Depuis ce tems-là, je me ſuis trou„vé obligé de rendre public ce ſentiment, dans le „Livre que j'ai fait pour prouver la vérité de notre „Religion ; car ayant entrepris le dénombrement des „Auteurs Prophanes, qui ont rendu témoignage à l'an„tiquité des Livres de Moïſe, je trouvai Longin par„mi eux, & parce qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de „lui, que ſur la foi d'autrui, je me ſentis obligé de „tenir compte au Public de cette conjecture, & de „lui en dire la principale raiſon ; qui eſt, que s'il „avoit vu ce qui ſuit & ce qui précéde le paſſage de „Moïſe, qu'il allegue, il auroit bien-tôt reconnu, qu'il „n'a rien de ſublime. Voici mes paroles : *Longin, „Prince des Critiques, dans l'excellent Livre qu'il a fait* „touchant le Sublime, *donne un très-bel éloge à Moï„ſe ; car il dit* qu'il a connu & exprimé la puiſſance „de Dieu ſelon ſa dignité, ayant écrit au commen„cement de ſes Loix, que Dieu dit : que la lumiere „ſoit faite, & elle fut faite ; que la terre ſoit faite, „& elle fut faite. *Néanmoins ce que Longin rapporte „ici de Moïſe, comme une expreſſion ſublime & figurée, „me ſemble très-ſimple. Il eſt vrai, que Moïſe rapporte „une choſe, qui eſt grande ; mais il l'exprime d'une fa„çon qui ne l'eſt nullement. C'eſt ce qui me perſuade, „que Longin n'avoit pas pris ces paroles dans l'original ; „car s'il eut puiſé à la ſource, & qu'il eut lu les livres „mêmes de Moïſe, il eut trouvé par-tout une grande ſim„plicité ; & je crois que Moïſe l'a affectée, à cauſe de „la dignité de la matière, qui ſe fait aſſez ſentir, étant „rapportée nuement, ſans avoir beſoin d'être relevée par „des Ornemens recherchés ; quoique l'on connoiſſe bien „d'ailleurs, & par ſes Cantiques & par le Livre de Job, „dont je crois qu'il eſt Auteur, qu'il étoit fort entendu „dans le Sublime.*

„Quoique je ſuſſe bien que Mr. Despreaux avoit „travaillé ſur Longin, que j'euſſe même lu ſon Ou„vrage, & qu'après l'avoir examiné ſoigneuſement, j'en „euſſe fait le jugement qu'il mérite, je ne crus pas „qu'il eut pris cet Auteur ſous ſa protection, & qu'il „ſe fut lié ſi étroitement d'intérêt avec lui, que de „reprendre cet Auteur ce fut lui faire une offenſe; „non plus qu'à trois ou quatre ſavants Hommes, qui „l'ont traduit avant lui. A Dieu ne plaiſe que je „vouluſſe épouſer toutes les querelles d'Origene, & „prendre fait & cauſe pour lui, lorſqu'on le traite „tous les jours d'hérétique & d'idolâtre! Vous ſavez „cependant, Monſeigneur, que j'ai pris des engage„mens avec lui du moins auſſi grands que Mr. Des„preaux en a pris avec Longin * .

„Ainſi, à dire la vérité, je fus un peu ſurpris, „lorsqu'ayant trouvé l'autre jour ſur votre table, la „nouvelle Édition de ſes Oeuvres, à l'ouverture du „Livre je tombai ſur ces paroles: *Mais que diront„nous d'un Savant de ce ſiècle, qui, quoiqu'éclairé des „lumieres de l'Évangile, ne s'eſt pas apperçu de la beau„té de cet endroit* (il parle du paſſage de Moïſe rap„porté par Longin) *a oſé, dis-je, avancer dans un Li„vre qu'il a fait pour demontrer la Religion Chrétienne, „que Longin s'eſt trompé, lorsqu'il avoit cru, que ces „paroles étoient ſublimes? J'ai la ſatisfaction au moins „que des perſonnes non moins conſidérables par leur piété, que par leur ſavoir, qui nous ont donné depuis peu „la traduction du livre de la Geneſe, n'ont pas été de „l'avis de ce Savant, & dans leur Préface outre plu„ſieurs preuves excellentes, qu'ils ont apportées, pour „faire voir, que c'eſt l'Eſprit Saint, qui a dicté ce Li„vre, ont allegué le paſſage de Longin; pour montrer „combien les Chrétiens doivent être perſuadés d'une vérité*

* Mr. Huet publia en 1668, ORIGENIS *in Sacras Scripturas Commentaria quæcumque Græcè reperiri potuerunt, cum Latina Interpretatione, Notis & Obſervationibus.* In folio. II. Voll.

»*ſi claire, & qu'un Payen même a ſentie, par les ſeu-*
»*les lumieres de la Raiſon.* Je fus ſurpris, *dis-je*, de »ce diſcours, Monſeigneur; car nous avons pris des »routes ſi différentes dans le Pays des Lettres, Mr. »Despreaux & moi, que je ne croyois pas le ren»contrer jamais dans mon chemin, & que je penſois »être hors des atteintes de ſa redoutable Critique.

»Je ne croyois pas non plus, que tout ce qu'a dit »Longin fuſſent mots d'Évangile, qu'on ne put con»tredire ſans audace; qu'on fût obligé de croire com»me un Article de Foi, que ces paroles de Moïſe »ſont ſublimes: & que de n'en demeurer pas d'ac»cord, ce fut douter, que les Livres de Moïſe ſoient »l'Ouvrage du St. Eſprit.

»Enfin je ne me ſerois pas attendu à voir Lon»gin canoniſé, & moi presque excommunié, comme »je le ſuis par Mr. Despreaux.

»Cependant quelque bizarre que ſoit cette Cen»ſure, il pouvoit l'exprimer d'une manière moins fa»rouche & plus honnête. Pour moi, Monſeigneur, »je prétends vous faire voir, pour ma juſtification, »que non ſeulement, il n'y a rien d'approchant du »Sublime, dans ce paſſage de Moïſe, mais même que »s'il y en avoit, comme le veut Longin, le Sublime »ſeroit mal employé, s'il eſt permis de parler en ces »termes d'un Livre ſacré.

Mr. Huet entre enſuite en matière; & après avoir appuyé ſon ſentiment de tout ce qu'on peut dire de plus fort & de plus convainquant, il conclut de cette manière:

»Il eſt aiſé maintenant de voir ſi la cenſure de »Mr. Despreaux eſt bien fondée. Elle ſe réduit à »faire un point de Religion, de notre Différent, & »à m'accuſer d'une eſpèce d'impiété d'avoir nié que »Moïſe ait employé le Sublime dans le paſſage dont »il s'agit. Mais cela eſt avancé ſans preuve, & c'eſt »donner pour raiſon ce qui eſt en queſtion. S'il eſt

»contre

„contre le Bon-Sens de dire que ce paſſage eſt ſubli-„me, comme je crois l'avoir fait voir; il eſt ridicu-„le de dire, que c'eſt bleſſer la Religion, de ne par-„ler pas contre le Bon-Sens. La ſeconde preuve rou-„le ſur les nouveaux Traducteurs de la Geneſe qui „ont appuyé ſon opinion. Mais il eſt viſible, que „Mr. Despreaux ne les a pas tant allégués, pour le „poids qu'il a cru qu'auroit leur ſentiment en cette „matière, que pour s'acquitter des Louanges, qu'ils „lui ont données en rapportant ce même paſſage.

„Puis donc que cette Cenſure n'eſt ſoutenue que „de l'air déciſif dont elle eſt avancée; il me ſemble „que j'ai droit de demander à mon tour ce que nous „dirons d'un homme, qui bien qu'éclairé des lumie-„res de l'Évangile, a oſé faire paſſer Moyſe pour un „mauvais Rhétoricien, qui a ſoutenu qu'il avoit em-„ployé des figures inutiles, dans ſon Hiſtoire, & qu'il „avoit déguiſé par des ornemens ſuperflus, une ma-„tière excellemment belle & riche d'elle-même? Que „dirons-nous, dis-je, de cet homme qui ignore, que „la bonté, la force & le prix de l'Écriture Sainte ne „conſiſte pas dans la richeſſe de ſes figures, ni dans „la ſublimité de ſon langage? *Non in ſublimitate ſer-„monis aut ſapientiæ, non in perſuaſibilibus humanæ „ſapientiæ verbis; ſed in oſtenſione ſpiritus & virtutis; „ut fides noſtra non ſit in ſapientia hominum, ſed in „virtute Dei;* & que ni l'élévation, ni la ſimplicité „des Livres ſacrés ne ſont pas les marques, qui font „connoitre, que l'Eſprit Saint les a dictés, puiſque „St. Auguſtin a eſtimé qu'il étoit indifférent que le „langage de l'Écriture fût poli ou barbare; qui a igno-„ré que St. Paul n'entendoit point les fineſſes de la „Rhétorique, & qu'il étoit *imperitus ſermone* *; que „Moyſe avoit de la peine à s'expliquer; que le Pro-

* *Seconde Épître aux Corinthiens*, Chap. XI. verſet 6.

„phète Amos étoit groſſier & ruſtique; & que tous „les ſaints perſonnages, quoique parlans des Langa„ges différens, étoient pourtant animés du même „eſprit?

„Du reſte, Monſeigneur, je vous demande un „jugement, &c.“

Quoiqu'on ne puiſſe pas douter, que le Duc de Montauzier n'ait communiqué cette Pièce à Mr. Despreaux, il paroit néanmoins qu'il ne s'eſt pas rendu aux raiſons de Mr. Huet, puiſque dans toutes les Éditions ſuivantes de ſes Oeuvres, il a laiſſé l'endroit de la *Préface* ſur Longin, qui lui avoit donné lieu de ſe plaindre *. Il n'a pas, non plus, répondu à cette Diſſertation de Mr. Huet; apparemment parce qu'elle n'avoit pas été rendue publique: car Mr. le Clerc l'ayant inſérée en 1706. dans ſa BIBLIOTHEQUE CHOISIE †, avec des Remarques très-judicieuſes, où il appuye le ſentiment de Mr. Huet; Mr. Despreaux y avoit enfin oppoſé une Réponſe, que ſes Amis ne manqueront pas, ſans doute, de nous donner.

J'avois preſque oublié de vous dire, Monſieur, que Mr. Dacier, ſi connu par les belles Traductions Françoiſes qu'il a publiées de divers Auteurs anciens, ayant appris, que Mr. Despreaux faiſoit réimprimer ſes Ouvrages, il l'alla voir pour lui communiquer des Remarques qu'il avoit faites ſur ſa Traduction de Longin. *Comme j'avois*, dit Mr. Dacier lui-même, *étudié ce Rhéteur avec ſoin, je fis des découvertes, en le reliſant ſur la Traduction, & je trouvai de nouveaux ſens dont les Interprêtes ne s'étoient point aviſés. Je me crus*

* Dans l'Édition de 1685. il fit mettre un Carton dans cet endroit là, pour rendre plus obligeantes les expreſſions dont il ſe ſert à l'égard de Mr. Huet. On verra ces changemens en comparant ce paſſage tel qu'il eſt ici rapporté par Mr. Huet, de la manière qu'il parut d'abord, avec celle dont il ſe trouve dans les Éditions poſtérieures des Oeuvres de Mr. Despreaux.

† Tome X. p. 221. & ſuiv.

*obligé de les communiquer à Monſieur D***. J'allai donc chez lui, quoique je n'euſſe pas l'avantage de le connoître. Il ne reçut pas mes Critiques en Auteur, mais en homme d'eſprit & en galant-homme; il convint de quelques endroits, nous diſputâmes long-tems ſur d'autres; mais dans ces endroits même dont il ne tomboit pas d'accord, il ne laiſſa pas de faire quelque eſtime de mes Remarques, & il me témoigna, que ſi je voulois, il les feroit imprimer avec les ſiennes dans une ſeconde Édition* *.

Mr. Despreaux inſéra dans l'Édition qu'on faiſoit alors de ſes Ouvrages, les *Remarques* de Mr. Dacier, comme il le lui avoit promis; & parce que Mr. Dacier ne s'y étoit point nommé, il marqua dans ſa *Préface* ſur Longin, à qui le Public étoit redevable de cette Pièce. »Au reſte, *dit-il*, dans le tems qu'on »travailloit à cette derniere Édition de mon Livre, »Monſieur Dacier, celui qui nous a depuis peu don»né les Odes d'Horace en François, m'a communi»qué de petites Notes très-ſavantes qu'il a faites ſur »Longin, où il a cherché de nouveaux ſens incon»nus juſqu'ici aux Interprêtes. J'en ai ſuivi quelques»unes: mais comme dans celles où je ne ſuis pas de »ſon ſentiment, je puis m'être trompé, il eſt bon d'en »faire les Lecteurs juges. C'eſt dans cette vûe que »je les ai miſes à la ſuite de mes Remarques, Mon»ſieur Dacier n'étant pas ſeulement un homme de »très-grande érudition, & d'une critique très-fine, mais »d'une politeſſe d'autant plus eſtimable, qu'elle ac»compagne rarement un grand ſavoir. Il a été diſci»ple du célèbre Monſieur le Fevre, pere de cette ſa»vante fille, à qui nous devons la premiere tradu»ction qui ait encore paru d'Anacréon en François; »qui vient de nous donner tout nouvellement celle »des trois plus agréables Comédies de Plaute; & qui

* *Préface* de Mr. Dacier, qui *ſur la Traduction de Longin*, ſuivant eſt au-devant de ſes REMARQUES l'Édition de 1685.

»travaille maintenant à nous faire voir Sophocle & »Euripide en la même Langue.

Mr. Dacier épousa dans ce tems-là Mademoiselle le Fevre; & ces deux personnes célèbres nous ont donné, ou en commun, ou chacune à part, des Traductions fort estimées.

1684 Je vous ai déja parlé, Monsieur, de la Protection généreuse que le Roi Très-Chrétien donnoit aux Gens de Lettres; j'aurois du ajouter qu'en tout cela les intentions de ce Prince étoient fortement secondés par Mr. Colbert son premier Ministre, qui n'épargnoit rien pour attirer des Pays étrangers tous ceux qui se distinguoient dans quelque Science ou qui excelloient dans quelque Art. L'Académie Royale des Sciences; celle des Inscriptions & des Médailles; & celle de Sculpture & de Peinture, furent principalement érigées par ses soins. L'Académie des Inscriptions n'étoit d'abord composée que de quatre personnes; mais Mr. de Louvois ayant succedé à Mr. Colbert dans la Charge de *Surintendant des Bâtimens du Roi*, il ajouta de nouveaux Membres à cette Compagnie, & Mr. Despreaux fut une des personnes qu'il choisit pour l'augmenter. Ces Messieurs commencerent alors à s'assembler au Louvre toutes les semaines, & ils travailloient à des desseins d'Inscriptions & de Médailles pour Sa Majesté. Cette Académie a reçu un nouvel éclat en 1701. par les soins de MR. L'ABBÉ BIGNON, qui n'est pas moins distingué par son mérite que par sa naissance. Cet Illustre Protecteur des Sciences & des Beaux-Arts l'a rendue plus nombreuse, lui a procuré un établissement fixe, lui a donné une forme réguliere, & a si heureusement étendu l'objet de ses Etudes, que toute sorte de Philologie & de Littérature Grecque & Latine se trouve de son ressort.

Mr. Despreaux fut aussi reçu dans ce tems-là Membre de l'Académie Françoise. Monsieur Bayle nous

apprend diverſes particularités très-curieuſes ſur cette Réception dans ſon incomparable Journal *; & il donne en même-tems un précis de la Harangue que Mr. Despreaux fit dans cette occaſion, ſelon la coutume. Mr. de la Fontaine, dit-il, fut reçu de l'Académie *le ſecond du Mois de Mai* (1684.) *& l'on eut reçu Mr. Boileau le même jour, s'il eut été à Paris. Mais il n'avoit garde d'y être; il étoit en Flandres avec le Roi, qu'il accompagna dans toutes ſes Expéditions, afin d'en pouvoir parler comme témoin oculaire. Il ne fut reçu que le premier jour de ce Mois* (de Juillet.) *Il fit un Diſcours d'un petit quart-d'heure, qui fut écouté avec beaucoup de plaiſir de toute l'Aſſemblée, fort nombreuſe ce jour-là. Il déclara d'abord l'étonnement où il ſe trouvoit de ſe voir Membre d'une Compagnie dont l'entrée lui devoit avoir été fermée par tant de raiſons. Il dit enſuite, qu'il ne pouvoit attribuer cet honneur qu'au déſir que le Roi avoit témoigné pour cela; & que Sa Majeſté l'ayant choiſi pour travailler à ſon Hiſtoire, conjointement avec un des autres Membres de l'Académie, avoit cru qu'il ne pourroit s'en acquitter dignement, ſans être inſtruit dans l'École de ces Meſſieurs. Il ajouta avec une confiance qui ne lui ſeyoit pas mal, que le Roi avoit eu quelque raiſon de le choiſir pour un tel Emploi, parce qu'il fait tous les jours tant de choſes qui, toutes vraies qu'elles ſont, ne paroiſſent pas vraiſemblables, qu'il étoit bon qu'on les fit écrire par un Hiſtorien qui fut en réputation de ne flatter point.*

„Le Diſcours de Mr. Boileau, *dit enſuite Mr. Bay-*
„*le*, a été trouvé digne de ſon Eſprit & de ſa répu-
„tation; la plûpart de ceux qui en parlent le louent
„extrêmement, & ceux qui en diſent le moins de
„bien, font entendre ſeulement, qu'il n'y avoit rien
„de fort extraordinaire. C'eſt un ſigne qu'il s'eſt fort

* NOUVELLES *de la Republique des Lettres*, Juillet 1684. p. 28. & ſuiv. de la ſeconde Édition.

„bien tiré de ce pas-là. L'endroit où il dit que l'en-
„trée de l'Académie *lui devoit avoir été fermée par tant*
„*de raisons*, a renouvellé le souvenir de cette multi-
„tude d'Académiciens morts & vivans, qu'il a mal-
„traités dans ses Satires. Les Chapelains, les Cassa-
„gnes, les Cotins, les Desmarêts, les Scuderis &
„les Quinaults se sont présentés d'abord à l'esprit de
„tout le monde, & on croit, que si le Roi qui est
„au-dessus des Loix ne se fut pas mêlé de la chose,
„l'Académie s'en fut tenue à ses Statuts, qui l'obli-
„gent, dit-on, à avoir un ressentiment d'exclusion
„pour tous ceux qui la diffament en la personne de
„ses Membres. Mais sa complaisance pour le Sou-
„verain lui a fait tenir une conduite tout à fait Chré-
„tienne. Ceux qui aiment cette Académie la louent
„d'avoir oublié généreusement les injures qu'elle avoit
„reçues. Les ennemis de Mr. Boileau sont bien-ai-
„ses qu'il ait recherché comme une grace d'entrer dans
„un Corps dont il avoit mal parlé à ce qu'ils préten-
„dent, & ils font sur cela des Comparaisons qu'il n'est
„nullement nécessaire de dire ici *. Quoi qu'il en
„soit, Mr. Boileau est d'un mérite si distingué, qu'il
„eut été difficile à Messieurs de l'Académie Françoi-
„se de remplir aussi avantageusement, qu'ils ont fait,
„la place de Mr. de Bezons.

1685 En 1685. Mr. Despreaux publia une nouvelle Édi-
tion de ses Oeuvres, qu'il augmenta de son Remer-
ciement à l'Académie Françoise, de deux Épigram-
mes contre l'Abbé *Kautin* †; dont l'une roule sur
une méchante Satire que cet Abbé avoit composée,
& qu'il faisoit courir sous le nom de Mr. Despreaux;
d'une Épigramme *contre un Athée*; & de deux autres
Épigrammes contre *Desmarais*, qui avoit écrit con-
tre Messieurs de Port-Royal, aussi bien que contre
Mr. Despreaux.

* Les Comparaisons dont parle ici Mr. Bayle, rouloient sans doute sur ce que, *comme on oblige un homme qui a déshonoré une femme à l'épouser, de même* &c.

† L'Abbé Cotin.

Deux ans après Mr. Perrault compoſa un Poëme, 168-
intitulé: LE SIÈCLE DE LOUIS LE GRAND, qui donna lieu à la fameuſe diſpute ſur la Préférence des Anciens & des Modernes, où Mr. Despreaux a eu tant de part. Mais comme le nom de *Perrault* eſt commun à pluſieurs Auteurs, & qu'on les a ſouvent confondus; il ne ſera, peut-être, pas inutile d'en parler ici en peu de mots, pour vous faire mieux connoître l'Adverſaire de Mr. Despreaux.

Il y a eu en France quatre hommes de Lettres qui ont porté le nom de *Perrault*, & qui étoient tous quatre Freres:

I. PIERRE PERRAULT, Receveur des Finances de la Généralité de Paris, qui donna en 1674. un Traité DE L'ORIGINE DES FONTAINES; & en 1678. la Traduction du Poëme Italien du Taſſoni, intitulé: LA SECCHIA RAPITA.

II. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne, qui mourut en 1661. Il eſt Auteur d'un Traité de la THÉOLOGIE MORALE &c. imprimé en 1667.

III. CLAUDE PERRAULT, Médecin de la Faculté de Paris, & de l'Académie Royale des Sciences. Il a publié quatre Volumes d'ESSAIS DE PHYSIQUE; des MÉMOIRES pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux, dreſſés ſur les diſſections faites dans l'Académie Royale des Sciences; une *Traduction Françoiſe de* VITRUVE, entrepriſe par ordre du Roi & accompagnée de Notes très-ſavantes: elle parut pour la premiere fois en 1673. & pour la ſeconde en 1684; un ABRÉGÉ DE VITRUVE; un Livre, intitulé: ORDONNANCE DES CINQ ESPÈCES DE COLOMNES SELON LA MÉTHODE DES ANCIENS; & quelques autres Ouvrages. Sa *Traduction de* VITRUVE, dit Mr. Vaultier dans ſon Édition du Mo-

RERI *, *lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit eſpérer. Il y fit connoître*, ajoute-t-il, *qu'il entendoit parfaitement toutes les différentes choſes dont parle Vitruve, telles que ſont la Peinture, la Sculpture, la Muſique, les Hydrauliques, les Machines & tout ce qui appartient aux Méchaniques. Mr. Perrault*, continue-t-il, *avoit de plus une adreſſe merveilleuſe pour deſſiner l'Architecture & tout ce qui en dépend. Tous les Deſſeins ſur leſquels les Planches de ſon Vitruve furent gravées ſortirent de ſa main, & ils ſe trouverent plus exacts & furent plus eſtimés que les Planches même, quoiqu'elles ſoient d'une beauté ſinguliere.* C'eſt auſſi lui qui a deſſiné les figures Anatomiques que l'on voit dans les *Mémoires* de l'Académie Royale des Sciences, pour l'Hiſtoire naturelle des Animaux. *Ce fut ſur les deſſeins de Mr. Perrault*, dit encore Mr. Vaultier, *que furent élevés l'admirable façade du Louvre du côté de Saint Germain l'Auxerrois, le grand modele de l'Arc de Triomphe au bout du fauxbourg St. Antoine, l'Obſervatoire, & la Chapelle de Sceaux.* Il mourut en 1688. Vous trouverez ſon éloge dans les dernieres Éditions du MORERI de Paris †.

IV. CHARLES PERRAULT, Auteur du Poëme dont j'ai parlé, cultiva les Belles-Lettres dès ſa Jeuneſſe: & commença à ſe faire connoître avec avantage par un DIALOGUE DE L'AMOUR ET DE L'AMITIÉ, qui fut bien-tôt ſuivi de deux ODES; l'une ſur la Paix des Pyrénées, l'autre ſur le Mariage du Roi. *Son* †† *habileté pour les Arts & ſa probité, ſoutenues d'un grand fonds d'équité lui mériterent l'eſtime & la confiance de Mr. Colbert*, qui le *choiſit pour premier Commis des Bâtimens, dont il étoit Surintendant.* Mr. Perrault *en fut enſuite Contrôleur général, ce qui lui donna inſpection ſur tout ce*

* A l'Article (*Claude*) PERRAULT: Edit. de Paris, 1707.

† *Ubi ſupra.*

†† MORERI *ubi ſupra*, à l'Article de [*Charles*] PERRAULT.

qui avoit rapport aux bâtimens du Roi, & à leurs Ornemens. Mais il *ne ſe ſervit du crédit que lui donnoit cet emploi que pour faire fleurir les Sciences & les Arts,* & pour *ménager des récompenſes ou des penſions* à ceux *qui y excelloient* ou qui *avoient du génie pour y réuſſir.* C'eſt ſur les *Mémoires* qu'il donna à Mr. Colbert que *furent formées les Académies de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture* *; *& il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des Sciences, & dans celle des Inſcriptions.* Après la mort du Chancelier Seguier **, il *procura* à l'Académie Françoiſe *** *l'honneur d'être reçue dans le Louvre pour y tenir ſes Aſſemblées,* & obtint qu'on donneroit *à tous les Académiciens* un Jetton d'argent de la valeur de vingt ſols, *chaque jour qu'ils s'aſſembleroient, moins pour les inviter & déterminer à l'aſſiduité, qui jusqu'alors avoit été gratuite, que pour regler le tems & la durée de leur travail.* La mort de Mr. Colbert † le remettant dans l'*indépendance,* & ſe trouvant *maître de ſon loiſir, il le dévoua tout entier aux Muſes.* Le Poëme ſur la PEINTURE qui avoit paru dès 1668, & l'ÉPITRE qu'il adreſſa à Mr. de la Quintinie ††, ont eu l'approbation des Connoiſſeurs. Le *Poëme* de ST. PAULIN, Evêque de Nole, qu'il donna en 1686. confirme l'opinion de ceux qui croyent, qu'un ſujet pris de la Religion Chrétienne ne ſauroit réuſſir dans un *Poëme Héroique.* On peut dire à peu près la même choſe du *Poëme Chrétien,* qu'il publia en 1697, intitulé: ADAM, OU LA CRÉATION DE L'HOMME, SA CHUTE ET SA RÉPARATION. Il a auſſi publié quelques Contes †††. „Dans tous ces Ouvrages, *dit Mr. Vaultier,* on fut

* Voyez ci-deſſus, page 68.

** Il mourut le 28. de Janvier, 1672.

*** Il y avoit été reçu le 23. de Novembre, 1671.

† En 1683. le 6. de Septembre.

†† Directeur des Jardins potagers du Roi, ſi connu par ſon INSTRUCTION *pour les Jardins fruitiers & potagers.*

††† Outre ces Ouvrages de Mr. Perrault, nous avons encore de lui: LES HOMMES *illuſtres qui ont paru en France pendant ce Siècle;* une Traduction des FABLES de Faërne, &c.

„étonné des déſcriptions exactes qu'on y voyoit. Ja„mais Poëte ne fouilla ſi avant dans la Nature, & ne „fit des peintures plus vives & plus naturelles, mê„me des choſes qui paroiſſoient les plus ingrates. Il „pourroit être regardé comme Original dans ce gen„re. Il ne ſe paſſoit guere de jours extraordinaires „de l'Académie où il ne lut quelque choſe de ſa fa„çon, ce qui faiſoit toujours plaiſir à l'Aſſemblée *.

Le Siècle de Louis le Grand y fut lu en 1687, le jour que l'Académie s'aſſembla extraordinairement pour témoigner ſa joie de la guériſon du Roi Très-Chrétien. „Le ſujet de ce Poëme étoit de „faire voir, que les Modernes ne cédent en rien aux „Anciens, dans tous les Beaux-Arts, & les ſurpaſ„ſent même en pluſieurs choſes; ce ſentiment parta„gea l'Académie en deux Partis oppoſés: ce Poëme „fut applaudi par tous ceux qui préférent les Mo„dernes aux Anciens, & les Partiſans de l'Antiquité „témoignerent de l'indignation de cette préférence, „& dirent que les Anciens trouveroient des Défen„ſeurs, qui répareroient l'injure qu'on leur faiſoit. Il „ſe forma parmi les ſpectateurs de ce démêlé un troi„ſième Parti, compoſé de ceux qui crurent, que les „Anciens ont excellé en certains Ouvrages, au deſ„ſus des Modernes, & qu'il y avoit auſſi des Moder„nes, qui avoient ſurpaſſé les Anciens en d'autres; „& ceux-là ſe réſerverent pour en juger plus en dé„tail ſur les raiſons qui ſeroient alléguées par les deux „Partis oppoſés.

C'eſt conformément aux idées de ce *troiſième Parti*, que Mr. de Callieres compoſa l'Ouvrage, d'où j'emprunte ces paroles, intitulé: Histoire Poetique *de la Guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes* **, où il feint, que le *Poëme*

* Moreri, *ubi ſupra.*

** Cet Ouvrage eſt fait ſur le modele du Parnasse *reformé*, & de la Guerre *des Auteurs* de Mr. Gueret, Avocat au Parlement de Paris. Voyez ſon Article dans le Moreri, *ubi ſupra.*

de Mr. Perrault ayant été lu ſur le Parnaſſe, y excita une Guerre entre les Anciens & les Modernes, c'eſt-à-dire, les Écrivains Grecs & Latins; & les François, Italiens & Eſpagnols, où les Anciens remporterent preſque tout l'avantage. On trouve dans cet Ouvrage une Critique fine & judicieuſe des uns & des autres; & le *Poëme* de Monſieur Perrault y eſt cenſuré à ſon tour. La vérité eſt, que cet ardent Défenſeur des Modernes n'avoit pas aſſez de connoiſſance du Grec pour bien juger des Auteurs qui ont écrit dans cette Langue. Et c'eſt ce qui donna lieu à l'ingénieux Hiſtorien de la *Guerre Poëtique*, de dire, qu'Apollon s'étant rendu ſur le Parnaſſe, pour y mettre la Paix, & ayant d'abord fait appeller Homere, qui étoit le Général des Anciens: *Hé bien! mon Pere*, lui dit-il, *ces jeunes gens*, en montrant les Modernes, *ont entrepris de vous faire la guerre; il faut que vous leur pardonniez s'ils ne vous rendent pas tout ce qu'ils vous doivent, c'eſt qu'ils ne vous entendent pas, & je ſai que la plûpart d'entr'eux parlent de vous ſans vous connoître; mais je vous ferai juſtice, & je les mettrai dans le devoir à votre égard* *.

Mr. de Fontenelle ayant donné en 1688. un Volume de *Poëſies paſtorales*, *avec un Traité ſur la nature de l'Eglogue*, il y ajouta une *Digreſſion ſur les Anciens & ſur les Modernes*, où il examine les Eglogues des Anciens, & inſinue finement, que ſi quelqu'un s'aviſoit aujourd'hui d'en faire de ſemblables, il n'auroit pas beaucoup d'approbateurs. C'étoit à cet égard-là donner la préférence aux Modernes. Mr. Perrault ne ſe contenta pas d'avoir expliqué ſon ſentiment dans le *Poëme* dont je viens de parler, il travailla à le prouver dans un Ouvrage écrit en forme de Dialogue, & intitulé: *Parallèle des Anciens & des Modernes*. Le premier Volume, qui regarde *les Arts & les Sciences*, parut en 1688; le ſecond, qui traite 1688

* HISTOIRE *Poëtique de la Guerre*, &c. p. m. 178.

1690 de *l'Éloquence*, fut publié en 1690: & le troisième,
1692 qui se rapporte à *la Poësie*, parut en 1692. Dans ce troisième Tome Mr. Perrault n'égala pas seulement aux Anciens les Poëtes Modernes, & particulièrement Mr. Despreaux, mais il se rendit aussi en quelque manière l'*Apologiste* de Chapelain, de Quinault, de Cotin, & de quelques autres Poëtes François que Mr. Despreaux avoit très-peu ménagés dans ses *Satires*; & témoigna même assez ouvertement, qu'il n'approuvoit pas la manière dont on les avoit traités.

Mr. Despreaux, qui avoit toujours été Admirateur passionné des Anciens, ne put souffrir une Comparaison qui leur étoit si désavantageuse; & se regardant comme personnellement intéressé dans cette Dispute, il fit d'abord quelques Épigrammes très-piquantes contre Mr. Perrault; peu sensible à toutes les louanges que celui-ci lui avoit données. Il composa ensuite une *Ode* sur la prise de Namur, à l'imitation de celles de Pindare, pour donner une idée de la manière d'écrire de cet Ancien Poëte, que Mr. Perrault avoit censuré; & pour faire sentir la beauté de ses Poësies à ceux qui n'étoient pas en état de le lire dans sa Langue. „L'Ode suivante, *dit-il dans le „petit Discours qui la précéde*, a été composée à l'oc„casion de ces étranges Dialogues qui ont paru de„puis quelque tems, où tous les plus grands Écri„vains de l'Antiquité sont traités d'Esprits médiocres, „de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains „& avec les Cotins, & où voulant faire honneur à „notre Siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en „faisant voir, qu'il s'y trouve des hommes capables „d'écrire des choses si peu sensées. Pindare est des „plus maltraités. Comme les Beautés de ce Poëte „sont extrêmement renfermées dans sa Langue, l'Au„teur de ces Dialogues, qui vraisemblablement ne „sait point de Grec, & qui n'a lu Pindare que dans „des Traductions Latines assez défectueuses, a pris

„pour galimathias tout ce que la foibleſſe de ſes lu„mieres ne lui permettoit pas de comprendre. Il a „ſur-tout, *continue-t-il*, traité de ridicules ces endroits „merveilleux, où le Poëte, pour marquer un eſprit „entiérement hors de ſoi, rompt quelquefois de deſ„ſein formé la ſuite de ſon diſcours, & afin de mieux „entrer dans la Raiſon, ſort, s'il faut ainſi parler, de „la Raiſon même; évitant avec ſoin cet ordre mé„thodique & ces exactes liaiſons de ſens qui ôte„roient l'ame à la Poëſie lyrique.

Mr. Despreaux tâche enſuite d'intéreſſer la Religion dans la défenſe des Anciens: „Le Cenſeur dont „je parle, *dit-il*, n'a pas pris garde qu'en attaquant „ces nobles hardieſſes de Pindare, il donnoit lieu de „croire qu'il n'a jamais conçu le Sublime des Pſeau„mes de David, où, s'il eſt permis de parler de ces „Saints Cantiques à propos de choſes ſi profanes, il „y a beaucoup de ces ſens rompus qui ſervent mê„me quelquefois à en faire ſentir la divinité. Ce „Critique, *pourſuit-il*, ſelon toutes les apparences, „n'eſt pas fort convaincu du Précepte que j'ai avan„cé dans mon *Art Poëtique*, à propos de l'Ode:

„*Son ſtyle impétueux ſouvent marche au hazard:*
„*Chez elle un beau déſordre eſt un effet de l'Art.*

„Ce Précepte effectivement qui donne pour regle de „ne point garder quelquefois de regles, eſt un my„ſtère de l'Art, *ajoute-t-il*, qu'il n'eſt pas aiſé de fai„re entendre à un Homme ſans goût, qui croit que „la *Clélie* & les *Opéra* ſont les modeles du Genre ſu„blime; qui trouve *Terence* fade, *Virgile* froid, *Ho„mere* de mauvais ſens; & qu'une eſpèce de bizarre„rie d'Eſprit rend inſenſible à tout ce qui frappe or„dinairement les Hommes. Mais, *continue-t-il*, ce „n'eſt pas ici le lieu de lui montrer ſes Erreurs. On „le fera peut-être plus à propos un de ces jours dans „quelque autre Ouvrage.

Mr. Despreaux dit après cela qu'il ne ſeroit pas difficile de faire ſentir les beautés de Pindare à des gens qui *ſe ſeroient un peu familiariſé avec le Grec ;* mais que cette Langue étant aujourd'hui aſſez ignorée de la plûpart des hommes, & n'étant pas poſſible de leur *faire voir Pindare dans Pindare même ;* il a cru ne pouvoir mieux juſtifier ce Poëte qu'en tâchant de faire une *Ode* en François à ſa manière, c'eſt-à-dire, pleine de mouvemens & de tranſports, où l'eſprit parut plûtôt *entrainé du Démon de la Poëſie, que guidé par la Raiſon.* Mr. Despreaux ajoute, qu'il a pris pour ſujet de ſon ODE *la priſe de Namur*, comme *la plus grande action de guerre qui ſe ſoit faite de nos jours, & comme la matière la plus propre à échauffer l'imagination ;* & il finit ce petit *Diſcours*, en diſant que quoiqu'il n'ait rien oublié pour s'élever à la hauteur & atteindre par l'imitation à la magnificence de Pindare, il ne ſait pas néanmoins ſi *le Public accoutumé aux ſages emportemens de Malherbe, s'accommodera de ces ſaillies & de ces excès Pindariques :* mais que *ſuppoſé qu'il y ait échoué,* il s'en conſolera par les difficultés qu'Horace lui-même fait concevoir dans une entrepriſe de cette nature.

Je ne dois pas omettre ici une Particularité que vous ne ſerez pas, Monſieur, fâché de ſavoir. C'eſt que cette *Ode* contenoit d'abord une Strophe, où il y avoit un trait de Satire contre Mr. de Fontenelle, qui s'étoit, comme je l'ai déja dit, déclaré pour les Modernes. Voici cette Strophe :

Un Torrent dans les Prairies
Roule à flots précipités ;
Malherbe dans ſes Furies
Marche à pas trop concertés *.

* Mr. Despreaux raille ici Malherbe de s'être ſervi du mot de *marcher*, en décrivant le débordement d'un Fleuve :

Tel qu'à vagues épandues,
Marche *un Fleuve impérieux,*
De qui les neiges fondues
Rendent le cours furieux ;

J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs cherchant Pindare
Tomber du Ciel le plus haut;
Que, loué de Fontenelle,
Raser, craintive Hirondelle,
La Terre, comme Perrault.

Mais lorsque Mr. Despreaux voulut publier ſon *Ode*, il en retrancha toute cette Strophe.

Comme ce n'étoit qu'un excès de zele pour les Anciens, qui avoit ſuggéré ce trait ſatirique à Mr. Despreaux; on ne ſauroit trop le louer de l'avoir ſupprimé. Ce n'eſt pas que ſi ces deux illuſtres Auteurs s'étoient engagés par-là dans une Diſpute, le Public n'en eut retiré un grand avantage: car il eſt certain, que Mr. Despreaux eût trouvé en Mr. de Fontenelle un Adverſaire bien autrement redoutable que ne l'étoit Mr. Perrault.

Dès que ce petit Ouvrage parut, on en fit pluſieurs Critiques en Vers & en Proſe, en forme de Parodies ou de Diſſertations. Voici une de ces *Parodies*, qu'on attribue à Mr. le Duc de Nevers, & qui n'a jamais été imprimée que je ſache. Vous jugerez par-là des autres.

»Quelle eſt la nouvelle *yvreſſe*
»Qui *fait* à Boileau *la loi?*
»Sous les haillons du *Permeſſe*
»*Eſt-ce* donc lui *que je voi?*

Rien n'eſt ſûr en ſon rivage,
Ce qu'il trouve il le ravage,
Et trainant comme buiſſons
Les Chênes & leurs racines,
Ote aux Campagnes voiſines
L'eſpérance des Moiſſons:
Tel & plus épouvantable,
S'en alloit ce Conquérant &c.

Malherbe, POESIES, Liv. I. dans l'ODE *au Roi Henri le Grand ſur l'heureux ſuccès du Voyage de Sedan*, pag. 26. & 27. Édit. de Paris 1698.

»*Accourez, troupe* Pédante,
»*Les ſons que ſa Lyre enfante*
»Sont propres à vous toucher;
»Accourez voir le faux germe
»Dont au bout d'un an de terme
»Sa Muſe vient d'accoucher.

»Mais non, c'eſt un grand modele,
»Dont au Public il fait part,
»Pour faire voir qu'il excelle
»Dans tous les genres de l'Art.
»Voulez-vous de l'Héroïque?
»C'eſt une Ode Pindarique,
»Dont Namur eſt le ſujet:
»Ne demandez-vous qu'à rire?
»C'eſt au fonds une Satire,
»Dont Perrault ſeul eſt l'objet.

»Là dans des phraſes ſauvages
»Vous verrez, tout en un tas,
»*Déployer toutes* leurs *rages*
»*Princes, Vents, Peuples, frimats:*
»Là vous verrez *Naſſau blême*
»*Plein de la frayeur* extrême
»*Dont ſes ſens ſont agités.*
»Pédans, *marquez* la *cadence*
»De ces Vers pleins d'excellence:
»Vous, Modernes, profitez.

»Pour

„Pour bien dépeindre une place
„Dont les défenſeurs vaillans
„Par leur feu, par leur audace
„Éloignent les aſſaillans;
„Dites que *dix mille Alcides*
„*D'éclairs au loin homicides*
„*Font pétiller les Remparts;*
„Voilà quel nouveau Sublime
„L'Homme *que Phébus anime*,
„Fait briller *de toutes parts.*

„C'eſt ainſi que ſans génie,
„Avec des Vers durs & ſecs,
„Il aſpire à l'harmonie,
„A la nobleſſe des Grecs.
„En vain aux *bois* du Parnaſſe
„A ſuivre Pindare, *Horace*,
„Il s'engage *en ſon déclin:*
„De ces *bois* les *avenues*
„Ne lui ſont pas plus connues,
„Qu'à *l'Auteur du Saint Paulin.*

Quelques perſonnes croient, que cette PARODIE eſt de Mr. de Fontenelle; mais je ne ſais ſur quoi ces perſonnes-là ſe fondent. Supposé qu'elle ſoit effectivement de lui, il faudra dire, qu'elle a été faite avant que Mr. Despreaux eut retranché de ſon ODE la Strophe dont j'ai parlé: car il n'y a point d'apparence qu'après cela Mr. de Fontenelle ait voulu critiquer Mr. Despreaux. Peut-être auſſi que l'on a confondu Mr. Despreaux avec ſon bon Ami Mr.

Racine, qui eut alors un petit démêlé avec Mr. de Fontenelle, au ſujet de la diſpute touchant les Anciens & les Modernes. Monſieur Racine étoit trop redevable aux Anciens, & il voyoit trop impatiemment élever Mr. Corneille au-deſſus d'eux, pour ne ſe pas déclarer contre les Modernes. Il compoſa là-deſſus quelques Épigrammes très-vives, & attaqua perſonnellement Mr. de Fontenelle, Neveu du grand Corneille, & peu prévenu pour les Anciens. Pour toute Réponſe, Mr. de Fontenelle ſe contenta de faire le *Parallèle* de Mr. Corneille & de Mr. Racine. Comme vous n'avez, ſans doute, pas vu ce petit Ouvrage, & que tout ce qui part de la plume de Mr. de Fontenelle eſt précieux, je m'aſſure, que vous ſerez bien aiſe, Monſieur, de le voir ici. Il ne contient qu'onze Articles.

I. CORNEILLE *n'a eu devant les yeux aucun Auteur excellent qui ait pû le guider:* RACINE *a eu* CORNEILLE.

II. CORNEILLE *a trouvé le Théatre François très-groſſier, & l'a porté à un haut point de perfection:* RACINE *ne l'a pas ſoutenu dans la perfection où il l'a trouvé.*

III. *Les Caractères de* CORNEILLE *ſont vrais, quoiqu'ils ne ſoient pas communs: les Caractères de* RACINE *ne ſont vrais, que parce qu'ils ſont communs.*

IV. *Quelquefois les Caractères de* CORNEILLE *ont quelque choſe de faux, à force d'être nobles & ſinguliers: ſouvent ceux de* RACINE *ont quelque choſe de bas, à force d'être naturels & ordinaires.*

V. *Quand on a le cœur noble on voudroit reſſembler aux Héros de* CORNEILLE; *& quand on a le cœur petit, on eſt bien aiſe, que les Héros de* RACINE *nous reſſemblent.*

VI. *On remporte des Pièces de l'*un *le déſir d'être vertueux: & des Pièces de l'*autre, *le plaiſir d'avoir des ſemblables dans ſes foibleſſes.*

VII. *Le Tendre & le Gracieux de* RACINE, *ſe trouve quelquefois dans* CORNEILLE: *le Grand de* CORNEILLE *ne ſe trouve jamais dans* RACINE.

VIII. RACINE *n'a preſque jamais peint que des François, & que le Siècle préſent; même quand il a voulu peindre un autre Siècle & d'autres Nations: On voit dans* CORNEILLE *toutes les Nations, & tous les Siècles qu'il a voulu peindre.*

IX. *Le nombre des Pièces de* CORNEILLE *eſt beaucoup plus grand que de celles de* RACINE; *& cependant* CORNEILLE *s'eſt beaucoup moins répété que* RACINE *n'a fait.*

X. *Dans les endroits où la Verſification de* CORNEILLE *eſt belle, elle eſt plus hardie, plus noble, & en même-tems auſſi nette, & auſſi finie que celle de* RACINE; *mais elle ne ſe ſoutient pas dans ce degré de beauté, & celle de* RACINE *ſe ſoutient toujours dans le ſien.*

XI. *Des Auteurs inférieurs à* RACINE *ont réuſſi après lui, dans ſon genre: aucun Auteur, non pas même* RACINE, *n'a oſé toucher après* CORNEILLE, *au genre qui lui étoit particulier* *.

On reconnoit aiſément dans ce *Parallèle* cette juſteſſe d'eſprit, & cette manière de penſer fine & délicate, qu'on admire dans toutes les productions de Mr. de Fontenelle.

Mais pour revenir à Mr. Despreaux, il ne répondit rien aux Critiques qu'on fit de ſon ODE; il aima mieux s'occuper à la défenſe des Anciens Poëtes; & il compoſa un petit Ouvrage, intitulé: *Réflexions ſur Longin, où par occaſion, on répond à quelques Objections de Monſieur P* * * *contre Homere &*

* Je donne ce *Parallèle* tel qu'il ſe trouve dans LES DÉPÊCHES *du Parnaſſe, ou la Gazette des Savans. Premiere Dépêche, du 1. Septembre, 1693.* page 9. & ſuiv. Mr. Minutoli eſt Auteur de ce Journal. Voyez les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Août, 1701. pag. 162. & ſuiv.

contre Pindare. Il regne dans cet Écrit une profonde érudition, accompagnée d'un jugement ſolide, & ſoutenue d'un goût exquis. J'ajouterois, que c'eſt un chef-d'œuvre & un modele dans ſon genre, ſi Mr. Despreaux, content d'avoir entièrement ruiné les prétenſions de ſon Adverſaire, n'eut employé contre lui que des termes doux & honnêtes. Il ſeroit auſſi à déſirer qu'il n'eut point fait entrer dans cette querelle Mr. Perrault le Médecin, qui étoit mort; & qu'il n'eut pas rapporté ce que diſoient les ennemis de cet habile Architecte, pour tâcher de diminuer ſa Réputation. Cela fait bien voir, Monſieur, combien il eſt difficile, même aux perſonnes les plus modérées & les plus équitables, de défendre leurs ſentimens avec cette douceur & cette tranquillité que la Supériorité des raiſons devroit inſpirer. Mais Mr. Despreaux avoit été choqué de l'affectation avec laquelle Mr. Perrault s'étoit déclaré dans ſon PARALLÈLE pour quelques Auteurs Modernes, qu'il avoit critiqués dans ſes SATIRES; & il n'avoit pu ſouffrir, qu'on lui attribuât à cette occaſion des vûes & des motifs, où ſon honneur ſe trouvoit intéreſſé. C'eſt auſſi ce qu'il témoigne dans l'Avertiſſement de la nouvelle Édition
1694 de ſes Ouvrages qu'il donna en 1694, augmentée des deux Pièces, dont je viens de vous parler, & de quelques autres, que j'indiquerai bien-tôt.

„J'ai laiſſé ici, *dit-il*, la même Préface qui étoit „dans les deux Éditions précédentes: à cauſe de la „juſtice que j'y rends à beaucoup d'Auteurs que j'ai „attaqués. Je croyois avoir aſſez fait connoître par „cette démarche, où perſonne ne m'obligeoit, que „ce n'eſt point un eſprit de malignité qui m'a fait „écrire contre ces Auteurs; & que j'ai été plûtôt ſin„cere à leur égard que médiſant. Monſieur P. néan„moins n'en a pas jugé de la ſorte. Ce galant Hom„me, au bout de près de vingt-cinq ans, qu'il y a „que mes Satires ont été imprimées pour la premiere

„fois, eſt venu tout à coup, & dans le tems qu'il „ſe diſoit de mes Amis, réveiller des querelles en„tièrement oubliées, & me faire ſur mes Ouvrages „un procès que mes Ennemis ne me faiſoient plus. „Il a compté pour rien les bonnes raiſons que j'ai „miſes en rimes, pour montrer qu'il n'y a point de „médiſance à ſe moquer des méchants écrits; & ſans „prendre la peine de réfuter ces raiſons, a jugé à „propos de me traiter dans un Livre, en termes aſ„ſez peu obſcurs, de Médiſant, d'Envieux, de Ca„lomniateur, d'Homme qui n'a ſongé qu'à établir ſa ré„putation ſur la ruine de celle des autres. Et cela „fondé principalement ſur ce que j'ai dit dans mes „Satires, que Chapelain avoit fait des Vers durs, „& qu'on étoit à l'aiſe aux Sermons de l'Abbé Co„tin.

„Ce ſont en effet, *ajoute Mr. Despreaux*, les „deux grands Crimes qu'il me reproche, juſqu'à me „vouloir faire comprendre, que je ne dois jamais „eſpérer de rémiſſion du mal que j'ai cauſé, en don„nant par-là occaſion à la poſtérité de croire que „ſous le Regne de Louis le Grand, il y a eu en „France un Poëte ennuyeux, & un Prédicateur aſ„ſez peu ſuivi. Le plaiſant de l'affaire, *continue Mr.* „*Despreaux*, eſt, que dans le Livre qu'il fait pour ju„ſtifier notre Siècle de cette étrange calomnie, il „avoue lui-même, que Chapelain eſt un Poëte très„peu divertiſſant, & ſi dur dans ſes expreſſions, qu'il „n'eſt pas poſſible de le lire. Il ne convient pas ainſi „du déſert qui étoit aux Prédications de l'Abbé Co„tin. Au contraire, il aſſure, qu'il a été fort preſſé „à un des Sermons de cet Abbé: mais en même„tems il nous apprend cette jolie particularité de la „vie d'un ſi grand Prédicateur: que ſans ce Sermon, „où heureuſement quelques-uns de ſes Juges ſe trou„verent, la Juſtice, ſur la requête de ſes parens, lui „alloit donner un Curateur comme à un imbecille.

„C'eſt ainſi que Monſieur P. ſait défendre ſes Amis, „& mettre en uſage les leçons de cette belle Rhéto„rique moderne inconnue aux Anciens, où vraiſem„blablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point „dire. Mais je parle aſſez de la juſteſſe d'eſprit de „Mr. P. dans mes Réflexions critiques ſur Longin: „& il eſt bon d'y renvoyer les Lecteurs.

„Tout ce que j'ai ici à leur dire, *continue-t-il*, „c'eſt que je leur donne dans cette nouvelle Édition, „outre mes anciens Ouvrages exactement revus, ma „Satire contre les Femmes, l'Ode ſur Namur, quel„ques Épigrammes *, & mes Réflexions critiques „ſur Longin. Ces Réflexions que j'ai compoſées à „l'occaſion des Dialogues de Mr. P. ſe ſont multipliées „ſous ma main beaucoup plus que je ne croyois, & „ſont cauſe que j'ai diviſé mon Livre en deux Volu„mes. J'ai mis à la fin du ſecond Volume les Tra„ductions Latines qu'ont faites de mon Ode les deux „plus célèbres Profeſſeurs en Éloquence de l'Univer„ſité: je veux dire Monſieur Lenglet & Monſieur Rol„lin. Ces Traductions ont été généralement admi„rées, & ils m'ont fait en cela d'autant plus d'hon„neur, qu'ils ſavent bien que c'eſt la ſeule lecture de „mon Ouvrage qui les a excités à entreprendre ce „travail. J'ai auſſi joint à ces Traductions quatre „Épigrammes Latines, que le Révérend Pere Fra„guier, Jéſuite, a faites contre le Zoïle moderne. Il „y en a deux qui ſont imitées d'une des miennes. On „ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant „que ces quatre Épigrammes; & il ſemble que Ca„tulle y ſoit reſſuſcité pour vanger Catulle. J'eſpè„re donc que le Public me ſaura quelque gré du pré„ſent que je lui en fais.

* Les Épigrammes ſont 1. des Vers *ſur le Buſte du Roi.* 2. Pour le *Portrait de Mademoiſelle de Lamoignon.* 3. Sur *Pradon & Bonnecorſe.* 4. A un *Médecin.* 5. L'*Epitaphe de la Mere de l'Auteur.* 6. Une *Épigramme à Mr. P* * *. 7. Une autre ſur le même ſujet. 8. Une autre, au même.

„An reſte, *dit-il, en finiſſant cet Avis au Lecteur,* „dans le tems que cette nouvelle Édition de mes Ou„vrages alloit voir le jour, le Révérend Pere de la „Landelle, autre célèbre Jéſuite, m'a apporté une Tra„duction Latine qu'il a auſſi faite de mon Ode, & „cette Traduction m'a paru ſi belle, que je n'ai pu „réſiſter à la tentation d'en enrichir encore mon Li„vre, où on la trouvera avec les deux autres à la „fin du ſecond Tome.

La *Satire* contre les Femmes avoit fait beaucoup de bruit avant même qu'elle devint publique par l'Impreſſion. Mr. Despreaux l'avoit lue à ſes Amis, & ceux-ci en avoient parlé d'une manière ſi avantageuſe, que tout le monde ſouhaitoit de la voir. Il ne ſe hâta pourtant pas de la publier, parce qu'il vouloit la faire entrer dans la nouvelle Édition qu'on alloit faire de ſes Ouvrages: comme il nous l'apprend lui-même dans le petit Avertiſſement qu'il mit au devant de cette Pièce. *Voici enfin*, dit-il, *la Satire qu'on me demande depuis ſi long-tems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'eſt que j'ai été bien aiſe, qu'elle ne parut qu'avec la nouvelle Édition qu'on faiſoit de mon Livre, où je voulois qu'elle fut inſérée. Pluſieurs de mes Amis à qui je l'ai lue en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié, que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaiſir. Je connois le Public. Je ſai que naturellement il ſe révolte contre ces louanges outrées qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru; & que la plûpart des Lecteurs ne liſent ce qu'on leur a élevé ſi haut, qu'avec un deſſein formé de le rabaiſſer.*

Je déclare donc, continue Mr. Despreaux, *que je ne veux point profiter de ces Diſcours avantageux: & non ſeulement je laiſſe au Public ſon jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode ſur Namur, d'exercer auſſi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'eſpère qu'ils*

le feront avec le même ſuccès : je puis les aſſurer, que tous leurs diſcours ne m'obligeront point à rompre l'eſpèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les Mots & les Syllabes. Je ſaurai fort bien ſoutenir contre ces Cenſeurs, Homere, Horace, Virgile & tous ces autres grands Perſonnages dont j'admire les Écrits : mais pour mes Écrits que je n'admire point, c'eſt à ceux qui les approuveront à trouver des raiſons pour les défendre. C'eſt tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

Monſieur Despreaux dit enſuite „qu'il ſemble, que „la bienſéance voudroit qu'il fît quelque excuſe au „Beau-Sexe de la liberté qu'il s'eſt donnée de peindre „ſes Vices : mais qu'au fond, toutes les peintures „qu'il fait dans cette Satire ſont ſi générales, que bien „loin d'appréhender que les Femmes s'en offenſent, „c'eſt ſur leur approbation, & ſur leur curioſité qu'il „fonde la plus grande eſpérance du ſuccès de ſon Ou„vrage. Qu'au moins, une choſe dont il eſt certain, „c'eſt qu'elles le loueront d'avoir trouvé moyen dans „une matière auſſi délicate que celle qu'il y traite, de „ne pas laiſſer échapper un ſeul mot qui put bleſſer „le moins du monde la pudeur.

Mr. de la Bruyere répondant à la Critique qu'on avoit faite de ſon *Diſcours* à l'Académie Françoiſe *, parle de cette *Satire* avec beaucoup d'éloge, & la défend même contre ceux qui l'avoient cenſurée. *Il paroit*, dit-il, *une nouvelle Satire écrite contre les Vices en général, qui d'un vers fort & d'un ſtyle d'airain enfonce ſes traits contre l'avarice, l'excès du jeu, la chicane, la molleſſe, l'ordure & l'hypocriſie, où perſonne n'eſt nommé ni déſigné, où nulle femme vertueuſe ne peut ni ne doit ſe reconnoître ; un* BOURDALOUE *en chaire ne fait point de peintures du Crime ni plus vives ni plus innocentes : il n'importe*, c'eſt médiſance, c'eſt calomnie. *Voilà depuis quelque tems leur unique*

* Le 15. de Juin, 1693. jour de ſa Réception.

ton ; celui qu'ils employent contre les Ouvrages de Mœurs qui réuſſiſſent : ils y prennent tout littéralement, ils les liſent comme une Hiſtoire, ils n'y entendent ni la Poëſie, ni la figure ; ainſi ils les condamnent ; ils y trouvent des endroits foibles, il y en a dans Homere, dans Pindare, dans Virgile, & dans Horace, où n'y en a-t-il point ? ſi ce n'eſt peut-être dans leurs Écrits *.

Mr. Bayle a auſſi donné de grandes louanges à cette Pièce, qu'il appelle *le chef-d'œuvre de Mr. Despreaux* †. Mais quoiqu'il s'y trouve en effet, une infinité d'endroits qui font ſentir, qu'elle part d'une plume excellente, il s'en faut pourtant bien qu'il n'y regne le même feu, & la même force que dans les autres Satires de Mr. Despreaux. La Verſification n'en eſt pas même ſi pure, ni ſi aiſée. Il n'y a rien là qui doive nous ſurprendre, Monſieur. L'Eſprit humain a ſes révolutions & ſes changemens, auſſi bien que toutes les autres choſes. Il s'uſe comme elles, & s'affoiblit à meſure qu'il approche de la fin.

Quelque mortifiantes pour Mr. Perrault que fuſſent les RÉMARQUES CRITIQUES SUR LONGIN, il ne laiſſa pas d'y répondre par des RÉFLEXIONS, où il tâche de repouſſer la Cenſure de ſon Adverſaire. Il compoſa auſſi un petit Poëme, intitulé : APOLOGIE DES FEMMES, par oppoſition à la *Satire* contre les Femmes ; & dans la Préface de cette Pièce, il critiqua vivement la *Satire contre les Femmes*, qui contenoit quelques traits aſſez piquans contre lui. Il accuſa même Mr. Despreaux d'y avoir employé des termes malhonnêtes & des expreſſions qui bleſſoient la pudeur.

Mr. Perrault ayant envoyé cet Ouvrage à Mr. Arnauld, celui-ci lui écrivit une longue *Lettre*, où il défend Mr. Despreaux, avec beaucoup de force &

f v

* La Bruyere, Préface ſur ſon *Diſcours à l'Académie Françoiſe*, p. m. IX. X.

† DICTIONNAIRE *Hiſtorique & Critique*, à l'Article BARBE, Rem. A.

d'éloquence. Mr. Despreaux a trouvé, qu'il étoit si glorieux pour lui d'avoir un tel défenseur, qu'il a fait imprimer cette *Lettre* à la fin de ses Ouvrages, dans la derniere Édition qu'il en a donnée.

1695 Les Critiques qu'on publia de la *Satire* contre les Femmes donnerent occasion à Mr. Despreaux de faire une *Épître* adressée *à ses Vers*, où il rend compte de sa Vie & de ses Ouvrages. C'est comme vous voyez, Monsieur, une imitation d'une des plus belles Pièces d'Horace *. Je vous en ai déja rapporté deux endroits, & permettez-moi de vous en citer encore ici quelque chose. Après avoir marqué le succès qu'eurent ses premiers Ouvrages **, il ajoute :

Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue,
A jetté sur ma tête avec ses doigts pesans,
Onze lustres complets surchargés de trois ans †,
Cessez de présumer, dans vos folles pensées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir l'argent en main les Lecteurs empressés.
Nos beaux jours sont finis, &c.

Il oppose ensuite son véritable Portrait à la peinture affreuse que ses Ennemis avoient fait de lui : & après avoir parlé de son Pere & de sa Mere, de l'inclination qu'il s'étoit sentie dès sa jeunesse pour la Poësie, & des progrès qu'il y avoit fait ††; il marque les degrés de sa fortune, comment il avoit été à la Cour, comment il en étoit sorti, les incommodités qui lui étoient survenues, &c.

* L'Épître XX. du I. Livre. *Vertumnum Janumque, Liber, spectare videris*, &c.

** Voyez ci-dessus, page 15.

† C'est-à-dire 58. ans.

†† Voyez ci-dessus, page 14.

Que par un coup du ſort au grand jour amené,
Et des bords du Permeſſe à la Cour entraîné,
Je ſus, prenant l'eſſor par des routes nouvelles,
Élever aſſez haut mes Poëtiques Ailes:
Que ce Roi dont le Nom fait trembler tant de Rois,
Voulut bien que ma main crayonnat ſes exploits:
Que plus d'un Grand m'aima juſques à la tendreſſe;
Que ma vûe à Colbert inſpiroit l'alégreſſe:
Qu'aujourd'hui même encor, de deux Sens affoibli
Retiré de la Cour, & non mis en oubli,
Plus d'un Héros épris des fruits de mon étude
Vient quelquefois chez moi gouter la ſolitude.

Peu de tems après Mr. Despreaux compoſa une 1696
nouvelle *Épître* qu'il adreſſa *à ſon Jardinier* *. Quoique cette Pièce ſoit enjouée & badine, il ne laiſſe pas d'y avoir de très-belles moralités, ſur les difficultés de la Poëſie, ſur la néceſſité & l'avantage du Travail, & ſur les inconvéniens de l'Oiſiveté & de la Molleſſe.

Pour bien comprendre le ſujet de l'*Épître* ſur l'*A-* 1697
mour de Dieu, que Mr. Despreaux publia enſuite; il faut ſe ſouvenir, que les Théologiens de l'Egliſe Romaine ſont fort partagés ſur le dogme de l'*Attrition*. On appelle ainſi *un ſentiment de douleur conçu par la ſeule crainte des peines de l'Enfer, & ſans aucun Amour de Dieu*, & on demande, *ſi cette douleur eſt une diſpoſition ſuffiſante pour recevoir la rémiſſion des Péchés & la grace de la Juſtification au Sacrement de Pénitence?* Pluſieurs Théologiens de l'Égliſe Romaine, parmi leſ-

* Horace a adreſſé une de ſes Épîtres à ſon Fermier. C'eſt la XIV. du I. Livre, *Vitticæ*. *ſylvarum, & mihi me reddentis Agelli*, &c.

quels on compte les plus ſavans Jéſuites, ſe déclarent pour l'affirmative; mais les autres ſoutiennent, que la Confeſſion & l'Abſolution du Prêtre, ne ſervent de rien, ſi l'on n'a pas la *Contrition*; c'eſt-à-dire, *une douleur ſincère d'avoir offenſé Dieu, parce qu'il eſt aimable.*

Chaque Parti en appelle au Concile de Trente, & prétend, qu'il lui eſt favorable, ce qui montre que ce Concile ne s'eſt pas expliqué nettement ſur une matière ſi importante. Le Pape Alexandre VII. a également défendu * à ceux qui ſoutiennent la ſuffiſance de l'Attrition & à ceux qui défendent la néceſſité de la Contrition, de ſe cenſurer les uns les autres †; par où il a, ſans doute, voulu donner à entendre, qu'il n'importoit pas beaucoup laquelle des deux Opinions on ſuivit. Cependant on feroit tort à l'Égliſe Romaine, ſi on l'accuſoit d'avoir déterminé en général & abſolument parlant, qu'on peut être abſous de ſes péchés, & par conſéquent ſauvé, ſans aimer Dieu: elle n'a jamais eu le deſſein d'établir une Doctrine ſi déteſtable: mais il lui eſt arrivé dans cette occaſion, auſſi bien qu'en quelques autres, de renoncer aux Notions les plus évidentes, pour ſauver un Dogme qui s'eſt introduit peu-à-peu chez elle, & qu'elle a mis au nombre des Articles de ſa Créance, avant que d'en avoir prévû toutes les ſuites. Ainſi ayant poſé que pour obtenir le pardon de ſes péchés, il faut les confeſſer à un Prêtre & en recevoir de lui l'Abſolution, pluſieurs ont cru avoir droit d'en conclure que cela ſeul ſuffiſoit pour remettre dans la voye du ſalut: & cette Opinion leur a paru d'autant mieux fondée, qu'il leur a ſemblé, que la Confeſſion *&c.* devenoit inutile, ſi pour en tirer quelque avantage il falloit préalablement avoir une véritable *Contrition.*

* Par un Décret du 6. de May, 1667.

† Le Pape dit dans ce Décret que l'Opinion de la ſuffiſance de l'Attrition, ſembloit être alors la plus commune parmi les Scholaſtiques. *Quæ hodie inter Scholaſticos communior videtur.*

En effet, cette Contrition renfermant un véritable Amour pour Dieu, & cet Amour étant une grace du Saint Eſprit, qui ne ſe communique qu'aux fideles; il ſuit néceſſairement que tout homme qui eſt véritablement *contrit*, eſt déja juſtifié, & qu'il a été abſous de tous ſes Crimes. Qu'eſt-il donc beſoin, après cela, de la Confeſſion, & de l'Abſolution du Prêtre? Et comment le Sacrement de Pénitence peut-il procurer le pardon d'une perſonne qui avant que de recevoir ce Sacrement a dû ſe trouver en état de grace? Il n'eſt pas facile dans le Syſtême de la Religion Romaine de lever ces difficultés. Cependant il y a quelque choſe de ſi dur & de ſi choquant à poſer qu'un homme peut être ſauvé quoiqu'il n'ait aucun ſentiment d'amour pour Dieu, que le plus grand nombre des Catholiques Romains ſe ſont révoltés contre cette Doctrine, & ſans ſe mettre en peine des Objections qu'on leur peut faire, ils ont regardé le dogme de l'*Attrition*, comme une erreur abominable.

Il y avoit long-tems que Mr. Despreaux s'étoit déclaré là-deſſus dans une de ces Aſſemblées qui ſe tenoient chez Mr. le Premier Préſident de Lamoignon. Un jour qu'on venoit de lire un Ouvrage qui avoit du rapport à cette matière, il ſoutint, que ni la Confeſſion ni l'Abſolution du Prêtre, n'étoient pas ſuffiſantes, ſi l'on n'avoit dans ſon cœur, du moins un commencement d'amour pour Dieu. Des Jéſuites qui étoient préſents ſe récrierent d'abord contre ce ſentiment, & dirent que c'étoit le Calviniſme tout pur. Ils firent enſuite à Mr. Despreaux toutes les difficultés dont cette matière eſt ſuſceptible; mais il s'en tira par un trait d'eſprit, qui déconcerta ces bons Peres, & lui attira l'applaudiſſement de toute la Compagnie. Permettez-moi, Monſieur, de rapporter cette Particularité telle qu'on la trouve dans un Livre que j'ai déja cité plus d'une fois.

»Mr. B.... D.... *dit le* MÉNAGIANA*, »étoit un jour chez feu Mr. le Premier Préſident à »Baſville **. Il y avoit grand nombre de... es †, »qui ſoutenoient tous hardiment qu'un certain Au»teur connu avoit eu raiſon, de faire un Livre ex»près pour prouver, que nous n'étions point obli»gés d'aimer Dieu, & que ceux qui ſoutenoient le »contraire, avoient tort & impoſoient un joug inſup»portable au Chrétien dont Dieu l'avoit affranchi par »la nouvelle Loi. Comme la Diſpute ſur ce ſujet »s'échauffoit, Mr. D.... qui avoit gardé juſqu'a»lors un profond ſilence: Ah! la belle choſe, s'é»cria-t-il en ſe levant, que ce ſera au jour du der»nier Jugement lorſque notre Seigneur dira à ſes Élus: *»Venez, les bien-aimés de mon Pere, parce que vous ne »m'avez jamais aimé en votre vie, & que vous avez tou»jours défendu de m'aimer, & que vous vous êtes tou»jours fortement oppoſés à ces Hérétiques qui vouloient »obliger les Chrétiens de m'aimer. Et vous au contrai»re, allez au Diable & en Enfer, vous, les Maudits de »mon Pere, parce que vous m'avez aimé de tout votre »cœur, & que vous avez ſollicité & preſſé tout le mon»de de m'aimer.....* Il fit rire toute la Compa»gnie, *ajoute le* MÉNAGIANA, & perſuada plus »efficacement par cette Raillerie la néceſſité de l'A»mour divin que Mr. A.... †† n'avoit pu faire »par des Livres, & par des diſcours les plus élo»quens:

»ridiculum acri

»Fortiùs ac melius magnas plerumque ſecat res.

* MÉNAGIANA, Tom. II. p. 301. & 302. 2de Édit. de Holl. 1695. Notez, que ce qu'on fait dire à Mr. Ménage ſur l'état de cette Diſpute ne s'accorde pas tout-à-fait avec ce que Mr. Despreaux en a dit lui-même (à la fin de ſon Épître ſur l'Amour de Dieu) & dont je viens de donner le ſens.

** Maiſon de Campagne de Mr. de Lamoignon.

† C'eſt-à-dire, *Jéſuites.*

†† Mr. Arnauld.

Mr. Despreaux lança un trait de Satire contre ces Docteurs *relâchés* dans le VI. Chant du *Lutrin*, où il introduit la Piété ſe plaignant à Thémis de cette manière :

Pour comble de misère un tas de faux Docteurs
Vint flatter les péchés de diſcours impoſteurs ;
Inſectant les Eſprits d'exécrables maximes,
Voulut faire à Dieu même approuver tous les Crimes.
Une ſervile Peur tint lieu de Charité.
Le beſoin d'aimer Dieu paſſa pour nouveauté.
Et chacun à mes piés, conſervant ſa malice,
N'apporta de vertu que l'aveu de ſon vice.

Mr. Despreaux n'en dit pas alors davantage : mais quelques années après, Louis XIV. ayant donné dans la Dévotion, toute la Cour à ſon imitation s'empreſſa de paroître dévote ; & il n'y eut point d'Auteur célèbre qui ne voulut ſe conformer au goût regnant. Mr. Racine ne travailla plus qu'à des Pièces ſaintes ; & les Commentateurs des Auteurs profanes remplirent leurs Rémarques de Moralités & de Maximes de Dévotion. Mr. Despreaux s'accommodant au goût de la Cour, peut-être même ne faiſant que ſuivre les ſentimens qu'un âge avancé nous inſpire, compoſa ſon ÉPITRE *ſur l'Amour de Dieu*, où les défenſeurs de la *fauſſe Attrition*, comme il l'appelle, ſont combattus avec autant de force que de zele. Il finit cette Pièce par le récit de ce qui s'étoit paſſé chez Mr. de Lamoignon, & n'oublie pas la Proſopopée dont il s'étoit ſervi, & qui avoit eu un ſi bon effet.

Il publia ſéparement ces trois nouvelles ÉPITRES en 1697 * avec une courte Préface. „Je ne

* Le Privilège général, qui ſe trouve à la fin, eſt du 23. d'Octobre, 1697.

„ſai, *dit-il dans cette Préface*, ſi les trois Épîtres que „je donne ici au Public auront beaucoup d'Appro„bateurs: mais je ſai bien, que mes Cenſeurs y trou„veront abondamment dequoi exercer leur Critique. „Car tout y eſt extrêmement hazardé. Dans le pre„mier de ces trois Ouvrages, ſous prétexte de faire „le procès à mes derniers Vers, je fais moi-même mon „Éloge, & n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon „avantage. Dans le ſecond je m'entretiens avec mon „Jardinier de choſes très-baſſes, & très-petites; & „dans le troiſième je décide hautement du plus grand „& du plus important point de la Religion: je veux „dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau „Champ à ces Cenſeurs, pour attaquer en moi, & „le Poëte orgueilleux, & le Villageois groſſier, & le „Théologien téméraire. Quelque fortes pourtant que „ſoient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la „ferme réſolution que j'ai priſe, il y a long-tems, de ne „rien répondre, au moins ſur le ton ſérieux, à tout „ce qu'ils écriront contre moi.

„A quoi bon en effet, *continue-t-il*, perdre inuti„lement du papier? Si mes Épîtres ſont mauvaiſes, „tout ce que je dirai ne les fera pas trouver bonnes; „& ſi elles ſont bonnes, tout ce qu'ils diront ne les „fera pas trouver mauvaiſes. Le public n'eſt pas un „Juge qu'on puiſſe corrompre, ni qui ſe regle par „les paſſions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Écrits, „qui ſe font ordinairement contre des Ouvrages où „l'on court, ne ſervent qu'à y faire encore plus cou„rir & à en mieux marquer le mérite. Il eſt de l'eſ„ſence d'un bon Livre d'avoir des Cenſeurs: & la plus „grande diſgrace qui puiſſe arriver à un Écrit qu'on „met au jour, ce n'eſt pas que beaucoup de gens en „diſent du mal, c'eſt que perſonne n'en diſe rien.

„Je me garderai donc bien, *pourſuit-il*, de trou„ver mauvais, qu'on attaque mes trois Épîtres. Ce „qu'il y a de certain, c'eſt que je les ai fort travail„lées,

„lées, & particulierement celle de l'Amour de Dieu, „que j'ai retouchée plus d'une fois, & où j'avoue que „j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'eſprit „& de lumieres “.

Mr. Despreaux dit enſuite qu'il *avoit deſſein d'abord de donner* cette Epître *toute ſeule ;* les deux autres *lui paroiſſant trop frivoles pour être préſentées au grand jour de l'impreſſion avec un Ouvrage ſi ſérieux ;* mais que ſes Amis avoient combattu ce deſſein par des raiſons qu'il rapporte, & auxquelles il s'étoit rendu. Que comme il ſe pourroit néanmoins trouver *des gens de piété*, qui ſouhaiteroient de n'avoir que celle-là, il avoit donné *ordre* à ſon *Libraire de la leur diſtribuer à part :* „& non ſeulement, *ajoute-t-il*, je „ne trouverai pas étrange, qu'ils ne liſent que celle-„là ; mais je me ſens quelquefois moi-même en des „diſpoſitions d'eſprit, où je voudrois de bon cœur „n'avoir de ma vie compoſé que ce ſeul Ouvrage, „qui vraiſemblablement ſera la derniere Pièce de Poë-„ſie, qu'on aura de moi ; mon génie pour les Vers „commençant à s'épuiſer, & mes Emplois hiſtoriques „ne me laiſſant guère le tems de m'appliquer à cher-„cher, & à ramaſſer des rimes.

Il ajoute pour raſſurer des *perſonnes timides, qui n'ayant pas*, dit-il, *une fort grande idée de ſa capacité en Théologie*, douteroient peut-être de la ſolidité de ce qu'il avance dans ſon *Épître ſur l'Amour de Dieu ;* „qu'il avoit lu pluſieurs fois cette Epître à un fort „grand nombre de Docteurs de Sorbone, de Peres „de l'Oratoire & de Jéſuites très-célèbres, qui tous y „avoient applaudi, & en avoient trouvé la doctrine „très-ſaine & très-pure. Que beaucoup de Prélats „illuſtres à qui il l'avoit récitée, en avoient jugé „comme eux “. Qu'enfin l'Evêque de Meaux & l'Archevêque de Paris l'avoient auſſi lue & examinée avec ſoin, & lui avoient donné leur Approbation.

Dans le tems que ces trois *Épîtres* alloient paroître, on en publia une qu'on prétendit être celle qu'il avoit composée sur l'Amour de Dieu, quoique ce n'en fut qu'une très-misérable Copie. On l'avoit accompagnée de diverses Rémarques où les Jésuites n'étoient pas épargnés. Cela obligea Mr. Despreaux de désavouer cette Pièce supposée. „Je croyois, *dit-il*, „n'avoir plus rien à dire au Lecteur. Mais dans le „tems même que cette Préface étoit sous la presse, „on m'a apporté une misérable Épître en Vers, que „quelque impertinent a fait imprimer, & qu'on veut „faire passer pour mon ouvrage sur l'Amour de Dieu. „Je suis donc obligé d'ajouter cet Article, afin d'a„vertir le Public, que je n'ai fait d'Épître sur l'Amour „de Dieu, que celle qu'on trouvera ici: l'autre étant „une pièce fausse & incomplette, composée de quel„ques Vers qu'on m'a dérobés, & de plusieurs qu'on „m'a ridiculement prêtés, aussi-bien que les Notes „téméraires qui y sont".

Quelque tems après Mr. le Comte d'Ericeyra envoya de Lisbonne à Mr. Despreaux la Traduction qu'il avoit faite de son *Art Poëtique* en Vers Portugais, & l'accompagna d'une Lettre très-obligeante, & de quelques Vers François d'un fort bon goût. Mr. Despreaux témoigna à ce Seigneur, combien il se tenoit honoré de l'approbation d'une personne de son mérite & de son rang, & l'assura *qu'à la premiere Édition de ses Ouvrages, il ne manqueroit pas d'y inférer* une *Traduction*, qui lui étoit si glorieuse.

Au reste, quoique la dispute entre Mr. Despreaux & Mr. Perrault eut été mêlée de beaucoup d'aigreur & d'animosité personnelle, elle n'eut pourtant pas le sort ordinaire des querelles des Gens de Lettres, qui ne finissent que par la mort d'un des tenans. Ces Messieurs se réconcilièrent bien-tôt: & sans qu'aucun d'eux prétendit imposer son sentiment à l'autre, ils se donnerent réciproquement des marques d'une sincere

amitié. C'eſt ce qui porta Mr. Despreaux à compoſer l'Épigramme ſuivante :

Tout le trouble Poëtique
A Paris s'en va ceſſer ;
Perrault l'anti-Pindarique,
Et Despreaux l'Homérique
Conſentent de s'embraſſer.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand malgré l'emportement
Comme eux l'un l'autre on s'eſtime,
L'accord ſe fait aiſément.
Mon embarras eſt comment
On pourra finir la guerre
De Pradon & du Parterre.

Cette Réconciliation engagea Mr. Perrault à ſupprimer la ſuite de ſes PARALLÈLES, comme il nous apprend lui-même, dans la Préface du *quatrième Tome* *. »J'avois, *dit-il*, promis au Public dans le »Volume précédent de faire dans celui-ci un examen »exact des plus beaux endroits des Poëtes Anciens »& des Modernes, & de les comparer enſemble. J'a»vois à cet effet traduit en Proſe Françoiſe ces mê»mes endroits, pour mieux juger du ſens & de la »beauté des penſées qu'ils renferment. J'avois déja »jetté ſur le papier une grande partie des raiſons »qu'on peut apporter de part & d'autre ; en un mot, »tous mes matériaux étoient prêts, & je n'avois plus »qu'à les mettre en œuvre ; mais l'Amour de la Paix »m'a fait abandonner cet Ouvrage, & j'ai mieux aimé »me priver du plaiſir de prouver la bonté de ma cau»ſe d'une manière, qui me paroiſſoit invincible, plai-

* Publié en 1697.

»ſir qui n'eſt pas indifférent à un homme qui écrit, „que d'être brouillé plus long-tems avec des hom„mes d'un auſſi grand mérite que ceux que j'avois „pour adverſaires, & dont l'Amitié ne ſauroit s'ache„ter trop cher".

1699 Mr. Racine mourut, comme vous ſavez, Monſieur, en 1699; & le Roi Très-Chrétien ayant nommé Mr. de Valincour, Secrétaire général de la Marine, pour remplir ſa place d'Hiſtoriographe de Sa Majeſté, Mr. Despreaux adreſſa à ſon nouvel Aſſocié une *Satire* ſur *le vrai & le faux Honneur*, qu'il compoſa alors.

Peu de tems après, Mr. Despreaux étant revenu d'une dangereuſe maladie, le Pere Fraguier, qui avoit écrit en ſa faveur quelques Épigrammes Latines contre Mr. Perrault, le félicita ſur l'heureux rétabliſſement de ſa ſanté par une Épître Latine, qu'il fit à la priere de Mr. Rémond, Conſeiller au Parlement de Paris, leur ami commun, homme d'un très-grand mérite.

1701 Mr. Despreaux publia en 1701. une nouvelle Édition de ſes Oeuvres, augmentée de diverſes pièces. Il la fit précéder d'une nouvelle Préface, où il remercia d'abord le Public de l'approbation qu'il avoit donnée à ſes Ouvrages. „Comme c'eſt ici vraiſemba„blement la derniere Edition de mes Ouvrages, *dit*„*il*, & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé comme je „ſuis de plus de ſoixante & trois ans, & accablé de „beaucoup d'infirmités, ma courſe puiſſe être en„core fort longue, le Public trouvera bon que je pren„ne congé de lui dans les formes, & que je le re„mercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de fois „des Ouvrages ſi peu dignes de ſon admiration".

Il recherche enſuite la raiſon qui a pû faire goûter ſes Ouvrages du Public. „Je ne ſaurois, *dit-il*, „attribuer un ſi heureux ſuccès qu'au ſoin que j'ai „pris de me conformer toujours à ſes ſentimens, &

„d'attraper, autant qu'il m'a été poſſible, ſon goût „en toutes choſes. C'eſt effectivement, à quoi il „me ſemble que les Écrivains ne ſauroient trop s'é„tudier. Un Ouvrage a beau être approuvé d'un „petit nombre de Connoiſſeurs, s'il n'eſt plein d'un „certain agrément & d'un ſel propre à piquer le goût „général des hommes, il ne paſſera jamais pour un „bon Ouvrage, il faudra à la fin que les Connoiſ„ſeurs eux-mêmes avouent qu'ils ſe ſont trompés en „lui donnant leur approbation".

Il explique après cela en quoi conſiſte ce *ſel* & cet *agrément*, qui eſt ſi néceſſaire pour faire valoir un Ouvrage. „Que ſi on me demande, *reprend-il*, „ce que c'eſt que cet agrément & ce ſel, je répon„drai, que c'eſt un je ne ſai quoi, qu'on peut mieux „ſentir, que dire. A mon avis néanmoins, il con„ſiſte principalement à ne jamais préſenter au Le„cteur que des penſées vraies & des expreſſions ju„ſtes. L'Eſprit de l'homme eſt naturellement plein „d'un nombre infini d'idées confuſes du Vrai, que „ſouvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui eſt „plus agréable que lors qu'on lui offre quelqu'une de „ces idées bien éclaircie, & miſe dans un beau jour. „Qu'eſt-ce qu'une penſée neuve, brillante, extraor„dinaire? Ce n'eſt point, comme ſe le perſuadent „les ignorans, une penſée que perſonne n'a jamais „eue, ni dû avoir. C'eſt au contraire une penſée „qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un „s'aviſe le premier d'exprimer. Un bon mot n'eſt „bon mot qu'en ce qu'il dit une choſe que chacun „penſoit, & qu'il a dit d'une manière vive, fine & „nouvelle. Conſidérons, par exemple, cette repli„que ſi fameuſe de Louis Douzième à ceux de ſes „Miniſtres qui lui conſeilloient de punir pluſieurs per„ſonnes, qui ſous le Regne précédent, & lorſqu'il „n'étoit encore que Duc d'Orleans, avoient pris à „tâche de le deſſervir. *Un Roi de France*, leur ré-

„pondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Or-*
„*leans.* D'où vient que ce mot frappe d'abord?
„N'eſt-il pas aiſé de voir que c'eſt parce qu'il pré-
„ſente aux yeux une vérité que tout le monde ſent,
„& qu'il dit mieux que tous les plus beaux diſcours
„de morale: *Qu'un grand Prince, lorsqu'il eſt une fois*
„*ſur le trône, ne doit plus agir par des mouvemens*
„*particuliers, ni avoir d'autre vûe que la gloire, & le*
„*bien général de ſon État?* Veut-on voir au contrai-
„re combien une penſée fauſſe eſt froide & puérile?
„Je ne ſaurois rapporter un exemple, qui le faſſe
„mieux ſentir, que deux Vers du Poëte Théophile
„dans la Tragédie, intitulée: Pyrâme & Thysbé; lors-
„que cette malheureuſe Amante ayant ramaſſé le Poi-
„gnard, encore tout ſanglant dont Pyrâme s'étoit tué,
„elle querelle ainſi ce Poignard:

„*Ah! voici le Poignard qui du ſang de ſon Maître*
„*S'eſt ſouillé lâchement. Il en rougit le Traître.*

„Toutes les glaces du Nord enſemble ne ſont pas, à
„mon ſens, plus froides que cette penſée? Quelle
„extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rou-
„geur du ſang, dont eſt teint le poignard d'un hom-
„me, qui vient de s'en tuer lui-même, ſoit un ef-
„fet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué?
„Voici encore une penſée qui n'eſt pas moins fauſſe,
„ni par conſéquent moins froide. Elle eſt de Benſe-
„rade dans ſes Métamorphoſes en Rondeaux, où par-
„lant du Déluge envoyé par les Dieux pour châtier
„l'inſolence de l'Homme, il s'exprime ainſi:

„*Dieu lava bien la tête à ſon Image.*

„Peut-on à propos d'une auſſi grande choſe que le
„Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule
„que ce quolibet, dont la penſée eſt d'autant plus
„fauſſe en toutes manières, que le Dieu dont il s'a-

„git en cet endroit, c'eſt Jupiter, qui n'a jamais paſſé „chez les Payens pour avoir fait l'Homme, dans la „Fable, étant, comme tout le monde ſait, l'Ouvrage „de Promethée.

„Puis donc, *ajoute Mr. Despreaux*, qu'une pen„ſée n'eſt belle qu'en ce qu'elle eſt vraie; & que „l'effet infaillible du Vrai, quand il eſt bien énoncé, „c'eſt de frapper les Hommes; il s'enſuit que ce qui „ne frappe point les Hommes, n'eſt ni beau, ni „vrai, ou qu'il eſt mal énoncé: & que par conſéquent „un Ouvrage qui n'eſt point gouté du Public eſt un „très-méchant Ouvrage. Le gros des hommes peut „bien, durant quelque tems, prendre le faux pour „le vrai, & admirer de méchantes choſes: mais il „n'eſt pas poſſible, qu'à la longue une bonne choſe „ne lui plaiſe; & je défie tous les Auteurs les plus „mécontens du Public, de me citer un bon Livre „que le Public ait jamais rebuté; à moins qu'ils ne „mettent en ce rang leurs Écrits, de la bonté des„quels eux ſeuls ſont perſuadés. J'avoue néanmoins, „& on ne le ſauroit nier, que quelquefois, lorſque „d'excellens Ouvrages viennent à paroître, la Caba„le & l'Envie trouvent moyen de les rabaiſſer, & „d'en rendre en apparence le ſuccès douteux: mais „cela ne dure guères; & il en arrive de ces Ouvra„ges comme d'un morceau de bois qu'on enfonce „dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant „qu'on l'y retient, mais bien-tôt la main venant à „ſe laſſer, il ſe releve & gagne le deſſus. Je pour„rois dire un nombre infini de pareilles choſes ſur „ce ſujet, & ce ſeroit la matière d'un gros Livre: „mais en voilà aſſez, ce me ſemble, pour marquer „au Public ma réconnoiſſance, & la haute idée que „j'ai de ſon goût & de ſes jugemens.

Mr. Despreaux rend compte après cela de ſa nouvelle Édition. „Parlons maintenant, *dit-il*, de mon „Édition nouvelle. C'eſt la plus correcte qui ait

„encore paru, & non seulement je l'ai revûe avec „beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau „plusieurs endroits de mes Ouvrages. Car je ne suis „point de ces Auteurs fuyans la peine, qui ne se „croient plus obligés de rien raccommoder à leurs „Écrits dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. „Ils alleguent pour excuser leur paresse, qu'ils au„roient peur en les trop remaniant de les affoiblir, „& de leur ôter cet air libre & facile qui fait, disent„ils, un des plus grands charmes du discours; mais „leur excuse, a mon avis, est très-mauvaise. Ce „sont les Ouvrages faits à la hâte, & comme on dit, „au courant de la plume, qui sont ordinairement „secs, durs, & forcés. Un Ouvrage ne doit point „paroître trop travaillé; mais il ne sauroit être trop „travaillé, & c'est souvent le travail même qui en „le polissant lui donne cette facilité tant vantée qui „charme le Lecteur. Il y a bien de la différence en„tre des Vers faciles, & des Vers facilement faits. „Les Écrits de Virgile, quoi qu'extraordinairement „travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lu„cain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité pro„digieuse. C'est ordinairement la peine que s'est don„née un Auteur à limer & à perfectionner ses Écrits, „qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les li„sant. Voiture qui paroit si aisé, travailloit extrê„mement ses Ouvrages. On ne voit que des gens „qui font aisément des choses médiocres; mais des „gens qui en fassent, même difficilement, de fort „bonnes, on en trouve très-peu.

„Je n'ai donc point de regret d'avoir encore em„ployé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes „Écrits dans cette nouvelle Édition, qui est, pour „ainsi dire, mon Édition favorite. Aussi y ai-je mis „mon nom que je m'étois abstenu de mettre à toutes „les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: „mais aujourd'hui que mes Ouvrages sont entre les

„mains de tout le monde, il m'a paru que cette mo-„deſtie pourroit avoir quelque choſe d'affecté. D'ail-„leurs j'ai été bien aiſe en le mettant à la tête de „mon Livre, de faire voir par-là quels ſont préciſe-„ment les Ouvrages que j'avoue, & d'arrêter, s'il „eſt poſſible, le cours d'un nombre infini de mé-„chantes pièces qu'on répand par-tout ſous mon nom, „& principalement dans les Provinces & dans les Pays „étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet in-„convénient, fait mettre au commencement de ce „Volume, une liſte exacte & détaillée de tous mes „Écrits, & on la trouvera immédiatement après cet-„te Préface. Voilà de quoi il eſt bon que le Le-„cteur ſoit inſtruit".

Mr. Despreaux marque enſuite les différentes Piè-ces dont cette Édition eſt augmentée. „Il ne me „reſte plus, *pourſuit-il*, qu'à lui dire quels ſont les „Ouvrages, dont j'ai augmenté ce Volume. Le plus „conſidérable eſt une onzième Satire que j'ai tout „récemment compoſée, & qu'on trouvera à la ſuite „des dix précédentes. Elle eſt adreſſée à Mr. de „Valincour, mon illuſtre Aſſocié à l'Hiſtoire. J'y „traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai com-„poſée avec le même ſoin que tous mes autres Écrits. „Je ne ſaurois pourtant dire ſi elle eſt bonne ou mau-„vaiſe: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux „ou trois de mes plus intimes Amis, à qui même je „n'ai fait que la réciter fort vîte, dans la peur qu'il „ne lui arrivât ce qui eſt arrivé à quelques autres de „mes Pièces, que j'ai vu devenir publiques avant mê-„me que je les euſſe miſes ſur le papier: pluſieurs „perſonnes, à qui je les avois dites plus d'une fois, „les ayant retenues par cœur & en ayant donné des „copies. C'eſt donc au Public à m'apprendre ce que „je dois penſer de cet Ouvrage, ainſi que de plu-„ſieurs autres petites Pièces de Poëſie qu'on trouvera „dans cette nouvelle Édition, & qu'on y a mêlées

»parmi les Épigrammes qui y étoient déja. Ce ſont »toutes bagatelles que j'ai la plûpart compoſées dans »ma premiere jeuneſſe : mais que j'ai un peu rajuſtées, »pour les rendre plus ſupportables au Lecteur. J'y »ai fait auſſi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une »que j'écris à Mr. Perrault, & où je badine avec lui »ſur notre démêlé Poëtique, presque auſſi-tôt éteint »qu'allumé. L'autre eſt un remerciement à Mr. le »Comte d'Ericeyra, au ſujet de la Traduction de mon »Art Poëtique, faite par lui en Vers Portugais, qu'il »a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne avec une »Lettre & des Vers François de ſa compoſition, où »il me donne des louanges très-délicates, & auxquel»les il ne manque que d'être appliquées à un meil»leur ſujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter »de la parole que je lui donne à la fin de ce remer»ciement, de faire imprimer cette excellente Tradu»ction à la ſuite de mes Poëſies ; mais malheureu»ſement un de mes Amis à qui je l'avois prêtée m'en »a égaré le premier Chant, & j'ai eu la mauvaiſe »honte de n'oſer récrire à Lisbonne pour en avoir une »autre copie. Ce ſont là à peu-près tous les Ouvra»ges de ma façon bons ou méchans, dont on trou»vera ici mon Livre augmenté. Mais une choſe qui »ſera ſûrement agréable au Public, c'eſt le préſent »que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre »que le célèbre Monſieur Arnauld a écrite à Mr. Per»rault, à propos de ma dixième Satire, & où, com»me je l'ai dit dans l'Épître à mes Vers, il fait en »quelque ſorte mon apologie. J'ai mis cette Lettre »la derniere du ſecond Volume ; afin qu'on la trou»vât plus aiſément. Je ne doute point, que beau»coup de gens ne m'accuſent de témérité, d'avoir oſé »aſſocier à mes Écrits l'Ouvrage d'un ſi excellent »homme, & j'avoue que leur accuſation eſt bien fon»dée. Mais le moyen de réſiſter à la tentation de »montrer à toute la terre, comme je le montre en

»effet par l'impreſſion de cette Lettre, que ce grand »Perſonnage me faiſoit l'honneur de m'eſtimer, & »avoit la bonté *meas eſſe aliquid putare nugas?*

Enfin, Mr. Despreaux répond à ceux qui *malgré les bonnes raiſons qu'il avoit vingt fois alléguées, traitoient encore de médiſance les railleries qu'il avoit faites de quantité d'Auteurs Modernes; & qui publioient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs il n'avoit pas rendu juſtice à leurs bonnes qualités:* il leur répond, dis-je, *en repetant les mêmes paroles qu'il avoit dites ſur cela dans la Préface de ſes deux Éditions précédentes,* & que j'ai déja rapportées *.

Lorsqu'on alloit finir cette Édition, Mr. Boivin, Garde de la Bibliotheque du Roi, communiqua à Mr. Despreaux des Obſervations qu'il avoit faites ſur l'ancien Manuſcrit de Longin, qu'on voit dans cette Bibliotheque, & qui eſt Original par rapport à tous les autres Manuſcrits de cet Auteur, qui nous reſtent aujourd'hui. Il y joignit quelques Rémarques très-curieuſes ſur la célèbre *Ode* de Sapho, que Longin nous a conſervée, & qui ſe trouve dans ce Manuſcrit plus correcte que dans tous les autres. Ces Obſervations de Mr. Boivin plurent ſi fort à Mr. Despreaux, qu'il ſouhaita qu'elles fuſſent imprimées dans ſon Livre, à la ſuite de celles de Mr. Dacier; comme on nous l'apprend dans un petit *Avertiſſement*, qui les précéde. *Dans le tems*, dit-on, *qu'on achevoit d'imprimer ces Notes*, (de Mr. Dacier) *Mr. Boivin, l'un des Sous-Bibliothecaires de la Bibliotheque Royale, homme d'un très-grand mérite, & ſavant ſur-tout dans la Langue Grecque, a apporté à Mr. Despreaux quelques Rémarques très-judicieuſes, qu'il a faites auſſi ſur Longin en liſant l'ancien Manuſcrit qu'on a dans cette fameuſe Bibliotheque, & Mr. Despreaux a cru, qu'il ſeroit plaiſir au Public de les joindre à celles de Mr. Dacier.*

* Voyez ci-deſſus, pages 54. & ſuiv.

La Pièce la plus considérable de cette nouvelle Édition, c'est la *Lettre* que Mr. Despreaux écrivit à Mr. Perrault, après leur Raccommodement. Elle contient diverses particularités très-curieuses, & mérite bien que j'en donne ici quelque idée. Il lui dit d'abord que *puisque le Public avoit été instruit de leur démêlé, il étoit bon de lui apprendre aussi leur réconciliation*, & qu'ils étoient *devenus sincérement Amis.* Il ajoute, que *leur dispute n'étoit pas* même *encore bien finie que* Mr. Perrault *lui avoit fait l'honneur de lui envoyer ses Ouvrages, & qu'il avoit eu soin* de son côté *qu'on lui portât les siens:* & qu'*en se faisant ces Civilités* réciproques, *ils étoient* néanmoins *demeurés chacun dans leur même parti* & dans *leurs mêmes sentimens, c'est-à-dire,* Mr. Perrault *toujours bien résolu de ne point trop estimer Homere ni Virgile,* & Mr. Despreaux *toujours leur passionné admirateur.*

Mr. Despreaux demande ensuite à Mr. Perrault *ce qui a pû depuis si long-tems l'irriter, & le porter à écrire contre tous les plus célèbres Écrivains de l'Antiquité:* & il fait voir que ce ne sauroit être *le peu de cas que l'on faisoit* en France *des bons Auteurs modernes,* puisqu'on avoit rendu à ces Écrivains, comme il le fait voir en détail, toute la justice qui leur étoit dûe. *Vous-même, Monsieur,* ajoute-t-il, *pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre Dialogue de l'Amour & de l'Amitié; à votre Poëme sur la Peinture; à votre Épître sur Monsieur de la Quintinie, & à tant d'autres excellentes pièces de votre façon?* Il montre aussi que ce ne sauroit être *la peur qu'on ne se gâtât en imitant les Anciens;* puisqu'*au contraire* c'est *à cette imitation-là même* que Corneille, Racine & Moliere, *sont redevables du succès de leurs Écrits.*

Il croit donc que cette chaleur contre les Anciens venoit vraisemblablement de ce »qu'il avoit »rencontré .... dans le monde quelques-uns de ces »faux savans .... qui ne s'étudient qu'à enrichir leur

„mémoire, & qui n'ayant d'ailleurs ni eſprit, ni ju„gement, ni goût, n'eſtiment les Anciens que parce „qu'ils ſont Anciens; ne penſent pas que la Raiſon „puiſſe parler une autre Langue que la Grecque ou „la Latine, & condamnent d'abord tout Ouvrage en „Langue vulgaire; que ces ridicules Admirateurs de „l'Antiquité l'avoient revolté contre tout ce que l'An„tiquité a de plus merveilleux .... & que c'étoit„là ſelon toutes les apparences ce qui lui avoit fait „faire ſes *Parallèles*". Mr. Despreaux le prie là-deſſus de ſe *reſſouvenir que ce n'eſt point à l'Approbation des faux ni des vrais Savans que les grands Écrivains de l'Antiquité doivent leur gloire: mais à la conſtante & unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les ſiècles d'Hommes ſenſés & délicats;* entre leſquels on a, dit-il, toujours compté *des eſprits du premier ordre, des hommes de la plus haute élévation.*

Mr. Despreaux montre après cela que Mr. Perrault & lui *ne ſont pas ſi éloignés d'opinion* qu'on le pourroit croire. En effet, dit-il, *votre deſſein eſt de montrer que pour la connoiſſance, ſur-tout des Beaux-Arts, & pour le mérite des Belles-Lettres, notre Siècle, ou pour mieux parler, le Siècle de* LOUIS LE GRAND, *eſt non ſeulement comparable, mais ſupérieur à tous les plus fameux Siècles de l'Antiquité, & même au Siècle d'Auguſte. Vous allez donc être bien étonné*, ajoute-t-il, *quand je vous dirai, que je ſuis ſur cela entièrement de votre avis; & que même, ſi mes infirmités & mes emplois m'en laiſſoient le loiſir, je m'offrirois volontiers de prouver comme vous cette propoſition la plume à la main.* Il lui dit néanmoins qu'il *employeroit beaucoup d'autres raiſons que les ſiennes, & prendroit des précautions & des meſures qu'il n'a point priſes:* qu'il *n'oppoſeroit pas*, comme avoit fait Mr. Perrault, *ſa Nation & ſon Siècle ſeuls à toutes les autres Nations & à tous les autres Siècles joints enſemble;* mais qu'il *examineroit chaque Nation & chaque Siècle l'un après*

l'autre ; & après, continue-t-il, *avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, & en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé si je ne prouvois invinciblement que l'avantage est de notre côté.* Mr. Despreaux donne ensuite un exemple de la méthode qu'il suivroit dans cet Examen, *quand il viendroit au Siècle d'Auguste ;* à quoi il ajoute qu'il ne leur reste plus qu'à changer un peu d'inclination l'un & l'autre, pour *assurer leur accord*, & pour *étouffer entr'eux toute semence de dispute.*

„Voilà, Monsieur, *reprend-il*, ce que je suis bien „aise que le Public sache : & c'est pour l'en instruire „à fond que je me donne l'honneur de vous écrire „aujourd'hui cette Lettre, que j'aurai soin de faire „imprimer dans la nouvelle Édition qu'on fait en grand „& en petit de mes Ouvrages. J'aurois bien voulu, „*ajoute-t-il*, pouvoir adoucir en cette nouvelle Édi„tion quelques railleries un peu fortes qui me sont „échappées dans mes Réflexions sur Longin : mais il „m'a paru que cela seroit inutile, à cause des deux „Éditions qui l'ont précédé, auxquelles on ne man„queroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses „Éditions qu'on en pourra faire dans les Pays étran„gers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin „de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'a„bord. J'ai cru donc, que le moyen d'en corriger „la petite malignité, c'étoit de vous marquer ici, „comme je viens de le faire, mes vrais sentimens „pour vous. J'espère que vous serez content de mon „procédé, & que vous ne vous choquerez pas mê„me de la liberté que je me suis donnée de faire „imprimer dans cette dernière Édition la *Lettre* que „l'illustre Monsieur Arnauld vous a écrite au sujet de „ma dixième Satire". Il justifie ensuite la *liberté* qu'il *se donne* de publier cette LETTRE ; après quoi il ajoute : *J'ose donc me flatter, je le répète, que vous la verrez sans chagrin ; & que, comme j'avoue franchement*

que le dépit de me voir critiqué dans vos Dialogues, m'a fait dire des choſes qu'il ſeroit mieux de n'avoir point dites, vous conſeſſerez auſſi, que le déplaiſir d'être attaqué dans ma dixième Satire vous y a fait voir des médiſances & des ſaletés qui n'y ſont point. Du reſte, conclut-il, *je vous prie de croire, que je vous eſtime comme je dois, & que je ne vous regarde pas ſimplement comme un très-bel Eſprit: mais comme un des Hommes de France qui a le plus de probité & d'honneur.*

Vous voyez par là, Monſieur, ce que penſoit Mr. Despreaux ſur la fameuſe diſpute touchant les Anciens & les Modernes, & les ſentimens avantageux qu'il avoit pour Mr. Perrault. Mais n'admirez-vous pas la confeſſion ſincere qu'il fait, que *le dépit de ſe voir critiqué lui avoit fait dire des choſes qu'il ſeroit mieux de n'avoir point dites;* Cet aveu ne peut partir que d'un eſprit bien fait, & il eſt très digne de Mr. Despreaux. Il y a des gens qui ſouhaiteroient, qu'il eut pouſſé ſon honnêteté encore plus loin à l'égard de Monſr. Perrault, & qu'il eut ôté de ſes RÉFLEXIONS SUR LONGIN, tout ce qui s'y étoit gliſſé de choquant contre lui, & contre ſon Frere le Médecin; ou, pour parler avec Mr. Despreaux, qu'il eut *adouci* les *railleries un peu fortes qui lui étoient échappées.* Ces perſonnes-là ne ſont pas ſatisfaites de la raiſon que Mr. Despreaux a alléguée, ſavoir, que ces adouciſſemens euſſent été inutiles *à cauſe des deux Éditions qui avoient précédé, auxquelles on n'eut pas manqué,* dit-il, *de recourir; auſſi bien qu'aux fauſſes Éditions qu'on auroit pû faire dans les Païs étrangers, où il y a de l'apparence,* ajoute Mr. Despreaux, *qu'on auroit pris ſoin de mettre les choſes en l'état qu'elles étoient d'abord.* On ne ſauroit nier que Mr. Despreaux n'eut beaucoup mieux fait de retrancher tout ce que ſon reſſentiment lui avoit ſuggéré, que d'avoir égard, ou à la curioſité de ceux qui, par un mauvais tour d'eſprit, rechercheroient les Éditions précédentes; ou aux change-

mens que les Imprimeurs des Pays étrangers pourroient s'ingérer de faire dans ſes Ouvrages. Il eſt vrai, que la licence des Libraires eſt extrême; mais plus elle eſt grande, & plus fortement il s'y faudroit oppoſer. Au lieu que c'eſt l'approuver, en quelque manière, que de témoigner qu'on a ſujet de la craindre: un Auteur ſemble vouloir inſinuer par-là qu'il ne ſeroit pas fâché que l'on rétablit ce que des conſidérations particulieres l'auroient obligé de ſupprimer. C'eſt ainſi du moins que les Libraires de Hollande ont expliqué cette excuſe de Mr. Despreaux: car ils ont rétabli dans leur Impreſſion, dix Vers de la *Satire* contre les Femmes, qui regardoient Mr. Perrault; quoi qu'ils euſſent été retranchés par Mr. Despreaux lui-même dans l'Edition de Paris.

Vous n'ignorez pas ſans doute, Monſieur, que depuis quarante ans les Jéſuites, en France, ſe ſont beaucoup attachés aux Sciences & aux Belles-Lettres. Ils ont même cultivé leur Langue avec tant de ſuccès que pluſieurs de leurs Ouvrages peuvent aujourd'hui ſervir de modèle; au lieu qu'autrefois ils étoient écrits d'une manière ſi barbare, que leurs Adverſaires en avoient fait une eſpèce de lieu commun pour les tourner en ridicule. Cependant, comme les meilleures choſes ne ſont pas à couvert d'une critique envieuſe & chagrine, ceux qui n'aiment pas ces Meſſieurs, en France, prétendent „que ce n'eſt que par „un eſprit d'ambition & de vanité qu'ils cherchent à „ſe diſtinguer dans toute ſorte de Littérature, & qu'ils „n'ont en vûe que de s'élever par ce moyen au deſ„ſus des autres Sociétés tant Religieuſes que Civiles. „C'eſt l'envie de dominer, *diſent-ils*, qui fait agir ces „bons Peres, & non pas l'amour des Belles-Lettres, „ou l'utilité du Public. Il leur importe fort peu que „l'Erudition & les Sciences fleuriſſent, ou que l'Igno„rance & la Barbarie prévalent, pourvû qu'ils éten„dent leur juriſdiction, & deviennent enfin les maî„tres.

„tres. Auſſi ſe ſervent-ils également de ces deux „voies, tout oppoſées qu'elles ſont, dans l'eſpérance „qu'il y en aura du moins une qui leur réuſſira. On „les voit en même-tems détruire tous les Monumens „de l'Antiquité Littéraire, & débrouiller tout ce que „l'Hiſtoire & la Chronologie ont de plus obſcur; dé„clamer contre la Critique, & commenter les An„ciens Auteurs, tant Eccléſiaſtiques que Prophanes, „ſuivant les Regles de cette même Critique; réha„biliter des Legendes & des fictions ſurannées, & „reduire en problême des Maximes dont perſonne „n'avoit encore douté; ſe déclarer pour la Philoſo„phie d'Ariſtote, & embraſſer avidement toutes les „Découvertes que les Modernes ont faites dans les „Sciences & dans les Beaux-Arts. Tout cela, pour „tâcher de parvenir à un empire abſolu & à une do„mination univerſelle. Ils ne s'appliquent, par exem„ple, aux Mathématiques, *ajoute-t-on*, qu'afin de ſe „donner entrée chez les Princes de l'Orient, & de „pouvoir enſuite ſupplanter plus facilement tous les „autres Miſſionnaires. Ils n'ont étudié la Langue „Françoiſe que par un mouvement d'envie contre „Meſſieurs de Port-Royal, dont les Écrits ſe faiſoient „admirer de toute l'Europe . . . . . .

„Mais, *continue-t-on*, les divers Ouvrages qu'ils „ont publié de tems en tems ne leur paroiſſant pas „une voie aſſez commode, ni aſſez prompte pour „répandre leur mérite par tout le Monde, ils réſolu„rent au commencement de ce Siècle, de donner „tous les Mois un Journal, où leurs Ouvrages fuſ„ſent annoncés avec éclat, & où ils puſſent inſérer „de petits Diſcours qui montraſſent qu'il n'y a ni Art, „ni Science, ni Langue, qu'ils ne poſſédent, & où „ils n'ayent même fait des découvertes conſidérables; „ce qui joint au jugement peu favorable qu'ils por„teroient de tous les autres Écrivains, tant Catholi„ques que Proteſtans, ne manqueroit pas de laiſſer

»dans l'esprit des Lecteurs une haute idée du profond »savoir & du rare mérite des Peres de la Société.

Voilà, Monsieur, les motifs peu louables que les ennemis des Jésuites attribuent aux plus nobles occupations de ces bons Peres. Comme leur éloignement nous met hors de leur atteinte, aussi n'avons-nous pas contr'eux de ces haines, & de ces préventions que l'on voit en France. Rien n'empêche que nous ne leur rendions justice, & que nous ne reconnoissions l'utilité que le Public retire de leurs Ouvrages; & particulièrement des *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts;* car c'est ainsi qu'ils ont modestement intitulé leur Journal, qui s'imprime à *Trevoux*, petite Ville de la Souveraineté de Dombes *. Il faut pourtant avouer que cet Ecrit seroit plus généralement estimé, si l'on étoit plus difficile sur le choix des Mémoires qu'on y insére; s'il y regnoit moins d'invectives monachales contre les Protestans; & si la critique qu'on y fait quelquefois des Auteurs modernes, ne sembloit pas venir plûtôt de quelque animosité personnelle, que d'un goût trop fin & trop délicat.

C'est ainsi qu'on croit qu'ils en ont usé à l'égard de Mr. Despreaux, dans un de leurs Journaux de l'année 1704. Ils semblent n'y avoir censuré ses Ouvrages, que pour venger leurs Confreres, les défenseurs de la *fausse Attrition*, des coups qu'il leur avoit portés, dans son *Epître sur l'Amour de Dieu*. Voici, Monsieur, ce qui leur en fournit l'occasion.

Un Libraire d'Amsterdam ayant publié en 1701. une Edition des OEUVRES *de Mr. Despreaux*, où l'on avoit mis au bas des pages, quelques endroits des Poëtes Latins qu'il avoit imités; ces Messieurs sous prétexte d'en rendre compte dans leur Journal

* La Principauté de Dombes *Trevoux*, qui en est la Capitale, appartient au Duc du Maine; & est à trois lieues de Lion.

représentèrent Mr. Despreaux comme un Copiſte, ou ſi vous voulez, un Plagiaire, qui devoit toute ſa réputation & tout ſon mérite aux plus beaux endroits des Anciens qu'il avoit *fait paſſer dans ſes Ouvrages*; & tâcherent de donner un tour ridicule à la Préface de la derniere Édition de ſes Ouvrages, que je viens de rapporter. Comme vous n'avez vraiſemblablement pas lû cet Article de leurs MÉMOIRES, vous me permettrez bien, Monſieur, de l'inſérer ici tout du long:

„Cette nouvelle Édition des Oeuvres de Mr. Des-„preaux, qui nous eſt tombée depuis peu entre les „mains, nous a, *diſent ces Meſſieurs*, paru aſſez ſin-„guliere pour en parler. On voit au bas des pages „les Vers des Poëtes Latins qu'il a fait paſſer dans „ſes Ouvrages. On peut apprendre par ce moyen „à l'exemple de ce grand Poëte, le premier Satirique „de notre tems, à imiter les plus beaux endroits des „Anciens & à en profiter pour ſe faire à ſoi-même „du mérite & de la réputation: ſans parler du plaiſir „qu'il y a de conférer ainſi les endroits empruntés „d'avec ceux d'où on les a tirés, & de découvrir „toujours quelque choſe de plus piquant d'un côté „que de l'autre.

„Cette Édition fait encore honneur à Mr. Des-„preaux d'une autre manière. Elle juſtifie hautement „le parti qu'il a ſoutenu en faveur des Anciens, qu'il „a toûjours regardez comme les plus excellens mo-„deles. En effet, en parcourant ce Volume on trou-„ve que les pages ſont plus ou moins chargées de „Vers Latins imités, ſelon que certaines Pièces de „Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins „eſtimées. Dans ſon Art Poëtique, par exemple, „qui lui a tant fait d'honneur, ſur-tout par rapport „aux regles générales de la Poëſie, on trouve ici „imprimé un grand quart de l'Art Poëtique d'Horace

„sur le même sujet. J'ai vu néanmoins une Préface „des Éditions de Mr. Despreaux, où il assuroit, qu'il „n'avoit pris que 40. Vers d'Horace: mais c'est qu'à „force de goûter les autres par une ancienne habitu„de, ils étoient devenus insensiblement ses propres „pensées, sans qu'il s'en apperçut lui-même. Plu„sieurs pages sont encore fort chargées de Vers La„tins dans la huitième Satire: *de l'Homme*, dans la „neuvième où l'Auteur parle à son *Esprit*, & dans la „cinquième, sur la vraie Noblesse: où l'on voit une „longue suite de Vers de Juvénal traduits presque mot „à mot; & néanmoins si heureusement, & avec tant „de génie, qu'il n'y a pas assurément de plus beaux „endroits dans le reste des Ouvrages de Mr. Des„preaux.

„On ne trouve point de Vers Latins imités dans „la Satire *contre les Femmes*, & on n'en trouve que „deux ou trois dans son Épître sur *l'Amour de Dieu*. „D'ailleurs on pouvoit faire ce recueil de citations, „quelque utile qu'il soit déja, beaucoup plus ample „& plus exact qu'il n'est.

„On a renfermé encore en cette Édition deux „Pièces ingénieuses, mais qu'on ne doit pas assurer „être de Mr. Despreaux, puisqu'il ne les a pas pu„bliées lui-même dans son dernier Recueil, où il a „mis son nom. La premiere est une *Parodie de quel„ques endroits du Cid*, laquelle est une Critique très„vive de Chapelain, Cassaigne & la Serre, en for„me de Scènes. On nous assure ici sur l'autorité de „la seconde Édition du *Ménagiana*, que cette Paro„die avoit été faite pour divertir feu Mr. le Premier „Président de Lamoignon. La seconde Pièce est une „Requête en prose en faveur d'Aristote pour *turlu„piner* l'attachement aveugle qu'avoit l'Université de „Paris à la Doctrine véritable ou prétendue de ce „Philosophe. Nous avons bien dans la derniere Édi-

„tion, faite à Paris, l'Arrêt qui a été rendu en conſé„quence de cette Requête, & qui eſt d'un ſtyle auſſi „réjouiſſant & encore plus fin: mais on n'y voit pas „cette même Requête.

„On nous ſaura peut-être gré, du moins en Hol„lande, de marquer toute la différence qu'il y a en„tre ces deux Éditions faites en la même année 1701, „par rapport aux divers Ouvrages qui y ſont récueil„lis. Nous venons d'indiquer ceux qui ſont dans l'É„dition de Hollande, & qui ne ſont pas dans celles „de Paris. Voici ceux qui ſont dans l'Édition de Pa„ris, & qui ne ſont point dans celle de Hollande.

„1. Outre qu'on y voit imprimé tout au long le „nom de Mr. Despreaux, il s'y trouve une Préface „très-remarquable de l'Auteur, par laquelle il ſem„ble mettre le ſceau à toutes les Éditions précéden„tes qu'il a faites de ſes Ouvrages, étant âgé, com„me il le dit, de 63. ans, & *accablé de beaucoup d'in„firmités.* C'eſt pour cela qu'il prend *congé du public „dans les formes*, & que pour éviter le plus mon„ſtrueux de tous les vices, qui eſt l'ingratitude, il „remercie (le même Public) de *la bonté qu'il a eue „d'acheter tant de fois ſes Ouvrages ſi peu dignes de „ſon admiration.* Puiſque nous avons cette Préface „devant les yeux, nous ne pouvons nous diſpenſer „d'en tranſcrire ici quelques traits qui nous ont frappé. „Rien entre autre ne paroît plus ſpirituel que ce que „dit l'Auteur, quand il veut expliquer, en quoi con„ſiſte l'agrément, & le ſel d'un Ouvrage d'eſprit ex„cellent.

„*C'eſt*, dit-il, *dans des penſées vraies & des ex„preſſions juſtes. L'eſprit de l'homme*, ajoute Mr. „Despreaux, *eſt naturellement plein d'un nombre infini „d'idées confuſes du vrai, que ſouvent il n'entrevoit qu'à „demi, & rien ne lui eſt plus agréable que lors qu'on lui „offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie, & miſe dans*

„*un beau jour.* Sur quoi il en rapporte l'exemple dans „le mot de Louis XII. que tout le monde ſait: *Un „Roi de France ne venge point les injures d'un Duc „d'Orleans.*

„Pour faire ſentir au contraire, combien une pen„ſée fauſſe eſt froide & puérile, il en met divers „exemples. La premiere eſt en ces deux vers de „Théophile:

„*Ah! voici le Poignard qui du ſang de ſon Maître*
„*S'eſt ſouillé lâchement; il en rougit le traître.*

„La ſeconde eſt de l'Auteur même qu'il a vraiſem„blablement choiſie exprès pour mieux faire ſentir le „caractère de la premiere. *Toutes les glaces du Nord „enſemble ne ſont pas à mon ſens plus froides que cette „penſée.*

„Mr. Despreaux finit cet article en nous avertiſ„ſant, *qu'il pourroit dire un nombre infini de pareilles cho„ſes ſur ce ſujet, & que ce ſeroit la matière d'un gros „Livre:* mais il lui ſemble, que c'en eſt aſſez *pour „marquer au public ſa reconnoiſſance & la haute idée „qu'il a de ſon goût & de ſes jugemens.* Après ces „complimens réitérés & ſi honnêtes, le Public ſeroit „bien impoli, s'il n'y répondoit de ſon côté.

„Outre cette Préface, les pièces qui ſe trouvent „dans la derniere Édition de Paris, & non dans cel„le d'Amſterdam, ſont 1. une Satire ſur le faux hon„neur, adreſſée à Mr. de Valincour. 2. Diverſes ba„gatelles que l'Auteur a *compoſées dans ſa premiere jeu„neſſe, mais qu'il a un peu rajuſtées pour les rendre plus „ſupportables.* 3. Une Lettre à Mr. Perrault touchant „leur réconciliation après leurs démêlés littéraires. „4. Une Lettre que le célèbre Mr. Arnauld a écrite „à Mr. Perrault, où il fait l'Apologie de la dixieme „Satire contre les femmes. Mr. Despreaux ne doute

„pas, que le *préſent* qu'il fait de cette Lettre ne ſoit „très-agréable au Public. Il eſt vrai, que c'eſt un „vrai préſent, & une pure libéralité, car le Public „ne pouvoit pas exiger, que l'Auteur donnât une „Lettre qui ne lui étoit point écrite.

L'Auteur de cet Extrait ne cherche pas, comme vous voyez, Monſieur, à remplir la fonction de Journaliſte ou d'Hiſtorien déſintéreſſé: il s'érige en Cenſeur public & en ennemi déclaré de Mr. Despreaux. Il lui attribue des choſes qu'il n'a point dites; & il change ſes expreſſions, pour les rendre ſuſceptibles d'un ſens faux ou ridicule. Tout cela pourroit fournir matière à une ample Diſſertation; mais qui ne ſauroit avoir place dans ces Mémoires. D'ailleurs, ſi on compare la Préface même de Mr. Despreaux que j'ai rapportée, avec ce qu'en dit notre Journaliſte, on s'appercevra facilement, qu'il entre trop de paſſion & de malignité dans ſa Critique.

Je me contenterai donc, Monſieur, de vous donner deux ou trois exemples de l'injuſte préoccupation de cet Auteur. Je les rapporterai tels qu'ils ſe préſenteront d'eux-mêmes, ſans m'aſſujettir à aucun ordre.

Après avoir poſé, comme une maxime, qu'*en parcourant* cette Édition de Hollande, *on trouve, que les pages ſont plus ou moins chargées de Vers Latins imités, ſelon que certaines Pièces de Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins eſtimées*, il remarque enſuite, qu'*on n'en trouve que deux ou trois dans ſon Épître* ſur l'Amour de Dieu. Il auroit pû ajouter avec raiſon, que les *deux* ſeuls Vers d'Horace que l'Éditeur de Hollande a cités ſur cette *Épître*, n'ont qu'un rapport très-éloigné, ou plûtôt n'en ont point du tout, avec la matière que Mr. Despreaux y traite; & de-là il auroit, ſelon la maxime qu'il a poſée,

conclu encore plus ſurement, que l'*Épître ſur l'Amour de Dieu* eſt *une des Pieces de Mr. Despreaux*, qui ont été *moins eſtimées*. Mais comment notre Journaliſte ne s'eſt-il pas apperçû qu'on pourroit ici lui répondre, „qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'Horace, Ju„vénal, ni aucun autre ancien *Poëte Latin* n'ait rien „écrit contre la *fauſſe Attrition*, puiſque de leur tems „il n'y avoit point de Caſuiſtes relâchés, qui affran„chiſſent les hommes des plus importans devoirs de „la Morale, & qui les diſpenſaſſent même de l'obli„gation d'aimer Dieu"? Mais c'eſt à l'*Épître ſur l'Amour de Dieu*, qu'il en vouloit principalement: c'étoit le véritable ſujet de ſon animoſité contre Mr. Despreaux; & il falloit bien qu'il cherchât quelque prétexte pour la décrier.

Au reſte, ce trait de Critique parut ſi plaiſant à Mr. Despreaux, qu'il en fit le ſujet d'une Épigramme. La voici. Il parle aux Journaliſtes:

Non, pour montrer que Dieu doit être aimé de nous,
Je n'ai rien emprunté de Perſe ni d'Horace,
Et je n'ai point ſuivi Juvénal à la trace:
Car bien qu'en leurs Écrits ces Auteurs, mieux que vous,
Attaquent les Erreurs dont nos Ames ſont yvres,
La néceſſité d'aimer Dieu
Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
Mes Peres, non plus qu'en vos Livres.

Notre Cenſeur n'épargne pas non plus l'*Art Poëtique* de Mr. Despreaux. *Dans ſon Art Poëtique*, dit-il, *qui lui a fait tant d'honneur, ſur-tout par rapport aux Regles générales de la Poëſie, on trouve ici imprimé un grand quart de l'Art Poëtique d'Horace ſur le même ſujet. J'ai vû néanmoins*, continue-t-il, *une Préface des Éditions de Mr. Despreaux, où il aſſuroit, qu'il*

n'avoit pris que 40. Vers d'Horace, &c. Pour bien juger de cette Critique, il faut remarquer d'abord, qu'il ne s'agit pas ici de la conformité qu'il peut y avoir entre les Vers de Mr. Despreaux & ceux d'Horace, par rapport à certaines Maximes de bon ſens, qui peuvent ſe préſenter naturellement à l'Eſprit de tout Écrivain appliqué & judicieux.

A le prendre de cette manière, il n'y a point d'Auteur qu'on ne pût faire paſſer pour Copiſte ou *Imitateur* d'un autre, lorſqu'il traite le même ſujet que lui; puiſqu'il n'eſt pas poſſible, qu'un grand nombre de Maximes générales ne ſe trouvent également dans l'un & dans l'autre. L'Éditeur de Hollande n'auroit pas dû avoir égard à cette eſpèce de conformité. Il falloit qu'il ne rapportât que les Vers Latins qu'il paroiſſoit manifeſtement, que Mr. Despreaux avoit eu en vûe, & qu'il n'avoit pour ainſi dire que traduits dans ſa propre Langue. Cependant c'eſt ce qu'il n'a pas obſervé; comme il ſeroit facile de le faire voir, ſi cela étoit néceſſaire. Mais quand on ſuppoſeroit, que tous les Vers Latins qu'il a tirés de l'*Art Poëtique d'Horace* ont été *imités* par Mr. Despreaux, dans le ſens du Journaliſte; il ne ſera pourtant pas vrai, comme le prétend celui-ci, que les Vers imités faſſent *un grand quart de l'Art Poëtique d'Horace;* & il ne faut que ſavoir un peu d'Arithmétique pour s'en convaincre *.

A l'égard de ce qu'il ajoute, qu'*il a vû une Préface des Éditions de Mr. Despreaux, où il aſſuroit, qu'il n'avoit pris que 40. Vers d'Horace:* j'ai rapporté ci-deſſus cette Préface †; & vous y avez vû, Monſieur, que Mr. Despreaux dit ſeulement que *dans ſon*

* *L'Art Poëtique* d'Horace étant de 476. Vers; le quart revient à 119. Or tous les Vers rapportés dans l'Édition de Hollande, dont il s'agit, ne montent qu'à 92: C'eſt-à-dire, qu'il y en a 27. moins que le quart. Le Journaliſte n'avoit donc pas bien ſupputé, lorſqu'il parle d'*un grand quart.*

† Pag. 48. 49.

Ouvrage qui eſt d'onze cens Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou ſoixante tout au plus imités d'Horace. Il y a bien de la différence entre 40. & 60; & après tout, il ſemble que Mr. Despreaux en doit plûtôt être cru que le Journaliſte, qui ſe déclare ouvertement contre lui, & dont la paſſion ne peut que groſſir les objets. Accordons lui pourtant, qu'on trouve dans l'*Art Poëtique* de Mr. Despreaux un *grand quart* de celui d'Horace; c'eſt-à-dire cent-dix-neuf Vers: puiſque l'Ouvrage de Mr. Despreaux en contient *onze cens*, il lui en reſtera encore ſur ce pié-là près de *mille*, qu'il n'aura pas *imités* de cet Ancien Poëte.

Le but de notre Cenſeur eſt de faire paſſer Mr. Despreaux pour un génie aſſez médiocre, mais qui s'eſt artificieuſement paré du mérite & de la réputation des Anciens qu'il a copiés. Après avoir dit, qu'*on voit au bas des pages* de l'Édition de Hollande, *les Vers des Poëtes Latins que* Mr. Despreaux *a fait paſſer dans ſes Ouvrages*, il ajoute, qu'*on peut apprendre par ce moyen . . . . à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour ſe faire à ſoi-même du mérite & de la réputation.* Mais ſi cette Critique étoit bien fondée, elle ne tomberoit pas moins ſur Virgile que ſur Mr. Despreaux. Car Virgile, comme chacun ſait, a *imité* Théocrite dans ſes *Eglogues*, & Homere dans ſon *Éneïde*. Fulvius Urſinus nous a donné un Recueil des Vers que cet illuſtre Auteur a imité des Poëtes Grecs, & qu'il *a fait paſſer dans ſes Ouvrages:* cependant perſonne ne s'eſt encore aviſé d'en conclure, qu'*on peut apprendre par ce moyen à l'exemple de ce grand Poëte . . . . à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour ſe faire à ſoi-même du mérite & de la réputation*, &c. C'eſt qu'en effet, quoique Virgile ait *fait paſſer dans ſes Ouvrages* pluſieurs endroits d'Homere ou de Théocrite, l'eſſentiel de ces mêmes Ouvrages, je veux

dire, le ſujet, le plan, le tour, l'expreſſion &c. étant un fond qui lui appartient, il a droit de revendiquer ces Pièces toutes entières, puiſqu'il en a fourni le principal, & n'a emprunté d'autrui que des acceſſoires. On peut dire la même choſe par rapport à Mr. Despreaux. Il a *profité* des Anciens, il eſt vrai: mais ſi on compare ſes Ouvrages avec les leurs, dans les endroits même qu'on prendroit pour de ſimples *imitations*, on s'appercevra bien-tôt, que l'Économie, le tour & l'expreſſion lui appartiennent en propre, & qu'il peut les regarder comme ſon Bien. Horace, par exemple, a fait la deſcription d'un Repas ridicule, dans une de ſes Satires *; Mr. Despreaux l'a *imité* en cela †: mais pour peu que l'on examine l'*imitation* de Mr. Despreaux, on ſera obligé de reconnoître, que c'eſt un véritable Original.

Cela eſt ſi évident, qu'un Confrere même de notre Journaliſte, qui nous a donné une Traduction d'Horace très-eſtimée, l'a reconnu à l'égard d'un autre endroit de ce Poëte: car après avoir traduit ces quatre derniers Vers de l'Épître à Auguſte:

Ne rubeam pingui donatus munere; & una
Cum Scriptore meo, capſâ porrectus apertâ,
Deferar in vicum vendentem thus & odores,
Et piper & quidquid chartis amicitur ineptis;

par ces paroles: „Je rougirois d'un tel préſent, & de „voir le Héros du Poëme & ſon pauvre Poëte, éten„dus tout de leur long, dans quelque vieux bahu „ſans ſerrure, pour être portés à la rue des Épiciers, „où les fades & impertinens Ouvrages ſervent d'en„veloppe au poivre, à l'encens, aux parfums; & à „prendre telle figure de cornets qu'il vous plaira: „*il ajoute:* c'eſt ce que Mr. Despreaux a ſi heureu-

* Livre II. Sat. 8. † Satire III.

»ſement & ſi élegamment exprimé en tant de diver»ſes manières, & en Vers tout neufs, qui le ſeront »long-tems:

»Habiller chez Franc-cœur le ſucre & la cannelle.
»Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.
»Et j'ai tout Pelletier
»Roulé dans mon office en cornets de papier.

»Et dans le deuxième Livre de ſon Art Poëtique, »parlant des Sonnets:

»Le reſte auſſi peu lû que ceux de Pelletier,
»N'a fait de chez Sercy qu'un ſaut chez l'Épicier.

»Voilà des Cornets de toute ſorte, petits & grands, »& l'Épicier qui les débite. Ce n'eſt-là ni copier ni »imiter; c'eſt produire *.

Que croyez-vous, Monſieur, que répondiſſent les Cenſeurs de Mr. Despreaux à une perſonne qui leur parleroit de cette manière: »Vous cherchez, Meſ»ſieurs, à ravaler le prix des Ouvrages de Mr. Des»preaux, ſous prétexte, que ce ne ſont que des *Imi»tations*, qui ne ſauroient donner qu'un *mérite* & une »*réputation* empruntée; eh bien, eſſayez vous-mêmes »d'*imiter les plus beaux endroits des Anciens*; faites »des *Satires*, par exemple, ou un *Art Poëtique*, qui »ſoient auſſi bien reçus du Public, que les Satires & »l'Art Poëtique de Mr. Despreaux. Vous avez auſſi »bien que lui les *Vers des Poëtes Latins*, qu'il n'a fait, »dites-vous, que copier: *faites les paſſer dans vos Ou»vrages; imitez les plus beaux endroits* de ces *Anciens*; »*profitez-en*; & nous verrons, ſi *par ce moyen*, vous »ſerez capables de *vous faire à vous-même* un *mérite*

* Lettre du Pere *Tarteron* à *un Ami particulier*, miſe au devant de la Traduction d'*Horace* par ce Jéſuite, pag. LX. & LXI. Édit. de Holl. 1710.

»& une *réputation*, qui vous égale à Mr. Des»preaux *.

Mais en voilà assez pour montrer le peu de justesse & de solidité qu'il y a dans la Censure des Journalistes de Trevoux. Mr. Despreaux ne l'eut pas plûtôt lûe qu'il leur adressa l'Épigramme suivante :

Mes Reverends Peres en Dieu,
Et mes Confreres en Satire,
Dans vos Écrits en plus d'un lieu
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire ;
Mais ne craignez-vous pas, que pour rire de vous
Relisant Juvénal, reveuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma Satirique audace ?
Grands Aristarques de Trevoux,
Ne faites point courir aux armes
Un Athlète tout prêt à prendre son congé,
Qui par vos traits malins au combat rengagé
Peut encore aux Rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Regnier
Notre célèbre Devancier ;
»Corsaires attaquant Corsaires,
»Ne font pas, *dit-il*, leurs affaires.

Mr. Despreaux ne se contenta pas de leur avoir décoché cette Épigramme & la précédente que vous

* *Asconius Pedianus libro, quem contra obtrectatores Virgilii scripsit, pauca admodum ei objecta ponit, & potissimùm, quod non rectè historiam contexuit, & quod* PLERAQUE AB HOMERO SUMSIT. *Sed hoc crimen sic defendere adsuetum ait :* CUR NON ILLI QUOQUE EADEM FURTA TENTARENT ? *Verùm intellecturos, facilius esse Herculi clavam, quàm Homero versum surripere.* Pseudo-Donatus, in VITA *Virgilii*, Ed. Ultraj. 1704. in 24.

avez vûe, il forma le deſſein d'un Ouvrage où tous les Jéſuites ſeroient attaqués. Comme il n'ignoroit pas, qu'on avoit accuſé ces Peres d'avoir des ſentimens pernicieux ſur la Doctrine des Équivoques, il compoſa une nouvelle *Satire*, où il s'adreſſe à l'*Équivoque*, comme à une Perſonne, & lui attribue la cauſe de la Chûte d'Adam; de l'Idolatrie payenne; des Héréſies qui ont défiguré le Chriſtianiſme; du ſang qu'ont répandu tour à tour les Hérétiques & les Orthodoxes; & enfin du Relâchement qui s'eſt gliſſé dans la Morale Chrétienne en y introduiſant le dogme de la Probabilité, celui de la *fauſſe Attrition*, & quelques autres, qui ont été enſeignés par de fameux Jéſuites, qu'il accuſe ſans détour, d'un Renverſement total de la Morale de JESUS-CHRIST. Mais comme les Jéſuites de *Trevoux* étoient le principal objet de ſa colère, auſſi ne les oublia-t-il pas dans cette *Satire*. Après avoir dit, qu'il étoit bon de prévenir, par un ſage ſilence, tout le bruit que ne manqueroient pas de faire les *Docteurs de l'Équivoque*, qu'il avoit commencé de peindre des plus noires couleurs; il ajoute, en finiſſant cette Pièce:

Alte donc là ma Plume: & toi ſors de ces lieux
Monſtre à qui par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma courſe ſatirique
J'ai prêté dans mes Vers une Ame allégorique,
Fuis, va chercher ailleurs tes patrons bien aimés
Dans ces Pays par toi rendus ſi renommés
Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarte arroſe *:
Ou, ſi plus ſûrement tu veux gagner ta cauſe,
Porte-là dans Trevoux à ce beau Tribunal,
Où de nouveaux Mydas un Sénat Monachal,

* La Normandie.

Tous les Mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon, tient, dit-on, sa séance.

Cette nouvelle *Satire* fit beaucoup de bruit dans Paris, quoiqu'elle ne fût encore connue que sur le rapport de quelques Amis de Mr. Despreaux, à qui il l'avoit récitée. On souhaitoit passionnément qu'il se hâtât de la rendre publique: mais il aima mieux attendre la nouvelle Édition de ses Ouvrages, qu'il se proposoit de donner bientôt au Public.

En effet il obtint sur la fin de l'année dernière un 1710
Privilège du Roi pour la réimpression de ses anciennes Pièces, & pour la publication de plusieurs autres qui n'avoient point encore vû le jour, comme la *Satire sur l'Équivoque*, le *Dialogue* sur les Romans, dont j'ai parlé *, augmenté d'une Préface très-curieuse; quinze ou seize *Lettres* de sa façon sur des sujets de Littérature; des *Chapitres* ajoutés à ses *Réflexions sur Longin*, où entr'autres choses il répondoit à la Dissertation de Mr. Huet touchant le passage de la Genese †; une *Dissertation* sur la manière de faire des Inscriptions, &c.

On avoit déja commencé de travailler à cette 1711
nouvelle Édition; mais à peine y en avoit-il cinq feuilles d'imprimées, lorsque les Jésuites ne pouvant souffrir la publication de la *Satire sur l'Équivoque*, chargerent le Pere le Tellier, Confesseur du Roi, d'en parler à Sa Majesté, & de l'engager à faire arrêter l'impression de tout l'Ouvrage, & revoquer le Privilège qu'Elle avoit accordé. Des personnes très-considérables, entr'autres le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & Mr. le Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, s'employerent pour Mr. Despreaux; mais les insinuations du Pere le Tel-

* Voyez ci-dessus p. 24. & suiv.

† Voyez ci-dessus page 61. & suiv.

lier prévalurent auprès de Sa Majesté, & rendirent toutes leurs représentations inutiles; de sorte que le Roi ne se contenta pas de défendre à Mr. Despreaux de publier cette *Satire;* mais il lui ordonna même d'en remettre l'Original entre les mains de Sa Majesté. Il est vrai, qu'il lui fit connoître en même-tems, qu'à l'égard de ses autres Écrits le Privilège subsisteroit dans son entier: mais Mr. Despreaux qui se sentoit proche de sa fin, ne crut pas qu'il lui convint de temporiser; & il aima mieux supprimer entièrement sa nouvelle Édition, que de la mutiler sur des vûes basses & intéressées. Il y avoit long-tems qu'il avoit quitté la Cour, & qu'il vivoit dans une espèce de *retraite, dont la Ville & la Campagne partageoient le loisir. Peu répandu dans le grand monde qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis dont il faisoit toujours ses délices, il a tranquillement attendu la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aigues, des évanouissemens, & une fievre presque habituelle, & qui l'emporta enfin le 13. de Mars dernier, âgé de 74. ans & de quelques Mois* *. Il a été enterré à St. Jean le Rond, où ses Amis ne manqueront pas, sans doute, d'ériger un Monument digne de lui. Ils nous font espérer une nouvelle Édition de ses Ouvrages, avec les Pièces qui n'avoient point encore paru. Il ne faut pas s'attendre d'y trouver la *Satire sur l'Équivoque:* mais on y a déja suppléé, en la faisant imprimer sécretement, peu de jours après la mort de l'Auteur.

Pour ce qui est de l'HISTOIRE DE LOUIS XIV, à laquelle il a travaillé pendant long-tems, il n'y a aucune apparence qu'on la publie avant la mort de ce Prince. Cependant, la sincérité & la candeur naturelle de Mr. Despreaux ne peuvent que nous prévenir favorablement pour tout ce qu'il a écrit sur cette

* Le NOUVEAU MERCURE, *ubi supr.* p. 187. 188.

cette matière. Une perſonne de mérite, qui l'a connu particulièrement, m'a aſſuré, que s'entretenant un jour avec lui ſur les difficultés qui accompagnent ces ſortes d'Ouvrages, Mr. Despreaux lui avoit avoué ingénument, qu'il ne ſavoit pas trop bien quelles raiſons il pourroit alléguer pour juſtifier la guerre de 1672. contre la Hollande. Ce ſeroit là une marque bien ſenſible de ſa bonne foi: & la vérité eſt que cette circonſtance de l'Hiſtoire de Louis XIV. a été jusqu'ici la croix des Écrivains François. Les uns n'ont rapporté que des prétextes puérils & frivoles; pendant que d'autres, plus circonſpects, ont regardé les motifs de cette grande Entrepriſe, comme un de ces myſtères d'État, qu'il n'appartient pas à de ſimples Particuliers d'approfondir. *Cette année* (1672.) dit Mr. de Riencourt *, *fut remarquable par la guerre que le Roi déclara aux Hollandois, après avoir trouvé les moyens de les déſunir d'avec le Roi d'Angleterre, & le Roi de Suede. Sa Majeſté engagea l'Anglois de leur faire la guerre par mer, après lui avoir promis de la leur déclarer par terre. Comme il n'eſt pas permis aux ſujets*, ajoute-t-il, *de pénétrer dans les ſecrets du Prince, Sa Majeſté ſe contenta de leur faire connoître, en général, qu'elle avoit des motifs ſuffiſans pour ne plus regarder ces Peuples, que comme les Ennemis de ſon État. Si cette Déclaration de guerre*, continue-t-il, *ſurprit fort les Hollandois, celle que le Roi d'Angleterre leur dénonça de ſon côté, ne cauſa pas moins d'étonnement. Chacun de ces Monarques avoit ſes raiſons particulieres, & étoient d'intelligence.*

* *Ubi ſupra*, pag. 379. 380.

Voilà assurément, Monsieur, une manière d'écrire bien mystérieuse; & si la Postérité n'avoit pas des Mémoires plus intelligibles sur le sujet de cette Guerre, que ceux de Mr. de Riencourt, il ne seroit guère possible d'en découvrir les motifs secrets. Après tout, il me semble, que les Historiens François ne devroient pas être si embarrassés à rendre raison de ce Phénomene historique. Pourquoi ne pas dire, »que Louis XIV. piqué de ce que les »Hollandois venoient d'arrêter le cours de ses Con»quêtes en Flandres, & pouvant encore mettre un »Condé & un Turenne à la tête de ses Troupes; »que se trouvant au milieu d'un grand nombre de »jeunes Seigneurs, pleins du désir de se signaler, »& d'acquerir de la gloire; qu'étant jeune lui-mê»me, & se proposant de marcher sur les traces d'A»lexandre ou de Charlemagne; il avoit voulu por»ter ses Armes dans la Hollande; persuadé, avec »raison, que s'il pouvoit la subjuguer, & joindre en»suite ses forces à celles de ce puissant Etat; tout »le reste de l'Europe se trouveroit bien-tôt obligé »de reconnoître son Empire, & de se soumettre en»fin à sa MONARCHIE UNIVERSELLE.

Mais laissons-là la Politique, & revenons à Mr. Despreaux. Il est tems de vous donner quelques traits de son Caractère.

Rien n'est plus affreux que le Portrait qu'en ont fait ses ennemis. Ils l'ont représenté comme un *médisant*, un *envieux*, un *calomniateur*, un *homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres* *: mais jamais homme ne fut plus exemt de tous ces défauts que lui, & ne s'attacha

* Voyez ci-dessus, p. 85. 86.

plus fortement à toutes les Vertus opposées. C'est par-là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture & sa bonne foi, étoient si bien établies, qu'il n'a pas fait difficulté de les étaler lui-même dans l'*Épître à ses Vers*, & de s'en faire un sujet de gloire :

Que si mêmes un jour le Lecteur gracieux
Amorcé par mon nom sur vous tourne les yeux :
Pour m'en dédommager, mes Vers, avec usure,
De votre Auteur alors faites lui la peinture :
Et sur tout prenez soin d'effacer bien les traits
Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits.
Deposez hardiment : qu'au fond cet homme horrible,
Ce Censeur qu'il ont peint si noir, & si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
Qui cherchant dans ses Vers la seule Vérité,
Fit sans être malin ses plus grandes malices,
Et qu'enfin sa Candeur seule a fait tous ses Vices.
Dites ; que harcelé par les plus vils Rimeurs
Jamais, blessant leurs Vers, il n'effleura leurs Mœurs :
Libre dans ses discours, mais pourtant toûjours sage,
Assez foible de Corps, assez doux de visage,
Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,
Ami de la Vertu plûtôt que Vertueux.

Il eſt vrai auſſi, que c'eſt ſa probité & ſon innocence qui lui ont, pour ainſi dire, conféré le droit de compoſer des *Satires*. Un Auteur qui reprendroit dans les autres des défauts dont il ſeroit lui-même coupable, s'expoſeroit à la riſée publique, & ne ſeroit écouté de perſonne. Il faut qu'un Poëte Satirique joigne à un grand fonds d'équité & de droiture un parfait éloignement des Vices qu'il attaque dans ſes Écrits. C'eſt par-là qu'il gagne la bienveillance des Honnêtes-gens; & qu'il ſe met à couvert de la malice de ſes Ennemis *.

On ſe répréſente ordinairement un Auteur Satirique comme un homme né malin, envieux, chagrin & miſanthrope: mais il n'y a rien de plus mal fondé que ce Préjugé. Ce n'eſt ni la malignité, ni l'envie, ni une humeur bizarre & farouche qui le portent à écrire: mais la ſeule paſſion de rendre les hommes meilleurs. C'eſt la conſidération de leurs déſordres qui le met en colère: ſon aigreur ne vient que du déplaiſir qu'il a de voir triompher le Vice, l'Erreur, ou le Ridicule. Comme il a des ſentimens naturels de bonté, de juſtice & d'humanité, il s'intéreſſe dans tout ce qui regarde les autres hommes: il compatit à leurs infortunes, & l'injure qu'ils reçoivent en leur perſonne ou en leur réputation, le touche auſſi vivement, que s'il ſouffroit ces indignités lui-même. Un de nos plus polis Écrivains qui s'eſt fait admirer de toute la Grande-Bretagne par une nouvelle, mais inimitable manière de corriger les mœurs de ce Siècle: qui a l'Art de dire noblement les choſes les plus communes, de trouver de l'abondance dans les ſujets les plus ſtériles, & de

* *Si quis Opprobriis dignum latraverit, inger ipſe; Solventur riſu tabulæ, tu miſſus abibis.* *Horat.* SAT. Lib. II. Sat I.

faire un ſi heureux mêlange de l'utile & de l'agréable que la Cenſure devient aimable entre ſes mains & la réprimande gracieuſe; Mr. Steele, en un mot, a parfaitement bien développé cette matière dans ſon incomparable TATLER:

„La bonté du cœur, *dit-il* *, eſt une qualité eſ„ſentielle dans un Auteur Satirique, & tous les „beaux ſentimens qu'il étale doivent en être des „productions. La bonté du cœur fait regarder avec „dédain toute ſorte de déreglement, de baſſeſſe, & „de folie: & porte à lancer des traits piquans con„tre les Erreurs des Hommes, ſans qu'il y entre au„cune aigreur contre leurs perſonnes. Cette qualité „tient l'eſprit dans une aſſiette égale & tranquille; „& fait qu'en reprenant les fautes les plus groſſie„res, on ne s'éloigne jamais de la douceur & de „l'équité. Lorſque Virgile a dit que *qui ne mépri„ſoit point Bavius, pouvoit eſtimer Mévius*, il n'étoit „poſſédé d'aucune humeur chagrine ou miſanthrope; „& les abſurdités de ces deux Poëtes ne l'échauf„foient pas jusqu'à lui ſuggérer des injures, & les „faire appeller des *ſots* ou des *ignorans:* il ſe con„tente de les railler d'une-manière délicate, & „exempte de tout emportement . . . . . Les dés„ordres qui ſont le ſujet ordinaire de la Satire, exci„tent une indignation extrême dans les eſprits les „plus doux & les plus indulgens; & c'eſt ce qui les „rend plus propres à écrire contre les défauts des„hommes. Ils peuvent regarder leurs déſordres, „lors même qu'ils ne cauſent du préjudice qu'à des „perſonnes inconnues, avec la même ſévérité que „chacun enviſage ſes propres maux. Un homme „qui a le cœur bon, ne ſauroit voir un inſolent ſe

* *The Lucubrations of Iſaac Bickerſtaff, Eſq.*; Vol. IV. *Tatler*, No. 242.

„jouer de la modeſtie d'un Honnête-homme; ou le „ſupplanter dans la pourſuite de quelque avantage: „mais il brule d'ardeur de ſécourir les opprimés, de „faire valoir le mérite des uns, & de réprimer l'in„ſolence des autres.

Mr. Steele ajoute, qu'*Horace & Juvénal ſe ſont particulierement diſtingués par ces qualités:* & que *dans tous leurs Ecrits il ne ſe ſouvient pas d'avoir trouvé aucune expreſſion, qui ſentit un mauvais cœur, ni aucun jugement ſévere, qui ne parut marquer un bon naturel:* quoiqu'ils attaquent le Vice avec la même force, mais non pas du même ſtyle, ſe conformant l'un & l'autre au Génie particulier, aux Manières & au Ridicule des divers tems où ils ont vêcu.

Tel a auſſi été Mr. Despreaux. Simple & naturel dans ſes manières, plein de ſentimens d'humanité, de douceur, & de droiture: il a fortement cenſuré le Vice & attaqué vivement le mauvais goût, ſans y être porté par aucun mouvement d'envie, ou par aucun eſprit de médiſance. Mais *tout ce qui choquoit le Bon-Sens ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin dont il n'étoit pas le Maître, & auquel peut-être ſommes-nous redevables de ſes plus ingénieuſes compoſitions: mais en attaquant ce défaut des Écrivains, il a toûjours épargné leurs perſonnes* *.

J'ai déja remarqué que d'habiles gens ſouhaiteroient qu'il eut épargné juſqu'aux Noms de ces Auteurs-là; & je puis ajouter ici, que c'eſt auſſi le ſentiment de Mr. Houdart de la Motte; comme on le peut voir das l'ODE qu'il vient de publier †, adreſ-

* RÉPONSE *de Mr. de Valincour au Diſcours, que fit Mr. l'Abbé d'Eſtrées à l'Académie Françoiſe, lorſqu'il y fut reçu le 25. de Juin, 1711. à la place de Mr. Despreaux.*

† Dans la troiſième Édition de ſes ODES.

fée *à l'Ombre de Mr. Despreaux*; où, avant que de faire son éloge, il lui parle de cette manière:

* * *

Ne crains point un éloge faux,
Ni qu'en célébrant ton mérite,
J'encense jusqu'à tes défauts;
Que j'approuve dans tes Ouvrages
Ces Noms consacrés aux outrages
Par un zele outré du bon goût:
Oui, j'ose en attester tes Manes
Toi-même aujourd'hui tu condamnes
Ce que notre malice absout.
Heureux, que de sages scrupules
Retranchant ces traits-séducteurs,
Ton Vers n'eut rendu ridicules
Que les fautes, non les Auteurs;
Qu'un Nom quelquefois respectable,
D'un Hemistiche irrévocable
N'eut pas fait l'injuste ornement.
Rival de Lucile & d'Horace,
Craignois-tu de manquer de grace
Sans ce dangereux agrément?

Mais il y a long-tems que Mr. Despreaux s'eſt juſtifié de ce reproche *. Quoiqu'il en ſoit, on ne ſauroit nier que le Public n'ait confirmé le jugement qu'il a porté ſur tous ces Auteurs; ce qui montre en même-tems, & la juſteſſe de ſa Critique, & ſon parfait éloignement de toute ſorte d'envie & de médiſance.

La haine qu'il avoit pour les méchans Vers ne l'empêchoit pas d'eſtimer les bonnes qualités des mauvais Poëtes; & lorſqu'il a traité le plus impitoyablement leurs Écrits, il a non ſeulement épargné leurs perſonnes; mais il a même recherché les occaſions de leur rendre des ſervices. *La vûe d'un homme de Lettres dans le beſoin lui faiſoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent à Liniere, qui ſouvent alloit du même pas au Cabaret faire une Chanſon contre ſon Créancier* **. C'eſt le même Liniere dont vous avez vû le nom plus d'une fois dans les Ouvrages de Mr. Despreaux parmi les Poëtes médiocres: de ſorte qu'on pourroit ici appliquer avec beaucoup de raiſon à Mr. Despreaux, ce qu'on a dit du feu Comte de Dorſet:

Né ſans fiel, doux, affable, indulgent, ſecourable,
Sa Muſe ſans pitié fut ſeule inexorable ***.

La bonté & l'équité de Mr. Despreaux ont auſſi paru dans la manière dont il a récompenſé ſes domeſtiques, & par les libéralités qu'il a faites aux Pauvres. Il a donné par ſon Teſtament cinquante mille

* Voyez ci-deſſus, p. 41. 42.

** LE NOUVEAU MERCURE, *ubi ſupra*, page 187.

*** Le célèbre Comte de Rochester a exprimé tout cela dans ce Vers Anglois: *The beſt good Man with the worſt-natured* Muſe: Voyez la Dédicace des POESIES de Mr. Prior, au Comte de Dorſet d'à preſent. *p. m. VI. & VII.*

Livres aux petites Paroiſſes de la Cité, voiſines de l'Égliſe de Notre-Dame; dix mille Livres à ſon Valet de Chambre; & cinq mille à une vieille femme qui le ſervoit depuis long-tems. Mais il ne s'eſt pas contenté de faire des libéralités à ſa Mort, & lorſqu'il n'étoit plus en état de jouir lui-même de ſes Biens: il a recherché toute ſa vie avec empreſſement les occaſions de rendre de bons offices. Ce penchant lui étoit naturel, & rien n'égaloit le plaiſir qu'il prenoit à le ſatisfaire. En voici un exemple connu de toute la France.

Mr. Patru, * Avocat au Parlement de Paris étoit un des plus beaux Eſprits de ſon Siècle. Lorſqu'il fut reçu dans l'Académie Françoiſe **, *il fit un Rémerciement qui plût ſi fort aux Académiciens, qu'ils ordonnerent qu'à l'avenir tous ceux, qui ſeroient reçus, feroient un Diſcours pour remercier la Compagnie: ce qui s'eſt toûjours pratiqué depuis.* Il avoit une ſi parfaite connoiſſance de la Langue Françoiſe, que tous les meilleurs Écrivains de ſon tems *le conſultoient comme leur Oracle.* Ses *Plaidoyers ſervent* encore *de modele pour écrire correctement en François.* C'étoit d'ailleurs un homme *d'une vertu à l'épreuve de la corruption du monde, & il n'y eut jamais un Ami plus fidele & plus officieux* ***.

Mais s'étant entièrement livré à la paſſion violente qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & préferé ſes Livres & ſon Cabinet aux occupations du Barreau; il tomba enfin dans l'indigence; ſort trop ordinaire aux Gens de Lettres. Il lui reſtoit encore ſes Livres; mais il ſe trouva réduit à les vendre.

* Mort en 1681. ** MORERI, *ubi ſupr.* Article de PATRU (*Olivier.*)
*** MORERI, *ibid.*

Mr. Despreaux qui connoiſſoit le mérite de cet habile homme, & qui l'avoit conſulté lui-même plus d'une fois ſur ſes Ouvrages, *apprit, qu'il étoit ſur le point de donner ſa Bibliotheque pour une ſomme aſſez modique. Il alla auſſi-tôt lui en offrir davantage pour en avoir la préférence, & il l'obtint. Mais l'argent ayant été compté, il mit dans ſon marché une nouvelle condition qui étonna Mr. Patru: ce fut qu'il garderoit ſes Livres comme auparavant, & que ſa Bibliotheque ne ſeroit qu'en ſurvivance à Mr. Despreaux* †.

Mr. Bourſault rapportant cette particularité y en a joint une autre qui n'eſt pas moins glorieuſe à notre Auteur. Elle regarde le grand Corneille; & le témoignage de Mr. Bourſault nous doit être d'autant moins ſuſpect, que Mr. Despreaux ne l'avoit pas fort ménagé dans ſes Satires ††. C'eſt dans une de ſes *Lettres* contenant des *Rémarques & des bons Mots*, écrites à l'Evêque de Langres, que Mr. Bourſault nous apprend ces Particularités. Il venoit de faire l'éloge de Mr. de Catinat. „Après vous avoir par-„lé, *dit-il à ce Prélat* †††, d'un grand Maréchal „de France, que je ne connois que ſur la relation „de la voix publique, trouvez bon, Monſeigneur, „que je vous parle d'un homme illuſtre, d'une au-„tre manière, dont j'ai autrefois été ennemi; & „de qui je ne pourrois m'empêcher de bien parler „quand je le ſerois encore. C'eſt de Mr. Des-

† LE NOUVEAU MERCURE, *ubi ſupr.*

†† Pour s'en venger Mr. Bourſault fit une *Comédie* entiere contre Mr. Despreaux, intitulée: LA SATIRE DES SATIRES, où il le critiquoit à ſon tour: mais on ne lui voulut pas permettre de la faire jouer, à cauſe que Mr. Despreaux y étoit nommé par ſon nom. On trouvera des fragmens de cette Pièce dans les NOUVELLES *Obſervations, ou Guerre Civile des François ſur la Langue*; Queſtion XXVI. page 107. & ſuiv. Edit. de Paris, 1688.

††† LETTRES *nouvelles de feu Monſieur Bourſault*, Tom. II. pages 149. 150. Edit. de Paris, 1709.

„preaux que j'ai déja cité au commencement de cet„te Lettre *. Mr. Patru, de l'Académie Françoiſe, „qui avoit beaucoup de mérite & peu de bien, „étant perſécuté par d'inflexibles Créanciers qui vou„loient faire vendre publiquement ſa Bibliotheque, „Mr. Despreaux qui en fut averti l'acheta pour em„pêcher qu'on ne lui fit l'affront de la déplacer; & „la laiſſa à Mr. Patru pour en jouir le reſte de ſa „vie, comme ſi elle eut toûjours été à lui. Si ce „plaiſir, *ajoute Mr. Bourſault*, fut grand pour celui „qui le reçut, je ne doute point, qu'il ne le fut en„core davantage pour celui qui le fit. Le même „Mr. Despreaux, *continue-t-il*, ayant appris à Fon„tainebleau, qu'on venoit de retrancher la Penſion „que le Roi donnoit au grand Corneille, courut avec „précipitation chez Madame de Monteſpan, & lui „dit, que le Roi, tout équitable qu'il étoit, ne pou„voit ſans quelque apparence d'injuſtice donner une „Penſion à un homme comme lui, qui ne commençoit „qu'à monter ſur le Parnaſſe, & l'ôter à un autre, „qui depuis ſi long-tems étoit arrivé au ſommet. „Qu'il la ſupplioit pour la gloire de Sa Majeſté, de „lui faire plûtôt retrancher la ſienne, qu'à un hom„me qui la méritoit incomparablement mieux; & „qu'il ſe conſoleroit plus facilement de n'en avoir „point, que de voir un ſi grand Poëte que Corneille „ceſſer de l'avoir. Il lui parla ſi avantageuſement

* Mr. Bourſault venoit de faire l'hiſtoire d'un Abbé, qui s'entretenant un jour avec Mr. Despreaux, ſe recria beaucoup contre la Pluralité des Bénéfices, & lui marqua l'éloignement infini qu'il avoit pour une pratique ſi contraire, diſoit-il, à la doctrine des Apôtres & aux déciſions des Conciles: mais qui ne fit pas ſcrupule quelque tems après de poſtuler & d'obtenir trois bons Bénéfices. Mr. Despreaux l'étant allé voir la-deſſus, lui demanda qu'étoit devenu ce tems de candeur & d'innocence où il trouvoit la multiplicité des Bénéfices ſi criminelle? *Ah! Monſieur Despreaux*, lui répondit-il, *ſi vous ſaviez que cela eſt bon pour vivre! Je ne doute point*, lui repliqua Mr. Despreaux, *que cela ne ſoit fort bon pour vivre: mais pour mourir, Monſieur l'Abbé, pour mourir!*

„du mérite de Corneille, & Madame de Monteſpan „trouva ſa manière d'agir ſi honnête, qu'elle lui pro„mit de la faire rétablir, & lui tint parole. Quoi„que rien, *ajoute Mr. Bourſault*, ne ſoit plus beau „que les Poëſies de Mr. Despreaux, je trouve que „les actions que je viens de dire à Votre Grandeur „ſont encore plus belles.

Aſſurément on ne ſauroit donner des marques plus ſenſibles d'un bon naturel & d'une forte inclination à faire du bien. Vous en ſerez d'autant plus touché, Monſieur, qu'un ſi noble penchant ne vous eſt nullement étranger, & que vous n'avez pas de plus grande ſatisfaction que lorſque vous pouvez le ſatisfaire. C'eſt-là une de vos plus fortes paſſions: & cette conformité de ſentimens vous rendra la Mémoire de Mr. Despreaux plus chere & plus précieuſe.

Mais voilà qui ſuffit, Monſieur, pour vous faire connoître Mr. Despreaux du côté du cœur. Il ſeroit inutile de vouloir peindre ici ſon eſprit: ſes Ouvrages en ſont un portrait fidele. Je me bornerai à deux ou trois Réflexions.

Mr. Despreaux n'avoit pas cette fougue d'imagination qu'on remarque en d'autres Poëtes: il paroît au contraire un peu ſec; & il lui eſt arrivé quelquefois de repeter la même penſée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'Imagination, il le regagnoit amplement par l'ordre & la juſteſſe des penſées; par la pureté du ſtyle; par la beauté du tour; & par la netteté de l'expreſſion: qualités bien plus eſtimables que la premiere, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le Poë-

me du *Lutrin* qu'il avoit l'Imagination belle, vive & féconde. Cela paroît encore de ce qu'il compoſoit preſque toûjours de mémoire, & ne mettoit ſes productions ſur le papier, que lorſqu'il les vouloit donner au Public.

Il travailloit beaucoup ſes Ouvrages, comme il l'inſinue lui-même dans ſa derniere Préface. Quelque *facilité* qu'il y ait dans ſes Vers, on ne laiſſe pas de ſentir qu'ils lui ont couté beaucoup, & que ce n'eſt qu'à force de les retoucher qu'il leur a donné cet air libre & naturel, qui en fait la principale beauté.

Les Pièces de Poëſie qu'il a publiées depuis l'*Ode ſur Namur*, ne ſont ni ſi vives, ni ſi exactes, que celles qui avoient paru avant ce tems-là: & il y en a même quelques unes qu'on ſouhaiteroit, qu'il n'eut point faites. Mais lorſqu'on a été long-tems en poſſeſſion des juſtes applaudiſſemens du Public, il eſt bien difficile de ne pas ſe perſuader, qu'on pourra toûjours lui plaire. On ſe flatte, que quelque changement qui puiſſe arriver au Corps, l'Eſprit conſervera toûjours ſa force, & le Goût ſa délicateſſe. Ce ſentiment eſt très-naturel aux Poëtes: témoin ces Vers du fameux Malherbe:

Je ſuis vaincu du Tems; je céde à ſes outrages:
Mon Eſprit ſeulement exempt de ſa rigueur
A dequoi témoigner en ſes derniers ouvrages
Sa premiere vigueur.
Les puiſſantes faveurs dont Parnaſſe m'honore,
Non loin de mon berceau commencerent leurs cours;

Je les poſſédai jeune, & les poſſéde encore
A la fin de mes jours *.

Cependant on trouvera par-tout dans ſes Ouvrages un goût exquis, un ſens droit, & une politeſſe infinie. Lorſqu'il a emprunté quelque choſe des Anciens, il s'en eſt ſervi en maître, & ſe l'eſt rendu propre par le nouveau tour qu'il y a donné. „Ce-„lui-ci, *dit Mr. de la Bruyere, faiſant le Caractère de „Mr. Despreaux* **, paſſe Juvénal, atteint Hora-„ce, ſemble créer les penſées d'autrui, & ſe rendre „propre tout ce qu'il manie; il a, dans ce qu'il em-„prunte des autres, toutes les graces de la nouveau-„té, & tout le mérite de l'invention; ſes vers forts „& harmonieux, faits de génie, quoique travaillés „avec art, pleins de traits & de Poëſie, ſeront lûs „encore quand la Langue aura vieilli, en ſeront les „derniers débris; on y remarque une critique ſûre, „judicieuſe, & innocente, s'il eſt permis du moins „de dire de ce qui eſt mauvais, qu'il eſt mau-„vais".

Mais ce ne ſont pas ſeulement les François, qui ont loué Monſieur Despreaux: ſon Éloge a été fait par tous les habiles gens, qui ont pû lire ſes Ouvrages, de quelque Nation qu'ils fuſſent. Monſieur le Baron de Spanheim, après avoir montré quelle eſt l'origine de la *Satire*, dans la Préface de ſon excellente Traduction Françoiſe des CÉSARS *de l'Empereur Julien* ***, & fait voir, que Lucilius eſt Auteur de cette eſpèce de Poëme, inconnu aux Grecs; „C'eſt auſſi ſur ce modele, *ajoute-t-il*, que furent

* Malherbe, POESIES, Livre II. dans l'ODE *pour le Roi allant châtier la Rebellion des Rochellois*, &c.

** Dans ſon DISCOURS *à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe*, p. m. XXX.

*** Page 14. 15.

„formées enſuite comme on ſait, les Satires d'Ho„race, de Perſe & de Juvénal; ſans toucher ici au „Caractère particulier que chacun d'eux y apporta „ſuivant ſon génie, ou celui de ſon ſiècle. Et c'eſt „ſur ces grands exemples, que les Auteurs des der„niers ſiècles & de notre tems, François, Italiens „& autres, ont formé leurs Poëmes, qu'ils ont pu„bliés ſous ce même nom de *Satires*. Sur quoi on „peut dire avec juſtice, *continue-t-il*, non ſeulement „que la France l'emporte ſur ſes Voiſins, mais qu'el„le le diſpute avec l'ancienne Rome; & que ſi la „gloire de l'invention en eſt dûe à Lucilius; celle de „l'avoir égalé ou ſurpaſſé, à ceux qui le ſuivirent; „la gloire d'y avoir excellé, ſoit par la beauté & „la facilité des Vers; ſoit par un ſens droit & juſte; „ſoit par une licence, qui a ſes bornes & ſes bien„ſéances requiſes: que cette gloire, dis-je, n'en „peut-être conteſtée au célèbre Monſieur Des„preaux.

Mais il faut avouer que rien ne lui eſt plus glorieux que l'Approbation qu'il a eue en Angleterre, où un Auteur étranger tâcheroit en vain de ſurprendre les ſuffrages. Une préoccupation trop favorable n'eſt point à craindre; & ainſi l'on peut dire, que Mr. Despreaux n'eſt redevable qu'à ſon ſeul mérite, des idées avantageuſes qu'on a de lui. La Traduction qu'on donne aujourd'hui de tous ſes Ouvrages, le fera encore mieux connoître. Il y gagneroit, ſans doute, s'il pouvoit être lû dans ſa propre Langue: mais les Lecteurs équitables feront aſſez d'eux-même les compenſations néceſſaires; & ils ne condamneront pas Mr. Despreaux avant que d'être bien aſſurés, que c'eſt lui qui parle, & non pas ſes Traducteurs. Mais cet inconvénient eſt d'autant moins à craindre que chaque Pièce a paſſé ſous les yeux de

Mr. Ozell, qui nous donna, il y a trois ans, une ſi belle Verſion du LUTRIN.

Je ſouhaite paſſionnément, Monſieur, que ces Mémoires ne ſe trouvent pas indignes de votre Approbation. Je vous ſupplie, du moins, de les regarder comme une marque de ma Reconnoiſſance, & de la paſſion, avec laquelle je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre &c.

A Londres, le 22. d'Octobre 1711. V. S.

FIN.

DISCOURS

TABLE DES PIECES

contenues dans le Premier Tome.

DISCOURS AU ROI. Pag. 1

SATIRE I. *Sur la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une deſtinée plus heureuſe.* 13

SATIRE II. à Mr. de Moliere, *ſur la difficulté de trouver la Rime & de la faire accorder avec la Raiſon.* 30

SATIRE III. *Deſcription d'un Feſtin ridicule.* 44

SATIRE IV. à Mr. l'Abbé Le Vayer, *où l'on prouve, que tous les hommes ſont fous, quoi que chacun croye être ſage tout ſeul.* 61

SATIRE V. à Mr. le Marquis de Dangeau, *où l'on fait voir, que la véritable Nobleſſe conſiſte dans la vertu.* 73

SATIRE VI. *Deſcription des Embarras de Paris.* 83

SATIRE VII. *Sur les inconvéniens, qu'il y a de compoſer des Satires.* 92

SATIRE VIII. à Mr. Morel. *De l'Homme.* 100

SATIRE IX. A ſon Eſprit, *pour répondre à ſes Adverſaires, & pour faire en même temps ſon Apologie.* 121

PRÉFACE *ſur la Satire X.* 143

SATIRE X. *Contre les Femmes.* 145

SATIRE XI. à Mr. de Valincour: *Du vrai & du faux Honneur.* 188

DISCOURS *de l'Auteur pour ſervir d'Apologie à la Satire XII.* 202

SATIRE XII. *Sur l'Équivoque.* 209

ÉPÎTRE I. Au Roi: *Où l'on fait voir, qu'un Roi n'eſt ni moins grand ni moins glorieux dans la Paix que dans la Guerre.* page 237

ÉPÎTRE II. à Mr. l'Abbé des Roches, *contre l'ardeur de plaider.* 254

ÉPÎTRE III. à Mr. Arnauld, *ſur la mauvaiſe Honte.* 258

ÉPÎTRE IV. Au Roi, *ſur le paſſage du Rhin.* 265

ÉPÎTRE V. à Mr. de Guilleragues, *ſur la Connoiſſance de ſoi-même.* 282

ÉPÎTRE VI. à Mr. de Lamoignon, Avocat Général, *ſur les douceurs, dont il jouit à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville.* 292

ÉPÎTRE VII. à Mr. Racine, *ſur l'utilité qu'on peut retirer de la jalouſie de ſes Ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaiſes Critiques.* 304

ÉPÎTRE VIII. Au Roi, *pour le remercier de ſes bienfaits.* 316

ÉPÎTRE IX. à Mr. le Marquis de Seignelai, *ſur l'Amour de la Vérité.* 322

PRÉFACE *ſur les trois Épîtres ſuivantes.* 333

ÉPÎTRE X. à ſes Vers. *Pour répondre à ſes Cenſeurs.* 338

ÉPÎTRE XI. à ſon Jardinier, *ſur l'utilité du Travail pour être heureux.* 347

ÉPÎTRE XII. à Mr. l'Abbé Renaudot, *ſur l'Amour de Dieu.* 354

DISCOURS

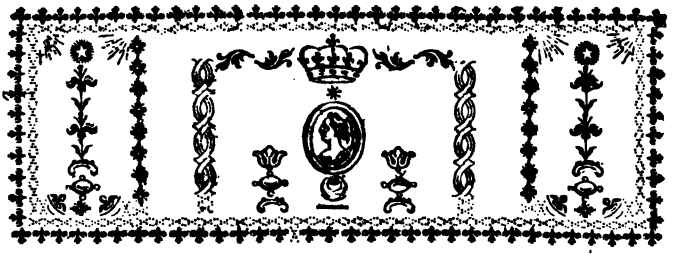

DISCOURS AU ROI.

JEUNE & vaillant Héros, dont la haute ſageſſe
N'eſt point le fruit tardif d'une lente vieilleſſe,
Et qui ſeul, ſans Miniſtre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par Tes yeux,

QUOIQUE cette Pièce ſoit placée avant toutes les autres, elle n'a pourtant pas été faite la premiere. L'Auteur la compoſa au commencement de l'année 1665. & il avoit déja fait cinq Satires. La même année ce *Diſcours* fut inſéré dans un Recueil de Poëſies, avant que l'Auteur eût eu le tems de le corriger. Il le fit imprimer lui-même, l'année ſuivante 1666. avec les ſept premieres Satires.

REGNIER a mis à la tête des ſiennes, une Épitre en vers adreſſée à Henri IV. ſous le même titre de *Diſcours au Roi*.

VERS 3. *Et qui ſeul, ſans Miniſtre*, &c.] Après la mort du Cardinal Mazarin, arrivée en 1661. le Roi, âgé ſeulement de vingt-deux ans & demi, ne voulut plus avoir de Premier Miniſtre, & commença à gouverner par lui-même.

IMITATION. Vers 4. *Soutiens tout par Toi-même*, &c.] Horace, L. II. Ep. I. 1.

Cum tot ſuſtineas & tanta negotia ſolus.

On peut obſerver ici, & dans la plûpart des endroits que notre Auteur a imités des Anciens, qu'il enchérit ſur l'Original, ſoit en recti-

GRAND ROI, ſi juſqu'ici par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence,
Ce n'eſt pas que mon cœur vainement ſuſpendu
Balance pour t'offrir un encens qui t'eſt dû.
Mais je ſai peu louer, & ma Muſe tremblante
Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſante,
Et dans ce haut éclat où Tu Te viens offrir,
Touchant à Tes lauriers, craindroit de les flétrir.
Ainſi, ſans m'aveugler d'une vaine manie,
Je meſure mon vol à mon foible génie:

ſiant la penſée, ſoit en la plaçant plus à propos qu'elle n'étoit; tantôt en lui donnant plus de force par des expreſſions plus vives & plus énergiques, tantôt en y ajoûtant des images nouvelles qui l'embelliſſent. Il diſoit quelquefois, en parlant de ces ſortes d'imitations: *Cela ne s'appelle pas imiter; c'eſt joûter contre ſon Original.*

VERS 6. *J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence.*] Ce vers fait connoître que l'Auteur avoit compoſé d'autres Ouvrages avant celui-ci.

VERS 10. *Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſante.*] Quelques Critiques ont condamné ce vers, prétendant que l'on ne peut pas dire, *la charge d'un fardeau.* Cependant, on dit fort bien, *le poids d'un fardeau; ce fardeau eſt d'un poids trop grand.* Ces expreſſions n'ont rien d'irrégulier; & Malherbe en a employé une toute ſemblable à celle de notre Auteur:

Mais ſi la peſanteur d'une charge
ſi grande
Réſiſte à mon audace.

(Sonnet à la Princeſſe de Conti.)

Des Marets publia en 1674. un Ouvrage intitulé: *La Défenſe du Poëme héroïque: avec quelques Remarques ſur les Œuvres Satyriques du Sieur D*** en Vers & en Proſe.* Il y avoit travaillé de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Teſtu, &c. Mr. Despreaux a ſouvent profité de leur Critique. J'en donnerai quelques exemples dans la ſuite de ces Remarques. La *Charge d'un fardeau* ne leur a pas échappé. Le Commentateur de Mr. Despreaux prétend que cette expreſſion eſt bonne, puis qu'on dit fort bien *le poids d'un fardeau*: mais il n'y a aucune parité entre ces deux phraſes. Le *poids d'un fardeau* marque la peſanteur du fardeau, conſidérée en elle-même; au lieu que la *Charge d'un fardeau* exprime ſa peſanteur conſidérée relativement à celui qui doit le porter. DU MONTEIL.

Plus ſage en mon reſpect, que ces hardis Mortels
Qui d'un indigne encens profanent Tes autels ;
Qui dans ce champ d'honneur, où le gain les ameine,
Oſent chanter Ton nom ſans force & ſans haleine ;
Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
T'ennuyer du récit de Tes propres exploits.

L'Un en ſtile pompeux habillant une Églogue,
De ſes rares vertus Te fait un long prologue,
Et mêle, en ſe vantant ſoi-même à tout propos,
Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.

CHANGEMENS. Vers 11. *Et dans ce haut éclat* &c.] Ce vers & le ſuivant étoient de cette manière dans les premieres éditions :

Et ma plume mal propre à peindre
des Guerriers,
Craindroit, en les touchant, de flétrir
tes lauriers.

L'Auteur les changea ainſi dans l'édition de 1674.

Et de ſi hauts exploits mal propre
à diſcourir,
Touchant à Tes lauriers craindroit
de les flétrir.

Enfin dans les Éditions ſuivantes, il corrigea encore le premier de ces deux vers, comme il eſt ici :

Et dans ce haut éclat où Tu Te
viens offrir, &c.

Et de ſi hauts exploits mal propre à diſcourir.] Des Marets critiqua ce Vers, & ſoutint qu'il n'étoit pas meilleur que celui-ci des premieres Éditions : *& ma plume mal propre à peindre des Guerriers.* DU MONTEIL.

CHANG. Vers 13. *Ainſi, ſans m'aveugler.*] Dans les premieres éditions il y avoit : *Ainſi, ſans me flatter.*

VERS 21. *L'Un en ſtile pompeux habillant une Églogue.*] CHARPENTIER avoit publié en 1663. un Dialogue en vers fort pompeux, intitulé : *Louis, Églogue Royale.* Cette Pièce étoit un compoſé ridicule des louanges du Roi, & de celles de l'Auteur.

VERS 24. *Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.*] Des Marets prétend que le mot de *Fat* eſt trop bas, & qu'il ne falloit pas s'en ſervir en parlant au Roi. DU MONTEIL.

L'Autre en vain ſe laſſant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,
Grand & nouvel effort d'un eſprit ſans pareil !
Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.
Sur le haut Hélicon leur veine mépriſée,
Fut toûjours des neuf Sœurs la fable & la riſée.
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pégaſe pour eux refuſe de voler.
Cependant à les voir enflés de tant d'audace,
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnaſſe,
On diroit, qu'ils ont ſeuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils diſpoſent de tout dans le ſacré Vallon.
C'eſt à leurs doctes mains, ſi l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le ſoin de Ta gloire ;
Et Ton nom, du Midi juſqu'à l'Ourſe vanté,
Ne devra qu'à leurs vers ſon immortalité.
Mais plûtôt ſans ce nom, dont la vive lumiere
Donne un luſtre éclatant à leur veine groſſiere,

VERS 25. *L'Autre en vain ſe laſſant.*] C'eſt CHAPELAIN qui avoit fait un Sonnet, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

VERS 54. *Parmi les Pelletiers.*] PIERRE DU PELLETIER, Pariſien, étoit un miſérable Rimeur, dont la principale occupation étoit de compoſer des Sonnets à la louange de toutes ſortes de gens. Dès qu'il ſavoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit ſa vie à aller en ville enſeigner la Langue Françoiſe aux Etrangers.

Ibid. —— *On compte des Corneilles.*] PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, eſt mis en oppoſition avec *Pelletier*. Quoique le grand Corneille doive principalement ſa ré-

Ils verroient leurs Écrits, honte de l'Univers,
Pourrir dans la pouſſiere à la merci des vers.
A l'ombre de Ton nom ils trouvent leur aſile ;
Comme on voit dans les champs un arbriſſeau débile
Qui, ſans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languiroit triſtement ſur la terre couché.
Ce n'eſt pas que ma plume, injuſte & téméraire,
Veuille blâmer en eux le deſſein de Te plaire :
Et parmi tant d'Auteurs, je veux bien l'avouer,
Apollon en connoit qui Te peuvent louer.
Oui, je ſai qu'entre ceux qui t'adreſſent leurs veilles,
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.
Mais je ne puis ſouffrir, qu'un Eſprit de travers,
Qui pour rimer des mots penſe faire des vers,
Se donne en Te louant une gêne inutile.
Pour chanter un Auguſte, il faut être un Virgile.
Et j'approuve les ſoins du Monarque guerrier,
Qui ne pouvoit ſouffrir qu'un Artiſan groſſier.

putation aux excellentes Tragédies qu'il a faites, il eſt connu auſſi par de très-beaux Poëmes qu'il a compoſés à la louange du Roi : c'eſt à quoi on fait alluſion en cet endroit.

VERS 59. *Et j'approuve les ſoins du Monarque guerrier.*] Alexandre le Grand n'avoit permis qu'à APELLE de le peindre, à LYSIPPE de faire ſon image en bronze, & à PYRGOTELE de la graver ſur des pierres précieuſes : il étoit défendu à tout autre de faire le portrait ou l'effigie d'Alexandre. *Plin. nat. Hiſt. VII. 38.* L'Empereur Auguſte fit avertir les Magiſtrats de ne pas ſouffrir que ſon nom fût avili, en le faiſant ſervir de matiere aux diſputes pour les prix de proſe & de vers. *Suet. c. 89.*

IMITATION. Vers 60. *Qui ne pouvoit ſouffrir &c.*) Horace II. Ep. I. vſ. 239.

Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réſervé pour le pinceau d'Apelle.
Moi donc, qui connois peu Phébus & ſes douceurs,
Qui ſuis nouveau ſevré ſur le mont des neuf Sœurs :
Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muſe,
Sur de moindres ſujets je l'exerce & l'amuſe :
Et tandis que Ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,
Et retient les Méchans par la peur des ſupplices :
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices :
Et gardant pour moi-même une juſte rigueur,
Je confie au papier les ſecrets de mon cœur.
Ainſi, dès qu'une fois ma verve ſe réveille,
Comme on voit au printems la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel,
Des ſottiſes du tems je compoſe mon fiel.

Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem,
Pingeret; aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.

VERS 67. *Et tandis que Ton bras.... Va, la foudre à la main.*) Le *Bras* eſt employé ici pour la Perſonne même : la Partie pour le Tout. Ainſi, c'eſt mal-à-propos que l'on a condamné cette expreſſion. *Mais il faut être Poëte,* diſoit l'Auteur, *& ſentir les beautés de la Poëſie, pour juſtifier cette faute, qui n'en eſt pas une.* Il la juſtifioit par ce beau vers de M. Racine, dans la derniere Scène de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Mes regards ont vu, eſt la même choſe que, *le bras qui va la foudre à la main.*

Bourſault a critiqué cette expreſſion dans une petite Comédie qu'il fit contre Mr. Despreaux, intitulée :

Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir en marchant une route certaine,
Et, ſans gêner ma plume en ce libre métier,
Je la laiſſe au hazard courir ſur le papier.
Le mal eſt, qu'en rimant, ma Muſe un peu légère
Nomme tout par ſon nom, & ne ſauroit rien taire.
C'eſt-là ce qui fait peur aux Eſprits de ce temps,
Qui tout blancs au dehors, ſont tout noirs au dedans.
Ils tremblent qu'un Cenſeur, que ſa verve encourage,
Ne vienne en ſes Écrits démaſquer leur viſage,
Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.
Tous ces gens éperdus, au ſeul nom de Satire,
Font d'abord le procès à quiconque oſe rire.
Ce ſont eux que l'on voit, d'un diſcours inſenſé,
Publier dans Paris que tout eſt renverſé,

la Satire des Satires, Sc. VI. Il cenſure auſſi Mr. Despreaux de s'être comparé ici avec le Roi. DU MONTEIL.

IMITATION. Vers 72. *Je confie au papier* &c.) Horace, parlant du Poëte Lucilius :

Ille, velut fidis arcana ſodalibus, olim
Credebat libris. L. II. Sat. I. vſ. 30.

CHANGEMENT. Vers 75. *Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel.*] C'eſt ainſi que l'Auteur a corrigé dans l'édition de 1674. Dans les précédentes éditions on liſoit :

Qui des fleurs qu'elle pille en compoſe ſon miel.

VERS 82. *Nomme tout par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à cet endroit de la Satire I.

Je ne puis rien nommer ſi ce n'eſt par ſon nom.

VERS 88. *N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.*] Démocrite diſoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits, & que perſonne ne l'en avoit encore pû tirer.

Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace
De jouer des Bigots la trompeuſe grimace.
Pour eux un tel ouvrage eſt un monſtre odieux ;
C'eſt offenſer les Loix, c'eſt s'attaquer aux Cieux.
Mais bien que d'un faux zele ils maſquent leur foibleſſe,
Chacun voit qu'en effet la Vérité les bleſſe.
En vain d'un lâche orgueil leur eſprit revêtu
Se couvre du manteau d'une auſtere vertu :
Leur cœur qui ſe connoit, & qui fuit la lumiere,
S'il ſe moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.
Mais pourquoi ſur ce point ſans raiſon m'écarter ?
GRAND ROI, c'eſt mon défaut, je ne ſaurois flatter.
Je ne ſai point au Ciel placer un Ridicule,
D'un Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,
Et ſans ceſſe en eſclave à la ſuite des Grands,
A des Dieux ſans vertu prodiguer mon encens.
On ne me verra point d'une veine forcée,
Même pour Te louer, déguiſer ma penſée :
Et quelque grand que ſoit Ton pouvoir ſouverain,

VERS 93. —— *Qu'un Auteur les menace*, &c.] En 1664. MOLIERE compoſa ſon *Tartuffe* ; mais la Cabale des faux Dévots porta le Roi à défendre la repréſentation de cette Comédie : & cette défenſe ſubſiſta juſqu'en l'année 1669.

VERS 121. *Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre.*] Le Roi ſe fit faire ſatisfaction des deux inſultes faites à ſes Ambaſſadeurs : à Londres, par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, en 1661. & à Rome, par des Corſes de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 122. *Nous faire de la mer une campagne libre.*] La mer fut purgée de Pirates par la victoire rem-

Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main,
Il n'eſt eſpoir de biens, ni raiſon, ni maxime,
Qui pût en Ta faveur m'arracher une rime.
Mais lorſque je Te vois, d'une ſi noble ardeur,
T'appliquer ſans relâche aux ſoins de ta grandeur,
Faire honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui ſont accablés du faix de leur Couronne.
Quand je vois Ta Sageſſe, en ſes juſtes projets,
D'une heureuſe abondance enrichir Tes Sujets;
Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;
Nous faire de la mer une campagne libre;
Et Tes braves Guerriers ſecondant Ton grand cœur,
Rendre à l'Aigle éperdu ſa premiere vigueur:
La France ſous Tes Loix maîtriſer la Fortune;
Et nos vaiſſeaux domtant l'un & l'autre Neptune,
Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent,
Aux lieux où le Soleil le forme en ſe levant.
Alors, ſans conſulter ſi Phébus l'en avoue,
Ma Muſe toute en feu me prévient & Te loue.

portée en 1665. ſur les Corſaires de Tunis & d'Alger, aux Côtes d'Afrique.

VERS 124. *Rendre à l'Aigle éperdu &c.*] En 1664. les Troupes que le Roi envoya au ſecours de l'Empereur, defirent les Turcs ſur les bords du Raab.

VERS 126. 127. *Et nos vaiſſeaux..... malgré l'onde & le vent.*] Des Marêts ſoutient qu'on ne peut pas dire que les Vaiſſeaux vont aux Indes *malgré l'onde & le vent*; puiſqu'au contraire, ils n'y vont que par l'onde & par le vent. Mais cette critique eſt outrée. DU MONTEIL.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le forme en ſe levant.*) En l'année 1669. le Roi établit la Compagnie

Mais bien-tôt la Raiſon arrivant au ſecours,
Vient d'un ſi beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix aſſez forte.
Auſſi-tôt je m'effraye, & mon eſprit troublé
Laiſſe là le fardeau dont il eſt accablé;
Et ſans paſſer plus loin, finiſſant mon ouvrage,
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, ſans ſonger où je ſuis,
Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis.

des Indes Orientales, à laquelle Sa Majeſté accorda de grands privilèges, fournit des ſommes conſidérables, & prêta des vaiſſeaux pour le premier embarquement.

Où le Soleil le forme &c.) Dans l'édition de 1674. on avoit mis: *Où le Soleil ſe forme en ſe levant.* Cette faute d'impreſſion eſt remarquable.

Le Commentateur auroit dû nous apprendre ce qu'il trouve de *remarquable* dans cette faute d'impreſſion. DU MONTEIL.

IMITATION. Vers 138. *Comme un Pilote en mer,* &c.] Le Bembe a dit dans une Lettre à Hercule Strozzi: *Equidem in his conſludendis Elegis, feci idem quod Nautæ ſolent, qui tempeſtate coacti, non eum portum capiunt quem petunt, ſed ad illum qui proximus eſt, deferuntur.* P. Bembus, *Epiſt. L. 3.*

SATIRES.

SATIRE I.

DAMON ce grand Auteur, dont la Muſe fertile
Amuſa ſi long-temps & la Cour & la Ville:

Cette Satire a été commencée vers l'année 1660., & c'eſt le premier ouvrage conſidérable que notre Auteur ait compoſé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une deſtinée plus heureuſe.

C'eſt une imitation de la troiſieme Satire de JUVÉNAL, dans laquelle eſt auſſi décrite la retraite d'un Philoſophe qui abandonne le ſéjour de Rome, à cauſe des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y décrit encore les embarras de la même ville; &, à ſon exemple, Mr. Despreaux, dans cette premiere Satire, avoit fait la déſcription des embarras de Paris; mais il s'apperçut, que cette déſcription étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faiſoit un double ſujet. C'eſt ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particuliere, qui eſt la ſixieme.

Il ne faiſoit pas grand cas de cette Piece. A peine avoit-il pû ſe réſoudre à la lire à quelques amis particuliers; lorſqu'un jour l'Abbé FURETIERE, qui avoit été reçû depuis peu à l'Académie Françoiſe, rendit une viſite au Frere * de Mr. Despreaux, qui étoit ſon Ami, & ſon Confrère. Comme Mr. Boileau l'Académicien étoit ſorti, Furetiere s'arrêta avec Mr. Despreaux, & lût cette Satire. Il en fut fort content; & quoi qu'elle fût aſſez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poëte à continuer; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien différent de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer: car, de 212. vers qu'elle contenoit, il n'en a conſervé qu'environ ſoixante. Tout le reſte a été ou ſupprimé ou changé.

VERS 1. *Damon, ce grand Auteur,* &c.) *Damon*: FRANÇOIS

* GILLES BOILEAU.

† *Il y a 5. Satires de* FURETIERE *imprimées.*

Mais qui n'étant vétu que de ſimple bureau,
Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau :
Et de qui le corps ſec, & la mine affamée,
N'en ſont pas mieux refaits pour tant de renommée :
Las de perdre en rimant & ſa peine & ſon bien,
D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,
Sans habits, ſans argent, ne ſachant plus que faire,
Vient de s'enfuir chargé de ſa ſeule miſere ;
Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais :

CASSANDRE, Auteur célèbre de ce temps-là. Il étoit ſavant en Grec & en Latin, & faiſoit aſſez bien des vers François ; mais ſon humeur bourruë & farouche, qui le rendoit incapable de toute ſociété, lui fit perdre tous les avantages que la fortune pût lui préſenter : de ſorte qu'il vécut d'une maniere très-obſcure & très-miſérable. »Il mourut »tel qu'il avoit vécu ; c'eſt-à-dire, »très-miſantrope, & non ſeule»ment haiſſant les hommes, mais »ayant même aſſez de peine à ſe »reconcilier avec Dieu, à qui, di»ſoit-il en mourant, il n'avoit »aucune obligation *. Le Confeſſeur qui l'aſſiſtoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le ſouvenir des graces que Dieu lui avoit faites : *Ah ! oui*, dit Caſſandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations ; il m'a fait jouer ici bas un joli perſonnage !* Et comme ſon Confeſſeur inſiſtoit à lui faire reconnoitre les graces du Seigneur : *Vous ſavez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ſes reproches, & montrant le grabat ſur lequel il étoit couché : *Vous ſavez comme il m'a fait vivre ; voyez comme il me fait mourir.*

Caſſandre a traduit en François les derniers volumes de l'Hiſtoire de Mr. de Thou, que Du Ryer avoit laiſſés à traduire. Il a fait auſſi *les Parallèles hiſtoriques*, & ſa *Traduction de la Rhétorique d'Ariſtote*. Cette Traduction eſt fort eſtimée, & Mr. Despreaux, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageuſement à la fin de la Préface ſur le Sublime de Longin, dans l'édition de 1675.

VERS 4. *Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau.*] Quoique Caſſandre, ſous le nom de *Damon*, ſoit le héros de cette Satire, l'Auteur n'a pas laiſſé de charger ce caractère de pluſieurs traits qu'il a empruntés d'autres Originaux. Ainſi c'eſt TRISTAN L'HERMITE qu'il avoit en vûe dans ce vers, & non pas Caſſandre ; car celui-ci portoit un manteau en tout temps, & l'autre n'en avoit point du tout : témoin cette Épi-

* *Lettre de Mr. Despreaux à Mr. de Maucroix.* On trouvera cette Lettre dans le IV. Tome. DU MONTEIL.

Sans attendre qu'ici la Juſtice ennemie
L'enferme en un cachot le reſte de ſa vie:
Ou que d'un bonnet verd le ſalutaire affront
Flétriſſe les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême
Que n'eſt un Pénitent ſur la fin d'un Carême,
La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,
Il diſtilla ſa rage en ces triſtes adieux:

Puiſqu'en ce lieu, jadis aux Muſes ſi commode,
Le Mérite & l'Eſprit ne ſont plus à la mode,

gramme de Mr. DE MONTMOR, Maître des Requêtes :

Elie, ainſi qu'il eſt écrit,
De ſon Manteau comme de ſon Eſprit
Recompenſa ſon Serviteur fidèle.
Triſtan eût ſuivi ce modèle;
Mais Triſtan, qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'eſt un Prophete,
En laiſſant à Quinaut ſon eſprit de Poëte,
Ne put lui laiſſer un Manteau.

CHANGEMENT. Vers. 10. *Vient de s'enfuir.*) Dans les premieres éditions il y avoit : *S'en eſt enfui.*

DES MARETS remarque que: *s'en eſt enfui*, eſt une expreſſion du menu peuple ; & qu'il faut dire, *s'en eſt fui.* DU MONTEIL.

VERS 15. *Ou que d'un bonnet verd le ſalutaire affront.*) Ce vers exprime figurément la *Ceſſion de biens*; c'eſt-à-dire, l'abandonnement que fait un débiteur, de tous ſes biens à ſes créanciers, pour éviter la priſon, ou pour en ſortir. Le bénéfice de la Ceſſion avoit été introduit chez les Romains par une Loi particuliere *, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les Ceſſions de biens devinrent ſi fréquentes, que l'on crût devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique ; & l'on s'aviſa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Ceſſionnaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé ; & à Rome, un bonnet verd : pour marquer, dit Paſquier †, que celui qui fait Ceſſion de biens eſt devenu pauvre par ſa folie. Cette peine ne s'eſt introduite en France que depuis la fin du ſeizieme Siècle, ſuivant les Arrêts rapportez par nos Juriſconſultes ; mais elle eſt comme abolie depuis quelque temps parmi nous.

IMITATION. Vers 21. *Puiſqu'en ce lieu, jadis aux Muſes ſi commode,*] C'eſt ici particulierement que

* *La Loi Julia.*

† *Recherches, liv. 4. c. 10.*

Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu ;
Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,
D'où jamais ni l'Huiſſier, ni le Sergent n'approche,
Et ſans laſſer le Ciel par des vœux impuiſſans,
Mettons-nous à l'abri des injures du temps ;
Tandis que libre encor, malgré les deſtinées,
Mon corps n'eſt point courbé ſous le faix des années ;
Qu'on ne voit point mes pas ſous l'âge chanceler,
Et qu'il reſte à la Parque encor de quoi filer.
C'eſt-là dans mon malheur le ſeul conſeil à ſuivre.
Que George vive ici, puiſque George y ſait vivre,
Qu'un million comptant, par ſes fourbes acquis,
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.
Que Jacquin vive ici, dont l'adreſſe funeſte

A plus

commence l'imitation de Juvénal, Sat. III. 21.

——— *quando artibus, inquit, honeſtis*
Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum ; &c.

IMITATION. Vers 29. *Tandis que libre encor* &c.) Juvénal au même endroit :

Dum nova canities, dum prima & recta ſenectus,
Dum ſupereſt Lacheſi quod torqueat, & pedibus me
Porto meis ; nullo dextram ſubeunte bacillo.

VERS 34. *Que George vive ici,* &c. Vers 37. *Que Jacquin* &c.) Sous ces noms-là l'Auteur déſigne les Partiſans en général.

IMITATION. Ibid. *Que George vive ici.*) Juvénal au même endroit :

——— ——— *Vivant Arturius illic,*
Et Catulus : maneant qui nigrum in candida vertunt.

VERS 40. ——— *Un Calépin complet.*) Le Dictionnaire de CALEPIN eſt en deux gros volumes.

IMITATION. Vers 42. *Mais moi, vivre à Paris !* &c.] Juvénal, lâ-même, v. 41.

Quid Romæ faciam ? mentiri neſcio.

IMI-

A plus cauſé de maux que la guerre & la peſte,
Qui de ſes revenus écrits par alphabet,
Peut fournir aiſément un Calépin complet.
Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.
Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?
Je ne ſai ni tromper, ni feindre, ni mentir,
Et quand je le pourrois, je n'y puis conſentir.
Je ne ſai point en lâche eſſuyer les outrages
D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ſes gages:
De mes Sonnets flatteurs laſſer tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.
Pour un ſi bas emploi ma Muſe eſt trop altiere.
Je ſuis ruſtique & fier, & j'ai l'ame groſſiere.
Je ne puis rien nommer, ſi ce n'eſt par ſon nom.
J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

IMITATION. Vers 45. *Je ne ſai point en lâche* &c.) Térence dans l'Eunuque:

At ego infelix, neque ridiculus eſſe, neque plagas pati
Poſſum. Act. II. Sc. II. v. 14.

VERS 47. *De mes Sonnets flatteurs.*) Alluſion aux Sonnets que Pelletier faiſoit à la louange de toutes ſortes de gens. *Voyez la Remarque ſur le vers 54. du Diſcours au Roi.*

VERS 50. *Je ſuis ruſtique & fier,* &c.) Caractère du Sieur Caſſandre, qui étoit farouche & groſſier juſqu'à la ruſticité.

VERS 51. *Je ne puis rien nommer, ſi ce n'eſt par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à la belle réponſe que Philippe Roi de Macédoine fit à Laſthéne, Olinthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahiſon la ville d'Olinthe, ſa patrie. Laſthéne alla ſe plaindre à Philippe, de quelques Courtiſans Macédoniens qui l'avoient appellé *Traître*; & demanda Juſtice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement: *Les Macédoniens ſont ſi groſſiers, qu'ils ne ſavent nommer les choſes que par leur nom.* Plut. dans les Apophr. des Rois & des Capitaines.

VERS 52. *J'appelle un chat un chat,* &c.) Ce vers a paſſé en proverbe parmi nous, à cauſe de ſa ſimplicité, & du ſens naif qu'il renferme. Les Grecs avoient auſſi un proverbe, dont le ſens répond à celui-ci: Τὰ σῦκα σῦκα, Τὴν σκάφην σκάφην λέγων. *Il appelle les figues des figues, & un bateau il l'appelle un ba-*

De ſervir un Amant, je n'en ai pas l'adreſſe.
J'ignore ce grand art qui gagne une maîtreſſe,
Et je ſuis à Paris, triſte, pauvre & reclus,
Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.
Mais, pourquoi, dira-t-on, cette Vertu ſauvage,
Qui court à l'hôpital, & n'eſt plus en uſage?
La Richeſſe permet une juſte fierté.

teau. Éraſme, dans ſes Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a eu ce proverbe en vûe quand il a dit: *Nous ſommes ſimples gens, puiſqu'il plait à Dieu, & appellons les figues, figues* &c. L. IV. 54.

Ibid. —— *Et Rolet un fripon.*] CHARLES ROLET, Procureur au Parlement, étoit fort décrié, & on l'appelloit communément au Palais, *l'ame damnée.* Mr. le Premier Préſident de Lamoignon employoit le nom de *Rolet*, pour ſignifier un Fripon inſigne: *C'eſt un Rolet*, diſoit-il ordinairement. On peut voir le caractère de ce Procureur, ſous le nom de *Vollichon*, dans le Roman Bourgeois de Furetière page 24. & 27. Éd. d'Amſt. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déja reçû le payement; il fut condamné par Arrêt, au banniſſement pour neuf ans, en 4000. livres de réparation civile, en diverſes amendes, & aux dépens. La minute & la groſſe de cette obligation furent déclarées nulles, & il fut ordonné qu'elles ſeroient lacérées par le Greffier en la préſence de Rolet. Cet Arrêt eſt du 12. Août 1681. Rolet fut enſuite déchargé de la peine du banniſſement, & obtint une place de Garde au Château de Vincennes, où il mourut. Dans la ſeconde Édition des Satires, l'Auteur mit cette note à côté du nom de Rolet: *Hôtelier du Pays Blaiſois*; afin de dépayſer les Lecteurs: mais par malheur il ſe trouva en ce pays-là un Hôtelier de même nom, qui lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une premiere Édition qui fut faite en 1665. à Rouen, ſans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de Rolet.

IMITATION. Vers 56. *Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.*) Juvénal, dans la même Satire III. v. 46.

—— —— —— *Tanquam*
Mancus, & exſtinctæ corpus non utile dextræ.

IMITATIONS. Vers 63. *Et que le Sort burleſque* &c.] Juvénal, Sat. VII. v. 197.

Si Fortuna volet, fies de Rhetore Conſul:
Si volet hæc eadem, fies de Conſule Rhetor.

Pline le Jeune a dit à peu près la même choſe: *Quos tibi, Fortuna, ludos facis? facis enim ex Profeſſoribus Senatores, ex Senatoribus Profeſſores.*

Ibid. —— *En ce ſiecle de fer.*] M. le Duc de Montauzier condamnoit hautement les Satires de notre

Mais il faut être ſouple avec la Pauvreté.
C'eſt par-là qu'un Auteur, que preſſe l'indigence,
Peut des Aſtres malins corriger l'influence,
Et que le Sort burleſque, en ce ſiecle de fer,
D'un Pédant, quand il veut, ſait faire un Duc & Pair.
Ainſi de la Vertu, la Fortune ſe joue.
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de ſa roue,

Auteur, & ſur-tout ces deux vers, qu'il diſoit être extrêmement injurieux à la perſonne du Roi à cauſe de ces mots : *En ce ſiecle de fer.* Mais cette accuſation ne rendit point le Poëte coupable aux yeux de Sa Majeſté.

VERS 64. *D'un Pédant.... ſait faire un Duc & Pair.*) En 1655. l'Abbé DE LA RIVIERE, LOUIS BARBIER, fut fait Evêque de Langres, Duc & Pair de France. Il avoit été Régent au Collége du Pleſſis, & enſuite Aumônier de M. Habert, Evêque de Cahors & Premier Aumônier de Gaſton, Duc d'Orléans, qui le mit auprès de ce Prince. L'Abbé de la Rivière entra ſi habilement dans toutes les inclinations de ſon Maître, qu'il devint lui-même le maître abſolu de ſon cœur & de ſon eſprit; mais il ne ſe ſervit de la confiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ſes ſecrets au Cardinal Mazarin. Pour récompenſe il obtint ſucceſſivement pluſieurs Abbayes, & enfin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1670. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. *Ainſi de la Vertu.*] Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'édition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reſte. Les voici :

Je ſai bien que ſouvent, un cœur lâche & ſervile
A trouvé chez les Grands un eſclavage utile:
Et qu'un Riche pourroit, dans la ſuite du temps,
D'un flatteur affamé payer les ſoins ardens.
Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agiſſe,
Il faut de ſes forfaits devenir le Complice;
Et ſachant de ſa vie & l'horreur, & le cours,
Le tenir en état de vous craindre toûjours;
De trembler qu'à toute heure, un remords légitime
Ne vous force à le perdre, en découvrant ſon crime.
Car n'en attendez rien, ſi ſon eſprit diſcret
Ne vous a confié qu'un honnête ſecret.
Pour de ſi hauts projets je me ſens trop timide:

Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,
Conduire le carroſſe où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du Roi ſa funeſte ſcience
Par deux ou trois avis n'eut ravagé la France.
Je ſai qu'un juſte effroi l'éloignant de ces lieux,
L'a fait pour quelques mois diſparoître à nos yeux:
Mais en vain pour un temps une taxe l'exile:

L'inceſte me fait peur, & je hais l'homicide;
L'adultere & le vol allarment mes eſprits.
Je ne veux point d'un bien qu'on achete à ce prix.
Non, non, c'eſt vainement qu'au mépris du Parnaſſe,
J'irois de porte en porte étaler ma diſgrace.
Il n'eſt plus d'honnête homme, & Diogène, en vain,
Iroit, pour en chercher, la lanterne à la main.
Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,
Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève:
Et Monléron ne doit qu'à ſes crimes divers,
Ses ſuperbes lambris, ſes Jardins toûjours verds.
Ainſi de la Vertu &c.

MONLÉRON, dans le pénultieme vers, étoit un fameux Partiſan, dont le nom étoit tout au long dans la premiere compoſition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Ruë neuve St. Auguſtin, près de la porte de Richelieu, une belle maiſon, qui eſt à préſent l'hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. *Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.*) Juvénal, Sat. I. v. 47.

——— ——— *Damnatus inani*
Judicio (quid enim ſalvis infamia nummis?)
Exſul ab octava Marius bibit, & fruitur Dis
Iratis.

Dans Séneque, *Herc. Fur.* Act. I. Sc. I. v. 33. Junon parle ainſi d'Hercule:

——— ——— *Superat & creſcit malis,*
Iraque noſtra fruitur.

VERS 77. *Tandis que Colletet.*) Il y avoit ainſi dans la premiere édition; mais depuis, à la priere de Mr. Ogier, ami de Colletet, on mit PELLETIER pour COLLETET. *Jamais perſonne ne fut moins Paraſite*, dit Richelet *, *que le bon homme du Pelletier: hors qu'il alloit*

* *Traité de la Verſification Françoiſe, pag. 161.*

On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.
Tandis que Colletet, crotté juſqu'à l'échine,
S'en va chercher ſon pain de cuiſine en cuiſine:
Savant en ce métier ſi cher aux beaux Eſprits,
Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.

montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus. C'eſt pourquoi l'Auteur ingénieux * *de la guerre des Auteurs*, a fait parler ainſi *du Pelletier*, dans un Sonnet:

On me traite de Paraſite,
Moi, qui plus reclus qu'un Hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité ſans ſeconde!
Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,
Celui qui loua tout le monde?

Ce n'eſt que dans les dernieres éditions des Satires, que Mr. Despreaux a remis le nom de *Colletet*; & c'eſt FRANÇOIS COLLETET, fils de Guillaume, qu'il a voulu déſigner. Ils ont été Poëtes tous les deux. GUILLAUME COLLETET étoit mort dès l'année 1659. & ſa place à l'Académie Françoiſe avoit été remplie par Gilles Boileau, frere de notre Auteur.

VERS 80. *Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*] MONMAUR étoit un Profeſſeur en Grec, fameux Paraſite, qui alloit chercher ſa vie de table en table; & qui, après avoir bien bû, & bien mangé, ſe mettoit à médire des Savans, tant vivans que morts. Tous les beaux Eſprits de ſon temps ſe déchaînèrent contre lui, à l'envi les uns des autres: & c'eſt l'Abbé Ménage qui fut l'Auteur de cette célèbre conſpiration. En 1636. il écrivit en Latin la vie de *Monmaur*, ſous le nom de *Gargilius Mamurra*: à la fin de cette Piece Satirique, il exhorta tous les Savans à prendre les armes contre cet Ennemi commun; & l'on peut dire que *Monmaur* fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Piece, Ménage lui donne le ſurnom de Paraſite-Pédant, *Paraſito-pædagogus*. Il feint même que *Monmaur* donnoit des leçons ſur le métier de Paraſite, & lui attribue pluſieurs écrits imaginaires ſur ce ſujet. C'eſt à quoi Mr. Despreaux fait alluſion: *Savant en ce métier... Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*

Pierre Monmaur logeoit au College des Cholets, ſur la Montagne de Ste. Geneviève. Il étoit né dans la Marche, & avoit été Avocat: Enſuite il eut une Chaire de Profeſſeur Royal en Langue Grecque au Collège de Cambrai; C'eſt pourquoi on le ſurnommoit *Monmaur le Grec*. Il appliquoit tout ſon eſprit à faire des alluſions ou jeux de mots ſur les noms propres: ces alluſions étoient toûjours tirées du Grec ou du La-

* *GUERET, Avocat, qui a fait auſſi le Parnaſſe réformé.*

Il eſt vrai que du Roi la bonté ſecourable
Jette enfin ſur la Muſe un regard favorable,
Et réparant du Sort l'aveuglement fatal,
Va tirer déſormais Phébus de l'hôpital.
On doit tout eſpérer d'un Monarque ſi juſte.
Mais ſans un Mécénas, à quoi ſert un Auguſte?
Et fait comme je ſuis, au ſiecle d'aujourd'hui,
Qui voudra s'abaiſſer à me ſervir d'appui?
Et puis, comment percer cette foule effroyable
De Rimeurs affamés dont le nombre l'accable,
Qui, dès que ſa main s'ouvre, y courent les premiers,

tin; & on les appella des *Monmauriſmes*, du nom de leur Inventeur. (Mr. de Sallengre a publié en 1716. à la Haye, *l'Hiſtoire de Pierre de Monmaur*, en 2 vol. in 8. où il a raſſemblé toutes les Pièces compoſées pour tourner Monmaur en ridicule.) Mr. Bayle, qui nous a donné l'Article de MONMAUR dans ſon Dictionnaire, remarque qu'il n'étoit pas à beaucoup près ſi mépriſable qu'on l'a repréſenté, & qu'il faut bien ſe garder de prendre pour un fidele portrait les déſcriptions ſatiriques que l'on fit de ſa perſonne & de ſes Ouvrages; ce ſont des jeux d'eſprit & des fictions. DU MONTEIL.

VERS 81. —— *Du Roi la bonté ſecourable*] En ce temps-là le Roi, à la ſollicitation de Mr. Colbert, donna pluſieurs penſions aux Gens de Lettres dans le Royaume, & dans les Pays étrangers. Ces gratifications commencerent en 1663.

VERS 94. *Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.*) Après ce vers, il y en avoit huit qui ſont remarquables: cependant l'Auteur les a ſupprimés dans l'édition de 1674. & dans toutes celles qui ont été faites depuis.

Enfin je ne ſaurois, pour faire un juſte gain,
Aller bas & rampant fléchir ſous Chapelain.
Cependant, pour flatter ce Rimeur tutélaire,
Le frere, en un beſoin, va renier ſon frere;
Et Phébus en perſonne, y faiſant la leçon,
Gagneroit moins ici, qu'au métier de maçon;
Ou, pour être couché ſur la liſte nouvelle,
S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.
Ceſſons donc d'aſpirer &c.

Quand le Roi eut réſolu de faire des gratifications aux Gens de Let-

Et raviſſent un bien qu'on devoit aux derniers?
Comme on voit les Frêlons, troupe lâche & ſtérile,
Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.
Ceſſons donc d'aſpirer à ce prix tant vanté,
Que donne la faveur à l'importunité.
Saint-Amand n'eut du Ciel que ſa veine en partage:
L'habit, qu'il eut ſur lui, fut ſon ſeul héritage:
Un lit & deux placets compoſoient tout ſon bien;
Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.
Mais quoi, las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,

tres, Mr. Colbert chargea CHAPELAIN, de faire la liſte de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de Sa Majeſté. Cette commiſſion fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les reſpects intéreſſés d'une infinité d'Auteurs de toute eſpèce, qui briguoient ſa faveur, en donnant des louanges à ſon Poëme de la Pucelle d'Orléans: C'eſt pourquoi il eſt ici appellé, *Rimeur tutélaire.*

Mr. Despreaux étoit brouillé avec ſon ainé, GILLES BOILEAU, l'Académicien; La cauſe de cette brouillerie eſt expliquée dans cette Epigramme de Liniere:

Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le Rentier aujourd'hui
En veut à Despreaux ſon frere,
C'eſt qu'il fait des vers mieux que lui.

Gilles Boileau faiſoit ſa cour à Chapelain aux dépens de ſon Cadet, & c'eſt à quoi ſe rapporte le quatrieme vers: *Le frere en un beſoin va renier ſon frere.* Dans la ſuite notre Auteur voulut effacer juſqu'aux moindres veſtiges de ce démêlé: & c'eſt la principale raiſon pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la premiere édition, l'Auteur n'avoit déſigné Chapelain que par la premiere lettre de ſon nom à la fin du ſecond vers. Dans les éditions ſuivantes il mit: *Pucelain.*

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel* &c.) MARC-ANTOINE-GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut en 1660. ou 1661. On a pluſieurs ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne ſavoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATION. Ibid. *Saint-Amand n'eut du Ciel.*] Juvénal, Sat. III. v. 208.

Nil habuit Codrus, quis enim negat?
& tamen illud
Perdidit infelix totum nihil.

Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
Conduit d'un vain eſpoir, il parut à la Cour.
Qu'arriva-t-il enfin de ſa Muſe abuſée?
Il en revint couvert de honte & de riſée;
Et la Fievre au retour terminant ſon deſtin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.
Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode:
Mais des Fous aujourd'hui c'eſt le plus incommode:
Et l'Eſprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au ſort de l'Angeli.
Faut-il donc déſormais jouer un nouveau rôle?
Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,

VERS 103. *Et tout chargé de vers.*] Il avoit fait entre autres, un Poëme *de la Lune*, dans lequel il louoit le Roi, ſurtout de ſavoir bien nager: car le Roi, dans ſa jeuneſſe, étant à Saint-Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put ſouffrir la lecture du Poëme de Saint-Amand; & l'Auteur ne ſurvêcut pas long-tems à cet affront.

VERS 112. *N'y parviendra jamais au ſort de l'Angeli.*] L'ANGELI étoit un fou, qui avoit ſuivi en Flandres Mr. le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'Angeli, quoique fou, avoit de l'eſprit. Il trouva le ſecret de plaire aux uns, & de ſe faire craindre des autres, & tous lui donnoient de l'argent; de ſorte qu'il amaſſa environ vingt-cinq mille écus. Mais ſes railleries piquantes le firent enfin chaſſer de la Cour. On raconte que MARIGNI étant un jour au dîner du Roi, dit à quelqu'un, en voyant l'Angeli, qui faiſoit rire le Roi par ſes folies: *De tous nous autres fous, qui avons ſuivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 114. *Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole?*) C'eſt-à-dire, dois-je quitter la Poëſie pour la Juriſprudence? BARTOLE étoit un célèbre Juriſconſulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires ſur le Droit. Notre Auteur ſe déſigne ici lui-même. Il avoit été reçû Avocat au Parlement, le 4. de Decembre 1656. étant âgé de 20. ans, & il ſuivit le Barreau pendant quelque temps; mais il préféra les douceurs de la Poëſie, au tumulte des affaires; & les occupations que ſa réputation naiſſante lui donna, achevèrent de l'arracher à la Juriſprudence.

VERS 115. *Et feuilletant Louet allongé par Brodeau.*] GEORGE LOUET, Conſeiller au Parlement de Paris, a fait un Recueil d'Arrêts, qui eſt fort eſtimé, & JULIEN BRODEAU, Avocat au

Et feuilletant Louet allongé par Brodeau,
D'une robe à longs plis balayer le Barreau?
Mais à ce seul penser, je sens que je m'égare.
Moi? que j'aille crier dans ce pays barbare,
Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois
Errer dans les détours d'un Dédale de Loix,
Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;
Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,
Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?
Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint Jean glacée,

même Parlement, y a ajoûté un savant Commentaire.

IMITATIONS. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*) C'est une manière de proverbe.

Candida de nigris, & de candentibus atra.

Ovid. Metam. L. XI. v. 315., & Juvénal, Sat. III. v. 30. en ces mots que notre Auteur a eus en vuë :

—— *Maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 123. *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.*) OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il nâquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les belles Lettres, ruina sa fortune, comme il en convenoit lui-même *, & fut cause qu'il ne s'attacha pas assez à sa profession, quoi qu'il fût très-habile Avocat. Ses Plaidoyers imprimés sont des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence. Nous aurons occasion de parler de lui dans la suite.

HUOT, & LE MAZIER: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laissoient pas d'être fort employés; parce qu'ils se chargeoient de toutes sortes de causes, bonnes & mauvaises, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

VERS 124. *Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?*) PIERRE FOURNIER, Procureur au Parlement, signoit *P. Fournier*, pour se distinguer de quelques-uns de ses confreres qui portoient aussi le nom de *Fournier*: C'est pourquoi on l'appelloit ordinairement PÉ-FOURNIER. Tous les Procureurs, qui ont des confreres de même nom

* *Lettre à Mr. de Montauzier.*

Arnauld à Charenton devenir Huguenot,
Saint-Sorlin Janſéniſte, & Saint-Pavin bigot.

Quittons donc pour jamais une Ville importune,
Où l'Honneur a toûjours guerre avec la Fortune :
Où le Vice orgueilleux s'érige en Souverain,
Et va la mitre en tête & la croſſe à la main :
Où la Science triſte, affreuſe, délaiſſée,
Eſt par-tout des bons lieux comme infame chaſſée ;
Où le ſeul Art en vogue eſt l'Art de bien voler :

qu'eux, ſe diſtinguent ainſi par la premiere lettre de leur nom de Baptême. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, Arlequin, pour imiter ce vers, ſe nommoit *Pé-Arlequin.*

CHANGEMENT. Vers 127. *Arnauld à Charenton* &c.] Au lieu de ce Vers & de celui qui ſuit, il y avoit dans la premiere compoſition, avant l'Impreſſion :

Le Pape devenir un zélé Huguenot,
Sainte-Beuve Jéſuite, & Saint-Pavin dévot.

Mr. de SAINTE-BEUVE étoit un célèbre Docteur de Sorbonne.

Ibid. *Arnauld à Charenton devenir Huguenot.*] Meſſire ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce ſavant Docteur a publiés contre les Calviniſtes, prouvent aſſez combien il étoit éloigné d'embraſſer leurs ſentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janſéniſte.*] JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, après avoir ceſſé d'écrire pour le Théatre, publia un écrit en 1665. contre les Religieuſes de Port-Royal, qui étoient accuſées de Janſéniſme.

Ibid. —— *Et Saint-Pavin bigot.*] SANGUIN DE ST. PAVIN, étoit un fameux Libertin, diſciple de Théophile, auſſi bien que Des-Barreaux, Bardouville, & quelques autres. Saint-Pavin a fait lui-même la peinture de ſes ſentimens, & de ſes mœurs, dans les vers ſuivans : *

Je n'ai l'eſprit embarraſſé
De l'avenir ni du paſſé.
Ce qu'on dit de moi peu me choque.
De force choſes je me moque ;
Et ſans contraindre mes deſirs,
Je me donne entier aux plaiſirs,
Le jeu, l'amour, la bonne chère &c.

Cependant, S. Pavin ne put ſouffrir que l'on eût mis ſa converſion au rang des impoſſibilités morales. On verra ci-après, dans les Remarques ſur les Epigrammes, ce qu'il

* *Portrait de S. Pavin, fait par lui-même.*

Où tout me choque : enfin, où... Je n'oſe parler.
Et quel Homme ſi froid ne ſeroit plein de bile,
A l'aſpect odieux des mœurs de cette Ville ?
Qui pourroit les ſouffrir ? & qui, pour les blâmer,
Malgré Muſe & Phébus n'apprendroit à rimer ?
Non, non, ſur ce ſujet pour écrire avec grace,
Il ne faut point monter au ſommet du Parnaſſe,
Et ſans aller rêver dans le double Vallon,
La colere ſuffit, & vaut un Apollon.

fit pour s'en venger, & ce que lui repliqua notre Auteur. Adrien de Valois s'eſt trompé * en diſant que St. Pavin s'étoit converti, à cauſe d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de Théophile, qui mourut en 1626.

Gui Patin nous apprend la mort de St. Pavin, dans une Lettre du 11. d'Avril 1670. & il ajoute, que le Curé de St. Nicolas l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui reſtoit.

VERS 132. *Et va la mitre en tête & la croſſe à la main.*] Après ce vers il y en avoit quatre autres que l'Auteur a ſupprimés depuis l'édition de 1674.

Où l'argent ſeul tient lieu d'eſprit & de nobleſſe :
Où la Vertu ſe peſe au poids de la Richeſſe :
Où l'on emporte à peine, à ſuivre les neuf Sœurs,
Un laurier chimérique, & de maigres honneurs.

IMITATION. Vers 133. *Où la Science triſte,* &c.] Ces deux vers ſont imités de Regnier, Satire III.

Si la Science pauvre, affreuſe, & mépriſée,
Sert au peuple de fable, aux plus grands de riſée.

VERS 136. *Où tout me choque : enfin, où.... Je n'oſe parler.*) Dans les premieres éditions, la ponctuation du dernier hémiſtiche étoit ainſi : *Enfin, où je n'oſe parler.* M. Racine conſeilla à l'Auteur de marquer une ſuſpenſion après la particule *où....* ce qui rend le ſens bien plus fort, & l'expreſſion plus vive.

IMITATIONS. Vers 144. *La colere ſuffit, & vaut un Apollon.*] Juvénal en ce vers célèbre, Sat. I. *v.* 79.

* *Valeſiana, p.* 32.

Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie.
A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie.
Ou bien montez en Chaire, & là, comme un Docteur,
Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur.
C'eſt-là que bien ou mal on a droit de tout dire.
Ainſi parle un Eſprit qu'irrite la Satire,
Qui contre ſes défauts croit être en ſûreté,
En raillant d'un Cenſeur la triſte auſtérité:
Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de foibleſſe,
Attend pour croire en Dieu que la fievre le preſſe;

Si natura negat, facit indignatio verſum.

Regnier l'avoit ainſi traduit, Sat. I.

Puis ſouvent la colere engendre de bons vers.

Mais on voit combien l'expreſſion de Mr. Despreaux eſt plus noble & plus animée.

CHANGEMENT. Vers 145, *Tout beau, dira quelqu'un.*] Dans les premieres éditions il y avoit: *Mais quoi, dira quelqu'un.*

VERS 154. *Attend pour croire en Dieu, que la fievre le preſſe.*) Ce vers déſigne particulierement le fameux DES BARREAUX, *qui*, ſelon le langage de Bourſaut dans ſes Lettres, *ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade.* Pendant une maladie qu'il eut, il fit un Sonnet de piété, qui eſt connu de tout le monde, & qui eſt très-beau; mais quand ſa ſanté fut revenue, il déſavoua fortement ce Sonnet. Il commence par ce vers:

Grand Dieu, tes jugemens ſont remplis d'équité, &c.

Voyez la Remarque ſur le vers 660. de la Satire X.

VERS 155. *Et toûjours dans l'orage &c.*) Au lieu de ce vers, & du ſuivant, il y avoit ceux-ci dans les premieres éditions:

Et riant hors de là du ſentiment commun,
Prêche que Trois ſont Trois, & ne ſont jamais Un.

Mais ces vers parurent trop hardis, & même un peu libertins; auſſi bien que ceux-ci qui venoient un peu après:

C'eſt-là ce qu'il faut croire, & ce qu'il ne croit pas;
Pour moi, qui ſuis plus ſimple, & que l'Enfer étonne.

Mr. Arnaud les fit changer. *Otez tout cela*, lui dit-il, *vous aurez trois ou quatre Libertins à qui cela plaira,*

Et toûjours dans l'orage au Ciel levant les mains,
Dès que l'air eſt calmé, rit des foibles Humains.
Car de penſer alors qu'un Dieu tourne le Monde,
Et regle les reſſorts de la Machine ronde,
Ou qu'il eſt une vie au delà du trépas,
C'eſt-là, tout haut du moins, ce qu'il n'avoûra pas.
Pour moi qu'en ſanté même un autre Monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'eſt Dieu qui tonne,
Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce lieu.
Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

& vous perdrez je ne ſai combien d'honnêtes gens, qui liroient vos Ouvrages.

DES MARETS avoit cenſuré ces quatre Vers; & remarqué que celui-ci :.

Prêche que Trois ſont Trois, & ne ſont jamais Un,

ſont pris de l'Impie en la Comédie du Feſtin de Pierre. DU MONTEIL.

CHANGEMENT. Vers 157. *Car de penſer alors.*] Dans les premieres éditions, il y avoit : *Car enfin, de penſer.*

SATIRE II.

A M. DE MOLIERE.

RARE & fameux Eſprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail & la peine ;
Pour qui tient Apollon tous ſes tréſors ouverts,
Et qui ſais à quel coin ſe marquent les bons vers ;
Dans les combats d'eſprit ſavant Maître d'eſcrime,
Enſeigne moi, MOLIERE, où tu trouves la rime.
On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher ;
Et ſans qu'un long détour t'arrête ou t'embarraſſe,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
Mais moi, qu'un vain capriçe, une bizarre humeur,

Le ſujet de cette Satire eſt, *la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raiſon.* Mais l'Auteur s'eſt appliqué à les concilier toutes deux, en n'employant dans cette Pièce, que des Rimes extrêmement exactes.

Cette Satire n'a été compoſée qu'après la ſeptieme : ainſi elle eſt la quatrieme dans l'ordre du temps. Elle fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Brouſſin, avec Mr. le Duc de Vitri & Moliere ; ce dernier y devoit lire une Traduction de Lucréce en vers François, qu'il avoit faite dans ſa jeuneſſe. En attendant le dîner, on pria M. Deſpreaux de réciter la Satire adreſſée à Moliere ; mais après ce récit, Moliere ne voulut plus lire ſa Traduction, craignant qu'elle ne fût pas aſſez belle pour ſoutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il ſe contenta de lire le premier Acte du Miſanthrope, auquel il travailloit en ce temps-là ; diſant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers auſſi parfaits & auſſi achevés que ceux de Mr. Despreaux ; parce qu'il lui faudroit un temps infini, s'il vouloit travailler ſes Ouvrages comme lui.

VERS 17. *Si je veux d'un Galant* &c.) Ces deux vers étoient ainſi :

Si je penſe parler d'un Galant de notre âge,
Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.

Mais heureuſement pour l'Abbé Ménage, l'Abbé de Pure fit en ce temps-

Pour mes péchés, je crois, fit devenir Rimeur:
Dans ce rude métier, où mon eſprit ſe tue,
En vain, pour la trouver, je travaille & je ſue.
Souvent j'ai beau rêver du matin juſqu'au ſoir:
Quand je veux dire *blanc*, la quinteuſe dit *noir*.
Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,
Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure;
Si je penſe exprimer un Auteur ſans défaut,
La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.
Enfin quoi que je faſſe, ou que je veuille faire,
La bizarre toûjours vient m'offrir le contraire.
De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triſte, las, & confus, je ceſſe d'y rêver:
Et maudiſſant vingt fois le Démon qui m'inſpire,
Je fais mille ſermens de ne jamais écrire.

là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de Corneille, dans laquelle Auguſte confond Cinna après la découverte de ſa conjuration; & dans cette Parodie, Mr. Colbert convainquoit Mr. Despreaux d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroiſſoient alors. Mr. Despreaux n'étoit pas aſſuré que de Pure eût fait cette Parodie maligne; mais il ſavoit bien que cet Abbé la diſtribuoit. Pour toute vengeance d'une ſi noire calomnie, notre Auteur ſe contenta de mettre le nom de l'Abbé de Pure dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cet Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoi qu'il ne fût ni propre ni galant.

MICHEL DE PURE étoit de Lyon, où ſon Pere avoit été Prévôt des Marchands, en 1634. & ſon Ayeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaiſe Traduction de *Quintilien*. Dans la ſuite il traduiſit encore *l'Hiſtoire des Indes*, écrite en Latin par le *P. Maſſée*; & *l'Hiſtoire d'Afrique*, écrite en Italien par *J. B. Birago*. Il a auſſi traduit *la Vie de Leon X.* du Latin de *Paul-Jove*; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, *les Précieuſes*; la *Vie du Maréchal de Gaſſion*, &c.

VERS 20. *La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.*] PHILIPPE QUINAUT, Auteur de pluſieurs Tragédies, imprimées en deux volumes, mais qui ſont abſolument tombées dans l'oubli. Il a depuis compoſé des Opéra. Il fut reçû à l'Académie Françoiſe, en l'année 1670. & mourut en 1688.

Mais quand j'ai bien maudit & Muſes & Phébus,
Je la voi qui paroît, quand je n'y penſe plus.
Auſſi-tôt, malgré moi, tout mon feu ſe rallume:
Je reprens ſur le champ le papier & la plume.
Et de mes vains ſermens perdant le ſouvenir,
J'attends de vers en vers qu'elle daigne venir.
Encor ſi pour rimer, dans ſa verve indiſcrete,
Ma Muſe au moins ſouffroit une froide épithête:
Je ferois comme un autre, & ſans chercher ſi loin,
J'aurois toûjours des mots pour les coudre au beſoin:
Si je louois Phillis, *En miracles féconde;*
Je trouverois bien-tôt, *A nulle autre ſeconde;*
Si je voulois vanter un objet *Nompareil*,
Je mettrois à l'inſtant, *Plus beau que le Soleil.*
Enfin parlant toûjours d'*Aſtres* & de *Merveilles*,
De *Chef-d'œuvres des Cieux*, de *Beautez ſans pareilles;*
Avec

VERS 35. *Je ferois comme un autre.*] GILLES MÉNAGE, dont les Poëſies ſont remplies d'expreſſions ſemblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers ſuivans: ce qui marque un génie froid & ſtérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé Ménage, qui n'avoit *point de Naturel à la Poëſie*, & qui ne *faiſoit des vers qu'en dépit des Muſes*; comme il l'a dit lui-même dans la *Préface de ſes Obſervations ſur Malherbe.*

Gilles Boileau, frere de notre Auteur, avoit déja repris l'Abbé Ménage de ſon affectation à employer ces ſortes de Phraſes Poëtiques: *En charmes féconde, A nulle autre pareille, A nulle autre ſeconde: Ce Chef-d'œuvre des Cieux, Ce miracle d'amour*, &c. on peut voir *l'Avis à Mr. Ménage*, ſur ſon Églogue intitulée: *Chriſtine*, p. 16.

VERS 46. *Dans mes Vers recouſus mettre en pièces Malherbe.*] Il étoit difficile de faire un vers qui rimât avec celui-ci. Cela parut même impoſſible à La Fontaine, à Moliere, & à tous les amis que notre Poëte conſulta. Cependant il trouva le vers qu'il cherchoit.

(*Et tranſpoſant cent fois & le nom & le verbe.*)

Quand il le dit à La Fontaine, *Ah! le voilà*, s'écria celui-ci, en l'interrompant: *Vous êtes bien-heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela.*

Mr.

Avec tous ces beaux mots ſouvent mis au hazard,
Je pourrois aiſément, ſans génie & ſans art,
Et tranſpoſant cent fois & le nom & le verbe,
Dans mes vers recouſus mettre en pièces Malherbe.
Mais mon Eſprit, tremblant ſur le choix de ſes mots,
N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
Et ne ſauroit ſouffrir, qu'une phraſe inſipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.
Ainſi recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effaceraï trois.
Maudit ſoit le premier, dont la verve inſenſée
Dans les bornes d'un vers renferma ſa penſée,
Et donnant à ſes mots une étroite priſon,
Voulut avec la Rime enchainer la Raiſon.
Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,
Mes jours pleins de loiſir couleroient ſans envie,

Mr. Despreaux faiſoit ordinairement le ſecond vers avant le premier. C'eſt un des plus grands ſecrets de la Poëſie, pour donner aux vers beaucoup de ſens & de force. Il conſeilla à Mr. Racine de ſuivre cette méthode; & il diſoit à ce propos: *Je lui ai appris à rimer difficilement.*

VERS 53. *Maudit ſoit le premier, dont la verve inſenſée,* &c.] Mr. Arnauld d'Andilly entendant réciter cette Satire, fut extrêmement touché de ces quatre vers; il en admira la beauté, & les compara à ceux-ci de BREBEUF, qui ſont ſi fameux: *Pharſ. L. III.*

C'eſt de lui que nous vient cet Art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

Mr. d'Andilly ſe fit réciter cette Satire trois fois de ſuite, par l'Auteur.

CHANG. Vers 57. *Sans ce métier fatal au repos de ma vie,* &c.] Premiere maniere:

Sans ce métier, hélas! ſi contraire à ma joie,
Mes jours auroient été filés d'or & de ſoie.

Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant;
Et comme un gras Chanoine, à mon aiſe, & content,
Paſſer tranquillement, ſans ſouci, ſans affaire,
La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.
Mon cœur exempt de ſoins, libre de paſſion,
Sait donner une borne à ſon ambition;
Et fuyant des grandeurs la préſence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.
Et je ſerois heureux, ſi, pour me conſumer,
Un deſtin envieux ne m'avoit fait rimer.
Mais depuis le moment que cette frénéſie
De ſes noires vapeurs troubla ma fantaiſie,
Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement,

l'Auteur corrigea ces deux vers, parce que Mr. d'Andilly lui fit remarquer, qu'il tomboit dans le défaut qu'il attaquoit: *Vous blâmez*, lui dit Mr. d'Andilly, *ceux qui dans leurs vers mettent en pièces Malherbe, & voilà une expreſſion qui eſt de ce Poëte.* En effet, MALHERBE a employé trois fois cette expreſſion.

I. Dans l'Ode à la Reine Marie de Medicis, 1600.

Les Parques d'une même ſoie
Ne devident pas tous nos jours.

II. Dans l'Ode au Duc de Bellegarde, 1608.

Ainſi de tant d'or & de ſoie
Ton âge devide ſon cours, &c.

III. Et dans un fragment au Cardinal de Richelieu:

Nos jours filés de toutes ſoies
Ont des ennuis comme des joies, &c.

VERS 62. *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.*] Il auroit bien pu mettre la négative, en diſant: *La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire*; comme LA FONTAINE l'a mis depuis dans ſon Epitaphe:

Jean s'en alla, comme il étoit venu,
Mangeant le fonds avec le revenu,
Croyant le bien choſe peu néceſſaire.
Quant à ſon temps, bien le ſût diſpenſer:
Deux parts en fit, dont il ſouloit paſſer,
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

Mr. Despreaux demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manieres valoit mieux, la ſienne, ou celle de la Fontaine. Il paſſa tout d'une voix, que la ſienne étoit la meilleure, parce qu'en ôtant la négative,

M'inſpira le deſſein d'écrire poliment:
Tous les jours malgré moi, cloué ſur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin paſſant ma vie en ce triſte métier,
J'envie en écrivant le ſort de Pelletier.
Bienheureux Scuderi! dont la fertile plume
Peut tous les mois ſans peine enfanter un volume;
Tes Écrits, il eſt vrai, ſans art & languiſſans,
Semblent être formés en dépit du bon ſens:
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puiſſe dire,
Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.
Et quand la Rime enfin ſe trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reſte y ſoit mis de travers?

Rien faire devenoit une eſpèce d'occupation.

VERS 76. *J'envie en écrivant le ſort de Pelletier.*) Poëte du dernier ordre, qui faiſoit tous les jours un Sonnet. *Pelletier* prit ce vers pour une louange; & dans cette penſée, il fit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poëſies, où il y avoit quelques-uns de ſes vers. Mr. Despreaux s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire ſans ſon aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit Pelletier qui l'avoit donnée à imprimer, *parce qu'elle étoit à ſa louange.*

Richelet s'eſt trompé, quand il a dit que Pelletier mourut en 1660. *Lett. Choiſies, Tom. I.* On a parlé de ce Poëte, ſur le vers 54. du Diſcours au Roi, & ſur le vers 47. de la Satire I.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi!* &c.] GEORGE DE SCUDERI de l'Académie Françoiſe, a compoſé pluſieurs Romans: *l'Illuſtre Baſſa*, la Traduction du *Caloandre fidelle*, &c. outre le Poëme d'*Alaric*, & un grand nombre de Pièces de théâtre. Quoique le Roman de *Cyrus*, & celui de *Clélie*, ayent été imprimés ſous ſon nom, ils ſont néanmoins de l'illuſtre MAGDELEINE DE SCUDERI, ſa Sœur.

BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire de cet Auteur. *O bienheureux Écrivains*, s'écrie-t-il, *M. de Saumaiſe en Latin & Mr. de Scuderi en François! J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de Calepins, que moi d'Almanachs.* Il dit encore: *Bienheureux ſont ces Écrivains qui ſe contentent ſi facilement; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts; qui, ſans choiſir, écrivent tout ce qu'ils ſavent.* Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANGEMENT. Vers 79. —— *Sans art & languiſſans*:) Dans les

Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux regles de l'art asservir son génie!
Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir:
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir,
Et toûjours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement en soi-même il s'admire.
Mais un Esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver:

premieres éditions il y avoit: *Sans force & languissans.*

VERS 87. *Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir:*) Un Théologien François donne une assez plaisante raison de la sotte complaisance avec laquelle les Auteurs médiocres regardent leurs propres Ouvrages. »Selon la justice, dit-il, tout travail honnête doit être recompensé »de louange ou de satisfaction. »Quand les bons Esprits font un »Ouvrage excellent, ils sont juste»ment récompensés par les applau»dissemens du Public; Quand un »pauvre Esprit travaille beaucoup »pour faire un mauvais Ouvrage, il »n'est pas juste ni raisonnable qu'il »attende des louanges publiques; »car elles ne lui sont pas dûes: »Mais afin que ses travaux ne »demeurent pas sans récompense, »Dieu lui donne une satisfaction »personnelle, que personne ne lui »peut envier sans une injustice plus »que barbare. Tout ainsi que Dieu, »qui est juste, donne de la satis»faction aux Grenouilles, de leur »chant: autrement, le blâme pu»blic, joint à leur mécontentement, »seroit suffisant pour les réduire »au désespoir. *Le P. FRANÇOIS GARASSE, Somme Théolog.* L. II. p. 419.

IMITATION. Ibid. *Un Sot en écrivant,* &c.] Horace, L. II. Ep. II. v. 106. & sqq.

Ridentur, mala qui componunt Carmina: verum
Gaudent scribentes, & se venerantur; & ultro,
Si taceas, laudant; quidquid scripsere beati, &c.
Prætulerim scriptor delirus, inersque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant:
Quam sapere, & ringi.

VERS 94. *Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire.*] En cet endroit, Moliere dit à notre Auteur, en lui serrant la main: *Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces Esprits sublimes, dont vous parlez; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois véritablement content.*

Le célèbre SANTEUL pensoit bien autrement de ses Poësies, il l'avoua même un jour chez Thierri, à Mr. Despreaux, qui lui dit: *Vous êtes donc le seul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ses Ouvrages.* Alors Santeul, flatté par le titre d'*Homme ex-*

Et toûjours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, & ne ſauroit ſe plaire.
Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'eſprit,
Voudroit pour ſon repos n'avoir jamais écrit.
Toi donc, qui vois les maux où ma Muſe s'abîme,
De grace, enſeigne-moi l'art de trouver la Rime:
Ou, puiſqu'enfin tes ſoins y ſeroient ſuperflus,
MOLIERE, enſeigne moi l'art de ne rimer plus.

traordinaire, & voulant faire voir qu'il ne ſe croyoit pas indigne de cet Éloge, revint au ſentiment de Mr. Despreaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement ſatisfait des Ouvrages qu'il avoit compoſés.

Mr. Despreaux citoit un jour à ce propos, ces Réflexions de l'Auteur des Caractères: *La même juſteſſe d'eſprit qui nous fait écrire de bonnes choſes, nous fait appréhender qu'elles ne le ſoient pas aſſez pour mériter d'être lues. Un Eſprit médiocre croit écrire divinement: Un bon Eſprit croit écrire raiſonnablement.* LA BRUYERE, ch. des *Ouvrages de l'Eſprit.*

SATIRE III.

QUEL ſujet inconnu vous trouble & vous altere?
D'où vous vient aujourd'hui cet air ſombre & ſévere,
Et ce viſage enfin plus pâle qu'un Rentier,
A l'aſpect d'un Arrêt qui retranche un quartier?
Qu'eſt devenu ce teint, dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans ſeuls, & de biſques nourrie,
Où la joie en ſon luſtre attiroit les regards,
Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?
Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine?

Cette Satire a été faite en l'année 1665. Elle contient le récit d'un Feſtin, donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui ſe pique néanmoins de rafiner ſur la bonne chère. Ce caractère eſt ſemblable à celui qu'Horace donne à Naſidiénus, dans la Satire VIII. du Livre II. où ce Poëte a fait le récit d'un repas ridicule. Un de nos plus célèbres Écrivains, ſavant Traducteur & Commentateur d'Horace, ne paroit pas être bien entré dans le ſens de ſon Auteur, quand il a dit, qu'Horace *avoit peint le caractère d'un Homme fort avare, qui fait une ſotte oſtentation de ſes richeſſes.* Il ſemble au contraire, que c'eſt plutôt le caractère d'un Homme qui ne manque pas de généroſité, mais qui manque de goût: d'un Sot magnifique. C'étoit la penſée de Mr. Despreaux. Regnier a fait auſſi la Deſcription d'un Soupé ridicule, auquel il fut retenu malgré lui: C'eſt dans la Satire II.

Bien de gens ont cru fauſſement, que Mr. Despreaux, dans cette Satire, avoit voulu ſe dépeindre ſous le perſonnage de celui qui fait le récit: & ſur cela, ils l'ont regardé comme un Homme d'une délicateſſe exceſſive en fait de bonne chère. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien loin de ſe repréſenter ici lui-même, il ſe moque d'un Homme qui ne peut s'accommoder que des repas exquis; & que la raillerie ne tombe pas moins ſur la délicateſſe outrée de celui qui fait le récit du Feſtin, que ſur le Feſtin même. Il a voulu repréſenter Mr. DU BROUSSIN, *qui*, ſelon le langage de notre Auteur, *traitoit ſérieuſement les repas.* Quand il ſut que Mr. Despreaux travailloit ſur cette matière, il tâcha de l'en détourner; diſant que ce n'étoit pas là un ſujet ſur lequel il fallut plaiſanter; *Choiſiſſez plutôt les Hypocrites*, lui diſoit-il ſérieuſement, *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chère, croyez-moi, ne badinez point là-deſſus.* Il ſe reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en fut aucun mauvais gré à l'Auteur.

Au reſte, il y a ſept Perſonnes que l'on fait parler dans cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & ſix Con-

A-t-on par quelque Édit réformé la cuiſine?
Ou quelque longue pluye, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins & vos melons?
Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
P. Ah! de grace, un moment, ſouffrez que je reſpire.
Je ſors de chez un Fat, qui, pour m'empoiſonner,
Je penſe, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Je l'avois bien prévû. Depuis près d'une année,
J'éludois tous les jours ſa pourſuite obſtinée.
Mais hier il m'aborde, & me ſerrant la main:
Ah! Monſieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

vives, qui ſont: le Perſonnage qui fait le récit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui eſt déſigné par le Hableur, & enfin un Poëte.

VERS 1. *A.*) Cette lettre, qui eſt au commencement du premier vers, ſignifie l'Auditeur, ou celui qui interroge; & la lettre *P.* qui eſt devant le quatorzieme vers, dénote le Poëte. L'Auteur avoit deſſein d'y mettre un *B.* pour marquer le *Brouſſin*: mais il craignit que ſon intention ne fut trop marquée.

IMITATION. Ibid. *Quel ſujet inconnu* &c.) Juvénal commence ainſi ſa neuvieme Satire:

Scire volim, quare toties mihi, Naevole, triſtis
Occurras, fronte obducta? —
— — — unde repente
Tot ruga?

VERS 4. *A l'aſpect d'un Arrêt qui retranche un quartier?*] En 1664. le Roi ſupprima un quartier des rentes conſtituées ſur l'Hôtel de Ville: Le Chevalier de CAILLI fit alors cette Épigramme, dont Mr. Deſpréaux faiſoit cas:

De nos rentes, pour nos péchés,
Si les quartiers ſont retranchés,
Pourquoi s'en émouvoir la bile?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu:
Nous allions à l'Hotel-de-Ville,
Et nous irons à l'Hotel-Dieu.

VERS 6. — *Et de biſques nourrie.*] En ce temps-là, les Biſques étoient un mets fort eſtimé.

VERS 10. *A-t-on par quelque Édit reformé la cuiſine?*] On publia alors divers Édits de réformation.

CHANGEMENT. Vers 12. *Vos vins & vos melons.*) Dans la premiere Édition il y avoit: *Vos vins ou vos melons.*

CHANGEMENT. Vers 13. *Répondez donc enfin.*] Il y avoit ici: *Répondez donc du moins.*

VERS 15. *Je ſors de chez un Fat.*] C'eſt celui qui avoit donné le dîner; mais c'eſt un Perſonnage feint.

CHANGEMENT. Vers 19. *Mais hier.*) Il y avoit dans les premieres Éditions: *Quand hier.*

N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles:
Et je gagerois bien que, chez le Commandeur,
Villandri priſeroit ſa ſéve, & ſa verdeur.
Moliere avec Tartuffe y doit jouer ſon rôle:
Et Lambert, qui plus eſt, m'a donné ſa parole.
C'eſt tout dire en un mot, & vous le connoiſſez.
Quoi, Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'eſt aſſez.
Ce matin donc, ſéduit par ſa vaine promeſſe,
J'y cours, midi ſonnant, au ſortir de la Meſſe.
A peine étois-je entré, que ravi de me voir,
Mon Homme, en m'embraſſant, m'eſt venu recevoir,
Et montrant à mes yeux une allégreſſe entiere,
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere:

VERS 22. —— *Boucingo n'en a point de pareilles.*] BOUCINGO, fameux Marchand de vin.

VERS 23. —— *Chez le Commandeur.*] JACQUES DE SOUVRÉ, Commandeur de St. Jean de Latran, & enſuite Grand-Prieur de France. Il aimoit la bonne chère, & tenoit ordinairement une table ſomptueuſe, à laquelle aſſiſtoient ſouvent Mr. du Brouſſin, & Mr. de Villandri, qui eſt nommé dans le vers ſuivant. Les Repas du *Commandeur* étoient renommés en ce temps-là, & Saint-Evremond en fait mention dans ſes Écrits *. Le Commandeur de Souvré étoit fils du Maréchal de Souvré, Gouverneur de Louis XIII, & Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24. *Villandri priſeroit.*] Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur de VILLANDRI, Conſeiller d'État, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

VERS 25. *Moliere avec Tartuffe.*) La Comédie du *Tartuffe* avoit été défendue en ce temps-là, & tout le monde vouloit avoir Moliere pour la lui entendre reciter.

VERS 26. *Et Lambert, qui plus eſt,* &c.] MICHEL LAMBERT, fameux Muſicien, étoit ſouhaité partout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit preſque toûjours de parole. Cela eſt bien marqué dans ce vers & dans les deux ſuivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696. âgé de 87. ans. Son corps a été mis dans le tombeau de Jean Baptiſte Lulli, ſon Gendre.

* *Converſ. du Duc de Candale, avec Mr. de St. Evremond.*

Mais puiſque je vous vois, je me tiens trop content.
Vous êtes un brave homme : Entrez. On vous attend.
A ces mots, mais trop tard, reconnoiſſant ma faute,
Je le ſuis en tremblant dans une chambre haute,
Où, malgré les volets, le Soleil irrité
Formoit un poële ardent au milieu de l'Été.
Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaiſance ;
Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoiſſance,
Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans,
Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.
J'enrageois. Cependant on apporte un potage.
Un coq y paroiſſoit en pompeux équipage,
Qui changeant ſur ce plat & d'état & de nom,
Par tous les Conviés s'eſt appellé chapon.

C v

VERS 28. *Quoi, Lambert ? Oui, Lambert. A demain. C'eſt aſſez.*] Ce vers eſt en Dialogue. *Quoi, Lambert?* c'eſt le Convié qui dit ceci. L'Hôte repond : *Oui, Lambert. A demain.* Et le Convié promet d'y aller, en diſant : *C'eſt aſſez.*

VERS 43. *Deux nobles Campagnards* &c.) De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui ſoit un perſonnage réel. Voyez la Remarque ſur le vers 173. de cette Satire.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.*) *Artamene* ou *le grand Cyrus*, Roman de Mademoiſelle de Scuderi, en dix volumes. Il eſt rempli de longues converſations, & ſur-tout de grands Complimens fort ennuyeux. C'eſt pourquoi Furetiere a dit dans *l'Hiſtoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence :* Que *les Bourgeois de cette Place* (le Roman de Cyrus) *affectoient ſur-tout d'être fort civils, & de fort bon entretien.* La plûpart des gens de Province, qui s'imaginoient que le ſtile de ces Romans étoit le ſtile de la Cour, & un modèle de politeſſe, formoient leur langage & leurs complimens ſur le *Cyrus* & ſur la *Clélie*, dont ils retenoient les façons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient auſſi produit les Précieuſes : caractère que Moliere a ſi bien joué. Les premiers Volûmes du Roman de *Cyrus* commencerent à paroître en 1649.

VERS 45. *Cependant on apporte un potage* &c.] Mr. FOURCROI, célébre Avocat, s'aviſa un jour de donner un répas ſemblable en tout à celui qui eſt décrit dans cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat Général ; à M. de Menars, Maître des Requêtes, enſuite Préſident à Mortier ; à Mr. Despreaux ; & à

Deux assiettes suivoient, dont l'une étoit ornée
D'une langue en ragoût de persil couronnée:
L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
On s'assied: mais d'abord, notre Troupe serrée
Tenoit à peine autour d'une table quarrée:
Où chacun, malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.
Jugez en cet état si je pouvois me plaire,

quelques autres. Mais sa plaisanterie ne plût point aux Conviés; & l'on dit alors, que ces sortes de repas sont bons à décrire & non pas à donner.

VERS 58. *Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère.*] Il auroit pu mettre: *Moi qui compte pour rien & le vin & la chère.* Mais il a cru l'autre maniere plus conforme à l'usage. L'un & l'autre se peuvent dire. Cependant il semble que l'usage y ait mis cette différence, qu'après, *Ne compter pour rien*, il faut une négation; & après *Compter pour rien*, il faut une affirmation:

Je ne compte pour rien ni le vin ni la chère.

Moi qui compte pour rien & le vin & la chère.

VERS 60. *Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.*] Ce fut l'Abbé Furetiere qui indiqua à notre Auteur, les deux mauvais Prédicateurs qui sont ici nommés: l'Abbé *Cassaigne* & l'Abbé *Cotin*, tous deux de l'Académie Françoise. JACQUES CASSAIGNE, de la Ville de Nimes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de St. Étienne. Il fut reçu à l'Académie Françoise en l'année 1661. à la place de St. Amant, & mourut au mois de Mai 1679. Il a fait la Préface des Œuvres de Balzac, qui est estimée: il a encore traduit Salluste, &c. Il eut assés de bon sens pour ne témoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des Satires. Mais l'Abbé Cotin ne fit pas de même. Fier & présomptueux comme il étoit, il ne put souffrir que son talent pour la Chaire lui fut contesté. Pour s'en venger, il fit une mauvaise Satire contre Mr. Despreaux, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité Horace & Juvénal. Cotin ne s'en tint pas là: il publia un Libelle en prose, intitulé: *La Critique désintéressée sur les Satires du temps*: dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus grossières, & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'avisa encore malheureusement pour lui, de faire entrer Moliere dans cette dispute, & ne l'épargna pas plus que Mr. Despreaux. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, comme on le verra dans les Satires suivantes; mais Moliere acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant sur le Théâtre à la risée publique, dans la Comédie des *Fem-*

Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère,
Si l'on n'eſt plus au large aſſis en un feſtin,
Qu'aux Sermons de Caſſaigne, ou de l'Abbé Cotin.
Notre Hôte, cependant, s'adreſſant à la Troupe:
Que vous ſemble, a-t-il dit, du goût de cette ſoupe?
Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus,
Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus?
Ma foi, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête!
Les cheveux cependant me dreſſoient à la tête:

mes ſavantes, ſous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la ſuite en celui de *Triſſotin*. CHARLES COTIN, Pariſien, fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait pluſieurs Ouvrages tant en vers qu'en proſe.

VERS 63. *Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus* &c.) Ces ſortes de ſoupes étoient alors à la mode, & on les appelloit, des *Soupes de l'écu d'argent*. C'étoit l'Enſeigne d'un Traiteur qui demeuroit dans le quartier de l'Univerſité & qui avoit inventé la maniere de les faire.

VERS 65. *Ma foi, vive Mignot,* &c.] JACQUES MIGNOT, Patiſſier-Traiteur, demeuroit dans la Rue de la Harpe, vis-à-vis la Rue percée. Il avoit la charge de Maître Queux de la Maiſon du Roi, & celle d'Ecuyer de la bouche de la Reine: ainſi il crut qu'il étoit de ſon honneur de ne pas ſouffrir qu'on traitât d'Empoiſonneur, un Officier comme lui. Il donna ſa plainte à M. Deffita, Lieutenant Criminel, contre l'Auteur des Satires; mais ni ce Magiſtrat, ni Mr. de Riants, Procureur du Roi, ne voulurent recevoir la plainte de *Mignot:* ils le renvoyerent, en diſant que l'injure dont il ſe plaignoit, n'étoit qu'une plaiſanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raiſon, bien loin de l'appaiſer, ne fit qu'irriter ſa colere: & voyant qu'il ne pouvoit eſpérer de ſatisfaction par la voie de la Juſtice, il réſolut de ſe faire juſtice lui-même. Pour cet effet, il s'aviſa d'un expédient tout nouveau. Mignot avoit la réputation de faire d'excellens Biſcuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il ſut que l'Abbé Cotin avoit fait une Satire contre Mr. Despreaux, leur Ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ſes dépens; & quand on venoit acheter des biſcuits, il les enveloppoit dans la feuille qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le Public: affociant ainſi ſes talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Mr. Despreaux vouloit ſe réjouir avec ſes amis, il envoyoit acheter des biſcuits chez Mignot, pour avoir la Satire de Cotin. Cependant la colere de Mignot s'appaiſa, quand il vit que la Satire de Mr. Despreaux, bien loin de le décrier, comme il le craignoit, l'avoit rendu extrêmement célebre. En effet, depuis ce temps-là tout le monde vouloit aller chez lui. Mignot a gagné du bien dans ſa profeſ-

Car Mignot, c'eſt tout dire, & dans le Monde entier,
Jamais empoiſonneur ne ſût mieux ſon métier.
J'approuvois tout pourtant de la mine & du geſte,
Penſant qu'au moins le vin dût reparer le reſte.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,
D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,
Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage;
Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.
A peine ai-je ſenti cette liqueur traîtreſſe,
Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adreſſe;
Toutefois avec l'eau que j'y mets à foiſon,

ſion, & il faiſoit gloire d'avouer qu'il doit ſa fortune à Mr. Despreaux.

VERS 73. *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage.*] *L'Auvernat*, ou *Auvernas*, eſt un vin fort rouge & fumeux, qui n'eſt bon à boire que dans l'arrière-ſaiſon. Ce vin croît aux environs d'Orléans. Il eſt fait de raiſins noirs, qu'on appelle du même nom, parce que le plant en eſt venu d'Auvergne.

Le *Lignage* eſt un vin moins fort en couleur, qui eſt fait avec toutes ſortes de raiſins. Les Cabaretiers mêlent ces deux ſortes de vins pour faire leurs vins clairets & roſés de pluſieurs couleurs.

VERS 74. *Se vendoit chez Crenet.*] Fameux Marchand de vin, qui tenoit le Cabaret de la Pomme du Pin, vis-à-vis l'Égliſe de la Magdelaine, près du Pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déja renommé du temps de Regnier qui en parle ainſi dans ſa dixième Satire:

Où maints Rubis balays tout rougiſſans de vin,
Montroient un hac itur *à la Pomme de Pin.*

Et même du temps de Rabelais, qui dit: *Puis cauponiſons ès Tabernes méritoires de la Pomme de Pin, de Caſtel, de la Magdelaine, & de la Mule.* Pantagr. l. 2. ch. 6.

CRENET ne fit pas comme Mignot, car il ne fit que rire du mêlange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Ce reproche n'étoit pas auſſi ſans fondement, car Mr. du Brouſſin avoit fait acheter à Mr. d'Herbaut, chez *Crenet*, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut enſuite être de ce vin coupé & mêlangé: ce qui mit le Brouſſin dans une furieuſe colere contre *Crenet*, qu'il ne menaçoit

J'eſpérois adoucir la force du poiſon.
Mais qui l'auroit penſé ? pour comble de diſgrace,
Par le chaud qu'il faiſoit nous n'avions point de glace.
Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'Été!
Au mois de Juin! Pour moi, j'étois ſi tranſporté,
Que donnant de fureur tout le feſtin au Diable,
Je me ſuis vu vingt fois prêt à quitter la table;
Et dût-on m'appeller & fantaſque & bouru,
J'allois ſortir enfin, quand le Rôt a paru.
Sur un lievre flanqué de ſix poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, animaux domeſtiques,
Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.

pas de moins que de le perdre. C'eſt à cette aventure que l'Auteur fait alluſion.

Ibid. —— *Pour vin de l'Hermitage.*] Il croît ſur un côteau ſitué dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, ſur le rivage du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage, qui a donné ſon nom au territoire, & au vin qu'on y recueille.

CHANGEMENT. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil.*) Il y avoit : *Et qui rouge en couleur,* dans les premieres éditions.

VERS 83. *Point de glace, bon Dieu!*] Dans le temps que cette Satire fut faite, l'uſage de la glace n'étoit pas ſi commun en France, qu'il l'eſt à préſent. Il n'y avoit que ceux qui ſe piquoient de délicateſſe & de rafinement, qui buſſent à la glace. Ainſi la plainte, que fait ici le Perſonnage, qui parle, marque bien ſon caractère. En France on n'a commencé à boire à la glace, que vers la fin du dix-ſeptieme Siecle ; mais cet uſage étoit connu des anciens Romains, qui en faiſoient leurs délices.

VERS 88. —— *Quand le Rôt a paru.*) Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. du Brouſſin, s'il falloit dire *le Rôt*, ou *le Rôti*. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt.*

VERS 92. *Sentoient encor le chou.*) Une petite aventure domeſtique a fourni à l'Auteur l'idée de ce vers & des deux précédens. Un ſoir, il y avoit du monde à ſouper chez Mr. Boileau ſon pere. En entrant dans la Salle à manger, on ſentit une odeur ſemblable à celle de la ſoupe aux choux, dont tout le monde fut frappé. Mr. Boileau demanda à la Cuiſiniere, ſi elle étoit folle de vouloir leur donner une ſoupe

Autour de cet amas de viandes entaſſées,
Regnoit un long cordon d'alouettes preſſées,
Et ſur les bords du plat, ſix pigeons étalés
Préſentoient pour renfort leurs ſquélettes brûlés.
A côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin ſaiſiſſoit l'odorat,
Et nageoit dans des flots de vinaigre roſat.

aux choux, à ſouper? La Cuiſiniere répondit que ce n'étoit pas ſon deſſein; cependant on ſentoit toûjours la même odeur: mais à peine eut-on ſervi le Rôt, que l'on découvrit au fond du baſſin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché ſous le reſte de la viande: car on la ſervoit alors en Pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur. On le fit d'abord emporter; mais il avoit répandu par-tout une odeur de chou qui dura tout le reſte du repas.

VERS 94. *Regnoit un long cordon d'alouettes preſſées.*] Comme ce Repas ſe donnoit en Été, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce temps-là on ne mangeoit pas d'Alouettes. C'eſt Bourſaut qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Théatre, intitulée: *La Satire des Satires*, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il avoit eu raiſon de faire ſervir des Alouettes dans ce repas, parce que c'eſt un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant, qui cherche des mêts extraordinaires. Qu'ainſi, l'on peut préſumer qu'il a donné des Alouettes, quoique mauvaiſes, dans une ſaiſon où il n'eſt pas impoſſible d'en avoir, puis qu'il y en a en tout temps: les Alouettes n'étant pas des oiſeaux de paſſage. D'ailleurs, cette faute tombe ſur Mignot, qui avoit préparé le repas, & non pas ſur le Poëte qui en fait la deſcription. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, ſi ſes ennemis ne s'étoient pas ſi fort applaudis de cette critique.

IMITATION. Ibid. *Un cordon d'Alouettes.*] Les Latins diſoient dans le même ſens:

Une couronne d'Alouettes, de Grives, &c.

Texta Roſis fortaſſe tibi, vel divite Nardo,
At mihi de Turdis facta Corona placet.

Martial. XIII. Epig. LI.

IMITATION. Vers 96. *Leurs ſquélettes brûlés.*] Horace, dans ſon récit d'un Feſtin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons:

——— *Tum pectore aduſto*
Vidimus & Merulas poni. L. II. Sat. VIII, 90.

Tous mes Sots à l'inſtant changeant de contenance,
Ont loué du feſtin la ſuperbe ordonnance :
Tandis que mon Faquin, qui ſe voyoit priſer,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuſer.
Sur-tout certain Hableur, à la gueule affamée,
Qui vint à ce feſtin conduit par la fumée,
Et qui s'eſt dit Profès dans l'Ordre des Côteaux,
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

VERS 105. *Sur-tout certain Hableur.*] Celui dont le caractère eſt ſi vivement exprimé dans ces dix vers, s'appelloit B. D. L. Couſin iſſu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. de L.... Grand Audiencier de France, qui lui avoit acheté une charge de Préſident à la Cour des Monnoies ; mais il diſſipa tout ſon bien ; & ſon Oncle l'ayant abandonné, il fut réduit à vivre chez ſes amis. Il alloit ſouvent chez Mr. Boileau le Greffier, frere aîné de Mr. Deſpreaux. Ce fut là que ſe paſſa entre ce même Mr. D. L.... & la Comteſſe de CRISSÉ, ceſte Scène plaiſante & vive qui a été décrite par Mr. Racine dans ſes *Plaideurs*, ſous les noms de *Chicaneau* & de la *Comteſſe de Pimbéche*. La Comteſſe de Criſſé étoit une Plaideuſe de profeſſion, qui a paſſé toute ſa vie dans les procès, & qui a diſſipé de grands biens dans cette occupation ruineuſe. Le Parlement fatigué de ſon obſtination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès, ſans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de ſon déſeſpoir les Juges, les Avocats, & ſon Procureur ; elle alla encore porter ſes plaintes à Mr. Boileau le Greffier, chez qui ſe trouva par hazard Mr. de L.... dont il s'agit. Cet Homme qui vouloit ſe rendre néceſſaire par-tout, s'aviſa de donner des conſeils à cette Plaideuſe. Elle les écoutz d'abord avec avidité ; mais par un mal-entendu qui ſurvint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'inſulter, & l'accabla d'injures. Mr. Despreaux, qui étoit préſent à cette Scène, en fit le récit à Mr. Racine, qui l'accommoda au Théâtre, & l'inſéra dans la Comédie des *Plaideurs*. Il n'a preſque fait que la rimer. La premiere fois que l'on joua cette Comédie, on donna à l'Actrice qui repréſentoit la Comteſſe de Pimbêche, un habit de couleur de Roſe ſéche, & un maſque ſur l'oreille ; ce qui étoit l'ajuſtement ordinaire de la Comteſſe de Criſſé.

VERS 107. *Dans l'Ordre des Côteaux.*] *Les Côteaux:* ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant table, qui étoient partagés ſur l'eſtime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui ſont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partiſans. *Je ne puis m'oter de l'eſprit* (dit le P. Bouhours) *qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la déſcription de ſon Feſtin :*

Sur-tout certain Hableur, &c.

Je riois de le voir, avec ſa mine étique,
Son rabat jadis blanc, & ſa perruque antique,
En lapins de garenne ériger nos clapiers,

Et

„Je me ſuis même mis en tête „(continue le P. Bouhours) que „les Commentateurs ſe tourmen„teront fort pour expliquer ce *Pro„fès dans l'Ordre des Côteaux*, & „qu'on pourra bien le corriger en „liſant : *Profès dans l'Ordre de „Ciſteaux*, par la raiſon que *l'Ordre „des Côteaux* ne ſe trouvera point „dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & „que les gens de ce temps-là ne ſau„ront pas que cet Ordre n'étoit „qu'une Société de fins Débauchés, „qui vouloient que le vin qu'ils „bûvoient, fût d'un certain côteau ; „& qu'on les appelloit pour cela : *les „Côteaux*.

Les plus fameux Côteaux qui produiſent le vin de Champagne, ſont Rheims, Pérignon, Silleri, Haut-Villier, Ai, Taiſſy, Verzenai, St. Thierri. Notre Auteur diſoit, que ces trois Seigneurs qu'on nommoit *les Côteaux*, étoient le Commandeur de SOUVRÉ, le Duc de MORTEMAR, & le Marquis de SILLERI.

Ménage donne une autre origine à ce nom-là. „Ce fut, dit-il, „feu Mr. de LAVARDIN, Evê„que du Mans, qui ſe plaignant de „ces Meſſieurs, qui diſoient que ſon „vin n'étoit pas bon, dit, que „c'étoient des délicats, qui ne vou„loient du vin que d'un certain „*Côteau*, & là-deſſus on les appella „*les Côteaux*. Ces Meſſieurs étoient „le Marquis de BOIS-DAUPHIN, „du nom de *Laval* ; Le Comte „d'OLONNE, du nom de la *Tri„mouille* ; L'Abbé de VILLAR„CEAUX, du nom de *Mornai* ; & „le Comte du BROUSSIN, du „nom de *Brûlart*. *Dict. étymol.*

*Fragment d'une Lettre de Mr. DES MAIZEAUX à * * * ſur ce ſujet.*

„Lorſque je priai Mr. de St. „EVREMOND de m'apprendre „l'origine du nom de COTEAUX, „je lui fis voir ce que Ménage a „écrit là-deſſus dans ſon *Diction„naire étymologique*, où il dit, que „Mr. de Lavardin, Evêque du Mans, „*ſe plaignant de quelques grands „Seigneurs, qui diſoient que ſon Vin „n'étoit pas bon, dit, que c'étoient des „délicats qui ne vouloient du vin que „d'un certain* Côteau *&c.* Mr. de „St. Evremond m'aſſûra que cet „Auteur ſe trompoit : car 1. ceux „à qui on donna le nom de „*Côteaux* n'étoient pas de *grands „Seigneurs*. 2. Ils ne *diſoient* point „que *le Vin* de l'Evêque du Mans „*n'étoit pas bon*. 3. Ce Prélat ne *ſe „plaignoit* point d'eux. 4. Il ne „parloit pas d'*un certain Côteau*. „5. L'Abbé de *Villarceaux* n'en étoit „pas, lui qui ne s'entendoit nulle„ment en délicateſſe : ni *du Brouſ„ſin*, qui n'eſt venu que dix ans „après. Mr. de St. Evremond ajou„ta qu'il étoit lui-même à la table „de l'Evêque du Mans, lorſque ce „Prélat donna, pour ainſi dire, naiſ„ſance au fameux nom de CÔ„TEAUX. Il m'apprit enſuite la vé„ritable origine de ce nom-là, que „j'ai rapportée dans la VIE de Mr. „de St. Evremond."

Voici l'endroit de la *Vie de St. Evremond*, où Mr. des Maizeaux parle des *Côteaux*. „Mr. de St. Evre„mond, *dit-il*, ſe rendit fameux „par ſon raffinement ſur la bonne „chère. Mais dans la bonne chère, „on recherchoit moins la ſomptuo„ſité

Et nos pigeons Cauchois en ſuperbes ramiers:
Et pour flatter notre Hôte, obſervant ſon viſage,
Compoſer ſur ſes yeux ſon geſte & ſon langage.

»ſité & la magnificence, que la dé»licateſſe & la propreté. Tels étoient »les repas du Commandeur de »Souvré, du Comte d'Olonne, & »de quelques autres Seigneurs, qui »tenoient table. Il y avoit en»tre eux une eſpece d'émulation, »à qui feroit paroître un goût »plus fin & plus délicat. Mr. de »Lavardin, Évêque du Mans & »Cordon-bleu, s'étoit auſſi mis »ſur les rangs. Un jour que Mr. »de St. Evremond mangeoit chez »lui, cet Évêque ſe prit à le rail»ler ſur ſa délicateſſe, & ſur cel»le du Comte d'Olonne, & du »Marquis de Bois-Dauphin. *Ces »Meſſieurs*, dit ce Prélat, *outrent »tout à force de vouloir raffiner ſur »tout. Ils ne ſauroient manger que du »Veau de riviere: il faut que leurs Per»drix viennent d'Auvergne: que leurs »Lapins ſoient de la Roche-Guyon »ou de Verſine. Ils ne ſont pas moins »difficiles ſur le Fruit: & pour le Vin, »ils n'en ſauroient boire que des trois »Côteaux, d'Ai, d'Haut-Villiers, & »d'Avenay.* Mr. de St. Evremond »ne manqua pas de faire part à ſes »Amis de cette converſation; ils »répéterent ſi ſouvent ce qu'il avoit »dit des *Côteaux*, & en plaiſante»rent en tant d'occaſions, qu'on »les appella LES TROIS CÔ»TEAUX.

Mr. des Maizeaux remarque dans le même endroit, que le Pere Bouhours, Mr. Ménage & Mr. Despreaux ſe ſont trompés ſur l'origine du nom de *Côteaux*; & il renvoye à ce qu'on a dit là-deſſus dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Août 1704. pag. 165. & ſuiv. Voyez la *Vie de Mr. de St. Evremond* ſous l'année 1654. p. 39. & 40. de l'Éd. d'Amſterdam 1726.

On croit que le Vin de Champagne doit ſa premiere réputation à Meſſieurs Colbert & le Tellier, Miniſtres d'État, qui poſſédoient de grands Vignobles dans la Province de Champagne. On fait néanmoins remonter beaucoup plus loin le temps de la réputation de ce vin; car on aſſure, * que le Pape Leon X., Charles-Quint, François I. & Henri VIII., Roi d'Angleterre, voulurent toûjours uſer du Vin d'Ai, comme le plus excellent, & le plus épuré de toute ſenteur de terroir. Ils avoient tous leur propre Maiſon dans Ai, ou proche d'Ai, pour y faire plus curieuſement leurs proviſions. Voila ſans doute d'illuſtres Confreres dans *l'Ordre des Côteaux*.

VERS III. *En lapins de Garenne, ériger nos clapiers.*] On appelle ordinairement *Clapiers*, les Lapins domeſtiques; & l'on n'en voit jamais ſur les tables bien ſervies. Dans les *Plaideurs* de Mr. Racine, Chicaneau dit à ſon valet:

Prens-moi dans ce Clapier trois Lapins de Garenne,
Et chez mon Procureur porte-les ce matin.

VERS 112. *Et nos pigeons Cauchois en ſuperbes ramiers.*) Les *Pigeons Cauchois* ſont de gros Pigeons: & ce mot de *Cauchois* eſt venu de Normandie, à cauſe que les Pigeons de

* *St. Evremond, Lettre à Mr. le Comte d'Olonne, Tom. III.*

Quand notre Hôte charmé, m'aviſant ſur ce point,
Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiette.
Et les morceaux entiers reſtent ſur votre aſſiette.
Aimez-vous la muſcade? On en a mis par-tout.
Ah! Monſieur, ces poulets ſont d'un merveilleux goût.
Ces pigeons ſont dodus, mangez ſur ma parole.
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.
Ma foi, tout eſt paſſable, il le faut confeſſer,
Et Mignot aujourd'hui s'eſt voulu ſurpaſſer.
Quand on parle de ſauce il faut qu'on y raffine.
Pour moi, j'aime ſur-tout que le poivre y domine.
J'en ſuis fourni, Dieu ſait, & j'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office en cornets de papier.

Caux ſont plus gros que les autres. *Cauchois*, veut dire, qui eſt né au Pays de Caux. MÉNAGE, *Dict. Etymol.*

Ramiers: Sorte de Pigeons ſauvages qui perchent ſur les arbres: ce que les Pigeons domeſtiques ne font pas.

VERS 119. *Aimez-vous la muſcade? On en a mis par-tout.*) Il demande ſi l'on aime la Muſcade; & il y en a par-tout. Cela renferme un ridicule bien ſenſible, & aſſez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis long-temps on ne vouloit plus que la muſcade ſe fit ſentir dans les ragoûts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.*] Ce Perſonnage donne encore ici une preuve de ſon mauvais goût: car les Lapins, pour être bons, doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize. Il n'y a que les Clapiers qui ayent la chair blanche & molle.

VERS 126. *J'aime ſur-tout que le poivre y domine.*] Le Commandeur de Souvré avoit le goût uſé par la bonne chère, & aimoit beaucoup le poivre, la muſcade & les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier*, &c.) Cette raillerie eſt extrêmement fine & délicate, parce qu'elle eſt indirecte. On a parlé de *Pelletier* dans les Remarques ſur le vers 54. du *Diſcours au Roi*, & ſur le vers 76. de la Satire précédente.

VERS 130. *Ou comme la Statue eſt au Feſtin de Pierre.*] Le *Feſtin de Pierre* eſt une Pièce de Théâtre dont le ſujet nous a été apporté en France par les Comédiens Italiens, qui l'ont imitée des Eſpagnols. TIRSO DE MOLINA, Auteur Eſpagnol,

A tous ces beaux discours, j'étois comme une pierre,
Ou comme la Statue est au Festin de Pierre;
Et sans dire un seul mot, j'avalois au hazard
Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard.
Cependant mon Hableur, avec une voix haute,
Porte à mes Campagnards la santé de notre Hôte;
Qui tous deux pleins de joie, en jettant un grand cri,
Avec un rouge-bord acceptent son deffi.
Un si galant exploit reveillant tout le monde,
On a porté par-tout des verres à la ronde,
Où les doigts des Laquais, dans la crasse tracés,
Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés.
Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,
Lamentant tristement une chanson bachique;

est le premier qui l'a traitée. Il l'a intitulée: *El Combidado de piedra:* ce qui a été mal rendu en notre Langue, par *le Festin de Pierre:* car ces paroles signifient précisément, *le Convié de pierre:* c'est-à-dire, *la Statue de marbre ou de pierre, conviée à un repas.* Cependant l'usage a prévalu. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est que la Statue qui se rend au souper, auquel elle a été invitée, est la Statue d'un Commandeur, nommé *Don Pedro.* De-là est venu sans doute le nom du *Festin de Pierre.* Toutes les Troupes de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théâtre. De Villiers, Comédien, l'a traitée pour le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere la fit paroître en 1665. sur le Théâtre du Palais Royal, avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été jouée à Paris que par les Italiens, dans le temps que Mr. Despreaux composa cette Satire. Dorimond fit ensuite le Festin de Pierre, & le mit en vers. Rosimond en fit encore un autre, qui fut représenté sur le Théâtre du Marais en 1670. Enfin, Corneille le Jeune a tourné en vers la Pièce de Moliere, en y faisant quelques legers changemens dans la disposition. Elle commença à paroître au Mois de Janvier, 1677. & c'est cette derniere qu'on joue présentement en France.

VERS 141. *Quand un des conviés, d'un ton mélancolique* &c.) Mr. de la C.... Neveu de notre Auteur, avoit la voix assez belle; mais il chantoit toutes sortes d'airs, même les plus gais, d'un ton si triste & si mélancolique, qu'on eût dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. —— *Une chanson bachique.*) Bernier, le Voyageur, appelloit les chansons à boire, des

Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, ſe mettent à chanter.
La Muſique ſans doute étoit rare & charmante:
L'un traîne en longs fredons une voix glapiſſante,
Et l'autre l'appuyant de ſon aigre fauſſet,
Semble un violon faux qui jure ſous l'archet.
Sur ce point un jambon d'aſſez maigre apparence,
Arrive ſous le nom de jambon de Mayence.
Un valet le portoit, marchant à pas comptés,
Comme un Recteur ſuivi des quatre Facultés.
Deux Marmitons craſſeux, revêtus de ſerviettes,
Lui ſervoient de Maſſiers, & portoient deux aſſiettes,
L'une de champignons, avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verds, qui ſe noyoient dans l'eau.
Un ſpectacle ſi beau ſurprenant l'aſſemblée,

Chanſons bachiques, ſelon l'ancien uſage. *Avant que j'allaſſe au Mogol*, diſoit-il, *je ſavois un grand nombre de Chanſons bachiques.* L'Auteur a employé cette *expreſſion ſurannée* en parlant d'un noble Campagnard. Il y a des *Chanſons bachiques* dans le Recueil des Airs du Savoyard, fameux Chantre du Pont-neuf.

VERS 150. —— *Sous le nom de jambon de Mayence.*) Les jambons de Mayence ſont préparés d'une façon particuliere. Ils viennent de Weſtphalie, & on les appelle jambons de Mayence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Mayence: cette foire ſe tient maintenant à Francfort ſur le Mein.

IMITAT. Vers 151. *Un valet le portoit, marchant à pas comptés*, &c.) Horace s'eſt auſſi moqué de la gravité avec laquelle un Valet apportoit des bouteilles de vin ſur ſa tête; diſant que ce valet s'avance à pas plus meſurés qu'une jeune Athénienne qui porte les vaſes dont on ſe ſert dans les Sacrifices de Cerès.

—— —— *Ut Attica Virgo*
Cum ſacris Cereris, procedit fuſcus Hydaſpes
Cæcuba vina ferens. L. II. Sat. VIII. v. 13.

VERS 152. *Comme un Recteur*, &c.) L'Auteur tire ſa comparaiſon des Proceſſions de l'Univerſité de Paris, à la tête deſquelles marche le Recteur, précédé de ſes Bedeaux, & ſuivi des quatre Facultés, qui ſont les Arts, la Médecine, la Juriſpru-

Chez tous les conviés la joie eſt redoublée :
Et la troupe à l'inſtant, ceſſant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'eſt miſe à raiſonner.
Le vin au plus muet fourniſſant des paroles,
Chacun a débité ſes maximes frivoles,
Reglé les intérêts de chaque Potentat,
Corrigé la Police, & reformé l'État;
Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.
Enfin, laiſſant en paix tous ces Peuples divers,
De propos en propos on a parlé de Vers.
Là, tous mes Sots, enflés d'une nouvelle audace,
Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnaſſe.
Mais notre Hôte ſur-tout, pour la juſteſſe & l'art,
Élevoit juſqu'au ciel Théophile & Ronſard.

dence, & la Théologie. Le Recteur eſt le premier Officier électif de l'Univerſité ; & la Proceſſion du Recteur ſe fait quatre fois l'année.

VERS 154. *Lui ſervoient de Maſſiers.*) Quand le Recteur va en proceſſion, il eſt toûjours accompagné de deux *Maſſiers* ; c'eſt-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Maſſes, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

IMIT. Vers 161. *Le vin au plus muet fourniſſant des paroles.*) Horace, L. I. Ep. V. v. 19.

Fœcundi calices quem non fecere diſertum ?

VERS 166. *A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.*] L'Angleterre & la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille ſur mer contre les Anglois. Le Roi ſe déclara enſuite contre l'Angleterre, en faveur des Hollandois ; & cette guerre fut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier, 1667.

IMIT. Vers 170. *Ont jugé des Auteurs* &c.) Perſe, Satire I. v. 30.

—— —— *Ecce inter pocula quærunt*
Romulidæ ſaturi quid dia poëmata narrent.

VERS 171. —— *Pour la juſteſſe & l'art,..... Théophile & Ronſard.*) Le Poëte THÉOPHILE avoit l'imagination vive & brillante ;

Quand un des Campagnards relevant ſa mouſtache,
Et ſon feutre à grands poils ombragé d'un panache,
Impoſe à tous ſilence, & d'un ton de Docteur,
Morbleu! dit-il, la Serre eſt un charmant Auteur!

mais pour la régularité & la juſteſſe, ce n'eſt pas dans ſes vers qu'il la faut chercher. RONSARD avoit le génie élevé, & de grands talens pour la Poëſie: mais il ſemble que l'art n'ait ſervi qu'à corrompre en lui la nature, au lieu de la perfectionner. En effet, ſes vers ſont pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendu peu intelligibles. C'eſt ce qui fit bientôt déchoir ce Poëte de la haute réputation, qu'il s'étoit acquiſe dans ſon ſiecle: & depuis long-temps on ne lit plus ſes Poëſies. Voyez la Remarque ſur le vers 126. du premier Chant de l'Art Poëtique.

VERS 173. *Quand un des Campagnards* &c.] Mr. de B***, Gentilhomme de Châlons, Couſin de notre Poëte. Il portoit effectivement une grande mouſtache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & ſon chapeau ſemblable à un feutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque temps après la réception de Gilles Boileau à l'Académie: *Ah, Ah, Couſin,* lui dit-il, *vous êtes donc parmi ces Meſſieurs de l'Académie Françoiſe! Combien cela vaut-il de revenu par année?*

VERS 174. *Et ſon feutre à grands poils.*] Anciennement on diſoit, *un chapeau de feautre*; témoin VILLON, dans une double Ballade:

Abuſé m'a, & fait entendre
Toſtjours de ung, que c'eſt ung autre:
De farine, que ce fuſt cendre;
D'ung mortier, ung chapeau de feautre.

Et dans le *Cymbalum Mundi*, de BONAVENTURE DES PERRIERS, Dial. III. *Mais au Diable l'une qui die: Tien, Mercure, voilà pour avoir un feautre de chapeau.* Pag. 106. & 107. Éd. d'Amſt. 1711.

VERS 176. —— *La Serre eſt un charmant Auteur!*) PUGET DE LA SERRE, miſérable Écrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en proſe & en vers. Ils ne laiſſoient pas d'être débités à meſure qu'ils paroiſſoient: mais l'Auteur les ayant fait imprimer en un corps, perſonne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ſes Écrits étoient un Galimathias continuel, & il ſe glorifioit de cela même, diſant qu'il avoit trouvé un ſecret inconnu aux autres Auteurs: *C'eſt*, diſoit-il, *d'avoir ſû tirer de l'argent de mes Ouvrages, tout mauvais qu'ils ſont, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages.* Un jour il eut la curioſité d'aller entendre les Conférences que RICHESOURCE faiſoit ſur l'Éloquence, dans une maiſon de la Place Dauphine. Après que celui-ci eut débité toutes ſes extravagances, La Serre, en manteau long & en rabat, ſe leva de ſa place, & allant embraſſer Richeſource: *Ah! Monſieur*, lui dit-il, *je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du Galimathias; mais vous venez d'en*

Ses vers ſont d'un beau ſtile, & ſa proſe eſt coulante.
La Pucelle eſt encor une Œuvre bien galante,
Et je ne ſais pourquoi je bâille en la liſant.
Le Païs, ſans mentir, eſt un bouffon plaiſant;

dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.

VERS 178. *La Pucelle eſt encor une Oeuvre bien galante.*) La *Pucelle*, ou la *France délivrée*, Poëme héroïque de JEAN CHAPELAIN de l'Académie Françoiſe. Il demeura trente ans à compoſer ou à promettre cet Ouvrage, qui parut enfin en 1655. Toute la France l'attendoit avec beaucoup d'impatience, ſur la réputation que Chapelain s'étoit faite par ſon Ode au Cardinal de Richelieu; mais l'impreſſion en fut l'écueil. Il ſeroit difficile de trouver rien de plus ennuyeux que la lecture de *la Pucelle*, dont les vers ſont extrêmement durs, forcés, & pleins de tranſpoſitions monſtrueuſes.

VERS 179. *Je ne ſais pourquoi je bâille en la liſant.*) Un jour Chapelain liſoit ſon Poëme chez Mr. le Prince. On y applaudiſſoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville, à qui un des Admirateurs demanda ſi elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: *Oui, cela eſt parfaitement beau, mais il eſt bien ennuyeux.* Cette penſée eſt l'original de celle de Mr. Despreaux.

VERS 180. *Le Païs, ſans mentir, eſt un bouffon plaiſant.*) RENÉ LE PAÏS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'eſprit aiſé, vif & agréable, & il compoſoit en vers & en proſe avec facilité. En 1664. il publia des Lettres & des Poëſies, ſous le titre: *d'Amitiés, Amours, & Amourettes.* Les Railleurs l'appellerent *le Singe de Voiture*; parce que le *Païs* ſe flattoit d'imiter l'enjouement & la délicateſſe de cet Auteur. C'eſt ce que Mr. Despreaux inſinue, en cet endroit, par la contre-vérité qu'il met dans la bouche de ſon Campagnard, qui préfere *le Païs à Voiture.* Le Païs prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine ſur ce ſujet à un de ſes amis, qui étoit à Paris. On la peut voir dans ſes *Nouvelles Œuvres*, qui ſont la ſuite du premier Volume. Il fit plus: étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. Despreaux, & ſoutint toûjours ſon caractère enjoué. Mr. Despreaux fut d'abord embarraſſé de la viſite d'un homme qu'il avoit mis en droit de ſe plaindre; mais il dit pour toute excuſe à Mr. le Païs, qu'il ne l'avoit nommé dans la Satire, que parce qu'il avoit vu des gens qui le préféroient à Voiture. Mr. le Païs paſſa facilement condamnation ſur cette préférence; & ils ſe ſéparerent bons amis. Notre Auteur eſtimoit plus la Proſe de *le Païs* que ſes vers. *René le Païs*, Sieur *du Pleſſis-Villeneuve*, mourut à Paris dans la Rue du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut enterré à St. Euſtache, où le célèbre VINCENT VOITURE avoit été auſſi enterré.

Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.
Ma foi, le jugement ſert bien dans la lecture.
A mon gré, le Corneille eſt joli quelquefois.
En vérité pour moi, j'aime le beau François.
Je ne ſais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre:
Ce n'eſt qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.
Les Héros chez Quinaut parlent bien autrement,
Et juſqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

VERS 181. *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.*) Mr. de la Fontaine avoit mené Mrs. Despreaux & Racine à Château-Thierry, qui étoit le lieu de ſa naiſſance. Un des principaux Officiers de cette Ville invita un jour a dîner Mr. Despreaux tout ſeul, & laiſſa ſes deux Amis, qui étoient occupés ailleurs. Pendant le repas, la converſation roula particulierement ſur les Belles-Lettres. L'Officier de Robe jugea de tout en maître: Il dit qu'il n'aimoit point *ce Voiture*; qu'à la vérité, *le Corneille* lui faiſoit plaiſir quelquefois, mais que ſurtout il étoit paſſionné pour le beau langage. Et puis il diſoit, en s'applaudiſſant de ſon bon goût: *Avouez, Monſieur, que le jugement ſert bien dans la lecture.* Regnier a fait dire quelque choſe de ſemblable à un Pédant qu'il introduit dans ſa dixieme Satire:

Que Pline eſt inégal, Térence un peu joli;
Mais ſur-tout il eſtime un langage poli.

VERS 183. —— *Le Corneille eſt joli quelquefois.*], L'épithète de *joli* convient auſſi peu au grand Corneille, qu'elle convenoit à Mr. de Turenne, quand un jeune Homme de la Cour s'aviſa de dire, que Mr. de Turenne étoit un *joli* Homme. C'eſt en ce ſens que l'on dit de ce qui a un caractère de grandeur: *Cela paſſe le joli.* Mais notre Auteur fait parler ainſi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

VERS 185. *Je ne ſais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.*] Alexandre le Grand, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demeuroit, ſouhaita qu'elle fût repréſentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. Racine voulut que ce fut par la Troupe de Moliere. Comme ils étoient en grande conteſtation là-deſſus, Mr. Despreaux intervint, & décida par une plaiſanterie, diſant, qu'*il n'y avoit plus de bons Acteurs à l'Hôtel de Bourgogne: qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fut au monde, & que cela pourroit bien contribuer au ſuccès d'une Pièce.* Cette plaiſanterie ſeule fit revenir l'Abbé de Bernay, qui étoit d'ailleurs très-obſtiné; & la Pièce fut donnée à la Troupe de Moliere.

VERS 188. *Et juſqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement.*] Dans les Tragédies de Quinaut, tous les ſentimens ſont tournés à la ten-

On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,
Qu'un jeune Homme... Ah! je ſais ce que vous voulez dire,
A répondu notre Hôte. *Un Auteur ſans défaut,*
La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.
Juſtement. A mon gré, la pièce eſt aſſez plate.
Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vu l'Aſtrate?
C'eſt-là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
Sur-tout l'*Anneau Royal* me ſemble bien trouvé.

dreſſe, juſques dans les endroits où l'on ne devroit exprimer que de la haine ou de la douleur: C'eſt pourquoi on l'avoit ſurnommé, *le doucereux Quinaut.* Mr. Despreaux avoit vu jouer *Stratonice*, Tragédie de ce Poëte, où *Floridor* faiſoit le rôle d'Antiochus, qui eſt l'Amant; & *la Baron* faiſoit celui de Stratonice, qui eſt la Maîtreſſe. Antiochus diſoit bien tendrement à Stratonice: *vous me haïſſez donc?* A quoi Stratonice répondit auſſi d'un air fort paſſionné: *J'y mets toute ma gloire.* Enfin, après avoir tourné en pluſieurs façons les mots de *haine* & de *haïr*, la Scène finiſſoit par ces deux vers:

Adieu, croyez toûjours que ma haine eſt extrême,
Prince, & ſi je vous hais, haïſſez-moi de même.

C'eſt particulierement cet endroit que Mr. Despreaux a eu en vûe. *Act. II. Scène 6. & 7.*

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.*] Dans la Satire précédente, adreſſée à Moliere; & c'eſt cette raiſon qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux Satires dans ſon Livre, immédiatement l'une après l'autre, quoiqu'elles n'ayent pas été compoſées dans le même ordre. Après la ſeconde Satire, l'Auteur avoit fait la quatrieme, & le *Diſcours au Roi*, avant la Satire troiſieme.

VERS 193. *Juſtement. A mon gré,*] C'eſt le Noble Campagnard qui reprend ici le diſcours.

VERS 194. & 196. —— *Avez-vous vu l'Aſtrate?* —— —— *Sur-tout l'*Anneau Royal &c.) *Aſtrate, Roi de Tyr*, Tragédie de Quinaut, fut repréſentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du Journal des Savans, faiſant l'éloge de *l'Aſtrate* *, dit que cette Pièce a de la tendreſſe par-tout, & de cette tendreſſe délicate qui eſt toute particuliere à Mr. Quinaut. *L'Anneau Royal* fait le ſujet de la Scène 3. & 4. de l'Acte troiſieme. *Eliſe*, héritiere du Royaume de Tyr, donne à *Agénor* ſon parent, un Anneau, qui étoit la marque de la dignité Royale, pour le remettre à *Aſtrate*, qui eſt aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épouſant. Mais Agénor, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être ſon

* *Journal du 23. de Mars, 1665.*

Son ſujet eſt conduit d'une belle maniere,
Et chaque Acte en ſa Pièce eſt une Pièce entiere:
Je ne puis plus ſouffrir ce que les autres font.

Il eſt vrai que Quinaut eſt un Eſprit profond,
A repris certain Fat, qu'à ſa mine diſcrete
Et ſon maintien jaloux j'ai reconnu Poëte:
Mais il en eſt pourtant, qui le pourroient valoir.
Ma foi, ce n'eſt pas vous qui nous le ferez voir,
A dit mon Campagnard avec une voix claire,
Et déja tout bouillant de vin & de colere.
Peut-être, a dit l'Auteur pâliſſant de courroux:
Mais vous, pour en parler, vous y connoiſſez-vous?
Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.
Vous? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie,
A l'Auteur ſur le champ aigrement reparti.
Je ſuis donc un Sot? Moi? vous en avez menti:
Reprend le Campagnard, & ſans plus de langage,
Lui jette, pour deffi, ſon aſſiette au viſage.

époux, ne veut point ſe deſſaiſir de *l'Anneau Royal*: & comme il veut ſe ſervir de l'autorité ſouveraine, que lui donne ce précieux Anneau, pour faire arrêter ſon Rival, il eſt lui-même mis en priſon par ordre de la Reine.

VERS 198. *Et chaque Acte en ſa Pièce eſt une Pièce entiere.*) Une des premieres regles du Théâtre, eſt qu'il ne faut qu'une Action pour le ſujet d'une Pièce Dramatique; & cette Action doit être non ſeulement complette, mais continuée juſqu'à la fin, ſans aucune interruption. Or, notre Auteur prétend que dans l'*Aſtrate*, l'Action théâtrale eſt interrompue à la fin de chaque Acte: ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette critique eſt très-fine. „J'ai relu „l'*Aſtrate*, m'a dit Mr. Despreaux. „J'ai été étonné que je n'en aye „pas dit davantage dans ma Satire; „car il n'y a rien de plus ridicule, „& il ſemble que tout y ait été fait

L'autre eſquive le coup, & l'aſſiette volant
S'en va frapper le mur, & revient en roulant.
A cet affront, l'Auteur ſe levant de la table,
Lance à mon Campagnard un regard effroyable:
Et chacun vainement ſe ruant entre-deux,
Nos Braves s'accrochant ſe prennent aux cheveux,
Auſſi-tôt ſous leurs pieds les tables renverſées
Font voir un long débris de bouteilles caſſées:
En vain à lever tout les Valets ſont fort prompts,
Et les ruiſſeaux de vin coulent aux environs.

Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les ſépare;
Et leur premiere ardeur paſſant en un moment,
On a parlé de paix & d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conſpire,
J'ai gagné doucement la porte ſans rien dire,
Avec un bon ſerment, que ſi pour l'avenir,
En pareille cohue on me peut retenir,

»exprès en dépit du bon ſens. A »la fin, on dit à Aſtrate, que ſa »Maîtreſſe eſt empoiſonnée: ce- »la ſe dit devant elle; & il ré- »pond pour toute choſe: *Madame.* »Cela n'eſt-il pas bien touchant? »Nous diſions autrefois, qu'il va- »loit bien mieux mettre: *Tre- »dame.*

VERS 201. *A repris certain Fat,*] Cet endroit ne déſigne perſonne en particulier.

VERS 216. *S'en va frapper le mur, & revient en roulant.*] L'Auteur a cherché a imiter, par le ſon des mots, le bruit que fait une aſſiette en roulant. Il y a d'ailleurs beaucoup de grace dans cette imitation de la Poëſie héroique, abaiſſée à un ſujet plaiſant. La beauté de la Poëſie conſiſte principalement dans les images & dans les peintures ſenſibles: & c'eſt en quoi Homere a ſurpaſſé tous les autres Poëtes.

Je conſens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois verds.

CHANG. Vers 233. *Je conſens de bon cœur.*) Il y avoit, *d'un bon cœur*, dans les éditions de 1674. & de 1675. mais c'étoit une faute. L'Auteur a toûjours mis, *de bon cœur*, dans les autres éditions.

VERS 234. *Deviennent vins de Brie.*) Les vins que l'on recueille dans la Province de Brie ſont ſi mauvais, qu'ils ont paſſé en proverbe. Auſſi a-t-on dit en chanſon :

—— *Tout vin eſt vin de Brie,*
Quand on boit avec un Fat.

SATIRE IV.

A M. L'ABBÉ LE VAYER.

D'où vient, cher LE VAYER, que l'Homme le moins ſage
Croit toûjours ſeul avoir la Sageſſe en partage :
Et qu'il n'eſt point de Fou, qui par belles raiſons
Ne loge ſon voiſin aux Petites-Maiſons?
Un Pédant enivré de ſa vaine ſcience,
Tout hériſſé de Grec, tout bouffi d'arrogance,

La Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la ſeconde Satire, & avant le *Diſcours au Roi.*

Mr. l'Abbé LE VAYER, à qui elle eſt adreſſée, étoit fils unique de LA MOTHE LE VAYER, Conſeiller d'Etat, Précepteur de MONSIEUR, PHILIPPE de France, Frere unique du Roi. En 1656. l'Abbé le Vayer publia une Traduction Françoiſe de *Florus*, qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il accompagna cette Verſion d'un Commentaire ſavant & curieux. On croit qu'il a auſſi compoſé le Roman de *Tarſis & Zélie* qui eſt fort bien écrit.

Cet Abbé avoit un attachement ſingulier pour Moliere, dont il étoit le Partiſan & l'admirateur. Il mourut âgé d'environ 35. ans, au mois de Septembre 1664. peu de temps après que cette Satire eut été compoſée. Mr. Despreaux en conçut l'idée dans une converſation qu'il eut avec l'Abbé le Vayer & Moliere, dans laquelle on prouva par divers exemples que *tous les hommes ſont fous, & que chacun croit néanmoins être ſage tout ſeul.* Cette propoſition fait le ſujet de cette Satire. Moliere avoit réſolu de faire une Comédie ſur le même ſujet. Il trouvoit que Desmarêts n'avoit pas bien rempli ce deſſein dans la Comédie des *Viſionnaires.*

VERS 4. —— *Aux Petites-Maiſons.*] Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital de Saint-Germain-des-Prez, parce qu'il dépendoit de l'Abbaye de St. Germain ; & c'étoit une *Maladrerie* deſtinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'ayant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le Cardinal de Tournon, Abbé de Saint-Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hopital des Petites-Maiſons.

VERS 5. *Un Pédant enivré.*] L'Auteur fait ici les caractères d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Dévot, & d'un Libertin. Ce ſont des caractères généraux, qui n'ont point d'objet particulier. * Pradon a voulu inſinuer que le portrait du Pédant étoit fait ſur Mr. Charpentier de l'Académie Françoiſe ; mais ſa conjecture eſt ſans fondement.

Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
Dans ſa tête entaſſés, n'a ſouvent fait qu'un Sot,
Croit qu'un Livre fait tout, & que ſans Ariſtote
La Raiſon ne voit goute, & le bon Sens radote.

D'autre part un Galant, de qui tout le métier
Eſt de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller à l'abri d'une perruque blonde,
De ſes froides douceurs fatiguer tout le monde,
Condamne la Science, & blâmant tout Écrit,
Croit qu'en lui l'Ignorance eſt un titre d'eſprit:
Que c'eſt des gens de Cour le plus beau privilege,
Et renvoie un Savant dans le fond d'un College.

Un Bigot orgueilleux, qui dans ſa vanité
Croit duper juſqu'à Dieu par ſon zele affecté,
Couvrant tous ſes défauts d'une ſainte apparence,
Damne tous les Humains, de ſa pleine puiſſance.

PRADON, *Préf. des nouvelles Rem. ſur les Ouvrages de Mr. Deſpreaux.*

VERS 10. *La Raiſon ne voit goute* &c.) L'Auteur auroit pu mettre: *La Raiſon eſt aveugle*; & ce changement ne lui déplaiſoit pas.

VERS 22. *Damne tous les Humains, de ſa pleine puiſſance.*) Moliere a imité cette penſée, dans *ſon Feſtin de Pierre*, Acte V. Scène 2. où il fait dire à Don Juan: *Je ſaurai déchainer contre mes ennemis, des zélés indiſcrets, qui, ſans connoiſſance de cauſe, crieront contre eux, qui les accableront d'injures, & les damneront hautement de leur autorité privée.* Moliere compoſa le Feſtin de Pierre à la fin de 1664. peu de temps après que cette Satire eut été faite.

IMITATION. Vers 31. *Il compteroit pluſôt*, &c.] Ces deux vers ſont imités de Juvénal, Sat. X. vers 220.

Promptius expediam, quot amaverit Hippia mœchos,

Quot Themiſon ægros autumno occiderit uno.

VERS 32. *Guenaud & l'antimoine.*] Dans le temps que cette Satire fut compoſée, la diſpute des Médecins au ſujet de *l'antimoine* étoit dans ſa plus vive chaleur.

Un Libertin d'ailleurs, qui, ſans ame & ſans foi,
Se fait de ſon plaiſir une ſuprême loi,
Tient que ces vieux propos, de Démons & de flammes,
Sont bons pour étonner des enfans & des femmes;
Que c'eſt s'embarraſſer de ſoucis ſuperflus,
Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.
En un mot, qui voudroit épuiſer ces matieres,
Peignant de tant d'eſprits les diverſes manieres,
Il compteroit plutôt, combien, dans un Printemps,
Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens;
Et combien la Neveu devant ſon mariage,
A de fois au public vendu ſon P***.
Mais, ſans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma penſée en deux mots;
N'en déplaiſe à ces Fous nommés Sages de Grece;
En ce monde il n'eſt point de parfaite Sageſſe;

GUENAUD, Médecin de la Reine, étoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'uſage; & le célèbre Gui Patin étoit un des plus grands ennemis de ce minéral. *Voyez le 23. Journal des Savans 1666.*

Guenaud mourut le 16. de Mai 1667. Pendant ſa vie on déguiſa ſon nom dans les premieres éditions, ſous celui de *Deſnaud*, Apoticaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu &c.*] LA NEVEU, fameuſe Courtiſane, extrêmement décriée par les débauches éclatantes & ſcandaleuſes que quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour faiſoient chez elle. Elle étoit morte avant la compoſition de cette Satire.

Ibid. *Devant ſon mariage.*] *Devant* & *Avant*, ſont deux Prépoſitions, que l'on employoit autrefois indifféremment: mais l'uſage en a déterminé plus particulierement le ſens: *Devant*, ſert à marquer le lieu: & *Avant*, déſigne le temps. Ainſi il auroit été plus regulier de mettre ici: *Avant ſon mariage*; & l'Auteur l'auroit fait, ſi le mot précédent n'avoit pas fini par une voyelle. Il pouvoit aiſément mettre quelque autre nom, que celui de la Neveu, ſans rompre la meſure du Vers: & ce n'eſt pas la diſette des noms, qui l'a empêché de faire ce changement.

Tous les hommes ſont fous : & malgré tous leurs ſoins,
Ne différent entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois, que cent routes ſéparent,
Les voyageurs ſans guide aſſez ſouvent s'égarent ;
L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,
La même erreur les fait errer diverſement :
Chacun ſuit dans le monde une route incertaine,
Selon que ſon erreur le joue & le promene,
Et Tel y fait l'habile & nous traite de fous,
Qui ſous le nom de ſage eſt le plus fou de tous ;
Mais quoi que ſur ce point la Satire publie,
Chacun veut en ſageſſe ériger ſa folie,
Et ſe laiſſant regler à ſon eſprit tortu,

De

CHANGEMENT. Vers 41. *Comme on voit qu'en un bois* &c.) Premiere maniere, avant l'impreſſion :

Comme lors qu'en un bois tout rempli de traverſes,
Souvent chacun s'égare en ſes routes diverſes, &c.

IMIT. Ibid. *Comme on voit qu'en un bois* &c.) Horace, L. II. Sat. III. v. 48.

—— —— *Velut Sylvâ, ubi paſſim*
Palantes error certo de tramite pellit.
Ille ſiniſtrorſum, hic dextrorſum abit : unus utrique
Error, ſed variis illudit partibus.

IMIT. Vers 60. *Un Avare idolâtre.*) Les ſix vers qui expriment ici le caractère de l'Avare, ſont imités d'Horace, Lib. II. Sat. III. v. 108.

—— —— —— *quid diſcrepat iſtis,*
Qui nummos aurumque recondit, neſcius ûti
Compoſitis, metuensque velut contingere ſacrum ?
. . . . . .
Nimirum inſanus paucis videatur.

CHANG. Vers 61. *Rencontrant la diſette au ſein de l'Abondance,*] Dans les premieres éditions il y avoit ainſi :

Au milieu de ſes biens rencontrant l'indigence.

VERS 64. *A groſſir un tréſor qui ne lui ſert de rien.*] Après ce vers il y en avoit treize autres, que l'Auteur a retranchés dans les dernieres éditions :

Dites-

De ſes propres défauts ſe fait une vertu.
Ainſi, cela ſoit dit pour qui veut ſe connoître;
Le plus ſage eſt celui qui ne penſe point l'être;
Qui toûjours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde ſoi-même en ſévere Cenſeur,
Rend à tous ſes défauts une exacte juſtice,
Et fait, ſans ſe flatter, le procès à ſon vice.
Mais, chacun pour ſoi-même eſt toûjours indulgent.
Un Avare idolâtre, & fou de ſon argent,
Rencontrant la diſette au ſein de l'Abondance,
Appelle ſa fólie une rare prudence,
Et met toute ſa gloire, & ſon ſouverain bien,
A groſſir un tréſor qui ne lui ſert de rien.

Dites-moi, pauvre eſprit, ame baſſe & vénale,
Ne vous ſouvient-il point du tourment de Tantale,
Qui dans le triſte état, où le Ciel l'a réduit,
Meurt de ſoif au milieu d'un fleuve qui le fuit?
Vous riez: ſavez-vous que c'eſt votre peinture,
Et que c'eſt vous par-là que la fable figure?
Chargé d'or & d'argent, loin de vous en ſervir,
Vous brûlez d'une ſoif qu'on ne peut aſſouvir;
Vous nagez dans les biens, mais votre ame altérée
Se fait de ſa richeſſe une choſe ſacrée;
Et tous ces vains tréſors que vous allez cacher,
Sont pour vous un dépôt que vous n'oſez toucher.
Quoi donc? de votre argent ignorez-vous l'uſage?

Ces vers ſont la traduction de ceux-ci d'Horace, Liv. I. Sat. I. v. 68. & ſuiv.

Tantalus a labris ſitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine, de te
Fabula narratur. Congeſtis undique ſaccis

Plus il le voit accrû, moins il en ſait l'uſage.
Sans mentir, l'Avarice eſt une étrange rage,
Dira cet autre Fou, non moins privé de ſens,
Qui jette, furieux, ſon bien à tous venans,
Et dont l'ame inquiette, à ſoi-même importune,
Se fait un embarras de ſa bonne fortune.
Qui des deux en effet eſt le plus aveuglé?

Indormis inhians, & tanquam parcere ſacris

Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis,

Neſcis quid valeat nummus, quem præbeat uſum?

L'Auteur ne trouva pas que ſa traduction fut aſſez ſerrée, ni qu'elle fut digne de ſon Original.

§. VOICI la Critique que Des Marêts fit des Vers où Mr. Despreaux parloit de Tantale.

„PHILENE.

„La comparaiſon d'un avare avec „Tantale, eſt toute priſe d'Horace, „qui la met en deux vers & demi. „Et ce Poëte n'a pu la mettre qu'en „ſix, mettant des vers entiers pour „chevilles, comme on voit les deux „premiers, qui ne ſont que pour „dire *Tantale*: Horace dit *Tantalus*. „Voici les vers de notre Docteur „des Poëtes:

„Dites-moi, pauvre eſprit, ame baſſe & vénale,

„Ne vous ſouvient-il point du tourment de Tantale.

„Et quelle miſere de dire, *eſprit* & *ame* en un même vers: *pauvre eſprit, ame baſſe.* Tout cela eſt la „même choſe.

„Qui dans le triſte état où le Ciel l'a reduit,

„Troiſieme vers qui n'eſt encore „qu'une cheville, pour rimer avec „*fuit*, qui eſt au vers ſuivant.

„Meurt de ſoif au milieu d'un fleuve qui le fuit.

„Autre méchante céſure. *Au milieu „d'un fleuve.* Cela ne devoit point „être coupé dans le vers.

„Vous riez? ſavez-vous que c'eſt votre peinture,

„Et que c'eſt vous par-là que la fable figure.

„Que tous ces vers ſont miſérables! Que de redites & de paroles „ſuperflues! Quel *par-là* très-inutile, puiſque c'eſt-à-dire, par *la „fable*, qui eſt dans le vers? Et „quelle répétition ennuyeuſe; *C'eſt „votre peinture*, & enſuite

„Et que c'eſt vous par-là que la fable figure.

„Ce qui eſt la même choſe dite pluſieurs fois. Tout cela eſt pitoyable pour un Poëte ſi fier, qui ſe „moque tant des autres.

L'un & l'autre, à mon ſens, ont le cerveau troublé,
Répondra chez Fredoc, ce Marquis ſage & prude,
Et qui ſans ceſſe au jeu, dont il fait ſon étude,
Attendant ſon deſtin, d'un quatorze ou d'un ſept,
Voit ſa vie ou ſa mort ſortir de ſon cornet.
Que ſi d'un ſort fâcheux la maligne inconſtance
Vient par un coup fatal faire tourner la chance :

„DORANTE.

„Et qui ſe mêle de donner des le-
„çons à tous.

„PHILENE.

„Tu n'avois jamais cru, Damon,
„que cet Auteur fit de ſi méchans
„vers, & eût tant de peine à cher-
„cher des rimes, & fut réduit a cou-
„dre tant de paroles enſemble, pour
„dire ſi peu de choſe. Continuons
„à lire. Horace dit tout cela en
„deux vers & demi :

„*Tantalus a labris ſitiens fugientia captat*

„*Flumina. Quid rides? mutato nomine, de tè*

„*Fabula narratur.*

„Quelle grace dans cette briéveté !
„Quelqu'un eût pu réduire en deux
„vers François ce beau ſens d'Ho-
„race :

„*Tantale dans un fleuve a ſoif & ne peut boire.*

„*Tu ris? Change le nom. La fable eſt ton hiſtoire.*

DU MONTEIL.

VERS 67. *Dira cet autre Fou.*] L'Abbé de B.... H.... Conſeiller-Clerc au Parlement : Il avoit eu quarante mille livres de rente, tant en Bénéfices, qu'en biens de Patrimoine. Mais il diſſipa tout ſon patrimoine, & fut réduit au revenu de ſes Bénéfices, qui étoit encore très-conſidérable. Il avoit une table ſomptueuſe, où il recevoit toutes ſortes de gens, & on y faiſoit une diſſipation outrée. C'eſt ce que ſignifie ce vers :

Qui jette, furieux, ſon bien à tous venans.

Il avoit l'eſprit inquiet, chagrin, inégal, ne pouvant quelquefois ſe ſouffrir lui-même : juſques-là qu'on l'a vu ſouvent ſouhaiter, en ſe couchant, d'être trouvé mort le lendemain dans ſon lit. *Et dont l'ame inquiette à ſoi-même importune.*

Il étoit auſſi embarraſſé de ſes richeſſes, diſant qu'il étoit malheureux d'avoir tant de bien : & qu'il auroit vécu beaucoup plus content, ſi ſa fortune avoit été bornée à un revenu médiocre : *Se fait un embarras de ſa bonne fortune.*

CHANG. Ibid. —— *Non moins privé de ſens*, &c.] Dans les premieres éditions, il y avoit :

—— —— *Qui prodigue du ſien*
A trois fois en dix ans devoré tout ſon bien.

VERS 73. *Répondra chez Fredoc.*] FREDOC tenoit une Académie de

Vous le verrez bientôt, les cheveux hériſſés,
Et les yeux vers le Ciel de fureur élancés,
Ainſi qu'un Poſſédé que le Prêtre exorciſe,
Fêter dans ſes ſermens tous les Saints de l'Égliſe.
Qu'on le lie; ou je crains, à ſon air furieux,
Que ce nouveau Titan n'eſcalade les Cieux.
Mais laiſſons-le plutôt en proye à ſon caprice.
Sa folie, auſſi-bien, lui tient lieu de ſupplice.
Il eſt d'autres erreurs, dont l'aimable poiſon

jeu tres-fréquenté en ce temps-là. Il logeoit dans la place du Palais Royal. Il en eſt fait mention dans la *Fille Capitaine* de MONTFLEURI, Acte I.

Ibid. —— *Ce Marquis ſage & prude.*] Il y avoit ce *Greffier ſage & prude*; & c'étoit Jerôme Boileau, Greffier au Parlement, frere aîné de notre Auteur. Il étoit fort emporté dans le jeu, mais partout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. *Chapelain veut rimer.*] JEAN CHAPELAIN de l'Académie Françoiſe. Cet Auteur, avant que ſon Poëme de la *Pucelle* fut imprimé, paſſoit pour le premier Poëte du Siecle. L'impreſſion gâta tout. Il mourut en 1674. Il y avoit *Ariſte*, au lieu de *Chapelain*; dans les éditions faites pendant ſa vie.

VERS 91. *Mais bien que ſes durs vers.*] Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'exprimer dans cet hémiſtiche qui eſt fort rude, la dureté qu'on trouve dans les vers de Chapelain. Cette dureté de vers étoit pour Mr. Despreaux un fond inépuiſable de plaiſanteries. Il fit les vers ſuivans à l'imitation de Chapelain:

Droits & roides rochers, dont peu tendre eſt la cime,
De mon flamboyant Cœur l'aſpre état vous ſavez.
Savez auſſi, durs bois, par les hivers lavés,
Qu'holocauſte eſt mon Cœur pour un front magnanime.

Ils ſont extraits de divers endroits du Poëme de la *Pucelle*.

Notre Auteur, pour faire mieux ſentir la dureté de ces vers, les chantoit ſur l'air d'une chanſon fort tendre, du *Ballet de la naiſſance de Venus:*

Rochers, vous êtes ſourds, vous n'avez rien de tendre &c.

Mr. DE PUIMORIN, frere de Mr. Despreaux, ſe moquoit auſſi du Poëme de la *Pucelle*. Chapelain ne pouvant ſouffrir les railleries qu'il en faiſoit: *C'eſt bien à vous à en juger*, lui dit-il en colere, *vous, qui n'êtes qu'un ignorant & qui ne ſavez pas même lire.* Mr. de Puimorin répondit: qu'il n'avoit que trop ſû lire, depuis que Chapelain s'étoit aviſé de faire imprimer. Sa repartie ayant été trouvée plaiſante &

D'un charme bien plus doux enivre la Raiſon:
L'eſprit dans ce nectar heureuſement s'oublie.
Chapelain veut rimer, & c'eſt-là ſa folie.
Mais bien que ſes durs vers, d'épithetes enflés,
Soient des moindres Grimauds chez Ménage ſifflés,
Lui-même il s'applaudit, & d'un eſprit tranquille,
Prend le pas au Parnaſſe au-deſſus de Virgile.
Que feroit-il, hélas! ſi quelque Audacieux
Alloit pour ſon malheur lui deſſiller les yeux:

vive, il eut envie de la tourner en Épigramme, & fit ainſi les deux derniers vers:

Hélas! pour mes péchés, je n'ai ſû que trop lire,
Depuis que tu fais imprimer.

Mais comme Mr. de Puimorin n'étoit pas Poëte, il ne put jamais en faire d'avantage. Quelque temps après il ſe trouva avec Mr. Despreaux, Mr. Racine & Moliere, qui tous enſemble firent les deux ſuivans:

Froid, ſec, dur, rude Auteur, digne objet de Satire,
De ne ſavoir pas lire oſes-tu me blâmer?
Hélas! pour mes péchés, &c.

Mr. Racine vouloit que l'on mit au ſecond vers; *De mon peu de lecture,* & non pas: *De ne ſavoir pas lire;* parce que ce dernier mot fait une rime vicieuſe dans l'hémiſtiche, avec la fin du vers précédent; mais Moliere voulut qu'on laiſſât: *De ne ſavoir pas lire;* préférant la juſteſſe de l'expreſſion, à la régularité ſcrupuleuſe du vers. Il dit alors fort judicieuſement, qu'il falloit quelquefois s'affranchir de la contrainte des regles, quand elles nous reſſerroient trop; *La Raiſon & l'Art même,* ajouta-t-il, *demandent & autoriſent ces ſortes de libertés.* C'eſt un précepte que Mr. Despreaux a inſéré dans ſon Art Poëtique, Chant IV.

Ibid. —— *D'épithetes enflés.*) Dans tout le long Poëme de la *Pucelle* il n'y a preſque aucun vers dans lequel on ne trouve deux ou trois épithetes, qui, le plus ſouvent, ne ſont employées que pour remplir la meſure du vers.

VERS 92. *Soient des moindres Grimauds chez Ménage ſifflés.*] Tous les Mercredis, l'Abbé Ménage tenoit chez lui une Aſſemblée, où alloient beaucoup de petits eſprits. Il appelloit ces Aſſemblées, *Mercuriales;* mais il ne trouva pas bon que notre Auteur les eût ainſi décriées: »Il eſt très-faux (dit-il dans ſon »*Dictionnaire Etymologique,* au mot »*Grimaud*) que les Aſſemblées, qui ſe »font chez moi, ſoient remplies de »Grimauds. Elles ſont remplies de »gens de grand mérite dans les Let»tres, de perſonnes de naiſſance, & »de perſonnes conſtituées en digni»té; & ces vers n'ont pas dû »être écrits par Mr. Despreaux.

VERS 94. *Prend le pas au Parnaſſe au-deſſus de Virgile.*] Ceux qui

Lui faiſant voir ſes vers, & ſans force & ſans graces,
Montés ſur deux grands mots, comme ſur deux échaſſes ;
Ces termes ſans raiſon l'un de l'autre écartés,
Et ces froids ornemens à la ligne plantés ?
Qu'il maudiroit le jour, où ſon ame inſenſée
Perdit l'heureuſe erreur qui charmoit ſa penſée !
Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme ſenſé,
D'un mal aſſez bizarre eut le cerveau bleſſé :
S'imaginant ſans ceſſe, en ſa douce manie,
Des Eſprits bien-heureux entendre l'harmonie.
Enfin un Médecin, fort expert en ſon Art,

vouloient flatter Chapelain, avoient l'imprudence de lui dire, que ſon Poëme étoit au deſſus de l'Éneide : & Chapelain ne s'en défendoit que très-foiblement.

VERS 98. *Montés ſur deux grands mots, comme ſur deux échaſſes.*) Dans le Poëme de Chapelain on trouve pluſieurs vers compoſés de deux grands mots, dont chacun remplit la moitié du vers. Notre Auteur, pour ſe moquer de ces mots giganteſques, citoit ordinairement ce vers de Chapelain :

De ce ſourcilleux Roc l'inébranlable cime.

Roc ſourcilleux / De ce inébranlable cime.

Et il diſpoſoit ce vers, comme il eſt ici à côté. Dans cette diſpoſition il ſemble que le mot de *Roc* ſoit monté ſur deux échaſſes, qui ſont, *ſourcilleux*, & *inébranlable*.

Il y a dans ce Poëme pluſieurs autres vers pareils.

D'inſupportables maux *une ſuite enchainée.* Liv. I.

Des ſourcilleuſes tours *ſapper le fondement.* Liv. II. &c.

VERS 99. *Ces termes ſans raiſon l'un de l'autre écartés.*) Les tranſpoſitions de mots.

VERS 100. *Et ces froids ornemens à la ligne plantés.*] Ce ſont les Comparaiſons fréquentes que Chapelain a employées, & qui ne manquent jamais de venir régulierement après un certain nombre de vers. Elles commencent par ces mots ; *Ainſi, quand ;* &c. *Ainſi, lorſque,* &c. & elles ſont toûjours enfermées en quatre ou huit vers.

Le Poëte Lucile allégué par Ciceron, *l. 3. de Orat.* compare ces ornemens affectés à un Echiquier, & à des Pavés en compartiment :

Quam lepide lexeis compoſta, ut teſſerulæ omnes,
Arte pavimento, atque emblemate vermiculato !

Le guérit par adreſſe, ou plutôt par hazard.
Mais voulant de ſes ſoins exiger le ſalaire,
Moi? vous payer? lui dit le Bigot en colere,
Vous, dont l'Art infernal, par des ſecrets maudits,
En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?
J'approuve ſon courroux. Car, puiſqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la Raiſon eſt le pire.
C'eſt elle qui farouche, au milieu des plaiſirs,
D'un remords importun vient brider nos deſirs.
La Fâcheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles;
C'eſt un Pédant qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles,

IMIT. Vers 103. *Jadis certain Bigot.* Horace décrit la folie d'un Citoyen d'Argos, lequel étant ſeul aſſis ſur le théâtre, où il ne paroiſſoit ni Acteurs, ni Spectateurs, s'imaginoit entendre les plus belles Tragédies du monde.

—— —— *Fuit haud ignobilis Argis,*
Qui ſe credebat miros audire Tragœdos,
In vacuo lætus ſeſſor plauſorque theatro, &c.

Horat. L. II. Ep. II. 129. & ſqq.

Ariſtote raconte la même choſe d'un homme d'Abyde, *l. 6. de reb. mir.* Elien, dans ſes Hiſtoires diverſes, rapporte un genre de folie preſque ſemblable. Un Athénien, nommé THRASYLLE, s'en alloit au port de Pirée, où, s'imaginant que tous les Vaiſſeaux qui étoient dans ce port lui appartenoient, il en tenoit un compte exact; il donnoit ſes ordres pour leur départ, & ſe réjouiſſoit de leur retour, comme ſi effectivement ces vaiſſeaux euſſent été à lui. *Ælian. l. 4. ch. 15.*

Galien dit, qu'un Médecin, nommé THÉOPHILE, étant malade, s'imaginoit voir dans un coin de ſa Chambre, des Muſiciens, & des Joueurs d'inſtrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. *Galien. lib. de Symptomatum differentiis, c. 3.*

IMIT. Vers 117. *La Fâcheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles.*) Notre Auteur applique à la Raiſon ce que Malherbe a dit de la Mort.

La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier:
La Cruelle qu'elle eſt ſe bouche les oreilles,
Et vous laiſſe crier.

§. VERS 118. *C'eſt un Pédant qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles.*] Des Marêts a remarqué cette cacopho-

Qui toûjours nous gourmande, & loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli, perd ſon temps à prêcher.
En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine,
Veulent ſur tous nos ſens la rendre Souveraine,
Et s'en formant en terre une Divinité,
Penſent aller par Elle à la Félicité.
C'eſt elle, diſent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces diſcours, il eſt vrai, ſont fort beaux dans un livre.
Je les eſtime fort: mais je trouve en effet,
Que le plus fou ſouvent eſt le plus ſatisfait.

nie: *ſans ceſſe à ſes* &c. Mais peut-être que Mr. Despreaux l'a laiſſée exprès, afin que le ſon du Vers répondit mieux à la choſe qui y eſt exprimée. DU MONTEIL.

VERS 120. *Souvent, comme Joli.*) Prédicateur fameux, qui étoit extrêmement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient intérêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. JOLI avec ceux de Moliere; mais ils diſoient que Moliere étoit meilleur Prédicateur, & que Mr. Joli étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S. Nicolas des Champs. Il fut enſuite nommé à l'Évêche de S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de temps après il obtint l'Évêché d'Agen. On a imprimé pluſieurs fois ſes Prônes, qui ſont eſtimés. Il étoit né en 1610. à Buri ſur l'Orne, dans le Diocèſe de Verdun en Lorraine, & il mourut en 1678.

SATIRE V.

A M. LE MARQUIS DE DANGEAU.

La Nobleſſe, DANGEAU, n'eſt pas une chimere,
Quand ſous l'étroite loi d'une vertu ſévere,
Un homme iſſu d'un ſang fécond en Demi-Dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ſes Ayeux.
Mais je ne puis ſouffrir qu'un Fat, dont la molleſſe
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine Nobleſſe,
Se pare inſolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.
Je veux que la valeur de ſes Ayeux antiques
Ait fourni de matiere aux plus vieilles Chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,

Cette Satire a été faite en l'année 1665. L'Auteur y fait voir que la véritable Nobleſſe conſiſte dans la Vertu, indépendamment de la Naiſſance. Juvénal a traité la même matiere dans ſa Satire VIII. & Sénèque dans la quarante-quatrieme de ſes Épitres.

IMIT. Vers 8. *Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.*)

—— —— *Qui genus jactat ſuum, Aliena laudat.* Senec. Hercul. Fur. Act. II. Sc. II. v. 340.

VERS 11. *Et que l'un des Capets . . . . . Ait de trois fleurs de lis &c.*) L'Illuſtre Maiſon d'Eſtaing porte les armes de France, par conceſſion du Roi Philippe Auguſte, qui étoit un des Déſcendans de *Hugues Capet*, Chef de la troiſieme Race de nos Rois. Philippe Auguſte ayant été renverſé de deſſus ſon cheval à la Bataille de Bovines, *Adeodat*, ou *Dieu donné* d'Eſtaing, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la Perſonne Royale, aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & ſauva auſſi l'Écu du Roi, ſur lequel étoient peintes ſes Armes. En récompenſe d'un ſervice ſi important, le Roi lui permit de porter les Armes de France, avec un Chef d'or pour briſure.

Dans le temps que l'Auteur compoſa cette Satire, JOACHIM, Comte

Ait de trois fleurs de lis doté leur écuſſon.
Que ſert ce vain amas d'une inutile gloire ?
Si de tant de Héros célèbres dans l'Hiſtoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers ;
Si, tout ſorti qu'il eſt d'une ſource divine,
Son cœur dément en lui ſa ſuperbe origine ;
Et n'ayant rien de grand qu'une ſotte fierté,
S'endort dans une lâche & molle oiſiveté ?
Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
Vanter le faux éclat de ſa haute naiſſance ;
On diroit que le Ciel eſt ſoûmis à ſa loi,

d'ESTAING, travailloit à rechercher les Antiquités de ſa Maiſon, dont il a dreſſé des Mémoires. Cette recherche, qu'il faiſoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler ſouvent de la conceſſion des fleurs de lis : & l'on trouvoit qu'il en parloit avec un peu trop de complaiſance. C'eſt ce que notre Poëte a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. —— *Doté leur écuſſon.*) Dans quelques éditions, on lit : *Doré leur écuſſon* ; mais c'eſt une faute.

VERS 29. *Dites-moi, grand Héros,* &c.] Les quatre vers qui précédent celui-ci, ont été ajoutés par l'Auteur dans l'édition de 1713. commencée à la fin de ſa vie. Il les ajouta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apoſtrophe contenue dans ce vers, s'adreſſe à Mr. de Dangeau lui-même. Bien des gens y avoient été trompés. Mais, comme cette erreur eſt viſible, il auroit pu ſe diſpenſer d'ajouter ici ces quatre vers, qui ne répondent point à la beauté de la Pièce.

IMIT. Ibid. *Dites-moi, grand Héros,* &c.) Ce vers & les neuf ſuivans, ſont une imitation de ceux-ci de Juvénal, Satire VIII. v. 56. & ſuiv.

Dic mihi, Teucrorum proles ; animalia muta
Quis generoſa putet, niſi fortia ? nempe volucrem
Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma
Fervet, & exſultat rauco victoria Circo.
Nobilis hic, quocumque venit de gramine, cujus
Clara fuga ante alios, & primus in æquore pulvis.
Sed venale pecus, Corythæ poſteritas, &
Hirpini, ſi rara jugo victoria ſedit,

Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.
Enivré de lui-même, il croit dans ſa folie,
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
Aujourd'hui toutefois, ſans trop le ménager,
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.
Dites-moi, grand Héros, Eſprit rare & ſublime,
Entre tant d'Animaux, qui ſont ceux qu'on eſtime?
On fait cas d'un Courſier, qui fier & plein de cœur
Fait paroître en courant ſa bouillante vigueur:
Qui jamais ne ſe laſſe, & qui dans la carriere
S'eſt couvert mille fois d'une noble pouſſiere:
Mais la poſtérité d'Alfane & de Bayard,

Nil ibi Majorum reſpectus, gratia nulla
Umbrarum, dominos pretiis mutare jubentur
Exiguis, tritoque trahunt epirhedia collo

Segnipedes, dignique molam verſare Nepotis.

VERS 35. *Mais la poſtérité d'Alfane & de Bayard.*) *Alfane & Bayard*, ſuivant notre Auteur, ſont les noms de deux Chevaux, très-renommés dans nos vieux Romanciers. *Alfane* étoit la monture du Géant Gradaſſe, qui vint du fond de la Sériçane, pour conquérir l'épée de Renaud de Montauban. Voyez le Poëme de *Roland amoureux*, du Boiardo. L'Arioſte, dans le 2. Chant de ſon *Orlando furioſo*, dit:

Gradaſſo avea una Alfana *la più bella,*
E la miglior che mai portaſſe ſella.

Sur quoi l'on a obſervé, qu'*Alfana* eſt un nom générique de Cavale, & non pas le nom propre d'une Cavale: ainſi l'on prétend que notre Auteur s'eſt trompé, & qu'on ne peut non plus dire, *la poſtérité d'Alfane* que *la poſtérité de Barbe*, ou *de Genêt*.

Bayard eſt le nom du Cheval de Renaud de Montauban, qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils-Aymon. Le Roman dit, que ce Cheval *n'eut oncques ſon pareil, car pour avoir couru dix lieues, il n'étoit point las.* Il rendit de grands ſervices à ſon Maître en pluſieurs rencontres périlleuſes: ſurtout quand les quatre Fils-Aymon furent aſſiégés dans Montauban par Charlemagne. Auſſi Renaud aima mieux ſouffrir une faim extrême pendant ce Siége, avec *Dame Claire* ſa femme, ſes enfans, & ſes freres, que de permettre qu'on tuât ſon tant valereux Cheval, pour leur ſervir de nourriture. Ceux qui ſont dans le goût des *anciens Romans* ne ſeront pas fâchés de ſa-

Quand ce n'eſt qu'une roſſe, eſt vendue au hazard,
Sans reſpect des Ayeux dont elle eſt deſcendue,
Et va porter la malle, ou tirer la charrue.
Pourquoi donc voulez-vous que par un ſot abus
Chacun reſpecte en vous un honneur qui n'eſt plus?
On ne m'éblouït point d'une apparence vaine.
La Vertu, d'un cœur noble eſt la marque certaine.
Si vous êtes ſorti de ces Héros fameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,
Ce zele pour l'honneur, cette horreur pour le vice.
Reſpectez-vous les Loix? Fuyez-vous l'injuſtice?
Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ le harnois ſur le dos?
Je vous connois pour Noble à ces illuſtres marques.
Alors ſoyez iſſu des plus fameux Monarques;

voir quelle fut la deſtinée de ce fameux Cheval. Charlemagne ayant fait la paix avec Renaud de Montauban, Renaud lui envoya ſon Cheval Bayard, & s'en alla outre-mer, c'eſt-à-dire, dans la Terre-Sainte. „Quand le Roi fut ſur le „Pont de Meuſe, dit le Roman *, „il commanda qu'on lui amenaſt „Bayard, le bon Cheval de Re-„naud. Quand il le vit, il lui dit: „*Ah! Bayard, tu m'as maintefois „courroucé; mais je ſuis venu à point „pour m'en vanger.* Lors lui fit „lier une grande pierre au Col, & „le fit jetter du pont à bas dedans „la Riviere de Meuſe, & Bayard „alla au fond. Quand le Roi vit „ce, il eut grand' joie, & dit: „*Ah! Bayard, aurai-je ce que je de-„mande. Vous eſtes mort ſi vous ne „pouvez toute la riviere boire.* Bayard „frappa tant des pieds ſur la dite „pierre, qu'il la froiſſa toute, & „revint deſſus. Et quand il fut ſur „l'eau, il paſſa à nage de l'autre part „de la riviere. Et quand il fut ſur „la rive, il ſe mit à hennir haute-„ment, & puis ſe mit à courir ſi „roidement, qu'il ſembloit que la „foudre le chaſſaſt; & entra dedans „Ardenne la grande Foreſt. Charle-„magne voyant que Bayard s'éſtoit „échappé, il en eut grand deuil, „mais tous les Barons en furent „bien joyeux. Les gens diſent en „celui pays, que Bayard eſt encores „en vie dedans le bois d'Ardenne; „mais quand il voit homme ou „femme, il fuit, ſi que nul ne le „peut approcher." *Bayard* a été ainſi nommé, à cauſe de la couleur

* *Les quatre Fils-Aymon, chap. 30.*

Venez de mille Ayeux ; & ſi ce n'eſt aſſez,
Feuilletez à loiſir tous les ſiecles paſſés ;
Voyez de quel Guerrier il vous plaît de deſcendre ;
Choiſiſſez de Céſar, d'Achille, ou d'Alexandre :
En vain un faux Cenſeur voudroit vous démentir,
Et ſi vous n'en ſortez, vous en devez ſortir.
Mais fuſſiez-vous iſſu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une baſſeſſe indigne,
Ce long amas d'Ayeux, que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins, qui parlent contre vous ;
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne ſert plus que de jour à votre ignominie.
En vain tout fier d'un ſang que vous déshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms révérés.
En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres :

Baye, qui eſt un rouge-brun, ou couleur de Chataigne.

IMIT. Vers 42. *La Vertu d'un cœur noble eſt la marque certaine.*] Ce vers explique le ſujet de cette Satire. Juvénal a dit :

Nobilitas ſola eſt atque unica Virtus.
Sat. VIII. v. 20.

La vertu ſeule eſt la Nobleſſe.

CHANG. Vers 47. *Savez-vous pour la gloire oublier le repos ?*) Ce vers étoit ainſi : *Savez-vous ſur un mur repouſſer des aſſauts ?* Mais l'Auteur le changea dans l'édition de 1701. qui eſt la derniere qu'il ait donnée. Il trouvoit que *Aſſauts* & *Dos* ne rimoient pas aux yeux ; & le vers qu'il a ſubſtitué contient un ſens plus beau.

IMIT. Vers 50. *Alors ſoyez iſſu des plus fameux Monarques*, &c.] Juvénal dans la même Satire VIII. v. 131. & ſuiv.

Tunc licet a Pico numeres genus, altaque ſi te
Nomina delectant, omnem Titanida pugnam,
Inter majores, ipſumque Prometheа ponas :
De quocumque voles proavum tibi ſumito libro.

IMIT. Vers 60. *Sont autant de témoins*, &c.) Juvénal au même endroit, v. 138. & ſuiv.

Ce ne ſont à mes yeux que de vaines chimeres.
Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un impoſteur,
Un traître, un ſcélérat, un perfide, un menteur,
Un fou, dont les accès vont juſqu'à la furie,
Et d'un tronc fort illuſtre une branche pourrie.
Je m'emporte peut-être, & ma Muſe en fureur
Verſe dans ſes diſcours trop de fiel & d'aigreur.
Il faut avec les Grands un peu de retenue.
Hé bien, je m'adoucis. Votre race eſt connue.
Depuis quand? Répondez. Depuis mille ans entiers;
Et vous pouvez fournir deux fois ſeize quartiers.
C'eſt beaucoup. Mais enfin les preuves en ſont claires:
Tous les Livres ſont pleins des titres de vos Peres:
Leurs noms ſont échappés du naufrage des temps.
Mais qui m'aſſurera, qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux Époux vos Ayeules fidelles,
Aux douceurs des Galans furent toûjours rebelles?
Et comment ſavez-vous, ſi quelque Audacieux
N'a point interrompu le cours de vos Ayeux;
Et ſi leur ſang tout pur, ainſi que leur nobleſſe,
Eſt paſſé juſqu'à vous de Lucrece en Lucrece?

Incipit ipſorum contra te ſtare parentum
Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.

IMIT. Vers 75. —— *Depuis mille ans entiers.*) Perſe, Sat. III. v. 28.

Stemmate quod Tuſco ramum millefime ducis.

CHANG. Vers 76. —— *Deux fois ſeize quartiers.*] Premiere maniere : *Du moins trente quartiers.* L'Auteur corrigea ainſi : *Plus de trente quartiers.* Mais il s'apperçut que l'une & l'autre de ces expreſſions étoient peu exactes; parce que les preuves de Nobleſſe ſe comptent par quartiers, en progreſſion géométrique : quatre, huit, ſeize, trente-deux quar-

Que maudit ſoit le jour, où cette vanité
Vint ici de nos mœurs ſouiller la pureté !
Dans les temps bienheureux du Monde en ſon enfance,
Chacun mettoit ſa gloire en ſa ſeule innocence.
Chacun vivoit content, & ſous d'égales loix,
Le Mérite y faiſoit la Nobleſſe & les Rois ;
Et ſans chercher l'appui d'une naiſſance illuſtre,
Un Héros de ſoi-même empruntoit tout ſon luſtre.
Mais enfin, par le temps le Mérite avili
Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli ;
Et l'Orgueil, d'un faux titre appuyant ſa foibleſſe,
Maîtriſa les Humains ſous le nom de Nobleſſe.
De-là vinrent en foule & Marquis & Barons.
Chacun pour ſes vertus n'offrit plus que des noms.
Auſſi-tôt maint Eſprit, fécond en rêveries,
Inventa le blaſon avec les armoiries ;
De ſes termes obſcurs fit un langage à part,
Compoſa tous ces mots de *Cimier*, & d'*Ecart*,
De *Pal*, de *Contrepal*, de *Lambel*, & de *Face*,
Et tout ce que Segoing dans ſon Mercure entaſſe.
Une vaine folie enivrant la Raiſon,

tiers, &c. La plus haute preuve, que l'on faſſe ordinairement eſt de trente-deux quartiers.

VERS 86. —— *De Lucrece en Lucece.*) La Chaſteté de LUCRECE, Dame Romaine, eſt ſi célèbre, qu'elle a paſſé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant ſe piquoit d'eſprit, s'imaginoit bonnement qu'il parloit du Poëte Lucrèce.

VERS 106. *Et tout ce que Segoing dans ſon Mercure entaſſe.*) Dans les premieres éditions l'Auteur avoit mis *Vulſon*, au lieu de *Segoing* ; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs, dont le premier, qui eſt VULSON DE LA COLOMBIERE, a compoſé *la Science héroïque, traitant de la Nobleſſe, & de l'origine des armes, de leurs Blazons & ſymboles, &c. en 1644.*

L'Honneur triſte & honteux ne fut plus de ſaiſon.
Alors, pour ſoûtenir ſon rang & ſa naiſſance,
Il fallut étaler le luxe & la dépenſe;
Il fallut habiter un ſuperbe palais,
Faire par les couleurs diſtinguer ſes valets:
Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,
Le Duc & le Marquis ſe reconnut aux Pages.
Bientôt pour ſubſiſter, la Nobleſſe ſans bien
Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien;
Et bravant des Sergens la timide cohorte,
Laiſſa le Créancier ſe morfondre à ſa porte.
Mais pour comble, à la fin, le Marquis en priſon
Sous le faix des procès vit tomber ſa maiſon.
Alors le Noble altier, preſſé de l'indigence,
Humblement du Faquin rechercha l'alliance,

Avec

L'autre a fait le *Mercure Armorial*, qui eſt le Livre déſigné par notre Poëte. Cependant au lieu de *Segoing*, il mit *Segond*, dans l'édition de 1664. & cette faute a été répétée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis *Segoind*. L'Auteur du *Tréſor Héraldique*, ou *Mercure Armorial*, imprimé en 1657. à Paris, ſe nommoit CHARLES SEGOING, Avocat, &c.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis ſe reconnut aux Pages.*] En ce temps-là tous les Gentilshommes avoient des Pages.

CHANG. Vers 122. —— *Rechercha l'alliance.* L'Auteur avoit mis d'abord: *Emprunta l'alliance.*

VERS 123. *Avec lui trafiquant.*] Avant l'édition de 1701. il y avoit: *Et trafiquant d'un nom jadis ſi précieux.*

VERS 125. *Et corrigeant ainſi la fortune ennemie*, &c.) Le Poëte ayant beſoin de deux vers féminins, fit ceux-ci par néceſſité. Le ſens étoit fini au vers précédent: *Par un lâche contrat vendit tous ſes Ayeux.* Il étoit bien difficile de trouver une penſée qui renchérit ſur ce qui précédoit, & plus difficile encore de renfermer cette penſée en deux vers: c'eſt pourtant ce qu'il a fait heureuſement.

VERS 132. —— *La mandille à Paris.*) Mandille, eſt une eſpece de caſaque ou de manteau que les Laquais portoient autrefois, & même encore dans le temps que cette Satire fut compoſée. La Mandille étoit par-

Avec lui trafiquant d'un nom ſi précieux,
Par un lâche contrat vendit tous ſes Ayeux ;
Et corrigeant ainſi la fortune ennemie,
Rétablit ſon honneur à force d'infamie.
Car ſi l'éclat de l'or ne releve le ſang,
En vain l'on fait briller la ſplendeur de ſon rang,
L'amour de vos Ayeux paſſe en vous pour manie,
Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.
Mais quand un homme eſt riche, il vaut toûjours ſon prix :
Et l'eût-on vu porter la mandille à Paris,
N'eût-il de ſon vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent Ayeux dans l'Hiſtoire.
Toi donc, qui de mérite & d'honneurs revêtu,
Des écueils de la Cour as ſauvé ta vertu,
DANGEAU, qui dans le rang, où notre Roi t'appelle

particuliere aux Laquais, & les faiſoit diſtinguer des autres Valets. Elle étoit compoſée de trois piéces, dont l'une leur pendoit ſur le dos, & les deux autres ſur les épaules. *Furetiere.*

VERS 134. *D'Hozier lui trouvera* &c.) PIERRE D'HOZIER, Généalogiſte de la Maiſon du Roi, Juge général des Armes & Blazons de France. Il a laiſſé CHARLES d'HOZIER ſon fils, qui a les mêmes titres. L'Abbé de BOIS-ROBERT parlant de la faveur dont le Cardinal de Richelieu l'honoroit, a dit dans une Epître :

On m'adoroit, & les plus apparens
Payoient d'Hozier pour être mes parens.

L'Auteur avoit fini ſa Piéce à ce vers : mais Mr. de DANGEAU, à qui elle eſt adreſſée, lui conſeilla d'y mettre quelques vers à la louange du Roi, afin que la Piéce fut mieux reçue à la Cour ; & il ajoûta les quatorze vers ſuivans : *Toi donc, qui de mérite*, &c. Avant que cette Satire fût imprimée, Mr. de Dangeau la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à jouer. Le Roi qui le remarqua, voulut ſavoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour ſe la faire lire. C'eſt la premiere Piéce de l'Auteur, qui ait paru devant Sa Majeſté : quelque temps après on lui lut le *Diſcours au Roi*, qui étoit déja compoſé.

CHANG. Vers 137. *Dangeau, qui dans le rang, où notre Roi t'appelle*] —— —— —— VERS 148.

Le vois toûjours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant, par ſoi, que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis;
Fuir d'un honteux loiſir la douceur importune:
A ſes ſages conſeils aſſervir la Fortune;
Et de tout ſon bonheur ne devant rien qu'à ſoi,
Montrer à l'Univers ce que c'eſt qu'être Roi.
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter ſon eſtime:
Sers un ſi noble Maître; & fais voir qu'aujourd'hui
Ton Prince a des Sujets qui ſont dignes de lui.

Ton Prince a des Sujets qui ſont dignes de lui.) Dans les premieres éditions le vers 137. finiſſoit ainſi: *Où ton Prince t'appelle*; & dans le dernier vers il y avoit: *La France a des Sujets.* Cette derniere expreſſion manquoit de juſteſſe, & l'Auteur la corrigea en mettant: *Ton Prince a des Sujets.* En même temps il changea ces mots: *Ton Prince*, qui étoient dans le vers 137. §. *La France a des Sujets.*) Des Marêts critiqua cette expreſſion. »Un pays, *dit-il*, n'a pas des »Sujets, il a des habitans. C'eſt »le Roi qui a des Sujets; & la »France eſt ſujette au Roi. DU MONTEIL.

SATIRE VI.

QUI frappe l'air, bon Dieu ! de ces lugubres cris?
Eſt-ce donc pour veiller qu'on ſe couche à Paris?
Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entieres,
Raſſemble ici les chats de toutes les gouttieres?
J'ai beau ſauter du lit plein de trouble & d'effroi,
Je penſe qu'avec eux tout l'Enfer eſt chez moi.
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie:
L'autre roule ſa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'eſt pas tout encor. Les ſouris & les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
Plus importuns pour moi, durant la nuit obſcure,
Que jamais, en plein jour, ne fut l'Abbé de Pure.
Tout conſpire à la fois à troubler mon repos:
Et je me plains ici du moindre de mes maux.

Cette Satire contient la deſcription des embarras de Paris. Elle a été compoſée dans le même temps que la Satire I. dont elle faiſoit partie, comme on l'a expliqué ci-devant. C'eſt une imitation de la Satire III. de Juvénal, qui décrit les incommodités de la ville de Rome, depuis le vers 232. juſqu'à la fin. Martial a fait une Epigramme ſur le même ſujet. L. XII. Epig. 57.

§. Mr. DE MURALT a fait la Critique de cette Satire dans ſes *Lettres ſur les Anglois & les François, & ſur les Voyages*, Lettre VI. p. 418. *& ſuiv.* de la premiere édition imprimée à Geneve en 1725. *in* 8. Le P. BRUMOY, Jéſuite, a défendu Mr. Despreaux contre cette Critique. Son Ouvrage eſt intitulé: *Défenſe de la VI. Satire de Mr. Deſpréaux*, & a été imprimé à Paris en 1726. *in* 12. à la fin de *l'Apologie du Caractère des Anglois & des François* par l'Abbé Desfontaines. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 2. *Eſt-ce donc pour veiller qu'on ſe couche à Paris?*] Juvénal, Sat. III. v. 232.

Plurimus hic æger moritur vigilando,

VERS 12. —— *L'Abbé de Pure.*) Ennuyeux célèbre. Voyez la Remarque ſur le vers 18. de la Satire II.

Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voiſinage :
Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente ſoif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entends déja par-tout les charrettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir ;
Tandis que dans les airs mille cloches émues,
D'un funebre concert font retentir les nues,
Et ſe mêlant au bruit de la grêle & des vents,
Pour honorer les morts, font mourir les vivans.
Encor je bénirois la bonté ſouveraine,
Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine :
Mais ſi ſeul en mon lit je peſte avec raiſon,
C'eſt encor pis vingt fois en quittant la maiſon.

IMIT. Vers 15. *Car à peine les coqs* &c.] Martial, L. IX. Epig. LXIX.

Nondum criſtati rupere ſilentia galli ;
Murmure jam ſævo verberibusque tonas.
Tum grave percuſſis incudibus æra reſultant, &c.

CHANG. Vers 17. *Qu'un affreux Serrurier,* &c.] Dans toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de l'Auteur, il y avoit :

Qu'un affreux Serrurier, que le Ciel en courroux
A fait pour mes péchés trop voiſin de chez nous.

Il changea ces deux vers dans l'édition qui fut commencée avant ſa mort, & qui parut en 1713.

IMIT. Vers 31. *En quelque endroit, que j'aille,* &c.) Ce vers & les trois ſuivans ſont imités de Juvénal, Sat. III. v. 243.

—— *Nobis properantibus obſtat*
Unda prior, magno populus premit agmine lumbos
Qui ſequitur : ferit hic cubito, ferit aſſere duro
Alter : at hic tignum capiti incutit, illi metretam.

IMIT. Vers 35. *Là d'un enterrement* &c.] Horace, Liv. II. Ep. II. v. 74.

En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la preſſe
D'un peuple d'importuns qui fourmillent ſans ceſſe;
L'un me heurte d'un ais, dont je ſuis tout froiſſé:
Je vois d'un autre coup mon chapeau renverſé.
Là, d'un enterrement la funebre ordonnance
D'un pas lugubre & lent vers l'Égliſe s'avance:
Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,
Font aboyer les chiens, & jurer les paſſans.
Des Paveurs en ce lieu me bouchent le paſſage.
Là je trouve une croix de funeſte préſage:
Et des Couvreurs, grimpés au toit d'une maiſon,
En font pleuvoir l'ardoiſe & la tuile à foiſon.
Là ſur une charrette une poutre branlante
Vient ménaçant de loin la foule qu'elle augmente.
Six chevaux, attelés à ce fardeau peſant,
Ont peine à l'émouvoir ſur le pavé gliſſant.

Triſtia vobuſtis luctantur funera plauſtris.

VERS 40. —— *Une croix de funeſte préſage.*) C'eſt une de ces croix, compoſées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs ſont obligés de ſuſpendre devant les maiſons ſur leſquelles ils travaillent; afin d'avertir les paſſans de n'en pas approcher. Ce ſigne ou cette croix s'appelle *Avertiſſement* ou *Défenſe*. Il y a des Villes, où les Couvreurs ne ſuſpendent qu'un ſimple bâton, ou une tuile, pour ſervir d'*Avertiſſement*. Ce vers ayant beſoin d'être éclairci, j'en écrivis à l'Auteur, qui me répondit ainſi par ſa Lettre du 5. de Mai 1709..... „Je ne ſais pas „pourquoi vous êtes en peine du „ſens de ce vers: *Là je trouve une „croix* &c. puiſque c'eſt une choſe „que dans tout Paris & *pueri ſciunt*, „que les Couvreurs, quand ils ſont „ſur le toit d'une maiſon, laiſſent „pendre du haut de cette maiſon „une croix de lattes, pour avertir les „paſſans de prendre garde à eux, & „de paſſer vite; Qu'il y en a quelquefois des cinq ou ſix dans une „même rue; & que cela n'empêche „pas qu'il n'y ait ſouvent des gens „bleſſés: C'eſt pourquoi j'ai dit: „*Une croix de funeſte préſage*.....

IMIT. Vers 43. *Là ſur une charrette* &c.) Juvénal, Satire III. v. 254.

—— —— *Modo longa coruſcat,*
Sarraco veniente, abies, atque altera pinum

D'un carroſſe en tournant il accroche une roue,
Et du choc le renverſe en un grand tas de boue :
Quand un autre à l'inſtant, s'efforçant de paſſer,
Dans le même embarras ſe vient embarraſſer.
Vingt carroſſes bientôt arrivant à la file,
Y ſont en moins de rien ſuivis de plus de mille :
Et pour ſurcroît de maux, un ſort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.
Chacun prétend paſſer : l'un mugit, l'autre jure ;
Des mulets en ſonnant augmentent le murmure.
Auſſi-tôt cent chevaux dans la foule appellés,
De l'embarras qui croît ferment les défilés,
Et par-tout des paſſans enchaînant les brigades,
Au milieu de la paix font voir les barricades.
On n'entend que des cris pouſſés confuſément.
Dieu, pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement.
Moi donc, qui dois ſouvent en certain lieu me rendre,
Le jour déja baiſſant, & qui ſuis las d'attendre,
Ne ſachant plus tantôt à quel Saint me vouer,

Plauſtra vehunt, nutant alte, populoque minantur.

Et Horace, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II. v. 73.

Torquet nunc lapidem, nunc ingens machina tignum, &c.

VERS 54. —— *Un grand troupeau de bœufs.*] L'uſage vicieux de quelques Provinces, où l'on prononce *Bœufs* au pluriel, comme on le prononce au ſingulier, m'oblige d'avertir que ce mot ſe prononce : *Beus* ; ainſi il rime avec *Malencontreux*, qui eſt dans le vers précédent. On prononce auſſi des *Oeus*, quoi qu'on écrive *Oeufs*.

VERS 57. *Auſſi-tôt cent chevaux* &c.] Ce vers & les trois ſuivans n'étoient pas dans la premiere édition, faite en 1666.

VERS 60. —— *Font voir les barricades.*] L'Auteur déſigne ici celles qui ſe firent à Paris, au mois

Je me mets au hazard de me faire rouer.
Je ſaute vingt ruiſſeaux, j'eſquive, je me pouſſe:
Guenaud ſur ſon cheval en paſſant m'éclabouſſe;
Et n'oſant plus paroître en l'état où je ſuis,
Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'eſſuie,
Souvent, pour m'achever, il ſurvient une pluie.
On diroit que le Ciel, qui ſe fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverſer la rue, au milieu de l'orage,
Un ais ſur deux pavés forme un étroit paſſage:
Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant.
Il faut pourtant paſſer ſur ce pont chancelant;
Et les nombreux torrens qui tombent des gouttieres
Groſſiſſant les ruiſſeaux, en ont fait des rivieres.
J'y paſſe en trébuchant; mais malgré l'embarras,
La frayeur de la nuit précipite mes pas.
Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques;

d'Août, 1648. pendant la guerre civile de la Fronde.

VERS 68. *Guenaud ſur ſon cheval*, &c.) GUENAUD, fameux Médecin, dont il a été parlé dans la Satire IV. vers 32. On le voyoit ſouvent à cheval, ſur le pavé de Paris, & l'on diſoit ordinairement: *Guenaud & ſon cheval.*

VERS 70. *Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.*] Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui eſt le dernier du *Diſcours au Roi.*

Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis.

VERS 73. *On diroit que le Ciel..., Veuille inonder* &c.] *Veuille*: bien des gens préferent: *Veut.*

IMIT. Vers 83. *Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques*, &c.] Juvénal, Satire III. v. 303.

—— —— *Nam, qui ſpoliet te*
Non decrit: clauſis domibus, poſtquam omnis ubique

Que retiré chez lui, le paiſible Marchand
Va revoir ſes billets, & compter ſon argent;
Que dans le Marché-neuf tout eſt calme & tranquille,
Les Voleurs à l'inſtant s'emparent de la Ville.
Le Bois le plus funeſte, & le moins fréquenté,
Eſt, au prix de Paris, un lieu de ſûreté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue.
Bientôt quatre Bandits, lui ſerrant les côtés:
La bourſe: il faut ſe rendre; ou bien non, réſiſtez;
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des maſſacres fameux aille groſſir l'Hiſtoire.
Pour moi, fermant ma porte, & cédant au ſommeil,
Tous les jours je me couche avecque le Soleil.
Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumiere,
Qu'il ne m'eſt plus permis de fermer la paupiere.
Des Filous effrontés, d'un coup de piſtolet,

Fixa catenatæ ſiluit compago tabernæ.

Interdum & ferro ſubitus graſſator agit rem.

VERS 87. *Que dans le Marché-neuf* &c.] Place de Paris deſtinée à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

VERS 88. *Les Voleurs à l'inſtant s'emparent de la Ville.*] Les déſordres que les Voleurs commettoient dans Paris, & le danger qu'il y avoit de ſe trouver dans les rues pendant la nuit, ſont ici décrits fort naivement. En 1667. le Roi pourvut à la ſûreté publique, par l'établiſſement des Lanternes, par le redoublement du Guet & de la Garde: par un reglement ſur le port d'armes, & contre les gens ſans aveu; & par pluſieurs autres ſages Ordonnances, dont l'exécution fut confiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant Général de Police. En peu de temps la ſûreté fut rétablie dans Paris.

VERS 96. *Des maſſacres fameux aille groſſir l'Hiſtoire.*] Il y a un Livre intitulé: *l'Hiſtoire des Larrons;*

Ébranlent ma fenêtre, & percent mon volet.
J'entends crier par-tout: au meurtre, on m'aſſaſſine;
Ou, le feu vient de prendre à la maiſon voiſine.
Tremblant, & demi mort, je me leve à ce bruit,
Et ſouvent ſans pourpoint je cours toute la nuit.
Car le feu, dont la flâme en ondes ſe déploye,
Fait de notre quartier une ſeconde Troye;
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,
Au travers des charbons va piller le Troyen.
Enfin ſous mille crocs la maiſon abîmée
Entraîne auſſi le feu qui ſe perd en fumée.
Je me retire donc, encor pâle d'effroi:
Mais le jour eſt venu quand je rentre chez moi.
Je fais pour repoſer un effort inutile:
Ce n'eſt qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.
Il faudroit, dans l'enclos d'un vaſte logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.

où ſont décrits pluſieurs meurtres & aſſaſſinats.

VERS 106. *Et ſouvent ſans pourpoint* &c.) Tout le monde en ce temps-là portoit des pourpoints.

IMIT. Vers 116. *Ce n'eſt qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.*] Juvénal, Satire III. vers 235.

—— *Magnis opibus dormitur in Urbe.*

cette Ville. Mais, *à prix d'argent*, a bien plus de force & d'énergie; C'eſt comme ſi l'on diſoit, que l'on dort mieux à proportion de ce que l'on donne pour acheter ſon repos; plus il en coute, & mieux on dort.

Martial, Livre XII. Épigr. 57.

Nec cogitandi ſpatium, nec quieſcendi
In Urbe locus eſt pauperi.

Notre Poëte a ſurpaſſé le Poëte Latin. S'il avoit voulu ſimplement le traduire, il auroit dit: *Et ce n'eſt qu'à grands frais qu'on dort en*

Martial a fait pluſieurs Épigrammes contre les Perturbateurs du ſommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

Paris eſt pour un Riche un pays de Cocagne :
Sans ſortir de la ville, il trouve la campagne :
Il peut dans ſon jardin, tout peuplé d'arbres verds,
Receler le printemps au milieu des hivers,

VERS 119. —— *Un Pays de Cocagne.*] Pays imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuſe abondance, ſans rien faire. On eſt incertain ſur l'origine de ce nom. Furetiere dit que dans le Haut-Languedoc on appelle *Cocagne* un petit pain de Paſtel : & que comme le Paſtel eſt une herbe qui ne croit que dans des terres extrêmement fertiles, on a nommé ce pays-là, un *Pays de Cocagne.*

En Italie, ſur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la ſituation eſt très-agréable, & le terroir très-fertile ; mais ſur-tout les denrées y ſont excellentes & à bon marché. Ne ſeroit-ce point *le Pays de Cocagne ?*

Mr. DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoiſe, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, eſt perſuadé que cette façon de parler vient du fameux MERLIN COCAIE, qui tout au commencement de ſa premiere *Macaronée*, après avoir invoqué *Togna*, *Pedrala*, *Mafelina*, & autres Muſes Burleſques, décrit les Montagnes où elles habitent, comme un ſéjour de ſauſſes, de potages, de brouets, de ragouts, de reſtaurans ; où l'on voit couler des Fleuves de vin, & des ruiſſeaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel pays a tiré ſon nom de celui de ſon Inventeur, & que de *Cocaïo*, on en aura fait *Cocagna.* Cette façon de parler n'eſt pas ancienne dans notre Langue : on ne la trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni même dans Regnier. Elle s'eſt établie un peu tard en France, parce que Merlin Cocaïe, dont le Jargon n'eſt pas fort aiſé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs ; & que la traduction qu'on en a faite en proſe Françoiſe, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le ſavant Mr. HUET, ancien Évêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ſes conjectures. Il croit que *Cocagne* vient de *Gogaille : Pays de Gogaille*, & par corruption *Pays de Cocaigne.* Selon lui, *Gogaille*, vient de *Gogue*, qui eſt une eſpece de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en ſoit, cette diverſité d'opinions ſur le mot de *Cocagne* ſert du moins à faire voir que l'on n'en ſait pas la véritable origine. Ménage n'en a rien dit.

VERS 125. *Mais moi, ... qui n'ai ni feu, ni lieu.*] Quand l'Auteur compoſa cette Satire, il étoit logé dans la Cour du Palais, chez ſon Frere ainé, Jerôme Boileau. Sa chambre étoit au deſſus du grenier, dans une eſpece de Guérite, au cinquieme étage. Gilles Boileau, leur frere, logeoit auſſi dans la même maiſon, & quand il en ſortit, on donna ſa chambre à notre Auteur. Cette chambre étoit pratiquée à côté d'un grenier au quatrieme étage ; & Mr. Despreaux s'applaudiſſant de ſon logement nouveau, diſoit plaiſamment : *Je ſuis deſcendu au grenier.*

Au reſte, l'Auteur vouloit mettre au nombre des incommodités de Paris, la grande affluence de Peuple, qui fait que l'on y eſt toûjours extrêmement ſerré, & il auroit terminé ſa deſcription par ce vers :

Et foulant le parfum de ſes plantes fleuries,
Aller entretenir ſes douces rêveries.
Mais moi, grace au Deſtin, qui n'ai ni feu, ni lieu,
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

Cherchons une autre Ville où nous puiſſions tenir.
ou bien :
Et cherchons une Ville où l'on puiſſe tenir.

Mais il ne voulut pas employer ce vers, à cauſe de l'équivoque qui s'y rencontre : *tenir dans une Ville*, ſignifiant auſſi ſe défendre contre les ennemis qui l'aſſiégent.

SATIRE VII.

MUSE, changeons de ſtile, & quittons la Satire.
C'eſt un méchant métier que celui de médire.
A l'Auteur, qui l'embraſſe, il eſt toûjours fatal.
Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.
Maint Poëte, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,
Et tel mot, pour avoir réjoui le Lecteur,
A coûté bien ſouvent des larmes à l'Auteur.
Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,
Peut pourrir à ſon aiſe au fond d'une boutique,
Ne craint point du Public les jugemens divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.
Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,
Qu'on blâme en le liſant, & pourtant qu'on veut lire;
Dans ſes plaiſans accès qui ſe croit tout permis,
De ſes propres Rieurs ſe fait des ennemis.
Un diſcours trop ſincere aiſément nous outrage;
Chacun dans ce miroir penſe voir ſon viſage;
Et Tel, en vous liſant, admire chaque trait,

Cette Satire a été faite immédiatement après la Satire premiere & la ſixieme, à la fin de l'année 1663. L'Auteur délibère avec ſa Muſe, s'il doit continuer à compoſer des Satires. Il enviſage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire; mais comme ſon génie l'entraîne de ce côté-là, il ſe détermine enfin à ſuivre ſon inclination. Horace lui a fourni cette idée, dans la Satire I. du Livre II.

IMIT. Vers 1. *Muſe, changeons de ſtile*, &c.) Martial, Livre II. Epigr. XXII.

Qui dans le fond de l'ame, & vous craint & vous hait.
Muſe, c'eſt donc en vain que la main vous demange.
S'il faut rimer ici, rimons quelque louange,
Et cherchons un Héros, parmi cet Univers,
Digne de notre encens, & digne de nos vers.
Mais à ce grand effort en vain je vous anime :
Je ne puis pour louer rencontrer une rime.
Dès que j'y veux rêver, ma veine eſt aux abois.
J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,
Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle :
Je penſe être à la gêne, & pour un tel deſſein,
La plume & le papier réſiſtent à ma main.
Mais quand il faut railler, j'ai ce que je ſouhaite.
Alors, certes alors je me connois Poëte :
Phébus, dès que je parle, eſt prêt à m'exaucer :
Mes mots viennent ſans peine, & courent ſe placer.
Faut-il peindre un fripon, fameux dans cette Ville ?
Ma main, ſans que j'y rêve, écrira Raumaville.
Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original ?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.
Je ſens que mon eſprit travaille de génie.

Quid mihi vobiſcum eſt, ô Phœbe, novemque Sorores?
Ecce nocet Vati Muſa jocoſa ſuo.

VERS 30. *Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.*) Poëme héroïque de Chapelain, dont tous les vers ſemblent faits en dépit de Minerve. Voyez les Remarques ſur le vers 173. de la Satire III., & ſur le vers 90. de la Satire IV.

VERS 40. —— *D'abord trouve Sofal.*] C'eſt SAUVAL, Auteur d'une Hiſtoire manuſcrite des Antiquités de Paris. Il avoit travaillé ſur d'aſſez bons mémoires, mais il

Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie?
Mes vers, comme un torrent, coulent ſur le papier;

gâta tout par ſon ſtile, chargé d'expreſſions ampoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Hiſtoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris. Mr. Despreaux ſe ſouvenoit d'un paſſage de ce Chapitre, qui peut ſervir à juger du ſtile de *Sauval*. *Ces ſales Impudiques, ces infames Débauchées, allérent chercher un azile dans la rue Briſe-miche; & de là elles contemplerent en ſûreté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon.* Tout le reſte étoit à peu près du même ſtile. »Cependant * l'Ouvrage, tel qu'il étoit, »auroit vu le jour, ſi Mr. Colbert »avoit voulu faire donner à l'Auteur une penſion de mille écus, & »je ne ſais quelle charge honoraire »ſeulement dans la Maiſon de Ville. ». . . . Comme il étoit d'un naturel chagrin, il ne put ſupporter »ce refus; & ce qui augmentoit ſon »chagrin, c'eſt qu'il prétendoit avoir »rendu à Mr. Colbert un grand ſervice, dont il croyoit n'avoir pas »été bien recompenſé. Les Moines »de Saint-Germain-des-Prés demandoient au Roi de groſſes ſommes d'argent pour de certaines »places qui avoient été à eux. Mr. »Colbert leur avoit fait offrir une »ſomme conſidérable, qu'ils refuſerent d'accepter. *Sauval*, qui avoit »vu dans le Tréſor des Chartres une »Piéce en tres-bonne forme, qui »contenoit le payement qu'on avoit »fait pour cela aux Moines, alla »lui-même en donner avis à Mr. »Colbert. . . . . Il ſe plaignoit que »Mr. Colbert ne lui avoit envoyé »pour un avis de cette importance, »que cent Louis, qu'il n'avoit point »voulu recevoir. . . . . Vous voyez »par tout ce que je vous ai rapporté, »qu'un homme moins chagrin, & »moins intéreſſé que Mr. *Sauval*, »auroit donné au Public cet Ouvrage, qui faiſoit honneur à l'Auteur. »Il en auroit néanmoins fallu retrancher le Traité *des Bordels*, qui »méritoit d'être enfoui ſous le ſable, »afin qu'on n'en entendit jamais »parler.

§. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris en 1724. ſous ce titre: *Hiſtoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris. Par M. Henri Sauval, Avocât au Parlement: 3 vol. in fol.* Le Traité dont parle ici Mr. Simon ne s'y trouve point. On en a auſſi détaché un Diſcours intitulé: *Amours des Rois de France ſous pluſieurs Râces*, qui a été imprimé ſéparément. Du reſte, le Stile de Sauval n'eſt pas tel que le repréſente ici le Commentateur. DU MONTEIL.

VERS 44. *Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier.*) L'Abbé PERRIN avoit été Introducteur des Ambaſſadeurs de Gaſton de France, Duc d'Orléans. Il a traduit en vers François l'Énéide de Virgile, & il a fait pluſieurs autres Poëſies qui furent imprimées en 1661. Cet Abbé fut le premier qui obtint en 1669. le privilége d'établir en France des Opéra à l'imitation de Veniſe; mais en 1672. il fût obligé de le céder au célébre

* *Ce qui ſuit eſt tiré des* Lettres choiſies *de M.* RICHARD SIMON, *imprimées à* * *Rotterdam, chez Reinier Leers, Tome III. Lettre derniere de l'année* 1698. § * Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoique le titre le porte. Elles ont été imprimées à Rouen. On vient d'en faire une nouvelle édition à Amſterdam (en 1728) augmentée d'un quatrieme Tome. DU MONTEIL.

Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,
Bonnecorſe, Pradon, Colletet, Titreville,

Lulli. Pierre Perrin étoit né a Lyon.

Pelletier : Voyez les Remarques ſur le vers 54. du *Diſcours au Roi.*

CHANG. Vers 45. *Bonnecorſe, Pradon, Colletet, Titreville.*) Au lieu des deux premiers noms, il y avoit ceux de *Bardou, Mauroy, Bourſaut,* dans les premieres éditions. Mais *Mauroy* & *Bourſaut* devinrent amis de notre Poëte, & en même temps *Bonnecorſe* & *Pradon* firent paroître contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Cela fut cauſe qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci; & c'eſt à propos de ce changement de noms qu'il fit l'Epigramme ſuivante :

Venez, Pradon & Bonnecorſe,
Grands Écrivains de même force,
De vos vers recevoir le prix ;
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demandent :
Liniere, & Perrin vous attendent.

La cauſe de ces démêlés avec Pradon, ſera expliquée ſur le dernier vers de l'Epitre VII., & à l'égard de Bonnecorſe, ſur le vers 64. de l'Epitre IX.

BARDOU : mauvais Poëte de ce temps-là, qui avoit fait inſérer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poëſies qu'on imprimoit alors.

JEAN TESTU DE MAUROY, dont les Ouvrages paroiſſoient auſſi dans les Recueils de Poëſies. Il a été enſuite de l'Académie Françoiſe. Il étoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Chéron de Chartres, Prieur de St. Jean de Dampmartin, & Aumonier de Madame la Ducheſſe d'Orléans. Il mourut le 10. d'Avril, 1706. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit auſſi fait les deux vers ſuivans, qu'il n'a jamais fait imprimer :

Qui ne haït point tes vers, ridicule Mauroy,
Pourroit bien pour ſa peine aimer ceux de Fourcroy.

C'eſt une traduction du fameux vers de Virgile, Eglogue III.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

BOURSAUT : Dans le temps que notre Poëte compoſa cette Satire, Bourſaut avoit un démêlé avec Moliere, contre qui il fit une petite Comédie, intitulée : *Le Portrait du Peintre, ou la Contre-Critique de l'École des Femmes* ; qui fut repréſentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere ne regarda pas Bourſaut comme un ennemi digne de ſon reſſentiment ; mais notre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaiſir à Moliere. Bourſaut s'en vengea par une autre Comédie qu'il fit contre Mr. Despreaux, intitulée ; *La Satire des Satires* ; & cette Piéce devoit être jouée par les mêmes Comédiens, mais Mr. Despreaux obtint un Arrêt du Parlement, qui leur fit défendre de la repréſenter. Bourſaut, ne voulant pas perdre le fruit de ſa vengeance, fit imprimer ſa Comédie. Elle fit néanmoins ſi peu de bruit que notre Auteur aſſuroit qu'il ne l'avoit vue que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée. La querelle n'alla pas plus loin, entre deux ennemis, qui ne ſe connoiſſoient même

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.
Auſſi-tôt je triomphe, & ma Muſe en ſecret
S'eſtime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
C'eſt en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,
Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.
En vain je veux au moins faire grace à quelqu'un,
Ma plume auroit regret d'en épargner aucun ;
Et ſi-tôt qu'une fois la verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi paſſe par l'étamine.
Le Mérite pourtant m'eſt toûjours précieux :
Mais tout Fat me déplaît, & me bleſſe les yeux.
Je le pourſuis par-tout, comme un chien fait ſa proye,
Et

pas l'un l'autre. Mais Mr. Despreaux étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685. Bourſaut, qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montluçon, l'alla voir, lui offrit ſa bourſe & ſes ſervices ; & voulut même le régaler. Depuis cette réconciliation ils furent fort bons amis ; & notre Auteur ôta de ſes Satires le nom de *Bourſaut*. EDME BOURSAUT étoit de Muſſi-l'Évêque en Champagne, & mourut à Paris en 1701. Quoi qu'il ne fût pas le Latin, il n'a pas laiſſé de faire des Ouvrages en vers & en proſe, qui ſont eſtimés.

§. LA Comédie de Bourſaut contre M. Despreaux, intitulée : *la Satire des Satires*, a été inſérée dans un *Recueil de Pièces choiſies, tant en proſe qu'en vers*; publié par M. de la Monnoye, à Paris, ſous le nom *de la Haye*, en 1714. 2 vol. *in* 12. DU MONTEIL.

COLLETET : Voyez la note ſur le vers 77. de la Satire I.

TITREVILLE : Poëte très-obſcur, dont il y a quelques vers dans les Recueils de Poëſies.

IMIT. Vers 60. *Je ſais coudre une rime* &c.) Horace, L. I. Sat. IV. v. 41. & ſuiv.

—— —— *Neque enim concludere verſum*
Dixeris eſſe ſatis : neque, ſi quis ſcribat, uti nos,
Sermoni propiora, putes hunc eſſe Poëtam.

VERS 63. *Ainſi, ſoit que bientôt, par une dure loi,* &c.) Ce vers, & les dix-ſept ſuivans ſont imités d'Horace, Liv. II. Sat. I. v. 57. & ſuiv.

Ne longum faciam : ſeu me tranquilla Senectus
Expectat, ſeu mors atris circumvolat alis ;
Dives, inops, Romæ, ſeu fors ita juſſerit, exul ;
Quisquis erit vitæ, ſcribam, color.

CHANG. Vers 68. *Riche, gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.*)

Il y

Et ne le ſens jamais, qu'auſſi-tôt je n'aboye.
Enfin, ſans perdre temps en de ſi vains propos,
Je ſais coudre une rime au bout de quelques mots:
Souvent j'habille en vers une maligne proſe;
C'eſt par-là que je vaux, ſi je vaux quelque choſe.
Ainſi, ſoit que bientôt, par une dure loi,
La Mort d'un vol affreux vienne fondre ſur moi;
Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille,
A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville,
Dût ma Muſe par-là choquer tout l'Univers,
Riche, gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.
Pauvre Eſprit, dira-t-on, que je plains ta folie!

Il y avoit dans les premieres éditions:

Riche, gueux, ou content, &c.

Mr. Desmarêts, dans la Critique qu'il fit en 1674. des Satires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce que *content* demandoit un mot qui lui fut oppoſé, comme *triſte*: & il lui propoſa de mettre ainſi:

Riche ou gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.

Notre Auteur a ſagement profité de cette correction: C'eſt pourquoi il a dit ailleurs, en parlant de ſes Ennemis, Épitre VII. 65.

Je ſais ſur leurs avis corriger mes erreurs.

§. VOICI la Critique que Desmarêts a faite de ce vers:

Riche, gueux, ou content, je veux faire des vers.

»Ce *content* eſt bien mal placé; & »tout ſeul il ne contente point. Il »falloit lui oppoſer un mot, comme, »*ou triſte.* Car on ne ſait à quoi s'attache ce mot, *ou contens.* Il falloit »dire, *riche ou gueux, content ou triſte,* »pour faire les oppoſitions juſtes. „Cela eſt pris & mal traduit d'Ho»race; qui fait toutes les oppoſi»tions néceſſaires, tant pour ce qui »eſt d'être vieux ou jeune, riche ou »pauvre, ſoit qu'il fut à Rome ou »en exil, ſi la fortune le vouloit. »Il dit *Ne longum faciam* &c. Donc »ſans s'extravaguer ſur le *vol affreux* »de la Mort, & en faiſant les oppo»ſitions juſtes, il devoit dire, pour »imiter raiſonnablement Horace,

„*Enfin, ſoit que m'attende une heureuſe vieilleſſe,*
„*Soit que la Mort m'arrête en ma verte jeuneſſe*
„*Dans Paris, ou banni, vaguant par l'Univers,*
„*Riche ou gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.*

DU MONTEIL.

IMIT. Vers 69. *Pauvre Eſprit, dira-t-on,* &c.) Horace au même endroit:

Modére ces bouillons de ta mélancolie ;
Et garde qu'un de ceux que tu penſes blâmer
N'éteigne dans ton ſang cette ardeur de rimer.
Hé quoi ! lors qu'autrefois Horace après Lucile
Exhaloit en bons mots les vapeurs de ſa bile,
Et vangeant la Vertu par des traits éclatans,
Alloit ôter le maſque aux vices de ſon temps :
Ou bien quand Juvénal de ſa mordante plume
Faiſant couler des flots de fiel & d'amertume,
Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin,
L'un ou l'autre fit-il une tragique fin ?
Et que craindre, après tout, d'une fureur ſi vaine.
Perſonne ne connoît ni mon nom ni ma veine.

—— —— —— *O Puer, ut ſis*
Vitalis metuo ; & majorum ne quis amicus
Frigore te feriat.

VERS 73. *Hé quoi ! lors qu'autrefois, Horace après Lucile,* &c.) Horace au même endroit :

—— —— *Quid, cum eſt Lucilius auſus*
Primus in hunc operis componere carmina morem,
Detrahere & pellem, nitidus qua quisque per ora
Cederet ; introrſum turpis ; num Lælius, aut qui
Duxit ab oppreſſa meritum Carthagine nomen,
Ingenio offenſi, aut læſo doluere Metello ?

VERS 82. *Perſonne ne connoît ni mon nom ni ma veine.*) Ce vers fait connoître que cette Satire eſt un des premiers Ouvrages de l'Auteur ; car il n'auroit pas pu dire, que *perſonne ne connoiſſoit ni ſon nom ni ſa veine*, après avoir adreſſé ſes autres Satires à diverſes perſonnes.

VERS 83. —— *A l'envi de Montreuil.*] MATTHIEU DE MONTREUIL, fils d'un Avocat de Paris, nâquit en 1620. Il a toûjours porté l'habit Eccléſiaſtique ſans entrer dans les Ordres. Il avoit de l'eſprit, & ſes Poëſies lui donnerent de la réputation, mais il affecta un peu trop de faire mettre ſes vers dans les Recueils de Poëſies choiſies, que les Libraires faiſoient imprimer : c'eſt à quoi notre Auteur fait alluſion. Montreuil ne ſe fâcha point de cette petite raillerie ; au contraire, il a toûjours été des amis de Mr. Despreaux, qui avoit ſoin de lui envoyer un exemplaire de ſes Œuvres toutes les fois qu'on les

On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Groſſir impunément les feuillets d'un Recueil.
A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque Ami que charme la Satire.
Qui me flatte peut-être, & d'un air impoſteur,
Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.
Enfin c'eſt mon plaiſir: je veux me ſatisfaire;
Je ne puis bien parler, & ne ſaurois me taire;
Et dès qu'un mot plaiſant vient luire à mon eſprit,
Je n'ai point de repos qu'il ne ſoit en écrit:
Je ne réſiſte point au torrent qui m'entraîne.
Mais c'eſt aſſez parlé. Prenons un peu d'haleine.
Ma main, pour cette fois, commence à ſe laſſer.
Finiſſons. Mais demain, Muſe, à recommencer.

imprimoit. L'Abbé de Montreuil mourut à Valence, au mois de Juillet, 1692. étant logé chez Mr. de Coſnac, ſon ami, alors Évêque de Valence, & enſuite Archevêque d'Aix. En 1671. Montreuil fit imprimer à Paris toutes ſes Oeuvres, qui conſiſtent en vers, & en des Lettres.

IMIT. Ibid. *On ne voit point mes vers*, &c.) Horace, Liv. I. Sat. IV. 71.

Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,
Queis manus inſudet vulgi, Hermogenisque Tigelli.

IMIT. Vers 85. *A peine quelquefois je me force à les lire*, &c.] Horace au même endroit:

Non recito cuiquam, niſi amicis, idque coactus:
Non ubivis, coramve quibuslibet.

VERS 88. *Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.*) Quand Mr. Despreaux lut ſa premiere Satire à l'Abbé Furetiere, comme on l'a dit ci-devant, il s'apperçut qu'à chaque trait cet Abbé ſouriſoit amèrement, & laiſſoit entrevoir une joie maligne, prévoyant que l'Auteur alloit s'attirer bien des ennnemis: *Voilà qui eſt bon*, diſoit-il d'un air railleur: *Mais cela fera du bruit.* Ce trait n'échappa pas à notre Poëte, & c'eſt à quoi il fait alluſion dans ce vers, & dans les trois précédens.

SATIRE VIII.

A MONSIEUR M***.

DOCTEUR DE SORBONE.

De tous les animaux qui s'élevent dans l'air,
Qui marchent ſur la terre, ou nagent dans la mer,
De Paris au Perou, du Japon juſqu'à Rome,
Le plus ſot animal, à mon avis, c'eſt l'Homme.
Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,
Un inſecte rampant qui ne vit qu'à demi,
Un taureau qui rumine, une chevre qui broute,
Ont l'eſprit mieux tourné que n'a l'Homme? Oui ſans doute.
Ce diſcours te ſurprend, Docteur, je l'apperçois.

Les ſept Satires précédentes ayant été publiées en 1666. la plûpart de ceux qui y avoient été maltraités, ſe déchainerent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre, du moins ſur le ton ſérieux, à leurs libelles, ni à leurs injures, mais il compoſa la Satire adreſſée à ſon Eſprit, qui eſt la neuvieme, & dans laquelle, ſous prétexte de ſe faire lui-même ſon procès, il ſe juſtifie de tous les crimes que ſes Ennemis lui avoient imputés. Le Poëte, après avoir fait ſon Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un ſujet plus général, & qui fut au goût de tout le monde. Dans cette vûe il fit la Satire *de l'Homme* *. Ces deux Pièces, qui avoient été compoſées en l'année 1667. furent publiées ſéparément en 1668. La Satire de l'Homme parut la premiere, & on en fit en même temps pluſieurs éditions, qui furent débitées avec une rapidité prodigieuſe. C'eſt de tous ſes Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particulier. Cette Satire eſt tout-à-fait dans le goût de Perſe, & marque un Philoſophe chagrin qui ne peut ſouffrir les vices des Hommes. Elle eſt adreſſée à Mr. MOREL, Docteur de Sorbone. Ce Docteur étoit ſurnommé *la Mâchoire d'Ane*, parce qu'il avoit la mâchoire fort grande & fort avancée: c'eſt pour cette raiſon que notre Poëte lui adreſſa cette Satire, à la fin de laquelle il met l'Homme au deſſous de l'Ane même; & ce fut Mr. BOILEAU, Docteur de Sorbone, frere du Poë-

* *C'eſt ainſi que l'Auteur la nommoit, & non pas la Satire contre l'Homme.*

L'Homme de la Nature eſt le Chef & le Roi.
Bois, prés, champs, animaux, tout eſt pour ſon uſage;
Et lui ſeul a, dis-tu, la Raiſon en partage.
Il eſt vrai, de tout temps la Raiſon fut ſon lot:
Mais de-là je conclus que l'Homme eſt le plus ſot.
Ces propos, diras-tu, ſont bons dans la Satire,
Pour égayer d'abord un Lecteur qui veut rire:
Mais il faut les prouver. En forme. J'y conſens.
Réponds-moi donc, Docteur, & mets-toi ſur les bancs.
Qu'eſt-ce que la Sageſſe? Une égalité d'ame,
Que rien ne peut troubler, qu'aucun deſir n'enflâme;
Qui marche en ſes conſeils à pas plus meſurés,
Qu'un Doyen au Palais ne monte les degrés.
Or cette égalité, dont ſe forme le Sage,
Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'uſage?

te, qui lui conſeilla de dédier ſa Satire à Mr. Morel. Il étoit grand ennemi des Janſéniſtes, contre leſquels il a compoſé divers Ouvrages, mais tous aſſez mauvais. Cependant le Poëte Santeul fit des vers latins, dans leſquels il affecta de louer ce Docteur; de ce que par ſes diſcours & par ſes écrits il avoit confondu les Diſciples de Janſénius: comme Samſon défit les Philiſtins armé d'une mâchoire d'ane. CLAUDE MOREL étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à Paris le 30. d'Avril, 1679. étant Doyen de la Faculté de Théologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refuſé l'Évêché de Lombez.

IMIT. Vers 1. *De tous les animaux* &c.) Homere, Iliade L. XVII. à exagéré la miſere de l'Homme par une ſemblable comparaiſon: *De tous les animaux qui reſpirent, & qui rampent ſur la terre, il n'y en a point de plus malheureux que l'Homme.*

VERS 13. *Il eſt vrai.*] C'eſt le Poëte qui reprend ici le Diſcours. Comme cette Satire eſt en Dialogue entre le Poëte & le Docteur, il faut prendre garde aux diſcours de l'un & de l'autre.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y conſens.*] Ces derniers mots, *J'y conſens*, ſont du Poëte. Le reſte eſt du Docteur. *En forme:* ce mot, détaché de ce qui précéde, eſt un trait qui caractériſe bien le perſonnage & marque mieux le Dialogue, que ſi l'Auteur avoit mis tout de ſuite: *Mais il faut les prouver en forme.* Cela ſeroit froid.

La Fourmi tous les ans traverſant les guérets,
Groſſit ſes magaſins des tréſors de Cérès ;
Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ſes noirs frimats attriſter la Nature,
Cet animal, tapi dans ſon obſcurité,
Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.
Mais on ne la voit point d'une humeur inconſtante,
Pareſſeuſe au printemps, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oiſive au retour du Belier.
Mais l'Homme, ſans arrêt dans ſa courſe inſenſée,

IMIT. Vers 25. *La Fourmi tous les ans traverſant les guérets* &c.) Hor. L. I. Sat. I. v. 33. & ſuiv.

Parvula (nam exemplo eſt) magni Formica laboris
Ore trahit quodcumque poteſt, atque addit acervo
Quem ſtruit, haud ignara, ac non incauta futuri.
Quæ ſimul, inverſum contriſtat Aquarius annum,
Non usquam prorepit, & illis utitur ante
Quæſitis Sapiens.

VERS 34. —— *Au retour du Belier.*] C'eſt-à-dire, au retour du Printemps ; car le Printemps commence quand le Soleil entre dans le ſigne du Belier.

IMIT. Vers 35. *Mais l'Homme, ſans arrêt* &c.] Horace, Liv. I. Ep. I. v. 97. & ſuiv.

—— *Quid mea cum pugnat ſententia ſecum?*
Quod petiit, ſpernit: repetit, quod nuper omiſit;
Æſtuat, & vitæ diſconvenit ordine toto.

VERS 39. *Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le ſouhaite.*] L'Auteur auroit pu mettre : *Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le ſouhaite.*

VERS 42. —— *Des Saints qu'a célébrés Buſſi.*] Le Comte de BUSSI-RABUTIN avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de Prieres, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient ſoupçonnées de galanteries. Et, ce que dans la ſuite il a lui-même condamné tout le premier, il avoit mis au bas de chaque portrait, un petit diſcours en forme d'Oraiſon ou de Priere, accommodé au ſujet. Il avoit auſſi compoſé *l'Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, où il décrivoit

Voltige inceſſamment de penſée en penſée:
Son cœur, toûjours flottant entre mille embarras,
Ne ſait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le ſouhaite.
Moi? j'irois épouſer une Femme coquette?
J'irois, par ma conſtance aux affronts endurci,
Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Buſſi?
Aſſez de Sots ſans moi feront parler la Ville,
Diſoit, le mois paſſé, ce Marquis indocile,
Qui depuis quinze jours dans le piege arrêté,
Entre les bons Maris pour exemple cité,

d'une maniere très-ſatirique, les galanteries des principales perſonnes de la Cour. Ce Livre fut la cauſe de ſa diſgrace. Les Lettres ſuivantes fervent encore à l'explication de ce vers.

Lettre de Madame de SCUDERI *à Mr. le Comte de* BUSSI, *du 4. Août, 1674.*

„Aimez-vous, Monſieur, que »Despreaux ait nommé votre nom »dans une de ſes Satires? J'ai oui »dire que le Roi avoit demandé ce »que c'étoit qu'il vouloit dire à »l'endroit où il parle de vous; & »qu'on lui répondit d'une manie»re qui vous auroit fâché, ſi vous »la ſaviez.....

Réponſe du Comte de Buſſi, du 8. Août.....

„L'endroit où Despreaux m'a »nommé dans ſes Satires, fait plus »contre lui que contre moi. Il y a »dit: *les Saints qu'a célébrés Buſſi,* »pour dire, *les Cocus.* La Métapho„re eſt ridicule. Pour moi, je ne „vois pas que cela m'ait fait ni „bien ni mal, ni que la réponſe „qu'on auroit pu faire au Roi, ait »dû me déplaire. D'ailleurs Des»preaux eſt un Garçon d'eſprit & de „mérite que j'aime fort.

Lettre de Madame de Scuderi, du 19. d'Août.....

„Pour Despreaux, je ne trouve „pas qu'un homme comme vous, »quoique vous en puiſſiez dire, „doive être cité ſi légerement que „vous l'avez été. Le Roi, à ce „qu'on m'a dit, demanda ce que „c'étoit que *les Saints*, que vous „aviez célébrés? & l'on lui ré„pondit, que c'étoit une badinerie „un peu impie, que vous aviez faite. „Je ne trouve pas cela plaiſant.

Cette Dame étoit la veuve du fameux Gouverneur de Nôtre-Dame de la Garde, Meſſire GEORGE DE SCUDERI, peu ménagé en divers endroits des Œuvres de notre Satirique, contre lequel, pour venger la mémoire de ſon Époux, elle au-

Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle
A tiré pour lui ſeul une Femme fidelle.
Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.
Il condamne au matin ſes ſentimens du ſoir.
Importun à tout autre, à ſoi-même incommode,
Il change à tous momens d'eſprit comme de mode:
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc:
Aujourd'hui dans un caſque, & demain dans un froc.
Cependant à le voir plein de vapeurs légeres,
Soi-même ſe bercer de ſes propres chimeres,
Lui ſeul de la Nature eſt la baſe & l'appui,
Et le dixieme Ciel ne tourne que pour lui.
De tous les animaux il eſt, dit-il, le Maître.
Qui pourroit le nier? pourſuis-tu. Moi peut-être.
Mais ſans examiner, ſi, vers les Antres ſourds,
L'Ours a peur du Paſſant, ou le Paſſant de l'Ours;
Et ſi, ſur un Édit des Pâtres de Nubie,
Les Lions de Barca vuideroient la Libie:

roit bien voulu animer Mr. le Comte de Buſſi. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres, dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. *Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle.*) Voyez la Remarque ſur le vers 103. de la Satire X.

VERS 53. *Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc*, &c.) L'Auteur faiſoit cas de ce vers & du ſuivant, tant pour leur beauté, que pour la ſingularité de la rime.

* *Mr. de la Monnoye.*

VERS 61. *Mais ſans examiner, ſi, vers les Antres ſourds.*] Un Critique habile * croit que *les Antres ſourds*, donnent une idée trop vague, & ne ſont là que pour la rime: Il voudroit que le Poëte eut mis:

Mais ſans examiner par un trop long diſcours,
Si l'Ours craint le Paſſant; ſi le Paſſant craint l'Ours.

VERS 63. *Et ſi, ſur un Édit des Pâtres de Nubie*, &c.) La Nubie eſt un grand Pays de l'Afrique, au Midi

Ce Maître prétendu, qui leur donne des loix,
Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois?
L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine,
Tiennent comme un forçat ſon eſprit à la chaîne.
Le ſommeil ſur ſes yeux commence à s'épancher.
Debout, dit l'Avarice, il eſt temps de marcher.
Hé laiſſez-moi. Debout. Un moment. Tu repliques?
A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.
N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout?
Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher juſqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre & le gingembre.
Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en paſſer.
On n'en peut trop avoir; & pour en amaſſer,
Il ne faut épargner ni crime ni parjure:
Il faut ſouffrir la faim, & coucher ſur la dure:
Eût-on plus de tréſors que n'en perdit Galet,
N'avoir en ſa maiſon ni meubles ni valet:

du Royaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les déſerts de Barca.

IMIT. Vers 69. *Le ſommeil ſur ſes yeux commence* &c.] Perſe, Satire V. vers 132. *& ſuiv.*

Mane piger ſtertis: ſurge, inquit Avaritia: eia,
Surge. Negas; inſtat: Surge, inquit. Non queo. Surge.
En, quid agam? Rogitas? en Saperdam advehe Ponto,
Caſtoreum, ſtuppas, ebenum, thus, lubrica Coa;
Tolle recens primus piper è ſitiente Camelo,
Verte aliquid, jura.

VERS 76. *Rapporter de Goa.*] Capitale des États que les Portugais poſſèdent dans les Indes Orientales. Cette ville eſt célèbre par ſon Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.

VERS 81. *Eût-on plus de tréſors que n'en perdit Galet.*] Fameux

Parmi les tas de bled vivre de ſeigle & d'orge.
De peur de perdre un liard, ſouffrir qu'on vous égorge.
Et pourquoi cette épargne enfin? L'ignores-tu?
Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vêtu,
Profitant d'un tréſor en tes mains inutile,
De ſon train quelque jour embarraſſe la Ville.
Que faire? il faut partir. Les Matelots ſont prêts.
Ou, ſi pour l'entrainer l'argent manque d'attraits,
Bientôt l'Ambition, & toute ſon eſcorte,
Dans le ſein du repos, vient le prendre à main forte
L'envoye en furieux au milieu des hazards,
Se faire eſtropier ſur les pas des Céſars,
Et cherchant ſur la breche une mort indiſcrette,
De ſa folle valeur embellir la Gazette.

Joueur, qui avoit gagné au jeu des ſommes immenſes, qu'il reperdit dans la ſuite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la rue St. Antoine; mais il le joua en un coup de dés. Après avoir perdu tout ſon bien, il alloit encore jouer, dit-on, avec les Laquais dans les rues, & même ſur les degrés de la maiſon, qui lui avoit appartenu. Regnier a fait mention de ce Joueur dans ſa quatorzieme Satire.

Gallet a ſa raiſon; & qui croira ſon dire,
Le hazard pour le moins lui promet un Empire,
Toutefois au contraire étant léger & net,
N'ayant que l'eſpérance & trois dés au cornet,
Comme ſur un bon fond de rente & de receptes,
Deſſus ſept ou quatorze il aſſigne ſes debtes.

Il n'y a pas long-temps, dit Ménage, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de *Galet*: GALET le Joueur étoit de cette famille, & ULRICH ou HURLI GALET, Maître des Requêtes de *Grandgouſier*, en étoit auſſi *. Ménage l'avoit oui dire à Galet le Joueur. *Dict. Etymol. au mot* Galet.

* *Rabelais*, L. 30.

VERS 84. *De peur de perdre un liard, ſouffrir qu'on vous égorge.*] Ce vers & les ſix précédens font alluſion à l'avarice outrée du Lieutenant-Criminel Tardieu, & de ſa femme, qui avoient été aſſaſſinés dans leur maiſon, ſur le Quai des Orfevres.

Tout-beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos;
Ce vice fût toûjours la vertu des Héros.
Quoi donc? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre?
Qui? cet écervelé; qui mit l'Asie en cendre?
Ce fougueux l'Angéli, qui de sang altéré,
Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop serré?
L'enragé qu'il étoit, né Roi d'une Province,
Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince,
S'en alla follement, & pensant être Dieu,
Courir comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu;
Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre.
Heureux! si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,

Leur aventure est décrite dans la Satire X. *Voyez les Remarques au même endroit.*

CHANG. Vers 91. *Bientôt l'Ambition & toute son escorte.*] Dans les premieres éditions il y avoit: *Avec meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angéli.*] Le Pere BOUHOURS, dans son quatrieme Dialogue *de la Maniere de bien penser*, dit en parlant de certains faits historiques qui deviennent obscurs par le temps: „*J'en „dis autant du nom que porte Alexan„dre dans la Satire contre l'Homme. „Ce fougueux l'Angéli*, &c. Cela est „clair maintenant, parce que nous „savons que l'Angéli étoit un Fou „de la Cour, que le Prince de Con„dé avoit amené de Flandres. Et „si cela devient obscur avec le „temps, il ne faut pas s'en prendre à „l'Auteur.“ Voyez le vers 112. de la Satire I. & la Remarque sur ce même vers, où il est parlé de l'*Angéli*.

IMIT. Vers 102. *Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop serré?*) Juvénal, Sat. X. vers 168.

Unus Pellæo Juveni non sufficit Orbis:
Æstuat infelix angusto limite mundi.

On peut voir Sénèque, *de Benef. L. I. c. 13.*

VERS 110. *La Macédoine eût eu des Petites-Maisons.*] Les *Petites-Maisons* sont un Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous. Voyez la Remarque sur le vers 4. de la Satire IV.

§. DES MARÊTS a censuré Mr. Despreaux d'avoir fait ici la Satire d'Alexandre le Grand d'une maniere qui retombe sur Louis XIV. „Voilà,

Et qu'un ſage Tuteur l'eût, en cette demeure,
Par avis de Parens, enfermé de bonne heure.
Mais ſans nous égarer dans ces digreſſions;
Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions,
Et les diſtribuant par claſſes & par titres,
Dogmatiſer en vers, & rimer par chapitres:
Laiſſons-en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau;
Et voyons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles,

»*dit-il*, un Poëte bien judicieux, de »condamner aux *Petites-Maiſons* »un ſi grand Roi, qui ſortit de ſon »État, ayant entrepris de venger la »Grece des ravages que Xerxes y »avoit faits, & de dompter l'Aſie; »& de ne conſidérer pas qu'il offen»ſe le Roi, qui eſt ſorti de ſon État »pour paſſer en Flandres, & dans la »Hollande." Pradon dans ſes *Nouvelles Remarques ſur tous les Ouvrages du Sieur D**** (Despreaux), imprimées en 1685., lui fait le même reproche: „Il ne ſe ſouvient pas, *dit-il*, „que ce même Alexandre qu'il „traite de *fou* & d'*écervellé* eſt dans „d'autres endroits l'image de notre „Grand Monarque, & le Héros auquel il le compare dans ſon Art „Poëtique,

„*Qu'il ſoit tel que Céſar, Alexandre, ou Louis.*

DU MONTEIL.

VERS 114. *Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions.*] Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un Traité *de l'uſage des Paſſions.*

VERS 117. *Laiſſons-en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau.*] MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait *les Caractères des Paſſions*, outre pluſieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. âgé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, nommé à l'Évêché de Marſeille, a compoſé le *Tableau des Paſſions humaines, leurs cauſes & leurs effets.*

VERS 119. *Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes*, &c.) Ce vers, & les trois ſuivans, ſont d'une facilité, & d'une douceur admirables: Cependant l'Auteur diſoit, que, de tous les vers, qu'il avoit faits, c'étoient ceux-ci qu'il avoit le plus travaillés, & qui lui avoient couté le plus de temps & de peine.

IMIT. Vers 125. *Voit-on les Loups brigands*, &c.) Horace, Epode VII. v. 11. 12.

Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus
Unquam, niſi in diſparibus feris.

Se fait des Gouverneurs, des Magiſtrats, des Rois,
Obſerve une police, obéit à des loix.
Il eſt vrai. Mais pourtant, ſans loix & ſans police,
Sans craindre Archers, Prévôt, ni Suppot de Juſtice,
Voit-on les Loups brigands, comme nous inhumains,
Pour détrouſſer les Loups, courir les grands chemins?
Jamais pour s'agrandir, vit-on, dans ſa manie
Un Tigre en factions partager l'Hyrcanie?
L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?
Le Vautour dans les airs fond-il ſur les Vautours?

Juvénal a étendu la même penſée, dans ſa XV. Satire, vers 159. & ſuiv.

Sed jam ſerpentum major concordia: parcit
Cognatis maculis ſimilis fera. Quando leoni
Fortior eripuit vitam leo? quo nemore unquam
Expiravit aper majoris dentibus apri?
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem
Perpetuam: ſævis inter ſe convenit urſis.
Aſt homini. &c.

Notre Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poëtes, & y a joint d'autres exemples. Il a auſſi viſé à ce paſſage de Pline le Naturaliſte: *Denique, cætera animantia in ſuo genere probe degunt: congregari videmus & ſtare contra diſſimilia. Leonum feritas inter ſe non dimicat: ſerpentium morſus non petit ſerpentes: ne maris quidem belluæ ac piſces, niſi in diverſa genera, ſæviunt. At, Hercules! homini, plurima ex homine ſunt mala.* Plin. L. VII. *in princ.* On peut voir les réflexions que Mr. BAYLE a faites ſur cet endroit de notre Poëte, dans ſon *Dictionnaire hiſtorique & critique*, au mot, *Barbe*, Remarque C.

VERS 128. —— *Partager l'Hyrcanie?*] Province de la Perſe, au Midi de la Mer Caſpienne.

CHANG. Vers 129. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?*] Ce vers étoit ainſi dans les premieres éditions:

L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours?

Tous les Amis de l'Auteur, particulierement Mr. de Brienne *, La Fontaine, & Racine, remarquerent que l'on ne diſoit pas: *Faire la guerre avec quelqu'un*: mais *à quelqu'un*; & qu'ainſi il falloit dire: *L'Ours fait-il la guerre aux Ours?* Chacun s'efforça de corriger ce vers, mais

* *Secretaire d'État qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire l'an 1664.*

A-t-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre République,
Lions contre Lions, Parens contre Parens,
Combattre follement pour le choix des Tyrans?
L'animal le plus fier qu'enfante la Nature,
Dans un autre animal reſpecte ſa figure,
De ſa rage avec lui modére les accès,
Vit ſans bruit, ſans débats, ſans noiſe, ſans procès.
Un Aigle, ſur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeller un Aigle à la huitaine.
Jamais contre un Renard chicanant un poulet,
Un Renard de ſon ſac n'alla charger Rolet.
Jamais la Biche en rut, n'a pour fait d'impuiſſance,
Traîné du fond des bois un Cerf à l'Audience,
Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,
De ce burleſque mot n'a ſali ſes arrêts.

perſonne n'y put réuſſir, & il fut imprimé avec cette négligence. Il avoit même eſſuyé pluſieurs éditions, lors qu'enfin l'Auteur trouva le moyen de le rectifier, par le changement d'un ſeul mot. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?* Ce changement fut fait dans l'édition de 1674. On fut étonné qu'une correction ſi facile eut été ſi difficile à trouver par de ſi habiles gens.

IMIT. Vers 133. *Lions contre Lions,* &c.) Ces deux vers ſont parodiés de *Cinna,* Tragédie de Corneille: Acte I. Scène 3.

Romains contre Romains, Parens contre Parens,
Combattoient ſeulement pour le choix des Tyrans.

VERS 139. *Un Aigle ſur un champ prétendant droit d'aubaine.*] Le Droit d'*Aubaine* eſt le Droit de prendre la ſucceſſion d'un Etranger qui meurt en France. Ce Droit appartient au Roi ſeul, dans ſon Royaume. Ainſi, ce n'eſt pas au hazard que le Poëte attribue à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui eſt un Droit Royal: car l'Aigle eſt le Roi des Oiſeaux.

VERS 142. *Un Renard de ſon ſac n'alla charger Rolet.*] Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. vers 52. L'exemple du Renard eſt d'autant plus juſte, que ROLET avoit la phyſionomie & les inclinations d'un Renard.

VERS 145. *Et jamais Juge entr'eux ordonnant le Congrès,* &c.]

On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requêtes,
Ni haut ni bas Conſeil, ni Chambre des Enquêtes;
Chacun l'un avec l'autre en toute ſûreté
Vit ſous les pures loix de la ſimple équité.
L'Homme ſeul, l'Homme ſeul, en ſa fureur extrême
Met un brutal honneur à s'égorger ſoi-même.
C'étoit peu que ſa main, conduite par l'Enfer,
Eût paîtri le ſalpêtre, eût aiguiſé le fer.
Il falloit que ſa rage, à l'Univers funeſte,
Allât encor de loix embrouiller un Digeſte;
Cherchât pour l'obſcurcir des gloſes, des Docteurs,
Accablât l'équité ſous des monceaux d'Auteurs,
Et pour comble de maux apportât dans la France
Des harangueurs du temps l'ennuyeuſe éloquence.
Doucement, diras-tu. Que ſert de s'emporter?
L'Homme a ſes paſſions; on n'en ſauroit douter;

Le Congrès eſt une preuve honteuſe qui ſe faiſoit en préſence de Chirurgiens & de Matrones, par ordonnance des Juges Eccléſiaſtiques, quand une femme demandoit la diſſolution du mariage à cauſe de l'impuiſſance du mari. Ces deux vers, qui frapperent Mr. le Premier Préſident de Lamoignon, ne contribuerent pas peu à faire abolir l'uſage du *Congrès*. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les fois qu'il ſe préſenta au Parlement quelque conteſtation au ſujet du *Congrès*, ce ſage Magiſtrat ſe déclara contre cette épreuve. Mr. de Lamoignon ſon fils, Avocat Général, portant la parole en 1674. dans une cauſe de cette eſpece, témoigna la juſte horreur que l'on devoit avoir de cet uſage odieux, qui offenſe, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Juſtice, & la Nature même. Enfin, en 1677. Mr. le P. Préſident de Lamoignon prononça un Arrêt en forme de Reglement, qui abolit pour toûjours la preuve inutile & infame du Congrès. *Journal du Palais, Tom. III. p. 466. & Tom. V. p. 1.*

IMIT. Vers 153. *C'étoit peu que ſa main* &c.) Juvénal, Satire XV. v. 165.

Aſt homini ferrum lethale incude nefanda
Produxiſſe parum eſt.

Il a comme la mer ſes flots & ſes caprices.
Mais ſes moindres vertus balancent tous ſes vices.
N'eſt-ce pas l'Homme enfin, dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a meſuré les Cieux?
Dont la vaſte Science, embraſſant toutes choſes,
A fouillé la Nature, en a percé les cauſes?
Les Animaux ont-ils des Univerſités?
Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultés?
Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,
Endoſſer l'écarlate, & ſe fourrer d'hermine?
Non ſans doute, & jamais chez eux un Médecin
N'empoiſonna les bois de ſon art aſſaſſin.
Jamais Docteur armé d'un argument frivole,
Ne s'enroua chez eux ſur les bancs d'une École.
Mais ſans chercher au fond, ſi notre Eſprit déçû
Sait rien de ce qu'il ſait, s'il a jamais rien ſû,
Toi-même, réponds-moi. Dans le ſiecle où nous ſommes,
Eſt-ce au pied du ſavoir qu'on meſure les hommes?
Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?

Dit

IMIT. Vers 166. *Dans le tour d'un compas a meſuré les Cieux.*) Virgile, Eglog. III. v. 41.

Deſcripſit radio totum qui Gentibus Orbem.

Et Horace, Liv. I. Ode XXVIII. v. 5.

Aërias tentaſſe domos, animoque rotundum
Percurriſſe polum.

IMIT. Vers 181. *Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?*] Horace, Art Poëtique, vers 325.

Romani pueri longis rationibus aſſem
Diſcunt in partes centum diducere: dicat
Filius Albini, ſi de quincunce remota eſt
Uncia, quid ſuperat? poteras dixiſſe, Triens. Heus,
Rem

Dit un Pere à ſon Fils, dont le poil va fleurir;
Prends-moi le bon parti. Laiſſe là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt livres.
C'eſt bien dit. Va, tu ſais tout ce qu'il faut ſavoir.
Que de biens, que d'honneurs ſur toi s'en vont pleuvoir!
Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences:
Prends au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances:
Sache quelle Province enrichit les Traitans;
Combien le ſel au Roi peut fournir tous les ans.
Endurcis-toi le cœur. Sois Arabe, Corſaire,
Injuſte, violent, ſans foi, double, fauſſaire.
Ne va point ſottement faire le généreux.
Engraiſſe-toi, mon Fils, du ſuc des malheureux,
Et trompant de Colbert la prudence importune,
Va par tes cruautés mériter la fortune.
Auſſi-tôt tu verras Poëtes, Orateurs,
Rhéteurs, Grammairiens, Aſtronomes, Docteurs,
Dégrader les Héros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,

Rem poteris ſervare tuam. Redit uncia: quid fit? Semis, &c.

VERS 184. *Cent francs au denier cinq, combien font-ils? Vingt Livres.*] C'eſt un Uſurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger ſon fils ſur le pied du denier vingt, qui eſt l'intérêt légitime, l'interroge ſur le pied du denier cinq, qui eſt ſon intérêt ordinaire.

VERS 188. —— *Le Guidon des Finances.*) Livre qui traite des droits & revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand uſage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. *Et trompant de Colbert* &c.) Miniſtre & Sécretaire d'État, Contrôleur Général des Finances, &c.

VERS 200. *De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces.*) Il a voulu parler du grand CORNEILLE, qui reçut une ſomme conſidérable, pour

Te prouver à toi-même en Grec, Hébreu, Latin,
Que tu ſais de leur Art & le fort & le fin.
Quiconque eſt riche eſt tout. Sans ſageſſe il eſt ſage.
Il a, ſans rien ſavoir, la Science en partage.
Il a l'eſprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le ſang.
Il eſt aimé des Grands, il eſt chéri des Belles.
Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.
L'or même à la laideur donne un teint de beauté:
Mais tout devient affreux avec la pauvreté.
C'eſt ainſi qu'à ſon fils un Uſurier habile
Trace vers la Richeſſe une route facile:
Et ſouvent tel y vient, qui ſait pour tout ſecret,

dédier ſon *Cinna* à MONTORON, riche Partiſan. Depuis ce temps-là on a appellé les Épitres dédicatoires de cette eſpèce-là: *des Épitres à la Montoron.*

Ce n'eſt que Maroquin perdu
Que les Livres que l'on dédie,
Depuis que Montoron mandie, &c.
SCARRON.

IMIT. Vers 203. *Quiconque eſt riche eſt tout.*) Horace L. I. Ep. VI. v. 36.

Scilicet uxorem cum dote, fidemque
& amicos,
Et genus, & formam Regina pecunia donat,
Ac bene nummatum decorat Suadela, Venusque.

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.*) Mr. NICOLAS FOUQUET, Procureur Général au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant des Finances.

VERS 209. *L'or même à la laideur.*] Ce vers étoit de cette maniere:

L'or même à Péliſſon donne un teint de beauté.

Mr. PÉLISSON étoit d'une laideur ſi étonnante, qu'une Dame lui dit un jour, qu'il abuſoit de la permiſſion que les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier Commis de Mr. Fouquet, déſigné dans le vers précédent. Mais dans l'Impreſſion l'Auteur ſupprima le nom de Mr. Péliſſon, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adouciſſement ne contenta point M. Péliſſon, qui conſerva toûjours du reſſentiment contre notre Poëte. Dans le

Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reſte ſept,
Après cela, Docteur, va pâlir ſur la Bible;
Va marquer les écueils de cette mer terrible:
Perce la ſainte horreur de ce Livre divin:
Confonds dans un Ouvrage & Luther & Calvin:
Débrouilles des vieux temps les querelles célèbres:
Éclaircis des Rabins les ſavantes ténebres:
Afin qu'en ta vieilleſſe, un livre en maroquin
Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin,
Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie,
Te paye en l'acceptant d'un: *Je vous remercie.*
Ou, ſi ton cœur aſpire à des honneurs plus grands,
Quitte là le bonnet, la Sorbone & les bancs;

Voyage de Bachaumont & la Chapelle, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils croyoient Mr. de Scuderi:

Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche & toûjours bien mis;
Sa ſœur une beauté divine,
Et Péliſſon un Adonis.

Ceſt de lui que la Bruyere a dit, qu'*un homme qui a beaucoup de mérite & d'eſprit, & qui eſt connu pour tel, n'eſt pas laid, même avec des traits qui ſont difformes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas ſon impreſſion.* LA BRUYERE, Chap. *des Jugemens*, p. 426. Éd. de Bruxelles 1697.

PAUL PÉLISSON FONTANIER, natif de Caſtres en Languedoc, étoit Maître des Requêtes. Il avoit été reçu à l'Académie Françoiſe en 1652. en conſidération de ce qu'il avoit écrit l'Hiſtoire de l'Académie; il mourut à Paris en 1692.

IMIT. Ibid. *L'or même à la laideur donne un teint de beauté.*) Corneille dans ſa Comédie de *Mélite*, Act. I. Sc. 1.

L'argent dans le ménage a certaine ſplendeur,
Qui donne un teint d'éclat à la même laideur.

VERS 214. *Cinq & quatre ſont neuf, ôtez deux, reſte ſept.*] Ce vers eſt fort ſerré: il contient les deux premieres regles de l'Arithmétique; *l'Addition*, & *la Souſtraction*. Dans les premieres éditions il y avoit: *Cinq & quatre ſont neuf;* Et dans un autre vers qui a été retranché de la Satire I. *Prêche que trois ſont trois:* Mais il faut toûjours dire: *Cinq & quatre ſont neuf. Dix & cinq ſont quinze*, &c.

IMIT. Vers 215. *Après cela, Docteur, va pâlir ſur la Bible*, &c.] Ce vers eſt imité de Regnier, Satire IV.

Et prenant déformais un emploi ſalutaire,
Mets-toi chez un Banquier, ou bien chez un Notaire:
Laiſſe là ſaint Thomas s'accorder avec Scot:
Et conclus avec moi, qu'un Docteur n'eſt qu'un ſot.
Un Docteur, diras-tu? Parlez de vous, Poëte.
C'eſt pouſſer un peu loin votre Muſe indiſcrete.
Mais ſans perdre en diſcours le temps hors de ſaiſon,
L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raiſon?
N'eſt-ce pas ſon flambeau, ſon pilote fidele?
Oui: Mais dequoi lui ſert que ſa voix le rappelle,
Si ſur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?
Et que ſert à Cotin la Raiſon qui lui crie:
N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie;
Si tous ces vains conſeils, loin de la réprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?
Tous les jours de ſes vers, qu'à grand bruit il récite,

Or, va, romps-toi la tête, & de jour & de nuit
Pâlis deſſus un livre, à l'appétit d'un bruit,
Qui nous honore après que nous ſommes ſous terre.

VERS 229. *Laiſſe là Saint Thomas s'accorder avec Scot.*] Les Diſputes des Thomiſtes & des Scotiſtes ſont fameuſes dans les Écoles. JEAN DUNS vulgairement appellé *Scot*, parce qu'il étoit Écoſſois, fut ſurnommé le Docteur Subtil. Ses opinions ſont ſouvent oppoſées à celles de St. THOMAS.

VERS 238. *Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer.*] Après ce vers, le Poëte avoit deſſein de rimer cette penſée. *Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui ſeroit au milieu d'un bois pendant l'obſcurité de la nuit; & qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laiſſeroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jetter dans des précipices? il eſt à plaindre, dirois-tu?*

Il a perdu l'eſprit, & demain dès l'aurore,
Il prendra, s'il m'en croit, douze grains d'Ellebore.

Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite:
Car lorſque ſon Démon commence à l'agiter,
Tout, juſqu'à ſa Servante, eſt prêt à déſerter.
Un Ane pour le moins inſtruit par la Nature,
A l'inſtinct qui le guide obéit ſans murmure:
Ne va point follement de ſa bizarre voix
Défier aux chanſons les oiſeaux dans les bois.
Sans avoir la Raiſon, il marche ſur ſa route.
L'Homme ſeul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goute;
Reglé par ſes avis, fait tout à contre-temps,
Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raiſon ni ſens.
Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige.
Sans raiſon il eſt gai, ſans raiſon il s'afflige.
Son eſprit au hazard aime, évite, pourſuit,
Défait, refait, augmente, ôte, éleve, détruit.
Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Pantheres,
S'effrayer ſottement de leurs propres chimeres,

C'eſt bien dit: le Conſeil eſt ſagement donné,
Et Guenaud chez Cotin n'eut pas mieux ordonné.

L'Auteur ne voulut point employer ces vers, & ſe contenta de mettre ce qui ſuit. *Et que ſert à Cotin* &c. Voyez les Remarques ſur le vers 60. de la Sat. III.

IMIT. Vers 244. *Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite.*) Horace, Art Poëtique, vers 474.

Indoctum, doctumque fugat recitator acerbus.

VERS 246. *Tout, juſqu'à ſa Servante, eſt prêt à déſerter.*] L'Abbé Cotin avoit effectivement une Servante, & n'avoit point de Valet.

CHANG. Vers 258. *Défait, refait, augmente,* &c.) Premiere maniere:

Fait, défait & refait; ôte, augmente & détruit.

IMIT. Ibid. *Défait, refait, augmente,* &c.) Horace I. Ep. I. v. 100.

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis, &c.

Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un corbeau les ménace dans l'air?
Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle
Sacrifier à l'Homme, adorer ſon idole,
Lui venir, comme au Dieu des ſaiſons & des vents,
Demander à genoux la pluie, ou le beau temps?
Non. Mais cent fois la Bête a vu l'Homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fit fondre:
A vû dans un pays les timides Mortels
Trembler aux pieds d'un Singe aſſis ſur leurs Autels;
Et ſur les bords du Nil les peuples imbécilles,
L'encenſoir à la main, chercher les Crocodiles.
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux?
Que peut ſervir ici l'Égypte & ſes faux Dieux?
Quoi? me prouverez-vous par ce diſcours profane,
Que l'Homme, qu'un Docteur eſt au deſſous d'un Ane?
Un Ane, le jouet de tous les animaux,

CHANG. Vers 261. *Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,*

Ou croire qu'un corbeau les ménace dans l'air.)

Il y avoit dans les premieres éditions:

De Fantômes en l'air combattre leurs deſirs,

Et de vains argumens chicaner leurs plaiſirs.

Le ſens de ces deux vers étant un peu libertin; Mr. Arnauld, Docteur de Sorbone, conſeilla à l'Auteur de les changer. Il ſubſtitua ceux-ci qui ne tombent que ſur des ſuperſtitions frivoles & populaires. En effet, bien des gens croyent que lors que l'on ſe trouve treize à table, il y a toûjours dans l'année un des treize qui meurt; & qu'un Corbeau apperçu dans l'air, préſage quelque choſe de ſiniſtre.

VERS 267. —— *L'Homme hypocondre.*] Quelques Critiques * ont prétendu qu'il falloit dire *Hypocondriaque*; mais on ne ſe ſert de ce mot, qu'au ſens propre, pour ſignifier une perſonne malade des hypocondres, & c'eſt un terme de

* *Pradon, dans ſes Remarques.*

Un ſtupide animal, ſujet à mille maux;
Dont le nom ſeul en ſoi comprend une ſatire?
Oui d'un Ane: & qu'a-t-il qui nous excite à rire?
Nous nous moquons de lui; mais s'il pouvoit un jour,
Docteur, ſur nos défauts s'exprimer à ſon tour:
Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & ſage,
De la parole enfin lui permettoit l'uſage:
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il ſe dit tout bas,
Ah! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas?
Et que peut-il penſer, lorſque dans une rue
Au milieu de Paris il promene ſa vûe?
Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés?
Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trouſſe,
Courir chez un Malade un Aſſaſſin en houſſe:
Qu'il trouve de Pédans un eſcadron fouré,
Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré:

Médecine. *Hypocondre*, au ſens figuré, ſignifie un Fou mélancolique, un Atrabilaire; & nos meilleurs Ecrivains l'employent en ce ſens. LA FONTAINE, L. II. Fable XVIII. *Son hypocondre de mari.* LA BRUYERE dans ſes *Caractères*, &c.

IMIT. Vers 270. *Trembler aux pieds d'un Singe* &c.) Juvénal commence ainſi la XV. Satire.

Quis neſcit, Voluſi Bithynice, qualia demens
Ægyptus portenta colat? Crocodilon adorat
Pars hæc, illa pavet ſaturam Serpentibus Ibin.
Effigies ſacri nitet aurea Cercopitheci, &c.

VERS 276. —— *Qu'un Docteur eſt au deſſous d'un Ane?*) Dans la Table des Œuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot: *Docteur*, Voyez *Ane*. Le Garçon de Thierri le Libraire fit cette plaiſanterie.

§. DES MARÊTS avoit déja critiqué cette expreſſion dans ſa *Défenſe du Poëme héroique* &c. pag. 47. de l'Edit. in 8. DU MONTEIL.

VERS 294. *Suivi par un Recteur* &c.] L'Univerſité de Paris fait

Ou qu'il voit la Juſtice, en groſſe compagnie,
Mener tuer un homme avec cérémonie?
Que penſe-t-il de nous, lors que ſur le Midi
Un hazard au Palais le conduit un Jeudi;
Lors qu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La Chicane en fureur mugir dans la Grand' Sale?
Que dit-il quand il voit les Juges, les Huiſſiers,
Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffiers?
O! que ſi l'Ane alors, à bon droit miſanthrope,
Pouvoit trouver la voix qu'il eut au temps d'Éſope!
De tous côtés, Docteur, voyant les Hommes fous,
Qu'il diroit de bon cœur, ſans en être jaloux,
Content de ſes chardons, & ſecouant la tête:
Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'eſt qu'une bête!

ſes Proceſſions quatre fois l'année. Le Recteur y aſſiſte avec ſes Bedeaux. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent auſſi à leur rang, & avec les habits qui leur ſont propres.

VERS 304. *Pouvoit trouver la voix qu'il eut au temps d'Éſope,*) Dans le *Cymbalum mundi*, Mercure donne à un Cheval l'uſage de la parole, & ce Cheval adreſſe ce diſcours à ſon Maître; *Il a eſté un tems que les beſtes parloient, mais ſi le parler ne nous euſt point eſté oſté, non plus qu'à vous, vous ne nous trouveriez pas ſi beſtes que vous faites.*

IMIT. Vers 307. *Content de ſes chardons,* &c.] Regnier finit ſa Satire neuvieme par ces vers:

Si Virgile, le Taſſe, & Ronſard ſont des Anes,
Sans perdre en ces diſcours le temps que nous perdons,
Allons comme eux aux champs, & mangeons des Chardons.

SATIRE IX.

C'EST à vous, mon Eſprit, à qui je veux parler;
Vous avez des défauts que je ne puis celer.
Aſſez & trop long-temps ma lâche complaiſance,
De vos jeux criminels a nourri l'inſolence.
Mais puiſque vous pouſſez ma patience à bout,
Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

L'Auteur adreſſe cette Satire *à ſon Eſprit*. Après la publication des ſept premieres Satires, il fut aſſailli par une foule d'Auteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop de franchiſe. Ce fut pour leur répondre, & pour faire en même temps ſon Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Piéce. Mais ſon embarras fut de ſavoir comment il exécuteroit ce deſſein: car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ſes Ennemis avoient donné; c'eſt-à-dire, la chaleur, l'emportement, & par conſéquent les injures groſſieres. Il jugea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui de la plaiſanterie, pour tourner ſes Ennemis en ridicule, ſans leur donner aucune priſe ſur lui. C'eſt ce qu'il exécuta d'une maniere inimitable dans cette Satire, qui eſt entierement dans le goût d'Horace. Là, ſous prétexte de cenſurer ſes propres défauts, ou ceux *de ſon Eſprit*, il ſe juſtifie de tous les crimes que ſes Adverſaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confuſion. Il ſe fait ſon procès à ſoi-même, pour le faire à tous les autres.

Cette Satire eſt ſans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de fineſſe. En un mot, on peut hardiment l'oppoſer, & peut-être même la préférer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre.

M. Despreaux la compoſa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année ſuivante, après avoir compoſé & publié la Satire de l'Homme. Cette derniere Satire, qui eſt la huitieme, eut un ſuccès extraordinaire. Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla pluſieurs fois avec de grands éloges. Le St. de SAINT-MAURIS *, Chevau-leger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satire qui étoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majeſté. Le Roi lui dit fierement, mais avec quelque ſurpriſe: H y parle de moi, dites-vous? *Oui, Sire*, répondit St. Mauris; *mais il en parle avec tout le reſpect qui eſt dû à Votre Majeſté.* Alors le Roi témoigna de la curioſité pour la voir; & St. Mauris lui

* *Il avoit l'honneur d'approcher de la perſonne du Roi, parce qu'il lui montroit à tirer en volant.*

On croiroit à vous voir, dans vos libres caprices,
Diſcourir en Caton des vertus & des vices,
Décider du mérite & du prix des Auteurs,
Et faire impunément la leçon aux Docteurs,
Qu'étant ſeul à couvert des traits de la Satire,
Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.
Mais moi, qui dans le fond ſais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,
Je ris, quand je vous vois, ſi foible & ſi ſtérile,
Prendre ſur vous le ſoin de réformer la Ville,
Dans vos diſcours chagrins plus aigre, & plus mordant,
Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.
Mais répondez un peu. Quelle verve indiſcrete,
Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poëte?
Sentiez-vous, dites-moi, ces violens tranſports,

promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ſes amis. Mr. Despreaux lui remit en effet une copie de la Satire à *ſon Eſprit*, en lui faiſant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'ayant lue la fit voir à quelques perſonnes de ſa Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, Gouvernante de Monſeigneur, en fit faire une copie qui en produiſit bientôt quantité d'autres. Ainſi, c'eſt en quelque façon, de la main du Roi même que cette Pièce a paſſé dans les mains du Public.

L'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât ſur quelque copie défectueuſe, ſe détermina à la faire imprimer lui-même; & l'accompagna d'un petit Diſcours en proſe, où il juſtifie, par l'autorité des Poëtes anciens & modernes, la liberté qu'il s'eſt donnée dans ſes Satires, de nommer les Auteurs.

VERS 7. *On croiroit à vous voir*, &c.) Ce vers & les trois ſuivans, qui déſignent les Satires précédentes, particulierement la huitieme, furent ajoûtés par l'Auteur, quand il voulut la faire imprimer; car celle-ci avoit été faite avant la huitieme. Il y avoit auparavant: *Vous croyez, qu'à couvert des traits de la Satire*, &c.

VERS 14. *Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.*] Cette expreſſion proverbiale, *compter par ſes doigts*, étoit déja en uſage parmi les Latins: *Supputare articulis.*

VERS 18. —— *Ou Gautier en plaidant.*] CLAUDE GAUTIER,

Qui d'un eſprit divin ſont mouvoir les reſſorts ?
Qui vous a pu ſouffler une ſi folle audace ?
Phébus a-t-il pour vous applani le Parnaſſe ?
Et ne ſavez-vous pas, que ſur ce Mont ſacré,
Qui ne vole au ſommet tombe au plus bas degré :
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure ?
Que ſi tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet aſcendant malin, qui vous force à rimer ;
Sans perdre en vains diſcours tout le fruit de vos veilles,
Oſez chanter du Roi les auguſtes merveilles.
Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers ;
Et par l'eſpoir du gain votre Muſe animée,
Vendroit au poids de l'or une once de fumée.

Avocat célèbre, & très-mordant : c'eſt pourquoi on le ſurnomma : *Gautier la Gueule.* Quand un Plaideur vouloit intimider ſa partie, il la menaçoit *de lui lâcher Gautier.* Son éloquence n'étoit point reglée ; c'étoient des ſaillies & des impétuoſités fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit beſoin d'être animé par l'action : de-là vient que ſes Plaidoyers imprimés, ſur leſquels il avoit réflechi, ne ſont que de foibles copies de leurs originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

VERS 21. *Sentiez-vous.*) Dans les dernieres éditions de l'an 1701. faites *in quarto*, & *in douze*, l'Imprimeur a mis : *Sentez-vous ;* mais c'eſt une faute.

IMIT. Vers 26. *Qui ne vole au ſommet tombe au plus bas degré.*) Horace, Art Poëtique, vers 378.

Si paulum à ſummo diſceſſit, vergit ad imum.

VERS 28. *On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.*) Voyez la Remarque ſur le vers 17. de la Satire II.

IMIT. Vers 30. *Cet aſcendant malin,* &c.) Horace, Liv. II. Sat. I. vers 10. & ſuiv.

Aut ſi tantus amor ſcribendi te rapit, aude
Cæſaris invicti res dicere ; multa laborum

Mais en vain, direz-vous, je penſe vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop peſant à porter.
Tout Chantre ne peut pas, ſur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers *la Diſcorde étouffée*,
Peindre *Bellone en feu tonnant de toutes parts*,
Et le Belge effrayé fuyant ſur ſes remparts.
Sur un ton ſi hardi, ſans être téméraire,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Homere;
Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,
Que l'amour de blâmer fit Poëtes par art;
Quoi qu'un tas de Grimauds vante notre éloquence,
Le plus ſûr eſt pour nous de garder le ſilence.
Un Poëme inſipide, & ſottement flatteur,
Déshonore à la fois le Héros & l'Auteur.
Enfin de tels projets paſſent notre foibleſſe.
Ainſi parle un Eſprit languiſſant de molleſſe,
Qui, ſous l'humble dehors d'un reſpect affecté,

Præmia laturus. Cupidum, Pater optime, vires
Deficiunt; neque enim quivis horrentia pilis
Agmina, nec fracta pereuntes cuſpide Gallos,
Aut labentis equo deſcribat vulnera Parthi.

VERS 42. *Et le Belge effrayé* &c.) Cette Satire a été faite dans le temps que le Roi prit Lille, au mois d'Août, 1667. Dans la même Campagne il ſe rendit maître de pluſieurs autres villes de Flandres.

VERS 44. *Racan pourroit chanter*, &c.) HONORAT DE BEUIL, *Marquis de* RACAN, Poëte eſtimé. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut en 1670.

VERS 45. *Mais pour Cotin & moi*, &c.) Alluſion aux Satires que l'Abbé Cotin avoit faites contre notre Auteur, & dont on a parlé ſur le vers 60. de la Satire III.

IMIT. Ibid. *Mais pour Cotin & moi*, &c.) Juvénal, Sat. I. v. 79.

Si natura negat, facit indignatio verſum,
Qualemcumque poteſt, quales ego, vel Cluvienus.

Cache le noir venin de ſa malignité.
Mais dûſſiez-vous en l'air voir vos ailes fondues,
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues,
Que d'aller ſans raiſon, d'un ſtyle peu Chrétien,
Faire, inſulte en rimant à qui ne vous dit rien,
Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,
A vos propres périls enrichir le Libraire?
Vous vous flattez peut-être en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'Immortalité:
Et déja vous croyez dans vos rimes obſcures,
Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures.
Mais combien d'Écrivains, d'abord ſi bien reçus,
Sont de ce fol eſpoir honteuſement déçus;
Combien, pour quelques mois, ont vu fleurir leur Livre,
Dont les vers en paquet ſe vendent à la livre?
Vous pourrez voir un temps vos Écrits eſtimés,
Courir de main en main par la Ville ſemés:

VERS 64. *Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures.*) CLAUDE SAUMAISE, ſavant Critique & Commentateur, a éclairci une infinité d'endroits obſcurs & difficiles des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'eſt ce vers qui m'a inſpiré la premiere penſée de faire un Commentaire hiſtorique ſur les Œuvres de Mr. Despreaux, afin de donner une entiere connoiſſance des endroits ſur leſquels l'éloignement des temps ne manqueroit pas de jetter de l'obſcurité.

VERS 69. *Vous pourrez voir un temps vos Écrits eſtimés*, &c.) Nous avons parlé ci-devant * de la jalouſie que Gilles Boileau l'Académicien avoit contre ſon frere, à cauſe du grand ſuccès des nouvelles Satires: *On les lira pendant quelque temps*, diſoit-il d'un air mépriſant, *mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme ſont la plûpart de ces petits Ouvrages: & le temps leur ôtera les charmes que la nouveauté leur a donnés.* Notre Poëte ſe ſervit à propos des mêmes termes contre ſon frere lui-même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiés, l'un contre Coſtar, & l'autre contre l'Abbé Ménage. Il avoit mis en cet endroit:

* *Sur le vers 94. de la Satire I.*

Puis de là tout poudreux, ignorés ſur la terre,
Suivre chez l'Épicier Neuf-Germain & la Serre :
Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
Parer demi-rongés les rebords du Pont-neuf.
Le bel honneur pour vous, en voyant vos Ouvrages,
Occuper le loiſir des Laquais & des Pages,
Et ſouvent dans un coin renvoyés à l'écart,
Servir de ſecond Tome aux airs du Savoyard !

Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,
Faſſe de vos Écrits proſpérer la malice,
Et qu'enfin votre Livre aille, au gré de vos vœux,
Faire ſiffler Cotin chez nos derniers Neveux.
Que vous ſert-il qu'un jour l'Avenir vous eſtime,
Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,

Vous pourrez voir un temps vos Écrits eſtimés
Courir de main en main par la Ville ſemés :
Puis ſuivre avec . . . . ce rebut de notre âge,
Et la Lettre à Coſtar, & l'Avis à Ménage.

Mais quand il donna au Public cette Satire, il changea ces deux derniers vers, & mit ainſi :

Puis de-là tout poudreux, ignorés ſur la terre,
Suivre chez l'Épicier Neuf-Germain & la Serre.

LOUIS DE NEUF-GERMAIN étoit un Poëte ridicule & extravagant, qui vivoit ſous le Regne de Louis XIII. Il étoit le Jouet de la Cour, & des beaux Eſprits de ce temps-là. Sa méthode favorite étoit de faire des vers qui finiſſoient par les ſyllabes du nom de ceux qu'il vouloit louer. On en peut voir des exemples dans ſes Oeuvres imprimées à Paris en 1637. & des Imitations Satiriques en quelques-uns de nos Poëtes. On a parlé de *La Serre*, ſur le vers 176. de la Satire III.

VERS 74. —— *Les rebords du Pont-neuf.*) Où d'ordinaire on vend les livres de rebut.

VERS 78. *Servir de ſecond Tome aux airs du Savoyard.*) Fameux Chantre du Pont-neuf, dont on vante encore les Chanſons. Elles ſont imprimées en un petit volume, ſous ce titre : *Recueil nouveau des Chanſons du Savoyard, par lui ſeul chantées à Paris.* Il les chantoit ſur

Et ne produiſent rien pour fruit de leurs bons mots,
Que l'effroi du Public, & la haine des Sots?
Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire?
Un Livre vous déplaît. Qui vous force à le lire?
Laiſſez mourir un Fat dans ſon obſcurité.
Un Auteur ne peut-il pourrir en ſûreté?
Le Jonas inconnu ſéche dans la pouſſiere.
Le David imprimé n'a point vu la lumiere.
Le Moïſe commence à moiſir par les bords.
Quel mal cela fait-il? Ceux qui ſont morts ſont morts.
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?
Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre?
Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault,

le Pont-neuf, aidé de quelques jeunes Garçons qu'il avoit inſtruits à chanter avec lui; & il accompagnoit ſes Chanſons de pluſieurs bouffonneries qui attiroient le peuple. Il ſe nommoit PHILIPPOT, autrement LE SAVOYARD. Son Pere avoit fait le même métier que lui, & chantoit en ſon temps les Chanſons de GUÉDON, & du vieux BOISSET.

VERS 91. 92. 93. *Le Jonas inconnu &c. Le David imprimé &c. Le Moïſe &c.*] Poëmes héroïques, qui n'ont pas réuſſi. Le Poëme de *Jonas, ou Ninive pénitente*, parut en 1663. JACQUES DE CORAS en étoit l'Auteur; Il en avoit fait un autre, intitulé: *David, ou la vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais ce n'eſt pas celui-ci que notre Satirique a eu en vûe: c'eſt un autre Poëme de *David*, compoſé par le Sieur LES-FARGUES, Toulouſain. *Moïſe ſauvé*, Idylle héroïque, diviſée en douze parties, par le Sieur de St. AMAND.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin, &c.*] Ce vers & le ſuivant font alluſion aux vers 44. & 45. de la Satire VII. où la plûpart des mêmes noms ſont placés. Dans les premieres éditions il y avoit: *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauroy, Bourſaut?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis *Pradon* & *Hainaut*. Nous parlerons de Pradon ci-après ſur le dernier vers de l'Épitre VII. A l'égard du ſecond, c'eſt HÉNAUT, Poëte de ce temps-là, connu par le fameux Sonnet de l'Avorton, dont il étoit l'Auteur; & par quelques autres Pièces tant en vers qu'en proſe, qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682. Mr. Deſpreaux le trouvoit aſſez bon Poëte, & diſoit que ſa meilleure pièce, non

Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches,
Vont de vos vers malins remplir les hémiſtiches?
Ce qu'ils font vous ennuye. O le plaiſant détour!
Ils ont bien ennuyé le Roi, toute la Cour;
Sans que le moindre Édit ait, pour punir leur crime,
Retranché les Auteurs, ou ſupprimé la rime.
Écrive qui voudra. Chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.
Un Roman, ſans bleſſer les loix ni la coûtume,
Peut conduire un Héros au dixieme volume.
De-là vient que Paris voit chez lui de tout temps
Les Auteurs à grands flots déborder tous les ans:
Et n'a point de portail, où juſques aux corniches,
Tous les piliers ne ſoient enveloppés d'affiches.
Vous ſeul plus dégoûté, ſans pouvoir, & ſans nom,
Vien-

pas pour le ſujet, mais pour la compoſition, étoit un Sonnet contre Mr. Colbert, qui commençoit par ce vers: *Miniſtre avare & lâche, Eſclave malheureux.* Mr. Colbert fit là-deſſus une action pleine de grandeur. On lui parla de ce Sonnet: Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi; on lui dit que non. *Cela étant*, répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.*

VERS 103. *Sans que le moindre Édit* &c.) En ce temps-là on avoit publié des Édits de réformation & de ſuppreſſion.

CHANG. Vers 108. —— *Au dixieme volume.*) Dans les premieres éditions il y avoit: *Au douzieme volume.* Notre Auteur ne ſe ſouvenoit, pas que les Romans de *Cyrus*, de *Clélie*, de *Pharamond*, & de *Cléopatre*, ſont chacun de dix volumes, & non pas de douze.

§. Les Romans de *Pharamond* & de *Cléopatre* ſont chacun de *douze* volumes. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 119. *Gardez-vous.... de cet Eſprit critique.*) Horace, Liv. I. Sat. IV. v. 34.

Omnes hi metuunt verſus, odere Poëtas.

Fœnum habet in cornu, longe fuge: dummodo riſum

Excutiat ſibi, non hic cuiquam parcet amico.

Cet endroit d'Horace avoit auſſi été imité par Regnier, Sat. XII.

Fuyez

Viendrez regler les droits & l'État d'Apollon.
Mais vous, qui raffinez ſur les Écrits des autres,
De quel œil penſez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'eſt rien en ce temps à couvert de vos coups;
Mais ſavez-vous auſſi comme on parle de vous?
Gardez-vous, dira l'un, de cet Eſprit critique:
On ne ſait bien ſouvent quelle mouche le pique.
Mais c'eſt un jeune Fou, qui ſe croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis.
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
Et croit regler le Monde au gré de ſa cervelle.
Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on ſi bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon?
Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnaſſe,
N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

——— *Fuyez ce Médiſant;*
Fâcheuſe eſt ſon humeur, ſon parler eſt cuiſant.
Quoi, Monſieur, n'eſt-ce pas cet Homme à la Satire,
Qui perdroit ſon Ami pluſtoſt qu'un mot pour rire?

Quintil. L. VI. c. 3. *Lædere numquam velimus, longeque abſit propoſitum illud: Potius amicum quam dictum perdidi.*

VERS 125. *Jamais dans le Barreau* &c.) Notre Auteur poſſédoit dans un grand degré de perfection le talent de contrefaire toutes ſortes de gens. Il ſavoit ſi bien prendre le ton de voix, l'air, le geſte & toutes les manieres des perſonnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imaginoit les voir & les entendre. Étant jeune Avocat, il n'alloit au Palais que pour obſerver les manieres de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec ſes amis. Il en faiſoit autant à l'égard des Prédicateurs, & des Comédiens.

VERS 128. *N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace,* &c.] SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit fait contre l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal, & de Regnier *. L'Abbé Cotin appuyoit fortement ce reproche, ſoit dans *la Satire* qu'il fit contre

* *Voyez la Note ſur le vers 128. de la Sat. I.*

Avant lui Juvénal avoit dit en Latin,
Qu'on eſt aſſis à l'aiſe aux Sermons de Cotin.
L'un & l'autre avant lui s'étoient plaints de la rime,
Et c'eſt auſſi ſur eux qu'il rejette ſon crime:
Il cherche à ſe couvrir de ces noms glorieux.
J'ai peu lu ces Auteurs: mais tout n'iroit que mieux,
Quand de ces Médiſans l'Engeance toute entiere
Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.
Voilà comme on vous traite; & le Monde effrayé
Vous regarde déja comme un homme noyé.
En vain quelque Rieur, prenant votre défenſe,
Veut faire au moins de grace adoucir la ſentence.
Rien n'appaiſe un Lecteur toûjours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en ſoi.
Vous ferez-vous toûjours des affaires nouvelles?
Et faudra-t-il ſans ceſſe eſſuyer des querelles?

Mr. Despreaux *, ſoit dans ſa *Critique déſintéreſſée ſur les Satires du temps*. Mais notre Auteur le rend doublement ridicule, en lui faiſant dire, que Juvénal avoit dit en Latin, *qu'on eſt aſſis à l'aiſe aux Sermons de Cotin*. Il ſe fait faire une objection impertinente, qui retombe ſur celui qui la fait. Ce tour eſt très-ingénieux.

VERS 136. *Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.*] L'auſtere vertu dont M. le Duc de Montauzier faiſoit profeſſion, lui fit regarder les Satires de l'Auteur, comme des médiſances affreuſes qu'on ne devoit pas autoriſer. De ſorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colere, qu'il faudroit envoyer Boileau & tous les Satiriques rimer dans la riviere. Cependant on ſait que ce Duc, qui s'étoit mêlé de Poëſie dans ſa Jeuneſſe, avoit lui-même compoſé des Satires, qui paſſoient pour vives & piquantes **. Marot a dit dans ſon Épître à François I.

Et de ce ſaut m'envoyer à l'envers
Rimer ſous terre, & y faire des vers.

* *Voyez la Remarque ſur le vers 60. de la Satire III.*

** *Teſtes vividæ illæ atque acres Satiræ, quæ nobile & generoſum illud tuum quodam modo præ ſe ferunt..... Teſtes miræ rotunditatis Epigrammata*, &c. MÉNAGE, dans l'Épître dédicatoire de ſes Poëſies.

N'entendrai-je qu'Auteurs ſe plaindre & murmurer?
Juſqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?
Répondez, mon Eſprit, ce n'eſt plus raillerie:
Dites..... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?
Quoi? pour un maigre Auteur que je gloſe en paſſant,
Eſt-ce un crime, après tout, & ſi noir & ſi grand?
Et qui, voyant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,
Où la droite Raiſon trébuche à chaque page,
Ne s'écrie auſſi-tôt: *L'impertinent Auteur!*
L'ennuyeux Écrivain! le maudit Traducteur!
A quoi bon mettre au jour tous ces diſcours frivoles,
Et ces Riens enfermés dans de grandes paroles?
Eſt-ce donc là médire, ou parler franchement?
Non, non, la Médiſance y va plus doucement.
Si l'on vient à chercher, pour quel ſecret myſtere
Alidor à ſes frais bâtit un Monaſtere:

IMIT. Vers 159. *Si l'on vient à chercher, pour quel ſecret myſtere*, &c.) Horace, Liv. I. Sat. IV. v. 93. & ſuiv.

——— ——— *Mentio ſi qua*
De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit; defendas, ut tuus eſt mos,
Me Capitolinus convictore uſus amicoque
A puero eſt &c.

VERS 160. *Alidor à ſes frais bâtit un Monaſtere.*] Ce vers & les quatre ſuivans déſignent deux perſonnes. La premiere eſt un riche Partiſan qui ſe retira à Rome pour ſe mettre à couvert des recherches, que le Roi fit faire contre les gens d'affaires par la Chambre de Juſtice, établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Épigramme contre ce Partiſan ſous le même nom d'*Alidor*.

Tandis qu'Alidor fut Laquais,
Il fut ſoumis, humble & docile;
Mais quand il eut fait force acquets,
Il fut rogue, altier, difficile.
On l'eut pris pour un Roitelet,
Tant l'orgueil le fit méconnoître.
Je vois bien que d'un bon Valet
On ne ſauroit faire un bon Maître.

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié par ſes concuſſions, avoit fondé un Hôpital: ſurquoi Louis XI. dit ce bon mot:

Alidor, dit un Fourbe, *il eſt de mes Amis.*
Je l'ai connu Laquais avant qu'il fut Commis.
C'eſt un Homme d'honneur, de piété profonde,
Et qui veut rendre à Dieu, ce qu'il a pris au monde.
Voilà jouer d'adreſſe, & médire avec art;
Et c'eſt avec reſpect enfoncer le poignard.
Un Eſprit né ſans fard, ſans baſſe complaiſance,
Fuit ce ton radouci que prend la Médiſance.
Mais de blâmer des vers ou durs, ou languiſſans;
De choquer un Auteur, qui choque le bon ſens:
De railler d'un Plaiſant, qui ne ſait pas nous plaire;

Que *Raulin ayant fait une infinité de pauvres, il étoit bien juſte qu'il les logeât.*

Ce n'étoit pas à celui-là que notre Auteur en vouloit: il avoit des exemples plus modernes.

VERS 165. —— *Et médire avec art.*) Il y a auſſi un art à médire, & la médiſance même a ſes regles. *Eſt ars etiam maledicendi.* Scaligerana 2. p. 16.

VERS 173. —— *Un Sot de qualité*, &c.) Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en préſence de notre Poëte; & ſoûtint ſon avis avec beaucoup de hauteur. Mr. Despreaux ne voulant pas lui répondre d'une maniere qui pût l'offenſer: *Vous ſavez bien que j'ai raiſon*, lui dit-il; *Or dites-vous à vous-même ce que vous me diriez ſi vous étiez à ma place.*

VERS. 176. *Et le clinquant du Taſſe.* Poëte Italien très-célèbre qui a vécu dans le XVI. ſiecle. Pluſieurs Auteurs, & particulierement des Italiens, n'ont point fait de difficulté de mettre LE TASSE en parallele avec *Virgile*. Balzac même a dit que la *Jeruſalem délivrée* eſt l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vu depuis le ſiecle d'Auguſte; & qu'en ce genre d'écrire, *Virgile* eſt cauſe que *le Taſſe* n'eſt pas le premier: & *le Taſſe*, que *Virgile* n'eſt pas le ſeul. On avoit déja donné le même éloge à Ciceron, comparé à Demoſthène *.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défenſe du *Taſſe*, & des autres Ecrivains de ſon pays, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. Bouhours, dans ſa *Maniere de bien penſer*; eſſaye auſſi de juſtifier *le Taſſe* du Jugement que

* *Demoſthenes tibi præripuit, ne eſſes primus Orator; tu illi, ne ſolus.* D. Hieron. *Epiſt. ad Nepotian. de vita Cleric.*

† Le Marquis ORSI: *Conſiderazioni ſopra un famoſo Libro Franceſe, intitolato*, la Maniere &c: *Cioè*, la Maniera di ben penſare ne'componimenti, *imprimé à Boulogne*, 1703.

C'eſt ce que tout Lecteur eut toûjours droit de faire.
Tous les jours à la Cour un Sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité :
A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
Et le clinquant du Taſſe, à tout l'or de Virgile.
Un Clerc, pour quinze ſous, ſans craindre le holà,
Peut aller au Parterre attaquer Attila ;
Et ſi le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de Viſigots tous les vers de Corneille.
Il n'eſt Valet d'Auteur, ni Copiſte à Paris,
Qui, la balance en main, ne peſe les Écrits.

Mr. Despreaux en a fait, en oppoſant ſon clinquant à l'or de Virgile. *Ed appunto non è un ſerio giudizio*, dit-il, *ma una ſcherzevole licenza poëtica fu quella ch'egli usò contra il Taſſo.* „Ce n'eſt pas un Jugement „ſérieux, mais une plaiſanterie, & „une licence poëtique.

Ce même Auteur ajoûte * que cette plaiſanterie de Mr. Despreaux contre *le Taſſe*, n'a été dite qu'après un Auteur Italien †, à qui il eſt échappé d'écrire, que *la Jeruſalem délivrée* n'eſt préciſément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaiſon d'un autre Poëme Italien qu'il nomme : *Che la Gieruſalemme liberata pareagli appunto un'orpello allato all'Oro dell'Avarchide.* Ce Poëme eſt de LUIGI ALAMANNI.

VERS 177. *Un Clerc, pour quinze ſous, ſans craindre le holà*, &c.] Mr. Despreaux étant, en 1666. à la premiere repréſentation d'*Agéſilas*, qui eſt une des dernieres Tragédies du grand Corneille, ſentit que cette Piéce étoit bien au deſſous de celles qui l'avoient précédée, & que l'Auteur commençoit à baiſſer. Sur cela il fit l'Épigramme ſuivante, qui eſt peut-être la plus courte des Épigrammes Françoiſes :

J'ai vu l'Agéſilas,
Hélas !

L'année ſuivante Corneille donna la Tragédie d'*Attila*, où la décadence de ſon génie ſe faiſoit encore mieux ſentir. Mr. Despreaux doubla ainſi la même Épigramme.

Après l'Agéſilas,
Hélas !
Mais après l'Attila,
Holà.

C'eſt à cela que notre Auteur a fait alluſion dans ces vers, que Mr. Corneille prenoit pour un éloge, quoi qu'ils puiſſent être interprétés d'une maniere bien différente ; mais

* *Dial. VI. p.* 506.

† Le Cavalier Salviati : *Infarinata ſeconda, pag.* 385.

Dès que l'impreſſion fait éclorre un Poëte,
Il eſt eſclave né de quiconque l'achete:
Il ſe ſoûmet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ſes Écrits tous ſeuls doivent parler pour lui.
Un Auteur à genoux, dans une humble Préface,
Au Lecteur, qu'il ennuye, a beau demander grace;
Il ne gagnera rien ſur ce Juge irrité,
Qui lui fait ſon procès de pleine autorité.
Et je ſerai le ſeul qui ne pourrai rien dire?
On ſera ridicule, & je n'oſerai rire?
Et qu'ont produit mes vers de ſi pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux?
Loin de les décrier, je les ai fait paroître;
Et ſouvent, ſans ces vers qui les ont fait connoître,
Leur talent dans l'oubli demeureroit caché,
Et qui ſauroit ſans moi que Cotin a prêché?
La Satire ne ſert qu'à rendre un Fat illuſtre.
C'eſt une ombre au tableau, qui lui donne du luſtre.

l'Auteur y avoit mis à deſſein un peu d'ambiguité.

IMIT. Vers 185. *Il ſe ſoûmet lui-même aux caprices d'autrui.*) *Qui ſcribit, multos ſumit Judices: alius in alterius livet ac graſſatur ingenium.* D. Hieron. Epiſt. 29. ad Præſidium Diaconum.

VERS 187. *Un Auteur à genoux, dans une humble Préface.*] Ces quatre vers ſont remarquables par leur beauté. Ils ont été cauſe qu'une Dame extrêmement ſpirituelle ne vouloit lire aucune Préface de peur de ſe laiſſer prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par ſes ſeules lumieres, & elle en jugeoit bien.

IMIT. Ibid. *Un Auteur à genoux*, &c.] CERVANTES dans la Préface de ſon Don Quichotte. *No quiero Yrme con la corriente del uſo, ni ſupplicarte caſi con las lagrimas en los ojos, como otros hazen, Lector mio, que perdones ò diſſimules las faltas que en eſte mi hijo vieres.*

VERS 198. *Et qui ſauroit ſans moi que Cotin a prêché?*] Alluſion à ce vers de la Satire III. *Qu'aux Sermons de Caſſaigne, ou de l'Abbé Cotin.* Quelque temps après la publication de la troiſieme Satire, l'Abbé Caſſaigne prêcha dans l'Égliſe de S. Benoît. La curioſité attira à ſon Ser-

En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,
Et, tel, qui m'en reprend, en penſe autant que moi.
Il a tort, dira l'un. *Pourquoi faut-il qu'il nomme?*
Attaquer Chapelain! ah! c'eſt un ſi bon Homme.
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il eſt vrai, s'il m'eut cru, qu'il n'eut point fait de vers.
Il ſe tue à rimer. Que n'écrit-il en proſe?
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre choſe?
En blâmant ſes Écrits, ai-je d'un ſtyle affreux
Diſtilé ſur ſa vie un venin dangereux?
Ma Muſe en l'attaquant, charitable & diſcrette,
Sait de l'Homme d'honneur diſtinguer le Poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on priſe ſa candeur & ſa civilité:
Qu'il ſoit doux, complaiſant, officieux, ſincere:
On le veut, j'y ſouſcris, & ſuis prêt de me taire.
Mais que pour un modele on montre ſes Écrits,
Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux Eſprits:

mon beaucoup plus de monde qu'il n'y en avoit ordinairement; ce que notre Auteur ayant appris: *Il m'eſt redevable de cet honneur*, dit-il, *parce que je l'ai fait connoître. Sans moi l'on ne ſauroit pas que l'Abbé Caſſaigne eût prêché.* Il appliqua enſuite à l'Abbé Cotin, ce qu'il avoit dit de l'Abbé Caſſaigne.

VERS 203. *Il a tort, dira l'un. Pourquoi faut-il qu'il nomme?*) Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE diſoit à l'Auteur: *Chapelain eſt de mes amis; & je ſuis fâché que vous l'ayez nommé dans vos Satires. Il eſt vrai, que s'il m'en avoit cru, il n'auroit jamais fait de vers. La Proſe lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit*, s'écrie ici notre Poëte, *& que dis-je autre choſe?* Il ajoûtoit encore: *Que peut-on me reprocher, ſi ce n'eſt d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en proſe? Je ſuis le Secretaire du public.*

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge.*] Voyez les Lettres de Balzac à Chapelain: il y en a ſix Livres entiers, depuis le 17. juſqu'au 22. inclusivement.

VERS 218. *Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux Eſprits.* Le Roi donnoit une penſion de mille

Comme Roi des Auteurs, qu'on l'éleve à l'Empire;
Ma bile alors s'échauffe, & je brule d'écrire:
Et s'il ne m'eſt permis de le dire au papier,
J'irai creuſer la terre, & comme ce Barbier,
Faire dire aux roſeaux par un nouvel organe,
Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.
Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit
Pétrifié ſa veine, & glacé ſon eſprit?
Quand un Livre au Palais ſe vend & ſe débite,
Que chacun par ſes yeux juge de ſon mérite:
Que Bilaine l'étale au deuxieme Pilier:
Le dégoût d'un Cenſeur peut-il le décrier?
En vain contre le Cid un Miniſtre ſe ligue;
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue;

écus à Chapelain. Mr. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000. francs à cauſe du Poëme de *la Pucelle d'Orleans.*

VERS 222. *J'irai creuſer la terre, & comme ce Barbier,* &c.) MIDAS, Roi de Phrygie, poſſédoit de grands tréſors: ce qui avoit donné lieu aux Poëtes de feindre, que ce Prince changeoit en or, tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'eſprit. Apollon & Pan s'étant défiés à chanter, prirent Midas pour juge. Celui-ci adjugea la préférence à Pan; & Apollon, pour s'en venger, donna à Midas des oreilles d'Ane. Ce Prince cachoit ſa diſgrace avec ſoin; mais comme il ne put empêcher que ſon Barbier ne s'en apperçut, il lui défendit ſur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant ſe taire, fit dans la terre un creux, où il dit tout bas: *Midas a des oreilles d'Ane.* Il crut avoir enterré ſon ſecret; mais la terre produiſit des Roſeaux qui étant agités par le vent, rediſoient tout haut: *Midas a des oreilles d'Ane.*

IMIT. Ibid. *J'irai creuſer la terre,* &c.) Perſe, Satire I. v. 119.

P. *Men' mutire nefas, nec clam, nec cum ſcrobe?* A. *Nuſquam.*

P. *Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipſe, libelle:*
Auriculas Aſini Mida Rex habet?

VERS 229. *Que Bilaine l'étale.*) LOUIS BILAINE, fameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxieme Pilier de la grand'Salle du Palais. Il mourut en 1681. C'eſt lui qui vendoit le Poëme de la Pucelle.

VERS 231. *En vain contre le Cid un Miniſtre ſe ligue.*) Avec l'Acadé-

L'Académie en corps a beau le cenſurer:
Le Public revolté s'obſtine à l'admirer.
Mais lorſque Chapelain met une œuvre en lumiere,
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Liniere.
En vain il a reçu l'encens de mille Auteurs:
Son Livre en paroiſſant dément tous ſes Flatteurs,
Ainſi, ſans m'accuſer, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ſes vers, que Phébus déſavoue,
Qu'il s'en prenne à ſa Muſe Allemande en François.
Mais laiſſons Chapelain pour la derniere fois.
La Satire, dit-on, eſt un métier funeſte,
Qui plaît à quelques gens, & choque tout le reſte.
La ſuite en eſt à craindre. En ce hardi métier
La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.

I v

mie. Mr. Corneille ayant fait repréſenter ſa fameuſe Pièce du *Cid*, la gloire qu'il en reçut, lui attira bien des Envieux. Leur parti ſe trouva même fortifié par le grand Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poëte de ſa Jalouſie. Il obligea l'Académie Françoiſe de faire la Critique du Cid: & cette Critique fut imprimée en 1637. ſous le titre de *Sentimens de l'Académie Françoiſe ſur le Cid.* Voyez *l'Hiſtoire de l'Académie*, Part. III.

VERS 236. —— *Lui devient un Liniere.*) Auteur qui a écrit contre le Poëme de la Pucelle de Chapelain. Cette Epigramme eſt de lui.

Nous attendons de Chapelain,
Ce rare & fameux Écrivain,
Une merveilleuſe Pucelle.
La Cabale en dit force bien:
Depuis vingt ans on parle d'Elle,
Dans ſix mois on n'en dira rien.

Nous parlerons encore de LINIERE ſur le vers 8. de l'Epître II. & ſur le vers 194. du deuxieme Chant de l'Art Poëtique.

VERS 246. *La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.*) *Et moi auſſi*: diſoit quelquefois l'Auteur. MATHURIN REGNIER, natif de Chartres, Poëte Satirique, & le premier qui ait fait des Satires en France. Il étoit Neveu de l'Abbé DES PORTES. La tradition à Chartres eſt que Regnier, dès ſa premiere Jeuneſſe ayant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faiſoit contre diverſes perſonnes lui attirerent bien des Ennemis, & obligerent ſon Pere à l'en châtier plus d'une fois. Il lui recommandoit, ou

Quittez ces vains plaiſirs, dont l'appas vous abuſe:
A de plus doux emplois occupez votre Muſe:
Et laiſſez à Feuillet réformer l'Univers.
Et ſur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?
Irai-je dans une Ode, en phraſes de Malherbe,
Troubler dans ſes roſeaux le Danube ſuperbe:
Délivrer de Sion le Peuple gémiſſant:
Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croiſſant:
Et paſſant du Jourdain les ondes alarmées,
Cueillir, mal-à-propos, *les Palmes Idumées?*
Viendrai-je, en une Églogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et dans mon cabinet aſſis au pied des hêtres,
Faire dire aux Échos des ſottiſes champêtres?
Faudra-t-il de ſens froid, & ſans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;
Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toûjours bien mangeant mourir par métaphore?

d'imiter ſon Oncle, & de fuir la médiſance, ou de ne point écrire. Regnier nâquit à Chartres, le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen, le 22. d'Octobre, 1613.

VERS 249. *Et laiſſez à Feuillet réformer l'Univers.*) NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur fort outré dans ſes Sermons, & d'une Morale extrêmement ſévere. Il s'étoit, pour ainſi dire, acquis le droit de parler avec une entiere liberté aux premieres perſonnes de la Cour & de les reprendre de leurs déréglemens. C'eſt pourquoi on lui a fait l'application de ce verſet du Pſeaume CXVIII. *Loquebar de teſtimoniis tuis in conſpectu Regum, & non confundebar.* Il mourut à Paris le 7. de Septembre, 1693. âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par Edelinck.

VERS 251. *Irai-je dans une Ode, en phraſes de Malherbe,* &c.) CHARLES DU PÉRIER, Poëte qui vivoit alors, faiſoit des Odes Françoiſes, dans leſquelles il affectoit d'imiter Malherbe, & même d'en copier les expreſſions. Il avoit abandonné la Poëſie Latine dans laquelle il réuſſiſſoit fort bien.

VERS 256. —— *Les Palmes Idumées.*] L'Idumée eſt une Province

Je laiſſe aux Doucereux ce langage affeté,
Où s'endort un eſprit de molleſſe hébeté.
La Satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait ſeule aſſaiſonner le Plaiſant & l'Utile,
Et d'un vers, qu'elle épure aux rayons du Bon Sens,
Détromper les Eſprits des erreurs de leur temps.
Elle ſeule, bravant l'Orgueil & l'Injuſtice,
Va juſques ſous le dais faire pâlir le Vice;
Et ſouvent ſans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la Raiſon des attentats d'un Sot.
C'eſt ainſi que Lucile, appuyé de Lélie,
Fit juſtice en ſon temps des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jettant le ſel à pleines mains,
Se jouoit aux dépens des Pelletiers Romains.
C'eſt elle, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut ſuivre,
M'inſpira dès quinze ans la haine d'un ſot Livre,
Et ſur ce Mont fameux, où j'oſai la chercher,
Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher.

voiſine de la Judée, abondante en Palmiers.

VERS 262. *Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux.*] CHARLES PERRAULT, de l'Académie Françoiſe, & PIERRE PERRAULT ſon frere, étoient du nombre de ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages auxquels s'occupoient alors ces deux Poëtes, étoient des Stances amoureuſes, des Églogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

CHANG. Vers 270. *Détromper les Eſprits.*) On lit, *Détrompe*, dans toutes les éditions qui ont été faites avant l'Édition poſthume de 1713.

VERS 275. *C'eſt ainſi que Lucile* &c.] LUCILIUS étoit un Poëte Satirique de Rome, & le premier qui ait écrit des Satires. Il étoit fort aimé de SCIPION l'Africain, & de LÉLIUS, deux illuſtres Romains.

IMIT. Ibid. *C'eſt ainſi que Lucile*, &c.) Perſe, Sat. I. vers 114. & ſuiv.

—— *Secuit Lucilius Urbem,*
Te Lupe, te Muti, & genuinum fregit in illis.
Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, & admiſſus, circum præcordia ludit.

C'eſt pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire:
Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis,
Puiſque vous le voulez, je vais changer de ſtyle.
Je le déclare donc. Quinaut eſt un Virgile.
Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
Cotin, à ſes Sermons traînant toute la Terre,
Fend les flots d'Auditeurs pour aller à ſa chaire.
Saufal eſt le Phénix des Eſprits rélevés.
Perrin..... Bon, mon Eſprit, courage, pourſuivez.
Mais ne voyez-vous pas, que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
Et Dieu ſait, auſſi-tôt, que d'Auteurs en courroux,

IMIT. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire:* &c.) Perſe, Satire I. v. 110. & ſuiv.

—— *Per me equidem ſint omnia protinus alba,*
Nil moror: Euge. Omnes, omnes bene miræ eritis res.
Hoc juvat?

VERS 286. *Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.*) Dans la derniere édition que Mr. Despreaux fit faire en 1701. il y a, *les maux que j'ai commis*; mais c'eſt une faute d'impreſſion, dont l'Auteur m'a fait appercevoir, & qui n'a point été corrigée dans l'édition poſthume de 1713.

VERS 288. —— —— *Quinaut eſt un Virgile.*) Alluſion au vers 20. de la Satire II. *La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

VERS 289. *Pradon comme un Soleil* &c.) Il y avoit: *Bourſault*, dans les premieres éditions; mais il l'ôta après leur réconciliation.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.*) *Pelletier:* voyez le vers 54. du Diſcours au Roi.

Ablancourt: NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT, célèbre par les Traductions qu'il a données. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut en 1664.

Patru: OLIVIER PATRU, de l'Académie Françoiſe, a été un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poëte a joint ici ces deux Illuſtres Écrivains, Ablancourt & Patru; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. *Cotin à ſes Sermons,* &c.] Voyez le vers 60. de la Satire III.

Que de Rimeurs bleſſés s'en vont fondre ſur vous!
Vous les verrez bientôt, féconds en impoſtures,
Amaſſer contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos Écrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'État.
Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages,
Et de ce nom ſacré ſanctifier vos pages.
Qui mépriſe Cotin, n'eſtime point ſon Roi,
Et n'a, ſelon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi? répondrez-vous: Cotin nous peut-il nuire?
Et par ſes cris enfin que ſauroit-il produire?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux penſions, où je ne prétends pas?
Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers loue,
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue;

VERS 293. *Sauſal eſt le Phénix* &c.) C'eſt SAUVAL. Voyez le vers 40. de la Satire VII.

VERS 294. *Perrin.....* &c.) Voyez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 302. *Et d'un mot innocent faire un crime d'État.*) Mr. le Duc de Montauſier avoit voulu faire un crime d'État à notre Satirique, de ce qu'il avoit traité ce Siecle, de *Siecle de fer*, dans la Satire I. Mr. Peliſſon, piqué contre l'Auteur, vouloit inſinuer, que dans le vers 224. de cette Satire neuvieme, *Midas, le Roi Midas* &c. Mr. Despreaux avoit eu à l'égard du Roi, le même deſſein, que Perſe avoit eu contre Néron dans ce vers: *Auriculas Aſini Mida Rex habet:* deſſein extrêmement éloigné de la penſée de notre Auteur.

VERS 306. *Et n'a, ſelon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*) Ce ſont les mêmes injures que Cotin avoit publiées contre notre Auteur, dans ſa *Critique déſintéreſſée ſur les Satires du temps*, où il l'accuſoit d'être criminel de lézé-Majeſté Divine & Humaine.

VERS 307. —— *Cotin nous peut-il nuire?*) Voici la neuvieme fois que le mot de *Cotin* ſe préſente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le fréquent retour du même nom, ne parut affecté, & ne déplût aux Lecteurs. *Il faut voir*, dit-il: *Je conſens d'ôter tout ce qui ſera de trop.* On s'aſſembla, on lut la Satire entiere; mais on trouva par-tout le nom de Cotin ſi bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dut être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux penſions où je ne prétends pas.*) Le Roi donnoit des Penſions aux Gens de Let-

Et ſans eſpérer rien de mes foibles Écrits,
L'honneur de le louer m'eſt un trop digne prix.
On me verra toûjours, ſage dans mes caprices,
De ce même pinceau, dont j'ai noirci les Vices,
Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,
Lui marquer mon reſpect, & tracer ſes vertus.
Je vous crois, mais pourtant on crie, on vous ménace.
Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnaſſe.
Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en courroux,
Qui peut.... Quoi? Je m'entends. Mais encor? Taiſez-vous.

tres; & Cotin étoit un des Penſionnaires.

VERS 322. *Qui peut.... Quoi? Je m'entends. Mais encor? Taiſez-vous.*] Il faut diſtinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. *Qui peut.... Quoi?* &c.) Ce Dialogue eſt ſemblable à celui que fait MERLIN COCAIE * avec ſon Eſprit, ou avec ſoi-même, au commencement de la ſeptieme Macaronique.

Siſte labrum. Quare? Cupies tacuiſſe. Tacendum eſt,
Quod nocet. Imo nocet Vatem nimis eſſe loquacem.

* *Son véritable nom eſt* THEOFILO FOLENGIO *de Mantouë. Il mourut en 1643.*

AVERTISSEMENT
SUR
LA X. SATIRE.

*VOICI enfin la Satire qu'on me demande depuis ſi long-temps. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'eſt que j'ai été bien aiſe qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle Édition qu'on faiſoit de mon Livre *, où je voulois qu'elle fut inſérée. Pluſieurs de mes Amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaiſir. Je connois le Public. Je ſais que naturellement il ſe revolte contre les louanges outrées, qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru; & que la plûpart des Lecteurs ne liſent ce qu'on leur a élevé ſi haut, qu'avec un deſſein formé de le rabaiſſer.*

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces diſcours avantageux: & non ſeulement je laiſſe au Public ſon jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode ſur Namur, d'exercer auſſi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'eſpére qu'ils le feront avec le même ſuccès: & je puis les aſſûrer que tous leurs diſcours ne m'obligeront point à rompre

* En 1694.

l'eſpèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots & les ſyllabes. Je ſaurai fort bien ſoûtenir contre ces Cenſeurs, Homere, Horace, Virgile, & tous ces autres grands perſonnages dont j'admire les Écrits: mais pour mes Écrits que je n'admire point, c'eſt à ceux qui les approuveront à trouver des raiſons pour les défendre. C'eſt tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

La bienſéance néanmoins voudroit, ce me ſemble, que je fiſſe quelque excuſe au Beau Sexe, de la liberté que je me ſuis donnée de peindre ſes vices. Mais au fond, toutes les peintures que je fais dans ma Satire ſont ſi générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offenſent, c'eſt ſur leur approbation & ſur leur curioſité que je fonde la plus grande eſpérance du ſuccès de mon Ouvrage. Une choſe au moins, dont je ſuis certain qu'elles me loueront; c'eſt d'avoir trouvé moyen, dans une matiere auſſi délicate qu'eſt celle que j'y traite, de ne pas laiſſer échapper un ſeul mot qui put le moins du monde bleſſer la pudeur. J'eſpére donc que j'obtiendrai aiſément ma grace, & qu'elles ne ſeront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.

SATIRE

SATIRE X.

ENFIN bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il eſt donc vrai, dans peu tu te maries,
Sur l'argent, c'eſt tout dire, on eſt déja d'accord.
Ton Beaupere futur vuide ſon coffre fort:
Et déja le Notaire a, d'un ſtyle énergique,
Griffonné de ton joug l'Inſtrument authentique.
C'eſt bien fait. Il eſt temps de fixer tes deſirs.
Ainſi que ſes chagrins l'Hymen a ſes plaiſirs.

L'Auteur avoit formé le deſſein de faire une Satire *contre les Femmes*, long-temps avant que de l'exécuter. Ses occupations Poëtiques avoient été interrompues par le glorieux emploi d'Hiſtoriographe du Roi. Il ſe rengagea dans la Poëſie, pour venger l'honneur des Anciens, que Mr. PERRAULT avoit outragés dans un petit Poëme, intitulé, *le Siecle de Louis le Grand*, & dans ſes Dialogues ſur le *Parallèle des Anciens & des Modernes*.

Notre Auteur fit d'abord une Ode à la maniere de Pindare, pour juſtifier ce Poëte du faux jugement que Mr. Perrault avoit porté contre lui en particulier *. Mr. Despreaux lui-même fut maltraité dans la ſuite des mêmes Dialogues; mais il ne voulut pas répondre à ſon Adverſaire par un Ouvrage exprès: étant convaincu, diſoit-il, que les Ecrits qui ne roulent que ſur des diſputes particulieres ou perſonnelles, ne ſont pas de longue durée; & qu'autant qu'on le peut, il faut choiſir des ſujets généraux pour plaire au Public, & ſur-tout pour aller à la Poſtérité.

Ce fut à cette occaſion qu'il reprit ſon premier deſſein, & qu'il compoſa cette Satire dixieme, dans laquelle il ſe contenta de toucher, en paſſant, les Dialogues de Mr. Perrault contre les Anciens, comme on le verra dans la ſuite. Elle fut achevée en 1693. & publiée l'année ſuivante.

VERS 1. *Enfin bornant le cours de tes galanteries*, &c.) Mr. RACINE n'étoit pas content de ces deux vers: la conſtruction ne lui en paroiſſoit pas aſſez nette. Il le manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur Ami commun, & Mr. de Maucroix les tourna de cette maniere:

Alcippe, il eſt donc vrai, qu'enfin l'on te marie,
Et qu[illegible]nds congé de la galanterie.

Mais Mr. Despreaux ne s'en accommoda point, les ayant trouvés foibles & proſaïques. Alcippe eſt un Perſonnage inventé.

VERS 6. —— *L'inſtrument authentique.*] *Inſtrument*, en ſtyle de

* *Parallèle des Anciens & des Modernes.* Dial. I. *p.* 27. *& ſuiv.*

Quelle joie en effet, quelle douceur extrême!
De ſe voir careſſé d'une Épouſe qu'on aime:
De s'entendre appeller *petit Cœur*, ou *mon Bon*;
De voir autour de ſoi croître dans ſa maiſon,
Sous les paiſibles loix d'une agréable Mere,
De petits Citoyens dont on croit être Pere!
Quel charme! au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir auſſi-tôt accourir, s'empreſſer,
S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence,

Pratique, ſignifie un Contract, un Acte public.

VERS 11. —— *Petit Cœur*, ou *mon Bon*.] Madame Colbert appelloit ainſi ſon Mari.

VERS 18. *Et ſouvent de douleur ſe pâmer par avance.*) Ce caractère convient à la plûpart des femmes. Cependant le Poëte a eu particulierement en vûe Madame B..... qui témoignoit des frayeurs exceſſives au moindre mal dont ſon mari étoit menacé; elle ſe pâmoit: il lui falloit jetter de l'eau ſur le viſage.

VERS 24. *Charmé de Juvénal*, &c.) Juvénal a fait une Satire contre les Femmes, qui eſt ſon plus bel Ouvrage. Cette Note eſt de l'Auteur même, qui l'avoit miſe à la marge de cette Satire dixiem[illegible]

VERS 26. —— [illegible] *temps de Rhée*, &c.] A côté [illegible]rs & des ſix ſuivans, l'Auteur [illegible] mis cette Note: *Paroles du commencement de la Satire de Juvénal.* Cependant Juvénal s'exprime d'une maniere un peu différente: *Oui, je veux croire*, dit-il, *que la Pudicité, ſous le regne de Saturne, a habité ſur la terre, & qu'on l'y a vue même aſſez long-temps*; C'eſt-à-dire pendant l'âge d'or, qui étoit du temps de Saturne & de Rhée.

Credo Pudicitiam Saturno rege moratam
In terris, viſamque diu.

§. Le Commentateur devoit avouer ſans détour, que Mr. Despreaux fait dire à Juvénal tout le contraire de ce qu'il a dit. Mr. Perrault le critique là-deſſus dans la Préface de ſon *Apologie des Femmes*, imprimée en 1694. „Il prétend, *dit-il*, qu'un certain nombre „de Vers, qu'il a fait imprimer en „autre caractere que le reſte, ſont „une Traduction du commencement „de la ſixieme Satire de Juvénal; „car il met en marge que *ce ſont les „paroles du commencement de cette „Satire*: cependant les Vers ne „contiennent ni les paroles, ni même le ſens de Juvénal." Mr. Perrault rapporte enſuite le Vers de Mr. Despreaux; & y joint une Traduction de Juvénal de ſa façon, qu'il *ne donne pas*, dit-il, *pour fort élégante, mais qui eſt très-fidelle.* En voici un morceau.

Je crois que la Pudeur fut toûjours révérée
Dans le temps bienheureux de Saturne & de Rhée;

Et ſouvent de douleur ſe pâmer par avance!
Car tu ne ſeras point de ces Jaloux affreux,
Habiles à ſe rendre inquiets, malheureux,
Qui, tandis qu'une Épouſe à leurs yeux ſe déſole,
Penſent toûjours qu'un Autre en ſecret la conſole.
Mais quoi, je vois déja que ce diſcours t'aigrit?
Charmé de Juvénal, & plein de ſon eſprit
Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,
Comme lui nous chanter: *Que dès le temps de Rhée,*

Lorſqu'un Antre ſauvage éclairé d'un faux jour,
Faiſoit de nos ayeux le plus riche ſejour,
. . . . . .
Alors de la Pudeur on put voir quelque marque:
Même ſous Jupiter encor jeune Monarque,
Quand les Grecs moins ruſés & moins ingénieux
Ne juroient pas encor par leurs Rois ou leurs Dieux;
Quand les plus beaux Jardins n'avoient ni murs ni porte,
Et qu'on alloit par-tout ſans peur & ſans eſcorte.
Depuis avec ſes ſœurs, loin des terreſtres lieux,
Aſtrée & la Pudeur s'envolerent aux Cieux.
Poſthume, c'eſt ſans doute un long & vieil uſage,
D'enfreindre ſans reſpect la foi du mariage:
Le dur Siecle de Fer, de cent crimes divers
Non connus juſqu'alors inonda l'Univers,
Fit voir des aſſaſſins, des voleurs, des fauſſaires,
Mais dès l'Age d'Argent l'on vit des Adulteres.

„On voit clairement par cette Tra„duction, *ajoûte Mr. Perrault*, que „les paroles qu'on donne pour être „de Juvénal n'en ſont point, & mê„me qu'elles portent un ſens con„traire à celui de ce Poëte; car ce „Poëte dit, que la Pudeur demeura „ſur la Terre pendant le regne de „Saturne qui eſt le même que celui „de Rhée, & que le Siecle d'Argent „vit les premiers Adulteres; Et le „prétendu Traducteur dit que dès „le temps de Rhée,

„La Chaſteté déja la rougeur ſur le front,
„Avoit chez les mortels reçu plus „d'un affront.

DU MONTEIL.

La Chaſteté déja, la rougeur ſur le front,
Avoit chez les Humains reçû plus d'un affront:
Qu'on vit avec le fer naître les Injuſtices,
L'Impiété, l'Orgueil, & tous les autres Vices;
Mais que la Bonne-Foi dans l'amour conjugal
N'alla point juſqu'au temps du troiſieme Métal?
Ces mots ont dans ſa bouche une emphaſe admirable:
Mais je vous dirai, moi, ſans alléguer la fable,
Que ſi ſous Adam même, & loin avant Noé,
Le Vice audacieux des Hommes avoué,
A la triſte Innocence en tous lieux fit la guerre,
Il demeura pourtant de l'honneur ſur la Terre:
Qu'aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs,
Plus d'une Penelope honora ſon pays;
Et que même aujourd'hui, ſur ce fameux modele,
On peut trouver encor quelque Femme fidele.
Sans doute: & dans Paris, ſi je ſais bien compter,
Il en eſt juſqu'à Trois, que je pourrois citer.

VERS 39. —— *En Phrynés, en Laïs.*) PHRYNÉ & LAÏS, étoient deux fameuſes Courtiſannes de la Grece.

VERS 44. *Il en eſt juſqu'à Trois,* &c.] *A la rigueur on en trouveroit peut-être davantage*, diſoit l'Auteur en plaiſantant.

VERS 52. *Trouva... Tu ſais...*) Tout le monde ſait l'Hiſtoire de *Joconde* miſe en vers par le célebre La Fontaine; mais tout le monde ne ſait pas que la *Diſſertation ſur Joconde*, imprimée parmi les Contes de cet Auteur, eſt de Mr. Despreaux. BOUILLON, * méchant Poëte, avoit auſſi mis en vers François la même Aventure de Joconde, tirée de l'ARIOSTE. Il y eut une gageure conſidérable ſur la préférence de ces ouvrages, entre l'Abbé LEVAYER, & un nommé ST. GILLES, Homme d'un caractère fort particulier. Ils s'en rapporterent à MOLIERE, qui ne voulut pas dire ſon ſentiment de peur de faire perdre la gageure à St. Gilles; mais Mr. Despreaux décida le différend par cette Diſſertation. Il étoit fort jéune alors, & dans la

* *Il mourut en* 1662. *& ſes Poëſies furent imprimées en* 1663.

Ton Épouſe dans peu ſera la quatrieme.
Je le veux croire ainſi. Mais la Chaſteté même,
Sous ce beau nom d'Épouſe, entrât-elle chez toi:
De retour d'un voyage en arrivant, crois-moi,
Fais toûjours du logis avertir la Maîtreſſe.
Tel partit tout baigné des pleurs de ſa Lucrece;
Qui, faute d'avoir pris ce ſoin judicieux,
Trouva.... Tu ſais.... Je ſais que d'un conte odieux
Vous avez comme moi ſali votre mémoire.
Mais laiſſons-là, dis-tu, Joconde & ſon Hiſtoire.
Du projet d'un Hymen déja fort avancé,
Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
Et mis ſur la ſellette aux pieds de la Critique,
Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.
Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
J'ai trop bien profité, pour n'être pas inſtruit
A quels diſcours malins le Mariage expoſe.
Je ſais, que c'eſt un texte où chacun fait ſa gloſe:

ſuite il témoignoit à ſes Amis un grand regret d'avoir employé ſa plume à défendre un Ouvrage du caractère de Joconde.

§. On trouvera dans le ſecond Tome la *Diſſertation* de Mr. Despreaux: précédée de la *Joconde* de la Fontaine, & de celle de Bouillon. Au reſte, le Commentateur dit, non ſeulement ici, mais encore dans une Note ſur cette Diſſertation que l'Abbé le Vayer & Mr. de St. Gilles ayant fait une gageure conſidérable ſur la préférence de ces deux Ouvrages, *s'en rapporterent à Moliere, qui ne voulut pas dire ſon ſentiment*: cependant il paroît par la *Diſſertation* même, que ces Meſſieurs avoient choiſi trois perſonnes pour Juges. *Penſe-t-il donc*, dit Mr. Despreaux parlant de Mr. de St. Gilles, *que trois des plus Galans Hommes de France, aillent de gayeté de cœur ſe perdre d'eſtime dans l'eſprit des habiles gens pour lui faire gagner cent piſtoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'eſt-il trouvé perſonne qui ait rendu un jugement plus abſurde que celui qu'il attend d'eux?* DU MONTEIL.

VERS 59. *Jeune autrefois par vous* &c.] Ce vers & le ſuivant n'étoient pas ainſi. Mr. le Prince de Conti, à qui l'Auteur récita cette

Que de Maris trompés tout rit dans l'Univers,
Épigrammes, Chanſons, Rondeaux, Fables en vers,
Satire, Comédie : & ſur cette matiere,
J'ai vu tout ce qu'ont fait la Fontaine & Moliere :
J'ai lu tout ce qu'ont dit Villon & Saint Gelais,
Arioſte, Marot, Bocace, Rabelais,
Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,
Des malices du Sexe immortelles archives.
Mais tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,
Que de ces contes vains le Monde entretenu
N'en a pas de l'Hymen moins vu fleurir l'uſage :
Que ſous ce joug moqué, tout à la fin s'engage :
Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris,
Ont été très-ſouvent de commodes Maris ;
Et que pour être heureux ſous ce joug ſalutaire,
Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on ſait faire.
Enfin, il faut ici parler de bonne foi,
Je vieillis, & ne puis regarder ſans effroi,
Ces Neveux affamés, dont l'importun viſage
De mon bien à mes yeux fait déja le partage.
Je crois déja les voir, au moment annoncé

Satire, n'approuvoit pas, que l'un des deux Interlocuteurs de ce Dialogue tutoyât l'autre. Cette objection obligea notre Poëte de faire dire à celui qui ſe va marier, *qu'il a été autrefois ſous la conduite de l'autre* : ce qui autoriſe ce dernier à le traiter plus familierement.

VERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves.*) Les Contes de la Reine de Navarre : &c.

VERS 75. *Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris.*] LA FONTAINE, après avoir plaiſanté en mille endroits de ſes Poëſies, ſur la galanterie, & l'infidélité des femmes, ne laiſſa pas de ſe marier.

VERS 97. *Ces Hiſtoires de morts,* &c.) BLANDIN & DU ROSSET ont compoſé *les Hiſtoires tragiques de notre temps, où ſont contenues les*

Qu'à la fin, ſans retour, leur cher Oncle eſt paſſé,
Sur quelques pleurs forcés, qu'ils auront ſoin qu'on voie,
Se faire conſoler du ſujet de leur joie.
Je me fais un plaiſir, à ne vous rien celer,
De pouvoir, moi vivant, dans peu les déſoler;
Et trompant un eſpoir pour eux ſi plein de charmes,
Arracher de leurs yeux de véritables larmes.
Vous dirai-je encor plus? Soit foibleſſe, ou raiſon,
Je ſuis las de me voir le ſoir en ma maiſon
Seul avec des Valets, ſouvent voleurs & traîtres,
Et toûjours, à coup ſûr, ennemis de leurs Maîtres.
Je ne me couche point, qu'auſſi-tôt dans mon lit
Un ſouvenir fâcheux n'apporte à mon eſprit
Ces Hiſtoires de morts lamentables, tragiques,
Dont Paris tous les ans peut groſſir ſes Chroniques.
Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.
Nous naiſſons, nous vivons pour la Société.
A nous-mêmes livrés dans une ſolitude,
Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude;
Et ſi, durant un jour, notre premier Ayeul,
Plus ſiche d'une côte, avoit vécu tout ſeul,

morts funeſtes & lamentables de pluſieurs perſonnes, &c.

VERS 103. *Et ſi, durant un jour, notre premier Ayeul,*
Plus riche d'une côte, avoit vécu tout ſeul.]

Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle,
A tiré pour lui ſeul une femme fidelle.

L'Auteur comparoit ces deux vers avec ceux-ci de la Satire VIII. & il donnoit la préférence à ceux de la Satire X.

Je doute, en ſa demeure alors ſi fortunée,
S'il n'eut point prié Dieu d'abréger la journée.
N'allons donc point ici réformer l'Univers,
Ni par de vains diſcours & de frivoles vers,
Étalant au Public notre miſanthropie,
Cenſurer le lien le plus doux de la vie.
Laiſſons-là, croyez-moi, le monde tel qu'il eſt.
L'Hyménée eſt un joug, & c'eſt ce qui m'en plaît.
L'Homme en ſes paſſions toûjours errant ſans guide,
A beſoin qu'on lui mette & le mords & la bride.
Son pouvoir malheureux ne ſert qu'à le gêner,
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.
C'eſt ainſi que ſouvent la main de Dieu l'aſſiſte.
Ha bon! voilà parler en docte Janſéniſte,
Alcippe, & ſur ce point ſi ſavamment touché,
Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.
Mais c'eſt trop t'inſulter, quittons la raillerie,
Parlons ſans hyperbole & ſans plaiſanterie.

IMIT. Vers 116. *Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.*] Horace L. I. Epit. II. v. 62.

——— *Animum rege, qui niſi paret,*
Imperat, hunc frænis, hunc tu compeſce catenâ.

Sur ces deux vers Mr. Despreaux diſoit, qu'Horace étoit Janſéniſte.

VERS 120. *Desmâres, dans Saint Roch.*] Le Pere TOUSSAINT DESMARES, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député à Rome, en 1653. avec quelques Docteurs de Sorbone, au ſujet des fameuſes diſputes ſur le Livre de Janſénius; & il prononça devant le Pape un Diſcours Latin ſur cette matiere. Voyez le *Journal de* S. AMOUR, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Égliſe Gallicane, faite en 1668. le P. Desmâres prêcha un Carême dans l'Égliſe Paroiſſiale de S. Roch à Paris avec ſuccès, mais il étoit effacé par le P. BOURDALOUE, qui prêchoit en même temps dans une autre Égliſe. Le P. Desmâres quitta la Prédication à cauſe d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui

Tu viens de mettre ici l'Hymen en ſon beau jour.
Entends donc: & permets que je prêche à mon tour.
L'Épouſe que tu prends, ſans tache en ſa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal inſtruite,
Aux loix de ſon devoir regle tous ſes deſirs.
Mais qui peut t'aſſûrer, qu'invincible aux plaiſirs
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
Elle conſervera ſa premiere innocence?
Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
De quel air penſes-tu que ta Sainte verra
D'un ſpectacle enchanteur la pompe harmonieuſe,
Ces danſes, ces Héros à voix luxurieuſe;
Entendra ces diſcours ſur l'Amour ſeul roulans,
Ces doucereux Renauds, ces inſenſés Rolands;
Saura d'eux qu'à l'Amour, comme au ſeul Dieu ſuprême,
On doit immoler tout, juſqu'à la Vertu même?
Qu'on ne ſauroit trop tôt ſe laiſſer enflammer:
Qu'on n'a reçû du Ciel un cœur que pour aimer;

l'empêchoit de prononcer avec grace. Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit.

VERS 126. —— *Dans Port-Royal inſtruite.*) *Port-Royal*, Monaſtere de Religieuſes, avec le titre d'Abbaye, où la plûpart des Filles de Condition étoient élevées; mais ces Réligieuſes ayant été accuſées de Janſénisme, on leur défendit de recevoir des Penſionnaires & des Novices.

VERS 137. *Saura d'eux qu'à l'Amour*, &c.) Maximes fort ordinaires dans les Opéra de Quinaut. Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opéra d'Atis:

Il faut ſouvent, pour devenir heureux,
Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Il rapportoit pluſieurs autres traits de la Morale des Opéra, contre laquelle il ſe récrioit toujours vivement.

IMIT. Vers 138. *On doit immoler tout, juſqu'à la Vertu même.*] Racine, *Phèdre*, Acte III. Scene 3.

Il faut immoler tout, & même la Vertu.

Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des ſons de ſa Muſique ?
Mais de quels mouvemens, dans ſon cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ſes ſens agités ?
Je ne te réponds pas, qu'au retour moins timide,
Digne Écoliere enfin d'Angélique & d'Armide,
Elle n'aille à l'inſtant, pleine de ces doux ſons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.
Suppoſons toutefois, qu'encor fidelle & pure,
Sa vertu de ce choc revienne ſans bleſſure.
Bientôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu, que toûjours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher ſans que le pied lui gliſſe ?
Que toûjours inſenſible aux diſcours enchanteurs

VERS 142. *Que Lulli réchauffa* &c.) JEAN BAPTISTE DE LULLI, célèbre Muſicien, qui a fait nos plus beaux Opéra.

VERS 146. —— *d'Angélique & d'Armide.*) Voyez les Opéra de Quinaut, intitulés : *Roland* & *Armide*.

VERS 159. *Recevant ſes Amans ſous le doux nom d'Amis.*) Dans le Roman de *Clélie*, Part. I. Liv. I. page 389. Celère raconte, que Clélie, »cette admirable Fille, vivoit de »façon, qu'elle n'avoit pas un »Amant qui ne fut obligé de ſe ca»cher ſous le nom d'Ami, & d'ap»peller ſon amour, amitié, car au»trement, dit-il, ils euſſent été »chaſſés de chez elle." On fait faire enſuite à Clélie elle-même cette jolie diſtinction des divers genres d'Amis. „Il ne faut pas »conclure de là, dit-elle, que tous »ceux que j'appelle mes Amis, ſoient »de mes tendres Amis : car j'en ai »de toutes les façons dont on en »peut avoir. En effet, j'ai de ces »demi-Amis, s'il eſt permis de par»ler ainſi, qu'on appelle d'agréables »connoiſſances. J'en ai qui ſont »un peu plus avancés, que je nomme »mes nouveaux Amis : J'en ai d'au»tres que je nomme ſimplement »mes Amis : J'en ai auſſi que je »puis appeller des Amis d'habitu»de : J'en ai quelques-uns que je »nomme de ſolides Amis, & quel»ques autres que j'appelle mes Amis »particuliers. Mais pour ceux que »je mets au rang de mes ten»dres Amis, ils ſont en fort pe»tit nombre, & ils ſont ſi avant

D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs,
Sa ſageſſe jamais ne deviendra folie ?
D'abord tu la verras, ainſi que dans Clélie,
Recevant ſes Amans ſous le doux nom d'Amis,
S'en tenir avec eux aux petits ſoins permis:
Puis, bientôt en grande eau ſur le fleuve de Tendre
Naviger à ſouhait, tout dire, & tout entendre.
Et ne préſume pas que Vénus, ou Satan,
Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.
Dans le crime il ſuffit qu'une fois on débute.
Une chûte toûjours attire une autre chûte.
L'Honneur eſt comme une Iſle eſcarpée & ſans bords;
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en eſt dehors.
Peut-être, avant deux ans ardente à te déplaire,
Épriſe d'un Cadet, ivre d'un Mouſquetaire,

„dans mon cœur, qu'on ne peut „jamais faire plus de progrès. „Cependant, ajoûte Clélie, je „diſtingue ſi bien toutes ces ſortes „d'amitiés que je ne les confonds „point du tout."

VERS 161. —— *Sur le fleuve de Tendre*, &c.] Dans la premiere partie du Roman de Clélie, on a figuré la Carte du Pays de *Tendre*, dont le deſſein eſt allégorique, pour marquer les divers genres de Tendreſſe. On peut avoir de la tendreſſe par trois cauſes différentes: L'Eſtime, la Reconnoiſſance, & l'Inclination; c'eſt pourquoi cette Carte repréſente trois Rivieres, qui portent ces trois noms, & ſur leſquelles ſont ſituées trois Villes nommées *Tendre*: ſavoir, *Tendre* ſur Inclination, *Tendre* ſur Eſtime, & *Tendre* ſur Reconnoiſſance. *Petits-ſoins* eſt un des Villages repréſentés ſur cette Carte: C'eſt à quoi fait alluſion le vers précédent.

VERS 170. *Épriſe d'un Cadet, ivre d'un Mouſquetaire.*) *Cadet*, ſignifie ici un jeune Homme, un jeune Militaire. En l'année 1682. le Roi établit en pluſieurs Places de ſon Royaume, des Compagnies de jeunes Gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets*: ils étoient inſtruits dans tous les exercices militaires; & quand on les trouvoit capables de commander, on les mettoit dans les Troupes.

Mouſquetaire. Les Mouſquetaires du Roi, ſont deux Compagnies de gens à cheval, compoſées de jeunes Gens de qualité, ou de bonne Maiſon.

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans;
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,
Suivre à front découvert Z.... & Meſſaline;
Compter pour grands exploits vingt Hommes ruinés,
Bleſſés, battus pour Elle, & quatre aſſaſſinés;
Trop heureux! ſi toûjours Femme déſordonnée,
Sans meſure & ſans regle au vice abandonnée,
Par cent traits d'impudence aiſés à ramaſſer,
Elle t'acquiert au moins un droit pour la chaſſer.
Mais que deviendras-tu? ſi, folle en ſon caprice,
N'aimant que le ſcandale & l'éclat dans le vice,
Bien moins pour ſon plaiſir, que pour t'inquiéter,
Au fond peu vicieuſe, elle aime à coqueter?
Entre nous, verras-tu, d'un eſprit bien tranquille,
Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville?
Hormis toi, tout chez toi, rencontre un doux accueil.
L'un eſt payé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil.
Ce n'eſt que pour toi ſeul qu'elle eſt fiere & chagrine,
Aux autres elle eſt douce, agréable, badine:

VERS 172. *Donner chez la Cornu* &c.) Une infame, dont le nom étoit alors connu de tout le monde.

VERS 173. *De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.*] C'eſt cette pudeur ſi rare aujourd'hui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractère de Phèdre a été heureuſement exprimé par Mr. Racine dans ces Vers:

—— *Je ne ſuis point de ces femmes hardies,*
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont ſû ſe faire un front qui ne rougit jamais.

PHÈDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. —— *La pudeur enfantine.*) C'eſt une traduction de l'*Infans namque pudor* d'Horace, Liv. I. Sat. VI. v. 77.

C'eſt pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard ;
Que chez toi ſe prodigue & le rouge & le fard,
Et qu'une main ſavante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ſes cheveux le galant édifice.
Dans ſa chambre, crois-moi, n'entre point tout le jour.
Si tu veux poſſéder ta Lucrece à ton tour,
Attends, diſcret Mari, que la Belle en cornette
Le ſoir ait étalé ſon teint ſur la toilette ;
Et dans quatre mouchoirs, de ſa beauté ſalis,
Envoie au Blanchiſſeur ſes roſes & ſes lis.
Alors tu peux entrer : mais ſage en ſa préſence,
Ne va pas murmurer de ſa folle dépenſe.
D'abord, l'argent en main, paye & vîte & comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,
Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée,
Déplorer ſa vertu ſi mal recompenſée.
Un Mari ne veut pas fournir à ſes beſoins !
Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins ?
A cinq cens Louis d'or, tout au plus, chaque année,
Sa dépenſe en habits n'eſt-elle pas bornée ?

VERS 174. *Suivre à front découvert Z... & Meſſaline.*] Cette lettre initiale Z. n'eſt miſe ici que pour dépayſer les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laiſſa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois femmes dont par malheur les noms commençoient par cette lettre. *Meſſaline*, Femme de l'Empereur Claude, eſt fameuſe par ſes débordemens.

VERS 175. *Compter pour grands exploits* &c.) Dans le vers précédent notre Poëte a exprimé le caractère d'une femme qui n'eſt ſimplement que débauchée dans ſes plaiſirs. Ici il ajoûte à ce caractère, celui de ces femmes hardies & dangereuſes, qui n'aiment leurs débauches que par l'éclat & le bruit qu'elles font : Telle étoit une autre Femme de la Cour, que Moliere a repréſentée dans ſon *Miſanthrope*, ſous le nom de *Celimene*.

CHANG. Vers 205. *Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée.*) Avant

Que répondre? Je vois, qu'à de ſi juſtes cris,
Toi-même convaincu déja tu t'attendris,
Tout prêt à la laiſſer, pourvû qu'elle s'appaiſe,
Dans ton coffre à pleins ſacs puiſer tout à ſon aiſe.
A quoi bon en effet t'allarmer de ſi peu?
Hé que ſeroit-ce donc, ſi le Démon du jeu
Verſant dans ſon eſprit ſa ruïneuſe rage,
Tous les jours mis par elle à deux doigts du naufrage,
Tu voyois tous tes biens au ſort abandonnés
Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnés!
Le doux charme pour toi! de voir chaque journée,
De nobles Champions ta Femme environnée,
Sur une table longue & façonnée exprès,
D'un Tournois de Baſſette ordonner les apprêts:
Ou, ſi par un Arrêt la groſſiere Police
D'un jeu ſi néceſſaire interdit l'exercice,
Ouvrir ſur cette table un champ au Lanſquenet,
Ou promener trois dés chaſſés de ſon cornet:
Puis ſur une autre table, avec un air plus ſombre,
S'en aller méditer une vole au jeu d'Hombre;

l'édition de 1713. on liſoit: *Pour la voir auſſi-tôt ſur ſes deux pieds hauſſée.*

CHANG. Vers 214. *Dans ton coffre à pleins ſacs.*) Il y avoit: *En pleins ſacs;* dans les éditions qui ont été faites avant celle de 1713.

VERS 216. —— *Si le Démon du jeu,* &c.) Le caractère de la Joueuſe a été fait ſur Mad. . . . Sa paſſion pour le jeu étoit ſi grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le temps qu'elle paſſoit hors du jeu. Elle donnoit à jouer chez elle; & parmi les Joueurs qui y alloient, M. B.... étoit un des plus aſſidus. Elle avoit ordonné, que ceux qui s'émanciperoient en paroles, payeroient un écu chaque fois que cela leur arriveroit. M. B. . . . ſe trouvant trop gêné par cette Loi, aima mieux, un jour qu'il étoit en colere, acheter la liberté de jurer tout à ſon aiſe, par une groſſe poignée d'écus qu'il jetta d'avance.

S'écrier sur un As mal à propos jetté ;
Se plaindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté ;
Ou, querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde,
A la Bête gémir d'un Roi venu sans garde.
Chez elle en ces emplois, l'Aube du lendemain
Souvent la trouve encor les cartes à la main.
Alors, pour se coucher, les quittant, non sans peine,
Elle plaint le malheur de la Nature humaine,
Qui veut qu'en un sommeil, où tout s'ensevelit,
Tant d'heures, sans jouer, se consument au lit.
Toutefois en partant la Troupe la console,
Et d'un prochain retour chacun donne parole.
C'est ainsi qu'une femme en doux amusemens
Sait du temps qui s'envole employer les momens ;
C'est ainsi que souvent par une Forcenée
Une triste Famille à l'hôpital traînée,
Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits,
De sa déroute illustre effrayer tout Paris.
Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine ;
Que si la famélique & honteuse Lézine,

VERS 220. —— *D'un Pique ou d'un Sonnés.*) *Pique*, terme du jeu de Piquet. *Sonnés*, terme du jeu de Trictrac.

VERS 232. *Se plaindre d'un Gâno* &c.) Terme du jeu d'Hombre.

VERS 244. *Sait du temps qui s'envole employer les momens.*) Une Dévote se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu. Son Confesseur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu considérer la perte du temps..... *Hélas ! oui mon Pere*, dit la Pénitente, en l'interrompant : *On perd tant de temps à mêler les cartes !*

VERS 245. *C'est ainsi que souvent par une Forcenée*, &c.) Parmi le grand nombre de gens, que la passion du jeu a précipités dans les malheurs qui sont ici décrits, le Poëte a regardé une Parente de l'Il-

Venant mal à propos la saisir au collet,
Elle te réduisoit à vivre sans valet,
Comme ce Magistrat de hideuse mémoire,
Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.
Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.
Il étoit plein d'esprit, de sens, & de raison.
Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse
De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.
Sa table toutefois sans superfluité,
N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité.
Chez lui deux bons Chevaux, de pareille encolure,
Trouvoient dans l'écurie une pleine pâture,
Et du foin, que leur bouche au ratelier laissoit,
De surcroît une mule encor se nourrissoit.
Mais cette soif de l'or, qui le brûloit dans l'ame,
Le fit enfin songer à choisir une Femme;
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.

Vers

lustre & pieuse Madame de MIRAMION, qui a fondé la Communauté des Filles de Ste. Genevieve. Cette Joueuse ayant dissipé des biens considérables, fut obligée de se retirer en Angleterre. Elle portoit aussi le nom de Miramion.

VERS 253. *Comme ce Magistrat de hideuse mémoire*, &c.) JACQUES TARDIEU, Lieutenant-Criminel de Paris, & MARIE FERRIER, sa femme, aussi fameux par leur sordide avarice, que par leur mort funeste. Notre Auteur les connoissoit particulierement tous les deux, tant parce qu'ils logeoient * dans son voisinage, que parce que Mr. Tardieu avoit tenu sur les fonts Mr. JACQUES BOILEAU, Docteur de Sorbone, & Chanoine de la Ste. Chapelle, frere du Poëte.

VERS 255. *Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.*] Mr. Tardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & neveu de JACQUES GILLOT, Conseiller-Clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. Mr. Gillot étoit un des principaux Auteurs de la *Satire Ménippée*, connue sous le nom du *Catho-*

* *Dans la maison qui fait le coin du Quai des Orfèvres, & de la rue de Harlai. Mr. Despreaux demeuroit dans la Cour du Palais.*

Vers ſon triſte penchant ſon naturel guidé,
Le fit dans une avare & ſordide famille
Chercher un monſtre affreux ſous l'habit d'une fille;
Et ſans trop s'enquérir d'où la Laide venoit,
Il ſut, ce fut aſſez, l'argent qu'on lui donnoit.
Rien ne le rebuta; ni ſa vûe éraillée,
Ni ſa maſſe de chair bizarrement taillée;
Et trois cens mille francs avec elle obtenus,
La firent à ſes yeux plus belle que Vénus.
Il l'épouſe; & bientôt ſon Hôteſſe nouvelle,
Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,
Un vrai diſſipateur, un parfait débauché.
Lui-même le ſentit, reconnut ſon péché,
Se confeſſa prodigue, & plein de repentance,
Offrit ſur ſes avis de regler ſa dépenſe.
Auſſi-tôt de chez eux tout rôti diſparut.
Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.

tholicon d'Eſpagne, & c'étoit dans la maiſon de ce Chanoine † que cette ingénieuſe Satire avoit été compoſée. Il mourut l'an 1619.

VERS 264. *De ſurcroît une mule.*) Le Lieutenant-Criminel eſt obligé de ſuivre les Criminels condamnés à la mort; & il eſt monté ſur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magiſtrats, avant l'uſage des Carroſſes.

VERS 266. *Le fit enfin ſonger à chercher une Femme.*) Elle étoit fille de JÉRÉMIE FERRIER, qui avoit été Miniſtre à Niſmes, & qui abjura enſuite le Calviniſme.

VERS 270. *Chercher un monſtre affreux ſous l'habit d'une fille.*) Elle étoit extrêmement laide & malfaite. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans ſa jeuneſſe, mais la petite verole l'avoit ainſi défigurée.

VERS 280. *Lui-même le ſentit*, &c.) Dans ce vers & les deux ſuivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la Confeſſion.

† *Il logeoit dans la petite rue, qui vient du Quai des Orfèvres à l'Hôtel du P. Préſident. Mr. Despreaux, & Mr. l'Abbé Boileau, ſon frere, ſont nés dans la même Chambre où la Satire du Catholicon avoit été faite.*

Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolerent.
Deux grands Laquais, à jeun, ſur le ſoir s'en allerent.
De ces Coquins déja l'on ſe trouvoit laſſé,
Et pour n'en plus revoir le reſte fut chaſſé.
Deux ſervantes déja largement ſoufflietées,
Avoient à coups de pied deſcendu les montées,
Et ſe voyant enfin hors de ce triſte lieu,
Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu.
Un vieux Valet reſtoit, ſeul chéri de ſon Maître,
Que toûjours il ſervit, & qu'il avoit vû naître,
Et qui de quelque ſomme, amaſſée au bon temps,
Vivoit encor chez eux, partie à ſes dépens.
Sa vûe embarraſſoit; il fallut s'en défaire;
Il fut de la maiſon chaſſé comme un Corſaire.
Voilà nos deux Époux, ſans valets, ſans enfans,
Tous ſeuls dans leur logis libres & triomphans.
Alors on ne mit plus de borne à la lézine.
On condamna la cave, on ferma la cuiſine.
Pour ne s'en point ſervir aux plus rigoureux mois,

VERS 285. —— *Au marché s'envolerent.*) Comme ce couple avare n'avoit ni valets ni ſervantes, les Plaideurs, qui venoient ſolliciter, étoient obligés de panſer les chevaux, & de les mener à l'abreuvoir; mais cela ne dura pas long-temps. On vendit premierement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le Lieutenant-Criminel en avoit beſoin, il en empruntoit une.

VERS 293. *Un vieux Valet reſtoit.*) Il ſe nommoit DESBORDES, & portoit ordinairement une méchante caſaque rouge.

VERS 308. *Ou de ce que la Femme aux Voiſins excroquoit.*) Elle n'entroit jamais dans une maiſon, qu'elle n'excroquat quelque choſe, & quand elle n'y pouvoit rien prendre, elle empruntoit ſans rendre jamais rien. C'eſt d'elle, que Mr. Racine a dit dans ſes *Plaideurs*, Acte I. Scène IV.

Elle eût du Bûvetier emporté les ſerviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

Dans le fond d'un grenier on ſequeſtra le bois.
L'un & l'autre dès-lors vécut à l'aventure
Des préſens, qu'à l'abri de la Magiſtrature,
Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la Femme aux voiſins excroquoit.
Mais, pour bien mettre ici leur craſſe en tout ſon luſtre,
Il faut voir du logis ſortir ce Couple illuſtre :
Il faut voir le Mari tout poudreux, tout ſouillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de ſa robe en vain de pièces rajeunie
A pied dans les ruiſſeaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de ſales guenillons,
De chiffons ramaſſés dans la plus noire ordure,
Dont la Femme aux bons jours compoſoit ſa parure?
Décrirai-je ſes bas en trente endroits percés,
Ses ſouliers grimaçans vingt fois rapetaſſés,
Ses coëffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle
Un vieux maſque pelé, preſqu'auſſi hideux qu'Elle?

Elle avoit effectivement pris quelques ſerviettes chez le Bûvetier du Palais.

Dans une maiſon voiſine de la leur, il y avoit un lieu de débauche, où elle alloit tous les jours pour y attraper ſon diner, & elle ne manquoit jamais d'envoyer à ſon mari une partie de ce qu'il y avoit ſur la table. En échange il accordoit ſa protection à ce lieu d'honneur; mais Mr. le Premier Préſident le fit dénicher de ſon voiſinage. Dans le même quartier il y avoit un Pâtiſſier, où la Lieutenante-Criminelle alloit ſouvent prendre des Biſcuits ſans payer. Le Pâtiſſier las de cette pratique, fit des biſcuits purgatifs, & les lui donna.

VERS 309. *Mais, pour bien mettre ici leur craſſe* &c.) Mr. Racine obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, parce qu'ils contiennent un détail qui ne lui plaiſoit pas tout-à-fait. Ils ne parurent point en effet dans la premiere édition de cette Satire; mais l'Auteur voulut les rétablir dans les éditions ſuivantes.

VERS 322. *Un vieux maſque pelé.*) La plûpart des femmes por-

Peindrai-je ſon jupon bigarré de Latin,
Qu'enſemble compoſoient trois Thèſes de ſatin,
Préſent qu'en un procès ſur certain privilege
Firent à ſon Mari les Régens d'un College;
Et qui ſur cette jupe à maint Rieur encor
Derriere elle faiſoit dire, *Argumentabor?*
Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Déments donc tout Paris, qui prenant la parole,
Sur ce ſujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vu.
Vingt ans j'ai vu ce Couple uni d'un même vice,
A tous mes Habitans montrer que l'Avarice
Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Des Voleurs qui chez eux pleins d'eſpérance entrerent,
De cette triſte vie enfin les délivrerent.
Digne & funeſte fruit du nœud le plus affreux,
Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux!

toient alors un maſque de velours noir, quand elles ſortoient.

VERS 337. *Des Voleurs qui chez eux*, &c.) Le Lieutenant-Criminel & ſa femme furent aſſaſſinés dans leur maiſon ſur le Quai des Orfèvres, le jour de St. Barthelemi, 24. d'Août 1665. ſur les dix heures du matin, par RENÉ & FRANÇOIS TOUCHET, Freres, natifs de Niaſle près de Gran en Anjou. Ces deux Voleurs n'ayant pu ouvrir la porte pour ſortir, parce qu'il y avoit un ſecret à la ſerrure, furent pris dans la maiſon même; & trois jours après, condamnés à être rompus vifs ſur un échafaut, à la porte de l'Iſle du Palais, devant le Cheval de Bronze: ce qui fut exécuté le 27. du même mois. Quelques jours avant cet aſſaſſinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier Préſident de Lamoignon, de faire informer contre le Lieutenant-Criminel, à cauſe de ſes malverſations.

VERS 346. —— *Singe de Bourdaloue*) Le Pere LOUIS-BOURDALOUE, Jéſuite, a été le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a été auſſi le premier qui ait mis des portraits ou des caractères dans ſes Sermons. Il étoit d'une famille con-

Ce récit paſſe un peu l'ordinaire meſure;
Mais un exemple enfin ſi digne de cenſure,
Peut-il dans la Satire occuper moins de mots?
Chacun ſait ſon métier; ſuivons notre propos.
Nouveau Prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Écolier, on plutôt ſinge de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes Sermons de portraits.
En voilà déja trois, peints d'aſſez heureux traits,
La Femme ſans honneur, la Coquette, & l'Avare.
Il faut y joindre encor la revêche Bizarre,
Qui ſans ceſſe d'un ton par la colere aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un Mari.
Il n'eſt point de repos ni de paix avec elle.
Son mariage n'eſt qu'une longue querelle.
Laiſſe-t'-elle un moment reſpirer ſon Époux?
Ses valets ſont d'abord l'objet de ſon courroux,
Et ſur le ton grondeur, lorſqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.

ſidérable de Bourges, où il nâquit le 20. d'Août, 1632. Il mourut à Paris dans la maiſon Profeſſe des Jéſuites le 13. de Mai, 1704. après avoir exercé le Miniſtère de la Prédication à la Cour & dans Paris, avec un ſuccès merveilleux, pendant plus de 35. ans.

VERS 350. —— *La revêche Bizarre.*) La Belle-Sœur de l'Auteur, Femme de JÉROME BOILEAU, ſon Frere ainé.

VERS 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.*] Cette Femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridicules, & des injures populaires; comme: un grand *Frelampier*; un *Epétier*, pour un *Homme d'Epée*; une *grande Bacoule*; une *Pimbeſche*, une *grande Orbeſche*; &c. Il faut remarquer, que ces deux derniers noms ſont les originaux des qualités de *la Comteſſe* des *Plaideurs* de Racine: *Comteſſe de Pimbeſche, Orbeſche, & cetera.* Notre Poëte, qui entendoit tous ces termes-là vingt fois par jour, les rédiſoit à ſes Amis. Il en faiſoit auſſi rire quelquefois Mr. le Premier Préſident de Lamoignon; & ce grand Magiſtrat ne dédaignoit pas de s'en ſervir lui-même pour ſe divertir. *Il n'appar-*

Ma plume ici traçant ces mots par alphabet,
Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'eſſuyer cette étrange furie :
En trop bon lieu, dis-tu, ton Épouſe nourrie,
Jamais de tels diſcours ne te rendra martyr.
Mais eut-elle ſucé la Raiſon dans Saint Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante ?
Combien n'a-t'-on point vu de Belles aux doux yeux,
Avant le mariage, Anges ſi gracieux,
Tout à coup ſe changeant en Bourgeoiſes ſauvages,
Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes eſprits,
Sous leur fontange altiere aſſervir leurs Maris ?
Et puis, quelque douceur dont brille ton Épouſe,

tient pas à des Bacoules comme vous, &c. C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comteſſe de Broglio, ſa Fille.

VERS 360. —— *Augmenter Richelet.*) Le Dictionnaire François de *Richelet*. PIERRE CÉSAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit Petit-fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de ſon temps, & qui avoit commenté les Oeuvres de RONSARD.

VERS 364. —— *Dans Saint Cyr.*] En l'année 1686. le Roi fit bâtir à St. Cyr, près de Verſailles, une magnifique Maiſon, à laquelle il a attaché de très-grands revenus pour l'entretien, ou pour l'établiſſement de deux cens cinquante jeunes Demoiſelles, qui n'ont pas un bien proportionné à leur naiſſance. Elles y ſont inſtruites & formées juſqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable & ſolide piété. On leur enſeigne auſſi tout ce qui peut convenir à leur qualité & à leur ſexe ; afin qu'en ſortant de cette Maiſon, ou pour s'établir dans le monde, ou pour embraſſer la vie Religieuſe, elles portent dans tout le Royaume, des exemples de modeſtie & de vertu. Cet établiſſement eſt du aux ſoins, & à la piété de Madame de Maintenon.

VERS 372. *Sous leur Fontange altiere.*) *Fontange*, nœud de ruban que les Dames portent ſur le devant de la tête, pour attacher leur coëffure. Ce nom eſt venu de Madame la Ducheſſe de FONTANGE, très-

Penſes-tu, ſi jamais elle devient jalouſe,
Que ſon ame livrée à ſes triſtes ſoupçons,
De la Raiſon encor écoute les leçons?
Alors, Alcippe, alors tu verras de ſes œuvres.
Réſous-toi, pauvre Époux, à vivre de couleuvres:
A la voir tous les jours, dans ſes fougueux accès,
A ton geſte, à ton rire intenter un procès:
Souvent de ta maiſon gardant les avenues,
Les cheveux hériſſés, t'attendre au coin des rues;
Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,
Et par-tout où tu vas, dans ſes yeux enflammés
T'offrir, non pas d'Iſis la tranquille Eumenide,
Mais la vraie Alecto peinte dans l'Énéïde,
Un tiſon à la main chez le Roi Latinus,
Soufflant ſa rage au ſein d'Amate & de Turnus.

belle perſonne, qui porta la premiere un ruban ainſi noué.

VERS 374. —— *Si jamais elle devient jalouſe.*) Ce portrait de la femme jalouſe, eſt ici un caractère général.

VERS 378. —— *A vivre de Couleuvres.*) *Avaler des Couleuvres*, eſt une expreſſion proverbiale, qui ſignifie, ſouffrir bien des choſes fâcheuſes que l'on nous dit, ou que l'on nous fait; ſans que nous en oſions témoigner notre déplaiſir. *Et, Vivre de Couleuvres*, c'eſt être expoſé tous les jours à ces ſortes de chagrins.

VERS 385. —— *d'Iſis la tranquille Eumenide.*) Furie dans l'Opéra d'*Iſis*, qui demeure preſque toûjours ſans action. Mr. Despreaux étant à une repréſentation de cet Opéra, remarqua que l'Acteur, qui faiſoit le rôle de la Furie, s'ennuyant d'être long-temps ſans rien faire ſur le Théâtre, bâilloit de temps en temps; qu'à chaque bâillement il faiſoit de grands ſignes de croix ſur ſa bouche, comme font les bonnes gens. Mr. Despreaux dit à ceux avec qui il étoit: *Voyez, voyez la Furie, qui fait des ſignes de Croix.*

Tranquille Eumenide: L'union de ces deux mots eſt heureuſe en cet endroit; car *Eumenides* eſt un mot grec qui, dans ſon ſens primitif, ſignifie *Tranquille*: & c'eſt par Antiphraſe que l'on y a attaché un ſens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à cauſe de leur cruauté.

VERS 386. *Mais la vraie Alecto* &c.) Une des Furies. Voyez le Livre VII. de l'Enéïde de Virgile.

Mais quoi? je chauſſe ici le cothurne Tragique.
Reprenons au plutôt le brodequin Comique,
Et d'objets moins affreux ſongeons à te parler.
Dis-moi donc, laiſſant là cette Folle heurler,
T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
Qui, dans leurs vains chagrins, ſans mal toûjours malades,
Se font des mois entiers ſur un lit effronté
Traiter d'une viſible & parfaite ſanté;
Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,
Aux yeux de leurs Maris tombent en défaillance?
Quel ſujet, dira l'un, peut donc ſi fréquemment
Mettre ainſi cette Belle aux bords du monument?
La Parque, raviſſant ou ſon fils ou ſa fille,
A-t'-elle moiſſonné l'eſpoir de ſa famille?
Non: il eſt queſtion de réduire un Mari
A chaſſer un Valet dans la maiſon chéri,
Et qui, parce qu'il plaît, a trop ſû lui déplaire;
Ou de rompre un voyage utile & néceſſaire;
Mais qui la priveroit huit jours de ſes plaiſirs,

VERS 393. —— *De ces douces Ménades.*) Bacchantes: c'étoient des Femmes qui célébroient les Orgies de Bacchus, en courant comme des Furies & des inſenſées.

VERS 394. —— *Sans mal toûjours malades.*) L'Auteur a encore copié ce caractère d'après ſa Belle-Sœur, dont on a parlé ſur les vers 18. 350. & 358. Quand ſon mari ne vouloit pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, elle contrefaiſoit la malade, & ſe mettoit au lit, juſqu'à ce que ſa fantaiſie fût paſſée, ou qu'elle eût obtenu ce qu'on lui refuſoit. Mr. Perrault, qui étoit ſon Médecin, la trouvoit effectivement malade. Un jour Mr. Boileau en fit appeller un autre: c'étoit Mr. Rainſant; mais il gâta tout; car quelques façons qu'elle fit pour paroître malade, jamais ce Médecin ne put trouver qu'elle le fût.

VERS 412. *Courtois & Denyau.*) Deux Médecins de la Faculté de Paris.

VERS. 414. —— *Cette ſanté d'Athlete.*) Alluſion à l'Aphoriſme troi-

Et qui loin d'un Galant, objet de ſes deſirs....
O! que pour la punir de cette Comédie,
Ne lui vois-je une vraie & triſte maladie!
Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,
Courtois & Denyau, mandés à ſon ſecours,
Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite,
Lui ſauront bien ôter cette ſanté d'Athlete:
Pour conſumer l'humeur qui fait ſon embonpoint,
Lui donner ſagement le mal qu'elle n'a point;
Et fuyant de Fagon les maximes énormes,
Au tombeau mérité la mettre dans les formes.
Dieu veuille avoir ſon ame, & nous délivre d'eux.
Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,
Je ne puis cette fois que je ne les excuſe.
Mais à quels vains diſcours eſt-ce que je m'amuſe?
Il faut ſur des ſujets plus grands, plus curieux,
Attacher de ce pas ton eſprit & tes yeux.
Qui s'offrira d'abord? Bon, c'eſt cette Savante,
Qu'eſtime Roberval, & que Sauveur fréquente.

ſieme d'Hippocrate. Les Athletes ſe nourriſſoient d'une maniere particuliere, pour acquérir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devenoit enfin nuiſible à leur ſanté.

VERS 417. *Et fuyant de Fagon.*) GUI CRESCENT FAGON, Premier Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le temps que notre Poëte compoſa cette Satire.

VERS 426. *Qu'eſtime Roberval, & que Sauveur fréquente.*) *Roberval:* GILLE PERSONNE, Sr. DE ROBERVAL, Géomètre & Profeſſeur Royal en Mathématiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. JOSEPH SAUVEUR: autre ſavant Mathématicien, Profeſſeur au College Royal, & de l'Académie Royale des Sciences. Il a eu l'honneur d'enſeigner les Mathématiques au Roi d'Eſpagne Philippe V. & aux deux Princes ſes Freres. §. Il mourut le 9. Juillet 1716. en ſa 64. année. Voyez ſon Éloge dans *l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences*, Ann. 1716. pag. 97. & ſuiv. de l'Éd. d'Amſt.

D'où vient qu'elle a l'œil trouble, & le teint si terni?
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,
Un Astrolabe en main, elle a dans sa gouttiere
A suivre Jupiter passé la nuit entiere.
Gardons de la troubler. Sa Science, je croi,
Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi.
D'un nouveau microscope on doit en sa présence
Tantôt chez Dalencé faire l'expérience;
Puis d'une femme morte avec son embryon,
Il faut chez Du Vernay voir la dissection,
Rien n'échappe aux regards de notre Curieuse.

VERS 428. *C'est que sur le Calcul.... de Cassini.*) JEAN DOMINIQUE CASSINI, célèbre Astronome, de l'Académie Royale des Sciences, Il étoit né dans la ville de Gênes: & avant qu'il eut été appellé en France, il étoit premier Professeur d'Astronomie dans l'Université de Bologne. Il étoit encore Maître des Fortifications du Grand Duc de Florence; & Arbitre des differends entre les Princes d'Italie, au sujet des limites de leurs Etats. §. Il mourut le 14. Septembre 1712. âgé de 87. ans. Voyez son éloge dans l'*Histoire de l'Académie R. des Sciences* de l'Ann. 1712. p. 107. & suiv. Ed. d'Amst.

VERS 429. *Un Astrolabe en main,*) L'Astrolabe est un instrument de Mathématique en forme de Planisphère, qui sert à prendre les hauteurs des Astres, & à faire quelques autres observations d'Astronomie. Madame de LA SABLIERE avoit repris notre Poëte d'avoir dit dans son Epitre V. vers 28.

Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher,
Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe:
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.

Cette Dame disoit, que l'Astrolabe n'étoit pas un instrument propre à faire ces sortes d'observations; & les Ennemis de notre Auteur firent bien valoir cette critique. C'est pour s'en venger qu'il a dépeint ici Madame de la Sabliere comme une Savante ridicule; & qu'il lui a mis *un Astrolabe en main*, pour aller faire des observations sur la Planète de Jupiter.

§. Voici la remarque que Mr. Perrault a faite sur ce trait Satirique de Mr. Despreaux, dans la Préface de son *Apologie des Femmes*. „On croit, *dit-il*, que le caractère „de la Savante ridicule a été fait „pour une Dame qui n'est plus, & „dont le mérite extraordinaire ne „devoit lui attirer que des louanges. „Cette Dame se plaisoit aux heures „de son loisir à entendre parler „d'Astronomie, & elle avoit même „une très grande pénétration pour „ces Sciences, de même que pour „plusieurs autres que la beauté &

Mais qui vient ſur ſes pas? C'eſt une Précieuſe,
Reſte de ces Eſprits jadis ſi renommés,
Que d'un coup de ſon Art Moliere a diffamés.
De tous leurs ſentimens cette noble héritiere
Maintient encore ici leur ſecte façonniere.
C'eſt chez elle toûjours que les fades Auteurs
S'en vont ſe conſoler du mépris des Lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte, & ſa docte demeure
Aux Perrins, aux Coras eſt ouverte à toute heure.
Là du faux bel eſprit ſe tiennent les bureaux.
Là tous les Vers ſont bons, pourvu qu'ils ſoient nouveaux,

„la facilité de ſon eſprit lui avoient „rendu très-familieres. Il eſt en- „core vrai, qu'elle n'en faiſoit au- „cune oſtentation, & qu'on n'eſti- „moit gueres moins en elle le ſoin „de cacher ſes dons, que l'avantage „de les poſſéder. . . . . L'Au- „teur de la Satire ayant mis dans „un de ſes Ouvrages il y a environ „vingt ans les deux vers qui ſuivent:

„Que l'Aſtrolabe en main un autre aille chercher,
„Si le Soleil eſt fixe ou tourne ſur ſon axe:

„Cette Dame eut la bonté de lui „dire, que quand on ſe mêloit de „faire des Satires, il falloit con- „noître les matieres dont on parloit; „que ceux qui tiennent que le So- „leil eſt fixe & immobile, ſont les „mêmes qui ſoûtiennent qu'il „tourne ſur ſon axe, & que ce ne „ſont point deux opinions diffé- „rentes, comme il paroît le dire „dans ſes Vers. Elle ajouta qu'un „Aſtrolabe n'étoit d'aucune utilité „pour découvrir, ſi le Soleil eſt fixe, „ou s'il tourne ſur ſon axe. On „prétend que le chagrin qu'il eut „d'être relevé là-deſſus, lui a fait „faire ce portrait d'une Savante „ridicule. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas „honnête à un ſi grand Poëte „d'ignorer les Sciences & les Arts „dont il ſe mêle de parler; mais „la Dame qui l'inſtruiſoit, n'étoit „point coupable de ſon ignorance, „ni de la faute qu'il ne connoiſſoit „pas. DUMONTEIL.

VERS 434. *Tantôt chez Dalencé.*] Il étoit fils d'un des plus habiles Chirurgiens de Paris, qui avoit gagné des biens conſidérables, mais ſon fils s'étoit ruiné à faire des expériences de Phyſique; & il ſe retira en Flandres.

VERS 436. *Il faut chez Du Vernay.*] JOSEPH DU VERNAY, Médecin du Roi, & ſavant Anatomiſte. Il a un Cabinet rempli de curioſités, particulierement de pluſieurs ſquelettes d'animaux, dont il a fait la diſſection. Il eſt de l'Académie Royale des Sciences; ſon Pere étoit un Médecin de la petite ville de Feurs en Forez, qui s'attachoit principalement à la connoiſſance des Plantes.

VERS 440. *Que d'un coup de ſon Art Moliere a diffamés.*) Voyez la Comédie des Précieuſes ridicules.

Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre:
Plaint Pradon opprimé des ſifflets du Parterre:
Rit des vains amateurs du Grec & du Latin;
Dans la balance met Ariſtote & Cotin;
Puis d'une main encor plus fine & plus habile,
Peſe ſans paſſion Chapelain & Virgile;
Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés;
Mais pourtant confeſſant qu'il a quelques beautés,
Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire,
Autre défaut, ſinon, qu'on ne le ſauroit lire;
Et pour faire goûter ſon Livre à l'Univers,
Croit qu'il faudroit en proſe y mettre tous les Vers.
A quoi bon m'étaler cette bizarre École,

VERS 450. *Plaint Pradon opprimé des ſifflets du Parterre.* PRADON, mauvais Auteur de Tragédies.

VERS 452. *Dans la balance met Ariſtote & Cotin,* &c.) Dans ce vers & les huit ſuivans, il ne s'agit plus de Madame D. L'Auteur déſigne PERRAULT dans ſon *Parallèle des Anciens & des Modernes*, Tom. III. où il fait à peu près les mêmes jugemens, que l'on lui fait faire ici.

IMIT. Vers 454. *Peſe ſans paſſion Chapelain & Virgile.*) Juvénal, Sat. VI. v. 435. & ſuiv.

Laudat Virgilium, perituræ ignoſcit Eliſæ,
Committit Vates, & comparat inde Maronem,
Atque alia parte in trutina ſuſpendit Homerum.

VERS 458. *Autre défaut, ſinon, qu'on ne le ſauroit lire.*) Dans la premiere édition, après ce vers, il y avoit les quatorze ſuivans que l'Auteur a retranchés; ils contiennent la ſuite des paroles de Perrault dans les mêmes Dialogues, au ſujet de Chapelain, Tom. III. pag. 255.

Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,
Quand la Langue vieillie ayant changé de tour,
On ne ſentira plus la barbare ſtructure
De ſes expreſſions miſes à la torture,
S'étonne cependant, d'où vient que chez Coignard,
*Le Saint Paulin * écrit avec un ſi grand art,*

* *Poëme de Perrault imprimé chez Coignard.*

Du mauvais ſens, dis-tu, prêché par une Folle ?
De Livres & d'Écrits bourgeois Admirateur
Vais-je épouſer ici quelque apprentive Auteur ?
Savez-vous que l'Épouſe avec qui je me lie
Compte entre ſes parens des Princes d'Italie ?
Sort d'Ayeux dont les noms.... Je t'entends, & je voi,
D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roi.
Il falloit de ce titre appuyer ta naiſſance.
Cependant, t'avoûrai-je ici mon inſolence ?
Si quelque objet pareil chez moi, deça les Monts,
Pour m'épouſer entroit avec tous ces grands noms,
Le ſourcil rehauſſé d'orgueilleuſes chimeres,
Je lui dirois bientôt : Je connois tous vos Peres ;

Et d'une plume douce, aiſée & naturelle,
Pourrit, vingt-fois encor moins lu que la Pucelle.
Elle en accuſe alors notre ſiecle infecté
Du pédanteſque goût qu'ont pour l'Antiquité
Magiſtrats, Princes, Ducs, & même Fils de France †.
Qui liſent ſans rougir & Virgile & Térence ;
Et toûjours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,
Ne ſavent pas s'il eſt au monde un Saint Paulin.

Mr. Perrault doit la ſuppreſſion de ces vers à ſa réconciliation avec Mr. Despreaux. Au lieu de ces quatorze vers, il a mis ces deux-ci :

Et pour faire goûter ſon Livre, &c.

CHANG. Vers 464. —— *Quelque apprentive Auteur.*) Dans toutes les éditions qui ont précéde celle de 1713. il y avoit *apprentie*, au lieu d'*apprentive*.

VERS 468. *D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roi.*] M. G. D. s'étant enrichi dans la Recepte Générale des Aides de Paris, épouſa une Demoiſelle de condition ; & pour s'ennoblir il acheta une charge de Secretaire du Roi. On croit qu'il eſt dans les Caractères de la Bruyère, ſous le nom de Sylvain, Chap. *des biens de fortune.*

IMIT. Vers 473. *Le ſourcil rehauſſé d'orgueilleuſes chimeres.*] Juvénal, Satire VI. v. 167. & ſuiv.

† Monſeigneur le Duc de Chartres, enſuite Duc d'Orléans, neveu de Louis XIV. & Régent du Royaume depuis la mort de ce Roi.

Je ſais, qu'ils ont brillé dans ce fameux combat
Où ſous l'un des Valois Enguien ſauva l'État.
D'Hozier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en puiſſe être,
Je ne ſuis point ſi ſot que d'épouſer mon maître.
Ainſi donc au plutôt délogeant de ces lieux,
Allez, Princeſſe, allez avec tous vôs Ayeux,
Sur les pompeux débris des lances Eſpagnoles,
Coucher, ſi vous voulez, aux champs de Cérizoles.
Ma maiſon, ni mon lit ne ſont point faits pour vous.
J'admire, pourſuis-tu, votre noble courroux.
Souvenez-vous pourtant, que ma famille illuſtre
De l'aſſiſtance au Sceau ne tire point ſon luſtre:
Et que né dans Paris de Magiſtrats connus,
Je ne ſuis point ici de ces nouveaux venus,
De ces Nobles ſans nom, que par plus d'une voie,
La Province ſouvent en guêtres nous envoie.
Mais euſſai-je comme eux des Meûniers pour parens,
Mon Épouſe vint-elle encor d'Ayeux plus grands,
On ne la verroit point, vantant ſon origine,

Malo Venuſinam, quam te Cornelia, Mater
Gracchorum, ſi cum magnis virtutibus adfers
Grande ſupercilium, & numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Hannibalem, &c.

VERS 475. *Je ſais, qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.*) Le Combat de Cérizoles gagné par le Duc d'Enguien, en Italie, le 14. d'Avril, 1544. ſous le regne de François I.

VERS 477. *D'Hozier n'en convient pas.*) De cette Généalogie. L'Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. *Varillas n'en dit rien;* Mais cela faiſoit une équivoque, car il ſembloit que Mr. Despreaux eut voulu taxer VARILLAS de n'avoir rien dit de cette Bataille de Cérizoles, quoi qu'il en ait parlé fort au long dans ſon *Hiſtoire de François I.* Varillas lui-même y fut trompé, & s'en plaignit;

A ſon triſte Mari reprocher la farine.
Son cœur toûjours nourri dans la dévotion,
De trop bonne heure apprit l'humiliation:
Et pour vous détromper de la penſée étrange,
Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,
Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,
Exigé, qu'un Époux ne la contraindroit point,
A traîner après elle un pompeux équipage,
Ni ſur-tout de ſouffrir, par un profane uſage,
Qu'à l'Égliſe jamais devant le Dieu jaloux,
Un faſtueux carreau ſoit vu ſous ſes genoux.
Telle eſt l'humble vertu qui dans ſon ame empreinte....
Je le vois bien, tu vas épouſer une Sainte:
Et dans tout ce grand zele il n'eſt rien d'affecté.
Sais-tu bien cependant ſous cette humilité,
L'orgueil que quelquefois nous cache une Bigote,
Alcippe, & connois-tu la nation dévote?
Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.

mais notre Auteur pour lever toute équivoque a mis: *D'Hozier n'en convient pas;* parce que d'Hozier eſt connu de tout le monde pour un fameux Généalogiſte, qui n'a jamais écrit d'Hiſtoire.

IMIT. Vers 478. *Je ne ſuis point ſi ſot que d'épouſer mon maître.*) Imitation de Martial, Liv. VIII. Epig. XII.

Uxorem quare locupletem ducere nolim,
Quæritis? Uxori nubere nolo meæ.

L'Auteur a eu deſſein de rendre ici la même beauté de Langue, en traduiſant par ces mots: *Épouſer mon maître*, ceux-ci de Martial: *Uxori nubere nolo meæ.* La phraſe latine eſt *Nubere marito*, pour les femmes; & *Ducere uxorem*, pour les hommes: & c'eſt en quoi conſiſte toute la fineſſe du bon mot de Martial.

VERS 486. *De l'aſſiſtance au Sceau*, &c.) Une des principales fonctions des Secretaires du Roi, eſt d'aſſiſter au Sceau, dans les Chancelleries. *Édit de Louis XI. Novemb. 1482.*

A Paris, à la Cour on trouve, je l'avoue,
Des Femmes dont le zele eſt digne qu'on le loue,
Qui s'occupent du bien en tout temps, en tout lieu.
J'en ſais Une, chérie & du Monde & de Dieu,
Humble dans les grandeurs, ſage dans la fortune;
Qui gémit, comme Eſther, de ſa gloire importune:
Que le Vice lui-même eſt contraint d'eſtimer,
Et que ſur ce tableau d'abord tu vas nommer.
Mais pour quelques vertus ſi pures, ſi ſinceres,
Combien y trouve-t'-on d'impudentes Fauſſaires,
Qui ſous un vain dehors d'auſtere piété,
De leurs crimes ſecrets cherchent l'impunité,
Et couvrent de Dieu même empreint ſur leur viſage
De leurs honteux plaiſirs l'affreux libertinage?
N'attends pas, qu'à tes yeux j'aille ici l'étaler.
Il vaut mieux le ſouffrir que de le dévoiler.
De leurs galans exploits les Buſſis, les Brantômes
Pourroient avec plaiſir te compiler des Tômes:
Mais pour moi, dont le front trop aiſément rougit,
Ma bouche a déja peur de t'en avoir trop dit.
Rien n'égale en fureur, en monſtrueux caprices,
Une fauſſe Vertu qui s'abandonne aux vices.
De ces Femmes pourtant l'hypocrite noirceur

Au

VERS 520. *Et qué ſur ce tableau d'abord tu vas nommer.*] Madame de MAINTENON, FRANÇOISE D'AUBIGNÉ.

VERS 529. —— *Les Buſſis, les Brantômes.*] Le Comte de BUSSI RABUTIN, Auteur de l'*Hiſtoire amoureuſe des Gaules*. BRANTÔME a fait les Vies des Dames Galantes de ſon temps. *Mémoires de Brantôme*, &c.

VERS 531. *Mais pour moi, dont le front trop aiſément rougit.*] On le ſurnommoit, *le chaſte Empereur*.

La

Au moins pour un Mari garde quelque douceur.
Je les aime encor mieux qu'une Bigotte altiere,
Qui dans ſon fol orgueil, aveugle, & ſans lumiere,
A peine ſur le ſeuil de la dévotion,
Penſe atteindre au ſommet de la perfection:
Qui du ſoin qu'elle prend de me gêner ſans ceſſe,
Va quatre fois par mois ſe vanter à confeſſe:
Et les yeux vers le Ciel, pour ſe le faire ouvrir,
Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait ſouffrir.
Sur cent pieux devoirs aux Saints elle eſt égale.
Elle lit Rodriguez, fait l'oraiſon mentale,
Va pour les malheureux quêter dans les maiſons,
Hante les hôpitaux, viſite les priſons,
Tous les jours à l'Égliſe entend juſqu'à ſix Meſſes.
Mais de combattre en elle, & domter ſes foibleſſes,
Sur le fard, ſur le jeu vaincre ſa paſſion,
Mettre un frein à ſon luxe, à ſon ambition,
Et ſoûmettre l'orgueil de ſon eſprit rebelle:
C'eſt ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle.
Et peut-il, dira-t'-elle, en effet l'exiger?
Elle a ſon Directeur, c'eſt à lui d'en juger.
Il faut, ſans différer, ſavoir ce qu'il en penſe.
Bon! vers nous à propos je le vois qui s'avance.

La pureté de ſes mœurs & de ſes écrits, lui a valu cet éloge.

VERS 546. *Elle lit Rodriguez.*] Le P. ALPHONSE RODRIGUEZ, Jéſuite, a fait un excellent *Traité de la Perfection Chrétienne.*

VERS 558. —— *Je le vois qui s'avance.*] De tous les caractères qui ſont dans cette Satire, c'eſt à celui du Directeur que notre Poëte donnoit la préférence. Quoique ce portrait ſoit aſſez général, l'Auteur n'a pas laiſſé d'avoir un objet

Qu'il paroît bien nourri! Quel vermillon! quel teint!
Le Printemps dans ſa fleur ſur ſon viſage eſt peint.
Cependant, à l'entendre, il ſe ſoûtient à peine.
Il eut encore hier la fievre & la migraine:
Et ſans les prompts ſécours qu'on prit ſoin d'apporter,
Il ſeroit ſur ſon lit peut-être à trembloter.
Mais de tous les Mortels, grace aux dévotes Ames,
Nul n'eſt ſi bien ſoigné qu'un Directeur de Femmes.
Quelque léger dégoût vient-il le travailler?
Une froide vapeur le fait-elle bâiller?
Un Eſcadron coëffé d'abord court à ſon aide.
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remede.
Chez lui ſirops exquis, ratafias vantés,
Confitures ſur-tout volent de tous côtés:
Car de tous mets ſucrés, ſecs, en pâte, ou liquides,
Les eſtomacs dévots toûjours furent avides:
Le premier maſſe-pain pour eux, je crois, ſe fit,
Et le premier citron à Rouen fut confit.
Notre Docteur bientôt va lever tous ſes doutes,
Du Paradis pour elle il applanit les routes;
Et loin ſur ſes défauts de la mortifier,
Lui-même prend le ſoin de la juſtifier.
Pourquoi vous alarmer d'une vaine cenſure?
Du rouge qu'on vous voit, on s'étonne, on murmure.

particulier. C'étoit M. H..... de quelque indiſpoſition. Il alloit
grand Directeur de femmes. Il ſouvent chez Madame B..... ſa
étoit tel qu'on le repréſente ici; Pénitente, qui logeoit près du
frais, vermeil, plein de ſanté: Palais dans le voiſinage de notre
cependant il ſe plaignoit toûjours Poëte. Cette Dame dévote & fa-

Mais a-t'-on, dira-t'-il, ſujet de s'étonner?
Eſt-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?
Aux uſages reçus il faut qu'on s'accommode.
Une femme ſur-tout doit tribut à la Mode.
L'orgueil brille, dit-on, ſur vos pompeux habits:
L'œil à peine ſoutient l'éclat de vos rubis.
Dieu veut-il qu'on étale un luxe ſi profane?
Oui, lorſqu'à l'étaler notre rang nous condamne.
Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriſer?
Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuſer.
On ne peut pas toûjours travailler, prier, lire:
Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.
Le plus grand jeu joué dans cette intention,
Peut même devenir une bonne action.
Tout eſt ſanctifié par une ame pieuſe.
Vous êtes, pourſuit-on, avide, ambitieuſe,
Sans ceſſe vous brûlez de voir tous vos parens
Engloutir à la Cour Charges, Dignités, Rangs.
Votre bon naturel en cela pour eux brille.
Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille:
D'ailleurs tous vos parens ſont ſages, vertueux.
Il eſt bon d'empêcher ces Emplois faſtueux
D'être donnés peut-être à des Ames mondaines,
Épriſes du néant des vanités humaines.

fille, recevoient leur cher Directeur avec un reſpect infini, & lui rendoient les ſoins les plus empreſſés.

VERS 576. *Et le premier citron*, &c.) Les plus exquis citrons confits ſe font à Rouen.

VERS 594. *Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.*) Les deux Dévotes, dont on vient de parler,

Laiſſez-là, croyez-moi, gronder les Indévots,
Et ſur votre ſalut demeurez en repos.
Sur tous ces points douteux c'eſt ainſi qu'il prononce.
Alors croyant d'un Ange entendre la réponſe,
Sa Dévote s'incline, & calmant ſon eſprit,
A cet ordre d'enhaut ſans replique ſouſcrit.
Ainſi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conſerve tous ſes crimes:
Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement,
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,
Et croit, que devant Dieu ſes fréquens ſacrileges
Sont, pour entrer au Ciel, d'aſſûrés privileges.
Voilà le digne fruit des ſoins de ſon Docteur.
Encore eſt-ce beaucoup, ſi ce Guide impoſteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétiſme
Tout à coup l'amenant au vrai Molinoziſme,
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en Paradis les plaiſirs de l'Enfer.

aimoient beaucoup le jeu. Notre Poëte y trouvoit à redire; & Mademoiſelle B.... lui diſoit, pour ſe venger de ſes railleries, *qu'il valoit mieux jouer que médire.*

VERS 622. —— *Au vrai Molinoziſme.*) Le Quiétiſme fut introduit à Rome, par MICHEL MOLINOS, Prêtre Eſpagnol, & célèbre Directeur, qui avoit acquis la réputation d'un homme dévot. Il enſeignoit une Méthode pour élever l'ame à la contemplation par l'oraiſon de Quiétude, & cette Oraiſon conſiſtoit, ſelon lui, à ſe mettre en la préſence de Dieu par un acte de foi, qui nous faſſe concevoir Dieu préſent en nous-mêmes; après quoi il diſoit qu'il faut bannir toutes ſortes de penſées & d'affections, & attendre le reſte de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60. ans fut déféré à l'Inquiſition, & fit abjuration de ſa doctrine à Rome, en 1687. L'Inquiſition le condamna à une priſon perpétuelle, dans laquelle il mourut quelques années après.

VERS 637. *Son Mari, qu'une affaire appelle* &c.) L'Auteur déſigne encore ici ſa belle-ſœur. Elle changeoit ſouvent de Domeſtiques. Un jour ſon mari fut fort ſurpris de

Mais dans ce doux état molle, délicieuſe,
La hais-tu plus, dis-moi, que cette Bilieuſe,
Qui follement outrée en ſa ſévérité,
Baptiſant ſon chagrin du nom de piété,
Dans ſa charité fauſſe, où l'amour propre abonde,
Croit que c'eſt aimer Dieu que haïr tout le monde?
Il n'eſt rien où d'abord ſon ſoupçon attaché
Ne préſume du crime, & ne trouve un péché.
Pour une Fille honnête & pleine d'innocence,
Croit-elle en ſes valets voir quelque complaiſance?
Réputés criminels les voilà tous chaſſés,
Et chez elle à l'inſtant par d'autres remplacés.
Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,
Et qui chez lui, ſortant, a tout laiſſé tranquille,
Se trouve aſſez ſurpris, rentrant dans la maiſon,
De voir que le Portier lui demande ſon nom;
Et que parmi ſes Gens changés en ſon abſence,
Il cherche vainement quelqu'un de connoiſſance.

voir, en rentrant chez lui, des gens qui ne le connoiſſoient pas, & qui lui demandoient ſon nom. Regnier, Satire IX. à la fin, dit:

Je cours à mon Logis, je heurte, je tempeſte;
Et croyez à frapper que je n'eſtois perclus.
On m'ouvre, & mon valet ne me reconnoit plus.
Monſieur n'eſt pas ici: que Diable! à ſi bonne heure!
Vous frappez comme un ſourd. Quelque temps je demeure, &c.

CHANG. Vers 641. *Et que parmi ſes Gens changés en ſon abſence.*) Dans les deux premieres éditions il y avoit:

Et que dans ſon logis fait neuf en ſon abſence.

Mais on lui fit remarquer, que, quoi que l'on diſe, *Faire maiſon neuve*, ou *ménage nouveau*, pour ſignifier, *Chaſſer tous ſes Domeſtiques*: on ne diſoit pas, *Faire un logis neuf*, au même ſens.

Fort bien: Le trait eſt bon. Dans les Femmes, dis-tu,
Enfin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.
Voilà le Sexe peint d'une noble maniere!
Et Théophraſte même, aidé de la Bruyere,
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.
C'eſt aſſez: Il eſt temps de quitter le pinceau.
Vous avez déſormais épuiſé la Satire.
Épuiſé, cher Alcippe! Ah! tu me ferois rire;
Sur ce vaſte ſujet ſi j'allois tout tracer,
Tu verrois ſous ma main des Tomes s'amaſſer,
Dans le Sexe j'ai peint la piété cauſtique;
Et que ſeroit-ce donc, ſi Cenſeur plus tragique,
J'allois t'y faire voir l'Athéiſme établi,
Et non moins que l'Honneur, le Ciel mis en oubli?
Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée,
Pour ſouveraine Loi mettant la Deſtinée,

§. Mr. Perrault critiqua cette expreſſion dans la Préface de ſon *Apologie des Femmes*. „On ne comprend »point, *dit-il*, comment un homme »revenant de la Ville chez lui, peut »trouver ſon *logis fait neuf*: il faut »plus de temps pour faire un *logis* »*neuf*. S'il y avoit qu'il trouve »qu'on a fait *maiſon neuve* chez lui, »cela s'entendroit: car *maiſon* ſignifie auſſi bien ceux qui habitent une »maiſon, que la maiſon même; mais »*logis* ne ſignifie que le lieu, où l'on »habite." DU MONTEIL.

VERS 646. *Et Théophraſte même, aidé de la Bruyere.*] LA BRUYERE a traduit du Grec les *Caractères de Théophraſte*; & a donné dans le même volume, les *Caractères, ou les mœurs de ce Siecle*. JEAN DE LA BRUYERE, Gentilhomme de Mr. le Prince, étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut le 20. de Mai, 1696. âgé de 57. ans.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée.*) C'eſt-à-dire, une Athée: car *Capanée* étoit un Capitaine Grec, fameux par ſes Impiétés, qui étant allé au ſiege de Thebes avec Polinice, fut foudroyé par Jupiter, parce qu'il mépriſoit les Dieux.

VERS 660. —— *Du ton de Des-Barreaux.*] JACQUES DE VALLÉE, Seigneur DES-BARREAUX, nâquit à Paris en 1602. & fut reçu Conſeiller au Parlement en 1625. mais il ſe défit bientôt de ſa Charge, parce que ſon penchant invin-

Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux?
Mais, ſans aller chercher cette Femme infernale,
T'ai-je encor peint, dis-moi, la Fantaſque inégale,
Qui m'aimant le matin, ſouvent me hait le ſoir?
T'ai-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir?
T'ai-je encore exprimé la bruſque Impertinente?
T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,
Qui veut vingt ans encor après le Sacrement,
Exiger d'un Mari les reſpects d'un Amant?
T'ai-je fait voir de joie une Belle animée,
Qui ſouvent d'un repas ſortant toute enfumée,
Fait même à ſes Amans trop foibles d'eſtomac,
Redouter ſes baiſers pleins d'ail & de tabac?
T'ai-je encore décrit la Dame Brelandiere,
Qui des Joueurs chez ſoi ſe fait Cabaretiere,

cible pour les plaiſirs le rendoit incapable des Devoirs de la Magiſtrature. Il a fait de fort jolies Chanſons, & quantité de vers François & Latins qui n'ont pas été imprimés. Le fameux Sonnet de piété, qui commence par ce vers; *Grand Dieu, tes Jugemens ſont remplis d'équité;* a toujours paſſé pour être l'ouvrage de Des-Barreaux. Cependant il ſe fâchoit tout de bon quand on lui en parloit: il fit même d'aſſez mauvais vers François pour le déſavouer, quoique d'ailleurs ce Sonnet ſoit fort beau. Quelques années avant ſa mort, qui arriva en 1674. il s'étoit retiré à Châlons ſur Saône, où il mourut d'une maniere plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'eſt à Mr. de MAUPEOU, Evêque de Châlons, qu'il fut redevable de ſa converſion; & il diſoit ordinairement que ce Prélat *l'avoit empêché d'être vacillant.*

VERS 668. *Exiger d'un Mari les reſpects d'un Amant,*) Madame de T..... Madame de la F..... Madame de Freg..... & tant d'autres.

VERS 672. *Redouter ſes baiſers pleins d'ail & de tabac.*] Quelques femmes de la Cour, dans ces derniers temps, ont porté les excès de la table auſſi loin que les Hommes les plus débauchés auroient pu faire.

VERS 673. —— *La Dame Brelandiere.*) C'eſt encore Mad..... Après avoir fait de ſa maiſon une

Et ſouffre des affronts que ne ſouffriroit pas
L'Hôteſſe d'une Auberge à dix ſous par repas?
Ai-je offert à tes yeux ces triſtes Tyſiphones,
Ces monſtres pleins d'un fiel, que n'ont point les Lionnes,
Qui prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc,
S'irritent ſans raiſon contre leur propre ſang;
Toûjours en des fureurs que les plaintes aigriſſent,
Battent dans leurs Enfans l'Époux qu'elles haïſſent,
Et font de leur maiſon digne de Phalaris,
Un ſéjour de douleurs, de larmes & de cris?
Enfin t'ai-je dépeint la Superſtitieuſe,
La Pédante au ton fier, la Bourgeoiſe ennuyeuſe:
Celle qui de ſon chat fait ſon ſeul entretien,
Celle qui toûjours parle, & ne dit jamais rien?
Il en eſt des milliers: mais ma bouche enfin laſſe,
Des trois quarts, pour le moins, veut bien te faire grace.
J'entends. C'eſt pouſſer loin la modération.
Ah! finiſſez, dis-tu, la déclamation.

Académie de jeu, elle en faiſoit encore un Cabaret pour les Joueurs, qui payoient leur écot en entrant, & qui après cela ſe faiſoient ſervir avec la même liberté, & les mêmes hauteurs, que l'on prend dans les moindres Cabarets. Il y a des femmes qui donnent à ſouper aux Joueurs, de peur de ne les plus revoir, s'ils ſortoient de leur maiſon.

VERS 677. —— *Ces triſtes Tyſiphones* &c.) La premiere femme de Mr. BOILEAU, Pere de notre Poëte, avoit pris en averſion une de ſes Filles, & ne ceſſoit point de la maltraiter. Elle ne voulut jamais permettre, qu'on la mît en penſion dans un Couvent, pour avoir le plaiſir de la battre. Elle s'en acquitta ſi bien, qu'à la fin cette jeune fille en mourut, & la mere elle-même mourut de regret.

VERS 682. *Battent dans leurs Enfans l'Époux qu'elles haïſſent.*] Il faut remarquer la nobleſſe avec laquelle le châtiment le plus ordinaire des Enfans, eſt exprimé dans ce vers.

VERS 683. —— *Digne de Phalaris.*) Tyran de Sicile très-cruel.

VERS 687. *Celle qui de ſon chat fait ſon ſeul entretien.*) C'eſt une ſœur de l'Auteur, laquelle ſe reconnut

Penſez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles,
J'ignore qu'en effet tous ces diſcours frivoles
Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit
D'un Cenſeur, dans le fond, qui folâtre & qui rit,
Plein du même projet qui vous vint dans la tête,
Quand vous plaçâtes l'Homme au deſſous de la Bête?
Mais enfin, vous & moi, c'eſt aſſez badiner.
Il eſt temps de conclure; & pour tout terminer,
Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchante,
Noble, ſage, modeſte, humble, honnête, touchante,
N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.
Si par un ſort pourtant, qu'on ne peut concevoir,
La Belle tout-à coup rendue inſociable,
D'Ange, ce ſont vos mots, ſe transformoit en Diable:
Vous me verriez bientôt, ſans me déſeſpérer,
Lui dire: Hé bien, Madame, il faut nous ſéparer.
Nous ne ſommes pas faits, je le vois, l'un pour l'autre.
Mon bien ſe monte à tant: Tenez, voilà le vôtre.

d'abord dans cette peinture, & s'en fâcha bien ſérieuſement.

VERS 695. *Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit* &c.) L'Auteur a mis ceci pour faire comprendre qu'il ne faut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette Satire, ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la Satire huitieme. Il m'écrivit ainſi dans une Lettre du 5. Juillet, 1706. „Quoique j'aie »compoſé *animi gratia* une Satire »contre les méchantes Femmes, je »ſuis pourtant du ſentiment d'Al»cippe, & je tiens comme lui, *Que »pour être heureux ſous ce joug ſalu»taire, Tout dépend, en un mot, du »bon choix qu'on ſait faire.* Il ne »faut pas prendre les Poëtes à la »lettre: Aujourd'hui c'eſt chez eux »la fête du Célibat; Demain c'eſt »la fête du Mariage: Aujourd'hui »l'Homme eſt le plus ſot de tous les »Animaux: Demain c'eſt le ſeul »Animal capable de juſtice, & en »cela ſemblable à Dieu.

VERS 708. —— *Il faut nous ſéparer*, &c.) Ce vers & les ſuivans contiennent la formule du Libelle de Divorce, qui étoit en uſage anciennement. *Res tuas tibi habeto: Tuas res tibi agito.* &c. Loi 2. §. 1. au Digeſte *Tit. de divortiis & repudiis.*

Partez: Délivrons-nous d'un mutuel ſouci.
Alcippe, tu crois donc qu'on ſe ſépare ainſi?
Pour ſortir de chez toi, ſur cette offre offenſante,
As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y conſente?
Et crois-tu qu'aiſément elle puiſſe quitter
Le ſavoureux plaiſir de t'y perſécuter?
Bientôt ſon Procureur, pour elle uſant ſa plume,
De ſes prétentions va t'offrir une volume.
Car, grace au Droit reçu chez les Pariſiens,
Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens,
Dans ſes prétentions une Femme eſt ſans borne.
Alcippe, à ce diſcours je te trouve un peu morne.
Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.
Des Arbitres..... Tu crois l'empêcher de plaider?

VERS 719. —— *Chez les Pariſiens*, &c.) Ce n'eſt pas la premiere fois que ce reproche leur a été fait: CORNEILLE, dans la *ſuite du Menteur*, Acte II. Sc. I.

Il eſt riche, & de plus il demeure à Paris,
Où des Dames, dit-on, eſt le vrai Paradis:
Et, ce qui vaut bien mieux que toutes ces richeſſes,
Les Maris y ſont bons, & les Femmes maîtreſſes.

VERS 721. *Dans ſes prétentions une Femme eſt ſans borne.*) La Coûtume de Paris eſt extrêmement favorable aux Femmes. „Parmi nous, »dit PATRU, *Plaid.* 9. les Femmes »ont des Douaires & des Préciputs; »elles partagent la communauté, où »pourtant elles n'apportent preſque »rien que le bonheur de leur ſexe, »& la faveur de nos Coûtumes. »Enfin à bien parler, elles ſont »les principales héritieres de leurs »Maris.

VERS 726. —— *C'eſt le Procès qu'elle aime.*) Ce portrait de la Femme plaideuſe, a été formé ſur la Comteſſe de CRISSÉ, dont on a parlé ci-devant ſur le vers 105. de la Satire troiſieme. L'Antiquité a auſſi produit des Monſtres de cette eſpèce-là; témoin la fameuſe *Afrania*, Femme d'un Sénateur Romain. Elle fut la plus grande Chicaneuſe que l'on vit jamais: on n'entendoit qu'elle dans tous les Tribunaux, & par ſon impudence elle mérita que toutes les Femmes plaideuſes fuſſent appellées de ſon nom. *Valer. Max. l. 8. c. 3. n. 2.*

VERS dernier. *Et pour comble de maux, réduit à la reprendre.*)

Sur ton chagrin déja contente d'elle-même,
Ce n'eſt point tous ſes droits, c'eſt le procès qu'elle aime;
Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra diſputer,
Vaut mieux qu'un Fief entier acquis ſans conteſter.
Avec elle il n'eſt point de droit qui s'éclairciſſe,
Point de procès ſi vieux qui ne ſe rajeuniſſe;
Et ſur l'art de former un nouvel embarras,
Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.
Crois-moi, pour la fléchir trouve enfin quelque voie:
Ou je ne réponds pas dans peu qu'on ne te voie
Sous le faix des procès abattu, conſterné,
Triſte, à pied, ſans Laquais, maigre, ſec, ruiné,
Vingt fois dans ton malheur réſolu de te pendre,
Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

L'Auteur s'applaudiſſoit beaucoup d'avoir ſû finir par un trait de plaiſanterie, comme il avoit commencé.

Il y a une remarque importante à faire ſur le total de l'Ouvrage: C'eſt la variété & la fineſſe des tranſitions, qui ſont ménagées avec beaucoup d'art. C'eſt ce que l'Auteur regardoit comme le Chef-d'œuvre de l'Art d'écrire & qui lui a fait dire au ſujet des *Caractères de* LA BRUYERE, Ouvrage, qu'il eſtimoit d'ailleurs infiniment; que cet Écrivain *s'étoit libéré des tranſitions, qui étoient ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'eſprit.* Au reſte, on trouvera l'Apologie de cette Satire, & de ſon Auteur, dans une Lettre écrite par Mr. ARNAULD, Docteur de Sorbonne, imprimée dans le IV. Volume de cette Édition des Ouvrages de notre Poëte.

SATIRE XI.

A M. DE VALINCOUR,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

Secretaire Général de la Marine, & des Commandemens de Monſeigneur le Comte de Toulouſe.

OUI, l'Honneur, VALINCOUR, eſt chéri dans le Monde:
Chacun pour l'exalter en paroles abonde;
A s'en voir revêtu chacun met ſon bonheur;
Et tout crie ici bas, l'Honneur! vive l'Honneur!
Entendons diſcourir ſur les bancs des Galeres,
Ce Forçat abhorré même de ſes Confreres;
Il plaint, par un Arrêt injuſtement donné,
L'Honneur en ſa perſonne à ramer condamné.
En un mot, parcourons & la Mer & la Terre:
Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,

Le ſujet de cette Satire eſt le vrai & le faux Honneur. Elle fut compoſée à l'occaſion d'un Procès que le Commis à la recherche des Uſurpateurs du titre de Nobleſſe, avoit intenté à Mr. GILLES BOILEAU, Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi, du 4 Septembre 1696. Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbone, Chanoine de la Sainte-Chapelle, & Mr. Boileau Despreaux ſon Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même intérêt que Mr. Gilles Boileau, leur Couſin. Ils produiſirent des titres inconteſtables, par leſquels ils prouverent leur Nobleſſe depuis JEAN BOILEAU, Secretaire du Roi, ennobli avec JEAN ſon fils, en l'année 1371. & ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Écuyers par Arrêt du 10. d'Avril, 1699.

Ce Procès excita la mauvaiſe humeur de Mr. Despreaux, qui ne pouvoit ſouffrir l'injuſtice ni les vexations des Partiſans. Il en vouloit ſur-tout à Bourvalais, fameux Traitant, qui étoit un des principaux Intéreſſés à la recherche des faux Nobles: & ce fut preſque uniquement pour ſe venger de lui que Mr. Despreaux entreprit cette

Courtisans, Magistrats; chez Eux, si je les croi,
L'intérêt ne peut rien, l'Honneur seul fait la loi.
Cependant, lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
Je n'apperçois par-tout que folle Ambition,
Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption;
Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre.
Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre,
Où chacun en public l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est, joue une rôle opposé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le Fou représenter le Sage,
L'Ignorant s'ériger en Savant fastueux,
Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.
Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bientôt on les connoît, & la Vérité perce.
On a beau se farder aux yeux de l'Univers;
A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts

Satire. Il commença à la composer au mois de Novembre 1698. dans la chaleur des poursuites de ce Procès: & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crut même ne devoir pas rélever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages *.

VERS 5. *Entendons discourir sur les bancs des Galeres,* &c.) Allusion à une action mémorable du Duc D'OSSONE, Viceroi de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Naples, & visitant les Galeres du Port, eut la curiosité d'interroger les Forçats; mais ils se trouverent tous innocens, à l'exception d'un seul, qui avoua de bonne foi, que si on lui avoit fait justice, il auroit été pendu. *Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là*, dit le Duc, en lui donnant la liberté; *il gâteroit tous ces honnêtes-gens.*

VERS 13. —— *Lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,*] DIOGE-

* *Dans l'Épitre V. v. 112. & dans la X. v. 96.*

Le Public malin jette un œil inévitable ;
Et bientôt la Cenſure, au regard formidable,
Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux,
Et nous développer avec tous nos défauts.
Du Menſonge toûjours le Vrai demeure maître.
Pour paroître honnête Homme, en un mot, il faut l'être :
Et jamais, quoi qu'il faſſe, un Mortel ici-bas
Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'eſt pas.
En vain ce Miſanthrope, aux yeux triſtes & ſombres,
Veut par un air riant en éclaircir les ombres :
Le Ris ſur ſon viſage eſt en mauvaiſe humeur ;
L'agrément fuit ſes traits, ſes careſſes font peur ;
Ses mots les plus flatteurs paroiſſent des rudeſſes,
Et la Vanité brille en toutes ſes baſſeſſes.
Le Naturel toûjours ſort, & ſait ſe montrer.
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin paſſage.
Mais loin de mon projet je ſens que je m'engage.
Revenons de ce pas à mon texte égaré.
L'Honneur par-tout, diſois-je, eſt du Monde admiré.
Mais l'Honneur, en effet, qu'il faut que l'on admire,

NE le Cynique portoit une lanterne en plein jour, & diſoit, qu'il cherchoit un Homme.

CHANG. Vers 30. —— *La Cenſure, au regard formidable.*) Premiere maniere : *La Cenſure, Eſpagneule admirable.* Seconde maniere : *Au regard admirable.*

VERS 37. *En vain ce Miſanthrope*, &c.) L'Auteur, en récitant, diſoit toûjours : *En vain ce faux Caton.*

IMIT. Vers 43. *Le Naturel toûjours ſort*, &c.) Horace, L. I. Ep. X. v. 24.

Naturam expellas furcâ ; tamen uſque recurret,
Et mala perrumpet furtim faſtidia victrix.

Quel eſt-il, VALINCOUR? pourras-tu me le dire?
L'Ambitieux le met ſouvent à tout brûler;
L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;
Un faux Brave à vanter ſa proueſſe frivole;
Un vrai Fourbe à jamais ne garder ſa parole;
Ce Poëte à noircir d'inſipides papiers;
Ce Marquis à ſavoir frauder ſes créanciers;
Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême;
Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur même.
L'un d'Eux a-t'-il raiſon? Qui pourroit le penſer?
Qu'eſt-ce donc que l'Honneur que tout doit embraſſer?
Eſt-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,
D'exceller en courage, en adreſſe, en prudence,
De voir à notre aſpect tout trembler ſous les Cieux;
De poſſéder enfin mille dons précieux?
Mais avec tous ces dons de l'eſprit & de l'ame,
Un Roi même ſouvent peut n'être qu'un infame,
Qu'un Herode, un Tibere effroyable à nommer.
Où donc eſt cet Honneur, qui ſeul doit nous charmer?
Quoi qu'en ſes beaux diſcours Saint-Evremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Séneque avant Petrône.

Le célébre La Fontaine a paraphraſé ces vers dans la Fable 18. Liv. 2.

VERS 52. *L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler.*) Le *Pactole* eſt une Riviere fameuſe qui roule de l'or parmi ſon gravier. Elle eſt dans l'Aſie mineure.

CHANG. Vers 55. *Ce Poëte à noircir d'inſipides papiers.*] Notre Auteur diſoit quelquefois en récitant: *Liniere à barbouiller d'inſipides papiers.*

VERS 70. *Aujourd'hui j'en croirai Séneque avant Petrône.*) L'Auteur oppoſe la Morale auſtère de SÉNEQUE à la Morale licentieuſe de PETRÔNE, pour condamner un ſentiment déraiſonnable de ST. EVREMOND, dans ſon *Jugement ſur Séneque, Plutarque & Petrône*, où il débute ainſi: *Je commencerai*, dit-il, *par Séneque, & vous dirai avec la derniere impudence, que j'eſtie-*

Dans le Monde il n'eſt rien de beau que l'Équité.
Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,
Et toutes les Vertus, dont s'éblouit la Terre,
Ne ſont que faux brillans, & que morceaux de verre.
Un injuſte Guerrier, terreur de l'Univers,
Qui ſans ſujet courant chez cent Peuples divers,

S'en

me beaucoup plus ſa Perſonne que ſes Ouvrages. J'eſtime le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, un Ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du Philoſophe & de l'Écrivain, je n'en fais pas grand cas. Au contraire, les louanges que St. Evremond donne aux ſentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptés étudiées de Petrône, qu'il appelle *un des plus honnêtes hommes du monde*, font bien juger que St. Evremond a regardé ce fameux Épicurien comme ſon Héros en fait de Morale. Voyez ſes *Réfl. ſur la doctr. d'Épicure.* Notre Auteur regardoit Mr. de St. Evremond comme un homme, qui avoit toûjours fait profeſſion d'une Philoſophie profane & voluptueuſe, dont les maximes ne ſeroient autoriſées qu'à peine dans la licence du Paganiſme. Sa Morale étoit une Morale de Cour, d'autant plus dangereuſe qu'il avoit l'art de la faire paſſer pour une ingénieuſe délicateſſe.

§. Dans l'édition des Œuvres de Mr. Despreaux, imprimée à Paris en 1713, on trouve cette Note, que le Commentateur a ſupprimée: *St. Evremond a fait une Diſſertation, dans laquelle il donne la préférence à Petrône ſur Séneque.* Mais la *préférence* que Mr. de St. Evremond donne à Petrône ſur Séneque, ne regarde pas *le vrai & le faux Honneur*, qui eſt le ſujet de cette *Satire*; ainſi Mr. Despreaux eſt ſorti de ſon ſujet, pour faire entrer ici Mr. de St. Evremond. Son Commentateur ne l'a pas ſenti, & n'en a pas ſû la raiſon. La voici. Dans la diſpute ſur la préférence des Anciens & des Modernes, Mr. de St. Evremond prit le parti des Modernes; & Mr. Despreaux, qui s'étoit déclaré le défenſeur des Anciens, ne put ſouffrir cette contradiction, & lança ce trait ſatirique contre lui. Voyez la *Vie de St. Evremond*, de l'édition d'Amſterdam 1726. pag. 261. Je ne ferai que deux ou trois Remarques ſur la longue Note du Commentateur. 1. Il dit, que Mr. Despreaux oppoſe la Morale de Séneque à celle de Petrône *pour condamner un ſentiment déraiſonnable* de Mr. de St. Evremond, dans ſon *Jugement ſur Séneque, Plutarque & Petrône:* mais au lieu de nous apprendre ce que c'eſt que ce *ſentiment déraiſonnable*, il ſe contente de rapporter le *début* de cet Écrit de Mr. de St. Evremond, encore l'a-t-il tronqué. 2. Lorſque Mr. de St. Evremond appelle Petrône *un des plus honnêtes hommes du monde*, ce n'eſt pas par rapport à la Morale, mais par rapport au Caractère d'un Galant-homme, qui joint à un grand amour pour les Plaiſirs les qualités de l'eſprit & du cœur qui rendent eſtimable dans la Société; & il ſe fonde ſur l'éloge qu'en fait Tacite. *Pour juger du mérite de Petrône*, dit-il, *je ne veux que voir ce qu'en dit Tacite; & ſans mentir il faut bien que ç'ait été un des plus honnêtes-hommes du monde, puiſqu'il a obligé un Hiſtorien ſi ſévere de renoncer à ſon naturel, & de s'étendre avec plaiſir ſur les louanges d'un voluptueux.*

3. Le

S'en va tout ravager juſqu'aux rives du Gange,
N'eſt qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint Ange.
Du premier des Céſars on vante les exploits;
Mais dans quel Tribunal, jugé ſuivant les Loix,
Eut-il pu diſculper ſon injuſte manie?
Qu'on livre ſon pareil en France à La Reynie,

3. Le Commentateur ajoute, que Mr. de St. Evremond *a regardé* Petrône *comme ſon Héros en fait de Morale:* & pour le prouver, il renvoye à SES *Réflexions ſur la Doctrine d'Epicure:* mais il devoit ſavoir, que cet Ouvrage n'eſt pas de Mr. de St. Evremond. Mr. Sarraſin en eſt l'Auteur. On le trouvera à la tête de ſes *Nouvelles Œuvres,* imprimées à Paris en 1674. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 74. *Ne ſont que faux brillans, & que morceaux de verre.*) *Fortuna vitrea eſt, tum cum ſplendet, frangitur.* Publ. Syrus.

VERS 75. *Un injuſte Guerrier,* &c.) Alexandre le Grand, après avoir ſoumis une partie de l'Aſie, voulut aſſujettir le reſte de l'Orient, & porter ſes conquêtes au-delà du Gange; mais ſes Soldats refuſerent de le ſuivre. Plutarque rapporte ainſi le fait, ſuivant la traduction d'Amiot: *Ils desdirent fort & ferme Alexandre, quand il les cuida à toute force faire encore paſſer la Riviere de Ganges, entendant dire aux gens du pays qu'elle avoit deux lieues de large, & cent braſſes de profond, & que la rive de delà étoit toute couverte d'armes, de chevaux, & d'élephans, &c.*

VERS 78. *N'eſt qu'un plus grand Voleur* &c.) Ce vers & les trois précédens contiennent le ſens de la réponſe, que fit un Pirate au même Alexandre, qui lui reprochoit ſa condition: *Je ſuis un Pirate,* dit-il, *parce que je n'ai qu'un vaiſſeau; ſi j'avois une armée navale, je ſerois un Conquérant.* Apophth. des Anciens. Séneque appelle ces ſortes de Conquérans injuſtes, *magnos & furioſos latrones;* & St. Auguſtin dit encore avec plus d'énergie: *quid enim ſunt regna, remota juſtitia, niſi magna latrocinia?*

Ibid. —— *Que Du Terte & Saint Ange.*) Deux fameux Voleurs de grand-chemin. DU TERTE étoit un Joueur de profeſſion, qui étoit reçu dans la plûpart des maiſons diſtinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours-la-Reine: on le prit, & il fut condamné au dernier ſupplice ordonné contre les Voleurs de grand-chemin. Ce qui rendit ſon ſupplice remarquable, c'eſt que ſon corps demeura expoſé ſur la roue pendant plus d'un mois à la porte du Cours. SAINT ANGE, autre Voleur, eut la même deſtinée. Il étoit, dit-on, fils d'un Maître d'armes, qui avoit eu l'honneur de montrer au Roi; & il avoit été Capitaine dans le Regiment de Languedoc des Troupes de Gaſton de France, Duc d'Orléans. Notre Auteur avoit connu *Saint Ange.*

CHANG. Vers 82. *Qu'on livre ſon pareil,* &c.) Dans l'édition poſthume de 1713. on lit: *Qu'on trouve ſon pareil.*

Ibid. —— *A La Reynie.*) GABRIEL NICOLAS DE LA REYNIE, Conſeiller d'État ordinaire, & Lieutenant-Général de Police, étoit né à Limoges, en 1625. Il fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1661. Mais le Roi voulant établir un bon ordre dans la

Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers
Laiſſer ſur l'échaffaut ſa tête & ſes lauriers.
C'eſt d'un Roi que l'on tient cette maxime auguſte,
Que jamais on n'eſt grand qu'autant que l'on eſt juſte.
Raſſemblez à la fois Mithridate & Sylla;
Joignez-y Tamerlan, Genſeric, Attila;
Tous ces fiers Conquérans, Rois, Princes, Capitaines,
Sont moins grands à mes yeux que ce Bourgeois d'Athenes,
Qui ſût, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
Toujours vers la Juſtice aller d'un pas égal.
Oui, la Juſtice en nous eſt la Vertu qui brille.
Il faut de ſes couleurs qu'ici bas tout s'habille.
Dans un Mortel chéri, tout injuſte qu'il eſt,

Ville de Paris, ſépara la Police de la Charge de Lieutenant-Civil, & créa une Charge de Lieutenant de Police, dont Mr. de la Reynie fut pourvu le premier jour de l'année 1667. Il l'a exercée avec une fermeté & une vigilance, qu'on ne peut aſſez louer. En l'année 1680. Sa Majeſté l'honora d'un Brevet de Conſeiller d'Etat. Il mourut le 14. de Juin, 1709. âgé de 84. ans. Il avoit été un des Commiſſaires de la Chambre ardente, établie à l'Arſenal pour la recherche des perſonnes accuſées de Sortilege, ou de Poiſon.

VERS 84. —— *Sa tête & ſes lauriers.*) Jules Céſar étoit chauve, & il cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'eſt pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférerent, il reçut & conſerva plus volontiers le privilege de porter toujours une Couronne de lauriers. C'eſt à quoi ce vers fait alluſion.

* *Le Roi de Perſe.*

VERS 85. *C'eſt d'un Roi*, &c.] AGÉSILAS, Roi de Sparte, ſelon Plutarque, traduit par Amiot, *avoit touſjours accouſtumé de dire en ſes privez devis, que Juſtice eſtoit la premiere de toutes les Vertus; pour autant, diſoit-il, que la Prouëſſe ne vaut rien, ſi elle n'eſt conjointe avec la Juſtice, & que ſi tous les hommes eſtoient juſtes, alors on n'auroit que faire de la Prouëſſe.* Et à ceux qui diſoient: le Grand Roi* le veut ainſi; *Et en quoi, diſoit-il, eſt-il plus grand que moi, s'il n'eſt plus juſte?* Le même Agéſilas étant preſſé de tenir une promeſſe injuſte: *ſi la choſe n'eſt pas juſte*, dit-il, *je ne l'ai pas promiſe.*

VERS 90. —— *Ce Bourgeois d'Athenes.* SOCRATE.

VERS 104. *Tout n'eſt pas Caumartin, Bignon, ni Dagueſſeau.*] L'Auteur loue ici l'équité de trois Perſonnes illuſtres, dont les vertus méritent bien d'être données pour exemple.

C'eſt quelque air d'équité qui ſéduit & qui plaît.
A cet unique appas l'ame eſt vraîment ſenſible;
Même aux yeux de l'Injuſte, un Injuſte eſt horrible:
Et tel, qui n'admet point la Probité chez lui,
Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
Diſons plus: Il n'eſt point d'ame livrée au vice,
Où l'on ne trouve encor des traces de Juſtice.
Chacun de l'Équité ne fait pas ſon flambeau.
Tout n'eſt pas Caumartin, Bignon, ni Dagueſſeau;
Mais juſqu'en ces Pays, où tout vit de pillage,
Chez l'Arabe & le Scythe Elle eſt de quelque uſage;
Et du butin acquis en violant les loix,
C'eſt Elle entre eux qui fait le partage & le choix.

Mr. de Caumartin: URBAIN-LOUIS LE FÉVRE DE-CAUMARTIN, Conſeiller d'État, Intendant des Finances.

Mr. l'Abbé Bignon: JEAN PAUL BIGNON, Abbé de St. Quentin, Doyen de l'Égliſe Collégiale de St. Germain l'Auxerrois; Conſeiller d'État ordinaire, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Ancien Préſident des deux Académies Royales des Sciences & des Inſcriptions.

Mr. Dagueſſeau: HENRI FRANÇOIS DAGUESSEAU, Avocat Général au Parlement de Paris, & enſuite Procureur Général. §. Il a été fait Chancelier de France le 2. de Fevrier 1717.

IMIT. Ibid. *Tout n'eſt pas Caumartin, Bignon*, &c.) TEOFILO FOLENGIO, dans ſon *Orlandino*, cap. 6. fol. 57.

Non tutti Sannazzari & Arioſti,
Non tutti ſon' Boiardi, & altri eletti,

IMIT. Vers 108. *C'eſt Elle entre eux qui fait le partage & le choix.*) Ciceron dans ſon admirable Traité des Offices, livre 2. ch. 11. *Juſtitiæ tanta vis eſt, ut nec illi quidem, qui maleficio & ſcelere paſcuntur, poſſint ſine ulla particula juſtitiæ vivere. Nam qui eorum culpiam, qui una latrocinantur, furatur aliquid, aut eripit; is ſibi ne in latrocinio quidem relinquit locum: ille autem, qui Archipirata dicitur, niſi æquabiliter prædam diſpertiat, aut occidetur à ſociis, aut relinquetur. Quin etiam leges latronum eſſe dicuntur, quibus pareant, quas obſervent*, &c.

Saint Jean Chryſoſtome, ſur le ch. 4. de l'Épître aux Ephéſiens: *Latrones, ſi in dividendis rebus, præſcripta Juſtitiæ non ſervent, neque partitionem ex æquo faciant, videbis & ipſos inter ſe bellis ac prœliis implicari.*

Mr. Paſcal, dans ſes *Penſées diverſes*, ch. 31. „C'eſt une plaiſante „choſe à conſidérer, dit-il, de ce

Mais allons voir le Vrai jusqu'en sa source même.
Un Dévot aux yeux creux & d'abstinence blême,
S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
L'Évangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot: Elle dit: Sois doux, simple, équitable.
Car d'un Dévot souvent au Chrétien véritable
La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.
Encor par ce Dévot ne crois pas que j'entende
Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.
J'entends un faux Chrétien, mal instruit, mal guidé,
Et qui de l'Évangile en vain persuadé,
N'en a jamais conçû l'esprit ni la justice;
Un Chrétien qui s'en sert pour disculper le vice;
Qui toujours près des Grands, qu'il prend soin d'abuser,
Sur leurs foibles honteux sait les autoriser,
Et croit pouvoir au Ciel, par ses folles maximes,
Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.
Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Héros.

„qu'il y a des gens dans le monde, „qui ayant renoncé à toutes les „Loix de Dieu & de la Nature, s'en „sont fait eux-mêmes, auxquelles „ils obéissent exactement: comme „par exemple, les Voleurs, &c.

VERS 113. —— *Elle dit*, &c.) L'Auteur fait ici le mot *Évangile*, du genre féminin, quoi que ce mot soit ordinairement de l'autre genre; il lui auroit été facile de changer cet endroit, en mettant: *Sois dévot: Il nous dit*; au lieu de: *Elle dit*.

VERS 116. *Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.*) C'est-à-dire, d'un Pôle à l'autre, ou d'une extrémité de la Terre à l'autre; car le Détroit de Davis est presque sous le Pôle Arctique, près de la nouvelle Zemble, dans cette partie de la Groenlande, qui fut découverte en 1585. par JEAN DAVIS, Anglois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.*) Les Hypocrites, désignés par *Tartuffe*; & les Quiétistes, désignés par *Miguel Molinos*, leur Chef. Voyez la Remarque sur le vers 622. de la Satire X.

Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'ici-bas le ſeul Honneur ſolide,
C'eſt de prendre toujours la Vérité pour guide;
De regarder en tout la Raiſon & la Loi;
D'être doux pour tout autre, & rigoureux pour ſoi:
D'accomplir tout le bien, que le Ciel nous inſpire,
Et d'être juſte enfin: Ce mot ſeul veut tout dire.
Je doute, que le flot des vulgaires Humains
A ce diſcours pourtant donne aiſément les mains,
Et pour t'en dire ici la raiſon hiſtorique,
Souffre que je l'habille en Fable allégorique.
Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,
L'Honneur, cher VALINCOUR, & l'Équité ſa Sœur,
De leurs ſages conſeils éclairant tout le Monde,
Regnoient, chéris du Ciel, dans une paix profonde.
Tout vivoit en commun ſous ce Couple adoré.
Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ ſéparé.
La Vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtraciſme,
Ni ne s'appelloit point alors un Janſéniſme.

VERS 134. —— *Ce mot ſeul veut tout dire.*) Dans l'édition *en douze* faite en 1701. il y a ici: *Ce ſeul mot veut tout dire.* C'eſt une faute.

VERS 145. *La Vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtraciſme.*] Loi chez les Athéniens, qui permettoit de bannir les Perſonnes, dont la trop grande autorité étoit ſuſpecte au Peuple, & faiſoit craindre, qu'elle ne dégénérât en tyrannie. Ce banniſſement n'étoit pas infamant, parce qu'il n'étoit pas ordonné pour la punition d'un crime. *L'Oſtraciſme* duroit ordinairement dix ans, & pendant ce temps le Banni jouiſſoit de ſes biens.

IMIT. Ibid. *La Vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtraciſme.*) Séneque, dans ſes Controverſes: *Sunt quædam tempora inimica virtutibus.*

VERS 146. *Ni ne s'appelloit point alors un Janſéniſme.*) Les perſonnes peu inſtruites confondent ordinairement avec les véritables Janſéniſtes, ceux qui font profeſſion d'une vertu auſtere, & d'une regularité au deſſus du commun. On voit dans une

L'Honneur beau par ſoi-même, & ſans vains ornemens,
N'étaloit point aux yeux l'or ni les diamans,
Et jamais ne ſortant de ſes devoirs auſteres,
Maintenoit de ſa Sœur les regles ſalutaires.
Mais une fois au Ciel par les Dieux appellé,
Il demeura long-temps au Séjour étoilé.
Un Fourbe cependant, aſſez haut de corſage,
Et qui lui reſſembloit de geſte & de viſage,
Prend ſon temps, & par-tout ce hardi Suborneur
S'en va chez les Humains crier, qu'il eſt l'Honneur:
Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même
Seul porter déſormais le faix du Diadême,
De lui ſeul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces diſcours trompeurs le Monde ajoûte foi.
L'innocente Équité honteuſement bannie.
Trouve à peine un déſert où fuir l'ignominie.
Auſſi-tôt ſur un Trône éclatant de rubis,

Lettre écrite au Roi par Mr. GODEAU, Évêque de Vence, pendant les grands troubles du Janſéniſme, que ce Prélat ſe plaignoit à Sa Majeſté, des maux que le Janſéniſme faiſoit à l'Égliſe, en ce que les Eccléſiaſtiques les plus ſavans & les plus vertueux étant expoſés à être ſoupçonnés de Janſéniſme, ſe trouvoient par-là éloignés des Emplois où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Évêque reprenant un Abbé de condition de ce que ſa conduite n'étoit pas aſſez réglée: *Que voulez-vous que l'on faſſe*, répondit l'Abbé? *Si nous étions plus reglés, on nous prendroit pour des Janſéniſtes.*

§. Cette Remarque n'eſt qu'un tiſſu d'équivoques & de déguiſemens. Mr. Despreaux cenſure ici les Jéſuites, qui ont fait proſcrire & exiler des perſonnages d'une grande Vertu, ſous prétexte qu'ils étoient Janſéniſtes. Les Janſéniſtes ſe ſont toujours diſtingués par l'auſtérité de leurs mœurs & par la régularité de leur conduite: de ſorte que les Jéſuites ne pouvant pas leur ôter ce mérite, ont tâché de rendre leur Vertu odieuſe, en lui donnant le nom de *Janſéniſme*, & traitant de *Janſéniſtes*, ceux qui n'étant pas dévoués à la Société, ſe piquoient d'une morale rigide & ſevere. DU MONTEIL.

L'Impoſteur monte orné de ſuperbes habits.
La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent,
Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.
Tout fier il montre alors un front plus ſourcilleux;
Et le Mien & le Tien, deux Freres pointilleux,
Par ſon ordre amenant les Procès & la Guerre,
En tous lieux de ce pas vont partager la Terre;
En tous lieux, ſous les noms de Bon Droit & de Tort,
Vont chez Elle établir le ſeul Droit du plus fort.
Le nouveau Roi triomphe, & ſur ce Droit inique
Bâtit de vaines loix un Code fantaſtique:
Avant tout aux Mortels préſcrit de ſe venger;
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger;
Et dans leur ame en vain de remords combattue,
Trace en lettres de ſang ces deux mots: *Meurs*, ou *Tue*.
Alors, ce fut alors, ſous ce vrai Jupiter,
Qu'on vit naître ici-bas le noir Siecle de Fer.

VERS 147. *L'Honneur beau par ſoi-même*, &c.] Les Romains repréſentoient *l'Honneur* ſous la figure d'un jeune Homme qui portoit d'une main la *Haſte* de la Divinité; & dans l'autre la Corne d'Abondance: Ce qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, l'on faiſoit entrer l'Abondance dans l'idée de l'Honneur, & que les Richeſſes ont toujours attiré le reſpect. On voit des Médailles ſur leſquelles l'Honneur eſt ainſi repréſenté.

VERS 178. —— *Ces deux mots: Meurs, ou Tue.*) Ils ſont tirés de la Scène cinquieme du premier Acte du *Cid*, où Don Diègue dit à Rodrigue ſon fils, pour l'animer à la vengeance:

Va contre un Arrogant éprouver ton courage.
Ce n'eſt que dans le ſang qu'on lave un tel outrage.
Meurs, ou Tue.

IMIT. Vers 180. *Qu'on vit naître ici-bas le noir Siecle de Fer.*) Ovide, Metamorph. Lib. I. v. 128.

Protinus irrupit venæ pejoris in ævum
Omne nefas: fugere pudor, verumque, fidesque;

Le Frere au même inſtant s'arma contre le Frere:
Le Fils trempa ſes mains dans le ſang de ſon Pere:
La ſoif de commander enfanta les Tyrans,
Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans:
L'Ambition paſſa pour la Vertu ſublime:
Le Crime heureux fut juſte & ceſſa d'être Crime.
On ne vit plus que haine & que diviſion,
Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confuſion.
Le véritable Honneur ſur la voute céleſte
Eſt enfin averti de ce trouble funeſte.
Il part ſans différer, & deſcendu des Cieux
Va par-tout ſe montrer dans les terreſtres lieux:
Mais il n'y fait plus voir qu'un viſage incommode.

In quorum ſubiere locum fraudesque, dolique,

Inſidiæque, & vis, & amor ſceleratus habendi, &c,

—— Fratrum quoque gratia rara eſt.....

Filius ante diem patrios inquirit in annos,

Mais, mon Dieu, que ce Traître eſt d'une étrange ſorte!

Tandis qu'à le blâmer, la Raiſon me tranſporte,

Que de lui je médis, il me flatte, & me dit,

Que je veux par ces vers acquérir ſon crédit.

VERS 184. *Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans.*) Juſtin rapporte, que les premiers Conquérans ſortirent de la Scythie, arroſée par le Tanais, & chaſſerent Vexoris, ou Séſoſtris, Roi d'Egypte, qui les vouloit ſoumettre à ſa domination. *Juſtin, L. 2. C. 3.* Cambyſe, fils de Cyrus, avoit déja conquis l'Egypte. *Id. L. 1. c. 9.*

IMIT. Vers 204. *Et peut-être eſt-ce lui qui m'a dicté ces vers.*] Regnier a fait une Satire contre *l'Honneur*: c'eſt la Satire VI. où il dit à la fin:

C'eſt tout ce que Mr. Despreaux a imité de cette Satire de Regnier.

Mr. Paſcal a dit auſſi dans ſes *Penſées*, ch. 24. *Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; & ceux qui le liſent, veulent avoir la gloire de l'avoir lu: & moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, & peut-être que ceux qui le liront, l'auront auſſi.*

Ciceron s'eſt moqué le premier de ceux qui mettoient leurs noms à

On n'y peut plus ſouffrir ſes Vertus hors de mode,
Et lui-même traité de Fourbe & d'Impoſteur
Eſt contraint de ramper aux pieds du Séducteur.
Enfin las d'eſſuyer outrage ſur outrage,
Il livre les Humains à leur triſte eſclavage,
S'en va trouver ſa Sœur, & dès ce même jour
Avec elle s'envole au céleſte Séjour.
Depuis, toujours ici, riche de leur ruine,
Sur les triſtes Mortels le faux Honneur domine,
Gouverne tout, fait tout dans ce bas Univers,
Et peut-être eſt-ce lui qui m'a dicté ces vers.
Mais en fut-il l'Auteur, je conclus de ſa Fable,
Que ce n'eſt qu'en Dieu ſeul qu'eſt l'Honneur véritable.

des Traités, où ils condamnoient le deſir des louanges: *Ipſi illi Philoſophi, etiam in illis libellis, quos de contemnenda gloria ſcribunt, nomen ſuum inſcribunt, in eo ipſo in quo prædicationem, nobilitatemque diſpiciunt, prædicari de ſe, ac nominari volunt.* Cic. *pro Archia Poëta.* Voyez les *Tuſculanes*, L. 1. & Valère Maxime, L. 8. c. 14. n. 3.

DISCOURS DE L'AUTEUR,

Pour ſervir d'Apologie à la XII. Satire.

QUelque heureux ſuccès qu'ayent eu mes Ouvrages, j'avois réſolu [1] *depuis leur derniere Édition de ne plus rien donner au Public; & quoiqu'à mes heures perdues,* [2] *il y a environ cinq ans, j'euſſe encore fait contre l'Équivoque une Satire, que tous ceux, à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres Écrits, bien loin de la publier, je la tenois ſoigneuſement cachée, & je ne croyois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainſi donc auſſi ſoigneux déſormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouiſſois, à mes infirmités près, d'une aſſez grande tranquillité, lorſque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde ſous mon nom quantité de méchans Écrits,* [3] *& entre autres une Pièce en vers contre les Jéſuites, également odieuſe & inſipide, où l'on me faiſoit en mon propre nom dire à toute leur Société les injures les plus atroces & les plus groſſieres. J'avoue*

1. *Depuis leur derniere Édit.*) En 1701.

2. *Il y a environ cinq ans.*) Ce Diſcours fut compoſé en 1710.

3. *Et entre autres une Pièce en vers.*) L'Ouvrage dont il s'agit ici, étoit une Épître d'environ ſoixante vers. Mr. Despreaux fut très-mortifié d'apprendre, qu'on l'en croyoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua ſa penſée à un Jéſuite du College de Louis le Grand. *Je déclare, qu'il ne s'eſt jamais rien fait de plus mauvais, ni*

que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens ſenſés ayent connu ſans peine, que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très-petits eſprits qui ayent préſumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité eſt pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront, de me voir ſoupçonné, même par des Ridicules, d'avoir fait un Ouvrage ſi ridicule.

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie: & tout bien conſidéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'ÉQUIVOQUE; parce qu'en la liſant, les moins éclairés même de ces petits eſprits ouvriroient peut-être les yeux, & verroient manifeſtement le peu de rapport qu'il y a de mon ſtyle, même en l'âge où je ſuis, au ſtyle bas & rampant de l'Auteur de ce pitoyable Écrit. Ajoûtez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertiſſement en maniere de Préface, où je me juſtifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'eſt ce que je fais aujourd'hui, & j'eſpére, que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me ſuis propoſé. Il ne me reſte donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour laquelle eſt fait ce Diſcours.

de plus ſottement injurieux que cette groſſiere boutade de quelque Cuiſtre de College de l'Univerſité; & que ſi je l'avois faite, je me mettrois moi-même bien au deſſous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins. Il ajoûtoit dans une autre Lettre au même: *Je ne perdrai jamais la mémoire du ſervice conſidérable que vous m'avez rendu en contribuant ſi bien à détromper les hommes de l'horrible affront que l'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat, & le plus monſtrueux libelle qui ait jamais été fait.* Ces Lettres ſont entre les mains de l'Auteur de ces Remarques.

Je l'ai compoſée par le caprice du monde le plus bizarre, & par une eſpèce de dépit & de colere poëtique, s'il faut ainſi dire, qui me ſaiſit à l'occaſion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & rêvois en marchant à un Poëme que je voulois faire contre les mauvais Critiques de notre ſiecle. J'en avois même déja compoſé quelques vers, dont j'étois aſſez content. Mais voulant continuer, je m'apperçus, qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; & m'étant ſur le champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle maniere, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette équivoque, & de pourſuivre mon Poëme contre les faux Critiques, la folle penſée me vint de faire contre l'Équivoque même, une Satire, qui put me venger de tous les chagrins qu'elle m'a cauſés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien, que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un ſujet ſi ſec. Et même il s'en préſenta d'abord une qui m'arrêta tout court. Ce fut de ſavoir duquel des deux genres, maſculin ou féminin, je ferois le mot d'Équivoque, beaucoup d'habiles Écrivains, ainſi que le remarque Vaugelas, le faiſant maſculin. Je me déterminai pourtant aſſez vîte au féminin, comme au plus uſité des deux. Et bien loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je crus, que ce ne ſeroit pas une méchante plaiſanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'eſt ainſi que je m'engageai dans la compoſition

de cet Ouvrage. Je croyois d'abord faire tout au plus cinquante ou ſoixante vers; mais enſuite les penſées me venant en foule, & les choſes que j'avois à reprocher à l'Équivoque, ſe multipliant à mes yeux, j'ai pouſſé ces vers juſqu'à près de trois-cens-cinquante.

C'eſt au Public maintenant à voir ſi j'ai bien ou mal réuſſi. Je n'employerai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres Écrits, mon adreſſe & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'eſt que j'ai travaillé cette Pièce avec le même ſoin que toutes mes autres Poëſies. Une choſe pourtant dont il eſt bon que les Jéſuites ſoient avertis, c'eſt qu'en attaquant l'Équivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de ſa ſignification grammaticale; le mot d'Équivoque, en ce ſens-là, ne voulant dire qu'une ambiguité de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes ſortes d'ambiguités de ſens, de penſées, d'expreſſions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces mépriſes de l'eſprit humain, qui font qu'il prend ſouvent une choſe pour une autre. Et c'eſt dans ce ſens que j'ai dit, que l'Idolâtrie avoit pris naiſſance de l'Équivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajoûterai à cela, que la Providence divine, ainſi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce que leur premier

Père avoit prêté l'oreille aux promeſſes du Démon, j'ai pû conclurre infailliblement, que l'Idolâtrie eſt un fruit, ou pour mieux dire, un véritable enfant de l'Équivoque. Je ne vois donc pas qu'on me puiſſe faire ſur cela aucune bonne critique ; & ſur-tout, ma Satire étant un pur jeu d'eſprit, où il ſeroit ridicule d'exiger une préciſion géométrique de penſées & de paroles.

Mais il y a une autre objection plus importante & plus conſidérable, qu'on me fera peut-être au ſujet des Propoſitions de Morale relâchée, que j'attaque dans la derniere partie de mon Ouvrage. Car ces Propoſitions ayant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de Théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais, peut, dira-t-on, diffamer en quèlque ſorte ces Théologiens, & cauſer ainſi une eſpèce de ſcandale dans l'Égliſe. A cela je réponds premierement : Qu'il n'y a aucune des Propoſitions que j'attaque, qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Égliſe, & tout récemment encore par deux des plus grands Papes qui ayent depuis long-temps rempli le Saint Siege. Je dis en ſecond lieu, qu'à l'exemple de ces célèbres Vicaires de JESUS-CHRIST, *je n'ai point nommé les Auteurs de ces Propoſitions, ni aucun de ces Théologiens dont on dit que je puis cauſer la diffamation, & contre leſquels même j'avoue que je ne puis rien décider, puiſque je n'ai point lu, ni ne ſuis d'humeur à lire leurs Écrits : ce qui ſeroit pourtant abſolument néceſſaire pour prononcer ſur les accuſations que l'on forme contr'eux,*

leurs accuſateurs pouvant les avoir mal entendus, & s'être trompés dans l'intelligence des paſſages où ils prétendent que ſont ces erreurs, dont ils les accuſent. Je ſoutiens en troiſieme lieu, qu'il eſt contre la droite Raiſon de penſer que je puiſſe exciter quelque ſcandale dans l'Égliſe, en traitant de ridicules des Propoſitions rejettées de toute l'Égliſe, & plus dignes encore, par leur abſurdité, d'être ſifflées de tous les Fideles, que refutées ſérieuſement. C'eſt ce que je me crois obligé de dire pour me juſtifier. Que ſi après cela il ſe trouve encore quelques Théologiens qui ſe figurent, qu'en décriant ces Propoſitions, j'ai eu en vûe de les décrier eux-mêmes, je déclare que cette fauſſe idée, qu'ils ont de moi, ne ſauroit venir que des mauvais artifices de l'Équivoque, qui, pour ſe venger des injures que je lui dis dans ma Pièce, s'efforce d'intéreſſer dans ſa cauſe ces Théologiens, en me faiſant penſer ce que je n'ai pas penſé, & dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me ſemble, bien des paroles, & peut-être trop de paroles employées pour juſtifier un auſſi peu conſidérable Ouvrage qu'eſt la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois pas me pouvoir diſpenſer d'apprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant, comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me ſuis point fié à mes ſeules lumieres; mais qu'ainſi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Épître De l'Amour de Dieu, *j'ai non ſeulement conſulté ſur mon Ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs,*

mais que je l'ai donné à examiner au Prélat de l'Égliſe, qui, par l'étendue de ſes connoiſſances & par l'éminence de ſa dignité, eſt le plus capable & le plus en droit de me préſcrire ce que je dois penſer ſur ces matieres. Je veux dire Mr. le Cardinal de NOAILLES, *mon Archevêque. J'ajoûterai, que ce pieux & ſavant Cardinal a eu trois ſemaines ma Satire entre les mains, & qu'à mes inſtantes prieres, après l'avoir lue & relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue, en me comblant d'éloges, & m'a aſſuré, qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un ſeul mot, que j'ai corrigé ſur le champ, & ſur lequel je lui ai donné une entiere ſatisfaction. Je me flatte donc, qu'avec une approbation ſi authentique, ſi ſûre, & ſi glorieuſe, je puis marcher la tête levée, & dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire déſormais contre la doctrine de mon Ouvrage, que ce ne ſauroient être que de vaines ſubtilités d'un tas de miſérables Sophiſtes formés dans l'École du Menſonge, & auſſi affidés amis de l'Équivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du Bon Sens & de la Vérité.*

SATIRE

SATIRE XII.

SUR

L'ÉQUIVOQUE.

Du langage François bizarre Hermaphrodite,
De quel genre te faire, ÉQUIVOQUE maudite,
Ou maudit? car ſans peine aux Rimeurs hazardeux
L'uſage encor, je crois, laiſſe le choix des deux.

Cette Satire a été compoſée en l'Année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il employa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervalle, ſes amis l'engageoient ſouvent à en réciter des lambeaux; & ſur les rapports peu fideles qu'ils en faiſoient dans le monde, on s'imagina, que ſa principale vûe étoit d'offenſer les Jéſuites par cet Ouvrage. Mais outre, qu'attaquer les Jéſuites, & attaquer l'Équivoque, ſont deux choſes très-différentes, la fameuſe opinion de l'Équivoque n'étant pas enſeignée par tous les Jéſuites, & ſe trouvant en beaucoup d'Auteurs qui ne ſont pas Jéſuites; on peut dire en quelque façon, que cette Satire n'attaque pas même les Caſuiſtes en général.

L'Équivoque ſe prend ici par Mr. Despreaux, *pour tous les abus & toutes les mépriſes de l'Eſprit humain, qui nous font prendre ſouvent une choſe pour une autre.* C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans le Diſcours précédent. Au lieu que les Caſuiſtes, ſuivant le P. Daniel, appellent ÉQUIVOQUE, *toute propoſition qui a pluſieurs ſens, & que l'on fait en prévoyant que la perſonne qui nous écoute, la prendra dans un ſens différent de celui que nous y donnons dans notre eſprit.*

Cette Satire ne regarde donc nullement l'Équivoque, dont il s'agit dans les Écoles. Mr. Despreaux dit lui-même, que *c'eſt un pur jeu d'Eſprit.* Ainſi ce ſeroit une erreur de croire, qu'il ait prétendu dogmatiſer, ſoit dans cet Ouvrage, ſoit dans ſon Épître *de l'Amour de Dieu*; Il n'épouſoit ſérieuſement nul parti, à l'égard des matieres qui ne ſont point encore décidées. On en peut juger par cet endroit d'une Lettre qu'il m'écrivit le 7. de Décembre 1703. & où il s'agit de la plus grande conteſtation des Théologiens de ce Siecle. „Pour ce qui „regarde le démêlé ſur la Grace, „c'eſt ſurquoi je n'ai point pris „parti, étant tantôt d'un ſenti„ment, & tantôt d'un autre: de „ſorte que m'étant quelquefois cou„ché Janſéniſte tirant au Calviniſte, „je ſuis tout étonné que je me ré„veille Moliniſte approchant du

Tu ne me réponds rien? Sors d'ici, Fourbe insigne,
Mâle aussi dangereux que femelle maligne,
Qui crois rendre innocens les discours imposteurs;
Tourment des Écrivains, juste effroi des Lecteurs;
Par qui de mots confus sans cesse embarrassée
Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma pensée.
Laisse-moi, va charmer de tes vains agrémens,
Les yeux faux & gâtés de tes louches amans;
Et ne viens point ici de ton ombre grossiere
Envelopper mon style ami de la lumiere.
Tu sais bien que jamais chez toi, dans mes discours,
Je n'ai d'un faux brillant emprunté le secours.
Fuis donc. Mais non, demeure; un Démon qui m'inspire
Veut qu'encore une utile & derniere Satire,
De ce pas en mon Livre, exprimant tes noirceurs,
Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs,

»Pelagien. Ainsi, sans condamner »ni les uns ni les autres, je m'écrie »avec St. Paul: *ô Altitudo Sapientiæ!* »Mais après avoir quelquefois en »moi-même traduit ces paroles »par: *O que Dieu est sage!* j'ajoûte »aussi en même temps: *O que les »hommes sont fous!* Je m'imagine »que vous entendez bien pourquoi »cette derniere exclamation, & que »vous n'y comprenez pas un petit »nombre de volumes.

§. Quoi qu'en dise le Commentateur, on ne sauroit douter, que la *principale vûe* de Mr. Despreaux n'ait été d'*offenser les Jésuites par cet Ouvrage*, c'est-à-dire, de satiriser leur Morale, & d'*attaquer* leurs *Casuistes en général*. La preuve en est claire. Mr. Despreaux n'a fait que répéter dans cette *Satire* les accusations que Mr. Pascal a faites contre les Jésuites *en général* dans ses *Lettres Provinciales*; comme on le fera voir dans les Remarques sur le vers 265. & sur les suivans. Mais il faut remarquer que dans les Notes sur cette Satire & par-tout ailleurs où les Jésuites sont attaqués, le Commentateur employe tout l'artifice dont il est capable, pour faire accroire que Mr. Despreaux n'avoit point en vûe ces Peres. Ce procédé ne convient guere à un homme qui se fait honneur d'avoir eu ce grand Poëte pour Ami particulier. Les Jésuites ont été plus sinceres: ils ont reconnu qu'ils étoient véritablement l'objet de cette Satire.

Et je ſens que ta vûe échauffe mon audace.
Viens, approche: Voyons, malgré l'âge & ſa glace;
Si ma Muſe aujourd'hui ſortant de ſa langueur,
Pourra trouver encore un reſte de vigueur.
Mais où tend, dira-t'-on, ce projet fantaſtique?
Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins cauſtique,
Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant?
Que d'aller contre toi ſur ce ton menaçant
Pouſſer juſqu'à l'excès ma critique boutade?
Je ferois mieux, j'entends, d'imiter Benſerade.
C'eſt par lui qu'autrefois, miſe en ton plus beau jour,
Tu fûs, trompant les yeux du Peuple & de la Cour,
Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
Mais ce n'eſt plus le temps. Le Public détrompé,
D'un pareil enjoûment ne ſe ſent plus frappé.

Tout le monde ſait, que Mr. Despreaux ayant commencé, de faire imprimer, en 1710, une édition de ſes Œuvres, où cette Pièce *ſur l'Équivoque* devoit entrer, ils obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y parût; & cela fit que Mr. Despreaux ne voulut point que l'on continuât cette nouvelle édition. Par la même raiſon, on n'a pas permis que cette Pièce fut inſérée dans l'édition poſthume de 1713. DU MONTEIL.

VERS 20. *Si vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs.*) Cette expreſſion eſt heureuſe, pour marquer le nombre de douze. La plûpart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzieme Satire, pour figurer avec ſes douze Epîtres. En récitant ce vers, il mettoit l'aſpiration au mot, *onze*, ne l'uniſſant pas avec l'*s* qui eſt à la fin du mot précédent.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant.*) Il diſoit tantôt *le ſel divertiſſant*, & tantôt *le ſel réjouiſſant*: Il auroit même préféré ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'Epître X. à ſes Vers.

VERS 30. *Je ferois mieux... d'imiter Benſerade.*] Furetiere dans ſon ſecond Factum contre l'Académie Françoiſe dit, que „BENSE„RADE s'étoit érigé en Galant dans „la vieille Cour, par des Chanſon-

Tes bons mots, autrefois délices des ruelles,
Approuvés chez les Grands, applaudis chez les Belles,
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus grands badins,
Sont des collets-montés & des vertugadins.
Le Lecteur ne ſait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'inſipide figure.
C'eſt à regret qu'on voit cet Auteur ſi charmant.
Et pour mille beaux traits vanté ſi juſtement,
Chez toi toûjours cherchant quelque fineſſe aiguë,
Préſenter au Lecteur ſa penſée ambiguë,
Et ſouvent du faux ſens d'un proverbe affecté,
Faire de ſon diſcours la piquante beauté.

Mais laiſſons-là le tort qu'à ſes brillans Ouvrages
Fit le plat agrément de tes vains-badinages.
Parlons des maux ſans fin que ton ſens de travers,
Source de toute erreur, ſema dans l'Univers:
Et pour les contempler juſques dans leur naiſſance,
Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puiſſance
D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots,
N'eſt-ce pas toi, voyant le Monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeſte pomme,
Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme,
Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,

»nettes, & des vers de Ballet, qui »lui avoient acquis quelque réputa»tion pendant le regne du mauvais »Goût, *des Equivoques & des Pointes* qui ſubſiſte encore chez lui.“ Furetiere répete encore la même raillerie dans ſon troiſieme Factum.

VERS 40. *Sont des Collets-montés, & des Vertugadins.*] Les *Collets-montés* & les *Vertugadins* étoient anciennement des pièces de l'habillement des femmes.

CHANG. Vers 49. *Mais laiſſons-là le tort*, &c.) Premiere maniere:

Comblé de tout ſavoir, à Dieu ſe rendre égal?
Il en fit ſur le champ la folle expérience.
Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle ſcience,
Fut que triſte & honteux de voir ſa nudité,
Il ſût qu'il n'étoit plus, grace à ſa vanité,
Qu'un chétif animal paitri d'un peu de terre,
A qui la faim, la ſoif, par-tout faiſoient la guerre,
Et qui courant toûjours de malheur en malheur,
A la mort arrivoit enfin par la douleur.
Oui, de tes noirs complots & de ta triſte rage
Le Genre humain perdu fut le premier ouvrage.
Et bien que l'Homme alors parut ſi rabaiſſé,
Par toi contre le Ciel un Orgueil inſenſé,
Armant de ſes neveux la giganteſque engeance,
Dieu réſolut enfin, terrible en ſa vengeance,
D'abîmer ſous les eaux tous ces audacieux.
Mais avant qu'il lâchât les écluſes des Cieux,
Par un fils de Noé fatalement ſauvée,
Tu fus, comme ſerpent, dans l'Arche conſervée,
Et d'abord pourſuivant tes projets ſuſpendus
Chez les Mortels reſtans, encor tout éperdus,
De nouveau tu ſemas tes captieux menſonges,
Et remplis leurs eſprits de fables & de ſonges.

Mais laiſſons là le mal qu'à de tels diſcours jointe,
Tu fis en mille endroits ſous le beau nom de Pointe.

VERS 64. —— *Grace à ſa Vanité.*] L'Auteur convenoit qu'il avoit été un mois à trouver ce demi-vers. §. Remarquez cette cacophonie, *gra-ça-ſa-va.* DU MONTEIL.

VERS 80. *Chez les Mortels reſtans, encor tout éperdus.*] Au lieu de *Mortels*, il y avoit *Hommes.* Après

Tes voiles offuſquant leurs yeux de toutes parts,
Dieu diſparut lui-même à leurs troubles regards.
Alors tout ne fut plus que ſtupide ignorance,
Qu'impiété ſans bornes en ſon extravagance.
Puis de cent dogmes faux la Superſtition,
Répandant l'idolâtre & folle illuſion,
Sur la terre, en tout lieu diſpoſée à les ſuivre,
L'Art ſe tailla des Dieux d'or, d'argent & de cuivre,
Et l'Artiſan lui-même humblement proſterné
Aux pieds du vain métal par ſa main façonné,
Lui demanda les biens, la ſanté, la ſageſſe:
Le Monde fut rempli de Dieux de toute eſpece.
On vit le Peuple fou, qui du Nil boit les eaux,
Adorer les Serpens, les Poiſſons, les Oiſeaux,
Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs, offrir des ſacrifices,
Conjurer l'Ail, l'Oignon, d'être à ſes vœux propices;
Et croire follement maîtres de ſes deſtins
Ces dieux nés du fumier porté dans ſes jardins.
Bientôt te ſignalant par mille faux miracles,
Ce fut toi qui par-tout fis parler les Oracles.
C'eſt par ton double ſens, dans leurs diſcours jetté,

reſtans, qui fait la Céſure, l'Auteur, en récitant ce vers, faiſoit un long repos, pour bien faire ſentir que *reſtans* ne doit pas ſe joindre avec ce qui ſuit: *encor tout éperdus.*

VERS 85. *Alors tout ne fut plus.*) C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas, *Ce ne fut plus*, comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuſcrites.

VERS 89. *Sur la terre, en tout lieu.*) Il faut ainſi, & non pas, *en tous lieux.*

VERS 97. *Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs.*) Dans la plûpart des Copies on lit: *aux Chiens, aux Chats, aux Rats.* C'eſt une faute groſſiere, qui doit être ſi peu ſur le compte de l'Auteur, que toutes les fois qu'il

Qu'ils ſûrent en mentant dire la vérité;
Et ſans crainte rendant leurs réponſes Normandes
Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.
Ainſi loin du vrai jour, par toi toûjours conduit,
L'Homme ne ſortit plus de ſon épaiſſe nuit.
Pour mieux tromper ſes yeux, ton adroit artifice
Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice:
Et par toi de ſplendeur fauſſement revêtu
Chaque Vice emprunta le nom d'une Vertu.
Par toi l'Humilité devint une baſſeſſe;
La Candeur ſe nomma Groſſiereté, Rudeſſe.
Au contraire, l'aveugle & folle Ambition,
S'appella des grands cœurs la belle paſſion;
Du nom de Fierté noble on orna l'Impudence,
Et la Fourbe paſſa pour exquiſe Prudence:
L'Audace brilla ſeule aux yeux de l'Univers;
Et pour vraiment Héros, chez les hommes pervers,
On ne reconnut plus qu'Uſurpateurs iniques,
Que tyranniques Rois cenſés grands Politiques,
Qu'infames ſcélérats à la gloire aſpirans,
Et voleurs revêtus du nom de Conquérans.

récitoit cette Satire, il appuyoit extrêmement ſur le mot de *Boucs*, pour en faire ſentir la force & l'énergie. Dans la Satire VIII. il a encore décrit l'idolâtrie groſſiere des Egyptiens. Il diſoit à ce propos: *J'ai dit deux fois la même choſe & ne me ſuis point copié.*

VERS 105. —— *Leurs réponſes Normandes.*) Les Normands ſont accuſés de peu de ſincérité; &, *Répondre en Normand*, eſt une expreſſion, qui eſt devenue proverbiale, pour dire, que *l'on répond d'une maniere équivoque. Parler en Normand.* Voyez le vers 120. de l'Epître IX.

IMIT. Vers 110. *Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice.*) GOM-

Mais à quoi s'attacha ta ſavante malice?
Ce fut ſur-tout à faire ignorer la Juſtice.
Dans les plus claires Loix ton ambiguité
Répandant ſon adroite & fine obſcurité,
Aux yeux embarraſſés des Juges les plus ſages,
Tout ſens devint douteux, tout mot eut deux viſages;
Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci;
Le texte fut ſouvent par la gloſe obſcurci:
Et pour comble de maux, à tes raiſons frivoles
L'Éloquence prêtant l'ornement des paroles,
Tous les jours accablé ſous leur commun effort,
Le Vrai paſſa pour faux, & le bon Droit eut tort.
Voilà comme déchu de ſa grandeur premiere,
Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumiere,
Et par tes yeux trompeurs ſe figurant tout voir,
Ne vit, ne ſût plus rien, ne put plus rien ſavoir.

BAUT avoit dit, en parlant de la Cour; L. I. Epigr. 53.

Les Vertus paſſent pour des Vices,
Et les Vices pour des Vertus.

CHANG. Vers 135. *Tous les jours accablé.*] Il avoit mis: *Chaque jour accablés*; & ce dernier mot ſe rapportoit au *Vrai* & au *bon Droit*, qui ſont dans le vers ſuivant.

CHANG. Vers 141. *De la Raiſon pourtant.*) Dans la premiere compoſition l'Auteur avoit mis: *De l'Équité pourtant.* Mais il changea ce mot; parce qu'il s'agit ici de la Raiſon, & non pas de l'Équité.

VERS 148. *Qu'un Mortel, par lui-même au ſeul mal entraîné.*) Au lieu de ce vers l'Auteur avoit mis celui-ci; *Qu'un Mortel, comme un autre, au mal déterminé.* Et c'eſt ce vers que Mr. le Cardinal de NOAILLES lui fit changer. §. Ce changement eſt fondé ſur l'hypothèſe, que ſans une Grace particuliere & efficace par elle même, l'Homme ne peut pas ne point pécher. DU MONTEIL.

VERS 150. *Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.*) Il eſt clair, que Mr. Despreaux ſe borne ici au ſimple ſoupçon; & il faut convenir, que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient ſi corrompues en ce temps-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour

De la Raiſon pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il reſta quelque trace encor dans la Judée.
Chez les hommes ailleurs ſous ton joug gémiſſans,
Vainement on chercha la Vertu, le droit ſens:
Car qu'eſt-ce loin de Dieu que l'humaine Sageſſe?
Et Socrate, l'honneur de la profane Grece,
Qu'étoit-il en effet, de près examiné,
Qu'un Mortel, par lui-même au ſeul mal entraîné;
Et malgré la vertu dont il faiſoit parade,
Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?
Oui, j'oſe hardiment l'affirmer contre toi,
Dans le Monde idolâtre, aſſervi ſous ta Loi,
Par l'humaine Raiſon de clarté dépourvûe,
L'humble & vraie Équité fut à peine entrevue;
Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché,
Le Bien même accompli ſouvent fut un péché.

Alcibiade, ſans y attacher un ſoupçon de crime. Mais Platon, ſon diſciple, le juſtifie pleinement dans quelques-uns de ſes Dialogues, ſurtout dans celui qui eſt intitulé: *le Banquet*, où Alcibiade lui-même prend les Dieux à témoin que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel.

§. Puiſque Platon a *juſtifié pleinement* Socrate, il s'enſuit, que Mr. Despreaux a rendu très-injuſtement ſa vertu ſuſpecte & douteuſe: & c'eſt ce que ſon Commentateur devoit remarquer. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 155. *Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché,* &c.] Ce vers & le ſuivant:

Le Bien même accompli ſouvent fut un péché;

avoient été faits de deux autres manieres, dont la premiere étoit:

Et faite avec un cœur au ſeul faſte attaché,
La bonne action même au fond fut un péché.

La ſeconde maniere:

Et fait avec un cœur au ſeul faſte attaché,
Le Bien même, le Bien au fond fut un péché.

Pour tirer l'Homme enfin de ce désordre extrême,
Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,
Vînt du sein lumineux de l'éternel séjour,
De tes dogmes trompeurs dissiper le faux jour.
A l'aspect de ce Dieu les Démons disparurent,
Dans Delphes, dans Delos, tes Oracles se tûrent;
Tout marqua, tout sentit sa venue en ces lieux,
L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.
Mais bientôt contre lui ton audace rebelle,
Chez la Nation même à son culte fidelle,
De tous côtés arma tes nombreux sectateurs,
Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs;
C'est par eux que l'on vit la Vérité suprême
De mensonge & d'erreur accusée elle-même;
Au Tribunal humain le Dieu du Ciel traîné,
Et l'Auteur de la Vie à mourir condamné.
Ta fureur toutefois à ce coup fut deçûe,

VERS 158. *Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même.*) Le dessein de l'Auteur est de faire voir, qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion; & la principale preuve qu'il en donne, est l'exemple de Socrate, le plus sage des Humains, suivant le témoignage de l'Oracle. Car Socrate n'a pas laissé d'être soupçonné de crime, & ce soupçon a terni l'éclat de sa vertu. Mr. Despreaux disoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganisme de plus grande Victime à immoler à JESUS-CHRIST, que Socrate.

§. On prétend ici, que le soupçon qu'on a eu, que Socrate étoit criminel *a terni l'éclat de sa vertu*: cette prétension est injuste. La vertu d'une personne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait, mais de ce qu'elle est véritablement en elle-même. Les soupçons & les calomnies des Juifs contre la Vierge *Marie* & contre JESUS-CHRIST même, ne diminuent rien de leur fainteté ni de l'*éclat* de leur *vertu*. DU MONTEIL.

VERS 164. *L'estropié marcha.*) Le mot d'*estropié*, est un terme générique, qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs mains, & à ceux qui sont perclus des jambes. On

Et pour toi ton audace eut une triſte iſſue.
Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité
Se releva ſoudain tout brillant de clarté;
Et par-tout ſa doctrine en peu de temps portée
Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée;
Des ſuperbes Autels, à leur gloire dreſſés,
Tes ridicules Dieux tomberent renverſés.
On vit en mille endroits leurs honteuſes ſtatues
Pour le plus bas uſage utilement fondues,
Et gémir vainement, Mars, Jupiter, Venus,
Urnes, Vaſes, Trépieds, vils meubles devenus.
Sans ſuccomber pourtant tu ſoûtins cet orage;
Et ſur l'idolâtrie enfin perdant courage,
Pour embarraſſer l'homme en des nœuds plus ſubtils
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
Alors, pour ſeconder ta triſte frénéſie,
Arriva de l'Enfer ta fille l'Héréſie,

en fit appercevoir notre Poëte, & il s'efforça de corriger cet endroit: Il mit: *Le foible devint fort.* Il mit auſſi: *Le muet diſcourut*: mais ces changemens ne l'ayant pas contenté, il s'en tint à la premiere expreſſion.

VERS 168. *Prêtres, Pharliſiens, Rois, Pontifes, Docteurs.*] Il y avoit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres.* On fit remarquer à Mr. Despreaux que *Scribes & Docteurs* n'étoient que la même choſe.

VERS 178. *Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.*) Ces trois Fleuves ſont les plus fameux des trois Parties du Monde, l'Aſie, l'Afrique, & l'Europe: car l'Amérique n'étoit pas encore connue alors.

VERS 182. & 184. *Pour le plus bas uſage..... Urnes, Vaſes, Trépieds, vils meubles devenus*) L'Auteur avoit mis au premier vers: *Pour le plus vil uſage*; & au ſecond: *vains meubles devenus.* Mais ce mot *vains* ne formoit ici preſque aucun ſens, & il emprunta de l'autre vers le mot de *vils*, auquel il ſubſtitua celui de *bas.*

VERS 188. —— *Brouiller de nouveaux fils.*) Expreſſion proverbiale, pour dire: *Cauſer de nouveaux troubles.*

Ce Monſtre, dès l'enfance à ton école inſtruit,
De tes leçons bientôt te fit goûter le fruit.
Par lui l'Erreur, toûjours finement apprêtée,
Sortant pleine d'attraits de ſa bouche empeſtée,
De ſon mortel poiſon tout courut s'abreuver,
Et l'Égliſe elle-même eut peine à s'en ſauver.
Elle-même deux fois preſque toute Arienne,
Sentit chez ſoi trembler la Vérité Chrétienne;
Lors qu'attaquant le Verbe & ſa Divinité,
D'une ſyllabe impie un ſaint mot augmenté
Remplit tous les eſprits d'aigreurs ſi meurtrieres,
Et fit de ſang Chrétien couler tant de rivieres.
Le Fidele au milieu de ces troubles confus,
Quelque temps égaré, ne ſe reconnut plus;
Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile
Le Menſonge parut vainqueur de l'Évangile.
Mais à quoi bon ici du profond des Enfers,
Nouvel Hiſtorien de tant de maux ſoufferts,
Rappeller Arius, Valentin & Pelage,
Et tous ces fiers Démons que toûjours d'âge en âge,
Dieu, pour faire éclaircir à fond ſes vérités,

VERS 199. *Lors qu'attaquant le Verbe & ſa Divinité, D'une ſyllabe impie* &c. & les deux ſuivans.] Le ſecond vers étoit ainſi :

D'une adroite ſyllabe un ſaint mot augmenté.

Mais l'Auteur avoit premierement fait ces quatre vers de cette maniere :

Lorſque chez ſes Sujets l'un contre l'autre armés,
Et ſur un Dieu fait homme au combat animés,
Tu fis dans une guerre & ſi triſte & ſi longue,
Périr tant de Chrétiens, Martyrs d'une diphthongue.

A permis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait ſuſcités?
Laiſſons heurler là-bas tous ces damnés antiques,
Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,
Que ton horrible fille ici ſût émouvoir,
Quand Luther & Calvin remplis de ton ſavoir,
Et ſoi diſans choiſis pour réformer l'Égliſe,
Vinrent du célibat affranchir la Prêtriſe;
Et des vœux les plus ſaints blâmant l'auſterité,
Aux Moines las du joug, rendre la liberté.
Alors, n'admettant plus d'autorité viſible,
Chacun fut de la Foi cenſé Juge infaillible,
Et ſans être approuvé par le Clergé Romain,
Tout Proteſtant fut Pape une Bible à la main.
De cette erreur dans peu nâquirent plus de Sectes
Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans inſectes
Fondre ſur les raiſins nouvellement mûris;
Ou qu'en toutes ſaiſons ſur les murs à Paris,
On ne voit affichés de Recueils d'amourettes,
De Vers, de Contes-bleus, de frivoles ſornettes,
Souvent peu recherchés du Public nonchalant,
Mais vantés à coup ſûr du Mercure Galant.

Les Ariens nioient la Conſubſtantialité du Verbe, & rejettoient le mot ὁμούσιος, qui ſignifie *conſubſtantiel.* Ils diſoient, que le Fils étoit ὁμοιούσιος τῷ πατρὶ; c'eſt-à dire, *de ſubſtance ſemblable à celle du Pere;* mais non pas ὁμούσιος, ou plutôt, ὁμοούσιος, c'eſt-à-dire, *de même ſubſtance* que le Pere. Ainſi l'héréſie des Ariens conſiſtoit en une diphthongue, ajoûtée au mot ὁμούσιος, auquel ils ſubſtituoient le mot ὁμοιούσιος. Cette Diphthongue eſt la Diphthongue οι, que les Orthodoxes rejettoient, aimant mieux ſouffrir le martyre que d'admettre cette addition, qui, toute légere qu'elle eſt, détruit la Divinité du Verbe.

VERS 228. *Sur les murs à Paris.*] Quelqu'un propoſa à l'Auteur de mettre *ſur les murs de Paris.* Si je

Ce ne fut plus par-tout que fous Anabaptiſtes,
Qu'orgueilleux Puritains, qu'exécrables Déiſtes;
Le plus vil Artiſan eut ſes dogmes à ſoi,
Et chaque Chrétien fut de différente loi.
La Diſcorde, au milieu de ces Sectes altieres,
En tous lieux cependant déploya ſes bannieres;
Et ta fille, au ſecours des vains raiſonnemens
Appellant le ravage & les embraſemens,
Fit en plus d'un pays, aux Villes déſolées,
Sous l'herbe en vain chercher leurs Égliſes brûlées.
L'Europe fut un champ de maſſacre & d'horreur:
Et l'Orthodoxe même, aveugle en ſa fureur,
De tes dogmes trompeurs nourriſſant ſon idée,
Oublia la douceur aux Chrétiens commandée;
Et crut, pour venger Dieu de ſes fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend, legitime & permis.
Au ſignal tout à coup donné pour le carnage,
Dans les Villes, par-tout, théâtres de leur rage,

mettois *ſur les murs de Paris*, dit-il, cela ſignifieroit *les murailles de la Ville*.

VERS 249. *Au ſignal tout à coup donné pour le carnage.*) Le maſſacre des Huguenots fait en France, en 1572. le jour de Saint Barthelemi.

VERS 256. *Une injuſte fureur, qu'arme la Piété.*) On a entendu quelquefois réciter à l'Auteur: *Une injuſte fureur, qui ſe croit piété.* Cette expreſſion étoit plus hardie.

§. La *Piété* eſt également éloignée de l'*injuſtice* & de la *fureur*; elle ne ſauroit *armer une injuſte fureur*, ſans ceſſer d'être *Piété*: mais les hommes donnent ſouvent le nom de *Piété* à leur *fureur* & à leur *injuſtice*, & peuvent même s'imaginer qu'ils combattent pour la Religion, lorſqu'ils ne font que ſe livrer au zele furieux de l'eſprit de parti. Ainſi Mr. Despreaux devoit nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquefois: *Une injuſte fureur qui ſe croit Piété.* DU MONTEIL.

VERS 257. *Ces fureurs, juſqu'ici du vain peuple admirées.*] Il avoit eu deſſein de mettre *adorées*, mais il a préféré le mot qu'il a mis, quoique l'autre rimât plus richement.

Cent mille faux zélés, le fer en main, courans,
Allerent attaquer leurs amis, leurs parens,
Et, ſans diſtinction, dans tout ſein hérétique,
Pleins de joie, enfoncer un poignard Catholique.
Car quel Lion, quel Tigre, égale en cruauté
Une injuſte fureur, qu'arme la Piété?
Ces fureurs, juſqu'ici du vain peuple admirées,
Étoient pourtant toûjours de l'Égliſe abhorrées;
Et dans ton grand crédit pour te bien conſerver,
Il falloit que le Ciel parût les approuver.
Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adreſſe.
Pour y parvenir donc, ton active ſoupleſſe,
Dans l'École abuſant tes groſſiers Écrivains,
Fit croire à leurs eſprits ridiculement vains,
Qu'un ſentiment impie, injuſte, abominable,
Par deux ou trois d'entr'eux réputé ſoûtenable,
Prenoit chez eux un ſceau de probabilité,
Qui même contre Dieu lui donnoit ſûreté;

§. VERS 265. *Qu'un ſentiment impie* &c.) Mr. Despreaux cenſure dans ce vers & dans les ſuivans le Dogme de la PROBABILITÉ ſoûtenu par les Jéſuites, & qui eſt comme le fondement de toute leur Morale. Voyez M. PASCAL, *Lettres Provinciales*, Lett. V. p. m. 59. & ſuiv. DU MONTEIL.

§. VERS 266. 267. *Par deux ou trois d'entr'eux réputé ſoûtenable, Prenoit chez eux un ſceau de probabilité.*) Il n'eſt pas beſoin de *deux ou trois* Docteurs pour rendre une Opinion probable. *Un ſeul* ſuffit pour lui donner cette qualité. *Vous demanderez peut-être*, dit SANCHEZ, *ſi l'autorité d'un ſeul Docteur bon & ſavant rend une Opinion probable. A quoi je réponds, qu'oui. Et c'eſt ce qu'aſſurent* Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sà, &c. *Et voici comme on le prouve. Une opinion probable eſt celle qui a un fondement conſidérable. Or l'autorité d'un homme ſavant & pieux n'eſt pas de petite conſidération. Car, ſi le témoignage d'un tel homme eſt de grand poids pour nous aſſurer qu'une choſe ſe ſoit paſſée, par exemple, à Rome: pourquoi ne le ſera-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la reſtriction,* ajoute-t-il, *qu'y apportent certains*

Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance,
Même en le condamnant, le ſuivre en conſcience.
C'eſt ſur ce beau principe, admis ſi follement,
Qu'auſſi-tôt tu poſas l'énorme fondement
De la plus dangereuſe & terrible Morale,
Que Lucifer, aſſis dans la Chaire infernale,
Vomiſſant contre Dieu ſes monſtrueux Sermons,
Ait jamais enſeignée aux Novices Démons.
Soudain, au grand honneur de l'École Payenne,
On entendit prêcher dans l'Égliſe Chrétienne:
Que ſous le joug du Vice un pécheur abattu
Pouvoit, ſans aimer Dieu, ni même la Vertu,
Par la ſeule frayeur au Sacrement unie,

Ad-

Auteurs ne me plaît pas, que l'autorité d'un tel Docteur eſt ſuffiſante dans les choſes de Droit humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle eſt de grand poids dans les unes & dans les autres. Paſcal, *Lett. V.* p. 59. & ſuiv. DU MONTEIL.

§. VERS 269. 270. *Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance, Même en le condamnant, le ſuivre en conſcience.*) FILIUTIUS dit, qu'*il eſt permis de ſuivre l'opinion la moins probable, quoi que la moins ſûre.* Le P. BAUNI ſoutient, que *quand le Pénitent ſuit une Opinion probable, le Confeſſeur le doit abſoudre, quoi que ſon Opinion ſoit contraire à celle du Pénitent:* & que *refuſer l'abſolution à un Pénitent qui agit ſelon une Opinion probable eſt un péché qui de ſa nature eſt mortel.* Et il cite, pour confirmer ce ſentiment, trois des plus fameux Jéſuites, *Suarez*, *Vaſquez*, & *Sanchez*. Paſcal, *Lett. V.* p. 61. 62. DU MONTEIL.

§. VERS 273. *De la plus dangereuſe & terrible Morale, Que Lucifer* &c.) La *Morale* qu'on a tant reprochée aux Jéſuites, & dont Mr. Despreaux va rapporter les principaux traits. DU MONTEIL.

§. VERS 280. *Pouvoit, ſans aimer Dieu* &c.) Dans ce Vers & dans les cinq qui ſuivent, Mr. Despreaux en veut aux Jéſuites, qui ont dit, qu'on *n'étoit pas obligé d'aimer Dieu* pour être ſauvé, & que l'*Attrition* conçue par la ſeule crainte des peines de l'Enfer ſuffiſoit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne Mr. Paſcal dans ſes *Provinciales*, Lettre X. *p. 143. & ſuiv.* C'eſt pour combattre ce Dogme horrible que Mr. Despreaux a compoſé ſa XII. Satire. DU MONTEIL.

§. VERS 287. *Dirigeant bien en eux l'intention.*) Filiutius dit, que c'eſt l'*intention* qui *regle la qualité de l'action.* Paſcal, *Lett. IX.* p. 127. Voyez auſſi la *Lettre VII.* où cette matiere eſt traitée à fond. DU MONTEIL.

§. VERS 289. *Se parjurer ceſſa d'être un parjure.*) *On peut jurer,* dit

Admis au Ciel jouir de la gloire infinie ;
Et que les Clefs en main, ſur ce ſeul paſſeport,
Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.
Ainſi pour éviter l'éternelle miſere,
Le vrai zele au Chrétien n'étant plus néceſſaire,
Tu ſûs, dirigeant bien en eux l'intention,
De tout crime laver la coupable action.
Bientôt, ſe parjurer, ceſſa d'être un parjure.
L'argent à tout denier ſe prêta ſans uſure.
Sans ſimonie, on put contre un bien temporel
Hardiment échanger un bien ſpirituel.
Du ſoin d'aider le pauvre on diſpenſa l'avare ;

dit SANCHEZ, *qu'on n'a pas fait une choſe, quoi qu'on l'ait faite effectivement, en entendant en ſoi-même, qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en ſous-entendant quelque autre circonſtance pareille, ſans que les paroles, dont on ſe ſert, ayent aucun ſens qui le puiſſe faire connoître. Et cela*, ajoute ce fameux Caſuiſte, *eſt fort commode en beaucoup de rencontres, & eſt toujours juſte, quand cela eſt néceſſaire ou utile pour la ſanté, l'honneur, ou le bien.* Paſc. *Lett. IX.* p. 126. 127. DU MONTEIL.

§. VERS 290. *L'argent à tout denier ſe prêta ſans uſure.*] Les Peres Bauni & Sanchez ont donné des expédiens pour rendre l'Uſure permiſe. Voyez Mr. Paſcal, *Lettre VIII.* p. 102. *& ſuiv.* DU MONTEIL.

§. VERS 291. 292. *Sans ſimonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien ſpirituel.*) Le Pere VALENTIA dit, que *ſi l'on donne un bien temporel pour un bien ſpirituel :* c'eſt-à-dire de l'argent pour un Benefice : *& qu'on donne l'argent comme le prix du Benefice, c'eſt une ſimonie viſible. Mais* que *ſi on le donne comme le motif qui porte la volonté du Collateur à le conférer, ce n'eſt point ſimonie, encore que celui qui le confére, conſidere, & attende l'argent comme la fin principale.* Le Pere TANNERUS, auſſi Jéſuite, dit la même choſe. Paſcal, *Lettre VI.* p. 73. 74. *& ſuiv.* & *Lettre XII.* p. 179. *& ſuiv.* Voyez auſſi la *Défenſe* de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§. VERS 293. *Du ſoin d'aider le pauvre on diſpenſa l'avare.*] *Je ſais que les riches*, dit ESCOBAR, *ne péchent point mortellement, quand ils ne donnent point l'aumone de leur ſuperflu dans les grandes néceſſités des pauvres.* Paſcal, *Lettre IX.* p. 123. *Lettre XII.* p. 173. *& ſuiv.* & la *Défenſe* de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

Et même chez les Rois le ſuperflu fut rare.
C'eſt alors qu'on trouva, pour ſortir d'embarras,
L'Art de mentir tout haut en diſant vrai tout bas.
C'eſt alors qu'on apprit, qu'avec un peu d'adreſſe,
Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois ſa Meſſe;
Pourvû que, laiſſant-là ſon ſalut à l'écart,
Lui-même en la diſant n'y prenne aucune part.
C'eſt alors que l'on ſût, qu'on peut pour une pomme,
Sans bleſſer la Juſtice, aſſaſſiner un homme:

§. VERS 294. *Et même chez les Rois le ſuperflu fut rare.*) VASQUEZ dit, que *ce que les perſonnes du monde gardent pour relever leur condition & celle de leurs parens, n'eſt pas appellé ſuperflu. Et c'eſt pourquoi*, ajoute-t-il, *à peine trouvera-t'-on qu'il y ait jamais de ſuperflu dans les gens du monde, & non pas même dans les Rois.* DIANA, intime ami des Jéſuites & grand Partiſan de leurs Opinions, après avoir rapporté ces paroles de Vaſquez, en conclut: *Que dans la queſtion: Si les riches ſont obligés de donner l'aumône de leur ſuperflu; encore que l'affirmative fût véritable, il n'arrivera jamais, ou preſque jamais, qu'elle oblige dans la pratique.* Paſcal, *Lettre VI.* p. 67. *Lettre XII.* p. 171. *& ſuiv.* & la *Défenſe* de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§. VERS 295. 296. *C'eſt alors qu'on trouva..... L'Art de mentir tout haut en diſant vrai tout bas.*) Filiutius donne ce moyen d'éviter le menſonge. »C'eſt qu'après avoir »dit tout haut: *Je jure que je n'ai »point fait cela*, on ajoute tout bas, »*aujourd'hui*: ou qu'après avoir dit »tout haut: *je jure*, on diſe tout »bas: *que je dis*, & que l'on conti»nue enſuite tout haut, *que je n'ai »point fait cela.*« Paſcal, *Lettre IX.* p. 127. Voyez auſſi la Remarque ſur le vers 289. de cette Satire. DU MONTEIL.

§. VERS 298. *Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois ſa Meſſe.*) *Un Prêtre, qui a reçu de l'argent pour dire une Meſſe, peut-il recevoir de nouvel argent ſur la même Meſſe?* C'eſt une queſtion propoſée par les Jéſuites, & voici la réponſe qu'ils y font. *Oui*, dit Filiutius, *en appliquant la partie du ſacrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui le paye de nouveau, pourvû qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Meſſe entiere; mais ſeulement pour une partie, comme pour un tiers de Meſſe.* Voyez Mr. Paſcal, *Lettre V.* p. 74. DU MONTEIL.

§. VERS 301. & ſuiv. *C'eſt alors que l'on ſût, qu'on peut pour une pomme, Sans bleſſer la Juſtice, aſſaſſiner un homme*, &c.) *L'Exode*, dit LESSIUS, *défend de tuer les voleurs de jour qui ne ſe défendent pas avec des Armes; & on punit en juſtice ceux qui tueroient de cette ſorte. Mais néanmoins*, pourſuit-il, *on n'en ſeroit pas coupable en conſcience, lors qu'on n'eſt pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, & qu'on eſt en doute, comme dit Sotus; parce qu'on n'eſt pas obligé de s'ex-*

Aſſaſſiner! Ah non, je parle improprement;
Mais que prêt à la perdre, on peut innocemment,
Sur-tout ne la pouvant ſauver d'une autre ſorte,
Maſſacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.
Enfin ce fut alors que, ſans ſe corriger,
Tout pécheur.... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je d'un Pape illuſtre, armé contre tes crimes,
A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes;

poſer au peril de perdre quelque choſe pour ſauver un voleur. Et tout cela eſt encore permis aux Eccléſiaſtiques mêmes. Il n'eſt pas permis, dit encore Leſſius, *de tuer pour conſerver une choſe de petite valeur, comme pour un Écu, ou pour une Pomme, ſi ce n'eſt qu'il nous fût honteux de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il eſt néceſſaire, pour la ravoir; parce que ce n'eſt pas tant défendre ſon bien que ſon honneur.* Paſcal, *Lett. XIV.* p. 227. & 232. DU MONTEIL.

VERS 309. *Veux-je d'un Pape illuſtre*, &c.) Ceci regarde les Propoſitions condamnées par le Pape INNOCENT XI. Et ce que je vais ajoûter fera voir, qu'il n'en veut point aux Jéſuites en particulier. Voici dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. „J'ai „mis ma Satire contre l'Équivo„que, adreſſée à l'Équivoque mê„me, en état de paroître aux yeux „même des Jéſuites, ſans qu'ils „s'en puiſſent le moins du monde „offenſer. Et pour vous en don„ner par avance une preuve, je „vous dirai, qu'après y avoir atta„qué aſſez fortement les plus af„freuſes propoſitions des mauvais „Caſuiſtes, & celles ſur-tout qui „ſont condamnées par le Pape „Innocent XI. voici comme je „me reprends.“

Enfin, ce fut alors que, ſans ſe corriger,
Tout Pécheur..... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je ici, raſſemblant un corps de tes maximes,
Donner Soto, Bannez, Diana mis en rimes;
Exprimer, tes détours burleſquement pieux,
Pour diſculper l'Impur, le Gourmand, l'Envieux;
Tes ſubtils faux-fuyans pour ſauver la Molleſſe,
Le Larcin, le Duel, le Luxe, la Pareſſe:

Exprimer tes détours burleſquement pieux,
Pour diſculper l'impur, le gourmand, l'envieux;

En un mot, faire voir à fond développés
Tous ces Dogmes affreux d'Anathême frappés,
Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,
Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace &c.

Voici une partie de ce que je lui répondis ſur cet article-là: „En „repaſſant ſur vos derniers vers, „j'ai remarqué ceux-ci:

Veux-je ici raſſemblant un corps de tes maximes,
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes?

„Permettez-moi de vous demander ſi l'on peut dire: *Donner un „Auteur mis en rimes*; ou bien, par „exemple: *Je veux donner ici la „Bible miſe en rimes?* Ce n'eſt „qu'avec une extrême timidité que „je vous propoſe ce ſcrupule; mais „ſuppoſé qu'il ne vous paroiſſe pas „déraiſonnable, voyez, Monſieur, „ſi l'expreſſion ſuivante convien„droit à votre penſée:

Veux-je donc, raſſemblant un corps de tes maximes,
Mettre ici Diana, Soto, Bannez en rimes?

Mr. Despreaux n'eut point d'égard à ces deux vers, mais il changea les ſiens, en mettant ceux-ci à la place:

Veux-je d'un Pape illuſtre, armé contre tes crimes,
A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes?

Il changea auſſi les deux derniers:

Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,
Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace.

en ceux-ci, où il ne loue point les Jéſuites, mais où il déſigne clairement, qu'il ne s'adreſſe point à eux.

Que tous les jours, rempli de tes viſions folles,
Plus d'un Moine à long froc prêche dans tes Écoles.

Mais il les changea encore de cette manière:

Que ſans peur débitant tes diſtinctions folles,
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Écoles.

Tes ſubtils faux-fuyans, pour ſauver la molleſſe,
Le larcin, le duel, le luxe, la pareſſe;

§. Ces Changemens font voir, que Mr. Despreaux *en vouloit* effectivement *aux Jéſuites*, & qu'il ſe faiſoit de la peine de prévariquer dans une choſe auſſi claire que celle-là. DU MONTEIL.

§. VERS 312. *Pour diſculper l'impur.*] Le Pere Bauni déclare, que les filles ont le droit de diſpoſer de leur virginité ſans leurs parens. *Quand cela ſe fait*, dit-il, *du conſentement de la fille, quoi que le Pere ait ſujet de s'en plaindre, ce n'eſt pas néanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'eſt proſtituée, lui ayant fait aucun tort, ou violé pour ſon égard la juſtice: car la fille eſt en poſſeſſion de ſa virginité, auſſi bien que de ſon corps; elle en peut faire ce que bon lui ſemble, à l'excluſion de la mort ou du retranchement de ſes membres.* Eſcobar aſſure, qu'*une méchante intention, comme de regarder des femmes avec un deſir impur, jointe à celle d'ouïr la Meſſe comme il faut, n'empêche pas qu'on n'y ſatisfaſſe.* Paſcal, *Lettre IX. p. 129. & 131.* Le Pere Bauni demande *ce qu'on doit faire entre les Maîtres & les Servantes, Couſines & Couſins qui demeurent enſemble, & qui ſe portent mutuellement à pécher par cette occaſion?* Il répond, qu'il faut les ſéparer, *ſi les rechutes ſont fréquentes: mais que s'ils n'offenſent que rarement par enſemble, comme ſeroit une ou deux fois le mois, & qu'ils ne puiſſent ſe ſéparer ſans grande incommodité & dommage on pourra les abſoudre* &c. Le même Jéſuite aſſure, qu'*il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes d'entrer dans des lieux de débauche pour y convertir des femmes perdues, quoi qu'il ſoit bien vraiſemblable qu'on y péchera: comme ſi on a déja éprouvé ſouvent qu'on s'eſt laiſſé aller au péché par la vûe & les cajoleries de ces femmes* &c. Paſcal, *Lettre X.* p. 142. 143. DU MONTEIL.

§. *Le gourmand.*] *Eſt-il permis*, demandent les Jéſuites, *de boire & manger tout ſon ſaoul ſans néceſſité & pour la ſeule volupté? Oui certainement, ſelon Sanchez*, répondent-ils, *pourvû que cela ne nuiſe point à la ſanté, parce qu'il eſt permis à l'appetit naturel de jouïr des actions qui lui ſont propres.* Paſcal, *Lett. IX.* p. 125. DU MONTEIL.

§. *L'envieux.*] Le Pere Bauni dit, que *l'envie du bien ſpirituel du prochain eſt mortelle, mais que l'envie du bien temporel n'eſt que venielle; car*, ajoute-t-il, *le bien qui ſe trouve és choſes temporelles eſt ſi mince, & de ſi peu de conſéquence pour le Ciel, qu'il eſt de nulle conſidération devant Dieu & ſes Saints.* Paſcal, *Lettre IX.* p. 124. DU MONTEIL.

§. VERS 313. *Tes ſubtils faux-fuyans, pour ſauver la molleſſe.*] *Celui qui fait banqueroute*, demande Eſcobar, *peut-il en ſûreté de conſcience retenir de ſes biens autant qu'il eſt néceſſaire pour faire ſubſiſter ſa famille avec honneur? Je ſoutiens qu'oui*, avec Leſſius, répond-il, & *même encore qu'il les eût gagnés par des injuſtices, & des crimes connus de tout le monde: quoi qu'en ce cas il n'en puiſſe pas retenir une auſſi grande quantité qu'autrement.* Paſcal, *Lettre VIII.* p. 106. Voyez auſſi la Remarque ſur le vers 294. DU MONTEIL.

§. VERS 314. *Le larcin.*] Leſſius aſſure, qu'*il eſt permis de dérober non ſeulement dans une extrême néceſſité, mais encore dans une*

En un mot, faire voir à fond développés
Tous ces dogmes affreux d'anathême frappés,
Que sans peur débitant tes distinctions folles,
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Écoles?
Mais sur ce seul projet soudain puis-je ignorer,
A quels nombreux combats il faut me préparer?
J'entends déja d'ici tes Docteurs frénétiques

nécessité grave, quoi que non pas extrême. Pascal, *Lettre VIII.* p. 108. Vasquez dit, que *quand on voit un voleur résolu & prêt à voler une personne pauvre, on peut pour l'en détourner lui assigner quelque personne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre.* Ibid. p. 106. *Les Valets, qui se plaignent de leurs gages*, demande le Pere Bauni, *peuvent-ils d'eux-mêmes les croire en se garnissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs Maitres, comme ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler lesdits gages à leur peine? Ils le peuvent en quelques rencontres*, répond-il, *comme lorsqu'ils sont si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter l'offre qu'on leur a faite, & que les autres Valets de leur sorte gagnent davantage ailleurs.* Lettre VI. p. 78. DU MONTEIL.

§. *Le duel.*] *Si un Soldat à l'armée*, dit le Pere LAYMAN, *ou un Gentilhomme à la Cour, se trouve en état de perdre son honneur, ou sa fortune, s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre.* Hurtado déclare, qu'*on peut se battre en duel pour défendre même son bien, s'il n'y a que ce moyen de le conserver; parce que chacun a le droit de défendre son bien, & même par la mort de ses ennemis.* Pascal, *Lettre VII.* p. 88. DU MONTEIL.

§. *Le Luxe.*] *Si on se pare*, dit Escobar, *sans mauvaise intention; mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité: ou ce n'est qu'un péché veniel; ou ce n'est point péché du tout.* Le Pere Bauni déclare, que *bien que la femme eût connoissance du mauvais effet que sa diligence à se parer opéreroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contempleroient, ornée de riches & précieux habits, qu'elle ne pécheroit néanmoins en s'en servant.* Escobar assure, qu'*une femme peut jouer, & prendre pour cela de l'argent à son mari.* Pascal, *Lettre IX.* p. 129. 130. DU MONTEIL.

§. *La paresse.*] *La paresse*, dit Escobar, *est une tristesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'affliger de ce que les Sacremens sont la source de la grace. Et c'est*, continue-t-il, *un péché mortel.* Mais comme personne ne s'est apparemment jamais avisé d'être paresseux de cette manière; ce Pere *avoue, qu'il est bien rare que personne tombe jamais dans le péché de paresse.* Pascal, *Lettre IX.* p. 125. DU MONTEIL.

Hautement me compter au rang des hérétiques;
M'appeller scélérat, traître, fourbe, impoſteur,
Froid plaiſant, faux bouffon, vrai calomniateur;
De Paſcal, de Wendrock, copiſte miſérable,
Et, pour tout dire enfin, Janſéniſte exécrable.
J'aurai beau condamner, en tous ſens expliqués,
Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués;

§. VERS 323. 324. *M'appeller ſcélérat, traître, fourbe, impoſteur, Froid plaiſant, faux bouffon, vrai calomniateur.*) Mr. Paſcal dans ſa *douzieme Lettre, aux Révérends Peres Jéſuites*, ſe plaint à ces Peres de ce qu'ils l'avoient appellé *Impie, Bouffon, Ignorant, Farceur, Impoſteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calviniſte déguiſé, Diſciple de Du Moulin, Poſſedé d'une Legion de Diables.* Lettre XII. p. 170. DU MONTEIL.

§. VERS 325. *De Paſcal, de Wendrock, copiſte miſérable.*) Mr. Despreaux a en effet *copié* ici les accuſations que Mr. Paſcal a faites contre les Jéſuites dans ſes *Lettres Provinciales*, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, ſous le nom ſuppoſé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en juſtifie les citations. On a traité la même matière d'une maniere plus étendue & plus méthodique dans l'Ouvrage intitulé: *la Morale des Jéſuites extraite fidelement de leurs Livres imprimés avec la permiſſion & l'approbation des Supérieurs de leur Compagnie: par un Docteur de Sorbone.* C'eſt-à-dire, par Mr. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbone, frere de Meſſieurs Pierre, Claude & Charles Perrault, mort en 1661. Cet Ouvrage parut en 1667. in 4. On l'a depuis réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit & publié en Anglois *in folio.* DU MONTEIL.

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués.*] On s'eſt imaginé en liſant ce vers, que Mr. Despreaux regardoit les cinq Propoſitions de Janſénius, comme des Propoſitions équivoques, qui peuvent ſe prendre dans un bon, ou dans un mauvais ſens. Mais il eſt clair, que ce n'eſt point là ſa penſée. Il veut dire, que les cinq dogmes fameux ont été fabriqués par l'Équivoque, comme il dit plus haut, que l'Arianiſme, le Luthéraniſme, & les autres Héréſies viennent de l'Équivoque. Ainſi, bien loin que ce vers rende ſa religion ſuſpecte à l'égard du Janſéniſme, c'eſt une preuve évidente, qu'il croyoit le Janſéniſme une Héréſie auſſi véritable que l'Arianiſme, & toutes les autres, puis qu'il en parle dans les mêmes termes.

§. Le Commentateur ne repréſente pas fidelement la penſée de Mr. Despreaux. Pour s'en former une juſte idée, il faut ſe ſouvenir qu'environ l'an 1652. quelques

Blâmer de tes Docteurs la Morale risible:
C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible,
C'est nier qu'ici bas, par l'amour appellé,
Dieu pour tous les humains voulut être immolé.

Prévenons tout ce bruit; trop tard dans le naufrage,
Confus, on se repent d'avoir bravé l'orage.
Alte-là donc, ma Plume. Et toi, sors de ces lieux,

Docteurs de Sorbone pouſſés & ſoutenus par les Jéſuites dreſſerent cinq Propoſitions, qu'ils prétendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvrage de JANSÉNIUS, Évêque d'Ypres, intitulé: *Auguſtinus*, parce que cet Évêque y expliquoit la Doctrine de St. Auguſtin ſur la Grace. Les Partiſans de Janſénius, que l'on nomma *Janſéniſtes*, ſe plaignirent, que ces Propoſitions avoient été *fabriquées à plaiſir, & compoſées de termes ambigus & équivoques*, qui les rendoient en même temps ſuſceptibles du ſens de Calvin, condamné par le Concile de Trente comme hérétique; & du ſens de la Grace efficace par elle-même, enſeigné par St. Auguſtin, par St. Thomas & par Janſénius. Et le but des Jéſuites étant, en effet, d'établir la Grace ſuffiſante de Molina ſur les ruines de la Grace efficace de St. Auguſtin, ils ne cherchoient qu'à envelopper dans la condamnation du ſens de Calvin, la Doctrine de St. Auguſtin expliquée par Janſénius. Ces Propoſitions ont été condamnées par les Papes; & les Janſéniſtes après pluſieurs conteſtations ſur la queſtion, ſi elles étoient ou n'étoient pas hérétiques & par conſéquent condamnées dans *le ſens de Janſénius*, ont enfin declaré, qu'ils les condamnoient dans *tous les ſens* que les Papes les avoient condamnées, & qu'ils n'avoient ſur la Grace efficace d'autre ſentiment que celui de St. Auguſtin & de St. Thomas. Cette déclaration n'a pas empêché que les Jéſuites n'ayent continué à les traiter d'*hérétiques*, & de *Janſéniſtes*; & à ſoûtenir, que le Janſéniſme eſt une *Secte* oppoſée à l'Égliſe, une *nouvelle Héréſie*, un *Calviniſme horrible*. Mr. Despreaux, qui regardoit ces accuſations comme fauſſes & calomnieuſes, les cenſure ici, & craint, qu'on ne le traite avec la même injuſtice que l'on a traité les Janſéniſtes. Comment le Commentateur a-t-il donc oſé lui faire dire, qu'il *croyoit le Janſéniſme une Héréſie auſſi véritable que l'Arianiſme* &c.? N'a-t-il pas redouté le Public & les Amis de Mr. Despreaux? DU MONTEIL.

VERS 330. *C'eſt, ſelon eux, prêcher un Calviniſme horrible.*] Quelques copies portent *un Janſéniſme*: & c'eſt ainſi que l'Auteur avoit mis d'abord.

VERS 332. *Dieu par tous les humains voulut être immolé.*) A côté de ce vers il y avoit écrit: *Propoſition de St. Paul.* Elle eſt dans la ſeconde Épître aux Corinthiens, chap. V. verſ. 14. 15. *Pro omnibus mortuus eſt Chriſtus.*

Monſtre, à qui, par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma courſe ſatirique,
J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.
Fuis, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,
Dans ce pays par toi rendus ſi renommés,
Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarthe arroſe:
Ou, ſi plus ſûrement tu veux gagner ta cauſe,
Porte-la dans Trevoux, à ce beau Tribunal.

P v

§. Mr. Despreaux dit, qu'il *aura beau condamner les cinq* Propoſitions dans tous les ſens hérétiques qu'on y pourra découvrir, *& blâmer la Morale* relâchée des Jéſuites dont il vient de parler; qu'on ne laiſſera pas de le traiter d'hérétique, & de prétendre, qu'il croit avec Calvin que JESUS-CHRIST n'eſt pas mort pour tous les Hommes &c. DU MONTEIL.

VERS 341. *Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarthe arroſe.*] L'*Orne* eſt une Riviere de la baſſe Normandie. La *Sarthe* eſt une Riviere du Mans. Les Bas-Normands ſont grands amis de l'Équivoque; mais on dit en Proverbe, qu'*un Manceau vaut un Normand & demi.* LA FONTAINE ſemble avoir enchéri ſur cela dans un de ſes Contes:

Auprès du Mans, pays de Sapience,
Gens peſant l'air, fine fleur de
Normand &c.

VERS 343. *Porte-la dans Trevoux* &c.) Perſonne n'ignore, que ce qui aigrit Mr. Despreaux contre les Journaliſtes de Trevoux, ce fut un Extrait peu favorable qu'ils inférerent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. à l'occaſion de l'édition de ſes Ouvrages qui avoit paru à Amſterdam en 1701. Ce démêlé ſe termina par quelques Épigrammes de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'eſt ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce ſujet le 12. de Mars, 1706. Après m'avoir dit, que dans cette derniere Satire il n'en veut point aux Jéſuites en général: „La vérité „eſt, ajoûte-t-il, qu'à la fin de „ma Satire j'attaque directement „les Journaliſtes de Trevoux, qui „depuis notre accommodement, „m'ont encore inſulté dans trois „ou quatre endroits de leur Jour„nal. Mais ce que je leur dis, „ne regarde ni les Propoſitions „ni la Religion; & d'ailleurs je pré„tends, au lieu de leur nom, ne „mettre dans l'impreſſion que des „étoiles, quoi qu'ils n'ayent pas „eu la même circonſpection à „mon égard.

§. VERS 343. &c. *Porte-la dans Trevoux. . . . Où de nouveaux Midas un Sénat Monachal, Tous les mois, appuyé de ta ſœur l'Ignorance, Pour juger Apollon* &c.) Les Jéſuites

Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,
Tous les mois, appuyé de ta ſœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, ſa ſéance.

de Paris publient tous les Mois à Trevoux, petite ville de la Souveraineté de Dombes, un Journal intitulé : *Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.* Mr. Despreaux veut dire, que ces Journaliſtes, préſomptueux, ignorans, s'érigent en Dictateurs de la République des Lettres, & condamnent ou maltraitent tous les Auteurs qui ſe diſtinguent par leur ſavoir & par leur mérite. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 345. *Tous les mois, appuyé de ta ſœur l'Ignorance.*) Il y avoit :

Tous les mois, ſous l'appui &c.

FIN DES SATIRES.

ÉPITRES.

ÉPITRE I.

AU ROI.

GRAND ROI, c'eſt vainement qu'abjurant la Satire,
Pour Toi ſeul déſormais j'avois fait vœu d'écrire.

Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, conclu au mois de Mai, 1668. la France jouiſſoit d'une heureuſe paix. Mais la précédente guerre n'ayant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point ſatisfaite; & la plûpart des François ne reſpiroient que la guerre. Mr. Colbert ſeul en détournoit le Roi: diſant que la Paix étoit l'unique moyen de faire fleurir les Arts & les Sciences, & de maintenir l'abondance dans le Royaume. Ce fut pour ſeconder les intentions de ce grand Miniſtre, que notre Auteur compoſa cette Pièce, dans laquelle il entreprit de louer le Roi comme un Héros paiſible, en faiſant voir, qu'un Roi n'eſt ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix, que dans la guerre.

§. Le Commentateur donne une étrange idée des François. *Après le Traité d'Aix-la-Chapelle*, dit-il, *la France jouiſſoit d'une heureuſe paix: mais la précédente guerre n'ayant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point ſatisfaite; & la plûpart des François ne reſpiroient que la guerre.* Il ne prétend pas, ſans doute, que les François vouluſſent la guerre, pour ruiner & ſaccager leurs voiſins. Ce n'étoit donc que pour le ſeul plaiſir de batailler, & de faire voir leurs proueſſes. Mais n'eſt-ce pas les repréſenter comme des Spadaſſins, plus ridicules mille fois que les Chevaliers errans, qui dans leur folie ſe propoſoient au moins de redreſſer les torts, & de faire regner la juſtice? Il ajoute, qu'après la Paix

Dès que je prends la plume, Apollon éperdu
Semble me dire: Arrête, insensé, que fais-tu?
Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.
Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à Ton char,
Je ne pûsse attacher *Alexandre* & *César*;
Qu'aisément je ne pûsse, en quelque Ode insipide,

d'Aix-la-Chapelle, *Mr. Colbert seul détournoit le Roi de faire la guerre.* Mais le motif secret qui avoit obligé les Ministres à faire cette Paix, ne leur permettoit pas de recommencer sitôt la guerre. Ils s'étoient hâtés de la conclurre, craignant que Mr. de Turenne, qui commençoit à les traiter avec beaucoup de hauteur, ne se rendît maître des affaires. C'est ce que le Commentateur ne devoit pas ignorer. D'ailleurs, il a mal expliqué le but de cette Epître. Il dit, que Mr. Despreaux y fait voir, qu'*un Roi n'est ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix que dans la guerre.* Mr. Despreaux va plus loin. Il y fait la Satire des Conquérans; & soutient, que la véritable gloire d'un Roi ne consiste pas à *ravager la terre*, mais à rendre ses Sujets heureux, en les faisant jouir d'une profonde paix.

En vain aux Conquérans
L'erreur parmi les Rois donne les premiers rangs, &c.

DU MONTEIL.

Cette Epître fut faite en 1669. & ce fut Madame de THIANGE, qui la présenta au Roi.

IMIT. Vers 3. *Dès que je prends la plume, Apollon éperdu*, &c.] Virgil. Eclog. VI. 3.

Cum canerem reges & prælia, Cynthius aurem
Vellit, & admonuit.

CHANG. Vers 5. *Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?*] Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1701. il y avoit:

Où vas-tu t'embarquer? regagne
les rivages.

L'Auteur avoit même mis dans la premiere composition:

—— —— *Regagne le rivage,*
Cette mer où tu cours est célèbre en
naufrage.

Mais ses Amis lui conseillerent de mettre au pluriel, *célèbre en naufrages, & regagne les rivages.* Cependant, comme cette derniere expression n'est pas tout-à-fait juste, il l'a corrigée en changeant le vers entier.

§. Voici la Critique que Des Marets fit de ces deux vers:

Où vas tu t'embarquer? regagne
les rivages,
Cette Mer où tu cours est fameuse
en naufrages.

»Ces deux vers, *dit-il*, ont long-»temps occupé ses amis, qui s'estant »engagés à faire passer auprès du »Roi cette Epître pour quelque »chose de rare, voyant qu'il »avoit mis d'abord *regagne le ri-»vage*, comme il estoit plus raison-»nable; & qu'ensuite pour rimer

T'exalter aux dépens & *de Mars* & *d'Alcide*:
Te livrer *le Boſphore*, & d'un vers incivil
Propoſer au *Sultan* de Te céder le *Nil*.
Mais pour Te bien louer, une raiſon ſévère
Me dit qu'il faut ſortir de la route vulgaire:
Qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens,
Phébus même auroit peur, s'il entroit ſur les rangs:

„il avoit mis, *célèbre en naufrage*, „ce qui ne valoit rien; ils juge„rent, qu'il falloit mettre *célèbre „en naufrages*, au pluriel; & ſur „cela ils propoſoient de mettre *re„gagne les rivages*; ce qui toutefois „ne vaut rien: car il ſuffit à un „Vaiſſeau qui eſt en danger, de „gagner un port ou un rivage, ſans „en gagner pluſieurs. De ſorte „qu'ils furent long-temps parta„gés là-deſſus, pour ſavoir, s'il „mettroit *rivage* & *naufrage*, ou „*rivages* & *naufrages*..... Il fut „conclu pour *rivages* & *naufrages*, „comme leur ſemblant plus ſup„portable; parce que l'Auteur, „pour la grande peine qu'il a dans „les vers, ne pouvoit ſe réſou„dre à chercher un autre ſens, & „d'autres rimes. Mais voici un „étrange malheur: C'eſt que pen„dant leur conteſtation ils ne pre„noient pas garde au diſcours in„ſenſé & éperdu d'Apollon, qui „diſoit: *Où vas-tu t'embarquer?* & „enſuite lui diſoit: *Regagne les ri„vages:* car puiſqu'il lui diſoit: „*Où vas-tu t'embarquer?* il n'étoit „pas embarqué; de ſorte qu'il n'é„toit pas beſoin de lui dire: *Regagne „les rivages*. Et Apollon étoit „bien fou de lui dire: *Cette mer où „tu cours*, puiſqu'il lui conſeilloit „de ne pas *s'embarquer*; & par con„ſéquent il n'eſtoit pas encore ſur la „Mer." DU MONTEIL.

CHANG. Vers 7. *Ce n'eſt pas qu'aiſément*, &c.) C'eſt dans l'édition de 1701. qu'il a mis ainſi. Dans toutes les éditions précédentes il y avoit:

Ce n'eſt pas que ma main, comme un autre, à Ton char,
Grand Roi, ne pût lier Alexandre & Céſar;
Ne pût, ſans ſe peiner, dans quelque Ode inſipide, &c.

VERS 16. *Phébus même auroit peur, s'il entroit ſur les rangs.*) DESMARETS dans ſa *Défenſe du Poëme héroïque*, Dial. 4. a affecté de donner un faux ſens à ce vers & au précédent. Il ſuppoſe, que l'Auteur a voulu dire, qu'*il fait trembler Apollon le Dieu des Poëtes*. Sur quoi il a accuſé Mr. Despreaux d'orgueil & de préſomption. Mais bien loin qu'il y ait ici de la vanité, on ne peut donner une plus grande marque de modeſtie, que le fait notre Poëte, en diſant, *qu'il doit ſortir de la route vulgaire pour bien louer le Roi*; & que *ſi Apollon lui-même entroit ſur les rangs* pour louer ce Prince, *il ſeroit effrayé* d'une ſi grande entrepriſe. Voilà le véritable ſens de l'Auteur.

§. Le Commentateur n'a pas bien pris le ſens de notre Poëte. Mr. Despreaux dit, qu'*après avoir* tourné en ridicule *tant d'Auteurs* qui s'étoient hazardés de *louer le Roi*; ſi

Que par des vers tout neufs, avoués du Parnaſſe,
Il faut de mes dégoûts juſtifier l'audace;
Et, ſi ma Muſe enfin n'eſt égale à mon Roi,
Que je prête aux Cotins des armes contre moi.
Eſt-ce-là cet Auteur, l'effroi de la Pucelle,
Qui devoit des bons vers nous tracer le modele,
Ce Cenſeur, diront-ils, qui nous réformoit tous?
Quoi? ce Critique affreux n'en ſait pas plus que nous?
N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
Comme lui, dans nos vers, pris *Memphis* & *Byzance*;
Sur les bords de *l'Euphrate* abattu *le Turban*,

Et

Apollon lui-même ſe trouvoit en la place de lui Despreaux, & qu'il *entrât ſur les rangs* pour louer ce Prince, il *auroit peur* de tomber dans les défauts que Despreaux a reprochés à ces Auteurs, & de s'expoſer à la cenſure. Il eſt ſurprenant, que le Commentateur ait pû s'y tromper. Il n'a pas été plus exact dans l'idée qu'il donne de la Critique de Des Marets. „Mais ce „qui eſt bien plus admirable en ce „Poëte, *dit Des Marets*, c'eſt qu'en „ſe mocquant de l'ambition des „Conquérans, il eſt lui meſme ſi „ambitieux, qu'avec tant de mé„chans vers il prétend s'élever au „deſſus de tous les Poëtes, leſquels „il croit faire trembler. Meſme il „dit, qu'il fait trembler Apollon le „Dieu des Poëtes, diſant de lui„meſme :

„*Qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens,*
„*Phébus meſme auroit peur s'il entroit ſur les rangs.*

Des Marets ne paroît pas avoir *affecté de donner un ſens faux à ces deux vers*, ainſi que le Commentateur le lui attribue: mais il a cru que notre Poëte vouloit dire, que ſi *Apollon lui-même* entreprenoit de louer le Roi, il craindroit, que lui Despreaux ne le critiquât, comme il a fait *tant* d'autres *Auteurs*. Cependant, il a fort bien compris que ces deux Vers faiſoient un ſens complet, & qu'il falloit les joindre enſemble. Le Commentateur, au contraire, a ſupprimé le premier Vers, *qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens*, qui détermine le véritable ſens de Mr. Despreaux, & a joint l'autre: *Phébus même auroit peur s'il entroit ſur les rangs*, avec celui-ci, *me dit qu'il faut ſortir de la route vulgaire*, qui eſt deux vers plus haut; & fait dire en général à notre Poëte, que la difficulté qu'il y a, à bien louer le Roi, pourroit même effrayer Apollon. La-deſſus, il releve la *Modeſtie* de Mr. Despreaux. Il croit donc, que Mr. Despreaux, en reconnoiſſant que les talens de ce Dieu des Poëtes ſont ſupérieurs aux ſiens, *donne une grande marque de modeſtie!* DU MONTEIL.

VERS 21. —— *L'effroi de la Pucelle.*) Poëme de Chapelain, dont il eſt

Et coupé, pour rimer, *les Cedres du Liban?*
De quel front aujourd'hui vient-il ſur nos briſées,
Se revêtir encor de nos phraſes uſées?
Que répondrois-je alors? Honteux & rebuté
J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,
Et de mes triſtes vers admirateur unique,
Plaindre, en les reliſant, l'ignorance publique.
Quelque orgueil en ſecret dont s'aveugle un Auteur,
Il eſt fâcheux, GRAND ROI, de ſe voir ſans Lecteur,
Et d'aller du récit de Ta gloire immortelle,
Habiller chez Francœur le ſucre & la canelle.

il eſt parlé en divers endroits des Satires.

VERS 28. *Et coupé, pour rimer, les Cedres du Liban.*] Dans ce vers & les deux précédens, l'Auteur ſe moque des mauvais Imitateurs de MALHERBE; il fait allusion à cette Stance d'une Ode de ce fameux Poëte:

O combien lors aura de veuves
La Gent qui porte le Turban!
Que de ſang rougira les fleuves
Qui laveat les pieds du Liban!
Que le Boſphore en ſes deux rives
Aura de Sultanes captives!
Et que de meres à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De ſon courage & de ſa lance,
Aux funerailles de leurs fils!

THÉOPHILE s'eſt auſſi moqué de certains Poëtes de ſon temps, qui croyoient avoir bien imité Malherbe, quand ils avoient employé ces ſortes de rimes extraordinaires:

Ils travaillent un mois à chercher
comme à Fis
Pourra s'apparier la rime de Memphis;
Ce Liban, *ce* Turban, *& ces* rivieres mornes,
Ont ſouvent de la peine à retrouver
leurs bornes.

VERS 38. *Habiller chez Francœur le ſucre & la canelle.*] CLAUDE JULIENNE, dit FRANCŒUR, fameux Épicier, qui demeuroit dans la Rue St. Honoré, devant la Croix du Tiroir, à l'enſeigne du *Franc-cœur*. L'Auteur a préferé le nom de cet Épicier, parce qu'il fourniſſoit la Maiſon du Roi, & qu'il étoit connu de Sa Majeſté. On dit que le ſurnom de *Francœur* lui eſt venu de ce que l'un de ſes Ancêtres étant *Fruitier* d'Henri III. ce Roi fut ſi content de l'affection & de la franchiſe avec laquelle cet Officier le ſervoit, qu'un jour il dit obligeamment, que *Julienne étoit un franc cœur*. Ce ſurnom demeura à Julienne, & ſes Deſcendans en ont

Ainſi, craignant toûjours un funeſte accident,
J'imite de Conrart le ſilence prudent:
Je laiſſe aux plus hardis l'honneur de la carriere,
Et regarde le champ, aſſis ſur la barriere.
Malgré moi toutefois, un mouvement ſecret
Vient flatter mon eſprit qui ſe taît à regret.
Quoi, dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,
Des vertus de mon Roi ſpectateur inutile,
Faudra-t-il ſur ſa gloire attendre à m'exercer,
Que ma tremblante voix commence à ſe glacer?
Dans un ſi beau projet, ſi ma Muſe rebelle
N'oſe le ſuivre aux champs de Lille & de Bruxelle,
Sans le chercher aux bords de l'Eſcaut & du Rhin,
La Paix l'offre à mes yeux plus calme & plus ſerein.
Oui, GRAND ROI, laiſſons-là les ſieges, les batailles.

hérité. Mr. Despreaux ignoroit cette particularité touchant le nom de *Francœur*. C'eſt à propos de ce fait & de quelques autres ſemblables, qu'il me dit un jour: *A l'air dont vous y allez, vous ſaurez mieux votre Boileau que moi-même.*

VERS 40. *J'imite de Conrart le ſilence prudent.*] VALENTIN CONRART, Académicien célèbre, qui n'a jamais rien écrit. Il étoit né à Paris en 1603. & il fut nommé *Valentin*, parce que ſon Pere & ſes Ayeuls étoient de Valenciennes en Flandres: Ses Parens, en lui donnant ce nom, voulurent conſerver le ſouvenir du lieu de leur origine. *Conrart* étoit Secretaire du Roi; & c'eſt chez lui que commencerent les Aſſemblées qui donnerent naiſſance à l'Académie Françoiſe. Quoi qu'il ne fût pas la Langue Latine, il ne laiſſoit pas d'avoir acquis toutes les connoiſſances qu'un Homme de Lettres peut avoir. Il étoit même conſulté ſur les Ouvrages d'eſprit, comme un Homme qui s'étoit acquis le droit de juger & de décider. Il mourut le 21. de Septembre 1675. & ce ne fut qu'après ſa mort que notre Auteur le nomma dans ce vers; car dans toutes les éditions précédentes il avoit mis: *J'obſerve ſur Ton nom un ſilence prudent.* Ce dernier mot eſt une louange équivoque & fait alluſion à cette Epigramme de LINIERE:

Conrart, comment as-tu pu faire
Pour acquérir tant de renom?
*Toi qui n'as, pauvre Secretaire *,*
Jamais imprimé que ton nom.

* *Il étoit auſſi Secretaire de l'Académie Françoiſe.*

Qu'un autre aille en rimant renverſer des murailles;
Et ſouvent ſur Tes pas marchant ſans Ton aveu,
S'aille couvrir de ſang, de pouſſiere & de feu.
A quoi bon d'une Muſe au carnage animée,
Échauffer Ta valeur déja trop allumée?
Jouïſſons à loiſir du fruit de Tes bienfaits,
Et ne nous laſſons point des douceurs de la Paix.
Pourquoi ces Éléphans, ces armes, ce bagage,
Et ces vaiſſeaux tout prêts à quitter le rivage?
Diſoit au Roi Pyrrhus un ſage Confident,
Conſeiller très-ſenſé d'un Roi très-imprudent.
Je vais, lui dit ce Prince, à Rome où l'on m'appelle.
Quoi faire? L'aſſiéger. L'entrepriſe eſt fort belle,
Et digne ſeulement d'Alexandre ou de vous:
Mais, Rome priſe enfin, Seigneur, où courons-nous?

Après ſa mort on a publié un Recueil de ſes Lettres, & il avoit fait des Satires qui n'ont pas vû le jour.

VERS 50. —— *De Lille & de Bruxelle.*) La campagne de Flandres, faite par le Roi, en l'année 1667.

VERS 61. *Pourquoi ces Éléphans,* &c.) Ce Dialogue entre Pyrrhus & Cynéas, eſt tiré de PLUTARQUE, dans la *Vie de Pyrrhus,* & il a été imité par RABELAIS, L. I. ch. 33.

VERS 64. *Conſeiller très-ſenſé* &c.] Pyrrhus convenoit, qu'il avoit conquis moins de villes par ſes armes, que par l'éloquence de Cynéas.

Même vers. —— *D'un Roi très-imprudent.*] Pyrrhus l'étoit en effet: c'eſt pourquoi Antigonus le comparoit à un Joueur de dés.

VERS 67. *Et digne ſeulement d'Alexandre ou de vous.*] Le Poëte compare Pyrrhus à Alexandre, parce que Plutarque rapporte, que ceux qui voyoient l'ardeur de Pyrrhus dans les combats, diſoient, qu'il faiſoit revivre Alexandre; & qu'au lieu que les autres Rois n'imitoient ce Conquérant que par les habits de pourpre, par les gardes, par le penchement du cou, & par un haut ton de voix; Pyrrhus le repréſentoit par ſa valeur & par ſes belles actions. *Vie de Pyrrhus.*

CHANG. Vers 68. *Mais, Rome priſe enfin, Seigneur, où courons nous?*] Dans les premieres éditions, il y avoit:

Mais quand nous l'aurons priſe, hé bien que ferons-nous?

Du reſte des Latins la conquête eſt facile.
Sans doute on les peut vaincre: Eſt-ce tout? La Sicile
De là nous tend les bras, & bientôt ſans effort
Syracuſe reçoit nos vaiſſeaux dans ſon port.
Bornez-vous là vos pas? Dès que nous l'aurons priſe,
Il ne faut qu'un bon vent, & Carthage eſt conquiſe.
Les chemins ſont ouverts: qui peut nous arrêter?
Je vous entends, Seigneur, nous allons tout domter.
Nous allons traverſer les ſables de Libye,
Aſſervir en paſſant l'Egypte, l'Arabie,
Courir de là le Gange en de nouveaux pays,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs:
Et ranger ſous nos Loix tout ce vaſte Hémiſphere.
Mais de retour enfin, que prétendez-vous faire?
Alors, cher Cyneas, victorieux, contens,
Nous pourrons rire à l'aiſe, & prendre du bon temps.
Hé, Seigneur, dès ce jour, ſans ſortir de l'Epire,
Du matin juſqu'au ſoir qui vous défend de rire?
Le conſeil étoit ſage, & facile à goûter.
Pyrrhus vivoit heureux, s'il eut pû l'écouter;
Mais à l'Ambition d'oppoſer la Prudence,
C'eſt aux Prélats de Cour prêcher la réſidence.

CHANG. Vers 70. *Sans doute on les peut vaincre:*] Il y avoit ici: *Fort bien, ils ſont à nous.* Dans la ſeconde édition il mit: *Sans doute ils ſont à vous.* Et enfin il le changea comme il eſt ici.

CHANG. Vers 73. *Bornez-vous là vos pas?*] Il avoit mis dans la premiere édition: *Nous y voilà, ſuivons.* Dans la ſeconde: *Vous arrêtez-vous là?* & dans celle de 1674. il mit: *En demeurez-vous là?*

CHANG. Vers 84. *Nous pourrons rire à l'aiſe.*] Premiere édition: *Nous pourrons chanter, rire.*

Ce n'eſt pas que mon cœur du travail ennemi,
Approuve un Fainéant ſur le Trône endormi.
Mais quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être Héros ſans ravager la terre.
Il eſt plus d'une gloire. En vain aux Conquérans
L'Erreur parmi les Rois donne les premiers rangs.
Entre les grands Héros ce ſont les plus vulgaires.
Chaque ſiecle eſt fécond en heureux Téméraires.
Chaque climat produit des Favoris de Mars.
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Céſars.
On a vu mille fois des fanges Mœotides
Sortir des Conquérans, Goths, Vandales, Gepides;
Mais un Roi vraiment Roi, qui, ſage en ſes projets,
Sache en un calme heureux maintenir ſes Sujets,
Qui du bonheur public ait cimenté ſa gloire,
Il faut, pour le trouver, courir toute l'Hiſtoire.
La Terre compte peu de ces Rois bien-faiſans:
Le Ciel à les former ſe prépare long-temps.
Tel fut cet Empereur, ſous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée:
Qui rendit de ſon joug l'Univers amoureux:
Qu'on n'alla jamais voir ſans revenir heureux:

VERS 101. *On a vu mille fois des fanges Mœotides* &c.) Le *Palus* ou Marais *Mœotide*, nommé maintenant la *Mer de Zabacche*, eſt ſitué entre l'Europe & l'Aſie, dans la petite Tartarie, au Nord de la Mer-Noire, avec laquelle il communique. C'eſt des environs de cette contrée que ſont ſortis autrefois les *Goths* & les *Gepides*. A l'égard des *Vandales*, c'étoient des Peuples plus Septentrionaux, venus du côté de la Mer Baltique, vers l'embouchure de l'Oder. CLUVER. *Germ. ant. L. 3.*

VERS 109. *Tel fut cet Empereur*, &c.) TITUS, ſurnommé, *l'amour & les délices du Genre humain.*

Qui ſoupiroit le ſoir, ſi ſa main fortunée
N'avoit par ſes bienfaits ſignalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire ſi doux.
Mais où cherchai-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?
GRAND ROI, ſans recourir aux Hiſtoires antiques,
Ne T'avons-nous pas vu dans les plaines Belgiques,
Quand l'Ennemi vaincu, déſertant ſes remparts,
Au devant de Ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même Te borner au fort de Ta victoire,
Et chercher dans la paix une plus juſte gloire?
Ce ſont là les exploits que Tu dois avouer.
Et c'eſt par-là, GRAND ROI, que je Te veux louer.
Aſſez d'autres ſans moi, d'un ſtyle moins timide,

VERS 114. *N'avoit par ſes bienfaits ſignalé la journée.*) Perſonne n'ignore la parole mémorable de cet Empereur; *Mes Amis*, dit-il, *j'ai perdu cette journée: Amici, diem perdidi*; ſe reſſouvenant un ſoir, qu'il n'avoit fait du bien à perſonne ce jour-là. A la premiere lecture que l'on fit au Roi, de cette Epître, quand il fut arrivé à ces ſix vers, qui expriment le caractère de Titus, il en fut frappé d'admiration, & ſe les fit relire juſqu'à trois fois. Alfonſe, Roi d'Arragon, entendant parler du regret que ſentoit Titus, quand il avoit paſſé un jour ſans faire du bien à quelqu'un, témoigna que, graces au Ciel, il n'avoit jamais eu lieu de ſe faire un pareil reproche.

VERS 115. *Le cours ne fut pas long* &c.) Il ne dura que deux ans, deux mois, & vingt jours. AUSONE a dit de cet Empereur:

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis ſanguinis, Orbis amor.

VERS 118. *Ne T'avons-nous pas vu dans les plaines Belgiques.*] La campagne de 1667. en Flandres, où le Roi ſe rendit maître de pluſieurs villes. Cette guerre fut bientôt terminée par le Traité fait à Aix-la-Chapelle, l'année ſuivante.

VERS 128. *Et camper devant Dole au milieu des hivers.*) C'eſt la premiere campagne de la Franche-Comté. En 1668. le Roi partit de St. Germain en Laie, le 2. de Fevrier, & revint le 28. après avoir, en moins de huit jours, conquis toute cette Province.

VERS 130. *Je dirai les exploits de Ton Regne paiſible.*) Les 25. ou 30. vers ſuivans rappellent les principales actions du Roi, depuis qu'il commença à regner par lui-même en 1661.

VERS 131. *Je peindrai les Plaiſirs en foule renaiſſans.*) Les Fêtes Ga-

Suivront aux champs de Mars Ton courage rapide:
Iront de Ta valeur effrayer l'Univers,
Et camper devant Dole au milieu des hivers.
Pour moi, loin des combats, ſur un ton moins terrible,
Je dirai les exploits de Ton Regne paiſible.
Je peindrai les Plaiſirs en foule renaiſſans:
Les Oppreſſeurs du peuple à leur tour gémiſſans.
On verra par quels ſoins Ta ſage prévoyance
Au fort de la famine entretint l'abondance.
On verra les abus par Ta main réformés;
La licence & l'orgueil en tous lieux réprimés;
Du débris des Traitans Ton épargne groſſie;
Des ſubſides affreux la rigueur adoucie;

TAYLOR INST. OXFORD

lantes, le Carrouſel de l'an 1662., les Ballets, les Courſes de bague, & les Fêtes données par le Roi à Verſailles, ſous le nom des *Plaiſirs de l'Ile enchantée*, au mois de Mai 1664.

VERS 132. *Les Oppreſſeurs du peuple à leur tour gémiſſans.*) La Chambre de Juſtice établie au mois de Décembre, 1661. pour reconnoître les malverſations commiſes par les Traitans, dans le recouvrement & dans l'adminiſtration des deniers publics.

VERS 134. *Au fort de la famine entretint l'abondance.*) En 1662. le Royaume, & particulierement la ville de Paris, étoient menacés d'une grande famine, cauſée par une ſtérilité de deux années. Le Roi fit venir de Pruſſe & de Pologne, une grande quantité de bled. On fit conſtruire des fours dans le Louvre, & le pain fut diſtribué au Peuple à un prix modique, de ſorte qu'on ne s'apperçut preſque point de la néceſſité publique.

VERS 135. *On verra les abus par Ta main réformés.*) Les duels abolis. Les Edits contre le luxe. L'établiſſement de la Police en 1667. La ſûreté publique rétablie dans Paris, par un Reglement ſur le port des armes, & contre les Gens ſans aveu, par le redoublement du Guet & de la Garde; par l'établiſſement des Lanternes, &c.

VERS 136. *La licence & l'orgueil en tous lieux réprimés.*) L'établiſſement des Grands jours, fait à Clermont en Auvergne, par une Déclaration du Roi en 1665. Elle commence par ces mots: *La licence des guerres étrangeres & civiles*, &c.

Et l'orgueil.) Ce mot déſigne les édits contre le luxe.

VERS 138. *Des ſubſides affreux la rigueur adoucie.*] Le Roi diminua la Taille de ſix millions. On dreſſa, en 1664. & 1667. des Tarifs pour les marchandiſes; par ces Tarifs le Roi diminua ſes droits; & il ſup-

Le Soldat dans la paix ſage & laborieux:
Nos Artiſans groſſiers rendus induſtrieux:
Et nos Voiſins fruſtrés de ces tributs ſerviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes.
Tantôt je tracerai Tes pompeux Bâtimens,
Du loiſir d'un Héros nobles amuſemens.

prima la plûpart de ceux qu'on exigeoit ſur les Rivieres du Royaume.

VERS 139. *Le Soldat dans la Paix ſage & laborieux.*) La diſcipline militaire établie & maintenue parmi les Troupes. Le Roi faiſoit des revûes fréquentes, & obligeoit les Officiers de tenir les Soldats dans l'ordre & dans la diſcipline. Les Soldats furent auſſi employés aux Travaux publics.

VERS 140. *Nos Artiſans groſſiers rendus induſtrieux.*] L'établiſſement de pluſieurs Manufactures, particulierement des Tapiſſeries aux Gobelins, des Points de France, en 1665, & des Glaces de miroirs, en 1666. Le prix des Points de Gênes & de Veniſe étoit ſi exceſſif, qu'on en a vu vendre une garniture ſept-mille livres. C'eſt à quoi le vers ſuivant fait alluſion.

VERS 141. *Et nos Voiſins fruſtrés de ces tributs ſerviles* &c.) On verra ci-après *, dans une Lettre de l'Auteur à Mr. de MAUCROIX, que LA FONTAINE faiſoit un cas ſingulier de ce vers & du ſuivant, dans leſquels l'Auteur loue le Roi d'avoir établi la Manufacture des Points de France, à la place des Points de Veniſe. Mr. de Maucroix prétendoit avoir porté ce jugement ſur ces deux vers, avant La Fontaine: comme on le verra dans la Réponſe de Mr. de Maucroix à Mr. Despreaux. Après ces deux vers il y en avoit quatre autres, que l'Auteur a retranchés dans les dernieres éditions:

O que j'aime à les voir, de Ta gloire troublés!
Se priver follement du ſecours de nos bleds!
Tandis que nos vaiſſeaux par-tout maîtres des ondes,
Vont enlever pour nous les tréſors des deux Mondes.

VERS 143. —— *Tes pompeux Bâtimens.*) Le Roi faiſoit alors bâtir le Louvre, avec cette belle Façade que l'on admire, comme un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait au Monde. Mais le Roi abandonna cette entrepriſe, pour faire bâtir à Verſailles, & en pluſieurs autres endroits.

VERS 145. —— *Les deux Mers étonnées,* &c.) C'eſt la communication de la Mer Méditerranée avec l'Océan, par le Canal de Languedoc. Cette entrepriſe eſt d'autant plus merveilleuſe, qu'on en avoit toûjours regardé le ſuccès comme impoſſible. Le deſſein de ce Canal fut propoſé en 1664., par le Sr. PAUL RIQUET, de Beziers, & l'on commença a y travailler en 1665.

VERS 148. *S'enfuit au ſeul aſpect de Tes nouvelles Luix.*] De toutes les

* *Tom. IV.*

J'entends déja frémir les deux Mers étonnées,
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.
Déja de tous côtés la Chicane aux abois
S'enfuit au ſeul aſpect de Tes nouvelles Loix.
O que Ta main par-là va ſauver de Pupilles!
Que de ſavans Plaideurs déſormais inutiles!

Q v

Ordonnances du Roi, il n'y en a point de plus utiles à l'État, que celles qu'il a faites pour réformer la Juſtice, & pour abréger les procédures. Sa Majeſté fit aſſembler les principaux Magiſtrats de ſon Conſeil & du Parlement, qui tinrent pluſieurs conférences chez Mr. le Chancelier Seguier, au commencement de l'année 1667. pour examiner & arrêter les Articles de l'Ordonnance civile, qui fut publiée au Mois d'Avril de la même année. L'Ordonnance ſur les matieres criminelles, fut dreſſée & examinée de la même maniere, & enſuite publiée au mois d'Août 1670.

VERS 150. *Que de ſavans Plaideurs déſormais inutiles!*] Après ce vers il y en avoit trente-deux qui faiſoient la concluſion de cette Épitre, mais que l'Auteur retrancha dans la ſeconde édition, y ſubſtituant ceux que l'on voit ici. On peut aſſurer, que cette Épitre n'a rien perdu dans ce changement. Voici les vers qui ont été ſupprimés:

Muſe, abaiſſe ta voix; je veux les conſoler,
Et d'un conte, en paſſant, il faut les regaler.
Un jour, dit un Auteur, &c.

Les douze vers qui contiennent la Fable de l'Huitre, ſont à la fin de l'Épitre II. L'Auteur continue ainſi:

Mais quoi, j'entends déja quelque auſtère Critique,
Qui trouve en cet endroit la Fable un peu comique,
Que veut-il? C'eſt ainſi qu'Horace dans ſes vers
Souvent délaſſe Auguſte en cent ſtyles divers;
Et, ſelon qu'au hazard ſon caprice l'entraine,
Tantôt perce les Cieux, tantôt raſe la plaine.
Revenons toutefois. Mais par où revenir?
Grand Roi, je m'apperçois qu'il eſt temps de finir.
C'eſt aſſez: il ſuffit, que ma plume fidelle
T'ait fait voir en ces vers quelque eſſai de mon zele.
En vain je prétendrois contenter un Lecteur,
Qui redoute ſur-tout le nom d'admirateur;
Et ſouvent pour raiſon, oppoſe à la Science,
L'invincible dégoût d'une injuſte ignorance:

Qui ne ſent point l'effet de Tes ſoins généreux?
L'Univers ſous Ton Regne a-t-il des Malheureux?
Eſt-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourſe,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend ſa ſource,
Dont la triſte Indigence oſe encore approcher,
Et qu'en foule Tes dons d'abord n'aillent chercher?
C'eſt par Toi qu'on va voir les Muſes enrichies,
De leur longue diſette à jamais affranchies.
GRAND ROI, pourſuis toûjours, aſſûre leur repos.
Sans elles un Héros n'eſt pas long-temps Héros.
Bientôt, quoi qu'il ait fait, la Mort d'une ombre noire
Enveloppe avec lui ſon nom & ſon hiſtoire.
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil.
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Heſperie
Énée enfin porta ſes Dieux & ſa Patrie.
Sans le ſecours des vers, leurs noms tant publiés

Prêt à juger de tout, comme un jeune Marquis,
Qui plein d'un grand ſavoir chez les Dames acquis,
Dédaignant le Public, que lui ſeul il attaque,
Va pleurer au Tartuffe, & rire à l'Andromaque.

L'Auteur expliqua les raiſons de ce changement, dans un *Avertiſſement* qu'il mit à la ſeconde édition de ſon Épître. „Je m'étois perſuadé, „dit-il, que la Fable de l'Huitre „que j'avois miſe à la fin de cette Épître au Roi, pourroit y délaſſer „agréablement l'eſprit des Lecteurs, „qu'un ſublime trop ſérieux peut „enfin fatiguer: joint que la cor„rection que j'y avois miſe, ſem„bloit me mettre à couvert d'une „faute dont je faiſois voir que je „m'appercevois le premier. Mais „j'avoue qu'il y a eu des perſon„nes de bon ſens qui ne l'ont pas „approuvée. J'ai néanmoins balan„cé long-temps ſi je l'ôterois, parce „qu'il y en avoit pluſieurs qui la „louoient avec autant d'excès que

Seroient depuis mille ans avec eux publiés.
Non, à quelques hauts faits que Ton deſtin T'appelle,
Sans le ſecours ſoigneux d'une Muſe fidelle,
Pour T'immortaliſer Tu fais de vains efforts.
Apollon Te la doit: ouvre-lui Tes tréſors.
En Poëtes fameux rends nos climats fertiles.
Un Auguſte aiſément peut faire des Virgiles.
Que d'illuſtres témoins de Ta vaſte bonté
Vont pour Toi dépoſer à la Poſtérité!
Pour moi, qui ſur Ton nom déja brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la Satire,
Je n'oſe de mes Vers vanter ici le prix.
Toutefois, ſi quelqu'un de mes foibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour Ta gloire aura-t-il ſon uſage.
Et comme Tes exploits, étonnant les Lecteurs,
Seront à peine crus ſur la foi des Auteurs;

»les autres la blâmoient. Mais enfin, je me ſuis rendu à l'autorité »d'un Prince, non moins conſidérable par les lumieres de ſon eſprit, »que par le nombre de ſes victoires. »(*C'étoit le Grand Prince de* CONDÉ.) »Comme il m'a déclaré franchement, que cette Fable, quoi que »très-bien contée, ne lui ſembloit »pas digne du reſte de l'Ouvrage; »je n'ai point réſiſté, j'ai mis une »autre fin à ma Pièce, & je n'ai »pas cru, pour une vingtaine »de vers, devoir me brouiller »avec le premier Capitaine de »notre Siecle &c.

VERS 156. *Et qu'en foule Tes dons* &c.) En 1663. le Roi donna des penſions aux Gens de Lettres, dans toute l'Europe.

§. IMIT. Vers 160. *Sans elles un Héros n'eſt pas long-temps Héros*, &c.) Horace, L. IV. Od. IX. v. 25.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi: ſed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longa
Nocte, carent quia vate ſacro.

DU MONTEIL.

IMIT. Vers 174. *Un Auguſte aiſément peut faire des Virgiles.*)

185 Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables:
Boileau, qui, dans ses Vers pleins de sincérité,

Martial donne à un Mécénas le même pouvoir que l'on donne ici à un Auguste.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce,
Marones. Liv. VIII. Epig. 56.

VERS 187. *Boileau, qui, dans ses vers* &c.) Cet endroit a été comparé avec un autre de l'Épitre huitieme. Voyez la Remarque sur le Vers 80. de cette derniere Épitre.

VERS dernier. *A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.*) Dans le temps que notre Auteur composa cette Épitre, il travailloit au Poëme du *Lutrin*. Pour louer le Roi d'une maniere nouvelle, il fit l'admirable Récit de la Molleſſe, qui eſt à la fin du ſecond Chant de ce Poëme. Cette ingénieuſe fiction eut un ſuccès extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoiſſoit Boileau que par ſes Satires, voulut voir le Poëte qui le ſavoit ſi bien louer; & ordonna à Mr. Colbert de le faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr. Despreaux parut devant le Roi, étant préſenté par Mr. de Vivonne. Il récita a Sa Majeſté une partie du *Lutrin*, qui n'avoit pas encore paru, & quelques autres Pièces, dont le Roi fut très-ſatisfait. A la fin, Sa Majeſté lui demanda, quel étoit l'endroit de ſes Poëſies qu'il trouvoit le plus beau? Il pria le Roi de le diſpenſer de faire un pareil jugement: ajoûtant qu'un Auteur étoit peu capable de donner le juſte prix à ſes propres Ouvrages; & que pour lui, il n'eſtimoit pas aſſez les ſiens, pour les mettre ainſi dans la balance. *N'importe*, dit le Roi, *Je veux que vous me diſiez votre ſentiment.* Mr. Despreaux obéit, en diſant que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Épitre qu'il avoit pris la liberté d'adreſſer à Sa Majeſté; & récita les quarante vers par leſquels finit cette Épitre. Le Roi n'avoit pas vu cette fin, parce que l'Auteur l'avoit faite depuis peu, pour être miſe à la place de la Fable de l'Huitre & des Plaideurs. Ces derniers vers toucherent ſenſiblement le Roi, ſon émotion parut dans ſes yeux, & ſur ſon viſage. Il ſe leva de ſon fauteuil avec un air vif & ſatisfait. Cependant, comme il eſt toûjours maître de ſes mouvemens, & qu'il parle ſur le champ avec tant de juſteſſe qu'on ne pourroit mieux dire après y avoir penſé longtemps: *Voilà qui eſt très-beau*, dit-il, *cela eſt admirable. Je vous louerois davantage, ſi vous ne m'aviez pas tant loué. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent; mais ce n'eſt pas aſſez pour moi de vous louer: Je vous donne une penſion de deux mille livres: j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance; & je vous accorde le privilège pour l'impreſſion de tous vos Ouvrages.* Ce ſont les propres paroles du Roi; & l'on peut croire, que l'Auteur ne les a pas oubliées.

Avant que le Roi eût ainſi parlé, Mr. de Vivonne, frappé de la beauté des vers qu'il venoit d'entendre, prit bruſquement l'Auteur à la gorge, & lui dit, par une ſaillie que la préſence du Roi ne

Jadis à tout ſon ſiecle a dit la vérité ;
Qui mit à tout blâmer ſon étude & ſa gloire,
A pourtant de ce Roi parlé comme l'Hiſtoire.

put retenir : *Ah ! Traitre, vous ne m'aviez pas dit cela.*

Notre Poëte revint de la Cour, comblé d'honneurs & de biens. Cependant il a dit pluſieurs fois, que la premiere réflexion, que lui inſpira ſa nouvelle fortune, fut un ſentiment de triſteſſe : enviſageant la perte de ſa liberté, comme une ſuite inévitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré.

ÉPITRE II.

A M. L'ABBÉ DES ROCHES.

A QUOI bon réveiller mes Muſes endormies,
Pour tracer aux Auteurs des regles ennemies?
Penſes-tu, qu'aucun d'eux veuille ſubir mes loix,
Ni ſuivre une Raiſon qui parle par ma voix?
O le plaiſant Docteur, qui, ſur les pas d'Horace,
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnaſſe!
Nos écrits ſont mauvais, les ſiens valent-ils mieux?
J'entends déja d'ici Liniere furieux,
Qui m'appelle au combat, ſans prendre un plus long terme.
De l'encre, du papier, dit-il: qu'on nous enferme.
Voyons qui de nous deux plus aiſé dans ſes vers,
Aura plutôt rempli la page & le revers?
Moi donc qui ſuis peu fait à ce genre d'eſcrime,
Je le laiſſe tout ſeul verſer rime ſur rime,

La principale raiſon, pour laquelle l'Auteur compoſa cette Épitre, fut pour conſerver la fable de l'Huître & des Plaideurs, qu'il avoit retranchée de l'Épitre précédente. L'Abbé DES ROCHES à qui l'Épitre II. eſt adreſſée, ſe nommoit JEAN-FRANÇOIS ARMAND FUMÉE, fils de FRANÇOIS FUMÉE, Seigneur DES ROCHES. Il deſcendoit d'ADAM FUMÉE, Premier Médecin de Charles VII. L'Abbé Des Roches mourut en 1711. âgé d'environ 75. ans, & c'eſt à ce même Abbé qu'eſt dédié le *Parnaſſe Réformé* de GABRIEL GUERET.

VERS 1. *A quoi bon réveiller*, &c.] Les ſix premiers vers font connoître, que l'Auteur travailloit alors à ſon Art Poëtique.

VERS 8. *J'entends déja d'ici Liniere furieux.*] Le Poëte LINIERE avoit beaucoup de facilité à faire de méchans vers. Notre Auteur l'avoit pourtant nommé honorablement dans la Satire IX. v. 236. Mais Liniere s'aviſa de faire une Critique très-offenſante de l'Épitre IV. qui avoit été faite avant celle-ci. Pour toute vengeance, notre Auteur le plaça ici, & en quelques autres endroits de ſes Ouvrages. Voyez

Et ſouvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.
Mais toi qui ne crains point, qu'un Rimeur te noirciſſe,
Que fais-tu cependant ſeul en ton Bénéfice?
Attends-tu, qu'un Fermier payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part?
Vas-tu, grand défenſeur des droits de ton Égliſe,
De tes Moines mutins réprimer l'entrepriſe?
Crois-moi, dût Auzanet t'aſſûrer du ſuccès,
Abbé, n'entreprends point même un juſte procès.
N'imite point ces Fous, dont la ſotte avarice
Va de ſes revenus engraiſſer la Juſtice;
Qui toûjours aſſignans, & toûjours aſſignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
Soûtenons bien nos droits: Sot eſt celui qui donne.
C'eſt ainſi devers Caën que tout Normand raiſonne.
Ce ſont là les leçons, dont un pere Manceau
Inſtruit ſon fils novice au ſortir du berceau.

L'Épitre VII. vers 89. & l'Art Poëtique, Chant II. vers 194.

IMIT. Ibid. *J'entends déja d'ici Liniere furieux &c.)* Horace, L. I. Sat. IV. v. 14.

Criſpinus minimo me provocat: accipe, ſi vis,
Accipe jam tabulas, detur nobis locus, hora,
Cuſtodes: videamus uter plus ſcribere poſſit.

VERS 23. —— *Dût Auzanet t'aſſurer du ſuccès.*] BARTHÉLEMI AUZANET, célèbre Avocat au Parlement de Paris. Il étoit extrêmement verſé dans la connoiſſance du Droit François; & les principales affaires ſe regloient ordinairement par ſes conſeils, ou par ſon arbitrage. Il mourut le 17. d'Avril, 1693. âgé de 82. ans, ayant été honoré par le Roi d'un brevet de Conſeiller d'État, quelques années avant ſa mort.

VERS 30. *C'eſt ainſi devers Caën que tout Normand raiſonne.*) L'Auteur auroit pû dire: *vers Caën. C'eſt ainſi que vers Caën tout bas Normand raiſonne*; mais il a préferé: *Devers Caën*, qui eſt une eſpéce de *Norma-*

Mais pour toi, qui nourri bien en deça de l'Oise,
As sucé la vertu Picarde & Champenoise,
Non, non, tu n'iras point, ardent Bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin ni le Mazier.
Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,
Consulte-moi d'abord, & pour la réprimer,
Retiens bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel chapitre,
Deux Voyageurs à jeun rencontrerent une huître.
Tous

nisme. D'ailleurs, un Normand qui sera de Caën même, dira toûjours: *Je suis devers Caën,* & ne dira pas: *Je suis de Caën.*

VERS 33. —— *Bien en deça de l'Oise.*] Riviere, qui a sa source dans la Picardie, vers les limites du Hainaut & de la Champagne.

VERS 34. *As sucé la vertu Picarde & Champenoise.*] Cette Vertu est la franchise.

VERS 36. *Faire enrouer pour toi Corbin ni le Mazier.*] Deux Avocats criards, qui se chargeoient souvent de mauvaises causes. JACQUES CORBIN plaida sa premiere cause à quatorze ans, & ne plaida pas mal pour son âge: MARTINET célèbre Avocat, fit alors cette Epigramme:

Vidimus attonito puerum garrire Senatu,
Bis pueri; puerum qui stupuere Senes.

Son Pere étoit aussi Avocat, & se mêloit de Poësie. Il offrit un tableau votif à Notre-Dame, pour obtenir à son fils un heureux succès dans sa plaidoierie; & mit ces deux vers au bas du tableau:

Virgo au Visage benin,
Faites grace au petit Corbin.

Voyez la Remarque sur le vers 36. du quatrieme Chant de l'Art poëtique. Le MAZIER: voyez le vers 123. de la Satire I.

VERS 41. *Un jour, dit un Auteur,* &c.] Mr. Despreaux avoit appris cette Fable de son pere, auquel il l'avoit oui conter dans sa jeunesse. Elle est tirée d'une ancienne Comédie Italienne. Cette même Fable a été mise en vers par LA FONTAINE; mais au lieu de *la Justice,* il a mis un Juge, sous le nom de *Perrin Dandin,* qui avale l'huître: en quoi notre Auteur disoit que La Fontaine a manqué de justesse: car ce ne sont pas les Juges seuls qui causent des frais aux Plaideurs: ce sont tous les Officiers de la Justice.

CHANG. Vers 45. *Devant elle à grand bruit.*] Dans les premieres éditions il y avoit: *Devant elle aussi-tôt.*

IMIT. Vers 51. *Des sottises d'autrui nous vivons au Palais.*) Jean Owen, L. I. Epigram. 15.

Stultitia nostra, Justiniane, sapis.

VERS

Tous deux la conteſtoient, lorſque dans leur chemin,
La Juſtice paſſa, la balance à la main.
Devant elle à grand bruit ils expliquent la choſe.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cauſe.
La Juſtice, peſant ce droit litigieux,
Demande l'huître, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux;
Et par ce bel Arrêt terminant la bataille:
Tenez, voilà, dit-elle, à chacun une écaille.
Des ſottiſes d'autrui nous vivons au Palais:
Meſſieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

VERS dernier. —— *Adieu, vivez en paix.*) Le Peuple Romain rendit un ſemblable jugement ſur une conteſtation, entre les Ariciens & les Ardéates. Ces deux Peuples étant en guerre pour la poſſeſſion de certain Pays, en remirent la déciſion au Peuple Romain. La Cauſe ſe plaida ſolemnellement devant le Peuple; & quand on fut ſur le point de recueillir les ſuffrages, un certain homme, nommé SCAPTIUS, âgé de quatre-vingt-trois ans, remontra, que les terres dont il s'agiſſoit, étoient de la dépendance de Corioles, Ville qui appartenoit au Peuple Romain. Sans examiner autrement la vérité de cette propoſition, le Peuple s'adjugea ces terres par droit de bienſéance, & renvoya les Ardéates & les Ariciens. *Tite-Live, Livre 3. à la fin, l'an 307. de Rome.*

ÉPITRE III.

A M. ARNAULD, DOCTEUR DE SORBONE.

OUI, ſans peine, au travers des ſophiſmes de Claude,
ARNAULD, des Novateurs tu découvres la fraude,
Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
Mais que ſert que ta main leur deſſille les yeux,
Si toûjours dans leur ame une pudeur rebelle,
Prêts d'embraſſer l'Égliſe, au Prêche les rappelle?
Non, ne crois pas que Claude, habile à ſe tromper,
Soit inſenſible aux traits dont tu le ſais frapper:
Mais un Démon l'arrête, & quand ta voix l'attire,
Lui dit: Si tu te rends, ſais-tu ce qu'on va dire?
Dans ſon heureux retour lui montre un faux malheur,

Cette Épitre eſt adreſſée à Mr. ARNAULD, Docteur de Sorbone, célèbre par ſa Doctrine, & par ſes Écrits. Les troubles de l'Égliſe Gallicane ayant été pacifiés en 1668. par le Pape Clement IX. & par le Roi; Mr. Arnauld eut non ſeulement la liberté de paroître, mais il fut reçu par le Nonce du Pape, & par le Roi même avec toutes les marques poſſibles d'eſtime. Mr. le Premier Préſident de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignerent le plus d'empreſſement. Ce Magiſtrat avoit un appartement dans la maiſon que les Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève ont à Auteuil, où il alloit quelquefois ſe délaſſer des fatigues de la Magiſtrature, & donner à la retraite les momens qu'il pouvoit dérober à ſes pénibles fonctions. Un jour il aſſembla dans cette maiſon, Mr. ARNAULD, Mr. NICOLE, Mr. DESPREAUX, & quelques autres perſonnes choiſies à qui il donna à diner. Il arriva entre Mr. Arnauld & Mr. Despreaux, ce qui arrive ordinairement entre deux hommes d'un mérite diſtingué, & d'une réputation éclatante, lors qu'ils ſe voïent pour la premiere fois: Ils furent d'abord liés d'une étroite amitié; cette amitié, dont ils firent gloire pendant leur vie, a duré juſqu'à leur mort, nonobſtant une ſéparation de pluſieurs années.

Le ſujet de cette Épitre eſt *la mauvaiſe Honte*. PLUTARQUE a fait

Lui peint de Charenton l'hérétique douleur;
Et balançant Dieu même en ſon ame flottante,
Fait mourir dans ſon cœur la vérité naiſſante.
Des ſuperbes Mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, ARNAULD, c'eſt la honte du bien.
Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,
Aſſervit nos eſprits ſous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre eſclaves malheureux.
Par elle la vertu devient lâche & timide.
Vois-tu ce Libertin en public intrépide,
Qui prêche contre un Dieu que dans ſon ame il croit?
Il iroit embraſſer la vérité qu'il voit;
Mais de ſes faux amis il craint la raillerie,
Et ne brave ainſi Dieu que par poltronnerie.
C'eſt là de tous nos maux le fatal fondement,
Des jugemens d'autrui nous tremblons follement;

un Traité ſur le même ſujet; mais notre Auteur ne l'a point imité. Elle fut compoſée en 1673. après l'Épitre IV. au Roi. Ainſi elle eſt la cinquieme ſelon l'ordre du temps.

VERS 1. —— *Au travers des ſophiſmes de Claude*, &c.) Mr. ARNAULD étoit alors occupé à écrire contre Mr. CLAUDE, Miniſtre de Charenton: ſur la foi de l'Égliſe touchant l'Euchariſtie.

VERS 12. *Lui peint de Charenton.*) Village à deux lieues au deſſus de Paris, où les Réformés avoient un Temple pour l'exercice de leur Religion, avant la révocation de l'Edit de Nantes. Mr. Claude étoit Miniſtre de cette Égliſe.

VERS 16. —— *C'eſt la honte du bien.*) Ce demi-vers exprime le ſujet de cette Épitre.

IMIT. Ibid. —— *C'eſt la honte du bien.*) Horace, L. I. Ep. XVI. v. 24.

Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.

VERS 27. *C'eſt là de tous nos maux le fatal fondement.*) Homere, *Iliade* Liv. XXIV. v. 44. & 45. dit, que la honte eſt un des plus grands maux & un des plus grands biens. En effet, elle eſt un grand mal aux hommes lors qu'elle les empêche d'oſer faire le bien; & elle eſt un grand bien lors qu'elle les empêche de faire le mal.

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices,
Miſérables jouets de notre vanité,
Faiſons au moins l'aveu de notre infirmité.
A quoi bon, quand la fievre en nos arteres brûle,
Faire de notre mal un ſecret ridicule?
Le feu ſort de vos yeux pétillans & troublés;
Votre pouls inégal marche à pas redoublés;
Quelle fauſſe pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous? Je n'ai rien. Mais... Je n'ai rien, vous dis-je,
Répondra ce Malade à ſe taire obſtiné.
Mais cependant voilà tout ſon corps gangréné:
Et la fievre demain ſe rendant la plus forte,
Un Benitier aux pieds va l'étendre à la porte.

IMIT. Vers 30. *Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.*) Ce vers exprime le véritable ſens de celui-ci de Perſe, Satire I. *Nec te quæſiveris extra.* Cette expreſſion de Perſe eſt fort ſerrée, & c'eſt une de celles que notre Auteur avoit en vûe, quand il a dit dans l'Art poëtique:

Perſe en ſes vers obſcurs, mais ſerrés & preſſans,
Affecta d'enfermer moins de mots que de ſens.

Voyez le vers 26. de l'Épître V.

IMIT. Vers 33. *A quoi bon, quand la fievre en nos arteres brûle*, &c.) Horace, Liv. I. Ep. XVI. vers 21.

Neu ſi te populus ſanum rectèque valentem
Diſſimules, donec manibus tremor incidat unctis,
Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.

IMIT. Vers 38. *Qu'avez-vous? Je n'ai*, &c.) Perſe, Satire III. vers 94.

Heus, bone, tu palles. Nihil eſt. Videas tamen iſtud,
Quidquid id eſt.

IMIT. Vers 42. —— *Va l'étendre à la porte.*) Perſe, Sat. III. vers 105.

In portam rigidos calces extendit.

IMIT. Vers 44. *Le jour fatal eſt proche & vient comme un voleur.*] Cette comparaiſon de la Mort avec un voleur, eſt tirée des Livres Saints

Prévenons ſagement un ſi juſte malheur.
Le jour fatal eſt proche, & vient comme un voleur.
Avant qu'à nos erreurs le Ciel nous abandonne,
Profitons de l'inſtant que de grace il nous donne.
Hâtons-nous; le Temps fuit, & nous traîne avec ſoi.
Le moment où je parle eſt déja loin de moi.
Mais quoi? toûjours la honte en eſclaves nous lie.
Oui, c'eſt toi qui nous perds, ridicule folie:
C'eſt toi qui fis tomber le premier Malheureux,
Le jour que d'un faux bien ſottement amoureux,
Et n'oſant ſoupçonner ſa femme d'impoſture,
Au Démon par pudeur il vendit la Nature.
Hélas! avant ce jour qui perdit ſes Neveux,
Tous les plaiſirs couroient au devant de ſes vœux.

Vigilate ergo, dit JESUS-CHRIST, *quia neſcitis, qua hora Dominus veſter venturus ſit. . . . Si ſciret paterfamilias, qua hora fur venturus eſſet, vigilaret utique.* Matth. XXIV. 42. Luc. XII. 39. *Scitis quia dies Domini ſicut fur in nocte, ita veniet*, I. ad Theſſal. V. 2. *Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, & neſcies, qua hora veniam ad te.* Apocal. III. 3.

VERS 48. *Le moment où je parle eſt déja loin de moi.*) L'Auteur qui ſe levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la premiere fois qu'il récita cette Epître à Mr. Arnauld, qui l'étoit venu voir dès le matin. Quand il en fut à ce vers, il le prononça d'un ton léger & rapide, comme il doit être récité, pour exprimer la rapidité du temps qui s'enfuit. Mr. Arnauld, frappé de la légereté de ce vers, ſe leva bruſquement de ſon ſiege; & marchant fort vite par la chambre, comme un homme qui fuit, il redit pluſieurs fois: *Le moment où je parle eſt déja loin de moi.* Celui de Perſe qui ſera cité tout à l'heure, n'eſt pas moins léger non plus que celui-ci de Malherbe: *La nuit eſt déja proche à qui paſſe midi.*

IMIT. Ibid. *Le moment où je parle* &c.) Perſe, Satire V. v. 153.

—— *fugit hora; hoc quod loquor, inde eſt.*

IMIT. Vers 56. *Tous les plaiſirs couroient au devant de ſes vœux*, &c.) Virgile, *Églogue* IV. v. 28.

Molli paulatim flaveſcet campus ariſtâ,
Incultisque rubens pendebit ſentibus uva;
Et duræ quercus ſudabunt roſcida mella. . . .

La faim aux animaux ne faiſoit point la guerre:
Le bled pour ſe donner, ſans peine ouvrant la terre,
N'attendoit point qu'un bœuf, preſſé de l'éguillon,
Traçat à pas tardifs un pénible ſillon.
La vigne offroit par-tout des grappes toûjours pleines,
Et des ruiſſeaux de lait ſerpentoient dans les plaines.
Mais dès ce jour Adam déchû de ſon état,
D'un tribut de douleurs paya ſon attentat.
Il fallut qu'au travail ſon corps rendu docile,
Forçât la terre avare à devenir fertile.
Le chardon importun hériſſa les guérets;
Le ſerpent venimeux rampa dans les forêts:
La Canicule en feu déſola les campagnes:
L'Aquilon en fureur gronda ſur les montagnes.
Alors, pour ſe couvrir durant l'âpre ſaiſon,
Il fallut aux brebis dérober leur toiſon.

Non raſtros patietur humus, non vinea falcem,
Robuſtus quoque jam tauris juga ſolvet arator.

Le même Poëte, *Georg.* I. v. 127.

——— ——— ——— *Ipſaque tellus*
Omnia liberius, nullo poſcente, ferebat.
Ille malum virus ſerpentibus addidit atris,
Prædarique lupos juſſit, pontumque moveri.
Mellaque decuſſit foliis, ignemque removit,
Et paſſim rivis currentia vina repreſſit. . . . .

vers 150.

Mox & frumentis labor additus, ut mala culmos
Eſſet rubigo, ſegnisque horreret in arvis
Carduus:

Ovide, *Metamorph.* L. I. v. 100.

Mollia ſecura peragebant otia mentes.

La Peſte en même temps, la Guerre & la Famine
Des malheureux Humains jurerent la ruine:
Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
Que la mauvaiſe honte exerça dans les cœurs.
De ce nid à l'inſtant ſortirent tous les vices.
L'Avare des premiers en proie à ſes caprices,
Dans un infame gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.
L'Honneur & la Vertu n'oſerent plus paroître.
La Piété chercha les Deſerts & le Cloître.
Depuis on n'a point vû de cœur ſi détaché,
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché.
Triſte & funeſte effet du premier de nos crimes!
Moi-même, ARNAULD, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des Mortels par la honte abattu,
En vain j'arme contre elle une foible vertu.

Ipſa quoque immunis, raſtroque intacta, nec ullis
Saucia vomeribus, per ſe dabat omnia Tellus. . . . .
Mox etiam fruges tellus inarata ferebat:
Nec renovatus ager gravidis canebat ariſtis.
Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant,
Flavaque de viridi ſtillabant ilice mella.
Poſtquam Saturno &c.

Et Horace, *Epod.* XVI. v. 43.

Reddit ubi Cererem tellus inarata quotannis,
Et imputata floret usque vinea.
&c.

VERS 60. *Traçât à pas tardifs un pénible ſillon.*) Ce vers marque bien la démarche peſante d'un bœuf. *Un pénible ſillon:* Cette figure eſt ſemblable à *l'hérétique douleur,* du douzieme vers; & au *lit effronté,* de la Satire X. vers 345.

VERS 80. *Pour toute honte alors compta la pauvreté.*) Un Prélat, qui d'ailleurs avoit du mérite, avoit pris le caractère exprimé dans ce vers.

Ainſi toûjours douteux, chancelant & volage,
A peine du limon, où le vice m'engage,
J'arrache un pied timide, & ſors en m'agitant,
Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'inſtant.
Car ſi, comme aujourd'hui, quelque rayon de zele
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un geſte, d'un regard je me ſens alarmer;
Et même ſur ces vers, que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

Il ne faiſoit cas d'un homme qu'à proportion du bien qu'il avoit: faiſant conſiſter tout le mérite & tout l'honneur dans les richeſſes.

IMIT. Vers 90. *A peine du limon* &c.) Horace, Livre II. Satire VII. vers 27.

Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.

VERS 92. *Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'inſtant.*) L'Auteur avoit ainſi exprimé ſa penſée :

A peine du limon, où le vice m'engage,
J'arrache un pied timide, ...
Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'inſtant.

La difficulté étoit d'achever le ſecond vers. Il conſulta Mr. RACINE, qui trouva la choſe très-difficile. Cependant Mr. Despreaux lui dit le lendemain la fin du vers: *& ſors en m'agitant.* Cette fin eſt d'autant plus belle, qu'elle fait une image qui n'eſt pas dans le vers d'Horace :

Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.

ÉPITRE IV.

AU ROI.

En vain, pour Te louer, ma Muſe toûjours prête,
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête:
Ce pays, où cent murs n'ont pû Te réſiſter,
GRAND ROI, n'eſt pas en Vers ſi facile à domter.
Des Villes, que Tu prends, les noms durs & barbares
N'offrent de toutes parts que ſyllabes bizarres;
Et, l'oreille effrayée, il faut depuis l'Iſſel,

R v

Les marques de bonté & de diſtinction que le Roi donna à Mr. Despreaux, la premiere fois qu'il eut l'honneur de paroître devant Sa Majeſté, * lui avoient inſpiré une vive reconnoiſſance. Les conquêtes de ce Grand Roi fournirent bientôt au Poëte une occaſion de ſignaler ſon zele. En 1672. Sa Majeſté fit en Perſonne la Campagne de Hollande, l'une des plus glorieuſes de ſon regne. Dans cette Campagne, qui ne dura qu'environ deux mois, le Roi conquit trois Provinces, & prit plus de quarante Villes: ſon Armée paſſa le Rhin à la vûe des Ennemis qui gardoient le rivage oppoſé; Amſterdam, cette riche & ſuperbe ville, fut ſur le point de ſe ſoumettre à la domination du Roi; & peu s'en fallut qu'il ne ſe rendit le maître de tout le reſte de la Hollande. Parmi de ſi grands évênemens, notre Poëte choiſit le paſſage du Rhin, comme le ſujet le plus brillant, & par conſéquent le plus ſuſceptible des ornemens de la Poëſie. Cette action ſe paſſa le 12. de Juin 1672. L'Épitre fut compoſée au mois de Juillet ſuivant, & imprimée au mois d'Août. Elle eſt la ſeconde ſelon l'ordre du temps.

CHANG. Vers 7. *Et l'oreille effrayée*, &c.) Dans les premieres éditions il y avoit:

Pour trouver un beau mot, des rives de l'Iſſel,
Il faut toûjours bronchant, courir juſqu'au Teſſel.

Dans l'édition de 1683.

Pour trouver un beau mot, il faut depuis l'Iſſel,
Sans pouvoir s'arrêter, courir juſqu'au Teſſel.

Dans celle de 1694.

On a beau s'exciter: il faut depuis l'Iſſel,
Pour trouver un beau mot, &c.

Enfin dans la derniere de 1701.

Et, l'oreille effrayée, il faut &c.

Ibid. —— *Il faut depuis l'Iſſel*, &c.) Riviere des Pays-Bas, qui ſe

* *Voyez la note ſur le dernier vers de l'Épitre I.*

Pour trouver un beau mot, courir juſqu'au Teſſel.
Oui, par-tout de ſon nom chaque Place munie,
Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie.
Et qui peut, ſans frémir, aborder Woërden?
Quel Vers ne tomberoit au ſeul nom de Heusden?
Quelle Muſe à rimer en tous lieux diſpoſée,
Oſeroit approcher des bords du Zuiderzée?
Comment en Vers heureux aſſiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg;
Il n'eſt Fort entre ceux que Tu prends par centaines,
Qui ne puiſſe arrêter un Rimeur ſix ſemaines:
Et par-tout ſur le Whal, ainſi que ſur le Leck,

jette dans le Zuider-zée, ou la Mer du Sud. Cette Riviere reçoit les eaux du Rhin par un canal qui fut tiré depuis Arnheim juſqu'à Doesbourg, par Druſus, Pere de l'Empereur Claude, & de Germanicus. Le Prince d'Orange, qui commandoit les Troupes des Hollandois, abandonna l'*Iſſel*, le 22. de Juin, 1672.

VERS 8. —— *Courir juſqu'au Teſſel.*) Isle de la Hollande, dans l'Océan Germanique, à l'entrée du Golphe nommé le Zuider-zée.

VERS 11. —— *Aborder Woërden?*) Ville du côté de Hollande, ſituée ſur le Rhin.

CHANG. Vers 12. —— *Au ſeul nom de Heusden?*) Dans les premieres éditions on liſoit: *Narden.*

Ibid. —— *Au ſeul nom de Heusden?*) Autre ville de la même Province près de la Meuſe.

VERS 14. —— *Des bords du Zuider-zée.*) Le *Zuider-zée* eſt un grand Golphe entre les Provinces de Friſe, d'Over-Iſſel, de Gueldre & de Hollande. Anciennement c'étoit un Lac & des Marais, formés par la branche Septentrionale du Rhin jointe à l'Iſſel; & les anciens Géographes le nommoient *Flevus*, ou *Flevilacus*. Les eaux de la Mer ont dans la ſuite couvert & inondé tous ces marais, & il s'en eſt formé le Zuider-zée: *Mare Auſtrinum, Sinus Auſtrinus.* En Flamand, *Zuid*, ſignifie le Sud; & *Zée*, la Mer.

VERS 15. —— *Aſſiéger Doësbourg.*] Les Hollandois prononcent *Dousbourg*: Ville du Comté de Zutphen, ſituée à l'endroit où les eaux du Rhin ſe joignent à l'Iſſel par le canal de Druſus: *Druſiburgum.* Cette Ville fut priſe le 22. de Juin, 1672. par MONSIEUR, Frere du Roi.

VERS 16. *Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg.*] *Zutphen*: Ville Capitale du Comté de Zutphen, priſe par MONSIEUR, le 26. de Juin. *Wageninghen, Harderwic*: Villes du Duché de Gueldre,

Le vers eſt en déroute, & le Poëte à ſec.
Encor, ſi Tes exploits, moins grands & moins rapides,
Laiſſoient prendre courage à nos Muſes timides,
Peut-être avec le temps, à force d'y rêver,
Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous ſauver.
Mais dès qu'on veut tenter cette vaſte carriere,
Pégaſe s'effarouche & recule en arriere:
Mon Apollon s'étonne & Nimegue eſt à Toi,
Que ma Muſe eſt encore au camp devant Orſoy.
Aujourd'hui toutefois mon zele m'encourage;
Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux paſſage.
Un trop juſte devoir veut que nous l'eſſayons.

qui ſe rendirent au Roi, les 22. & 23. de Juin. *Knotzembourg*, eſt un Fort, ſitué ſur le Wahal, vis-à-vis de Nimegue: il eſt auſſi nommé *le Fort de Nimegue*. Il fut aſſiégé le 13. de Juin, & pris le 17. par Mr. de Turenne.

VERS 19. *Et par-tout ſur le Whal, ainſi que ſur le Leck.*] Le Wahal & le Leck, ſont deux branches du Rhin qui ſe mêlent avec la Meuſe.

VERS 24. *Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous ſauver.*) L'Auteur donne ici l'exemple avec le précepte; car cette Épitre eſt un jeu d'eſprit, par lequel il ſe ſauve de la difficulté, en la montrant.

VERS 27. —— *Et Nimègue eſt à Toi.*) Ville conſidérable des Provinces-Unies, Capitale du Duché de Gueldre. Elle fut priſe le 9. de Juillet, 1672. par Mr. de Turenne, après ſix jours de ſiege. Cette Ville eſt fameuſe par la Paix générale qui y fut conclue en 1678. entre la France, l'Eſpagne, & les Provinces-Unies; & en 1679. entre la France & l'Empire.

VERS 28. —— *Au Camp devant Orſoy.*) Ville & place forte ſur la rive gauche du Rhin, dans le Duché de Clèves. Au commencement de la Campagne, le Roi fit aſſiéger *Orſoy*, le premier de Juin, & le prit en deux jours. Sa Majeſté tint long-temps ſon Camp devant cette Place après qu'elle eut été priſe, de ſorte que les Gazettes & les Lettres particulieres, datoient toujours, *du Camp devant Orſoy*. C'eſt à quoi l'Auteur fait alluſion.

CHANG. Vers 31. *Un trop juſte devoir* &c.) Premieres éditions:

Le malheur ſera grand, ſi nous nous
y noyons.

Édition de 1694.

Il fait beau s'y noyer, ſi nous nous
y noyons.

Édition de 1701.

Un trop juſte devoir &c.

Muſes, pour le tracer, cherchez tous vos crayons.
Car, puiſqu'en cet exploit tout paroît incroyable,
Que la Vérité pure y reſſemble à la Fable,
De tous vos ornemens vous pouvez l'égayer.
Venez donc, & ſur-tout gardez bien d'ennuyer.
Vous ſavez des grands Vers les diſgraces tragiques,
Et ſouvent on ennuye en termes magnifiques.
Au pied du mont Adulle, entre mille roſeaux,
Le Rhin tranquille & fier du progrès de ſes eaux,
Appuyé d'une main ſur ſon urne penchante,
Dormoit au bruit flatteur de ſon onde naiſſante;
Lors qu'un cri tout-à-coup ſuivi de mille cris,
Vient d'un calme ſi doux retirer ſes eſprits.
Il ſe trouble, il regarde, & par-tout ſur ſes rives

VERS 39. *Au pied du mont Adulle.*) Montagne, d'où le Rhin prend ſa ſource: *Adula* ſelon Ptolémée, & Strabon. On l'appelle maintenant le *Mont St. Godart.* Le Poëte a employé le nom ancien, ſoit parce qu'il eſt plus beau & plus poëtique, ſoit auſſi parce que voulant parler du Dieu du Rhin & des Naïades, il auroit fait un anachroniſme poëtique s'il en avoit uſé autrement. Le lieu particulier où eſt la principale Source du Rhin (car il y en a deux) eſt une montagne qui fait partie du Mont St. Godart, & qui eſt appellée *Vogel-berg*, ou *Monte d'Uccello*; le mont de l'Oiſeau: *Avicula.* Ce dernier mot a été peut-être formé d'*Adula.*

VERS 50. *A de ſes bords fameux flétri l'antique gloire.*) MOLIERE n'approuva pas ce vers, parce qu'il ſignifie, que la préſence du Roi a déshonoré le Fleuve du Rhin. L'Auteur lui repréſenta, que ce ſont les Naïades de ce Fleuve qui parlent du Héros de la France, comme d'un Ennemi qui veut ſoumettre à ſon joug leur Empire; qu'ainſi il eſt naturel qu'elles diſent, que *Louis a flétri l'ancienne gloire du Rhin.* Mais Moliere ne ſe rendit pas.

VERS 51. *Que Rhimberg & Weſel terraſſés en deux jours.*) Ces deux Villes ſont ſituées ſur le Rhin: l'une ſur la rive gauche du Fleuve, & l'autre ſur la rive droite. *Weſel* eſt une Ville du Duché de Cleves, qui appartenoit aux Hollandois depuis l'an 1629. & le Prince de Condé la prit le 4. de Juin, 1672. après deux jours de Siege. *Rhimberg* étoit auſſi ſous la domination des Hollandois, & fut pris le 6. du même mois.

VERS 55. *Il marche vers Tholus.*) Village ſur la rive gauche du Rhin au-deſſus du Fort de Skink, à la pointe du *Betaw.* *Tolhuis*, en

Il voit fuir à grands pas ſes Naïades craintives,
Qui toutes accourant vers leur humide Roi,
Par un récit affreux redoublent ſon effroi.
Il apprend qu'un Héros, conduit par la Victoire,
A de ſes bords fameux flétri l'antique gloire;
Que Rhimberg & Weſel, terraſſés en deux jours,
D'un joug déja prochain menacent tout ſon cours.
Nous l'avons vû, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournés contre ſa tête.
Il marche vers Tholus, & tes flots en courroux
Au prix de ſa fureur ſont tranquilles & doux.
Il a de Jupiter la taille & le viſage;
Et depuis ce Romain, dont l'inſolent paſſage
Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,

Langage Flamand, ſignifie: *un Bureau où l'on reçoit les péages.* C'eſt en cet endroit que les François paſſerent le Rhin à la nage.

VERS 57. *Il a de Jupiter la taille & le viſage.*) Louis XIV. eſt ici comparé à Jupiter, mais c'eſt à Jupiter foudroyant & exterminateur. Ainſi cette comparaiſon eſt bien plus glorieuſe que ſi le Poëte avoit dit, que le Roi reſſembloit au Dieu Mars comme quelques Critiques le vouloient: car Mars n'eſt qu'un Dieu ſubalterne. Homere donne au Roi Agamemnon, la tête & les yeux de Jupiter quand il lance la foudre. *Iliade II. v. 478.*

VERS 58. *Et depuis ce Romain, dont l'inſolent paſſage, Sur un pont en deux jours* &c.) JULES CÉSAR faiſant la guerre dans les Gaules, paſſa deux fois le Rhin pour aller châtier les Peuples d'Allemagne, qui avoient envoyé du ſecours aux Gaulois. La premiere fois ſon armée paſſa ſur un pont, pour la conſtruction duquel il employa dix jours de temps, * & non pas deux jours, comme le dit ici notre Poëte. Je lui fis faire cette obſervation, dans une Lettre que je lui écrivis le 4. d'Avril, 1703. „Au fond cette circonſtance eſt aſſez indifférente, *lui dis-je*, mais il ſemble que vous auriez dû marquer un peu plus d'exactitude dans le fait hiſtorique. Elle tourne même à la gloire du Roi, qui a fait en un moment, ce que le plus grand Capitaine de l'Empire Romain n'a pû faire qu'en dix jours, & avec le ſecours d'un pont."

* *Comment. de Céſar, L. 4. ch. 2. & L. 6. Plutarq. Vie de Jules Céſar, ch. 7.*

Jamais rien de ſi grand n'a paru ſur tes bords.
Le Rhin tremble & frémit à ces triſtes nouvelles;
Le feu ſort à travers ſes humides prunelles.
C'eſt donc trop peu, dit-il, que l'Eſcaut en deux mois
Ait appris à couler ſous de nouvelles loix;
Et de mille remparts mon onde environnée
De ces Fleuves ſans nom ſuivra la deſtinée?
Ah! périſſent mes eaux, ou par d'illuſtres coups
Montrons qui doit céder des Mortels ou de Nous.
A ces mots eſſuyant ſa barbe limoneuſe,
Il prend d'un vieux Guerrier la figure poudreuſe.

Mr. Despreaux me fit cette réponſe le 8. du même mois. „Je „n'ai jamais voulu dire, que Jules „Céſar n'ait mis que deux jours à „ramaſſer & à lier enſemble les ma„tériaux dont il fit conſtruire le „pont ſur lequel il paſſa le Rhin. „Il n'eſt queſtion dans mes vers que „du temps qu'il mit a faire paſſer „ſes troupes ſur ce pont, & je ne „ſais même s'il y employa deux „jours. Le Roi, quand il paſſa le „Rhin, fit amener un très-grand „nombre de Bateaux de cuivre, „qu'on avoit été plus de deux mois „à conſtruire, & ſur un deſquels „même Mr. le Prince & Mr. le Duc „paſſerent. Mais qu'eſt-ce que cela „fait à la rapidité avec laquelle „toutes ſes troupes traverſerent le „Fleuve; puis qu'il eſt certain, que „toute ſon armée paſſa comme celle „de Jules Céſar, avec tout ſon ba„gage, en moins de deux jours? „Voilà ce que veut dire le vers: „*Sur un pont en deux jours trompa„tous tes efforts.* En effet, quel ſens „autrement pourroit-on donner à „ces mots: *Trompa tous tes efforts?* „Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à „détruire le pont que faiſoit con„ſtruire Jules Céſar, lors que les „bateaux étoient encore ſur le chan„tier? Il faudroit pour cela qu'il „ſe fût débordé: encore auroit-il „été pris pour dupe, ſi Céſar avoit „mis ſes atteliers ſur une hauteur. „Vous voyez donc bien, Monſieur, „qu'il faut laiſſer, *deux jours*; parce„que, ſi je mettois *dix jours*, cela „ſeroit fort ridicule, & je donne„rois aux Lecteurs une idée fort „abſurde de Céſar, en diſant comme „une grande choſe, qu'il avoit em„ployé dix jours à faire paſſer une „armée de trente mille hommes: „donnant par-là aux Allemands tout „le temps qu'il leur falloit pour „s'oppoſer à ſon paſſage. Ajoutez, „que ces façons de parler, *en deux „jours*, *en trois jours*, ne veulent „dire que *très-promptement*, *en moins „de rien*. Voilà, je crois, Monſieur, „de quoi contenter votre critique. „Vous me ferez plaiſir de m'en „faire beaucoup de pareilles; parce „que cela donne occaſion, comme „vous voyez, à écrire des Diſſer„tations aſſez curieuſes.

VERS 64. *Ait appris à couler ſous de nouvelles loix.*) En l'année 1667. le Roi avoit conquis une partie de

Son front cicatricé rend ſon air furieux,
Et l'ardeur du combat étincelle en ſes yeux.
En ce moment il part, & couvert d'une nue,
Du fameux Fort de Skink prend la route connue.
Là contemplant ſon cours, il voit de toutes parts
Ses pâles Défenſeurs par la frayeur épars.
Il voit cent bataillons, qui loin de ſe défendre,
Attendent ſur des murs l'Ennemi pour ſe rendre.
Confus, il les aborde, & renforçant ſa voix:
Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois,
Eſt-ce ainſi que votre ame aux périls aguerrie,

ſa Flandre qui eſt arroſée par l'Eſcaut.

IMIT. Vers 69. —— *Eſſuyant ſa barbe limoneuſe.*) C'eſt le *Rheni luteum caput* d'Horace, Livre I. Satire X. vers 37.

VERS 71. *Son front cicatricé.*) Quelques-uns ont prétendu, qu'il auroit fallu dire, *cicatriſé*. Mais ils n'ont pas pris garde que *cicatriſé* ſe dit d'une plaie, qui commence à ſe fermer: au lieu que *cicatricé* ſignifie: *couvert de cicatrices, recouſu en divers endroits.*

VERS 74. *Du fameux Fort de Skink.*) Le Fort de *Skink*; ou de *Schenk* [*Schenken-Schanze*] eſt conſidérable, tant par ſes Fortifications que par ſa ſituation avantageuſe. Il eſt ſitué à la pointe de l'Iſle de Bétaw, ou Bétuwe, qui eſt l'endroit où le Rhin ſe diviſe: Les États de Hollande firent bâtir ce Fort par le Colonel MARTIN SCHENK, l'an 1586. *Voyez la note ſur le vers* 148. *de cette Épître.*

CHANG. Vers 80. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*) Dans la premiere édition, il y avoit: *du deſtin de deux Rois.*

Ibid. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*] Ce vers contient une ironie très-amère. Les Hollandois s'étoient vantés d'avoir obligé le Roi de France à faire la Paix avec l'Eſpagne, par le Traité d'Aix la Chapelle. Ils avoient même fait frapper une Médaille en 1668. dans laquelle ils prenoient les titres faſtueux d'*Arbitres des Rois*, de *Réformateurs de la Religion*, de *Protecteurs des Loix*, & pluſieurs autres. Cette Médaille repréſente d'un côté la Liberté Batavique avec ſes Symboles, & au revers on lit cette Inſcription, qui contient tous ces titres ambitieux: ASSERTIS LEGIBUS. EMENDATIS SACRIS, ADJUTIS, DEFENSIS, CONCILIATIS REGIBUS. VINDICATA MARIUM LIBERTATE. PACE EGREGIA VIRTUTE ARMORUM PARTA, STABILITA ORBIS EUROPÆI QUIETE. —— NUMISMA HOC. S. F. B. C. F. CIↃ. IↃC. LXVIII. Le Roi fut fort indigné de la fierté de ces Républicains, qui par ces éloges faſtueux vouloient ſe donner la gloire des évènemens de ce temps-là.

Soûtient ſur ces remparts l'honneur & la patrie?
Votre Ennemi ſuperbe, en cet inſtant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux.
Du moins en vous montrant ſur la rive oppoſée,
N'oſeriez-vous ſaiſir une victoire aiſée?
Allez, vils Combattans, inutiles Soldats,
Laiſſez-là ces mouſquets trop peſans pour vos bras;
Et la faux à la main parmi vos marécages,
Allez couper vos joncs, & preſſer vos laitages;
Ou gardant les ſeuls bords qui vous peuvent couvrir,
Avec moi, de ce pas, venez vaincre ou mourir.
Ce diſcours d'un Guerrier que la colere enflamme,
Reſſuſcite l'Honneur déja mort en leur ame;

Et

§. Le Commentateur prétend, que dans cette Médaille, les Hollandois „prenoient les titres faſtueux d'*Arbitres des Rois*, de *Réformateurs de „la Religion*, de *Protecteurs des Loix*:“ mais les expreſſions dont ils ſe ſont ſervis veulent ſeulement dire, que les États des Provinces Unies avoient *aſſuré leurs Loix; reformé les Abus de leur Religion; aſſiſté, défendu & reconcilié des Rois*, &c. Voici comment Mr. Bizot a traduit cette Inſcription, dans ſon *Hiſtoire Métallique de la République de Hollande*, p. 271. de l'édition de Paris: *Après avoir aſſuré les Loix, reformé les Abus de la Religion, aſſiſté, défendu & reconcilié les Rois, rendu la Liberté aux Mers, fait faire par la force des Armes une Paix glorieuſe, & rétabli le repos de l'Europe; les États des Provinces-Unies ont fait frapper cette Médaille en* 1668. DU MONTEIL.

VERS 82. —— *L'honneur & la patrie.*) Il y avoit ſur les Drapeaux des Hollandois: *Pro honore & patria.*

VERS 89. *Et la faux à la main*, &c.) Ces deux vers diſent bien noblement une choſe bien petite, & bien baſſe. Voilà le fort de la Poëſie. Cependant la phraſe n'eſt pas tout-à-fait réguliere, car *la faux à la main* ſert bien à couper les joncs, mais non pas *à preſſer les laitages*. L'Auteur y avoit bien pris garde, & avoit eſſayé pluſieurs fois d'y remédier. Il diſoit à ce propos: *Non ſeulement je n'ai pu venir à bout de le dire mieux, mais je n'ai pu le dire autrement.*

VERS 99. *Par ſon ordre Grammont*, &c.) Mr. le Comte de GUICHE, fils aîné du Maréchal de GRAMMONT, fut le premier qui tenta le paſſage. Il étoit Lieutenant Général de l'Armée de Mr. le Prince; & le Roi lui commanda de voir, s'il trouveroit un gué dans le Rhin, pour aller aux Ennemis, qui paroiſſoient de l'autre côté. Il vint rapporter au Roi qu'il avoit trouvé un gué facile vers Tolhuis, & promit de paſſer à la tête de la

Ca

Et leurs cœurs s'allumant d'un reſte de chaleur,
La Honte fait en eux l'effet de la Valeur.
Ils marchent droit au Fleuve, où LOUIS en perſonne
Déja prêt à paſſer, inſtruit, diſpoſe, ordonne.
Par ſon ordre Grammont le premier dans les flots
S'avance ſoûtenu des regards du Héros.
Son courſier écumant ſous ſon Maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel le ſuit de près: ſous ce Chef redouté
Marche des Cuiraſſiers l'eſcadron indomté.
Mais déja devant eux une chaleur guerriere
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguiere,
Vivonne, Nantouillet, & Coiſlin, & Salart:

Cavalerie. La vérité étoit pourtant qu'il n'y avoit point de gué: de ſorte que l'armée fut obligée de traverſer une bonne partie du Rhin à la nage: mais le Comte de Guiche, qui avoit ſervi en Pologne, s'y étoit accoutumé à paſſer ainſi les plus profondes Rivieres, à l'exemple des Polonois.

VERS 103. *Revel le ſuit de près.*) Le Marquis de REVEL, Colonel des Cuiraſſiers, frere de Mr. le Comte de Broglio. Il fut bleſſé de trois coups d'épée, dans l'action qui ſuivit le paſſage du Rhin.

VERS 106. —— *Le bouillant Lesdiguiere.*) Mr. le Comte de Saux. FRANÇOIS EMANUEL DE BLANCHEFORT DE BONNE DE CREQUI, Duc de LESDIGUIERES, Pair de France, Comte de SAUX, Gouverneur de Dauphiné, mort en 1681. Pendant le paſſage du Rhin, il fut bleſſé, mais il ne laiſſa pas d'avancer toûjours & ne perdit point ſon rang; de maniere qu'il ſortit de l'eau le premier, & donna le premier coup. Sa valeur ſe fit beaucoup remarquer dans cette action: Il montoit un cheval blanc, qui fut tué ſous lui.

VERS 107. *Vivonne, Nantouillet, & Coiſlin, & Salart.*) *Vivonne:* LOUIS VICTOR DE ROCHECHOUART, Duc de MORTEMAR & de VIVONNE, &c. alors Général des Galeres de France, depuis l'an 1669. & enſuite Maréchal de France, en 1675. Il mourut au mois de Septembre 1688. *Nantouillet:* le Chevalier de NANTOUILLET, ami particulier de notre Auteur, auſſi bien que Mr. de Vivonne. *Coiſlin:* ARMAND DU CAMBOUT, Duc de Coiſlin. Il reçut pluſieurs coups après avoir paſſé le Rhin. Il eſt mort le 16. de Septembre, 1702. âgé de 67. ans. Il étoit Pair de France, & Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit.

Chacun d'eux au péril veut la premiere part.
Vendôme, que ſoûtient l'orgueil de ſa naiſſance,
Au même inſtant dans l'onde impatient s'élance.
La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblans ſous un ſi noble poids.
LOUIS les animant du feu de ſon courage,
Se plaint de ſa Grandeur, qui l'attache au rivage.
Par ſes ſoins cependant trente légers vaiſſeaux
D'un tranchant aviron déja coupent les eaux.
Cent Guerriers s'y jettant ſignalent leur audace.
Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace.

VERS 109. *Vendôme, que ſoûtient l'orgueil de ſa naiſſance.*] Mr. le Chevalier de VENDÔME. Quoi qu'il n'eût pas encore dix-ſept ans, il ne laiſſa pas de traverſer le Rhin à cheval: il gagna même un Drapeau & un Etendart, qu'il apporta au Roi.

VERS 111. *La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois.) La Salle:* Le Marquis de LA SALLE fut des premiers à paſſer le Rhin. Mais les Cuiraſſiers ayant eu ordre de ſe jetter à l'eau, & de paſſer, ils le firent ſi bruſquement qu'ayant rencontré Mr. de la Salle devant eux, ils le bleſſerent de cinq coups, croyant, qu'il étoit Hollandois, quoi qu'il fût habillé à la Françoiſe, & qu'il eût l'écharpe blanche. *Beringhen:* Le Marquis de BERINGHEN, Premier Ecuyer du Roi, & Colonel du Régiment Dauphin. Son cheval ne voulant point paſſer, il ſe jetta dans le Bateau de Mr. le Prince. Après le paſſage il ſe battit vigoureuſement, & reçut un coup de mouſquet dans la mamelle droite, & pluſieurs coups dans ſes habits. *Nogent:* ARNAULD DE BAUTRU, Comte de NOGENT, Capitaine des Gardes de la Porte, Lieutenant Général au Gouvernement d'Auvergne, Maître de la Garde-robe, & Maréchal de Camp des Armées du Roi. Il fut tué au paſſage du Rhin, d'un coup de mouſquet à la tête, & ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe de Zevenart, village de Gueldre. *Cavois:* LOUIS D'OGER, Marquis de CAVOIS, depuis Grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, étoit d'une famille illuſtre de Picardie. Il commença à ſe faire connoître ſous le nom du *Chevalier de Cavois*, par une action de grand éclat. Dans le Combat Naval que la Flotte Angloiſe gagna contre les Hollandois, au mois d'Août, 1666. il étoit ſur le Bord de l'Amiral RUYTER, avec Mrs. le Chevalier de Lorraine, le Chevalier de Coiſlin, duquel on vient de parler, & de Buſca. Ruyter accablé par le nombre, faiſoit une retraite glorieuſe; mais un Brûlot Anglois, qui venoit à lui, l'auroit fait périr indubitablement, ſi le Chevalier de Cavois ne l'avoit empêché, en allant avec les trois autres Seigneurs François, couper les cables de la chaloupe du Brûlot.

Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'inſtant,
Et pleut de toutes parts ſur l'eſcadron flottant.
Du ſalpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume;
Et des coups redoublés tout le rivage fume.
Déja du plomb mortel plus d'un Brave eſt atteint:
Sous les fougueux courſiers l'Onde écume & ſe plaint,
De tant de coups affreux la tempête orageuſe
Tient un temps ſur les eaux la fortune douteuſe.
Mais LOUIS d'un regard ſait bientôt la fixer.
Le Deſtin à ſes yeux n'oſeroit balancer.
Bientôt avec Grammont courent Mars & Bellone;

Il repaſſa au travers des Ennemis, & vint rejoindre l'Amiral qu'il avoit ſauvé. Il ſe diſtingua encore au paſſage du Rhin.

VERS 115. —— *Trente légers vaiſſeaux.*) Des bateaux de Cuivre, dont nous avons parlé ſur le vers 58.

VERS 119. *Il s'avance en courroux.*] Ceci n'eſt point dit au hazard: car dans le temps du paſſage, & pendant la nuit précédente les eaux du Fleuve furent extrêmement agitées par le vent.

VERS 121. *Du ſalpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume.*) L'Auteur m'a dit, qu'il étoit le premier de nos Poëtes qui eût parlé en vers de l'Artillerie moderne, & de ce qui en dépend: comme les Canons, les Bombes, la Poudre, le Salpêtre; dont les noms ſont pour le moins auſſi beaux & les images auſſi magnifiques que celles des dards, des fleches, des boucliers, & des autres armes anciennes. Si la poudre à canon avoit été en uſage dans l'Antiquité, Homere & Virgile en auroient fait ſans doute les plus grands ornemens de leurs Poëmes. En effet peut-on voir de plus belle Poëſie que celle-ci?

C'étoit peu que ſa main, conduite par l'Enfer,
Eût paîtri le ſalpêtre, eût aiguiſé le fer. &c. Satire VIII. v. 153.

De cent foudres d'airain tournés contre ſa tête, &c. Ép. IV. v. 54.

Du ſalpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume, &c. vers 121.

Et les bombes dans les airs
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant ſur la terre,
Vouloir s'ouvrir les Enfers. Ode ſur Namur, St. 10.

Ces images ſont d'autant plus belles, qu'elles ſont vraies, au lieu que ſi le Poëte avoit parlé de javelots & de dards, ſes peintures & ſes deſcriptions auroient été fauſſes.

VERS 129. & 130. *Bien-tôt avec Grammont courent Mars & Bellone. Le*

Le Rhin à leur aſpect d'épouvante friſſonne:
Quand pour nouvelle alarme à ſes eſprits glacés,
Un bruit s'épand, qu'Enguien & Condé ſont paſſés:
Condé, dont le ſeul nom fait tomber les murailles,
Force les eſcadrons, & gagne les batailles:
Enguien, de ſon hymen le ſeul & digne fruit,
Par lui dès ſon enfance à la Victoire inſtruit.
L'Ennemi renverſé fuit & gagne la plaine.
Le Dieu lui-même céde au torrent qui l'entraîne,
Et ſeul, déſeſpéré, pleurant ſes vains efforts,
Abandonne à LOUIS la victoire & ſes bords.

Rhin à leur aſpect &c.] On ſuppoſe ici, que le Dieu du Rhin combat à la tête des Hollandois, contre les Troupes Françoiſes. Dans cette ſuppoſition, ce ſeroit pécher contre la vraiſemblance, que de faire vaincre un Dieu par de ſimples Mortels. Le Poëte feint donc, que Mars & Bellone, qui ſont des Divinités ſupérieures au Dieu du Rhin, ſe joignent au Comte de Guiche, pour combattre ce Dieu. Avec un tel ſecours, il eſt de la regle, que les François aient l'avantage. C'eſt ainſi qu'Homere réleve la valeur de ſes Héros, en intéreſſant preſque toûjours quelque Divinité dans leurs combats. Dans celui de Diomede contre Mars & Venus, Diomede eſt ſoutenu par Minerve. *Iliade, Liv. V.* Ailleurs ce Poëte donne à Hector, Neptune pour Antagoniſte; & à Ajax, il oppoſe Hector ſoûtenu par Apollon, & enſuite par Jupiter: *Mais Ajax avec toute ſa valeur*, dit Homere, *ne pouvoit repouſſer Hector, qui étoit ſecondé par un Dieu.* Iliade L. XV. Dans tous ces combats Homere garde une exacte ſubordination entre ces mêmes Dieux, quoi qu'oppoſés les uns aux autres: mettant toûjours la victoire du côté des Dieux ſupérieurs en puiſſance.

VERS 132. —— *Qu'Enguien & Condé ſont paſſés.*] *Condé:* Mr. le Prince de CONDÉ, LOUIS II. DE BOURBON, l'un des plus grands Capitaines de l'Europe. Il mourut le 11. de Décembre 1686. *Enguien:* Mr. le Duc d'ENGUIEN, ſon fils, HENRI-JULES DE BOURBON. Il mourut le 1. d'Avril, 1709.

VERS 133. *Condé, dont le ſeul nom fait tomber les murailles.*) Notre Auteur, en attribuant au ſeul nom du Prince de Condé, le pouvoir de renverſer les murailles, donne une idée ſublime de la réputation que ce Grand Prince s'étoit acquiſe par ſa valeur. Il fait alluſion à la maniere miraculeuſe, dont Dieu voulut que la ville de Jéricó fut priſe par Joſué; car les murailles de cette Ville tomberent d'elles-mê-

Du Fleuve ainſi domté la déroute éclatante
A Wurts juſqu'en ſon camp va porter l'épouvante:
Wurts, l'eſpoir du pays, & l'appui de ſes murs,
Wurts.... ah quel nom, GRAND ROI! quel Hector
que ce Wurts!
Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!
Bientôt on eût vû Skink dans mes Vers emporté,
De ſes fameux remparts démentir la fierté.
Bientôt.... mais Wurts s'oppoſe à l'ardeur qui m'anime.
Finiſſons, il eſt temps: auſſi-bien ſi la rime

mes, au ſeul bruit des trompettes. *Joſué VI.*

IMIT. Ibid. *Condé, dont le ſeul nom fait tomber les murailles.*] L'Auteur a eu en vûe ces deux vers du TASSONI:

Il magnanimo cor di Salinguerra,
Che fa del nome ſuo tremar la terra.

Secchia rapita, Cant. V. v. 38.

Dans le temps auquel il fit cette Épître, il travailloit à ſon Poëme du Lutrin: ainſi il étoit rempli de la lecture de tous les meilleurs Poëmes Épiques, tant Grecs & Latins, qu'Italiens. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle cette Épître IV. tient beaucoup de la nature du Poëme Épique.

VERS 142. *A Wurts juſqu'en ſon camp,* &c.) WURTS, Maréchal de Camp des Hollandois, commandoit le camp deſtiné à s'oppoſer au paſſage du Rhin; mais le Régiment des Cuiraſſiers ayant paſſé, les troupes de Wurts lâcherent le pied, ſitôt qu'elles eurent fait la premiere décharge: & ce ſuccès ayant donné courage à ceux, qui étoient encore dans l'eau, ils ſe hâterent de joindre les Cuiraſſiers, qui après avoir ainſi chaſſé les Ennemis, s'étoient arrêtés ſur le bord pour les attendre. *Wurts* étoit du Holſtein, d'une naiſſance médiocre. Il avoit acquis beaucoup de réputation en défendant Cracovie pour les Suédois contre les Impériaux. Il eſt mort à Hambourg.

VERS 148. *De ſes fameux remparts démentir la fierté.*) Le Fort de Skink fut aſſiégé par nos Troupes le 18. de Juin, & pris le 21. Les habitans du pays diſoient, que ce Fort étoit imprenable. Il avoit été ſurpris en 1636. par les Eſpagnols, qui s'en rendirent maîtres; & les Hollandois ne purent le reprendre qu'après un ſiege fameux, qui dura huit mois. Il n'y reſtoit plus que douze hommes qui ſe défendoient encore.

Alloit mal-à-propos m'engager dans Arnheim,
Je ne ſais pour ſortir de porte qu'Hildesheim.
O! que le Ciel ſoigneux de notre Poëſie,
GRAND ROI, ne nous fit-il plus voiſins de l'Aſie!
Bientôt victorieux de cent Peuples altiers,
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.
Il n'eſt plaine en ces lieux ſi ſéché & ſi ſtérile,
Qui ne ſoit en beaux mots par-tout riche & fertile.
Là plus d'un Bourg fameux par ſon antique nom
Vient offrir à l'oreille un agréable ſon.
Quel plaiſir de Te ſuivre aux rives du Scamandre!

VERS 151. —— *M'engager dans Arnheim.*) Ville conſidérable des Provinces Unies, dans le Duché de Gueldre. Elle fut priſe par nos troupes ſous le commandement de Mr. de Turenne, le 14. de Juin, 1672.

VERS 152. —— *De porte qu'Hildesheim.*) Petite ville de l'Électorat de Trêves.

VERS 154. —— *Plus voiſins de l'Aſie.*) De la Grece Aſiatique dans laquelle étoit ſituée la fameuſe Ville de Troye, ou d'Ilion.

VERS 158. *Qui ne ſoit en beaux mots par-tout riche & fertile*, &c.] Selon QUINTILIEN, la Langue Grecque étoit tellement au deſſus de la Latine, pour la douceur de la prononciation, que les Poëtes Latins employoient plus volontiers les noms Grecs, quand ils vouloient rendre leurs vers doux & faciles. *Tanto eſt Sermo Græcus Latino jucundior, ut noſtri Poëtæ quòties dulce carmen eſſe voluerunt, illorum id nominibus exornent.* Quintilien, *Inſtit.* L. XII. c. 10.

VERS 161. —— *Aux rives du Scamandre.*) Dans l'Édition de 1701. en petit volume, il y a: *de Scamandre*, mais c'eſt une faute d'impreſſion, & il faut lire: *du Scamandre*, comme il y a dans toutes les autres éditions. Voyez la Remarque ſur le vers 285. du Chant III. de l'Art poëtique.

§. VERS dernier. *Je T'attends dans deux ans aux bords de l'Helleſpont.*) Dans le ſecond Tome du *Mercure Hollandois, contenant les Conquêtes du Roi Louis XIV. dit le Grand, ſur les Provinces Unies des Pays-Bas; par le Sieur P. Louvet, de Beauvais, D. M. Conſeiller & Hiſtoriographe de S. A. R. Souveraine de Dombes*, imprimé à Lion en 1674, on trouve un petit Poëme ſur le paſſage du Rhin, où l'Auteur cite ce Vers de Mr. Despreaux, & pouſſe bien plus loin l'hyperbole:

Des temps & de nos jours un des premiers Oracles,
Dans un Style pompeux parlant de Tes miracles,
T'attend dedans deux ans au bord de l'Helleſpont:

D'y trouver d'Ilion la poëtique cendre:
De juger, ſi les Grecs, qui briſerent ſes tours,
Firent plus en dix ans que LOUIS en dix jours!
Mais pourquoi ſans raiſon déſeſpérer ma veine?
Eſt-il dans l'Univers de plage ſi lointaine,
Où Ta valeur, GRAND ROI, ne Te puiſſe porter,
Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter?
Non, non, ne faiſons plus de plaintes inutiles;
Puiſqu'ainſi dans deux mois Tu prends quarante Villes,
Aſſuré des bons Vers, dont Ton bras me répond,
Je T'attends dans deux ans aux bords de l'Helleſpont.

Ma Muſe plus hardie, & grand Roi, Te répond,
Que du moins Ta Valeur à nulle autre ſeconde,
Tonnera dans deux ans aux quatre coins du Monde.

DU MONTEIL.

IBID. *Je T'attends dans deux ans aux bords de l'Helleſpont.*] Après la publication de cette Épître, il revint à l'Auteur, que le Comte de BUSSI-RABUTIN en avoit fait une critique ſanglante. Mr. Despreaux réſolut de s'en venger, & il dit ſon deſſein à quelques perſonnes, par le moyen deſquelles Mr. de Buſſi en fut informé dans une de ſes terres où il étoit relégué. Ce Comte prit adroitement les devans pour prévenir la Satire. Dans cette vûe, le 20. d'Avril, 1673. il écrivit ſéparément au P. Rapin, & au Comte de Limoges, tous deux amis de Mr. Despreaux, pour les prier de voir ce Poëte, & de le détourner de ſon entrepriſe. Les Lettres ſuivantes diront ce qu'il en arriva.

* *Réponſe du Comte de* LIMOGES *au Comte de* BUSSI. A Paris, *le* 26. Avril, 1673.

„Auſſi-tôt que j'ai eu reçu votre »Lettre, Monſieur, j'ai été trouver »Despreaux, qui m'a dit, qu'il »m'étoit obligé de l'avis que je lui »donnois: Qu'il étoit votre ſervi»teur, qu'il l'avoit toûjours été, & »le ſeroit toute ſa vie. Qu'il étoit »vrai, que pendant ces vacations il »étoit à Bâville avec le P. Rapin; »Qu'il le pria de vous envoyer »ſon Épitre de ſa part avec un com»pliment. Que le P. Rapin lui avoit »dit, que vous lui aviez fait une ré»ponſe fort honnête à ce compli»ment; qu'à ſon retour à Paris »mille gens lui étoient venus dire, „que vous aviez écrit une Lettre »ſanglante contre lui, pleine de plai»ſanteries contre ſon Épitre, & »que cette Lettre couroit le monde. „Qu'il répondit à cela, qu'on la lui „montrât, & que ſi elle étoit telle,

* *Cette Lettre n'a point été imprimée.*

„il y répondroit, non seulement „pour justifier son Ouvrage, mais „encore pour avoir l'honneur d'en„trer en lice avec un tel combat„tant. Que personne ne la lui „ayant montrée, il n'y avoit pas „songé depuis: son seul dessein „étant de répondre par un Ouvrage „d'esprit justificatif, à un autre „Ouvrage qui avoit critiqué le sien, „mais sans y mêler les personnes. „Que quand vous auriez dit pis „que pendre de lui, il étoit trop „juste, & trop honnête homme, „pour ne vous pas toûjours esti„mer, & par conséquent, pour en „dire quelque chose qui pût vous „déplaire. Que les choses d'esprit „que vous aviez faites, sans „compter vos autres faits, étoient „dignes de l'estime de tout le „monde & dureroient même à la „postérité. . . . . Là-dessus il me „montra une pièce manuscrite que „Liniere avoit faite contre son „Épître, dans laquelle, après avoir „dit cent choses offensantes, il „ajoûte, que Mr. de Bussi en dit „bien d'autres plus fortes, dans „une Lettre qu'il a écrite à un „de ses amis. . . . . Despreaux „me dit ensuite, qu'on lui avoit „dit encore, que dans votre „Lettre il y avoit des choses un „peu contre le Roi, comme par „exemple, sur ce qu'il disoit, que „le Roi prendroit tant de Villes „qu'il ne le pourroit suivre, & „qu'il l'alloit attendre *aux bords de „l'Hellespont*; vous mettiez au bout: „*Tarare pon pon.* . . . . Il ajoûta, „en sortant, qu'il vous feroit un „compliment, s'il croyoit, que sa „Lettre fût bien reçûe, parce qu'il „savoit bien, qu'il n'y avoit point „d'avances qu'il ne dût faire pour „mériter l'honneur de vos bon„nes graces."

* *Lettre de Mr.* DESPREAUX *à Mr. de* BUSSI, du 25. Mai, 1673.

„Monsieur. J'avoue, que j'ai été „inquiet du bruit qui a couru, que „vous aviez écrit une Lettre par „laquelle vous me dechiriez moi & „l'Épitre que j'ai écrite au Roi sur „la Campagne de Hollande; car „outre le juste chagrin que j'avois „de me voir maltraiter par l'homme „du monde que j'estime & que j'ad„mire le plus, j'avois de la peine „à digérer le plaisir que cela alloit „faire à mes ennemis. Je n'en ai „pourtant jamais été bien persuadé. „Et le moyen de penser que „l'homme de la Cour qui a le plus „d'esprit, pût entrer dans les inté„rêts de l'Abbé Cotin, & se ré„soudre à avoir raison même avec „lui? La Lettre que vous avez „écrite à Mr. le Comte de Limoges, „a achevé de me désabuser, & je „vois bien, que tout ce bruit n'a été „qu'un artifice très-ridicule de mes „très-ridicules Ennemis. Mais „quelque mauvais dessein qu'ils „aient eu contre moi, je leur en ai „de l'obligation, puisque c'est ce „qui m'a attiré les paroles obli„geantes que vous avez écrites sur „mon sujet. Je vous supplie de „croire, que je sens cet honneur „comme je dois, & que je suis, &c.

† *Réponse du Comte de* BUSSI, A Chazeu, 30 Mai, 1673.

„Je ne saurois assez dignement „répondre à votre Lettre, Monsieur.

* *Cette Lettre a été imprimée dans la premiere partie des Nouvelles Lettres du Comte de Bussi*, in 12. *l'an* 1709. *pag.* 288. *avec quelques changemens que l'on a faits dans le tour & dans les paroles.* §. Ces Nouvelles Lettres ont été inférées dans l'Édition des Lettres du Comte de Bussi, faite à Amsterdam en 1715. où toutes les Lettres sont rangées selon l'ordre Chronologique. La Lettre citée ici se trouve à la page 383. du Tom. II. de cette Édition.

† *Cette Lettre n'a pas été imprimée.* §. On se trompe. On la trouvera à la page 385. du Tom. II. de l'Édition d'Amsterdam, que nous venons de citer.

„Elle eſt ſi pleine d'honnêtetés & „de louanges, que j'en ſuis confus. „Je vous dirai ſeulement, que je „n'ai rien vû de votre façon, que „je n'aie trouvé très-beau & très-„naturel; & que j'ai remarqué dans „vos Ouvrages un air d'honnête „homme que j'ai encore eſtimé plus „que tout le reſte. C'eſt ce qui m'a „fait ſouhaiter d'avoir commerce „avec vous: & puiſque l'occaſion „s'en préſente aujourd'hui, je vous „en demande la continuation, & „votre amitié, vous aſſûrant de la „mienne. Pour mon eſtime, vous „n'en devez pas douter, puiſque „vos ennemis mêmes vous l'ac-„cordent dans leur cœur, s'ils ne „ſont pas les plus ſottes gens du „monde.

ÉPITRE V.

A M. DE GUILLERAGUES, SECRETAIRE DU CABINET.

ESPRIT né pour la Cour, & Maître en l'art de plaire,
GUILLERAGUES, qui ſais & parler & te taire,
Apprends-moi, ſi je dois ou me taire, ou parler.
Faut-il dans la Satire encor me ſignaler,
Et dans ce champ fécond en plaiſantes malices,
Faire encore aux Auteurs redouter mes caprices?
Jadis, non ſans tumulte, on m'y vit éclater:
Quand mon eſprit plus jeune, & prompt à s'irriter,
Aſpiroit moins au nom de diſcret & de ſage:

LE ſujet de cette Épitre eſt *la Connoiſſance de ſoi-même.* L'Auteur fait voir, que cette connoiſſance eſt la ſource de notre félicité: ce n'eſt ni l'ambition, ni les richeſſes, ni les Sciences, ni enfin les biens extérieurs, qui peuvent nous rendre heureux dans le monde: notre bonheur dépend uniquement de nous; & c'eſt dans nous-mêmes que nous devons le chercher. Cette réflexion a été faite par un Écrivain célèbre. * *Nous cherchons*, dit-il, *notre bonheur hors de nous-mêmes, & dans l'opinion des hommes que nous connoiſſons flatteurs, peu ſinceres, ſans équité, pleins d'envie, de caprices, & de préventions: quelle bizarrerie!* Cette Épitre fut compoſée en 1674. & publiée l'année ſuivante. Mr. de GUILLERAGUES, à qui elle eſt adreſſée, étoit de Bourdeaux, où il avoit été Premier Préſident de la Cour des Aides. En ce temps-là il ſe fit connoître à Mr. le Prince de Conti, Gouverneur de Languedoc, qui le fit Secretaire de ſes Commandemens, & l'obligea de quitter la Province. Il eut l'agrément du Roi, pour la charge de Secretaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majeſté; & pendant quelque temps il eut la direction de la Gazette. Il n'y avoit perſonne à la Cour, qui eût plus de Politeſſe, qui parlât plus agréablement, qui entendit mieux la fine raillerie, ni qui fût plus généralement aimé, que Mr. de Guilleragues. Au mois de Décembre 1677. le Roi le nomma Ambaſſa-

* *Caractères de* LA BRUYÈRE, chap. *de l'Homme* p. 395.

Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage.
Maintenant que le temps a meuri mes desirs,
Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
Bientôt s'en va frapper à son neuvieme lustre;
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.
Que d'une égale ardeur mille Auteurs animés
Aiguisent contre moi leurs traits envenimés:
Que tout, jusqu'à Pinchêne & m'insulte & m'accable,
Aujourd'hui vieux Lion je suis doux & traitable:
Je n'arme point contre eux mes ongles émoussés.
Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés.
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile premiere,
Et laisse aux froids Rimeurs une libre carriere.
Ainsi donc Philosophe à la Raison soûmis,
Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis.

deur à Constantinople, où il alla en 1679. & il mourut d'Apoplexie quelques années après.

IMIT. Vers 2. —— *Qui sais & parler & te taire.*] Perse, Satire IV. v. 5.

—— *Dicenda tacendaque calles.*

IMIT. Vers 3. *Apprends-moi, si je dois ou me taire ou parler.*) Scaliger le pere commence ainsi une Satire:

At melius fuerat non scribere; namque tacere
Tutum semper erit.

VERS 10. *Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage.*) L'Auteur portoit alors ses cheveux, qui commençoient à blanchir.

VERS 13. *Bientôt s'en va frapper à son neuvieme lustre.*) Un lustre est l'espace de cinq ans: ainsi le huitieme lustre comprend les années qui sont depuis trente-cinq jusqu'à quarante. L'Auteur composa cette Epitre à trente-huit ans: il en avoit environ quarante, quand il la donna au Public; & par conséquent il approchoit de son neuvieme lustre; c'est-à-dire, de sa quarante-unieme année.

VERS 17. *Que tout jusqu'à Pinchêne,* &c.] Voyez la Remarque sur le vers 163. du cinquieme Chant du Lutrin, où il est parlé de PINCHÊNE. Il avoit écrit quelque chose contre notre Auteur, mais il ne sentit point la force de ce trait de Satire: ayant cru au contraire, que Mr. Despreaux lui demandoit grace en cet endroit, & il en tiroit vanité.

C'eſt l'Erreur que je fuis; c'eſt la Vertu que j'aime.
Je ſonge à me connoître, & me cherche en moi-même.
C'eſt là l'unique étude où je veux m'attacher.
Que l'Aſtrolabe en main, un autre aille chercher
Si le Soleil eſt fixe, ou tourne ſur ſon axe;
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe:
Que Rohaut vainement ſéche pour concevoir,
Comment, tout étant plein, tout a pû ſe mouvoir:

IMIT. Vers 26, *Je ſonge à me connoître, & me cherche en moi-même,*] Voilà le ſujet de cette Epître. Le texte s'en trouve dans ces deux mots du ſententieux Perſe: *Tecum habita.* Sat. IV. à la fin. Et dans celui-ci: *Ne te quæſiveris extra.* Sat. I. v. 7. Et enfin dans ce vers, qui eſt le 23. de la Satire IV.

Ut nemo in ſeſe tentat deſcendere, nemo,

VERS 28. *Que l'Aſtrolabe en main,* &c.] Voyez ce qu'on a dit ſur le vers 429. de la Satire X.

§. Mr. Despreaux a fait dans ce vers & dans les ſuivans deux ou trois fautes très-conſidérables. 1. L'Aſtrolabe n'eſt pas un Inſtrument propre à obſerver ſi le Soleil *eſt fixe,* ou s'il *tourne ſur ſon axe,* 2. Être *fixe* par rapport au Soleil, & *tourner ſur ſon axe,* ne ſont pas deux choſes oppoſées; car le Soleil eſt *fixe,* & il *tourne* en même temps *ſur ſon axe:* il n'y a donc point là d'alternative. Madame de la Sabliere avoit raiſon d'en reprendre Mr. Despreaux, qui eût beaucoup mieux fait de profiter de la Critique de cette Dame, que de *s'en venger*, en la *dépeignant* comme une *Savante ridicule* dans ſa X. Satire. Voyez la Remaſque ſur le Vers 429. de cette Satire. DU MONTEIL.

VERS 30. *Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.*) Les Aſtronomes appellent *Parallaxe*, la différence qui eſt entre le *lieu véritable* d'un Aſtre, & *ſon lieu apparent*; c'eſt-à-dire entre le lieu du Firmament auquel l'Aſtre répondroit s'il étoit vû du centre de la Terre; & le lieu auquel cet Aſtre répond étant vû de la ſurface de la Terre. Cette différence ou *Parallaxe* eſt d'autant plus grande, que l'Aſtre eſt plus près de l'Horiſon, & qu'il eſt moins éloigné de la Terre. Ainſi, il n'y a point de *Parallaxe*, quand l'Aſtre eſt ſur notre tête; & la grande diſtance qu'il y a entre Saturne & la Terre, fait que la Parallaxe de cette Planete n'eſt preſque pas ſenſible à notre égard. Tous les Aſtronomes font le mot de *Parallaxe*, du genre féminin. Notre Auteur auroit pu dire: *Si Saturne à nos yeux fait une Parallaxe.* Mais il a préféré l'autre maniere comme plus poëtique.

§. Le mot de *Parallaxe* eſt toûjours féminin, & jamais maſculin, comme l'a fait Mr. Despreaux, qui n'en ſavoit apparemment pas le genre. Cela eſt bien plus vraiſemblable, que de dire, comme fait le Commentateur, que Mr. Despreaux *a préféré* le maſculin *comme plus poëtique.* Les Poëtes ne ſe ſont jamais donné la liberté de changer les genres à leur fantaiſie; & Mr. Des-

Ou que Bernier compoſe & le ſec & l'humide
Des corps ronds & crochus errans parmi le vuide.
Pour moi ſur cette mer, qu'ici-bas nous courons,
Je ſonge à me pourvoir d'eſquif & d'avirons;
A regler mes deſirs, à prévenir l'orage,
Et ſauver, s'il ſe peut, ma Raiſon du naufrage.
C'eſt au repos d'eſprit que nous aſpirons tous:
Mais ce repos heureux ſe doit chercher en nous.

preaux étoit trop judicieux & trop exact pour donner dans ce défaut & oublier ce qu'il a dit dans ſon *Art Poëtique*, Chant I. vers 155. & *ſuiv. Sur-tout qu'en vos Écrits la Langue révérée, &c.* Voyez la Remarque ſur le 91. vers du IV. Chant de l'*Art Poëtique*, où l'on rapporte l'extrait d'une de ſes Lettres. DU MONTEIL.

VERS 31. *Que Rohaut vainement* &c. VERS 33. *Ou que Bernier compoſe* &c.] S'il y a quelque vuide dans la Nature, ou ſi tout eſt abſolument plein, c'eſt une queſtion qui a partagé les Philoſophes anciens & modernes, & particulierement les deux plus célèbres Philoſophes du dernier ſiecle, DESCARTES, & GASSENDI. Notre Auteur les déſigne en citant leurs plus déclarés Partiſans. *Rohaut* dit avec *Descartes*, que tout eſpace étant corps, ce qu'on appelle *vuide* ſeroit eſpace, & corps par conſéquent; & qu'ainſi non ſeulement il n'y a point de vuide, mais qu'il n'y en peut même point avoir. *Bernier*, au contraire, veut, après Gaſſendi, que tout ſoit compoſé d'atômes indiviſibles, qui errent dans un eſpace vuide infini, & que ces atômes ne peuvent ſe mouvoir ſans laiſſer néceſſairement entr'eux de petits eſpaces vuides. Car, diſent les Gaſſendiſtes, comment les corps peuvent-ils ſe déplacer, & occuper la place de divers autres corps, ſi le vuide ne leur donne la liberté néceſſaire à ce mouvement? A quoi les Carteſiens répondent, qu'il ſuffit pour cela, que dans le même temps qu'un corps ſe meut, les corps contigus ſe déplacent l'un l'autre, de telle maniere que, par un mouvement qui revient au circulaire, le dernier occupe la place du premier, à meſure qu'il la céde. Et comme la différente configuration des corps ſemble s'oppoſer à ce mouvement, ces Philoſophes ajoûtent, que la matiere étant diviſible à l'infini, elle ſe briſe en des parties ſi petites, & ſi différentes dans leurs figures, lors que la néceſſité du mouvement le demande, qu'il s'en trouve toûjours qui peuvent s'ajuſter de maniere qu'il ne reſte aucun vuide. Voilà, ſelon eux, *Comment, tout étant plein tout a pû ſe mouvoir.*

JACQUES ROHAUT, d'Amiens en Picardie, mourut à Paris en 1675. Il eſt enterré à Sainte Geneviève, où l'on voit ſon Épitaphe à côté de celle du fameux Descartes. FRANÇOIS BERNIER, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, après avoir fait de longs voyages, & ſéjourné long-temps dans le Mogol, revint à Paris où il eſt mort. Il a fait l'Abregé de Gaſſendi.

Un Fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville, ainſi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval, pour tromper ſon ennui,
Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.
Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte & la guerre?
Poſſedé d'un ennui, qu'il ne ſauroit domter,
Il craint d'être à ſoi-même, & ſonge à s'éviter.
C'eſt là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'Aurore,
Où le Perſe eſt brûlé de l'Aſtre qu'il adore.
De nos propres malheurs Auteurs infortunés,
Nous ſommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au ſein du Nouveau Monde?
Le bonheur tant cherché ſur la Terre & ſur l'Onde,
Eſt ici, comme aux lieux où meurit le Coco,
Et ſe trouve à Paris, de même qu'à Cuſco:
On ne le tire point des veines du Potoſe.
Qui vit content de rien, poſſede toute choſe.
Mais ſans ceſſe ignorans de nos propres beſoins,
Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.

IMIT. Vers 44. *Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.*] Horace, Ode I. du Livre III. v. 37.

—— —— *Sed timor & minæ*
Scandunt eodem quo dominus, neque
Decedit ærata triremi, &
Poſt equitem ſedet atra cura.

Notre Poëte a renchéri ſur la penſée d'Horace, en ajoûtant: *& galoppe avec lui.*

IMIT. Vers 54. *Le bonheur tant cherché* &c.) Horace, Épître XI. du Liv. I. v. 28.

—— —— —— *Navibus atque*
Quadrigis petimus bene vivere.
Quod petis, hic eſt:
Eſt Ulubris: animus ſi te non deficit æquus.

VERS 55. —— *Comme aux lieux où meurit le Coco.*] Dans les Indes Orientales, & dans l'Afrique.

O! que ſi cet hiver un rhume ſalutaire,
Guériſſant de tous maux mon avare Beau-pere,
Pouvoit, bien confeſſé, l'étendre en un cercueuil,
Et remplir ſa maiſon d'un agréable deuil!
Que mon ame, en ce jour de joie & d'opulence,
D'un ſuperbe convoi plaindroit peu la dépenſe!
Diſoit le mois paſſé, doux, honnête & ſoûmis,
L'Héritier affamé de ce riche Commis,
Qui, pour lui préparer cette douce journée,
Tourmenta quarante ans ſa vie infortunée.
La Mort vient de ſaiſir le Vieillard catherreux.
Voilà ſon Gendre riche. En eſt-il plus heureux?
Tout fier du faux éclat de ſa vaine richeſſe,
Déja nouveau Seigneur il vante ſa nobleſſe.
Quoique fils de Meûnier encor blanc du moulin,
Il eſt prêt à fournir ſes titres en vélin.
En mille vains projets à toute heure il s'égare.
Le voilà fou, ſuperbe, impertinent, bizarre,
Rêveur, ſombre, inquiet, à ſoi-même ennuyeux.
Il vivroit plus content, ſi, comme ſes ayeux,

VERS 56. —— *De même qu'à Cuſco.*) Ville Capitale du Perou dans l'Amérique.

VERS 57. —— *Des veines du Potoſe.*) Le *Potoſe*, ou *Potoſi*, Montagne où ſont les mines d'Argent dans le Perou. Il y avoit, *de Potoſe*, dans la premiere édition.

IMIT. Vers 61. *O! que ſi cet hiver un rhume ſalutaire* &c.] Perſe, Sat. II. v. 9.

—— —— —— —— *O ſi*
Ebullit patrui præclarum funus! &, ô ſi
Sub raſtro crepet argenti mihi ſeria, dextro
Hercule: pupillumve utinam, quem proximus hæres
Impello, expungam!

Dans un habit conforme à ſa vraie origine,
Sur le mulet encore il chargeoit la farine.
Mais ce diſcours n'eſt pas pour le peuple ignorant,
Que le faſte éblouit d'un bonheur apparent.
L'Argent, l'Argent, dit-on; ſans lui tout eſt ſtérile.
La Vertu ſans l'Argent n'eſt qu'un meuble inutile.
L'Argent en honnête homme érige un ſcélérat.
L'Argent ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat.
Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infame,
Dit ce Fourbe ſans foi, ſans honneur, & ſans ame;
Dans mon coffre, tout plein de rares qualités,
J'ai cent mille vertus en Louis bien comptés.
Eſt-il quelque talent que l'Argent ne me donne?
C'eſt ainſi qu'en ſon cœur ce Financier raiſonne.
Mais pour moi, que l'éclat ne ſauroit décevoir,
Qui mets au rang des biens, l'Eſprit & le Savoir,
J'eſti-

IMIT. Vers 86. *La Vertu ſans l'argent n'eſt qu'un meuble inutile.*) Horace, Epître I. Liv. I. v. 35.

O Cives, Cives, quærenda pecunia primum eſt;
Virtus poſt nummos.

Et dans la Satire premiere du Livre I. vers 61.

At bona pars hominum decepta cupidine falſo,
Nil ſatis eſt, inquit, quia tanti, quantum habeas, ſis.

CHANG. Vers 97. *J'eſtime autant Patru* &c.) Au lieu des deux vers qui ſont ici, il y avoit dans les premieres éditions:

Je ſais, que dans une ame, où manque la Sageſſe,
Le bonheur n'eſt jamais un fruit de la Richeſſe.

Mais après la mort de Mr. Patru, qui arriva au mois de Janvier 1681, l'Auteur ſupprima ces derniers vers, & mit les deux autres à la place.

Ibid. *J'eſtime autant Patru* &c.) OLIVIER PATRU, fameux Avocat, & le meilleur Grammairien de notre Siecle. Voyez la Remarque ſur le vers 123. de la Satire I.

VERS 99. —— *De ce Sage inſenſé.*) CRATÈS, Philoſophe Cynique.

J'eſtime autant Patru, même dans l'indigence,
Qu'un Commis engraiſſé des malheurs de la France.
Non que je ſois du goût de ce Sage inſenſé,
Qui d'un argent commode eſclave embarraſſé,
Jetta tout dans la mer, pour crier: Je ſuis libre.
De la droite Raiſon je ſens mieux l'équilibre:
Mais je tiens qu'ici-bas, ſans faire tant d'apprêts,
La Vertu ſe contente, & vit à peu de frais.
Pourquoi donc s'égarer en des projets ſi vagues?
Ce que j'avance ici, crois-moi, cher GUILLERAGUES,
Ton Ami dès l'enfance ainſi l'a pratiqué.
Mon Pere ſoixante ans au travail appliqué,
En mourant me laiſſa, pour rouler & pour vivre,
Un revenu léger, & ſon exemple à ſuivre.
Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frere, oncle, couſin, beau-frere de Greffier,

nique. Horace dit à peu près la même choſe du Philoſophe Ariſtippe, qui voyageant dans la Libye, ordonna à ſes Eſclaves de jetter ſon Argent qu'ils portoient, afin d'aller plus vite. Voyez la Note ſuivante.

IMIT. Ibid. *De ce Sage inſenſé*, &c.] Horace, L. II. Sat. III. v. 100.

Græcus Ariſtippus, qui ſervos projicere aurum
In media juſſit Libya: quia tardius irent
Propter onus ſegnes.

VERS 108. *Mon Pere.*] GILLES BOILEAU, Greffier du Conſeil de la Grand' Chambre: également recommandable par ſa probité, & par ſon expérience dans ſes affaires. Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 109. *En mourant me laiſſa* &c.] Environ douze mille Écus de Patrimoine, dont notre Auteur mit environ le tiers à fond-perdu ſur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit une rente de quinze cens livres pendant ſa vie. Mais ſon bien s'augmenta conſidérablement dans la ſuite, par des ſucceſſions, & par des penſions que le Roi lui donna.

VERS 112. —— *Frere, oncle, couſin, beau-frere de Greffier.*] *Frere*: de JÉROME BOILEAU, ſon aîné, qui a poſſedé la Charge du Pere. Il mourut au mois de Juillet, 1679.

Pouvant charger mon bras d'une utile liaſſe,
J'allai loin du Palais errer ſur le Parnaſſe.
La Famille en pâlit, & vit en frémiſſant,
Dans la poudre du Greffe un Poëte naiſſant.
On vit avec horreur une Muſe effrénée
Dormir chez un Greffier la graſſe matinée.
Dès-lors à la richeſſe il fallut renoncer.
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en paſſer;
Et ſur-tout redoutant la baſſe ſervitude,
La libre Vérité fut toute mon étude.
Dans ce métier funeſte à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût cru, que pour moi le Sort dût ſe fléchir?
Mais du plus grand des Rois la bonté ſans limite,
Toûjours prête à courir au devant du Mérite,
Crut voir dans ma franchiſe un mérite inconnu,
Et d'abord de ſes dons enfla mon revenu.
La brigue, ni l'envie, à mon bonheur contraires,
Ni les cris douloureux de mes vains Adverſaires,

Oncle: de Mr. DONGOIS, Greffier de l'Audience à la Grand' Chambre; fils d'une Sœur de l'Auteur.

Couſin: du même Mr. DONGOIS, qui avoit épouſé une couſine germaine de notre Poëte.

Beau-frere: de Mr. SIRMOND, qui a eû la même Charge de Greffier du Conſeil de la Grand'Chambre.

VERS 118. —— *La graſſe matinée.*] Il étoit grand dormeur, particulierement dans ſa jeuneſſe: car il ſe levoit ordinairement fort tard, & dormoit encore l'après-dinée.

VERS 136. *Ni les cris douloureux de mes vains Adverſaires.*) Le Roi ayant donné une penſion de deux mille livres à l'Auteur, un Seigneur de la Cour, qui n'aimoit pas Mr. Despreaux, s'aviſa de dire, que bientôt le Roi donneroit des penſions aux voleurs de grand Chemin. Le Roi fût cette réponſe, & en fut fort irrité. Celui qui l'avoit faite fut obligé de la déſavouer.

Ne pûrent dans leur courſe arrêter ſes bienfaits.
C'en eſt trop: mon bonheur a paſſé mes ſouhaits.
Qu'à ſon gré déſormais la Fortune me joue,
On me verra dormir au branle de ſa roue.
Si quelque ſoin encore agite mon repos,
C'eſt l'ardeur de louer un ſi fameux Héros.
Ce ſoin ambitieux me tirant par l'oreille,
La nuit, lorſque je dors, en ſurſaut me reveille;
Me dit, que ces bienfaits, dont j'oſe me vanter,
Par des Vers immortels ont dû ſe mériter.
C'eſt là le ſeul chagrin qui trouble encor mon ame.
Mais ſi dans le beau feu du zele qui m'enflamme,
Par un Ouvrage enfin des Critiques vainqueur,
Je puis, ſur ce ſujet, ſatisfaire mon cœur;
GUILLERAGUES, plains-toi de mon humeur légere,
Si jamais entraîné d'une ardeur étrangere,
Ou d'un vil intérêt reconnoiſſant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

IMIT. Vers 133. *Qu'à ſon gré déſormais la Fortune me joue*:) CORNEILLE, *Illuſion Comique*, Acte II. Scene V.

Ainſi de notre eſpoir la Fortune ſe joue:
Tout s'éleve ou s'abaiſſe au branle de ſa roue.

ÉPITRE VI.

A MR. DE LAMOIGNON, AVOCAT GÉNÉRAL.

Oui, LAMOIGNON, je fuis les chagrins de la ville,
Et contre eux la Campagne eſt mon unique azile.
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau?
C'eſt un petit Village, ou plutôt un Hameau:
Bâti ſur le penchant d'un long rang de collines,
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voiſines.
La Seine au pied des monts, que ſon flôt vient laver,
Voit du ſein de ſes eaux vingt Iſles s'élever,
Qui partageant ſon cours en diverſes manieres,
D'une riviere ſeule y forme vingt rivieres.
Tous ſes bords ſont couverts de ſaules non plantés,
Et de noyers ſouvent du paſſant inſultés.

Cette Épître a été compoſée en l'année 1677. après l'Épître VII. l'Auteur étant allé paſſer quelque temps à Hautile, petite Seigneurie près de la Roche-Guyon, qui appartenoit à M. Dongois, ſon Neveu. M. de LAMOIGNON le Fils, Avocat Général, lui écrivit une Lettre, par laquelle il lui reprochoit ſon long ſéjour à la Campagne & l'exhortoit de revenir à Paris. Mr. Despreaux lui envoya cette Épître, dans laquelle il décrit les douceurs, dont il jouït à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville. On peut lire la Satire ſixieme d'Horace, Livre ſecond, qui eſt ſur le même ſujet. Mr. CHRESTIEN FRANÇOIS DE LAMOIGNON, à qui cette Épître eſt adreſſée, étoit né le 26. de Juin, 1644. & il mourut le 6. d'Août, 1709. après s'être fait admirer ſucceſſivement dans les Charges d'Avocat Général, & de Préſident à Mortier.

VERS 4. *C'eſt un petit Village*, &c.) Hautile, près de la Roche-Guyon, du côté de Mantes à treize lieues de Paris. Dans toutes les éditions, il y avoit à la marge: *Hautile, proche la Roche-Guyon.* Je

Le Village au deſſus forme un amphithéâtre.
L'Habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre.
Et dans le roc, qui céde & ſe coupe aiſément,
Chacun ſait de ſa main creuſer ſon logement.
La maiſon du Seigneur, ſeule un peu plus ornée,
Se préſente au dehors de murs environnée.
Le Soleil en naiſſant la regarde d'abord,
Et le mont la défend des outrages du Nord.
C'eſt là, cher LAMOIGNON, que mon eſprit tranquille
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici dans un vallon bornant tous mes deſirs,
J'achete à peu de frais de ſolides plaiſirs.
Tantôt, un livre en main errant dans les prairies,
J'occupe ma raiſon d'utiles rêveries.
Tantôt cherchant la fin d'un vers que je conſtruis,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avoit fui.
Quelquefois aux appas d'un hameçon perfide,
J'amorce, en badinant, le poiſſon trop avide;

fis remarquer à l'Auteur cette conſonance vicieuſe, *proche la Roche*, & il la corrigea dans ſa derniere édition de 1701. La deſcription qu'il a faite de ce Village & des environs, eſt très-exacte & d'après nature.

VERS 25. *Tantôt, un livre en main* &c.) Il liſoit alors les *Eſſais* de MONTAGNE, dont il marque le caractère par ce vers:

J'occupe ma raiſon d'utiles rêveries.

En effet, Montagne donne lui-même à ſes Ecrits le nom de rêveries: *Auſſi moi*, dit-il, *je vois mieux que tout autre, que ce ſont ici des* resveries *d'homme qui n'a gouſté des Sciences que la crouſte premiere.* L. I. ch. XXV.

VERS 29. *Quelquefois aux appas.*) On croit que l'Auteur auroit dû mettre: *à l'appât:* ce dernier mot ne ſe mettant au pluriel, que dans le ſens figuré: *les appas d'une Belle.*

IMIT. Ibid. *Quelquefois aux appas* &c.) Martial, I. Epigr. LVI.

Et piſcem tremula ſalientem ducere ſeta.

Ou d'un plomb qui ſuit l'œil, & part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitans de l'air.
Une table, au retour, propre & non magnifique
Nous préſente un repas agréable & ruſtique.
Là, ſans s'aſſujettir aux dogmes du Brouſſain,
Tout ce qu'on boit eſt bon, tout ce qu'on mange eſt ſain.
La maiſon le fournit, la Fermiere l'ordonne,
Et mieux que Bergerat l'appétit l'aſſaiſonne.
O fortuné Séjour! ô Champs aimés des Cieux!
Que pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma courſe vagabonde,
Et, connu de vous ſeuls, oublier tout le monde!
Mais à peine du ſein de vos vallons chéris,

VERS 31, *Ou d'un plomb qui ſuit l'œil & part avec l'éclair,*] Il faut lire : *ſuit l'œil*, & non pas : *fuit*, comme quelques-uns l'ont cru. La légereté & le ſon de ce vers, expriment bien l'éclat & le prompt effet d'un coup de fuſil.

IMIT. Vers 33. *Une table au retour* &c.) Martial, L. I. Epigr. LVI.

Pinguis inæquales onerat cui Villica menſas,
Et ſua non emptus præparat ova cinis.

VERS 35. —— *Aux dogmes du Brouſſain.*) RENÉ BRULART, Comte du BROUSSAIN, fils de LOUIS BRULART, Seigneur du BROUSSAIN & du RANCHER; & de MADELAINE COLBERT. Voyez la Remarque, qui eſt au commencement de la Satire troiſieme.

VERS 38. *Et mieux que Bergerat.*) Fameux Traiteur, qui demeuroit dans la Rue des Bons-Enfans, à l'Enſeigne des Bons-Enfans.

IMIT. Vers 39. *O fortuné ſéjour! 6 champs* &c.] Horace, Livre II. Satire VI. v 222.

O rus, quando ego te aſpiciam? quandoque licebit
Nunc Veterum libris, nunc ſomno & inertibus horis
Ducere ſollicitæ jucunda oblivia vitæ?

VERS 46. *Un Couſin, abuſant* &c.) Ce Couſin ſe nommoit BALTAZAR BOILEAU. Il avoit eu des biens conſidérables, & entre autres trois charges de Payeur des Rentes; mais ces Charges ayant été ſupprimées, il étoit obligé de ſolliciter le rembourſement de ſa finance: & il avoit engagé notre Auteur dans ſes ſollicitations, ſur-tout auprès de Mr. Colbert.

Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
Qu'en tous lieux les chagrins m'attendent au paſſage.
Un Couſin, abuſant d'un fâcheux parentage,
Veut qu'encor tout poudreux, & ſans me débotter,
Chez vingt Juges pour lui j'aille ſolliciter.
Il faut voir de ce pas les plus conſidérables.
L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.
Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi.
Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roi,
Et d'attentat horrible on traita la Satire.
Et le Roi, que dit-il? Le Roi ſe prit à rire.
Contre vos derniers Vers on eſt fort en courroux:
Pradon a mis au jour un Livre contre vous,

IMIT. Vers 50. *L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.*] Horace, Épitre II. du Livre II. v. 68.

——— *Cubat hic in Colle Quirini,*
Hic extremo in Aventino: viſendus uterque,
Intervalla vides humane commoda.

VERS 54. ——— *Le Roi ſe prit à rire.*) M. le Duc de MONTAUZIER ne ſe laſſoit point de blâmer les Satires de notre Poëte. Un jour le Roi, peu touché des cenſures, que ce Seigneur en faiſoit, ſe prit à rire, & lui tourna le dos. Quand l'Auteur récita au Roi cette Pièce, Sa Majeſté remarqua cet endroit ſur tous les autres, & ſe mit encore à rire de mémoire. Horace (L. II. Sat. II. v. 82.) comptoit auſſi ſur le ſuffrage d'Auguſte, en pareil cas.

Si mala condiderit in quem quis carmina jus eſt
Judiciumque, Eſto, ſi quis mala: ſed bona ſi quis
Judice condiderit Laudatur Cæſare? Si quis
Opprobriis dignum laceraverit, integer ipſe?
Solventur riſu tabulæ, tu miſſus abibis,

VERS 55. *Contre vos derniers Vers* &c.) C'eſt l'Épitre VII. à Mr. Racine, qui avoit été compoſée depuis peu. Comme elle contient pluſieurs traits ſatiriques, elle avoit excité de nouvelles rumeurs ſur le Parnaſſe. Pradon ſur-tout, qui y étoit nommé en mal, publia une Critique des Poëſies de Mr. Despreaux, intitulée: *le Triomphe de Pradon.* C'eſt à quoi fait alluſion le vers ſuivant: *Pradon a mis au jour un Livre contre vous.*

§. *Le Triomphe de Pradon ſur les Satires du Sieur D* *** parut en

Et chez le Chapelier du coin de notre Place,
Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.
L'autre jour ſur un mot la Cour vous condamna.
Le bruit court qu'avant-hier on vous aſſaſſina.
Un Écrit ſcandaleux ſous votre nom ſe donne.
D'un Paſquin, qu'on a fait, au Louvre on vous ſoupçonne.
Moi? Vous. On nous l'a dit dans le Palais Royal.

1686: Mr. Despreaux n'a donc pas pû *faire alluſion* à cet Ouvrage dans cette Épitre, qui a été compoſée en l'année 1677, & publiée en 1683. Il a eu en vûe la Préface que Pradon mit à la tête de ſa Tragédie de *Phèdre*. D'ailleurs, *le Triomphe de Pradon* n'eſt pas *une Critique des Poëſies de Mr. Despreaux*, comme l'aſſûre ſon Commentateur: il ne contient que l'*Examen* du *Diſcours au Roi*, & des trois premieres *Satires*. Pradon avoit publié en 1685. un autre Livre contre Mr. Despreaux, intitulé: *Nouvelles Remarques ſur tous les Ouvrages du Sieur D****. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 58. *Autour d'un Caudebec.*) Notre Auteur avoit mis dans toutes les éditions; *A l'entour d'un Caſtor*; mais ce mot: *à l'entour*, n'a aucun régime, & ſe dit abſolument. Il eſt Adverbe, & non pas Prépoſition. C'eſt pourquoi l'Auteur a fait mettre dans la derniere édition de 1701. *Autour d'un Caudebec.* C'eſt une ſorte de Chapeaux de laine fabriqués dans la Ville de *Caudebec* en Normandie.

Ibid. —— *J'en ai lû la Préface.*) C'eſt celle que PRADON avoit fait imprimer à la tête de ſa Tragédie de *Phèdre*, au mois de Mars, 1677. car cette Préface eſt toute contre Mr. Despreaux & Mr. Racine.

VERS 60. *Le bruit court qu'avant-hier on vous aſſaſſina.*) L'Abbé TALLEMANT l'ainé, avoit fait courir ce faux bruit. Voyez le vers 90. de l'Épitre qui ſuit. Pradon étant à la table de Mr. Pellot, Premier Préſident à Rouen, avoit dit, que Mr. Despreaux avoit reçu des coups de bâton. *Avant-hier*: dans ce mot compoſé, notre Poëte ne donne qu'une ſyllabe à *Hier*; quoi qu'il l'ait fait de deux ſyllabes dans le vers 52. *Hier, de vous, dit-on*, &c. C'eſt, diſoit-il, parceque le mot: *Hier*, ne ſeroit pas aſſez ſoutenu, ſi on ne le faiſoit que d'une ſyllabe quand il eſt ſeul: au lieu qu'il eſt aſſez ſoutenu quand il eſt joint à un autre mot, comme *Avant-hier*.

VERS 61. *Un Écrit ſcandaleux ſous votre nom ſe donne.*] On attribuoit fauſſement à notre Auteur, un Sonnet ſatirique contre Mr. le Duc de Nevers. Voyez les Remarques ſur le dernier vers de l'Épitre ſuivante.

VERS 63. —— *On nous l'a dit dans le Palais Royal.*] La plûpart des Nouvelliſtes s'aſſemblent dans le jardin du Palais Royal; & l'on appelle ordinairement les nouvelles fauſſes ou ſuſpectes: *des nouvelles du Palais Royal.*

IMIT. Vers 64. *Douze ans ſont écoulés &c.*) Horace, L. II. Sat. VI. v. 40.

Septimus octavo propior jam fugerit anno.

Douze ans ſont écoulés, depuis le jour fatal,
Qu'un Libraire imprimant les eſſais de ma plume,
Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume.
Toûjours, depuis ce temps, en proie aux ſots diſcours,
Contre eux la Vérité m'eſt un foible ſecours.
Vient-il de la Province une Satire fade,
D'un Plaiſant du pays inſipide boutade;

T v

Ex quo Mæcenas me cœpit habere ſuorum

In numero . . . . . .

Per totum hoc tempus ſubjectior in diem & horam

Invidiæ.

IBID. *Douze ans ſont écoulés*, &c.) La premiere édition des Satires fut faite au mois de Mars, 1666. Ainſi, la douzieme année couroit en 1677. quand l'Auteur compoſoit cette Piéce. Horace ſe plaignoit auſſi de ce que l'amitié dont Mécene l'honoroit depuis près de huit ans, l'avoit expoſé aux traits des Envieux. Voyez la Note précédente.

VERS 69. *Vient-il de la Province une Satire fade*, &c.] Dans les éditions contrefaites des Oeuvres de Mr. Despreaux, les Libraires ont inſéré quantité de méchantes Satires, dont il n'eſt point l'Auteur, & qui ſont indignes de lui. Telles ſont les Satires *contre le Mariage*; contre les *Maltôtes Eccléſiaſtiques*; contre les *Directeurs*; contre les *Abbés*: & pluſieurs autres Piéces de la même force. Quelque remarquable que ſoit la différence qu'il y a entre ces Satires & celles de notre Auteur, bien des gens qui n'ont pas le diſcernement aſſez juſte, ou qui n'en ont point du tout, ne laiſſent pas de lui attribuer ces miſérables Piéces. Il a même été plus d'une fois expoſé au déplaiſir, très-ſenſible à un Auteur, de s'entendre louer principalement ſur ces Ouvrages ſuppoſés, & par des gens, qui ne lui diſoient pas un mot de ſes véritables Ouvrages. Un Capucin entre autres, étant à Bourbon dans le temps que notre Poëte y prenoit les eaux, voulut lui faire voir, qu'il avoit bien lû ſes Poëſies, & crut lui faire beaucoup d'honneur en le félicitant ſur la Satire *contre le Mariage*, dont il ſe mit à réciter les premiers vers. En vain Mr. Despreaux s'efforça de lui perſuader qu'il n'étoit point l'Auteur de cette pitoyable Piéce: le bon Capucin n'en voulut rien croire; & trouva même un nouveau ſujet de le louer ſur ſa modeſtie, parce qu'il refuſoit l'honneur qui lui revenoit ſi juſtement de ce bel Ouvrage. Une autre fois la même choſe lui arriva en ma préſence. Un Provincial qui ſe diſoit Neveu de feu Mr. Fourcroi, célébre Avocat, vint voir Mr. Despreaux ſous prétexte de le conſulter ſur une petite difficulté de Grammaire. Cet homme s'aviſa enſuite de parler *des beaux Ouvrages* de Mr. Despreaux, ſur-tout de la Satire qu'il avoit faite, diſoit-il, contre les *Gens d'Égliſe*. Il ſe récria beaucoup *ſur ces Gens de Mitres & de Croſſes*, qui font *rouler de ſuperbes Carroſſes*; & il alloit continuer quand Mr. Despreaux indigné d'un jugement ſi faux: *Je vois*

Pour la faire courir, on dit qu'elle eſt de moi;
Et le ſot Campagnard le croit de bonne foi.
J'ai beau prendre à témoin & la Cour & la Ville,
Non: à d'autres, dit-il, on connoît votre ſtyle.
Combien de temps ces Vers vous ont-ils bien coûté?
Ils ne ſont point de moi, Monſieur, en vérité.
Peut-on m'attribuer ces ſottiſes étranges?
Ah! Monſieur, vos mépris vous ſervent de louanges.
Ainſi de cent chagrins dans Paris accablé,
Juge, ſi toûjours triſte, interrompu, troublé,
LAMOIGNON, j'ai le temps de courtiſer les Muſes.
Le monde cependant ſe rit de mes excuſes,
Croit que pour m'inſpirer ſur chaque évênement,
Apollon doit venir au premier mandement.
Un bruit court que le Roi va tout réduire en poudre,
Et dans Valençienne eſt entré comme un foudre;

bien, lui dit-il, en ſoûriant malignement, *que vous ne connoiſſez pas encore mes Ouvrages; mais je veux vous apprendre à les connoître, par ces vers que j'ai faits contre ceux qui en jugent auſſi mal que vous:*

Vient-il de la Province une Satire fade,
D'un Plaiſant du pays inſipide boutade;
Pour la faire courir on dit qu'elle eſt de moi:
Et le ſot Campagnard le croit de bonne foi.

En diſant ce dernier vers, Mr. Deſpreaux jetta un regard fier & mépriſant ſur ſon homme, & le congédia.

VERS 86. *Et dans Valencienne.*) Le Roi ayant fait inveſtir la Ville de Valencienne au commencement de Mars, 1677. cette Ville, après quelques jours de ſiege, fut emportée d'aſſaut en moins d'une demi-heure. Les François entrerent pêle-mêle avec les Aſſiégés, & ſe rendirent maîtres de la Place. Le Roi ſauva cette Ville du pillage.

VERS 87. *Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil.*] Sous les regnes précédens, Cambrai avoit été aſſiégé inutilement par les François; mais après vingt jours de ſiege, le Roi ſe rendit maître de la Ville & de la Citadelle, le 17. d'Avril, 1677.

Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil,
A vû tomber enfin ſes murs & ſon orgueil:
Que devant Saint-Omer, Naſſau, par ſa défaite,
De Philippe vainqueur rend la gloire complete.
Dieu ſait comme les Vers chez vous s'en vont couler,
Dit d'abord un ami qui veut me cajoler,
Et dans ce temps guerrier, & fécond en Achilles,
Croit, que l'on fait les Vers, comme l'on prend les Villes.
Mais moi, dont le génie eſt mort en ce moment,
Je ne ſais, que répondre à ce vain compliment:
Et juſtement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France.
Qu'heureux eſt le Mortel, qui du monde ignoré,
Vit content de ſoi-même en un coin retiré!
Que l'amour de ce rien, qu'on nomme Renommée,
N'a jamais enivré d'une vaine fumée;

VERS 90, *De Philippe vainqueur &c.*] PHILIPPE de France, Duc d'ORLÉANS, fit le ſiege de St. Omer, pendant que le Roi aſſiégoit Cambrai. GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'ORANGE, déſeſpérant de ſauver Cambrai, marcha avec trente mille hommes pour ſecourir Saint-Omer, & vint ſe poſter ſur les hauteurs de Caſſel. Au bruit de ſa marche, le Duc d'Orléans laiſſa des Troupes devant la Place; & quoi qu'inférieur en nombre, il alla au devant de lui pour le combattre. Malgré le déſavantage du nombre & du lieu, ce Prince remporta une victoire complete, le Dimanche des Rameaux, 11. d'Avril, 1677. & mit en fuite le Prince d'Orange avec ſes troupes. Après la victoire de Caſſel, le Duc d'Orléans rentra dans les Lignes pour continuer le ſiege de Saint-Omer qui capitula le 20. d'Avril, 1677. L'Auteur m'a fait remarquer, que dans les quatre vers précédens, où il parle des Conquêtes du Roi, il avoit employé tout ce que la Poëſie a de plus grand & de plus magnifique. Mais que voulant enſuite parler, dans ces deux derniers vers, de la double victoire remportée par *Monſieur*, il avoit pris un ton moins haut & avoit choiſi des termes moins élevés: pour éviter de mettre ce Prince en parallèle avec le Roi.

IMIT. Vers. 99. *Qu'heureux eſt le Mortel.*) Un autre Poëte a fait le même ſouhait:

Qui de ſa liberté forme tout ſon plaiſir,
Et ne rend qu'à lui ſeul compte de ſon loiſir!
Il n'a point à ſouffrir d'affronts ni d'injuſtices;
Et du peuple inconſtant il brave les caprices.
Mais nous autres faiſeurs de Livres & d'Écrits,
Sur les bords du Permeſſe aux louanges nourris,
Nous ne ſaurions briſer nos fers & nos entraves;
Du Lecteur dédaigneux honorables eſclaves,
Du rang où notre eſprit une fois s'eſt fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne ſaurions déchoir.
Le public, enrichi du tribut de nos veilles,
Croit qu'on doit ajoûter merveilles ſur merveilles.
Au comble parvenus il veut que nous croiſſions.
Il veut en vieilliſſant que nous rajeuniſſions.
Cependant tout décroît, & moi-même à qui l'âge
D'aucune ride encor n'a flétri le viſage,
Déja moins plein de feu, pour animer ma voix,
J'ai beſoin du ſilence & de l'ombre des bois.
Ma Muſe qui ſe plaît dans leurs routes perdues,
Ne ſauroit plus marcher ſur le pavé des rues.

Felix ille animi, Divisque ſimillimus ipſis,
Quem non mendaci reſplendens gloria fuco
Sollicitat, non faſtoſi mala gaudia luxus:
Sed tacitos ſinit ire dies, & paupere cultu
Exigit innocuæ tranquilla ſilentia vitæ.

Angel. Politianus, *in Ruſtico v. 17.*

VERS 116. *Il veut en vieilliſſant que nous rajeuniſſions.*] C'eſt pour ſe plaindre de cette injuſtice, qu'il a compoſé l'Épître X. à ſes Vers.

VERS 117. —— *Et moi-même à*

Ce n'eſt que dans ces bois propres à m'exciter,
Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
Ne demande donc plus, par quelle humeur ſauvage,
Tout l'Été loin de toi demeurant au village,
J'y paſſe obſtinément les ardeurs du Lion,
Et montre pour Paris ſi peu de paſſion.
C'eſt à toi, LAMOIGNON, que le rang, la naiſſance,
Le mérite éclatant, & la haute éloquence
Appellent dans Paris aux ſublimes emplois,
Qu'il ſied bien d'y veiller pour le maintien des Loix.
Tu dois là tous tes ſoins au bien de ta patrie.
Tu ne t'en peux bannir, que l'Orphelin ne crie;
Que l'Oppreſſeur ne montre un front audacieux;
Et Thémis pour voir clair a beſoin de tes yeux.
Mais pour moi, de Paris Citoyen inhabile,
Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
Il me faut du repos, des prés & des forêts.
Laiſſe-moi donc ici, ſous leurs ombrages frais,
Attendre que Septembre ait ramené l'Automne,
Et que Cérès contente ait fait place à Pomone.

qui l'âge, &c.) Il étoit dans ſa quarante-unieme année.

VERS 127. *J'y paſſe obſtinément les ardeurs du Lion.*) Le mois de Juillet, pendant lequel le Soleil eſt dans le ſigne du Lion.

IMIT. Ibid. —— *Les ardeurs du Lion.*) Horace, Livre I. Épître X. v. 15.

—— —— *Ubi gratior aura*
Leniat & rabiem Canis, & mo-
menta Leonis,
Cum ſemel accepit ſolem furibundus
acutum.

VERS 132. *Qu'il ſied bien d'y veiller pour le maintien des Loix* &c.] Ce vers & les quatre ſuivans expriment les principales fonctions de la Charge d'Avocat Général.

Quand Bacchus comblera de ſes nouveaux bienfaits
Le Vendangeur ravi de ployer ſous le faix,
Auſſi-tôt ton Ami redoutant moins la Ville,
T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville.
Là, dans le ſeul loiſir que Thémis t'a laiſſé,
Tu me verras ſouvent à te ſuivre empreſſé,
Pour monter à cheval rappellant mon audace,
Apprenti Cavalier galopper ſur ta trace.
Tantôt ſur l'herbe aſſis au pied de ces côteaux,
Où Polycrene épand ſes liberales eaux,
LAMOIGNON, nous irons, libres d'inquiétude,
Diſcourir des Vertus, dont tu fais ton étude:
Chercher quels ſont les biens véritables ou faux:
Si l'honnête homme en ſoi doit ſouffrir des défauts:
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaſte Science, ou la Vertu ſolide.
C'eſt ainſi que chez toi tu ſauras m'attacher.
Heureux! ſi les Fâcheux, prompts à nous y chercher,
N'y viennent point ſemer l'ennuyeuſe triſteſſe.
Car dans ce grand concours d'Hommes de toute eſpèce,
Que ſans ceſſe à Bâville attire le devoir;
Au lieu de quatre Amis qu'on attendoit le ſoir,

VERS 146. —— *Pour s'enfuir à Bâville.*) Seigneurie conſidérable qui appartient à Mr. de Lamoignon. Elle eſt à neuf lieues de Paris, du côté d'Etampes & de Châtres.

VERS 152. *Où Polycrene épand ſes liberales eaux.*] Fontaine à une demi-lieue de Bâville, ainſi nommée par Mr. le Premier Préſident de LAMOIGNON. Ce nom deſigne l'abondance de ſes eaux. Cette Fontaine a été chantée par nos plus grands Poëtes *, & elle eſt devenue preſque auſſi célèbre que l'Hippocrene.

* *Le P. Rapin, le P. Commire, Mr. Despreaux, &c.*

Quelquefois de Fâcheux arrivent trois volées,
Qui du parc à l'inſtant aſſiégent les allées.
Alors, ſauve qui peut, & quatre fois heureux!
Qui ſait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux.

IMIT. Vers 155. *Chercher quels ſont les biens*, &c.) Horace, Livre II. Satire VI. v. 72.

—— —— —— Quod magis ad nos
Pertinet, & neſcire malum eſt, agitamus: utrumne
Divitiis homines, an ſint virtute beati:
Quidve ad amicitias, uſus, rectumve, trahat nos:
Et quæ ſit natura boni, ſummumque quid ejus.

ÉPITRE VII.

A Mr. RACINE.

Que tu ſais bien, RACINE, à l'aide d'un Acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un Spectateur!
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grece aſſemblée,
Que dans l'heureux ſpectacle à nos yeux étalé,
En a fait ſous ſon nom verſer la Chanmeslé.
Ne crois pas toutefois, par tes ſavans Ouvrages,
En-

Cette Épître fut compoſée à l'occaſion de la Tragédie de *Phèdre & Hippolyte*, que Mr. RACINE fit repréſenter pour la premiere fois le premier Jour de l'année 1677. ſur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques perſonnes de la premiere diſtinction, unies de goût & de ſentimens, ayant appris, que Mr. Racine travailloit à ſa *Phèdre*, pouſſerent PRADON à faire une Tragédie ſur le même ſujet, pour mortifier Mr. Racine, & pour faire tomber ſa Pièce quand elle paroîtroit. Pradon, fier d'un certain ſuccès que la Cabale avoit attiré à ſes premieres Tragédies *, fut aſſez vain pour oſer joûter contre cet illuſtre Poëte : il compoſa donc ſa *Phèdre* par émulation, & la fit jouer deux jours après celle de Mr. Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaiſe que fut la Pièce de Pradon, elle ne laiſſa pas de paroître d'abord avec éclat, & même de ſe ſoûtenir pendant quelque temps. Deux choſes principalement contribuerent à ce ſuccès : la concurrence des deux Tragédies, & les applaudiſſemens exceſſifs que les protecteurs de Pradon donnerent a ſa Pièce. D'ailleurs, tous ceux qui ne pouvoient pas entrer à la *Phèdre* de Racine, (& c'étoit le plus grand nombre) alloient à celle de Pradon. Mais le Public fut bientôt fixé : la Tragédie de Pradon fut entiérement oubliée ; & celle de Racine eſt regardée encore aujourd'hui comme la plus parfaite de ſes Pièces, & le chef-d'œuvre du Théâtre. Le ſujet de cette Épître VII. eſt l'utilité qu'on peut retirer de la jalouſie de ſes ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaiſes Critiques. Plutarque a fait un Traité ſur le même ſujet. Cette Épître a été faite avant la ſixiéme, au commencement de l'année 1677. Au mois d'Octobre ſuivant, Mr. Despreaux & Mr. Racine furent choiſis pour écrire l'hiſtoire du Roi.

VERS 1. *Que tu ſais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur*, &c.) Les Ennemis mêmes de Mr. Racine ont été obligés de convenir du grand ſuccès de ſes Tragédies ; mais ils ont cru diminuer la réputation de cet illuſtre Poëte, en diſant, qu'une par-

* *Pirame & Thisbé : Tamerlan.*

Entraînant tous les cœurs, gagner tous les ſuffrages.
Si-tôt que d'Apollon un Génie inſpiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amaſſent,
Ses Rivaux obſcurcis autour de lui croaſſent;
Et ſon trop de lumiere importunant les yeux,
De ſes propres Amis lui fait des Envieux.
La Mort ſeule ici-bas, en terminant ſa vie,
Peut calmer ſur ſon nom l'Injuſtice & l'Envie;
Faire au poids du Bon Sens peſer tous ſes Écrits,
Et donner à ſes vers leur légitime prix.

partie de ſa gloire étoit dûe aux Acteurs qui les jouoient. Les Acteurs d'aujourd'hui ont bien fait évanouir ce reproche. Il eſt vrai, que Mr. Racine en avoit trouvé d'excellens. MONTFLEURI fit de ſi grands efforts pour repréſenter le perſonnage d'Oreſte dans l'*Andromaque*, qu'il en mourut. Le Rôle d'*Hérode* dans la *Marianne* de TRISTAN, avoit cauſé le même ſort à MONDORI.

CHANG. Vers 6. *En a fait.*) Premiere édition: *N'en a fait.*

Ibid. *En a fait ſous ſon nom verſer la Chanmeſlé.*) Célèbre Actrice. Mr. Racine, qui récitoit admirablement bien, avoit pris ſoin de la former. Elle mourut au mois de Juillet 1698. à Auteuil, près de Paris, où elle étoit allée prendre l'air. Pendant ſa derniere maladie elle renonça au Théâtre en préſence du Curé de St. Sulpice, & avant ſa mort elle renouvella cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice, qui étoit ſa Paroiſſe. CHANMESLÉ ſon mari, qui étoit auſſi Comédien, mourut ſubitement en 1701. ſortant du Cabaret.

IMIT. Vers 15. *La Mort ſeule ici-bas*, &c.) Horace l'a dit en plus d'un endroit.

Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi. L. III. Ode XXIV. v. 31.

Le même dans l'Épitre premiere du Livre ſecond, vers 12.

Comperit invidiam ſupremo fine domari.
Urit enim fulgore ſuo qui prægravat artes
Infra ſe poſitas. Exſtinctus amabitur idem.

Properce, Livre III. Élégie I. v. 21.

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Poſt obitum duplici fœnore reddet honos.

Et Martial, dans pluſieurs Épigrammes; &c.

CHANG. Vers 17. *Faire au poids du Bon Sens.*) Premieres éditions: *Du droit ſens.*

Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,
Pour jamais ſous la tombe eût enfermé Moliere,
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui ſi vantés,
Furent des ſots Eſprits à nos yeux rebutés.
L'Ignorance & l'Erreur à ſes naiſſantes pièces,
En habits de Marquis, en robes de Comteſſes,
Venoient pour diffamer ſon chef-d'œuvre nouveau,
Et ſecouoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.
Le Vicomte indigné ſortoit au ſecond Acte.
L'un défenſeur zélé des Bigots mis en jeu,
Pour prix de ſes bons mots, le condamnoit au feu.
L'autre, fougueux Marquis, lui déclarant la guerre,

Ibid. *Faire au poids du Bon Sens* &c.) Premiere maniere :

Et reprimer. . . . . .

Des Sots de qualité l'ignorante hauteur.

Mais l'Auteur ſupprima ces deux vers pour ne pas déplaire aux Perſonnes qui protégeoient la Pièce de Pradon.

VERS 19. *Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere* &c.) MOLIERE étant mort, les Comédiens ſe diſpoſoient à lui faire un Convoi magnifique; mais Mr. de HARLAI, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla ſur le champ à Verſailles ſe jetter aux pieds du Roi, pour ſe plaindre de l'injure, que l'on faiſoit à la mémoire de ſon mari, en lui réfuſant la ſépulture. Mais le Roi la renvoya, en lui diſant, que cette affaire dépendoit du Miniſtere de Mr. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Cependant Sa Majeſté fit dire à ce Prélat, qu'il fit en ſorte d'éviter l'éclat & le ſcandale. Mr. l'Archevêque revoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnerent le Corps, ſans chanter; & on l'enterra dans le Cimetiere qui eſt derriere la Chapelle de St. Joſeph, dans la Rue Montmartre. Tous ſes amis y aſſiſterent ayant chacun un flambeau à la main. La Moliere s'écrioit par-tout : *Quoi ? l'on refuſera la ſépulture à un homme, qui mérite des Autels !*

VERS 33. —— *Aſes naiſſantes pièces.*) *L'École des Femmes*, qui eſt une des premieres Comédies de Moliere, fut fort ſuivie, & encore plus critiquée; mais l'Apologie qu'il fit de la Pièce, ſous le nom de *Critique*, fit taire les Envieux.

IMIT. Vers 26. *Et ſecouoient la tête à l'endroit le plus beau.*) L'Au-

Vouloit venger la Cour immolée au Parterre.
Mais ſi-tôt que d'un trait de ſes fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des Humains,
On reconnut le prix de ſa Muſe éclipſée.
L'aimable Comédie, avec lui terraſſée,
En vain d'un coup ſi rude eſpéra revenir,
Et ſur ſes brodequins ne put plus ſe tenir.
Tel fut chez nous le ſort du Théâtre Comique.
Toi donc, qui t'élevant ſur la Scène Tragique,
Suis les pas de Sophocle, & ſeul de tant d'Eſprits,
De Corneille vieilli ſais conſoler Paris;
Ceſſe de t'étonner, ſi l'Envie animée,
Attachant à ton nom ſa rouille envenimée,

teur avoit en vûe ce verſet du Pſeaume XXI. *Omnes videntes me, deriſerunt me: locuti ſunt labiis, & moverunt caput.*

VERS 27. *Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.*) Le Commandeur de SOUVRÉ n'approuvoit pas la Comédie de l'*École des Femmes*.

VERS 28. *Le Vicomte indigné ſortoit au ſecond Acte.*) Le Comte DU BROUSSAIN, pour faire ſa Cour au Commandeur de *Souvré*, ſortit un jour au ſecond Acte de la Comédie, diſant tout haut, qu'il ne ſavoit pas, comment on avoit la patience d'écouter une Pièce, où l'on violoit ainſi les regles.

VERS 29. —— *Des Bigots mis en jeu.*) Dans la Comédie du *Tartuffe*.

VERS 31. *L'autre, fougueux Marquis.*) Les *Marquis* ridicules de la Cour, auxquels ont ſuccédé les *Petits-Maîtres*, étoient extrêmement irrités contre Moliere, parce qu'il les jouoit; & qu'il mettoit leurs propres mots auſſi-bien que leurs manieres dans ſes Comédies.

VERS 32. *Voulut venger la Cour immolée au Parterre.*) Alluſion à un endroit de la *Critique de l'École des Femmes*, ſcène cinquieme, où Moliere ſe moque de ce Spectateur ridicule, qui étoit ſur le Théâtre pendant la repréſentation de cette Comédie, & qui, à tous les éclats de riſée que le Parterre faiſoit, hauſſoit les épaules, & regardoit le Parterre en pitié; & quelquefois auſſi le regardant avec dépit, lui diſoit tout haut: *Ris donc, Parterre; Ris donc.* Il ſe nommoit PLAPISSON, & paſſoit pour un grand Philoſophe.

IMIT. Vers 38. *Et ſur ſes brodequins ne put plus ſe tenir.* Quintilien, L. X. c. I.

In Comœdia maxime claudicamus.

La Calomnie en main, quelquefois te pourſuit.
En cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,
RACINE, fait briller ſa profonde ſageſſe.
Le Mérite en repos s'endort dans la pareſſe:
Mais par les Envieux un Génie excité
Au comble de ſon Art eſt mille fois monté.
Plus on veut l'affoiblir, plus il croît & s'élance.
Au Cid perſécuté Cinna doit ſa naiſſance;
Et peut-être ta plume aux Cenſeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles Envieux ne bleſſe point la vûe;
Mais qu'une humeur trop libre, un eſprit peu ſoumis
De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis:
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible & vain talent dont la France me loue.

VERS 45. *La Colomnie en main, quelquefois te pourſuit.*] Madame DES HOULIERES avoit fait un Sonnet Satirique contre la *Phèdre* de Mr. Racine. Ce Sonnet fut rempli ſur les mêmes rimes contre M. le Duc de NEVERS, que l'on ſoupçonnoit d'être l'Auteur du premier Sonnet; & l'on accuſa fauſſement Mr. Racine d'avoir fait le ſecond. Voyez la Remarque ſur le dernier vers de cette Épitre.

VERS 52. *Au Cid perſécuté.*] Voyez la Remarque ſur le vers 231. de la Satire IX.

VERS 53. & 54. *Et peut-être ta plume aux Cenſeurs de Pyrrhus Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.*) Ces deux vers déſignent *l'Andromaque*, & *Britannicus*, Tragédies de Racine. Il avoit fait repréſenter *l'Andromaque*, en 1668. Sur cette Pièce l'on jugea, que ſon Auteur, qui étoit encore fort jeune *, égaleroit un jour, & peut-être ſurpaſſeroit le grand Corneille. Néanmoins l'*Andromaque* trouva des Cenſeurs. On condamna ſur-tout le caractère de Pyrrhus, qu'on trouvoit trop violent, trop emporté, trop farouche. Ce fût le jugement qu'en porterent quelques perſonnes judicieuſes, particulierement le Grand Prince de CONDÉ. On fit alors une Critique de l'*Andromaque* en forme de Comédie †, dans la-

* *Il n'avoit que 29. ans.*

† *Intitulée:* la folle Querelle, ou la Critique d'Andromaque; *par le Sr. de* SUBLIGNY.

Leur venin qui ſur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je ſonge à chaque trait que ma plume hazarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je ſais ſur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Si-tôt que ſur un vice ils penſent me confondre,
C'eſt en me guériſſant que je ſais leur répondre;
Et plus en criminel ils penſent m'ériger,
Plus croiſſant en vertu je ſonge à me venger.
Imite mon exemple; & lors qu'une Cabale,
Un flôt de vains Auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine, & de leur mauvais ſens:
Ris du bruit paſſager de leurs cris impuiſſans.
Que peut contre tes Vers une ignorance vaine?
Le Parnaſſe François, ennobli par ta veine,

quelle on accuſoit encore Pyrrhus de brutalité, & même d'être un malhonnête-homme, parce qu'il manquoit de parole à Hermione. Mr. Racine compoſa enſuite *Britannicus*; & dans cette Pièce il s'attacha à donner dans le perſonnage de Burrhus, le Caractère d'un parfaitement honnête-homme.

VERS 65. *Je ſais ſur leurs avis corriger mes erreurs.*) L'Auteur a rendu le mot de PHILIPPE de Macédoine, qui diſoit, qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athènes, de l'avoir corrigé de ſes défauts, à force de les publier. *Apophth. des Anciens.*

VERS 70. *Plus croiſſant en vertu je ſonge à me venger.*) Les amis de notre Auteur voulant un jour le détourner de la Satire, lui repréſentoient, qu'il s'attireroit beaucoup d'ennemis, qui ne manqueroient pas de le décrier, & de noircir ſa réputation: *Je ſais un bon moyen de m'en venger*, répondit-il froidement; *C'eſt que je ſerai honnête-homme.* Il diſoit encore cette maxime de PLUTARQUE: *Il faut avoir des amis, & des ennemis: des amis, pour nous apprendre notre devoir; & des ennemis pour nous obliger à le faire.* PLUT. Comment on pourra recevoir de l'utilité de ſes ennemis.

CHANG. Vers 72. *Un flôt de vains Auteurs.*) Premiere édition: *Un tas de vains Auteurs.*

Contre tous ces complots ſaura te maintenir,
Et ſoûlever pour toi l'équitable Avenir.
Et qui, voyant un jour la douleur vertueuſe
De Phèdre malgré ſoi perfide, inceſtueuſe,
D'un ſi noble travail juſtement étonné,
Ne bénira d'abord le ſiecle fortuné,
Qui rendu plus fameux par tes illuſtres veilles,
Vit naître ſous ta main ces pompeuſes merveilles?
Cependant laiſſe ici gronder quelques Cenſeurs,

VERS 80. *De Phèdre malgré ſoi perfide, inceſtueuſe.*] *Malgré ſoi*: un Héros tragique ne peut exciter la Pitié & la Terreur, à moins qu'il ne ſoit un peu criminel & beaucoup malheureux. C'eſt le Caractère d'Oedipe dans SOPHOCLE, & de Phèdre dans Racine.

VERS 87. *Et qu'importe à nos Vers que Perrin les admire?*] PIERRE PERRIN, mauvais Poëte, dont il a été parlé ſur le vers 44. de la Satire VII.

IMIT. Ibid. *Et qu'importe à nos Vers* &c.) Horace, Liv. I. Sat. X. v. 78.

Men'moveat cimex Pantilius? aut crucier, quod
Vellicet abſentem Demetrius? aut quod ineptus
Fannius Hermogenis lædat conviva Tigelli? &c.

VERS 88. *Que l'Auteur du Jonas.*) Voyez la Remarque ſur le vers 91. de la Satire IX. M. D .... Conſeiller au Parlement, ſoûtint un jour à table, que quelques beaux que ſoient les vers de Mr. Despreaux, on connoiſſoit néanmoins qu'il ne les faiſoit pas aiſément. Quelqu'un répondit, que, ſans examiner ſi l'Auteur avoit ou n'avoit pas beaucoup de peine à compoſer, ſes productions étoient aiſées & naturelles; & que cela ſuffiſoit. Comme il n'y avoit rien d'injurieux pour Mr. Despreaux dans cette diſpute, on la lui redit; mais il ne laiſſa pas d'y être ſenſible dans le moment: & pour ſe venger du jugement qu'avoit porté M. D..... il réſolut de mettre le nom de ce Magiſtrat à la place que tient ici l'*Auteur du Jonas*. Pour cet effet, il changea ainſi le vers: *Que D..... au Palais s'empreſſe de les lire.* Et pour ne laiſſer aucun doute, il mit cette Note à côté: *Conſeiller au Parlement, qui fait peu de cas de mes Ouvrages.* Cela fut imprimé ainſi dans l'édition de 1701. que l'Auteur préparoit alors; mais en revoyant les épreuves, il changea d'avis, & remit l'ancien vers: ayant penſé qu'il ne devoit pas faire un crime à ce Magiſtrat, d'une choſe qu'il avoit dite en paſſant, dans une converſation à table, & ſans aucun deſſein formé de l'offenſer.

VERS 89. —— *De Senlis le Poëte idiot.*) LINIERE avoit la phyſionomie d'un Idiot. Il ne réuſſiſſoit qu'à faire des chanſons impies; c'eſt pourquoi notre Auteur lui reprocha un jour, qu'il

Qu'aigriſſent de tes Vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos Vers que Perrin les admire?
Que l'Auteur du Jonas s'empreſſe pour les lire?
Qu'ils charment de Senlis le Poëte idiot,
Ou le ſec Traducteur du François d'Amyot:
Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du Peuple, des Grands, des Provinces goûtées;
Pourvû qu'ils puiſſent plaire au plus puiſſant des Rois;
Qu'à Chantilli Condé les ſouffre quelquefois:

n'avoit de l'eſprit que contre Dieu. On l'appelloit *l'Athée de Senlis*. Voyez la Note ſur le vers 194. du Chant II. de l'*Art poëtique*. Mr. Despreaux citoit quelquefois les rimes d'*Idiot* & d'*Amyot*, dans ces deux vers, comme des rimes riches & extraordinaires. Ce vers 89. & les trois ſuivans n'ont été imprimés qu'en 1701. quoi qu'ils euſſent été faits avec le reſte de l'Épître.

VERS 90. *Ou le ſec Traducteur du François d'Amyot.*) JACQUES AMYOT, Auteur célèbre, qui a traduit en François toutes les Oeuvres de Plutarque. L'Abbé TALLEMANT l'ainé entreprit en 1665. d'en faire une nouvelle Traduction, dans laquelle on prétend qu'il n'a fait que regratter celle d'Amyot, & la mettre en meilleur langage, ſans conſulter l'original Grec. L'Abbé Tallemant s'attira cette fâcheuſe critique par une fauſſe aventure qu'il débita en pleine Académie contre l'honneur de Mr. Despreaux. Il y lut une Lettre, par laquelle on lui mandoit, que le jour précédent Mr. Despreaux étant dans un lieu de débauche, derriere l'Hôtel de Condé, y avoit été fort maltraité. Ceux qui ont connu ce Poëte d'une maniere plus intime, ſavent que jamais calomnie ne fut plus mal fondée que celle-là.

CHANG. Vers 91. *Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées* &c.] Premieres éditions;

Pourvû qu'avec honneur leurs rimes débitées
Du Public dédaigneux ne ſoient point rebutées.

CHANG. Vers 93. *Pourvû qu'ils puiſſent plaire.*] On liſoit: *Pourvû qu'ils ſachent*, dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713. qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur.

IMIT. Ibid. *Pourvû qu'ils puiſſent plaire au plus puiſſant des Rois*, &c.) Horace, L. I. Sat. X. v. 81.

Plotius & Varius, Mæcenas, Virgiliusque,
Valgius, & probet hæc Octavius optimus, atque
Fuſcus, &c. . . . . ,

VERS 94. *Qu'à Chantilli Condé.*) Le grand Prince de Condé a paſſé les dernieres années de ſa vie dans ſa belle Maiſon de Chantilli. Mr. le Duc d'Enguien ſon fils eſt nommé dans le vers ſuivant.

Qu'Enguien en ſoit touché, que Colbert & Vivone,
Que la Rochefoucaut, Marſillac & Pompone,
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats ſe laiſſent pénétrer.
Et plût au Ciel encor, pour couronner l'Ouvrage,
Que Montauzier voulût lui donner ſon ſuffrage!

VERS 96. *Que la Rochefoucaut, Marſillac, & Pompone.*) Mr. le Duc de LA ROCHEFOUCAUT, auſſi célèbre par la beauté de ſon eſprit, que par la nobleſſe de ſa naiſſance. C'eſt l'Auteur du Livre des Maximes morales. Après ſa mort, Mr. le Prince de *Marſillac* ſon fils, Grand Maitre de la Garde-robe, prit le nom de la *Rochefoucaut*. Il mourut à Verſailles le 11. Janvier, 1714. âgé de 80. ans. *Pompone:* SIMON ARNAUD, Marquis de POMPONE, Miniſtre d'Etat.

VERS 99. *Et plût au Ciel encor,* &c) Horace, à l'endroit cité ciderſſus: *Et hæc utinam Viſcorum laudet uterque!* Dans ce paſſage d'Horace, notre Auteur ſuppoſoit une beauté & une fineſſe, dont perſonne ne s'étoit apperçû. „Il y a apparence, „*diſoit-il*, que les deux *Viſcus* étoient „ordinairement oppoſés dans leurs „ſentimens; C'eſt-à-dire, que l'un „étoit d'un goût raiſonnable, & l'au„tre d'un goût bizarre & particu„lier; ainſi Horace; en ſouhaitant „de plaire à ces deux hommes, „donne une marque de ſon eſprit, „puiſqu'il n'y a jamais que les „choſes qui ſont d'une bonté ſolide „& immuable, qui ſoient approu„vées par toutes ſortes de gens.

VERS 100. *Que Montauzier voulût lui donner ſon ſuffrage.*) Le ſouhait obligeant & flatteur qui eſt exprimé dans ce vers, produiſit ſur le cœur de Mr. le Duc de MONTAUZIER tout l'effet que l'Auteur s'en étoit promis. Ce Duc commença dès-lors à s'adoucir en ſa faveur. Quelque temps après il aborda Mr. Despreaux dans la grande Gallerie de Verſailles, & lui fit un compliment ſur la mort de Mr. Boileau de Puimorin, ſon frere, arrivée depuis peu, lui diſant, qu'il aimoit beaucoup feu Mr. de Puimorin. *Je ſais, qu'il faiſoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré*, reprit Mr. Despreaux, *mais il en faiſoit encore plus de votre vertu; & il m'a dit pluſieurs fois, qu'il étoit très-fâché que je n'euſſe pas pour ami le plus honnête-homme de la Cour.* Mr. de Montauzier fut extrêmement touché de cette louange: ce fut le moment de la réconciliation. Il changea dès lors l'eſtime qu'il avoit pour notre Auteur, en une véritable amitié, qui a duré toute ſa vie, & ſur le champ il l'emmena diner avec lui.

IMIT. Vers 101. *C'eſt à de tels Lecteurs que j'offre mes Ecrits.*) Horace, dans la même Satire, v. 87.

Complures alios, doctos ego quos & amicos

Prudens præterea; quibus hæc, ſint qualiacumque,

Arridere velim; doliturus, ſi placeant ſpe

Deterius noſtra.

VERS 104. *Que non loin de la Place où Brioché préſide.*) BRIOCHÉ, fameux Joueur de Marionettes, logé près des Comédiens. Pradon fit repréſenter ſa Pièce par

C'eſt à de tels Lecteurs que j'offre mes Écrits.
Mais pour un tas groſſier de frivoles Eſprits,
Admirateurs zélés de toute Œuvre inſipide,
Que non loin de la Place où Brioché préſide,
Sans chercher dans les Vers ni cadence ni ſon,
Il s'en aille admirer le ſavoir de Pradon.

V v

les Comédiens du Roi, dont le Théâtre étoit alors dans la Rue Mazarine, au bout de la Rue Guénégaud. Le lieu où l'on faiſoit jouer les Marionettes étoit vers l'autre extrêmité de cette derniere Rue, * du côté du Pont-neuf. C'eſt par la circonſtance de ce Voiſinage, que notre Auteur deſigne finement, mais malicieuſement, les Comédiens qui jouoient la *Phèdre* de Pradon : voulant inſinuer que cette Tragédie eſt d'un caractère à ne mériter d'être jouée que par les Marionettes. FANÇHON, ou FRANÇOIS BRIOCHÉ, étoit fils de JEAN BRIOCHÉ, Arracheur de dents, qui eſt regardé comme l'Inventeur des Marionettes, quoi qu'il n'ait fait que les perfectionner. De ſon temps un Anglois avoit trouvé le ſecret de les faire mouvoir par des reſſorts, & ſans cordes ; mais l'on préféroit celles de *Brioché*, à cauſe des plaiſanteries qu'il leur faiſoit dire. FANCHON BRIOCHÉ, ſon fils, l'a encore ſurpaſſé dans ce noble exercice.

IMIT. Vers 105. *Sans chercher dans les vers ni cadence ni ſon.*) C'eſt ce qu'Horace appelloit : *Immodulata poëmata.* De Arte poët. v. 263.

VERS 106. *Il s'en aille admirer le ſavoir de Pradon.*) Pradon étoit fort ignorant. Un jour au ſortir d'une de ſes Tragédies, Mr. le Prince de Conti l'aîné lui ayant dit, qu'il avoit tranſporté en Europe une Ville qui eſt dans l'Aſie : *Je prie votre Alteſſe de m'excuſer,* répondit Pradon, *car je ne ſais pas trop bien la Chronologie.*

Nous avons dit, que la *Phèdre* de Mr. Racine ayant été repréſentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, ceux de la Troupe du Roi lui oppoſerent, deux jours après, celle de Pradon. Ce Poëte conſultoit ordinairement ſur ſes Oeuvres Madame DES HOULIERES ; ainſi, l'intérêt qu'elle prenoit à la Tragédie de Pradon, fit qu'elle voulut voir la premiere repréſentation de celle de Racine. Elle revint ſouper chez elle avec cinq ou ſix perſonnes, du nombre deſquelles étoit Pradon. Pendant tout le repas on ne parla que de la Tragédie nouvelle : chacun en dit ſon ſentiment avec beaucoup de liberté, & l'on ſe trouva plus diſpoſé à la critique qu'à la louange. Ce fut pendant ce même ſouper que Madame Des Houlieres fit ce fameux Sonnet :

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante & bléme
Dit des vers où d'abord perſonne n'entend rien.
Sa Nourrice lui fait un Sermon fort chrétien,
Contre l'affreux deſſein d'attenter ſur ſoi-même.

* *Dans un endroit nommé Château-gaillard, proche l'Abreuvoir du Pont-neuf.*

Hippolyte la hait preſque autant qu'elle l'aime :

Rien ne change ſon cœur, ni ſon chaſte maintien.

La Nourrice l'accuſe ; elle s'en punit bien.

Théſée a pour ſon fils une rigueur extrême.

Une groſſe Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,*

N'eſt là que pour montrer deux énormes tetons,

Que, malgré ſa froideur, Hippolyte idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ſes courſiers ingrats ;

Et Phèdre, après avoir pris de la Mort-aux-rats,

Vient, en ſe confeſſant, mourir ſur le théâtre.

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême

Fait des Vers où jamais perſonne n'entend rien.

Il n'eſt ni Courtiſan, ni Guerrier, ni Chrétien :

Et ſouvent pour rimer il s'enferme lui-même.

La Muſe, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.

Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien.

Il veut juger de tout & n'en juge pas bien.

Il a pour le Phébus une tendreſſe extrême.

Une Sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,

Va par tout l'Univers promener deux tetons,

Dont, malgré ſon pays, Damon eſt idolâtre.

Il ſe tue à rimer pour des Lecteurs ingrats.

L'Énéïde, à ſon goût, eſt de la Mort-aux-rats,

Et, ſelon lui, Pradon eſt le Roi du Théâtre.

Ce Sonnet ſe répandit bientôt dans Paris. Dès le lendemain matin l'Abbé TALLEMANT l'ainé en apporta une copie à Madame Des Houlieres, qui la reçut ſans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet ; & elle fut enſuite la premiere à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemant. Les amis de Mr. Racine crurent, que ce Sonnet étoit l'Ouvrage de Mr. le Duc de NEVERS, l'un des Protecteurs de Pradon ; car pour Pradon lui-même ils ne lui firent pas l'honneur de le ſoupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette penſée ils tournerent ainſi ce Sonnet contre Mr. le Duc de Nevers ſur les mêmes Rimes.

On attribua cette réponſe à Racine & à Despreaux ; mais ils la désavouoient. Ils ont aſſûré depuis, qu'elle avoit été faite par le Chevalier de Nantouillet ; avec le Comte

* *C'étoit la Des-Œillets, peu jolie, mais excellente Actrice.*

de Fiesque, le Marquis d'Effiat, Mr. de Guilleragues, & Mr. de Manicamp. C'étoit en effet l'Ouvrage d'eux tous enſemble. Celui, contre qui le ſecond Sonnet avoit été fait, repliqua par un autre, toûjours ſur les mêmes Rimes.

Racine & Deſpreaux, l'air triſte & le teint blême,
Viennent demander grace, & ne confeſſent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on eſt Chrétien;
Mais on ſait ce qu'on doit au Public, à ſoi-même.

Damon pour l'intérêt de cette ſœur qu'il aime,
Doit de ces ſcélérats châtier le maintien;
Car il ſeroit blâmé par tous les gens de bien,
S'il ne puniſſoit pas leur inſolence extrême.

Ce fut une Furie, aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur preſſa du pus de ſes affreux tetons,
Ce Sonnet qu'en ſecret leur Cabale idolâtre.

Vous en ſerez punis, Satiriques ingrats,
Non pas en trahiſon d'un ſou de Mort-aux-rats;
Mais de coups de bâton donnés en plein théâtre.

Cette querelle fut terminée par des perſonnes du premier rang.

ÉPITRE VIII.

AU ROI.

GRAND ROI, ceſſe de vaincre, ou je ceſſe d'écrire.
Tu ſais bien que mon ſtyle eſt né pour la Satire:
Mais mon Eſprit contraint de la déſavouer,
Sous Ton Regne étonnant ne veut plus que louer.
Tantôt dans les ardeurs de ce zele incommode,
Je ſonge à meſurer les ſyllabes d'une Ode:
Tantôt d'une Enéïde Auteur ambitieux,
Je m'en forme déja le plan audacieux.
Ainſi toûjours flatté d'une douce manie,
Je ſens de jour en jour dépérir mon génie:
Et mes Vers, en ce ſtyle ennuyeux, ſans appas,
Déshonorent ma plume, & ne T'honorent pas.

Quoi que l'Épître quatrieme, ſur la Campagne de Hollande, eût été faite peu de temps après que le Roi eût gratifié l'Auteur d'une Penſion, & qu'il l'eût compoſée pour marquer ſa reconnoiſſance envers Sa Majeſté; il ne laiſſa pas de lui adreſſer cette Épître VIII. pour le remercier plus particulierement de ſes bienfaits: c'eſt pourquoi l'Auteur appelloit cette Épître: *ſon Remercîment.* Il la récita au Roi. Elle fut compoſée en 1675. mais il ne la fit paroître que l'année ſuivante, pour les raiſons qu'on va rapporter.

VERS 1. *Grand Roi, ceſſe de vaincre, ou je ceſſe d'écrire.*) En 1675. la fin de la Campagne ne fut pas heureuſe pour la France. Mr. de Turenne fut tué d'un coup de Canon, le 27. de Juillet; après quoi nos Troupes furent obligées de repaſſer le Rhin, & de revenir en Alſace. Le Maréchal de Créqui perdit enſuite la bataille de Saverne; & s'étant ſauvé dans la Ville de Tréves qui étoit aſſiégée, la Ville fut rendue malgré lui par capitulation, & il fut fait priſonnier de guerre. Tous ces revers obligerent notre Auteur à ne point faire paroître alors ſon Épître, de peur que ſes Ennemis ne fiſſent paſſer ce premier vers pour une raillerie. Il l'avoit bien changé ainſi: *Grand Roi, ſois moins louable, ou je ceſſe d'écrire.* Mais ce dernier vers n'avoit pas la beauté du premier; &

Encor ſi Ta valeur, à tout vaincre obſtinée,
Nous laiſſoit, pour le moins, reſpirer une année:
Peut-être mon Eſprit, prompt à reſſuſciter,
Du temps qu'il a perdu ſauroit ſe racquitter.
Sur ſes nombreux défauts, merveilleux à décrire,
Le Siecle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
Mais à peine Dinan & Limbourg ſont forcés,
Qu'il faut chanter Bouchain & Condé terraſſés.
Ton courage affamé de péril & de gloire,
Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire.
Souvent ce qu'un ſeul jour Te voit exécuter,
Nous laiſſe pour un an d'actions à conter.
Que ſi quelquefois las de forcer des murailles,
Le ſoin de Tes Sujets Te rappelle à Verſailles,
Tu viens m'embarraſſer de mille autres Vertus;
Te voyant de plus près, je T'admire encor plus.

l'Auteur aima mieux attendre l'heureux ſuccès de la Campagne ſuivante, que de ſupprimer un des plus beaux vers qu'il eût faits.

CHANG. Vers 17. *Sur ſes nombreux défauts* &c.) Au lieu de ce vers & du ſuivant, il y avoit ceux-ci dans toutes les éditions, qui ont paru avant celle de 1713.

Le Parnaſſe François non exempt de tous crimes,
Offre encore à mes vers des ſujets & des rimes.

CHANG. Vers 19. *Mais à peine Dinan & Limbourg ſont forcés;*) Dans la premiere compoſition il y avoit:

Mais à peine Saline & Dole ſont forcés,
Qu'il faut chanter Dinan & Limbourg terraſſés.

Salins & *Dole* avoient été conquis en 1674. avec le reſte de la Franche-Comté. *Dinan* & *Limbourg* furent pris l'année ſuivante, au commencement de la Campagne. Ces quatre Villes étant les dernieres conquêtes du Roi en 1675. l'Auteur les avoit nommées dans ſon Épître; mais quand il la publia en 1676. il ôta les deux premieres, & leur ſubſtitua *Bouchain* & *Condé*, qui avoient été pris en Avril & en Mai de cette même année.

Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes,
Tu n'es pas moins Héros qu'au milieu des alarmes.
De Ton Trône agrandi portant seul tout le faix,
Tu cultives les Arts: Tu répands les bienfaits;
Tu fais récompenser jusqu'aux Muses critiques.
Ah! crois-moi, c'en est trop. Nous autres Satiriques,
Propres à relever les sottises du temps,
Nous sommes un peu nés pour être mécontens.
Notre Muse, souvent paresseuse & stérile,
A besoin, pour marcher, de colere & de bile.
Notre style languit dans un remercîment:
Mais, GRAND ROI, nous savons nous plaindre élégamment.
O! que si je vivois sous les regnes sinistres
De ces Rois nés valets de leurs propres Ministres,
Et qui jamais en main ne prenant le timon,
Aux exploits de leurs temps ne prêtoient que leur nom:
Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
Aisément les bons mots couleroient de ma veine!
Mais toûjours sous Ton Regne il faut se récrier;
Toûjours, les yeux au Ciel, il faut remercier.
Sans cesse à T'admirer ma critique forcée
N'a plus, en écrivant, de maligne pensée;
Et mes chagrins sans fiel, & presque évanouis,

VERS 42. *De ces Rois nés valets de leurs propres Ministres.*) Les derniers Rois de la premiere Race laissoient toute l'administration des affaires aux Maires du Palais. Henri III. fut aussi dévoué entierement à ses *Mignons*: c'est pourquoi Mezerai a dit, qu'on pourroit appeller son regne le *regne des Favoris*.

VERS 53. —— *La Pharsale approuvée.*) La Pharsale de BRŒUF.

Font grace à tout le ſiecle en faveur de LOUIS.
En tous lieux cependant la Pharſale approuvée,
Sans crainte de mes vers, va la tête levée.
La Licence par-tout regne dans les Écrits.
Déja le mauvais ſens reprenant ſes eſprits,
Songe à nous redonner des Poëmes Épiques,
S'empare des Diſcours mêmes Académiques.
Perrin a de ſes Vers obtenu le pardon;
Et la Scène Françoiſe eſt en proie à Pradon.
Et moi, ſur ce ſujet, loin d'exercer ma plume,
J'amaſſe de Tes Faits le pénible volume:
Et ma Muſe occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que Toi.
Tu le ſais bien pourtant, cette ardeur empreſſée
N'eſt point en moi l'effet d'une ame intéreſſée.
Avant que Tes bienfaits couruſſent me chercher,
Mon zele impatient ne ſe pouvoit cacher.
Je n'admirois que Toi. Le plaiſir de le dire
Vint m'apprendre à louer au ſein de la Satire.
Et depuis que Tes dons ſont venus m'accabler,
Loin de ſentir mes Vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je, un remords légitime,
Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.

VERS 59. *Perrin a de ſes Vers &c.*) Voyez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 60. *Et la Scène Françoiſe eſt en proie à Pradon.*] Mauvais Auteur de Tragédies. Voyez le dernier vers de l'Épitre précédente.

VERS 62. *J'amaſſe de Tes faits le pénible volume.*) Ce vers & les deux ſuivans pourroient faire croire, que Mr. Despreaux étoit déja nom-

Il me ſemble, GRAND ROI, dans mes nouveaux Écrits,
Que mon encens payé n'eſt plus du même prix.
J'ai peur que l'Univers, qui ſait ma récompenſe,
N'impute mes tranſports à ma reconnoiſſance;
Et que par Tes préſens mon Vers décrédité
N'ait moins de poids pour Toi dans la Poſtérité.
Toutefois je ſais vaincre un remords qui Te bleſſe.
Si tout ce qui reçoit des fruits de Ta largeſſe,
A peindre Tes exploits ne doit point s'engager,
Qui d'un ſi juſte ſoin ſe pourra donc charger?
Ah! plutôt de nos ſons redoublons l'harmonie.
Le zele à mon Eſprit tiendra lieu de génie.
Horace tant de fois dans mes Vers imité,
De vapeurs en ſon temps, comme moi, tourmenté,
Pour amortir le feu de ſa rate indocile,
Dans l'encre quelquefois ſût égayer ſa bile.
Mais de la même main qui peignit Tullius,

Qui

mé pour écrire l'Hiſtoire du Roi; mais il ne le fut qu'en 1677.

VERS 80. *N'ait moins de poids pour Toi dans la Poſtérité.*) Notre Auteur étant un jour en converſation avec Mr. le Marquis de Dangeau & Mr. du Charmel, ces deux Meſſieurs firent le parallèle de l'Éloge du Roi, exprimé à la fin de l'Épitre I. & de l'Éloge qui ſe trouve ici. On conteſta long-temps ſur la préférence de ces deux endroits. Mr. du Charmel étoit pour le premier; & Mr. de Dangeau ſe déclara pour le ſecond: dans l'un, on trouvoit plus de force; & dans l'autre, plus de délicateſſe. Enfin, Mr. de Dangeau termina la difficulté en diſant, que la penſée de l'Épitre premiere faiſoit plus d'honneur au Roi, & que celle de l'Épitre VIII. en faiſoit plus au Poëte. „En effet, *diſoit Mr. „Despreaux*, la penſée de ma pre„miere Épitre fait plus d'honneur „au Roi; parce que je dis, que ſes „actions ſont ſi extraordinaires, „que pour les rendre croyables à „la Poſtérité, il faudra confirmer „le récit de l'Hiſtoire par le té„moignage irréprochable d'un Sati„rique. Mais la penſée de l'Épi„tre VIII. me fait plus d'honneur, „*a-t-il ajoûté*, parce que j'y fais „l'éloge de ma générosité, & du „déſintéreſſement avec lequel je „voudrois louer le Roi, de peur que

„mes

Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius,
Il ſût fléchir Glycère, il ſût vanter Auguſte,
Et marquer ſur la Lyre une cadence juſte.
Suivons les pas fameux d'un ſi noble Écrivain.
A ces mots quelquefois prenant la Lyre en main,
Au récit que pour Toi je ſuis prêt d'entreprendre,
Je crois voir les Rochers accourir pour m'entendre,
Et déja mon Vers coule à flots précipités;
Quand j'entends le Lecteur qui me crie: Arrêtez;
Horace eut cent talens: mais la Nature avare
Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre.
Vous paſſez en audace & Perſe & Juvénal:
Mais ſur le ton flatteur Pinchêne eſt votre égal.
A ce diſcours, GRAND ROI, que pourrois-je répondre?
Je me ſens ſur ce point trop facile à confondre,
Et ſans trop relever des reproches ſi vrais,
Je m'arrête à l'inſtant, j'admire, & je me tais.

„mes louanges ne ſoient ſuſpectes „de flatterie.

VERS 88. *De vapeurs.*) Ce mot ſe doit prendre au ſens figuré & ſignifie *l'humeur chagrine & ſatirique.* Dans le temps auquel notre Auteur compoſa cette Épitre, on ne connoiſſoit de *Vapeurs* qu'aux femmes; & les hommes ne s'étoient pas encore aviſés d'être attaqués de cette indiſpoſition.

VERS 91. —— *Qui peignit Tullius.*) Sénateur Romain. Céſar l'exclut du Sénat; mais il y rentra après la mort de cet Empereur. Voyez Horace, Livre I. Satire VI.

VERS 92. —— *Couvrit Tigellius.*) Fameux Muſicien, le plus eſtimé de ſon temps, fort chéri d'Auguſte. Voyez le commencement de la Satire III. Livre I. d'Horace.

VERS 93. *Il ſût fléchir Glycère.*) Sa Maîtreſſe. Ode XIX. du Livre I.

VERS 104. *Mais ſur le ton flatteur Pinchêne eſt votre égal.*) ÉTIENNE MARTIN, Sr. de PINCHÊNE, Neveu de Voiture. Il avoit fait imprimer un gros Recueil de mauvaiſes Poëſies, contenant *les Éloges du Roi, des Princes & Princeſſes de ſon Sang, & de toute ſa Cour:* C'eſt à quoi ce vers fait alluſion. Voyez la Note ſur le vers 163. du cinquieme Chant du Lutrin.

ÉPITRE IX.

A

M. LE MARQUIS DE SEIGNELAY, SECRETAIRE D'ÉTAT.

DANGEREUX Ennemi de tout mauvais Flatteur,
SEIGNELAY, c'eſt en vain qu'un ridicule Auteur,
Prêt à porter ton nom de l'Ebre juſqu'au Gange,
Croit te prendre aux filets d'une ſotte louange.
Auſſi-tôt ton Eſprit, prompt à ſe revolter,
S'échappe, & rompt le piege où l'on veut l'arrêter.
Il n'en eſt pas ainſi de ces Eſprits frivoles,
Que tout Flatteur endort au ſon de ſes paroles;
Qui dans un vain Sonnet placés au rang des Dieux,

L'Auteur ayant attaqué fortement l'Erreur & le Menſonge dans ſes précédens Ouvrages, il ne lui reſtoit plus que d'inſpirer l'amour de la Vérité, en la repréſentant avec tous ſes avantages. C'eſt ce qu'il a fait dans cette Épître qui contient *l'Éloge du Vrai*, & dans laquelle il fait voir, que *Rien n'eſt beau que le Vrai*, & que *le Vrai ſeul eſt aimable* *. Ce Poëte a fait briller ici tout ſon génie, en traitant une matiere ſi conforme à ſes ſentimens, & il a ſû réunir en cette Pièce, tout le ſublime de la Morale avec toute la douceur de la Poëſie. Elle a été compoſée au commencement de l'année 1675. avant l'Épître précédente. Elle eſt adreſſée à Mr. JEAN BAPTISTE COLBERT, Marquis de SEIGNELAY, Secretaire d'État, fils ainé de Mr. Colbert.

VERS 3. —— *De l'Ebre juſqu'au Gange.*) Expreſſion commune & uſitée parmi les Poëtes médiocres. *L'Ébre*, Riviere d'Eſpagne. *Le Gange*, Riviere des Indes.

VERS 11. *Et fiers du haut étage où La Serre les loge.*) LA SERRE, fade Panégyriſte, qui ſe flattoit d'être fort capable de compoſer des Éloges, ſuivant l'uſage où l'on étoit en ce temps-là de faire des Portraits en Vers ou en Proſe. *Mr. de la Serre*, dit un Auteur † peu célèbre, *s'eſt trouvé très-propre à ces ſortes d'Ouvrages, & il a un génie particulier pour cela, ſoit qu'il leur laiſſe la forme d'Éloges, ou qu'il les inſére dans les Épîtres dédicatoires de ſes Livres.* Le même Auteur reconnoît néanmoins,

* *Vers 43.* † SOREL, *Bibliotheque Françoiſe, pag. 157.*

Se plaiſent à fouler l'Olympe radieux ;
Et fiers du haut étage où La Serre les loge,
Avalent ſans dégoût le plus groſſier éloge.
Tu ne te repais point d'encens à ſi bas prix.
Non que tu ſois pourtant de ces rudes Eſprits
Qui regimbent toûjours, quelque main qui les flatte.
Tu ſouffres la louange adroite & délicate,
Dont la trop forte odeur n'ébranle point les ſens.
Mais un Auteur novice à répandre l'encens,
Souvent à ſon Héros, dans un bizarre Ouvrage,
Donne de l'encenſoir au travers du viſage :
Va louer Monterey d'Oudenarde forcé,
Ou vante aux Électeurs Turenne repouſſé.
Tout éloge impoſteur bleſſe une Ame ſincere.
Si, pour faire ſa cour à ton illuſtre Pere,

qu'il en faut retrancher *les penſées trop hardies, ou trop irrégulieres, & les paroles peu convenables* ; c'eſt-à-dire, que *La Serre* auroit été un Écrivain paſſable, s'il n'avoit pas péché contre la juſteſſe de la *Penſée*, & contre la régularité de l'*Expreſſion*.

IMIT. Vers 15. *Qui regimbent toûjours, quelque main qui les flatte.*) Horace, L. II. Sat. I. vers 20.

Cui male ſi palpere, recalcitrat undique tutus.

VERS 20. *Donne de l'encenſoir au travers du viſage.*) Ce vers eſt devenu Proverbe.

VERS 21. *Va louer Monterey d'Oudenarde forcé.*) Après la Bataille de Senef gagnée par le Prince de Condé, les Alliés voulurent effacer la honte de leur défaite par la priſe de quelqu'une de nos villes. Le Comte de Monterey, Gouverneur des Pays-Bas pour l'Eſpagne, & Général de l'Armée Eſpagnole, aſſiégea Oudenarde. Mais le Prince de Condé marcha contre lui, & l'obligea de lever le Siege avec beaucoup de précipitation; le 12. de Septembre, 1674. JEAN DOMINIQUE DE MONTEREY étoit fils de Dom LOUIS MENDEZ DE HARO, premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne, & ſon Plénipotentiaire aux Conférences de la Paix des Pyrénées.

VERS 22. *On vante aux Électeurs Turenne repouſſé.*) Ce vers, auſſi bien que le précédent, eſt une contre-vérité. Celui-ci déſigne la bataille de Turkeim en Alſace, gagnée par Mr. de TURENNE contre les Allemands, le 5. de Janvier, 1675.

IMIT. Vers 24. *Si, pour faire ſa cour à ton illuſtre Pere.*] Ce vers &

SEIGNELAY, quelque Auteur d'un faux zele emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité,
La ſolide vertu, la vaſte intelligence,
Le zele pour ſon Roi, l'ardeur, la vigilance,
La conſtante équité, l'amour pour les beaux Arts;
Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars;
Et, pouvant juſtement l'égaler à Mécene,
Le comparoit au fils de Pelée ou d'Alcmene:
Ses yeux d'un tel diſcours foiblement éblouis,
Bientôt dans ce Tableau reconnoîtroient LOUIS;
Et, glaçant d'un regard la Muſe & le Poëte,
Impoſeroient ſilence à ſa verve indiſcrete.
Un cœur noble eſt content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.
Que me ſert en effet, qu'un Admirateur fade
Vante mon embonpoint, ſi je me ſens malade;
Si dans cet inſtant même un feu ſéditieux
Fait bouillonner mon ſang, & pétiller mes yeux?
Rien n'eſt beau que le Vrai. Le Vrai ſeul eſt aimable.
Il doit regner par-tout & même dans la Fable:

les dix ſuivans ſont imités d'Horace, Epître XVI. du Livre I. vers 25. & 29.

Si quis bella tibi terrâ pugnata, marique
Dicat, & his verbis vacuas permulceat aures, &c.
—— *Auguſti laudes agnoſcere poſſis.*
Cum pateris ſapiens emendatusque vocari.

IMIT. Vers 39. *Que me ſert en effet* &c.) Horace dans la même Epitre XVI. vers 19.

Neu, ſi te populus ſanum, rectèque valentem
Dictitet, occultam febrem, ſub tempus edendi,
Diſſimules: donec manibus tremor incidat unctis.

De toute fiction l'adroite fauſſeté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la Vérité.
Sais-tu pourquoi mes Vers ſont lûs dans les Provinces,
Sont recherchés du Peuple, & reçus chez les Princes?
Ce n'eſt pas que leurs ſons agréables, nombreux,
Soient toûjours à l'oreille également heureux:
Qu'en plus d'un lieu le ſens n'y gêne la meſure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la céſure.
Mais c'eſt qu'en eux le Vrai, du Menſonge vainqueur,
Par-tout ſe montre aux yeux, & va ſaiſir le cœur:
Que le Bien & le Mal y ſont priſés au juſte;
Que jamais un Faquin n'y tient un rang auguſte,
Et que mon cœur toûjours conduiſant mon eſprit,
Ne dit rien au Lecteur, qu'à ſoi-même il n'ait dit.
Ma penſée au grand jour par-tout s'offre & s'expoſe;
Et mon Vers, bien ou mal, dit toûjours quelque choſe.
C'eſt par là quelquefois que ma Rime ſurprend.
C'eſt là ce que n'ont point Jonas, ni Childebrand;
Ni tous ces vains amas de frivoles ſornettes,
Montre, Miroir d'Amours, Amitiés, Amourettes,

VERS 43. *Rien n'eſt beau que le Vrai. Le Vrai ſeul eſt aimable.*) C'eſt le ſujet de cette Épitre.

VERS 62. *C'eſt là ce que n'ont point Jonas, ni Childebrand.*] Poëmes héroiques. Voyez le vers 91. de la Satire IX & le vers 242. du Chant troiſieme de l'Art poëtique.

VERS 64. *Montre.*) *La Montre*, petit Ouvrage mêlé de Vers & de Proſe, par le Sr. de BONNECORSE, Marſeillois, qui a exercé la Charge de Conſul de la Nation Françoiſe au Grand-Caïre. Il envoya cet Ouvrage à Mr. de Scuderi, qui le fit imprimer à Paris en 1666. Quelques années après, Mr. Despreaux plaça *la Montre* parmi les Livres qui ſervent au combat des Chanoines dans le cinquieme Chant du Lutrin:

L'un tient l'Édit d'amour, l'autre
en ſaiſit la Montre.

Dont le titre ſouvent eſt l'unique ſoûtien,
Et qui parlant beaucoup ne diſent jamais rien.
Mais peut-être enivré des vapeurs de ma Muſe,
Moi-même en ma faveur, SEIGNELAY, je m'abuſe.
Ceſſons de nous flatter. Il n'eſt Eſprit ſi droit
Qui ne ſoit impoſteur, & faux par quelque endroit.
Sans ceſſe on prend le maſque, & quittant la Nature,
On craint de ſe montrer ſous ſa propre figure.
Par là le plus ſincere aſſez ſouvent déplaît.
Rarement un Eſprit oſe être ce qu'il eſt.
Vois-tu cet Importun, que tout le monde évite;
Cet homme à toûjours fuir, qui jamais ne vous quitte?

Bonnecorſe étant enſuite à Paris, lui en fit parler par BERNIER *, mais Mr. Despreaux ne lui ayant pas fait une réponſe ſatisfaiſante, Bonnecorſe pour s'en venger compoſa le *Lutrigot*, qui eſt un Poëme ſatirique contre notre Auteur. Il fut imprimé à Marſeille; & Bonnecorſe en envoya le premier Exemplaire à Mr. de Vivone. C'eſt l'extrait d'une Lettre que M. Bonnecorſe m'écrivit de Marſeille, le 19. de Fevrier, 1700. Je la communiquai à Mr. Despreaux qui me fit la réponſe ſuivante. „Je „n'ai aucun mal talent contre Mr. „de Bonnecorſe du beau Poëme „qu'il a imaginé contre moi. Il ſemble qu'il ait pris à tâche dans ce „Poëme d'attaquer tous les traits „les plus vifs de mes Ouvrages; & „le plaiſant de l'affaire eſt que, „ſans montrer en quoi ces traits „péchent, il ſe figure qu'il ſuffit de „les rapporter, pour en dégoûter „les hommes. Il m'accuſe ſur-tout „d'avoir, dans le Lutrin, exageré „en grands mots de petites choſes „pour les rendre ridicules; & il „fait lui-même, pour me rendre ridicule, la choſe dont il m'accuſe. „Il ne voit pas que, par une conſéquence infaillible, ſi le Lutrin „eſt une impertinente imagination, „le *Lutrigot* eſt encore plus impertinent; puiſque ce n'eſt que la „même choſe plus mal exécutée. „Du reſte, on ne ſauroit m'élever „plus haut qu'il fait, puiſqu'il me „donne pour ſuivans & pour admirateurs paſſionnés, les deux „plus beaux eſprits de notre ſiecle: „je veux dire Mr. Racine & Mr. „Chapelle. Il n'a pas trop bien „profité de la lecture de ma premiere Préface, & de l'avis que j'y „donne aux Auteurs attaqués dans „mon Livre, d'attendre, pour écrire „contre moi, que leur colere ſoit „paſſée. S'il avoit laiſſé paſſer la „ſienne, il auroit vû que, traiter „de haut-en-bas un Auteur approuvé du Public, c'eſt traiter de haut-„en-bas le Public même; & que me „mettre à caliſourchon ſur un Lutrin, c'eſt y mettre tout ce qu'il „y a de gens ſenſés, & Mr. Broſ-

* *Dont il eſt fait mention ſur le Vers* 33. *de l'Épitre V.*

Il n'eſt pas ſans eſprit: mais né triſte & peſant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaiſant:
Il s'eſt fait de ſa joie une loi néceſſaire,
Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La Simplicité plaît ſans étude & ſans art.
Tout charme en un Enfant, dont la langue ſans fard,
A peine du filet encor débarraſſée,
Sait d'un aïr innocent bégayer ſa penſée.
Le Faux eſt toûjours fade, ennuyeux, languiſſant:
Mais la Nature eſt vraie, & d'abord on la ſent,
C'eſt elle ſeule en tout qu'on admire, & qu'on aime.
Un Eſprit né chagrin plaît par ſon chagrin même.

„ſette lui-même, qui me fait l'hon-„neur *meas eſſe aliquid putare nugas.* „Je ne me ſouviens point d'avoir „jamais parlé de M. de Bonnecorſe „à Mr. Bernier, & je ne connoiſſois „point le nom de Bonnecorſe, „quand j'ai parlé de *la Montre*, dans „l'Épître à Mr. de Seignelay. Je puis „dire même, que je ne connoiſſois „point *la Montre d'Amour*, que „j'avois ſeulement entrevûe chez „Barbin, & dont le titre m'avoit „paru très-frivole, auſſi bien que „ceux de tant d'autres Ouvrages de „galanterie moderne, dont je ne lis „jamais que le premier feuillet. „Mais voilà aſſez parler de Mr. de „Bonnecorſe: venons à Mr. Bour-„ſaut, qui eſt, à mon ſens, de tous „les Auteurs que j'ai critiqués, ce-„lui qui a le plus de mérite, &c....

Ibid. —— *Miroir d'Amours, Amitiés, Amourettes.*] *Miroir d'Amours:* Ouvrage de PERRAULT, intitulé: *La Métamorphoſe d'Orante en miroir.*

Amitiés, Amourettes: Les Oeuvres de RENÉ LE PAIS ſont intitulées: *Amitiés, Amours & Amourettes.* Voyez la note ſur le vers 180. de la Satire III.

VERS 75. *Vois-tu cet importun,* &c.] Ce portrait a été fait ſur un homme fort obſcur, dont l'Auteur avoit oublié le nom.

IMIT. Vers 84. *Sait d'un air innocent bégayer ſa penſée.*) Perſe, Satire I. vers 35.

—— —— *Tenero ſupplantat verba palato.*

VERS 88. *Un eſprit né chagrin plaît par ſon chagrin même.*] Mr. le Duc de MONTAUZIER. Il ne laiſſoit pas d'avoir beaucoup d'amis, & d'être fort eſtimé, à cauſe de ſa probité & de ſa vertu. Le Perſonnage du Miſanthrope de Moliere, tout Miſanthrope qu'il eſt, ne laiſſe pas de plaire auſſi, & de ſe faire aimer, parce qu'il eſt honnête homme. Cela fait même que l'on s'intéreſſe dans ſa fortune, dans ſes ſentimens, & dans la malheureuſe tendreſſe qu'il a pour une coquette,

Chacun pris dans ſon air eſt agréable en ſoi.
Ce n'eſt que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
Ce Marquis étoit né doux, commode, agréable:
On vantoit en tous lieux ſon ignorance aimable:
Mais depuis quelques mois devenu grand Docteur,
Il a pris un faux air, une ſotte hauteur.
Il ne veut plus parler que de rime & de proſe.
Des Auteurs décriés il prend en main la cauſe.
Il rit du mauvais goût de tant d'Hommes divers,
Et va voir l'Opéra, ſeulement pour les Vers.
Voulant ſe redreſſer, ſoi-même on s'eſtropie,
Et d'un original on fait une copie.
L'Ignorance vaut mieux qu'un Savoir affecté.
Rien n'eſt beau, je reviens, que par la Vérité.
C'eſt par elle qu'on plaît, & qu'on peut long-temps plaire.
L'eſprit laſſe aiſément, ſi le cœur n'eſt ſincere.
En vain, par ſa grimace un Bouffon odieux
A table nous fait rire, & divertit nos yeux.
Ses bons mots ont beſoin de farine & de plâtre.
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui ſon Théâtre,
Ce n'eſt plus qu'un cœur bas, un Coquin ténébreux.
Son viſage eſſuyé n'a plus rien que d'affreux.
J'aime un Eſprit aiſé qui ſe montre, qui s'ouvre,

VERS 91. *Ce Marquis* &c). M. le C. D. F. Il avoit eu d'abord une ignorance fort aimable, & diſoit agréablement des incongruités; mais il perdit la moitié de ſon mérite, dès qu'il voulut être ſavant, & ſe piquer d'avoir de l'eſprit.

VERS 120. *Le Normand même alors ignoroit le parjure.*) *Je date de loin*, diſoit l'Auteur: *c'étoit deux cens ans avant le Déluge.* Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on reproche aux Normands leur peu de ſincé-

Et qui plaît d'autant plus, que plus il ſe découvre.
Mais la ſeule Vertu peut ſouffrir la clarté.
Le Vice toûjours ſombre aime l'obſcurité.
Pour paroître au grand jour, il faut qu'il ſe déguiſe.
C'eſt lui qui de nos mœurs a banni la franchiſe.
Jadis l'Homme vivoit au travail occupé,
Et ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé.
On ne connoiſſoit point la ruſe & l'impoſture.
Le Normand même alors ignoroit le parjure.
Aucun Rhéteur encore, arrangeant le diſcours,
N'avoit d'un Art menteur enſeigné les détours.
Mais ſi-tôt qu'aux Humains, faciles à ſéduire,
L'Abondance eut donné le loiſir de ſe nuire,
La Molleſſe amena la fauſſe Vanité.
Chacun chercha, pour plaire, un viſage emprunté.
Pour éblouir les yeux, la Fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe inſolente.
L'Or éclata par-tout ſur les riches habits.
On polit l'Emeraude, on tailla le Rubis,
Et la laine & la ſoie, en cent façons nouvelles
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.
La trop courte Beauté monta ſur des patins.
La Coquette tendit ſes lacs tous les matins;

X v

rité : témoin le *Roman de la Roſe*, fol. 25. de l'édition de 1531.

Male-bouche que Dieu maudie,
Eut ſouldoyers de Normandie.

Les Romains faiſoient un pareil reproche aux Grecs :

—— *Græcis nondum jurare paratis*
Per caput alterius. Juvénal, Sat. VI. vers 16.

IMIT. Vers 131. *Et la laine, &*

Et mettant la céruſe & le plâtre en uſage,
Compoſa de ſa main les fleurs de ſon viſage.
L'ardeur de s'enrichir chaſſa la bonne foi.
Le Courtiſan n'eut plus de ſentimens à ſoi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie.
On vit par-tout regner la baſſe Flatterie.
Le Parnaſſe ſur-tout fécond en Impoſteurs,
Diffama le papier par ſes propos menteurs.
De là vint cet amas d'Ouvrages mercénaires,
Stances, Odes, Sonnets, Épîtres liminaires,
Où toûjours le Héros paſſe pour ſans pareil,
Et, fût-il louche & borgne, eſt réputé Soleil.

Ne crois pas toutefois, ſur ce diſcours bizarre,
Que d'un frivole encens malignement avare,
J'en veuille ſans raiſon fruſtrer tout l'Univers.
La louange agréable eſt l'ame des beaux Vers.
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle ſoit vraie,
Et que ſon tour adroit n'ait rien qui nous effraye.

Le ſoie &c.) Imitation de Virgile, Églogue IV. vers 42.

Nec varios diſcet mentiri lana colores.

VERS 146. *Et, fût-il louche & borgne, eſt réputé Soleil.*] Mr. de SERVIEN, Sur-Intendant des Finances, n'avoit qu'un œil; & on ne laiſſoit pas de le traiter de *Soleil* dans les Épîtres dédicatoires, & les autres éloges qu'on lui adreſſoit. Notre Poëte a eu particulierement en vûe cet endroit de l'Églogue intitulée: *Chriſtine*, que l'Abbé Ménage fit pour la Reine de Suede, en 1656. vers 171.

Le Grand, l'illuſtre Abel, cet Eſprit ſans pareil,
Plus clair, plus pénétrant que les traits du Soleil.

VERS 167. *Et dans Seneſ en feu.*) La Bataille de Seneſ en Flandres gagnée par le Prince de Condé, le 11. d'Aout, 1674. contre les Allemands,

Alors, comme j'ai dit, tu la ſais écouter,
Et ſans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
Mais ſans t'aller chercher des vertus dans les nues:
Il faudroit peindre en toi des vérités connues:
Décrire ton Eſprit ami de la Raiſon;
Ton ardeur pour ton Roi puiſée en ta Maiſon;
A ſervir ſes deſſeins ta vigilance heureuſe;
Ta probité ſincere, utile, officieuſe.
Tel, qui hait à ſe voir peint en de faux portraits,
Sans chagrin voit tracer ſes véritables traits.
Condé même, Condé, ce Héros formidable,
Et non moins qu'aux Flamands aux Flatteurs redoutable,
Ne s'offenſeroit pas, ſi quelque adroit pinceau
Traçoit de ſes Exploits le fidele Tableau:
Et dans Senef en feu contemplant ſa peinture,
Ne déſavoûroit pas Malherbe ni Voiture.
Mais malheur au Poëte inſipide, odieux,
Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuyeux.
Il auroit beau crier: *Premier Prince du Monde,*

les Eſpagnols, & les Hollandois, au nombre de plus de ſoixante mille hommes commandés par le Prince d'Orange.

VERS 171. —— *Premier Prince du Monde,* &c.) Commencement du Poëme de Charlemagne, adreſſé au Prince de Condé.

Premier Prince du Sang du plus grand Roi du Monde;
Courage ſans pareil, Lumiere ſans ſeconde;
Et dont l'Eſprit égal en diverſe ſaiſon,
Sait triompher de tout, & céde à la Raiſon, &c.

LOUIS LE LABOUREUR, Tréſorier de France, & Bailli du Duché de Montmorenci, Auteur de ce Poëme, le publia en 1664. Dans l'édition de 1666. il changea ainſi le ſecond vers:

Prince d'une valeur en victoires feconde.

Courage ſans pareil, Lumiere ſans ſeconde:
Ses Vers jettés d'abord, ſans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuſer Pacolet.

La même année 1664. il parut un autre Poëme de *Charlemagne*, par Mr. COURTIN, Profeſſeur en Rhétorique.

VERS dernier —— *Amuſer Pacolet.*] Fameux Valet de pied du Grand Prince de Condé. Quand Mr. le Laboureur eut préſenté à ce Prince ſon Poëme de Charlemagne, il en lût quelque choſe; après quoi il donna le Livre à Pacolet, à qui il renvoyoit ordinairement tous les Livres qui l'ennuyoient.

PRÉFACE

Sur les trois Épîtres ſuivantes.

Je ne ſais, ſi les trois nouvelles Épîtres que je donne ici au Public, auront beaucoup d'Approbateurs: mais je ſais bien, que mes Cenſeurs y trouveront abondamment dequoi exercer leur critique. Car tout y eſt extrêmement hazardé. Dans le premier de ces trois Ouvrages, ſous prétexte de faire le procès à mes derniers Vers, je fais moi-même mon éloge, & n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage. Dans le ſecond je m'entretiens avec mon Jardinier de choſes très-baſſes & très-petites; & dans le troiſieme je décide hautement du plus grand & du plus important point de la Religion, je veux dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces Cenſeurs, pour attaquer en moi, & le Poëte orgueilleux, & le Villageois groſſier, & le Théologien téméraire. Quelques fortes pourtant que ſoient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme réſolution que j'ai priſe, il y a long-temps, de ne rien répondre, au moins ſur le ton ſérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon en effet perdre inutilement du papier? [1] *Si mes Épîtres ſont mauvaiſes, tout ce que je dirai ne*

1. *Si mes Épîtres ſont mauvaiſes.*] JOAN. OWEN, Epigr. ad Lectorem, pag. m. 122.

Noſtra patrocinium non poſcunt carmina: quare?
Si bona ſunt, bona ſunt: ſi mala ſunt, mala ſunt.

Il ajoûte dans une autre Épigramme:

Nemo poteſt verſus (nec tanta potentia Regum)
Vel ſervare malos, vel jugulare bonos.

les fera pas trouver bonnes : & ſi elles ſont bonnes, tout ce qu'ils feront, ne les fera pas trouver mauvaiſes. Le Public n'eſt pas un Juge qu'on puiſſe corrompre, ni qui ſe regle par les paſſions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Écrits qui ſe font ordinairement contre des Ouvrages où l'on court, ne ſervent qu'à y faire encore plus courir, & à en mieux marquer le mérite. Il eſt de l'eſſence d'un bon Livre d'avoir des Cenſeurs ; & la plus grande diſgrace qui puiſſe arriver à un Écrit qu'on met au jour, ce n'eſt pas que beaucoup de gens en diſent du mal, c'eſt que perſonne n'en diſe rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais, qu'on attaque mes trois Épîtres. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que je les ai fort travaillées, & principalement celle de l'Amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, & où j'avoue, que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'eſprit & de lumieres. J'avois deſſein d'abord de la donner toute ſeule, les deux autres me paroiſſant trop frivoles, pour être préſentées au grand jour de l'impreſſion avec un Ouvrage ſi ſérieux. Mais des Amis très-ſenſés m'ont fait comprendre, que ces deux Épîtres, quoique dans le ſtyle enjoué, étoient pourtant des Épîtres morales, où il n'étoit rien enſeigné que de vertueux : qu'ainſi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diverſité agréable ; & que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens ſouhaitant de

les avoir toutes trois enſemble, je ne pouvois pas avec bienſéance me diſpenſer de leur donner une ſi légere ſatisfaction. Je me ſuis rendu à ce ſentiment, & on les trouvera raſſemblées ici dans un même cahier. Cependant comme il y a des Gens de piété, qui peut-être ne ſe ſoucieront gueres de lire les entretiens, que je puis avoir avec mon Jardinier & avec mes Vers, il eſt bon de les avertir, qu'il y a ordre de leur diſtribuer à part la derniere, ſavoir celle qui traite de l'Amour de Dieu; & que non ſeulement je ne trouverai pas étrange, qu'ils ne liſent que celle-là; mais que je me ſens quelquefois moi-même en des diſpoſitions d'eſprit, où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie compoſé que ce ſeul Ouvrage, qui vraiſemblablement ſera la derniere Pièce de Poëſie qu'on aura de moi: mon génie pour les Vers commençant à s'épuiſer, & mes Emplois hiſtoriques ne me laiſſant gueres le temps de m'appliquer à chercher & à ramaſſer des rimes.

Voilà ce que j'avois à dire aux Lecteurs. Néanmoins, avant que de finir cette Préface, il ne ſera pas hors de propos, ce me ſemble, de raſſûrer des perſonnes timides, qui n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matiere de Théologie, douteront peut-être, que tout ce que j'avance en mon Épître ſoit fort infaillible; & appréhenderont, qu'en voulant les conduire, je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent ſûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lû pluſieurs fois cette Épître à un fort grand

nombre de Docteurs de Sorbone, de Peres de l'Oratoire & de [2] *Jéſuites très-célèbres, qui tous y ont applaudi, & en ont trouvé la doctrine très-ſaine & très-pure. Que beaucoup de Prélats illuſtres, à qui je l'ai récitée, en ont jugé comme eux. Que* [3] *Monſeigneur l'Évêque de Meaux, c'eſt-à-dire une des plus grandes Lumieres, qui ayent éclairé l'Égliſe dans les derniers Siecles, a eu long-temps mon Ouvrage entre les mains; & qu'après l'avoir lû & relû pluſieurs fois, il m'a non ſeulement donné ſon approbation, mais a trouvé bon, que je publiaſſe à tout le monde qu'il me la donnoit. Enfin que pour mettre le comble à ma gloire,* [4] *ce ſaint Archevêque, dans le Dioceſe duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand Prélat, dis-je, auſſi éminent en doctrine & en vertus, qu'en dignité & en naiſſance, que le plus grand Roi de l'Univers, par un choix viſiblement inſpiré du Ciel, a donné à la Ville Capitale de ſon Royaume, pour aſſûrer l'Innocence, & pour détruire l'Erreur; Monſeigneur l'Archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné auſſi examiner ſoigneuſement mon Épître, & a eu*

2. *Jéſuites très-célèbres.*) Le R. P. DE LA CHAIZE, Confeſſeur du Roi: le P. GAILLARD, fameux Prédicateur, & quelques autres. Voyez ci-après (T. IV.) une Lettre écrite par l'Auteur à Mr. Racine ſur ce ſujet.

3. *Mr. l'Évêque de Meaux.*) JACQUES BENIGNE BOSSUET.

4. *Ce ſaint Archevêque.*) LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, Archevêque de Paris, enſuite Cardinal.

5. *Dont je ſuis également ravi & confus.*] Dans la premiere édition de cette Préface, qui parut en 1695. l'Auteur la finiſſoit par ce petit Article, qu'il ſupprima dans l'édition ſuivante, & que je rapporte ici pour ne rien dérober à la Poſtérité de ce que nous avons de lui.

„Je croyois n'avoir plus rien à »dire au Lecteur. Mais dans le temps »même que cette Préface étoit ſous »la preſſe, on m'a apporté une »miſérable Épître en Vers que »quel-

a eu même la bonté de me donner ſur plus d'un endroit des conſeils que j'ai ſuivis ; & m'a enfin accordé auſſi ſon approbation avec des éloges 5 *dont je ſuis également ravi & confus.*

6 *Au reſte, comme il y a des Gens qui ont publié, que mon Épître n'étoit qu'une vaine déclamation, qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun Homme eût jamais avancé ; je veux bien pour l'intérêt de la Vérité, mettre ici la propoſition que j'y combats, dans la Langue, & dans les termes qu'on la ſoûtient en plus d'une École. La voici :* Attritio ex gehennæ metu ſufficit, etiam ſine ulla Dei dilectione, & ſine ullo ad Deum offenſum reſpectu ; quia talis honeſta & ſupernaturalis eſt. *C'eſt cette Propoſition que j'attaque, & que je ſoûtiens fauſſe, abominable, & plus contraire à la vraie Religion, que le Lutheraniſme ni le Calviniſme. Cependant je ne crois pas, qu'on puiſſe nier, qu'on ne l'ait encore ſoûtenue depuis peu, & qu'on ne l'ait même inſérée* 7 *dans quelques Catéchiſmes en des mots fort approchans des termes Latins, que je viens de rapporter.*

„quelque Impertinent a fait impri-
„mer, & qu'on veut faire paſſer pour
„mon Ouvrage ſur l'Amour de Dieu.
„Je ſuis donc obligé d'ajoûter cet
„article, afin d'avertir le Public, que
„je n'ai fait d'Épître ſur l'Amour
„de Dieu, que celle qu'on trouvera
„ici : l'autre étant une Pièce fauſſe,
„& incomplete, compoſée de quel-
„ques vers qu'on m'a dérobés, & de
„pluſieurs qu'on m'a ridiculement
„prêtés, auſſi bien que les notes
„téméraires qui y ſont.

6. *Au reſte,* &c.) L'Auteur ajoûta cet article dans l'édition de 1701.

7. *Dans quelques Catéchiſmes.*) Voyez le Catéchiſme de Mr. Joli, & quelques autres.

ÉPITRE X.

A MES VERS.

J'AI beau vous arrêter, ma remontrance eſt vaine,
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine;
C'eſt trop languir chez moi dans un obſcur ſéjour.
La priſon vous déplaît, vous cherchez le grand jour;
Et déja chez Barbin, ambitieux Libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Vains & foibles Enfans, dans ma vieilleſſe nés,
Vous croyez ſur les pas de vos heureux Aînés,
Voir bientôt vos bons mots, paſſant du Peuple aux Princes,
Charmer également la Ville & les Provinces;

L'Auteur ayant été nommé par le Roi en 1677. pour écrire ſon Hiſtoire, ſembloit avoir entierement renoncé à la Poëſie. Néanmoins, ſeize ans après, il compoſa ſon Ode ſur la priſe de Namur, en 1693. & l'année ſuivante il publia la Satire X. contre les Femmes. A la vûe de ce dernier Ouvrage l'audace des Critiques ſe réveilla: il fut expoſé à la cenſure d'une infinité de Poëtes médiocres; & ce fut pour leur répondre, qu'il compoſa cette Épître. Elle eſt écrite avec beaucoup d'art; & c'eſt une choſe aſſez ſinguliere d'y voir un Poëte Satirique couvrir ſes Cenſeurs de confuſion, rejetter ſur eux toute l'indignation du Public, & s'attirer noblement la tendreſſe & la compaſſion des Lecteurs. Notre Auteur avoit une grande prédilection pour cette Piéce, & il l'appelloit ordinairement *ſes inclinations*. Elle fut faite au commencement de l'année 1695. & l'idée en eſt priſe d'une Épitre d'Horace, qui eſt la vingtiéme du premier Livre.

IMIT. Vers 1. *J'ai beau vous arrêter*, &c.] Horace commence ainſi l'Épître qu'on vient de citer:

Vertumnum, Janumque, Liber, ſpectare videris:
Scilicet ut proſtes Sociorum pumice mundus.
Odiſti claves, & grata ſigilla pudico:
Paucis oſtendi gemis, & communia laudas, &c.

VERS 5. *Et déja chez Barbin* &c.] Libraire du Palais.

Et par le prompt effet d'un ſel réjouiſſant,
Devenir quelquefois Proverbes en naiſſant.
Mais perdez cette erreur, dont l'appas vous amorce.
Le temps n'eſt plus, mes Vers, où ma Muſe en ſa force
Du Parnaſſe François formant les Nourriſſons,
De ſi riches couleurs habilloit ſes leçons:
Quand mon Eſprit pouſſé d'un courroux légitime,
Vint devant la Raiſon plaider contre la Rime;
A tout le Genre Humain fût faire le procès,
Et s'attaqua ſoi-même avec tant de ſuccès.
Alors il n'étoit point de Lecteur ſi ſauvage,
Qui ne ſe déridât en liſant mon Ouvrage;
Et qui, pour s'égayer, ſouvent dans ſes Diſcours,
D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le ſecours.
Mais aujourd'hui, qu'enfin la Vieilleſſe venue,

VERS 12. *Devenir quelquefois Proverbes en naiſſant.*) Il y a des expreſſions heureuſes qui renferment un grand ſens en peu de paroles: elles ſont ordinairement adoptées par le Public, & deviennent bientôt Proverbes. Tels ſont la plûpart des vers de notre Auteur.

J'appelle un Chat un Chat, &c. Sat. I. v. 52.

La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut. Sat. II. v. 20.

Des ſottiſes d'autrui nous vivons au Palais. Ep. II. v. 51.

Un Sot trouve toûjours un plus Sot qui l'admire. Art Poët. Chant I. vers dernier.

Un Fat quelquefois ouvre un avis important. Art Poët. Chant IV. v. 50.

VERS 16. *De ſi riches couleurs habilloit ſes leçons.*) L'Art Poëtique.

VERS 18. *Vint devant la Raiſon plaider contre la Rime.*) Satire deuxieme.

VERS 19. *A tout le Genre Humain fût faire le procès.*) Satire huitieme.

VERS 20. *Et s'attaqua ſoi-même* &c.) Satire neuvieme.

VERS 25. *Mais aujourd'hui qu'enfin* &c.) Le jugement de l'Auteur ſur ce vers & les trois ſuivans, eſt contenu dans une Lettre qu'il écrivit à Mr. de MAUCROIX, au mois d'Août 1695. Elle eſt inſérée ci-après, Tom. IV.

Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue,
A jetté ſur ma tête, avec ſes doigts peſans,
Onze luſtres complets, ſurchargés de trois ans,
Ceſſez de préſumer dans vos folles penſées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir, l'argent en main, les Lecteurs empreſſés.
Nos beaux jours ſont finis, nos honneurs ſont paſſés.
Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Exciter du Public les juſtes moqueries;
Et leur Auteur, jadis à Regnier préféré,
A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.
Vous aurez beau crier: *O Vieilleſſe ennemie!*
N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie?
Vous n'entendrez par-tout qu'injurieux brocards
Et ſur vous & ſur lui fondre de toutes parts.

VERS 28. *Onze luſtres complets ſurchargés de trois ans.*) Cinquante-huit ans.

IMIT. Vers 32. *Nos beaux jours ſont finis, nos honneurs ſont paſſés.*] Ce vers reſſemble un peu à celui-ci de l'Épitre cinquieme.

Ainſi que mes beaux jours, mes chagrins ſont paſſés.

Et à cet autre de RACINE, dans *Mithridate*, Acte III. Sc. V.

Mes ans ſe ſont accrûs: mes honneurs ſont détruits.

CHANG. Vers 34. *Exciter du Public les juſtes moqueries.*) L'Auteur avoit mis dans toutes les éditions: *Du public exciter*, &c. mais je lui propoſai ce Changement, & il l'a approuvé.

CHANG. Vers 36. *A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.*) Dans la premiere compoſition il y avoit: *A Sanlecque, à Regnard, à Belloc comparé.* Ces trois Poëtes ont compoſé des Satires, & ils avoient écrit, contre la Satire X. de notre Auteur; mais il ne voulut pas faire imprimer leurs noms; & il mit ces trois autres Poëtes qui n'étoient plus vivans. REGNARD s'étoit reconcilié avec lui, & BELLOCQ lui avoit fait faire des excuſes.

IMIT. Vers 37. —— *O Vieilleſſe ennemie!* &c.) Vers du *Cid*, Acte I. Sc. IV.

VERS 41. *Que veut-il, dira-t-on?* &c.] Ce ſont les propres termes des Cenſeurs de notre Poëte.

VERS 44. *Malheureux, laiſſe en paix* &c.) C'eſt la traduction de ces deux vers d'Horace L. I. Ep. I. v. 8.

Que veut-il, dira-t-on? Quelle fougue indiſcrette
Ramene ſur les rangs encor ce vain Athlete?
Quels pitoyables Vers! Quel ſtyle languiſſant!
Malheureux, laiſſe en paix ton cheval vieilliſſant,
De peur que tout à coup efflanqué, ſans haleine,
Il ne laiſſe, en tombant, ſon Maître ſur l'arene.
Ainſi s'expliqueront nos Cenſeurs ſourcilleux:
Et bientôt vous verrez mille Auteurs pointilleux
Pièce à pièce épluchant vos ſons & vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux Hyperboles;
Traiter tout noble mot de terme hazardeux,
Et dans tous vos Diſcours, comme monſtres hideux,
Huer la Métaphore, & la Métonymie;
(Grands mots que Pradon croit des termes de Chymie:)
Vous ſoûtenir qu'un Lit ne peut être effronté;

Solve ſeneſcentem mature ſanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, & ilia ducat.

Pradon avoit fait l'application de ces deux vers à Mr. Deſpreaux, & les avoit mis à la fin d'une Critique intitulée: *Réponſe à la Satire X. du Sieur D . . . . .* Mais notre Auteur montre ici à Pradon, comment il faut traduire Horace.

VERS 54. *Grands mots que Pradon croit des termes de Chymie.*] Alluſion à un fameux trait d'ignorance de Pradon, qui ne ſavoit pas faire la différence de la Chronologie & de la Géographie. Ce trait eſt rapporté ci-devant ſur le dernier vers de l'Épître VII.

VERS 55. —— *Qu'un lit ne peut être effronté.*] Perrault, Pradon, & quelques autres, s'étoient acharnés ſur cette expreſſion, qui eſt tirée du vers 345. de la Satire X.

Se font des mois entiers ſur un lit effronté

Traiter d'une viſible & parfaite ſanté.

Rien n'eſt plus commun que cette Figure dans la Poëſie. Horace, Ode XXXVII. du Livre I. v. 6.

—— —— *Dum Capitolio*
Regina dementes ruinas - - parabat.

La Reine Cléopatre préparoit de folles ruines au Capitole; pour dire: *La folle Reine préparoit* &c. Mr. le Prince de Conti ne blâmoit pas l'Épithête d'*effronté*, mais il trouvoit, qu'elle préſentoit un autre

Que nommer la Luxure eſt une impureté.
En vain contre ce flot d'averſion publique
Vous tiendrez quelque temps ferme ſur la Boutique;
Vous irez à la fin, honteuſement exclus,
Trouver au Magazin Pyrame & Regulus,
Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,
Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve:
Puis, en triſtes lambeaux ſemés dans les Marchés,
Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés.
Mais quoi, de ces diſcours bravant la vaine attaque,
Déja comme les Vers de Cinna, d'Andromaque,
Vous croyez à grands pas chez la Poſtérité
Courir, marqués au coin de l'Immortalité.
Hé bien, contentez donc l'orgueil qui vous enivre.
Montrez-vous, j'y conſens: mais, du moins, dans mon Livre
Commencez par vous joindre à mes premiers Écrits.
C'eſt là qu'à la faveur de vos Freres chéris,
Peut-être enfin ſoufferts, comme Enfans de ma plume,

ſens, & qu'elle diſoit plus que l'Auteur n'avoit voulu dire. Mr. Despreaux convenoit, que c'étoit la ſeule bonne critique qui lui eût été faite ſur cet endroit.

VERS 56. *Que nommer la Luxure eſt une impureté.*) Mr. Perrault fit la Critique de la Satire X. dans la Préface qu'il mit à ſon *Apologie des Femmes*. Cet Écrivain blâmoit Mr. Despreaux d'avoir parlé des *Héros à voix luxurieuſe*, & de la *Morale lubrique* des Opéra; & condamnoit ces expreſſions, comme contraires à la pudeur. Mais notre Auteur fut pleinement juſtifié de cette accuſation par Mr. Arnauld, dans une Lettre que ce célèbre Docteur écrivit à Mr. Perrault lui-même, & qui eſt inſérée ci-après au Tom. IV.

VERS 60. —— *Pyrame & Regulus.*] Pièces de Théâtre de Pradon.

VERS 62. *Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve.*) Notre Auteur étant un jour dans la Boutique de Thierry ſon Libraire, s'apperçût qu'on avoit employé les Tragédies de Pradon à envelopper les Méditations du P. JULIEN HAYNEUVE, Jéſuite. Le P. BUZÉE, autre Jéſuite, a fait auſſi des Méditations autrefois eſtimées.

VERS 64. —— *Tous les affronts au Jonas reprochés.*] *Jonas*, Poëme

Vous pourrez vous ſauver, épars dans le Volume.
Que ſi mêmes un jour le Lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, ſur vous tourne les yeux;
Pour m'en récompenſer, mes Vers, avec uſure,
De votre Auteur alors faites-lui la peinture:
Et, ſur-tout, prenez ſoin d'effacer bien les traits,
Dont tant de Peintres faux ont flétri mes portraits.
Dépoſez hardiment: qu'au fond cet Homme horrible,
Ce Cenſeur qu'ils ont peint ſi noir & ſi terrible,
Fut un Eſprit doux, ſimple, ami de l'Équité,
Qui cherchant dans ſes Vers la ſeule Vérité,
Fit, ſans être malin, ſes plus grandes malices,
Et qu'enfin ſa candeur ſeule a fait tous ſes vices.
Dites, que harcelé par les plus vils Rimeurs
Jamais, bleſſant leurs Vers, il n'effleura leurs mœurs:
Libre dans ſes diſcours, mais pourtant toûjours ſage;
Aſſez foible de corps, aſſez doux de viſage,
Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,

héroïque, non vendu. Voyez le vers 91. de la Satire IX.

VERS 66. —— *De Cinna, d'Andromaque.*] *Cinna*, Tragédie de Corneille: *Andromaque*, Tragédie de Racine.

VERS 74. *Vous pourrez vous ſauver, épars dans le Volume.*) L'Auteur ſe repentoit d'avoir publié la Satire X. en un volume ſéparé; les Critiques la voyant ainſi ſeule, l'avoient attaquée avec plus de hardieſſe, & cela lui fit prendre la réſolution de ne plus donner aucun Ouvrage qu'il ne l'inſérât en même temps dans le Volume de ſes Oeuvres.

VERS 81. *Dépoſez hardiment*, &c.) L'Auteur a fait mettre ces vers au bas de ſon Portrait, en les diſpoſant ainſi:

Tu peux voir dans ces traits, qu'au
fond cet Homme horrible,
Ce Cenſeur qu'on a cru ſi noir &
ſi terrible,
Fut un Eſprit doux, ſimple, ami de
l'Équité,
Qui cherchant dans ſes vers la ſeule
Vérité,
Fit, ſans être malin, ſes plus gran-
des malices:
Et ſa candeur fit tous ſes vices.

Ami de la Vertu plutôt que vertueux.
Que ſi quelqu'un, mes Vers, alors vous importune,
Pour ſavoir mes parens, ma vie & ma fortune,
Contez-lui, qu'allié d'aſſez hauts Magiſtrats,
Fils d'un Pere Greffier, né d'Ayeux Avocats;
Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,
Réduit, ſeize ans après, à pleurer mon vieux Pere,
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon ſeul Génie en marchant ſecondé,
Studieux amateur & de Perſe & d'Horace,
Aſſez près de Regnier m'aſſeoir ſur le Parnaſſe.
Que par un coup du Sort au grand jour amené,
Et des bords du Permeſſe à la Cour entraîné,

VERS 92. *Ami de la Vertu plutôt que vertueux.*) Ce vers, au jugement de l'Auteur même, eſt un des plus beaux & des plus ſenſés qu'il ait faits.

VERS 95. —— *Allié d'aſſez hauts Magiſtrats.*) Mrs. de BRAGELOGNE; AMELOT, Préſident à la Cour des Aides; GILBERT, Préſident aux Enquêtes, Gendre de Mr. DONGOIS; DE LIONNE, Grand-Audiencier de France; & pluſieurs autres Maiſons illuſtres dans la Robe.

VERS 96. *Fils d'un Pere Greffier*, &c.) GILLES BOILEAU, Greffier du Conſeil de la Grand'Chambre, né le 28. de Juin, 1584.

Ibid. —— *Né d'Ayeux Avocats.*) Il tiroit ſon origine de JEAN BOILEAU, Notaire & Secretaire du Roi, qui obtint des Lettres de Nobleſſe pour lui & pour ſa poſterité, au mois de Septembre, 1371. *Jean Boileau* fut un des quatre nommés pour exercer ſa charge près du Parlement; & HENRI BOILEAU ſon Petit-fils, fut reçû en 1408. Avocat du Roi en la même Cour. Quelques-uns de leurs Déſcendans ont été de célèbres Avocats.

VERS 97. *Dès le Berceau perdant une fort jeune Mere.*) Il n'avoit qu'onze mois quand ANNE DENIELLE, ſa Mere, mourut âgée de 23. ans, en 1637.

VERS 98. *Réduit, ſeize ans après, à pleurer mon vieux Pere.*] Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 102. *Aſſez près de Regnier m'aſſeoir ſur le Parnaſſe.*) Cela eſt bien modeſte. Il a parlé plus hardiment, quand il n'a fait que rapporter les ſentimens du Public: *Et leur Auteur jadis à Regnier préfére*, vers 35.

VERS 108. —— *Crayonnât ſes exploits.*) Il fut nommé pour écrire

Je fûs, prenant l'eſſor par des routes nouvelles,
Élever aſſez haut mes poëtiques aîles;
Que ce Roi, dont le nom fait trembler tant de Rois,
Voulut bien que ma main crayonnât ſes exploits:
Que plus d'un Grand m'aima juſques à la tendreſſe;
Que ma vûe à Colbert inſpiroit l'allégreſſe:
Qu'aujourd'hui même encor de deux ſens affoibli,
Retiré de la Cour, & non mis en oubli:
Plus d'un Héros épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la ſolitude.
Mais des heureux regards de mon Aſtre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus ſurprenant,
Qui dans mon ſouvenir aura toûjours ſa place;

l'Hiſtoire du Roi avec Mr. Racine, au mois d'Octobre, 1677.

VERS 109. *Que plus d'un Grand* &c.) Madame la Ducheſſe d'Orléans, premiere Femme de Monſieur. Le Grand Prince de Condé, & Mr. le Prince ſon Fils. Mr. le Prince de Conti. Mr. le Premier Préſident de Lamoignon; Mr. le Maréchal de Vivonne; & Mesdames de Monteſpan, & de Thiange, ſes Sœurs: enfin toute la Cour, excepté Mr. le Duc de Montauzier: *Præter atrocem animum Catonis.* Ce Duc lui donna même ſon amitié dans la ſuite.

VERS 110. *Que ma vûe à Colbert* &c.) Mr. Colbert mena un jour dans ſa belle maiſon de Seaux, Mr. Despreaux & Mr. Racine. Il étoit ſeul avec eux, prenant un extrême plaiſir à les entendre; quand on vint lui dire, que Mr. l'Évêque de ..... demandoit à le voir: *Qu'on lui faſſe voir tout, hormis moi,* dit Mr. Colbert.

VERS 111. —— *De deux ſens affoibli.*] De la vûe, & de l'ouïe.

VERS 112. *Retiré de la Cour,* &c.] Il n'y alloit plus depuis l'année 1690. & il s'en étoit retiré pour jouir de la liberté & du repos. Après la mort de Mr. Racine, il alla voir le Roi pour lui apprendre cette mort, & recevoir ſes ordres par rapport à ſon Hiſtoire, dont il ſe trouvoit ſeul chargé. Sa Majeſté le reçut avec bonté, & quand il voulut ſe retirer, le Roi, en faiſant voir ſa montre, qu'il tenoit par hazard à la main, lui dit obligeamment: *Souvenez-vous, que j'ai toûjours à vous donner une heure par ſemaine, quand vous voudrez venir.*

VERS 113. *Plus d'un Héros* &c.] Mr. le Marquis de Termes, Mr. de Cavois, Mr. de Pontchartrain, Mr. Dagueſſeau, & pluſieurs autres; mais particulierement Mr. le Duc, & Mr. le Prince de Conti qui l'honoroient ſouvent de leurs viſites à Auteuil.

Que de tant d'Écrivains de l'École d'Ignace,
Étant, comme je ſuis, ami ſi déclaré,
Ce Docteur toutefois ſi craint, ſi révéré,
Qui contre Eux de ſa plume épuiſa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer.
Allez juſqu'où l'Aurore en naiſſant voit l'Hydaſpe,
Chercher, pour l'y graver, le plus précieux Jaſpe.
Sur-tout, à mes Rivaux ſachez bien l'étaler.
Mais je vous retiens trop. C'eſt aſſez vous parler.
Déja, plein du beau feu, qui pour vous le tranſporte,
Barbin, impatient chez moi frappe à la porte.
Il vient pour vous chercher. C'eſt lui: j'entends ſa voix.
Adieu, mes Vers, adieu pour la derniere fois.

VERS 118. *Que de tant d'Écrivains de l'École d'Ignace.*) Les Peres RAPIN, BOURDALOUE, BOUHOURS, GAILLARD, THOULIER, &c. §. Le P. Thoulier quitta enſuite les Jéſuites. C'eſt Mr. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoiſe, une des meilleures plumes qu'il y ait aujourd'hui en France. DU MONTEIL.

VERS 122. —— *Le grand Arnauld fit mon apologie.*) Mr. Arnauld a fait une Diſſertation, où il le juſtifie contre ſes Cenſeurs; & c'eſt ſon dernier Ouvrage. On le trouvera dans le Tom. IV. de cette Édition.

VERS 125. —— *En naiſſant voit l'Hydaſpe.*] Fleuve des Indes.

ÉPITRE XI.

A MON JARDINIER.

LABORIEUX Valet du plus commode Maître,
Qui, pour te rendre heureux ici-bas, pouvoit naître;
ANTOINE, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'If & le Chévre-feuil,
Et sur mes Espaliers, industrieux Génie,
Sais si bien exercer l'Art de la Quintinie;

Notre Poëte travaillant à son Ode sur la prise de Namur, se promenoit dans les Allées de son Jardin d'Auteuil. Là il tâchoit d'exciter son feu, & s'abandonnoit à l'Enthousiasme. Un jour il s'apperçut, que son Jardinier l'écoutoit, & l'observoit au travers des feuillages. Le Jardinier surpris ne savoit à quoi attribuer les transports de son Maître, & peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le Jardinier faisoit de son côté, & qui marquoient son étonnement, parurent fort plaisantes au Maître: de sorte qu'ils se donnerent quelque temps la Comédie l'un à l'autre, sans s'en appercevoir. Cela lui fit naître l'envie de composer cette Épître, dans laquelle il s'entretient avec son Jardinier, & par des discours proportionnés aux connoissances d'un Villageois, il lui explique les difficultés de la Poësie, & la peine qu'il y a sur-tout d'exprimer noblement & avec élégance, les choses les plus communes & les plus séches. De là il prend occasion de lui démontrer, que le Travail est nécessaire à l'Homme pour être heureux.

Cette Épître fut composée en 1695. Horace a aussi adressé une Épître à son Fermier: c'est la quatorzieme du premier Livre. Mais ces deux Poëtes ont suivi des routes différentes.

VERS 3. *Antoine, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil.*) ANTOINE RIQUIÉ, né à Paris. Mr. Despreaux l'avoit trouvé dans cette Maison, lors qu'il l'acheta en 1685. & l'a toûjours gardé à son service. Après la composition de cette Épître, la plûpart des personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient *Maître Antoine* de l'honneur que son Maître lui avoit fait; & tous lui envioient une distinction si glorieuse. Le P. Bouhours, Jésuite, lui en fit compliment comme les autres: *N'est-il pas vrai, Maître Antoine*, lui dit-il d'un air railleur: *que l'Épître que votre Maître vous a adressée, est la plus belle de toutes ses Pièces? Nenni-da, mon Pere*, répondit Maître Antoine: *C'est celle de l'Amour de Dieu.*

VERS 6. —— *L'Art de la Quintinie.*) JEAN DE LA QUINTINIE, Directeur des Jardins fruitiers & potagers du Roi. Il a réduit en Art la culture des Arbres fruitiers.

O! que de mon eſprit triſte & mal ordonné,
Ainſi que de ce champ par toi ſi bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts ſans nombre arracher les racines!
Mais parle: Raiſonnons. Quand du matin au ſoir,
Chez moi pouſſant la bêche, ou portant l'arroſoir,
Tu fais d'un ſable aride une terre fertile,
Et rends tout mon Jardin à tes loix ſi docile;
Que dis-tu, de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baiſſant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées,
Effrayer les Oiſeaux perchés dans mes allées?
Ne ſoupçonnes-tu point, qu'agité du Démon,
Ainſi que ce Couſin des quatre Fils Aymon,
Dont tu lis quelquefois la merveilleuſe hiſtoire,
Je rumine, en marchant, quelque endroit du Grimoire:
Mais non: Tu te ſouviens, qu'au Village on t'a dit,

IMIT. Vers 7. *O! que de mon eſprit*, &c.) Horace dans l'Épitre que l'on vient de citer, vers 4.

Certemus, ſpinas animone ego fortius, an tu
Evellas agro; & melior ſit Horatius, an res.

VERS 20. *Ainſi que ce Couſin des quatre Fils Aymon.*) MAUGIS, ſurnommé *l'Enchanteur, vaillant & preux Chevalier, lequel au monde n'avoit ſon pareil en l'art de Négromancie.* L'Hiſtoire que nous avons des quatre Fils Aymon, eſt fort ancienne. Elle avoit été inventée dans ces temps où la barbarie & l'ignorance avoient introduit le goût de la Chevalerie. Ces ſortes de Romans ſont fort aimés du peuple groſſier; parce qu'ils contiennent des aventures merveilleuſes, & des prodiges inouïs.

CHANG. Vers 24. *Que ton Maître eſt nommé*, &c.) Ce vers & les deux ſuivans étoient ainſi dans la premiere compoſition:

Que ton Maître eſt gagé pour mettre par écrit
Les faits de ce grand Roi vanté pour ſa vaillance
Plus qu'Ogier le Danois, ni Pierre de Provence.

VERS 26. *Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.*) Notre

Que ton Maître eſt nommé, pour coucher par écrit
Les faits d'un Roi plus grand en ſageſſe, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.
Tu crois qu'il y travaille, & qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons & Namur.
Que penſerois-tu donc, ſi l'on t'alloit apprendre,
Que ce grand Chroniqueur des geſtes d'Alexandre,
Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
S'agite, ſe démene, & s'uſe le cerveau,
Pour te faire à toi-même en rimes inſenſées,
Un bizarre portrait de ſes folles penſées?
Mon Maître, dirois-tu, paſſe pour un Docteur,
Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.
Sous ces arbres pourtant, de ſi vaines ſornettes
Il n'iroit point troubler la paix de ces Fauvettes;
S'il lui falloit toûjours, comme moi, s'exercer,
Labourer, couper, tondre, applanir, paliſſer,

Auteur s'accommode au goût & aux lumieres de ſon Jardinier, grand Lecteur d'anciens Romans. Ici il fait alluſion à un Ouvrage de cette eſpèce, intitulé: *La Conquête de Charlemagne, grand Roi de France & des Eſpagnes; avec les faits & les geſtes des douze Pairs de France,* &c. Voyez les Recherches de Paſquier, L. II. c. 9. & 10.

CHANG. Vers 30. *Que ce grand Chroniqueur des geſtes d'Alexandre.*) Premiere maniere:

Que ce grand Écrivain des exploits d'Alexandre.

VERS 36. *Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.*) Voici l'original de cette penſée. Un jour Mr. Despreaux & Mr. Racine venant de faire leur Cour à Verſailles, ſe mirent dans un Carroſſe public, avec deux bons Bourgeois, qui s'en retournoient à Paris. Ces deux Meſſieurs étoient contens de leur Cour: ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, & leur converſation fut la plus vive, la plus brillante & la plus ſpirituelle du monde. Les deux Bourgeois étoient enchantés, & ne pouvoient ſe laſſer de marquer leur admiration. Enfin à la deſcente du Carroſſe, tandis que l'un d'eux faiſoit ſon compliment à Mr. Racine, l'autre s'arrêta avec Mr. Despreaux, & l'ayant embraſſé bien tendrement:

Et dans l'eau de ces puits ſans relâche tirée,
De ce ſable étancher la ſoif démeſurée.
ANTOINE, de nous deux tu crois donc, je le voi,
Que le plus occupé dans ce Jardin, c'eſt toi.
O! que tu changerois d'avis & de langage!
Si deux jours ſeulement libre du Jardinage,
Tout à coup devenu Poëte & bel Eſprit,
Tu t'allois engager à polir un Écrit,
Qui dît, ſans s'avilir, les plus petites choſes,
Fît, des plus ſecs Chardons, des Oeillets & des Roſes:
Et ſût même au diſcours de la Ruſticité
Donner de l'élégance & de la dignité;
Un Ouvrage, en un mot, qui, juſte en tous ſes termes,
Sût plaire à Dagueſſeau, ſût ſatisfaire Termes;
Sût, dis-je, contenter, en paroiſſant au jour,
Ce qu'ont d'Eſprits plus fins & la Ville & la Cour.
Bientôt de ce travail revenu ſec & pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle:
Tu dirois, reprenant ta pelle & ton rateau,
J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,
Que d'aller follement, égaré dans les nues,

J'ai été en voyage, lui dit-il, *avec des Docteurs de Sorbone, & même avec des Religieux, mais je n'ai jamais ouï dire de ſi belles choſes. En vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.*

CHANG. Vers 46. *Si deux jours ſeulement libre du Jardinage*, &c.) Il y avoit dans la premiere compoſition:

Si deux jours ſeulement chargé de mon Ouvrage
Il te falloit ſonger, &c.

CHANG. Vers 51. *Et ſût même au diſcours*, &c.) Au lieu de ce vers & des cinq ſuivans, l'Auteur n'avoit d'abord fait que ceux-ci:

Et qui pût contenter, en paroiſſant au jour, . .

Me laſſer à chercher des viſions cornues,
Et pour lier des mots ſi mal s'entr'accordans,
Prendre dans ce Jardin la Lune avec les dents.
Approche donc, & viens; qu'un Pareſſeux t'apprenne,
ANTOINE, ce que c'eſt que fatigue, & que peine.
L'Homme ici-bas toûjours inquiet, & gêné,
Eſt, dans le repos même, au travail condamné.
La fatigue l'y ſuit. C'eſt en vain qu'aux Poëtes
Les neuf trompeuſes Sœurs, dans leurs douces retraites
Promettent du repos ſous leurs ombrages frais:
Dans ces tranquilles Bois pour eux plantés exprès,
La Cadence auſſi-tôt, la Rime, la Céſure,
La riche Expreſſion, la nombreuſe Meſure,
Sorcieres, dont l'amour ſait d'abord les charmer,
De fatigues ſans fin viennent les conſumer.
Sans ceſſe pourſuivant ces fugitives Fées,
On voit ſous les Lauriers haleter les Orphées.
Leur Eſprit toutefois ſe plaît dans ſon tourment,
Et ſe fait de ſa peine un noble amuſement.
Mais je ne trouve point de fatigue ſi rude,
Que l'ennuyeux loiſir d'un Mortel ſans étude,

Dagueſſeau dans la Ville, & Termes à la Cour.

Mais dans la ſuite il ajoûta les quatre précédens, & changea ces deux derniers.

VERS 54. *Sût plaire à Dagueſſeau*, &c.) HENRI-FRANÇOIS DAGUESSEAU, alors Avocat Général; & aujourd'hui (en 1717.) Chancelier de France.

Ibid. *Sût ſatisfaire Termes.*] ROGER. DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis de TERMES; il mourut au mois de Mars, 1704.

VERS 77. —— *Ces fugitives Fées.*] Les Muſes.

IMIT. Vers 82. *Que l'ennuyeux loiſir d'un Mortel ſans étude.*] *Otium ſine litteris, mors eſt, & hominis vivi ſepultura.* Seneca, Ep. LXXXII.

Qui jamais ne ſortant de ſa ſtupidité,
Soûtient dans les langueurs de ſon oiſiveté,
D'une lâche Indolence eſclave volontaire,
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.
Vainement offuſqué de ſes penſers épais,
Loin du trouble & du bruit il croit trouver la paix.
Dans le calme odieux de ſa ſombre pareſſe,
Tous les honteux Plaiſirs, Enfans de la Molleſſe,
Uſurpant ſur ſon Ame un abſolu pouvoir,
De monſtrueux deſirs le viennent émouvoir,
Irritent de ſes ſens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triſte infamie.
Puis ſur leurs pas ſoudain arrivent les Remords:
Et bientôt avec eux tous les Fléaux du corps,
La Pierre, la Colique, & les Goûttes cruelles,
Guenaud, Rainſſant, Brayer, preſqu'auſſi triſtes qu'elles,
Chez l'indigne Mortel courent tous s'aſſembler,
De travaux douloureux le viennent accabler;
Sur le duvet d'un Lit, théâtre de ſes gênes,

Lui

VERS 90. *Tous les honteux Plaiſirs, Enfans de la Molleſſe.*] On ne ſauroit parler avec plus de circonſpection, ni plus de ſageſſe.

IMIT. Vers 91. *Uſurpant ſur ſon Ame un abſolu pouvoir.*) Perſe, Satire cinquieme, vers 129.

—— *Si intus, & in jecore ægro*
Naſcantur Domini.

CHANG. Vers 97. *La Pierre, la Colique, & les Goutes cruelles,* &c.) Premiere compoſition :

La Goutte aux doigts noués, la Pierre, la Gravelle,
D'ignorans Médecins encor plus fâcheux qu'elle.

VERS 98. *Guenaud, Rainſſant, Brayer,* &c.] Trois fameux Médecins de Paris; mais ils étoient morts pluſieurs années avant la compoſition de cette Epître.

IMIT. Vers 101. *Sur le duvet d'un Lit, théâtre de ſes gênes.*) Pſeaume XL. v. 3. *Super lectum doloris ejus.*

VERS

Lui font ſcier des Rocs, lui font fendre des Chênes,
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnois donc, ANTOINE, & conclus avec moi,
Que la Pauvreté mâle, active & vigilante,
Eſt parmi les travaux moins laſſe, & plus contente,
Que la Richeſſe oiſive au ſein des Voluptés.
Je te vais ſur cela prouver deux vérités.
L'une, que le travail aux Hommes néceſſaire,
Fait leur félicité, plutôt que leur miſère;
Et l'autre, qu'il n'eſt point de coupable en repos.
C'eſt ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Suis-moi donc. Mais je vois, ſur ce début de prône,
Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune,
Et que les yeux fermés tu baiſſes le menton.
Ma foi, le plus ſûr eſt de finir ce ſermon.
Auſſi-bien j'apperçois ces Melons qui t'attendent,
Et ces Fleurs qui là-bas entre elles ſe demandent,
S'il eſt fête au Village? & pour quel Saint nouveau
On les laiſſe aujourd'hui ſi long-temps manquer d'eau.

VERS 102. *Lui font ſcier des Rocs, lui font fendre des Chênes.*] L'Auteur ayant récité ſa Pièce à Mr. Dagueſſeau, Avocat Général, qui l'étoit allé voir à Auteuil, ce Magiſtrat condamna ce vers: il trouvoit la Métaphore, qu'il contient, trop hardie & trop violente. Mr. Deſpreaux lui répondit, que, ſi ce vers n'étoit pas bon, il falloit brûler toute la Pièce.

CHANG. Vers 111. —— *Qu'il n'eſt point de coupable en repos.*) Premiere maniere avant l'impreſſion:

—— *Qu'en Dieu ſeul on trouve ſon repos.*

VERS 114. *Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune,* &c.) L'Auteur faiſoit remarquer cette peinture naïve d'un Homme qui s'endort.

ÉPITRE XII.

SUR L'AMOUR DE DIEU,

A Mr. L'ABBÉ RENAUDOT.

Docte Abbé, tu dis vrai, l'Homme au crime attaché,
Envain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché.
Toutefois, n'en déplaise aux transports frénétiques
Du fougueux Moine auteur des troubles Germaniques,
Des tourmens de l'Enfer la salutaire Peur
N'est pas toûjours l'effet d'une noire vapeur,
Qui de remords sans fruit agitant le Coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,

Voici à quelle occasion cette Epître a été faite. L'Auteur lui-même s'en explique dans une Lettre qu'il m'écrivit au mois de Novembre, 1709. „Long-temps „avant la composition de cette „Pièce, j'étois fameux par les fré„quentes disputes que j'avois soûte„nues en plusieurs endroits, pour la „défense du vrai Amour de Dieu, „contre beaucoup de mauvais „Théologiens. De sorte que me „trouvant de loisir un Carême, je ne „crus pas pouvoir mieux employer „ce loisir, qu'à exprimer par écrit „les bonnes pensées que j'avois là„dessus." C'étoit le Carême de l'année 1695.

Mr. Bayle, dans son Dictionnaire, à l'article *Antoine* Arnauld, rapporte un fait, que l'on a oui réciter à Mr. Despreaux. Il dit, que Mr. Arnauld ayant fait l'Apologie de la Satire X. contre les Femmes, quelques-uns de ses Amis trouverent mauvais, que ce grave Docteur, âgé de 84. ans, eût entrepris la défense d'un Ouvrage, où il n'étoit question, disoient-ils, que de Femmes, de Vers, & de Romans. Ils regardoient la Poësie comme un amusement frivole, qui n'avoit pas dû arrêter un moment ce profond Génie. Mr. Despreaux composa l'Épître *sur l'Amour de Dieu*, pour montrer à ces Censeurs faussement délicats, que la Poësie, dont ils avoient si mauvaise opinion, peut traiter les sujets les plus relevés.

§. Mr. Bayle nous apprend, que „ces particularités lui avoient été „communiquées par Mr. Marais, „Avocat au Parlement de Paris, „homme de beaucoup d'esprit & „d'érudition, fort connu de Mr.

Vient ſouvent de la Grace en nous prête d'entrer,
Qui veut dans notre cœur ſe rendre la plus forte,
Et, pour ſe faire ouvrir, déja frappe à la porte.
Si le Pécheur, pouſſé de ce ſaint mouvement,
Reconnoiſſant ſon crime, aſpire au Sacrement,
Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zele l'enflâme.
Le Saint Eſprit revient habiter dans ſon ame,
Y convertit enfin les ténebres en jour,
Et la crainte ſervile en filial Amour.
C'eſt ainſi que ſouvent la Sageſſe ſuprême,
Pour chaſſer le Démon, ſe ſert du Démon même.
Mais lorſqu'en ſa malice un Pécheur obſtiné,
Des horreurs de l'Enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble fils, ſon véritable Pere,
Craint & regarde Dieu comme un Tyran ſévere;

„Despreaux." On m'a aſſûré, qu'il avoit recueilli des Converſations de cet illuſtre Ami, une infinité de ſemblables particularités, qui ſervent à éclaircir ſes Ouvrages. DU MONTEIL.

La fonction que je fais ici de Commentateur, ne demande pas, que je m'érige en Théologien, pour appuyer ou pour combattre les propoſitions de mon Auteur. Laiſſant donc tout ce qui concerne le Dogme, je me bornerai au petit de Remarques hiſtoriques qu'il y a occaſion de faire par rapport à cette Épître.

VERS 1. *Docte Abbé.*] On ne doutera pas que cette épithête ne ſoit dûe à Mr. l'Abbé RENAUDOT, de l'Académie Françoiſe. Les preuves de ſa profonde érudition ſe voient dans les deux Volumes qu'il a publiés ſur *la Perpétuité de la Foi*, en forme d'Addition à l'Ouvrage de Mr. Arnauld. Le Privilège du quatrième Volume imprimé en 1711. apprend, que ce *docte Abbé* eſt prêt à mettre ſous la preſſe beaucoup d'autres Livres ſur des matieres également ſavantes.

VERS 4. *Du fougueux Moine* &c.) LUTHER étoit d'Allemagne. Il condamnoit toute Pénitence faite par un motif de crainte, parce que la crainte, ſelon lui, ne pouvoit faire que des hypocrites. Il diſoit encore, que la peur des peines de l'Enfer eſt criminelle, & qu'elle offenſe la bonté de Dieu. Voyez ſon ſecond Sermon ſur la Pénitence, & ſa Diſpute de Leipzig contre Eckius.

VERS 10. *Vient ſouvent de la Grace en nous prête d'entrer.* Concile de Trente, Seſſion XIV. c. 4. *Verum etiam donum Dei eſſe, & Spiritûs Sancti impulſum, non adhuc*

Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et ſouhaite en ſon cœur, que ce Dieu ne ſoit pas:
Envain la Peur ſur lui remportant la victoire,
Aux pieds d'un Prêtre il court décharger ſa mémoire;
Vil Eſclave toûjours ſous le joug du péché,
Au Démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'Amour eſſentiel à notre pénitence
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'Ignorance enſeigne ſur ce point,
Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.
A le chercher la Peur nous diſpoſe & nous aide:
Mais il ne vient jamais, que l'Amour ne ſuccede.
Ceſſez de m'oppoſer vos diſcours impoſteurs,
Confeſſeurs inſenſés, ignorans Seducteurs,
Qui pleins des vains propos, que l'Erreur vous débite,
Vous figurez, qu'en vous, un pouvoir ſans limite
Juſtifie à coup ſûr tout Pécheur alarmé,
Et que ſans aimer Dieu, l'on peut en être aimé.
Quoi donc, cher Renaudot, un Chrétien effroyable,
Qui jamais, ſervant Dieu, n'eut d'objet que le Diable,
Pourra, marchant toûjours dans des ſentiers maudits,
Par des formalités gagner le Paradis?
Et parmi les Élûs, dans la Gloire éternelle,
Pour quelques Sacremens reçus ſans aucun zele,

quidam inhabitantis, ſed tantum moventis, quo pœnitens adjutus, viam ſibi ad juſtitiam parat.

VERS 26. *Et ſouhaite en ſon cœur, que ce Dieu ne ſoit pas.*) Pſeaume XIII. v. 1. *Dixit inſipiens in corde ſuo, non eſt Deus.*

VERS 35. *A le chercher la Peur nous diſpoſe & nous aide.*) Concile de Trente, Seſſ. IV. c. IV. *Eum (Pur-*

Dieu fera voir aux yeux des Saints épouvantés
Son ennemi mortel assis à ses côtés?
Peut-on se figurer de si folles chimeres?
On voit pourtant, on voit des Docteurs même austeres,
Qui les semant par-tout, s'en vont pieusement
De toute piété sapper le fondement;
Qui, le cœur infecté d'erreurs si criminelles,
Se disent hautement les purs, les vrais Fideles;
Traitant d'abord d'Impie, & d'Hérétique affreux,
Quiconque ose pour Dieu se déclarer contre Eux.
De leur audace envain les vrais Chrétiens gémissent:
Prêts à la repousser les plus hardis mollissent;
Et voyant contre Dieu le Diable accrédité,
N'osent qu'en bégayant prêcher la Vérité.
Mollirons-nous aussi? Non, sans peur, sur ta trace,
Docte Abbé, de ce pas j'irai leur dire en face:
Ouvrez les yeux enfin, Aveugles dangereux.
Oui, je vous le soûtiens; il seroit moins affreux,
De ne point reconnoître un Dieu Maître du Monde,
Et qui regle à son gré le Ciel, la Terre & l'Onde;
Qu'en avouant qu'il est, & qu'il sût tout former,
D'oser dire, qu'on peut lui plaire sans l'aimer.
Un si bas, si honteux, si faux Christianisme
Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme;

çatorem) *ad Dei gratiam in Sacramento Pœnitentiæ impetrandam disponit.*

VERS 72. *Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme.*) L'Auteur disoit encore, que cette doctrine étoit non seulement fausse, mais abominable, & plus contraire à la vraie Religion que le Luthéranisme, & le Calvinisme.

Et chérir les vrais biens, ſans en ſavoir l'Auteur,
Vaut mieux, que ſans l'aimer, connoître un Créateur.
Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur ſi ſainte,
Que je veux qu'en un cœur amene enfin la Crainte,
Je n'entends pas ici ce doux ſaiſiſſement,
Ces tranſports pleins de joie & de raviſſement,
Qui font des Bienheureux la juſte récompenſe,
Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.
Dans nous l'Amour de Dieu fécond en ſaints deſirs,
N'y produit pas toûjours de ſenſibles plaiſirs.
Souvent le cœur qui l'a, ne le ſait pas lui-même,
Tel craint de n'aimer pas qui ſincerement aime,
Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
Qui n'eut jamais pour Dieu que glace & que froideur.
C'eſt ainſi quelquefois qu'un indolent Myſtique,
Au milieu des péchés tranquille Fanatique,
Du plus parfait Amour penſe avoir l'heureux don,
Et croit poſſeder Dieu dans les bras du Démon.
Voulez-vous donc ſavoir, ſi la Foi dans votre ame
Allume les ardeurs d'une ſincere flâme?
Conſultez-vous vous-même. A ſes regles ſoûmis,
Pardonnez-vous ſans peine à tous vos Ennemis?
Combattez-vous vos ſens? Domtez-vous vos foibleſſes?

VERS 78. *Ces tranſports pleins de joie & de raviſſement.*) Concile de Trente, Seſſion IV. c. 3. *Reconciliatio eſt cum Deo, quam interdum in viris piis & cum devotione hoc Sacramentum percipientibus, conſcientiæ pax ac ſerenitas, cum vehementi Spiritûs conſolatione conſequi ſolet.*

VERS 87. —— *Un indolent Myſtique.*) Les Quiétiſtes, dont les erreurs ont été condamnées par les Papes INNOCENT XI. & INNOCENT XII. Voyez la Remarque ſur le vers 622. de la Satire X.

VERS 99. *Qui fait exactement* &c.) *Si diligitis me, mandata mea ſervate:*

Dieu dans le Pauvre eſt-il l'objet de vos largeſſes?
Enfin, dans tous ſes points pratiquez-vous ſa Loi?
Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi,
Qui fait exactement ce que ma Loi commande,
A pour moi, dit ce Dieu, *l'Amour que je demande.*
Faites-le donc, & ſûr, qu'il nous veut ſauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en ſa ferveur ſouvent la plus ſainte ame éprouve:
Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve;
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions ſongez à l'arrêter.
Mais ne ſoûtenez point cet horrible blaſphême,
Qu'un Sacrement reçu, qu'un Prêtre, que Dieu même,
Quoi que vos faux Docteurs oſent vous avancer,
De l'Amour qu'on lui doit puiſſent vous diſpenſer.
Mais s'il faut, qu'avant tout, dans une ame Chrétienne,
Diront ces grands Docteurs, l'Amour de Dieu ſurvienne,
Puiſque ce ſeul Amour ſuffit pour nous ſauver,
De quoi le Sacrement viendra-t-il nous laver?
Sa vertu n'eſt donc plus qu'une vertu frivole?
O le bel argument, digne de leur École!
Quoi, dans l'Amour divin, en nos cœurs allumé,
Le vœu du Sacrement n'eſt-il pas renfermé?

dit Jeſus-Chriſt. *Qui habet mandata mea, & ſervat ea, ille eſt qui diligit me.* Joan. XIV. v. 15. & 21.

VERS 104. *Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve.*] *Petite, & dabitur vobis: quærite, & invenietis: pulſate, & aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit; & qui quærit, invenit; & pulſanti aperitur.* Matth. VII. v. 7. Luc. XI. v. 9.

VERS 118. *Le vœu du Sacrement n'eſt-il pas renfermé?*) Le Concile de Trente, Seſſ. XIV. c. 4. *Docet præ-*

Un Payen converti, qui croit un Dieu ſuprême,
Peut-il être Chrétien qu'il n'aſpire au Baptême;
Ni le Chrétien en pleurs être vraiment touché,
Qu'il ne veuille à l'Égliſe avouer ſon péché?
Du funeſte eſclavage, où le Démon nous traîne,
C'eſt le Sacrement ſeul qui peut rompre la chaîne.
Auſſi l'Amour d'abord y court avidement:
Mais lui-même il en eſt l'ame & le fondement.
Lors qu'un Pécheur émû d'une humble repentance,
Par les degrés preſcrits court à la Pénitence,
S'il n'y peut parvenir, Dieu ſait les ſuppoſer.
Le ſeul Amour manquant ne peut point s'excuſer.
C'eſt par lui que dans nous la Grace fructifie.
C'eſt lui qui nous ranime, & qui nous vivifie.
Pour nous rejoindre à Dieu, lui ſeul eſt le lien;
Et ſans lui, Foi, Vertus, Sacremens, tout n'eſt rien.
A ces Diſcours preſſans que ſauroit-on répondre?
Mais approchez; Je veux encor mieux vous confondre,
Docteurs. Dites-moi donc: Quand nous ſommes abſous,
Le Saint Eſprit eſt-il, ou n'eſt-il pas en nous?
S'il eſt en nous; peut-il, n'étant qu'Amour lui-même,
Ne nous échauffer point de ſon amour ſuprême?
Et s'il n'eſt pas en nous, Satan toûjours vainqueur

terea, etſi Contritionem hanc aliquando charitate perfectam eſſe contingat, Hominemque Deo reconciliari, priuſquam hoc Sacramentum actu ſuſcipiatur; ipſam nihilominus reconciliationem ipſi Contritioni, ſine Sacramenti voto, quod in illa includitur, non eſſe adſcribendam.

VERS 162. *Où crut voir Abely quelque Amour négatif.*) LOUIS ABELY, Auteur de la *Moëlle Théologique*, qui ſoûtint la fauſſe Attri-

Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur?
Avouez donc qu'il faut qu'en nous l'Amour renaiſſe,
Et n'allez point, pour fuir la Raiſon qui vous preſſe,
Donner le nom d'Amour au trouble inanimé
Qu'au cœur d'un Criminel la Peur ſeule a formé.
L'ardeur qui juſtifie, & que Dieu nous envoie,
Quoi qu'ici bas ſouvent inquiete, & ſans joie,
Eſt pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
Dont brûle un Bienheureux en l'éternel Séjour.
Dans le fatal inſtant, qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu notre ame ſoit remplie;
Et Dieu ſourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trépas.
Rendez-vous donc enfin à ces clairs ſyllogiſmes;
Et ne prétendez plus par vos confus ſophiſmes,
Pouvoir encore aux yeux du Fidele éclairé
Cacher l'Amour de Dieu dans l'École égaré.
Apprenez que la Gloire, où le Ciel nous appelle,
Un jour des vrais Enfans doit couronner le zele,
Et non les froids remords d'un Eſclave craintif,
Où crut voir Abely quelque amour négatif.
Mais quoi? J'entends déja plus d'un fier Scolaſtique,
Qui me voyant ici ſur ce ton dogmatique,

tion par les raiſons réfutées dans cette Épitre *. *L'Attrition*, dit-il, *qui n'a pour motif qu'une Crainte ſervile, eſt bonne & honnête.* Il convient, qu'elle naît de l'amour propre bien reglé : *Oritur quidem ex amore ſui; ſed bene ordinato.* Et quoi qu'elle n'enferme pas en ſoi un parfait Amour de Dieu, néanmoins elle ne l'exclut pas, & ne lui eſt pas

* *Ce commencement de Remarque eſt de Mr. Despreaux.*

En vers audacieux traiter ces points sacrés,
Curieux, me demande, où j'ai pris mes degrés:
Et si, pour m'éclairer sur ces sombres matieres,
Deux cens Auteurs extraits m'ont prêté leurs lumieres.
Non. Mais pour décider, que l'Homme, qu'un Chrétien
Est obligé d'aimer l'unique Auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint par sa mort donner un second être,
Faut-il avoir reçû le bonnet Doctoral,
Avoir extrait Gamache, Isambert, & Du Val?
Dieu dans son Livre Saint, sans chercher d'autre Ouvrage,
Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page?
De vains Docteurs encore, ô prodige honteux!
Oseront nous en faire un Problême douteux!
Viendront traiter d'erreur, digne de l'anathême,
L'indispensable Loi d'aimer Dieu pour lui-même;
Et par un Dogme faux dans nos jours enfanté,
Des devoirs du Chrétien rayer la Charité!
Si j'allois consulter chez Eux le moins sévere,
Et lui disois: Un fils doit-il aimer son Pere?
Ah! peut-on en douter, diroit-il brusquement?
Et quand je leur demande en ce même moment:

contraire. *Medulla Theol. de Sacram. pœnit. c. 5. Sect. 10. n. 5.* Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbone, Frere de notre Auteur, a réfuté Abely, dans un Livre intitulé: *De la Contrition nécessaire pour obtenir la remission des péchés dans le Sacrement de Pénitence.*

VERS 174. —— *Gamache, Isambert, & Du Val.*) PHILIPPE GAMACHE, NICOLAS ISAMBERT, & ANDRÉ DU VAL, trois célèbres Docteurs de Sorbone, & Professeurs en Théologie, dont les Ouvrages sont imprimés. Ils vivoient dans le XVII. Siecle.

VERS 189. *Leur plus rigide Auteur*, &c.] Mr. BURLUGUAY,

L'Homme, ouvrage d'un Dieu ſeul bon, & ſeul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu ſon Pere véritable ?
Leur plus rigide Auteur n'oſe le décider,
Et craint en l'affirmant de ſe trop hazarder.
Je ne m'en puis défendre ; il faut que je t'écrive
La Figure bizarre, & pourtant aſſez vive,
Que je fûs l'autre jour employer dans ſon lieu,
Et qui déconcerta ces Ennemis de Dieu.
Au ſujet d'un Écrit, qu'on nous venoit de lire.
Un d'entr'eux m'inſulta, ſur ce que j'oſai dire,
Qu'il faut, pour être abſous d'un crime confeſſé,
Avoir pour Dieu du moins un Amour commencé.
Ce Dogme, me dit-il, eſt un pur Calviniſme.
O Ciel ! me voilà donc dans l'Erreur, dans le Schiſme,
Et partant reprouvé. Mais, pourſuivis-je alors,
Quand Dieu viendra juger les Vivans & les Morts,
Et des humbles Agneaux, objet de ſa tendreſſe,
Séparera des Boucs la troupe péchereſſe,
A tous il nous dira, ſévere, ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou juſtes à ſes yeux.
Selon vous donc, à moi reprouvé, bouc infame,
Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flâme,

Docteur de Sorbone, & Curé des Troux près de Port-Royal des Champs, n'oſa un jour répondre préciſément à Mr. Despreaux, qui lui demandoit, ſi l'on étoit obligé d'aimer Dieu : & n'héſita point, quand on lui demanda enſuite, ſi un Fils devoit aimer ſon Pere. La peine que ce Docteur eut à répondre ne venoit point de ſon ignorance ; mais de la crainte de s'embarraſſer. Il a fait le Bréviaire de Sens, qui paſſe pour le plus beau du Royaume.

VERS 191. *Je ne m'en puis défendre ;* &c.] Notre Auteur avoit eu effectivement avec un Théologien

Malheureux, qui ſoûtins, que l'Homme dût m'aimer;
Et qui ſur ce ſujet, trop prompt à déclamer,
Prétendis, qu'il falloit, pour fléchir ma Juſtice,
Que le Pécheur, touché de l'horreur de ſon vice
De quelque ardeur pour moi ſentit les mouvemens,
Et gardât le premier de mes Commandemens.
Dieu, ſi je vous en crois, me tiendra ce langage.
Mais à vous, tendre Agneau, ſon plus cher héritage,
Orthodoxe Ennemi d'un Dogme ſi blâmé,
Venez, vous dira-t-il, Venez, mon Bien-aimé:
Vous, qui dans les détours de vos raiſons ſubtiles
Embarraſſant les mots d'un des plus ſaints Conciles,
Avez delivré l'Homme, ô l'utile Docteur!
De l'importun fardeau d'aimer ſon Créateur.
Entrez au Ciel, Venez, comblé de mes louanges,
Du beſoin d'aimer Dieu déſabuſer les Anges.
A de tels mots, ſi Dieu pouvoit les prononcer,
Pour moi je répondrois, je crois, ſans l'offenſer:
O! que, pour vous mon cœur moins dur, & moins farouche,
Seigneur, n'a-t-il! hélas! parlé comme ma bouche;
Ce ſeroit ma réponſe à ce Dieu fulminant.
Mais, vous, de ſes douceurs objet fort ſurprenant,
Je ne ſais pas comment, ferme en votre Doctrine,
Des ironiques mots de ſa bouche divine

la converſation qui eſt décrite dans les vers ſuivans.

VERS 220. —— *D'un des plus ſaints Conciles.)* Le Concile de Trente.

VERS 227. *O! que, pour vous mon cœur* &c.] Pourquoi ne vous ai-je pas aimé de cœur, ô mon Dieu, comme j'ai dit de bouche qu'il falloit vous aimer!

Vous pourriez ſans rougeur, & ſans confuſion,
Soûtenir l'amertume, & la dériſion.
L'audace du Docteur, par ce diſcours frappée,
Demeura ſans replique à ma Proſopopée.
Il ſortit tout à coup, & murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Baſile Ponce,
Sur l'heure à mes raiſons chercher une réponſe.

VERS 239. *S'en alla chez Binsfeld, ou chez Baſile Ponce.*) Deux Défenſeurs de la fauſſe Attrition. PIERRE BINSFELD étoit Suffragant de Treves, & Docteur en Théologie. BASILE PONCE étoit de l'Ordre de Saint Auguſtin.

FIN DES ÉPITRES ET DU TOME I.

p. 30.
33.
37.
102. (la vie.)
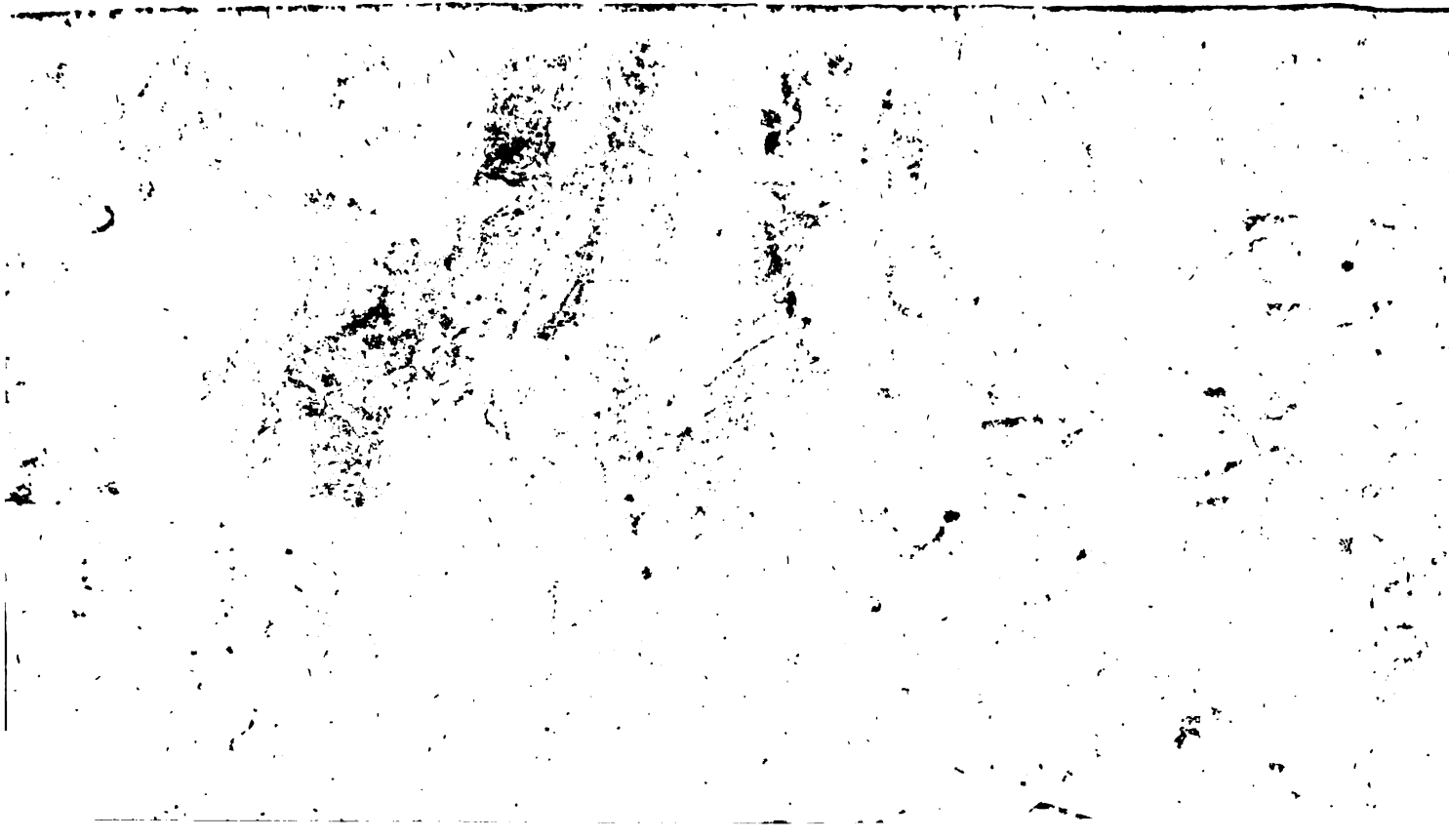
R. J. Hurst
27.1.1983